

PÉLAGE p. 666

Vol. XII

FASCICULE 2

ÉTUDES CELTIQUES

FONDÉES PAR

J. VENDRYES

MEMBRE DE L'INSTITUT

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

—
1970-1971

SOMMAIRE

Michel LEJEUNE, Documents gaulois et para-gaulois de Cisalpine...	357
D. Ellis EVANS, Nomina Celtica (II).....	501
Gearóid MAC NIOCAILL, A propos du Vocabulaire social irlandais du Bas Moyen Age.....	512
Eric P. HAMP, « Water » in Italic and Keltic.....	547
Léon FLEURIOT, Notes de philologie celtique.....	551
Henry RISK, French Loan-Words in Irish.....	585
Paul-Marie DUVAL, « Bacuceus », espèce de démon, n'est pas gaulois mais.....	656
CHRONIQUE : par F. KERLOUÉGAN, E. BACHELLERY.....	663
BIBLIOGRAPHIE : par P.-M. DUVAL, E. BACHELLERY, L. FLEURIOT, J. MARX.....	681
PÉRIODIQUES : par M. LEJEUNE, E. BACHELLERY.....	727
TABLES DU VOLUME XII DES ÉTUDES CELTIQUES.....	761

ÉTUDES CELTIQUES

Pour tout ce qui concerne la rédaction des *Études celtiques*, s'adresser à M. Édouard Bachellery, 7, rue de l'Orient, 78-Ver-sailles (Yvelines).

Vol. XII

FASCICULE 2

ÉTUDES CELTIQUES

FONDÉES PAR

J. VENDRYES

MEMBRE DE L'INSTITUT

PUBLIÉES PAR

ÉDOUARD BACHELLERY, PAUL-MARIE DUVAL, JEAN GAGNEPAIN
MICHEL LEJEUNE, JEAN MARX

AVEC LE CONCOURS

DE PLUSIEURS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

—
1970-1971

DOCUMENTS GAULOIS
ET PARA-GAULOIS
DE CISALPINE

PAR
MICHEL LEJEUNE

I
INTRODUCTION

1. On indiquera tout de suite les limites de la présente étude¹.

a) Elle porte seulement sur le *Nord-Ouest de la Cisalpine* (cf. § 3). — On y a cependant inclus le document gaulois

1. Abréviations : *CIL* V (référence au n°) = Th. Mommsen, *Inscriptiones Galliae Cisalpiniae Latinae*, 1872-1877 ; — *CIL* XII (référence au n°) = O. Hirschfeld, *Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae*, 1888 ; — *CIL* XIII = O. Hirschfeld et C. Zangemeister, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, 1899-1933 ; — *Cib* = M. Lejeune, *Celliberica*, Salamanca (Acta Salmanticensia, Fil. y Letras VII.4), 1955 ; — *DAG* (référence au n°) = J. Whatmough, *Dialects of ancient Gaul*, 1949-1951 (ouvrage en microfilm) ; — *Do.* (référence au n°) = G. Dottin, *La langue gauloise*, 1918 ; — *Esp.* (référence au n°) = E. Espérandieu, *Inscriptiones Latinae de Gaule (Narbonnaise)*, 1929 ; — *GPN* = D. Ellis Evans, *Gaulish personal names*, 1967 ; — *Ho.* = A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, I (1896), II (1904), III (inachevé) ; — *IEW* = J. Pokorny, *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch*, 1959 ; — *KGPN* = Karl Horst Schmidt, *Die Komposition in gallischen Personennamen* (= *Z. Celt. Phil.* XXVI, pp. 33-301), 1957 ; — *LIA* (référence au n°) = V. Pisani, *Le lingue dell'Italia antica*, 1^{re} éd. 1953, 2^e éd. 1964 ; — *LP* = H. Lewis et H. Pedersen, *A concise comparative Celtic grammar*, 1937 ; — *PID* II (référence au n°) = J. Whatmough, *Præitalic dialects of Italy II*, 1933 ; — *Th.* = R. Thurneysen, *A grammar of old Irish*, 1946 ; — *ZGLE* = W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, 1904.

« La Loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'Article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal ».

de Todi (§§ 12-14), en tant qu'il émane sans doute de la migration récente d'un petit groupe étroitement apparenté aux populations de la région de Novara, et présente avec le document gaulois de S. Bernardino di Briona (§ 15) des ressemblances évidentes, qui n'ont jamais été méconnues. En revanche, on a exclu du corps de l'étude pour en faire l'objet d'appendices : d'une part, les inscriptions monétaires (§§ 49-53), par nature difficiles à localiser, mais dont il est sûr que le domaine déborde largement la zone « lépontique » ; d'autre part, les « stèles-menhirs » inscrites de la région de la Spezia (§§ 54-61), totalement étrangères à la région ici étudiée, mais qui seront mentionnées parce qu'on les a parfois (à tort, pensons-nous) considérées comme celtiques.

b) L'étude porte seulement sur les *documents épigraphiques indigènes* de la Cisalpine du Nord-Ouest, antérieurs à la romanisation, ou (pour les plus récents) contemporains de la romanisation commençante. Elle est, malheureusement, de seconde main quant aux inscriptions, que nous n'avons pas, à deux exceptions près², directement contrôlées, et pour lesquelles on demeure tributaire d'éditions inégalement valables (§ 2).

c) On ne trouvera donc pas ici (sauf utilisation occasionnelle, à propos de tel ou tel nom de nos inscriptions indigènes) la documentation qui nous est fournie, par ailleurs : α) par les auteurs anciens ; β) par l'anthroponymie non-romaine des inscriptions latines de Cisalpine ; γ) par l'anthroponymie non-vénète des inscriptions indigènes de Vénétie³ ; δ) par la toponymie. Il va de soi qu'une

2. Nous avons contrôlé, à la Canonica de Novara, en 1952, l'inscription de S. Bernardino di Briona (§ 15) et, au Musée Grégorien de Rome, en 1958 l'inscription de Todi (§ 12).

3. De façon très nette à partir du III^e s., introduction, d'une part de noms individuels gaulois (*Verkondarna*, etc.), d'autre part, de dérivations

étude complète du celtique d'Italie devrait prendre en compte l'ensemble de ces informations de sources diverses.

d) Dans les limites ainsi définies, nous n'avons pas prétendu être exhaustif quant aux textes, négligeant notamment, sauf exception, les noms abrégés et les mots mutilés ou de lecture douteuse. Nous n'avons retenu que ce qui nous paraissait de nature à préciser le problème linguistique ici posé (§§ 44-48).

2. Pour l'épigraphie non monétaire, nos références sont faites à la dernière en date (1933) des éditions collectives, celle de Whatmough⁴.

a) Cette édition est, malheureusement, peu sûre, et le besoin, pour la région considérée, d'un nouveau corpus est manifeste. On signalera ici la révision récente de quelques inscriptions par M^{me} M. G. Tibiletti-Bruno ; textes 272 (Aranno) : y voir⁵ non pas quatre fragments d'une même épitaphe, mais les débris de quatre pierres funéraires distinctes ; texte 300 (Vergiate) : y lire⁶ PELKUI : PRUIAM : TEU : KARITE : IŠOS : KALITE : PALAM ; texte 305

en -ko- dans les adjectifs patronymiques (qu'ils soient tirés de noms gaulois ou de noms proprement vénètes). De cette anthroponymie, nous avons défini la structure en 1955 (*Word*, 11, pp. 24-44) ; J. Untermann y a consacré en 1961 un ouvrage (*Die venetischen Personennamen* ; Wiesbaden, Harrassowitz).

4. *PID* (tome II) : pp. 65-121 (nos 235 à 321), pp. 146-147 (nos 334 et 335), pp. 170-178 (nos 337 et 339 ; pour 338, voir § 55) ; pp. 552-556 (commentaires de quelques textes) ; pp. 629-631 (addenda). Dans les addenda figurent quelques textes nouveaux : 266 bis (Giubiasco ; même site que nos 255 à 266) ; *268 bis (Pregassona ; nouveau site) ; *278 bis (Breccia ; nouveau site) ; 298 ter (Rondinetto ; même site que nos 285 à 298 bis) ; 299 bis (S. Fermo della Battaglia ; nouveau site) ; 300 bis (Gallarate, nouveau site) ; mais pour 338 bis, voir § 56.

5. *Archivio storico Ticinese* VI, 1965, pp. 103-123 (photographies et dessins ; pas de translittération ou commentaire des textes).

6. *Arch. Glott. II*, LIV, 1969, pp. 182-191 (avec photographies et dessins).

(Ornavasso) : y lire⁷ SASAMOS (et non, avec *PID*, UASAMOS) ; texte 307 (Ornavasso) : au lieu de ULETU : AMAŠHU (*PID*), lecture proposée⁸ OLETUAMAŠILU ;

b) Quelques nouveaux textes ont été publiés postérieurement à l'édition Whatmough. Nous leur donnons, conventionnellement, dans cet article, un n° de référence de quatre chiffres⁹. — *Site de Solduno*¹⁰ : vase (2671) à inscription SETUPOKIOS¹¹ ; vase (2672) à inscription ANAMAŠILU¹² ; vase (2673) à inscription ATERATOS¹³. — *Site de Ponte Capriasca* (2 km. Ouest de Tesserete) : pierre mutilée (2681) avec débris d'inscription ...OSIK... IUKA ...¹⁴. — *Site d'Ardena*¹⁵ : vase (2731) à inscription KASIKOS¹⁶. — *Site de Prestino*¹⁷ : inscription (2981) sur gradins de pierre (voir §§ 39-43). — *Sites de la Lomellina*¹⁸ : vase de Garlasco

7. *Rendic. Ist. Lombardo* 100, 1966, pp. 3-12 (avec photo et dessin).

8. *Ibid.*, pp. 12-15 (avec photo et dessin) ; les deux mots ne sont pas séparés par une interponction ; l'auteur estime que le premier (ULETU) a été gravé en dernier.

9. Les trois premiers renvoyant au (dernier) n° d'inscription *PID* de la localité la plus proche du nouveau site.

10. A une dizaine de km, à l'Ouest de Vira-Gambarogna (texte 267 *PID*).

11. M. G. Tibiletti-Bruno, *Rendic. Ist. Lombardo*, 99, 1965, pp. 83-88 (avec photo et dessin).

12. Eadem, *ibid.*, pp. 89-104 (avec photo et dessin).

13. Eadem, *Rendic. Ist. Lombardo* 100, 1966, pp. 21-24 (avec photo et dessin).

14. Mentionné par M^{me} Tibiletti (article cité n. 6, p. 184 et n. 11) d'après V. Gilardoni, *Galleria II* [annesso a *Riv. Tecn. della Svizz. Ital.* XLIII], 1956, p. 54.

15. A environ 7 km. au Sud-Est de Banco (texte 273 *PID*).

16. M. G. Tibiletti-Bruno, *Rendic. Ist. Lombardo* 100, 1966, pp. 15-21 (avec photo et dessin). — Outre l'inscription proprement dite (anthroponyme), le vase porte une marque : deux lettres, que M^{me} Tibiletti lit (de droite à gauche) šu (mais avec un § d'identification très douteuse) ; plus probablement, pensons-nous, à lire de gauche à droite, comme ur (bien que la lettre ne se referme pas vers le bas, -r plus plausible que p).

17. Au voisinage immédiat de Rondinotto (textes 285 à 298 *ter PID*).

18. Dans la zone de plaine (au Sud du secteur lépontique) à laquelle appartient 337 (S. Bernardino di Briona), mais nettement plus au Sud :

(3371) à inscription ESOPNOS KEPI¹⁹ ; vase de Gropello (3372) à inscription ERIPOXIOS²⁰.

3. Mis à part le vase 335 à inscription SETUPK²¹, la provenance de toutes ces inscriptions non monétaires (§ 2) est connue. Les sites en ont été reportés sur la carte ci-jointe (pl. I), où ils sont numérotés (du Nord au Sud) de 1 à 33 ; la correspondance s'établit comme suit entre les n°s de sites de la carte et les n°s *PID*²² des inscriptions (ou les n°s conventionnels à quatre chiffres proposés ci-dessus, § 2 b, pour les sites inconnus de Whatmough) :

- 1 : 255 (Mesocco)
- 2 : NOTE XV (Gudo)
- 3 : 2671 (Solduno)
- 4 : 256 (Giubiasco)
- 5 : 278 (Domaso)
- 6 : 267 (Vira Gambarogna)
- 7 : 268 (Tesserete)
- 8 : 2681 (Ponte Capriasca)
- 9 : 269 (Davosco)
- 10 : *268 bis (Pregassona)
- 11 : 270 (Viganello)

rive gauche du Pô, entre les cours inférieurs de la Sesia (à l'Ouest) et du Ticino (à l'Est).

19. G. B. Pellegrini, *Mem. Acc. Patavina*, LXXV, 1962-63, pp. 299-308 (avec photo et dessin).

20. M. G. Tibiletti-Brino, *St. Etr.* XXXIII, 1965, pp. 559-573 (avec photo et dessin).

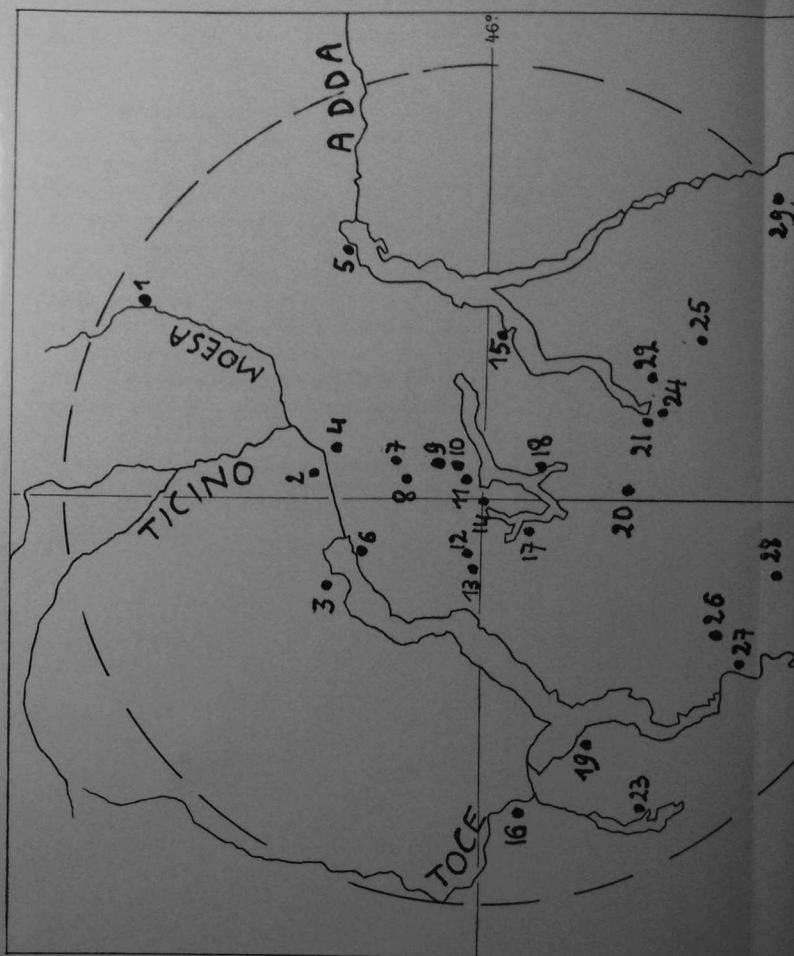
21. Objet d'origine inconnue (et aujourd'hui perdu) qui appartenait, quand l'inscription fut copiée par Mommsen au milieu du XIX^e s., à une collection privée de Milan (Biondelli). Le texte (nom gaulois *Setubogios*, en abrégé) n'oblige pas à croire que le vase est de même origine que 3371 et 3372 (Lomellina) ; le même nom apparaît, tout au Nord de la zone proprement lépontique (vase 2671 de Solduno, près de Locarno).

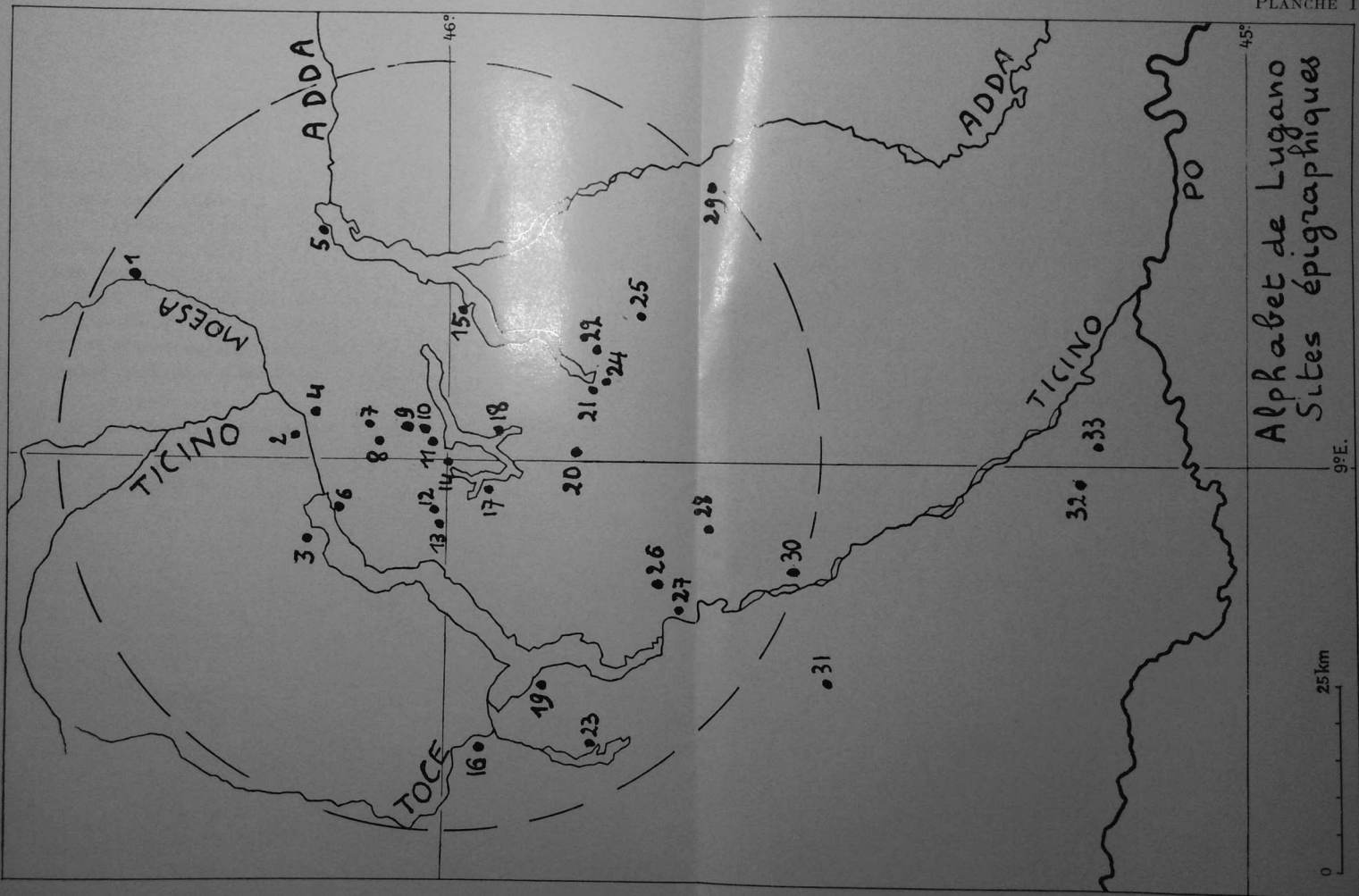
22. Nombre de trois chiffres, ou encore : « NOTE XV (p. 82 sq ; Gudo) », « NOTE XVI » (p. 103 sv. ; Golasecca).

- 12 : 272 (Aranno)
 13 : 273 (Banco di Bedigliora)
 14 : 271 (Sovengo)
 15 : 279 (Ossuccio)
 16 : 304 (Ornavasso)
 17 : 2731 (Ardena)
 18 : 277 (Maroggia)
 19 : 301 (Levo)
 20 : 274 (Stabio)
 21 : 299 *bis* (S. Fermo della Battaglia)
 22 : 284 (Civiglio)
 23 : 321 (Carcegna)
 24 : *(278 bis (Breccia)*
 285 (Rondinetto)
 2981 (Prestino)
 25 : 282 (Alzate Brianza)
 26 : 300 (Vergiate)
 27 : NOTE XVI (Golasecca)
 28 : 300 *bis* (Gallarate)
 29 : 280 (Cernusco)
 30 : 334 (Nosate)
 31 : 337 (S. Bernardino di Briona)
 32 : 3371 (Bozzole di Garlasco)
 33 : 3372 (Gropello Cairoli).

Un cercle de 50 km. de rayon, ayant Lugano pour centre, a été tracé sur la carte ; il délimite l'aire des inscriptions « lépontiennes » connues²³. Sont hors de ces limites vers le Sud (région sublépontique) et sont, à l'époque de nos textes (IV^e/I^{er} s.) en zone proprement

23. En englobant Prestino, bien que l'appartenance linguistique de l'inscription qui en provient ait été controversée (§§ 39-43).





Alphabet de Lugano
Sites épigraphiques

0 25 km

9°E

45°

46°

gauloise les sites (337, 3371, 3372) de Briona et de la Lomellina²⁴.

4. On envisagera préalablement (II) le système d'écriture spécifique de cette région (alphabet de Lugano).

Puis, en ce qui concerne les inscriptions et les informations qu'elles nous fournissent, on envisagera : d'abord (III), les deux seuls textes indubitablement gaulois non seulement par l'anthroponymie mais par la langue ; — ensuite (IV), d'ensemble, les anthroponymes des inscriptions indigènes (non monétaires) des zones lépontique et sublépontique ; — enfin (V), l'épigraphie proprement lépontique.

Suivront les deux appendices (voir § 1 a) consacrés, l'un (VI) aux légendes monétaires en alphabet de Lugano, l'autre (VII) aux stèles de la Lunigiana.

24. Plat pays de la province de Novara compris entre la Sesia, le Ticino et le Pô (voir n. 18). C'est à cette zone aussi qu'il convient de rattacher, sinon nécessairement le texte 335 (voir n. 21), du moins l'origine lointaine du texte de Todi (§ 13).

II L'ALPHABET DE LUGANO

5. C'est, d'abord, par le seul classement des écritures²⁵ qu'a été abordée l'épigraphie préromaine de la Cisalpine, à partir de 1853. Carl Pauli, en 1885, fait intervenir, conjointement, la considération des langues²⁶. Il distingue (et baptise) l'alphabet de Lugano, l'alphabet de Sondrio, l'alphabet de Bolzano et l'alphabet d'Este²⁷, le premier notant à la fois du lépontique et du gaulois, le second et le troisième : du [rétique], le quatrième : du vénète²⁸.

25. Th. Mommsen (*Die nordetruskischen Alphabete*, 1853 = *Mit. der antiq. Gesellschaft in Zürich*, VIII^{III}) distingue huit types graphiques (Val d'Aoste et Provence orientale; Todi; Suisse; Tyrol; Styrie; Conegliano; Vérone; Padoue; Este). — F. Lenormant (dans Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, t. I, 1877, pp. 213-214) en distingue trois : salasse, rétique, euganéen. — Oberziner (*I Reli...*, 1883) en distingue quatre : rétique occidental, rétique central, rétique oriental, nord-étrusque de Styrie-Carinthie.

26. *Die Inschriften nordetruskischen Alphabets* (= *Altitalische Forschungen*, 1).

27. Il introduit (*passim*) la notion (à laquelle il ne semble pas attacher une grande importance) d'une famille graphique « adriatique » (Sondrio et Este) et d'une famille graphique proprement « nord-étrusque » (Lugano et Bolzano).

28. Soit donc : parlars indo-européens à l'Ouest et à l'Est, parlars non-indo-européens au centre. — Sur la désignation et la caractérisation du lépontique (comme non-celtique mais apparenté au celtique), voir pp. 75 et 90-96. — Sur la caractérisation du vénète (comme idiome i.e. du groupe illyrien), voir pp. 116-121; il faudra encore plus d'un demi-siècle pour qu'on renonce à une définition « illyrienne » du vénète. — Pour la zone centrale (Sondrio, Bolzano), Pauli n'emploie pas encore le mot « rétique » avec une acception linguistique; il considère les textes en alphabet de Bolzano comme de langue purement étrusque, et les textes en alphabet de Sondrio comme de langue étrusque contaminée d'éléments lépontiques et gaulois.

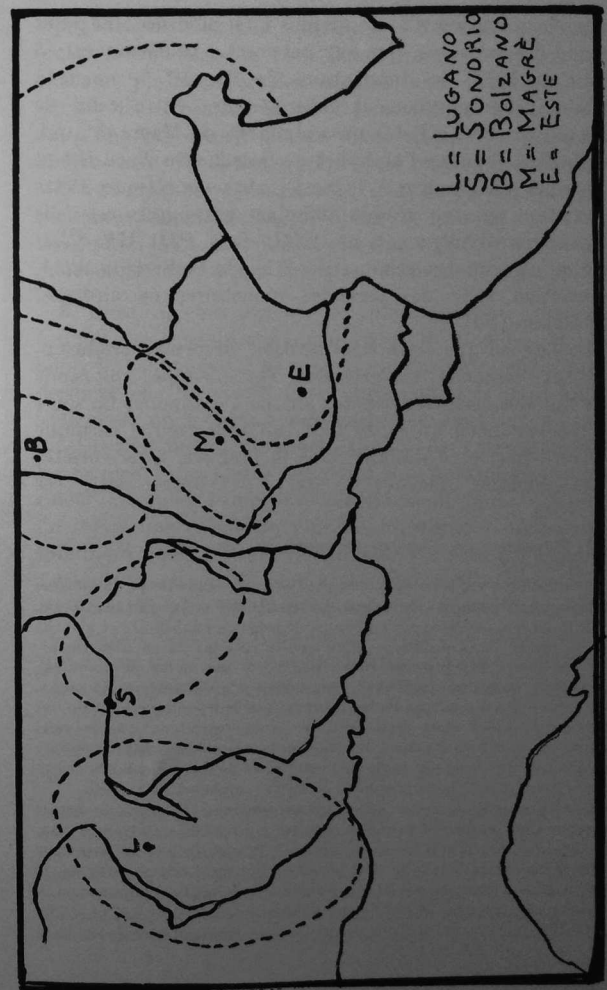


Fig. 1. — Domaines des alphabets dits « nord-étrusques » (monnaies exceptées).

Cette classification n'a été, depuis lors, modifiée, du point de vue des écritures, que sur un point : la découverte, à partir de 1912, des inscriptions de Magrè²⁹, a amené à définir (géographiquement intermédiaire entre celui de Bolzano et celui d'Este) un « alphabet de Magrè »³⁰, qui, au Sud-Est (comme l'alphabet de Bolzano au Nord-Est, et l'alphabet de Sondrio à l'Ouest), note du rétique. Cette répartition en cinq grands domaines graphiques est celle qu'enseigne Whatmough en 1933, dans *PID* II³¹. C'est celle qu'on trouvera schématisée³² sur la carte de la fig. 1, abstraction faite des légendes monétaires en alphabet de Lugano (VI).

Il va de soi que cette classification, désormais traditionnelle, et commode, est grossière. Par exemple, une étude plus fine des écritures vénètes amène à distinguer un sous-groupe euganéen au Sud-Ouest, un sous-groupe carnique au Nord-Est, et à définir, dans le premier, trois variétés (Este, Padoue, Vicence)³³, etc. — D'autre part, ces

29. Publication par Giuseppe Pellegrini, *Not. Sc.*, 1918, p. 178 sv. Voir *PID* II 221-243.

30. Dont on a vu, alors, que relevaient des documents jusque-là difficiles à classer graphiquement (répondant aux nos 216-220 et 244-248 de *PID* II).

31. T. II, pp. 500-543 ; sur l'alphabet de Lugano, pp. 516-519 et planche h.-l. en regard de la p. 502. — Sans motifs valables (et en désharmonie avec les autres désignations conventionnelles, par noms de localités), Whatmough substitue « alphabet lépontique » à « alphabet de Lugano ». Cette initiative est d'autant moins heureuse que le lépontique n'est qu'une des langues notées dans cette écriture. Nous regrettons d'avoir suivi Whatmough dans l'article cité n. 33. Nous pensons qu'il convient de confiner « lépontique » dans une acception linguistique, et de revenir, pour la classification graphique, à la terminologie de Pauli (« alphabet de Lugano »).

32. Sur ce schéma, le secteur L(ugano) embrasse à la fois la région proprement lépontique, et la région gauloise qui lui fait suite vers le Sud, jusqu'au Pô. D'où la différence de forme et de superficie entre le secteur circulaire (lépontique) de la pl. I et le secteur oblong (Lugano) de la fig. 1.

33. A titre d'exemple, parmi les travaux que nous avons consacrés aux alphabets vénètes, nous mentionnerons l'article (*Rev. Phil.* XXXI, 1957, pp. 169-182) concernant les divers usages locaux pour la notation de f et de d.

alphabets de Cisalpine, institués à des dates diverses (entre la fin du VI^e s. et le début du IV^e s. ?), ont vécu, chacun, plusieurs siècles, connu une évolution, subi parfois des réformes ; en sorte qu'une image synchronique de n'importe lequel d'entre eux risque de juxtaposer abusivement des données graphiques d'époques différentes.

C'est l'alphabet de Lugano qui a été employé pour toutes les inscriptions envisagées dans le présent article (à l'exception des textes de la Lunigiana : §§ 54-61). On résumera ci-dessous, à son sujet, les indications essentielles³⁴.

6. Bien qu'elles soient, le plus souvent, malaisées à dater, les inscriptions en alphabet de Lugano (et aussi bien les monnaies) paraissent appartenir aux quatre derniers siècles avant l'ère chrétienne, ce qui fournit seulement un *terminus ante quem* (courant IV^e s.) pour l'institution de cet alphabet, adapté de l'étrusque. Mais les formes de certaines lettres (M et N notamment) inciteraient à songer à une date sensiblement plus ancienne³⁵. Ce serait une raison de plus pour estimer (comme on le fait déjà) que l'écriture de Lugano a été *instituée par les Lépointiens*, et qu'elle leur a été *plus tard empruntée par les Gaulois*, plus ou moins longtemps après l'installation de ceux-ci dans le Milanais (et peut-être seulement au III^e ou au II^e s. ?). — La localisation du modèle étrusque nous échappe ; il est curieux que les formes du š de Lugano

34. L'exposé qui suit apporte un certain nombre de retouches à celui que nous avons donné en 1957 sous le titre « Indications sur l'alphabet lépontique » aux pages 173-181 du volume collectif *Tyrrhenica* (Ist. Lombardo).

35. Dans le même sens irait l'argument tiré du θ à croisillons de la monnaie σϵϰϵϑυ si, comme nous le croyons, cette lettre avait été tirée de l'abécédaire de Lugano (§ 9 b).

(§ 8) évoquent un aspect du signe de sifflante forte qui, pour l'étrusque, n'est guère attesté qu'en Campanie³⁶.

Toute adaptation peut comporter des additions et des suppressions³⁷.

En l'espèce, il y a eu addition du signe **O** (étranger, en tout temps, aux inscriptions étrusques, la langue n'ayant que les quatre voyelles *i, e, a, u*). Il est vrai que les premiers alphabètes étrusques (par souvenir de leur modèle grec) ont conservé **O**, mais seulement au VII^e s.³⁸, après que le signe disparaît des alphabètes eux-mêmes. Or il est peu vraisemblable que la création de l'écriture de Lugano remonte aux alentours de 600. Il faut donc que ses créateurs³⁹, pour amender sur ce point leur *modèle principal*, qui était étrusque, aient recouru à un *modèle accessoire*. Nous continuons à penser que l'hypothèse la plus plausible⁴⁰ (géographiquement et historiquement) est l'emprunt à l'alphabet grec de Marseille⁴¹. — Soucieux d'une notation adéquate pour le système vocalique à cinq timbres (qui est celui des langues italiques, des

36. On le trouve, d'une part, dans un des alphabètes gravés sur des coupes de Nola (Buonamici, *Epigrafa Etrusca*, 1932, p. 120 sv. et pl. VII-11 a); il s'agit d'un document de date hellénistique, copiant un alphabète archaïque (tout en entremêlant formes archaïques et formes contemporaines). On le trouve, d'autre part, comme notation régulière de la sifflante forte, à une trentaine d'exemplaires, dans le grand texte de la Tuile de Capoue. Il est très rare ailleurs.

37. Sur la théorie générale, voir *Rev. Ét. Lat.* XXXV, 1957, pp. 88-105.

38. Cf. Buonamici, *Ép. Etr.*, pp. 121-127 : alphabètes de Marsiliana, de Viterbo, de Caere, de Formello, de Colle.

39. Faute d'inscriptions assez archaïques, il est impossible de prouver que l'addition de *o* est contemporaine des débuts de l'écriture de Lugano. Mais la chose nous semble probable. Rien n'incite à penser que cette écriture ait, plus ou moins longtemps, usé de *u* à la fois pour *u* et pour *o*, jusqu'à une réforme introduisant *o*.

40. Sur une autre hypothèse (à notre sens, moins probable), voir § 40 d.

41. La première grande période de rayonnement de Marseille va de sa fondation (en 600) à 475 environ.

langues celtiques, et des parlars intermédiaires à ces deux groupes), les adaptateurs, en revanche, n'ont pas senti la nécessité de distinguer, dans l'écriture, les occlusives sonores de leur langue (phonèmes étrangers à l'étrusque et sans notation dans l'écriture étrusque) des occlusives sourdes; ils se sont contentés de **p** à la fois pour *p* et pour *b*, de **t** à la fois pour *t* et pour *d*, de **κ** à la fois pour *k* et pour *g*.

L'importance des suppressions est difficile à mesurer: d'une part, parce que l'état du modèle au moment de l'adaptation demeure conjectural⁴²; d'autre part, pour les raisons exposées ci-après (§ 7).

7. On n'a pas, jusqu'ici, découvert d'alphabète pour l'écriture de Lugano; notre connaissance de celle-ci repose donc uniquement sur l'inventaire des lettres fournies par les inscriptions, c'est-à-dire sur ce que nous appelons *alphabet pratique*. Sous réserve des observations présentées au § 9, cet alphabet (un des plus réduits qui aient existé) comporte quatorze signes: **i, e, a, o, u** pour les voyelles (**i** et **u** servant aussi bien pour les semi-voyelles *i* et *u*, qui n'ont pas de notation propre); **p, t, κ** pour les occlusives (sans distinction entre sourdes et sonores); **m, n, l, r** pour nasales et liquides; **s** et **š** (voir § 8) pour les sifflantes.

42. En fait, l'écriture étrusque archaïque, pour l'occlusive dorsale, disposait de trois signes, un **c** (de préférence employé devant *e, i*), un **κ** (de préférence employé devant *a*), un **q** (de préférence employé devant *u*). Le **q** sort de l'usage au cours de la période archaïque; la concurrence entre **c** et **κ** se poursuit plus longtemps, amenant (mais plus lentement dans le Nord que dans le Sud de l'Étrurie), l'effacement progressif de **κ**. — Il nous paraît probable (chronologiquement) que le modèle étrusque de l'alphabète de Lugano possédait **c** et **κ**, et que le choix de **κ** est le fait des adaptateurs (sans signification, donc, pour la localisation du modèle).

43. Sans doute, à cette époque, les alphabètes étrusques eux-mêmes avaient-ils perdu toute trace de *b, d, o*, et des signes **š** et **š** de sifflantes. Mais l'écriture étrusque contemporaine de l'adaptation de Lugano avait-elle encore un *q*? Avait-elle déjà un *f*?

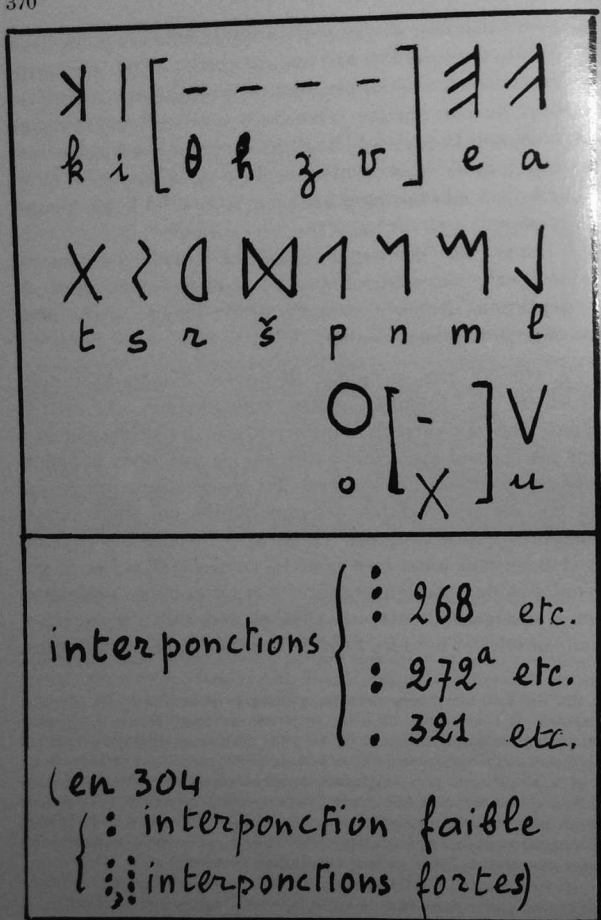


Fig. 2. — Écriture de Lugano.

Mais toute écriture suppose un enseignement de l'écriture, et donc un abécédaire, fournissant l'*alphabet théorique* (liste complète des lettres enseignées, dans un ordre en principe invariable). L'écart, fréquent, entre alphabet théorique et alphabet pratique vient de ce que, souvent, les abécédaires conservent plus ou moins longtemps, par tradition, des lettres non usitées ou sorties de l'usage (« lettres mortes »). Était-ce le cas pour l'abécédaire de Lugano ? Conservait-il des lettres, provenant du modèle étrusque, sans emploi dans la graphie des mots ?

Un premier indice peut être, en général, décelé dans des *emplois isolés* de lettres non usuelles comme marques de potiers sur des vases, comme marques de maçons sur des pierres, comme chiffres, etc. En fait, la poterie lépontique présente souvent des marques, empruntées aussi bien aux lettres usuelles de l'« alphabet pratique » qu'à des « lettres mortes », comme z, h, χ⁴⁴.

Un autre indice peut être recherché dans les essais, tardifs, de réforme de l'écriture, introduisant (§ 9) sporadiquement v, z, θ, χ dans la graphie des *mots*⁴⁵, si,

44. Sont employées isolément comme marques deux formes de χ : Ψ sur huit vases d'Ornavasso (PID II, p. 119) et sur un vase de Golasecca (*ibid.*, p. 103), V sur un vase de Giubiasco (*ibid.*, p. 81). — Noter, de plus, comme marques : un z (du type d'Este) à Ornavasso (*ibid.*, p. 119) et un z (du type de Sondrio) à Golasecca (*ibid.*, p. 103). — Peut-être aussi un h (du type archaïque d'Este) à Golasecca (*ibid.*, p. 103).

45. On ne mentionne que pour mémoire les emplois allégués de Ψ dans deux graffites de Giubiasco. En 261, Whatmough donne : ΠΙΡΑΥΡΥΞ (« with Helbig, but doubtfully ») ; en fait (voir photo chez Rhÿs, *Celt. Inscr. Cisalp. Gaul.*, pl. III a) le χ lui-même est possible mais incertain (peut-être : L, ligaturé avec le jambage d'une lettre précédente ?). En 264, Whatmough donne χ^{NA} (« with some hesitation ») ; mais d'autres lectures ont été suggérées et d'autres seraient possibles (p. ex. en renversant le lesson, et de gauche à droite : ΛΥΙΚ, uel sim.) ; voir photo chez Rhÿs, *ibid.*, pl. IV b. — Pour mémoire aussi on mentionnera (dans une séquence ... ove : lecture ... oae a priori peu plausible) l'emploi de v sur un casque provenant d'une tombe de Giubiasco (NOTE XIV ; photo chez Rhÿs, *ibid.*, pl. IV g) ; texte

comme nous le pensons, les réformateurs occasionnels ont procédé par appel à l'abécédaire, c'est-à-dire par résurrection de « lettres mortes ».

Dans la reconstitution hypothétique de l'abécédaire de Lugano, il y a une part notable d'incertitude (qui ne garantissant que n'y figurent pas d'autres « lettres mortes » que celles que nous livrent les marques de poteries ou les essais de réforme). La figure 2 (à lire de droite à gauche : voir plus bas) donne les quatorze lettres usuelles et, à leurs places respectives, entre crochets droits, les seules « lettres mortes » dont les deux indices mentionnés ci-dessus laissent présumer la présence dans l'abécédaire. L'ordre des lettres, de *a* à [χ], a été restitué, avec une grande probabilité, d'après l'ordre alphabétique étrusque ; nous avons placé *o* après χ , les lettres additionnelles prenant normalement place en queue d'alphabet⁴⁶.

Les lettres usuelles, dans la figure 2, sont orientées vers la gauche, l'écriture de Lugano étant, trois fois sur quatre, sinistroverse⁴⁷. Le tracé qui en a été donné est un « tracé type », visant à donner la forme la plus fréquente de chaque signe, abstraction faite des variantes plus rares. Dans la même figure, nous avons représenté les divers types d'interponctions que fournissent nos textes ; presque

obscur, lecture incertaine ; hypothèses de Pisani (*LIA*, n° 125) qui admet que l'inscription est lépontique ; mais cela même demeure douteux.

46. Comme l'écriture de Lugano, celle d'Este s'est donné un *o*, inconnu du modèle étrusque ; or nous avons un abécédaire vénète complet (sur une tablette votive d'Este), et cet *o* y apparaît en position finale, après ... *l, u, φ, χ*.

47. Exemples de textes dextroverses (parfois récents, et alors peut-être influencés par l'écriture latine, toujours orientée de gauche à droite) : sur pierre, 255 (Mesocco), 274 (Stabio), 302 et 303 (Levo), stèles gauloises 337 (Briona) et 339 (Todi) ; sur poterie, 258 (Giubiasco, période gallo-romaine), 260 (Giubiasco, Tène-III), 280 et 281 (Cernusco), 282 (Alzate, Tène-II), 304 (Ornavasso, vase de Latumaros), etc.

toujours, en effet, les inscriptions séparent les mots⁴⁸, soit en allant à la ligne, soit en usant de signes démarcatifs.

8. Si l'alphabet de Lugano a retenu dans son répertoire usuel (si économe de signes soit-il) à la fois *s* et \dot{s} , c'est apparemment que l'opposition d'une sifflante normale (simple ou géminée) et d'une sifflante forte (sans doute à attaque occlusive, et héritière d'anciens groupes consonantiques) était sentie comme phonologiquement pertinente.

Outre des marques, incertaines, sur vases⁴⁹, des exemples de \dot{s} figurent dans les mots AMAŠILU (307), ANAREUIŠEOS (337), ANTEŠILU (2673), AŠEŠ (légende monétaire B 2 : § 51), AŠKONETI (274), AŠMINA (321), AŠOIP[...] (300 *bis a*), AŠOUNI (302), ARTUAŠ (339), IŠOS (300), KOIŠA (266), MAEŠILALUI (321), NAŠOM (304), PEŠU (334), PIR[...]EŠ (261), SITEŠ (2981 = texte de Prestino), à quoi on ajoutera aussi CIPOŠIS (NOTE XVII a).

Les formes de \dot{s} sont données par la fig. 3.

Les emplois de \dot{s} sont malaisés à définir parce que l'essentiel du matériel est constitué de noms propres. — On s'est d'ailleurs demandé⁵⁰ si l'orthographe est demeurée cohérente sur tout le domaine considéré au long des trois siècles (ou davantage) que couvrent nos inscriptions ; mais on n'a jusqu'ici aucune preuve de

48. Il n'est pas exclu, *a priori*, que les interponctions puissent parfois isoler un groupe de (deux) mots, et non un mot unique. Mais, en sens contraire, on observera qu'en 304, l'enclitique -PE (= lat. -que) est séparé du mot qui précède par une interponction (interponction faible, il est vrai, et constituée de deux points, non de trois ou quatre comme dans le reste du texte).

49. Vase de Rondinetto (*PID* II, p. 104 : NOTE XVI g) : \dot{s} ou *m* tardif ? Vase d'Ardena 2731 (voir note 16) : ŠU (Tibiletti) ou UR ?

50. Sur une théorie « confusionniste », supposant une altération sensible de l'opposition des deux sifflantes au cours du temps, et admettant des flottements (étymologiquement injustifiés) entre *s* et \dot{s} , voir § 40 d et n. 346.

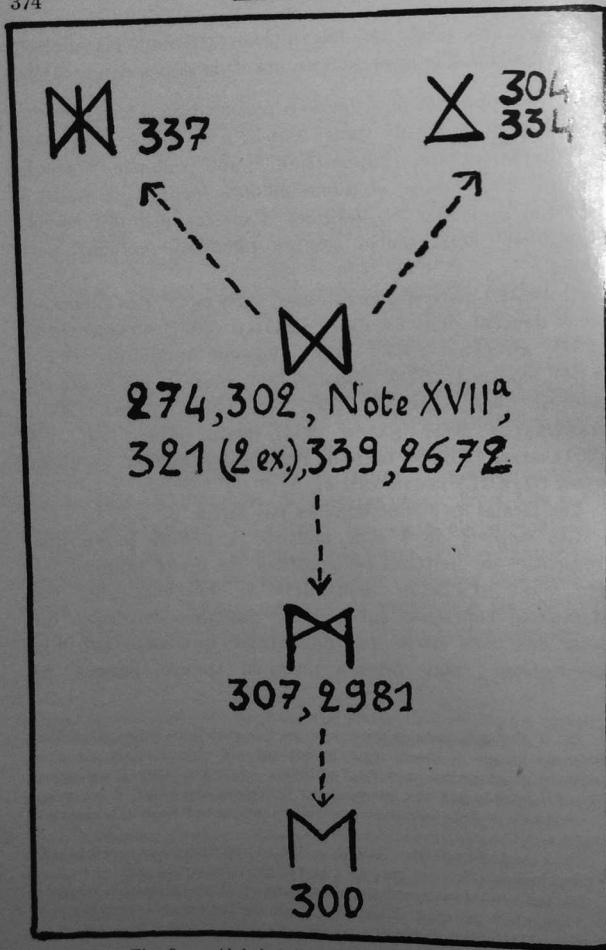


Fig. 3. — Alphabet de Lugano : la sifflante forte.

confusion entre les deux sifflantes. — Sous ces réserves, nous proposerons les observations suivantes⁵¹ :

a) Pour *-ss-* issu de **-ks-* (et, sans doute aussi pour les géménées expressives), graphie *s* : *ESANEKOTI* (§ 15), *ESOPNOS* (§ 20 a), *SASAMOS* (§ 22) ;

b) Pour *-ts-* issu d'occlusive dentale (orale ou nasale) + *s*, graphie *š* : finale d'accusatif pluriel *ARTUAŠ* (*-āns* > **-ā(n)ts*) ; préverbe *aš-* (de **ads* : § 20 c) dans *AŠKONETI*, *AŠMINA* ; ancien groupe **-st-* > *-ts-* peut-être dans *išOS* (§ 37 a) ; ancien groupe **-dt-* > **-tst-* > *-st-* dans *ANAREUIŠEOS* (§ 15) ;

c) L'interprétation de *UINOM NAŠOM* comme « *uīnum Naxium* » (§ 31) et le rapprochement entre (gén.) *AŠOUNI* et *Axiounus* (*CIL* XII 3215 : § 22) donnent à penser que *š* note aussi la résultante de **-ssj-* (ici, avec *-ss-* < **-ks-*) ;

d) On peut aussi se demander si (alors que *s* simple n'est pas altéré devant *i* : *SIULIOS* 281, *TISIUI* 269, *UARSILEOS* 276) la sifflante géminée *-ss-* ne se palatalisait pas devant *i*, le résultat *ssj* menant à une notation *š* (*AMAŠILU*, 307 ? *MAŠILALUI*, 321 ?).

Les éléments non immédiatement clairs du dossier *š* seraient alors, en principe, à ventiler entre les catégories *b*, *c*, *d*.

51. Levo (site de 301, 302, 303) a aussi fourni l'inscription (NOTE XVII) *Surica Cipošis f.*, en langue latine, et (à l'exception de *š*) en alphabet latin. Le nom *Surica* est gaulois (Ho. II 1674 ; souche *sur-* : II 1672 sv.) ; probablement aussi le nom du père, encore que la souche *ci(p)p-* soit très pauvrement attestée (Ho. I 1025, III 1226), et qu'on ne connaisse guère de doublet en *-i-* du suffixe *-osso-* (Ho. II 887). Ceci dit, en pays lépontique, un *š* introduit dans le répertoire graphique latin (ici, pour un nom gaulois), doit l'être conformément à l'orthographe de Lugano (en l'espèce, cas *d*) ci-dessous. — Mais, en pays rétique par exemple, un *š* rétique, pareillement introduit dans une graphie latine (pour un nom gaulois) est justiciable des règles rétiques d'emploi de *š* (en l'espèce, de l'orthographe de Sondrio) : voir n. 220.

9. Nous en venons maintenant aux réformes ou tentatives de réformes dont l'écriture de Lugano a été l'objet :

a) On rappellera (cf. § 6) que l'addition de *o* à l'alphabet ne saurait être considérée avec certitude comme une « réforme », car elle a pu être contemporaine de la création même de cette écriture ; modèle probablement gaulois massaliote. La présence de *o* est ancienne et générale dans l'épigraphie de Lugano : nous ne connaissons aucun texte où la voyelle *o* soit notée par *u*.

b) Il semble, en revanche, y avoir eu des essais de réforme plus récents et sporadiques, sur lesquels nous sommes très mal informés. Nous en proposons la présentation suivante, bien entendu sujette à révision en fonction d'éventuelles données nouvelles : il y aurait eu deux de ces tentatives ; la plus ancienne (A), peut-être datable du III^e s., se caractériserait par l'emploi de *θ* avec forme (archaïsante) ⊕ et avec valeur probable *d* ; la seconde (B), indépendante de la précédente, et plus récente (II^e s. ?), se caractériserait par l'emploi de *θ* avec forme (évoluée) ⊙ et avec valeur probable *t*.

c) L'un des deux témoins (et, sans doute, le plus ancien) de la réforme A est la légende monétaire *σεχΕθU* (monnaie A 6, § 50) ; l'autre est le graffite *ERIPOXIOS* du vase de Gropello (3372) en zone gauloise. La valeur de Ψ est, clairement, celle d'une sonore⁵² ; hypocoristique d'un composé à premier terme *sego*-⁵³, et composé à second terme *-bogio*-⁵⁴. Pour la finale de *σεχΕθU*, on peut,

52. On laisse ici de côté deux exemples de *Giubiasco*, fournis par des mots mutilés ou abrégés où paraît figurer un χ (voir n. 44) : début de nom en χNA- (?) en 264 (lecture difficile et incertaine ; il existe des noms gaulois reposant sur *gnālo*-) ; fin de mot en -χEŠ en 261.

53. Ho. II 1437 sv. ; KGP, p. 265 sv.

54. KGP, p. 152 sv. Graphie par κ à Solduno (2671), à Briona (337, deux exemples), et sur le vase 335 de provenance inconnue.

a priori, hésiter entre *-edū* et *-elū* ; probabilité plus grande pour *-edū*⁵⁵ si l'on admet que la réforme a chance d'avoir été symétrique : ancien κ (valant *k* et *g*) désormais réservé à la sourde *k* et appel à un nouveau signe χ pour la sonore, ancien τ (valant *t* et *d*) désormais réservé à la sourde *t* et appel à un nouveau signe θ pour la sonore. Les signes χ et θ ont été vraisemblablement « ressuscités » à partir de l'abécédaire, où ils devaient exister comme « lettres mortes » avec des noms garantissant leur nature d'occlusives respectivement dorsale et dentale : il y avait là des doublets en réserve pour κ et τ, utilisables le jour où une réforme interviendrait. On observera que la réforme A est partielle : *b* a continué d'être écrit *p* (et confondu graphiquement avec *p*) : *ERIPOXIOS* ; soit que, pour les labiales, le besoin d'une distinction graphique entre sourde et sonore fût (pour des raisons statistiques de rendement ?) moins nettement ressenti que pour les dorsales et les dentales ; soit plutôt que φ n'eût pas été conservé comme « lettre morte » dans l'abécédaire de Lugano.

d) L'unique témoin de la réforme B est l'inscription votive de Prestino (2891 : § 39). Il présente *p* pour *b* dans des finales de dat. pl. en *-pos* (à lire *-bos*), et il présente *p* dans un autre mot (obscur ; *a priori b*- plus probable que *p*-) : *PLIALEθU*. Il présente κ pour *g* dans le second membre de composé *-kozis* (où il faut reconnaître i.e. **ghosti*-). Il présente deux signes d'occlusives dentales : τ dans plusieurs mots, dont l'un (verbe de dédicace) *TETU* implique (qu'on parte de la racine **dhē*- ou de la racine **dā*-) une valeur sonore *d* pour τ, ce qui entraîne à reconnaître une valeur *t* pour θ (de forme ⊙) dans l'obscur *PLIALEθU*. — Ou bien donc ici, en imaginant que *p*, dont on n'a pas d'exemple, serait noté par *φ[?] et que *k*, dont on n'a

55. Ho. I 1407.

pas d'exemple, *serait* noté par χ , on aurait le témoignage d'une réforme où, à l'inverse de A, les anciens signes (ambivalents) auraient été conservés pour les seules sonores et de nouveaux signes évoqués (à partir de l'abécédaire) pour les sourdes. — Ou bien on supposera que ρ et κ étaient demeurés ambivalents, et que la réforme ne concernait que les dentales.

e) La réforme B, pour les dentales, affecte donc Θ à t et θ à d . Il se trouve qu'un autre alphabet nord-étrusque, celui de Padoue, présente la même distribution de signes, et A. L. Prosdocimi s'est demandé⁵⁶ si les réformateurs de Prestino ne s'étaient pas inspirés ici d'un modèle padouan. — Aussi longtemps que le document de Prestino est seul en cause, c'est une hypothèse non nécessaire. Elle deviendrait probable si (ce que nous suggérons, sans certitude, plus loin : § 53 d) on était amené à reconnaître des « punctuations » de voyelles initiales de mots⁵⁷ dans les légendes monétaires A 3 (en ce cas, .E.KR), C 1 (en ce cas, .A.LKOUESI) et peut-être C 2 (en ce cas, .AZUS); le groupe monétaire A est géographiquement solidaire (au moins en partie) de la région lépontique et sublépontique, et nous croyons que ce sont des monnayeurs d'origine A qui sont responsables du groupe monétaire C. On notera, de plus, que les seuls emplois connus de z en écriture de Lugano figurent à Prestino (-kozis) et dans

56. *St. Etr.* XXXV, 1968, p. 235 sv.

57. La graphie du vénète ponctué (c'est-à-dire encadré ou accompagné de points ou de tirets verticaux) toute voyelle (sauf *i*) initiale de syllabe (essentiellement : les voyelles initiales de mots) et tout élément d'une syllabe (seconds éléments de diphtongue compris) postérieur au centre vocalique de la syllabe. C'est E. Vetter qui a reconnu ces lois graphiques, et qui a montré qu'elles étaient, en Vénétie, héritées d'un modèle étrusque méridional (dont la Tuile de Capoue est le principal document) : *Glotta* XXIV, 1936, pp. 114-133.

la légende monétaire C 2, ce qui peut marquer un lien de certains monnayeurs avec la réforme de Prestino ;

f) Cependant, il ne s'agit là, pour le moment, que de suppositions non démontrées. Et, à d'autres égards, la réforme de Prestino est sûrement indépendante du modèle vénète supposé : la lettre z est inconnue de l'alphabet de Padoue, et le digramme uv- (UVAMO-, UVLTI-) sans parallèle connu ni en vénète ni ailleurs. En tout état de cause, c'est sans doute de l'abécédaire de Lugano que proviennent les lettres z et v de Prestino.

10. L'écriture de Lugano se caractérise, non seulement par l'emploi d'un certain matériel alphabétique (éventuellement accru, plus tard, lors des réformes A et B), mais par une tradition orthographique qui touche à des particularités phonétiques et morphologiques et dont on rappellera ici quelques traits :

a) Usage de deux sifflantes s et ś (§ 8).

b) Jamais deux exemplaires de la même lettre ne se suivent dans le même mot. La conséquence la plus fréquente de cet usage est la non-notation de la gémination consonantique. Mais il a, le cas échéant, d'autres conséquences, indiquées ci-après. — On sait que l'« alphabet pratique » de Lugano n'a de signe spécial ni pour *i*⁵⁸ ni pour *u*⁵⁹ et que chacune des lettres *i* et *u* a donc une double fonction vocalique et consonantique. La non-répétition d'un même signe exclut la notation de transitions consonantiques (« glides »), en cas d'hiatus, entre *i*, *u* voyelles et la voyelle qui suit. Si dans KUITOS (337 ; nom *Quintos*, emprunté au latin),

58. Pas de signe pour *i* dans l'alphabet étrusque.

59. Un signe (v) pour *u* dans l'alphabet étrusque ; mais les adaptateurs de Lugano (qui l'ont probablement conservé dans leur abécédaire) en ont fait l'économie dans leur alphabet pratique.

u est consonne, et KUI- monosyllabique, en revanche on verra (§ 20 d) que dans ATEKUA (302), u est voyelle et -KUA disyllabique ; mais l'orthographe lépontique classique⁶⁰ ne peut marquer la différence, puisqu'elle s'interdit d'écrire *-KUUA, avec *-UU- pour -uū⁶¹. — Pour un mot apparemment issu de *bhrawyā- (§), avec dissociation indo-européenne de *ū (final de racine) en ūw devant yod initial de suffixe, on a (300) une graphie (acc.) PRUIAM (et non *PRUIAM). — Le nom en *-ō (suffixe à nasale) issu de i.e. *deiwo- devait aboutir à *Deivō > Dēvū ; il est orthographié TEU (303), non *TEUU, et l'explication en a été jusqu'ici méconnue (§ 21 c).

c) Le groupe *-nd- s'assimile⁶² en -nn-, qui (les géminées n'étant pas notées) s'écrit -N-. Ainsi, pour le terme de composé signifiant « blanc », *-vindo- > -vinno- dans ALKOUINOS (274 : § 20 a2). Cette assimilation est une des caractéristiques du lépontique⁶³ comme du gaulois cisalpin (voir ci-dessous). Elle est étrangère au ligure : hydronyme (abl.) VINDUPALE (§ 36). Elle est étrangère au gaulois transalpin : patronyme ουνδύακος à Cavailon (Do 13), etc.⁶⁴. — Autre exemple, le préfixe⁶⁵ *ande- > anne- dans ES-ANE-KOTI (stèle gauloise de Briona, 337), *ando- > anno- dans ANO-KOPOKIOS (même texte),

60. Sur la valeur, discutée, du digramme uv à Prestino, voir § 40.

61. Même situation pour l'initiale du patronyme (dat. sg.) KUALUI (267) et pour la finale de l'appellatif (au pl.) ARTUAS (339).

62. Mais on n'a aucun témoignage d'une assimilation parallèle mb > mm ; sur AMAŠILU, voir n. 198. On n'a, non plus, aucun témoignage contraire qui soit décisif, car les deux consonnes dans (337) ANOKOPOKIOS < *ando-combogios appartiennent à des éléments morphologiques différents. — On notera que l'assimilation bn > nn (fréquente en celtique ancien) est étrangère à nos textes, à en juger par ESOPNOS (3371), ESOPNIO (303), de *eks-obno- (§ 20 a).

63. Aussi hésitera-t-on à chercher un *Vindilius dans l'anthroponyme UTILIOS d'Alzate (282) ; voir n. 232.

64. Ho. III 328 sv. ; KGP, p. 295 sv.

65. KGP, p. 126 sv.

*and- > ann- devant voyelle dans AN-AREUIŠEOS (même texte) et dans la légende monétaire A 2 (§ 50) AN-AREKARROS (dont l'apparement aux régions lépontique et sublépontique est ainsi établi par une caractéristique phonétique). Ajouter la forme syncopée⁶⁶ and(e)- > ann(e)- devant initiale consonnantique de second terme dans le nom, proprement lépontique (2672, Solduno) AN-TEŠILU (§ 20a). Le gaulois transalpin a, partout, and... sans assimilation : ανδοουναβο à Collias (Do 32), etc.⁶⁷.

d) La nasale implosive, devant consonne, n'est pas notée, et nous ignorons dans quelle mesure elle était prononcée⁶⁸ : KUI(n)TOS (337 : § 17 b), PIUO(n)TIALUI (269 : § 21 b), ANOKO(m)POKIOS (337 : § 15), etc.⁶⁹. — On signalera à part les cas de l'acc. pl. de première déclinaison ARTUAS (339) et de l'acc. pl. de troisième déclinaison SITEŠ (2981 ; cf. § 41.5), l'un dans un texte proprement gaulois, l'autre dans un texte proprement lépontique. Avant l'époque où -n- implosif a tendu à s'amuir, s'était produite une combinaison *-ns > *-n's, et c'est la sifflante forte -š (valant 's) qui subsiste tant dans -Aš (de *-ā-ns) que dans -Eš (de *-ns > *-ens).

e) En syllabe initiale, dans certaines souches de noms propres, on rencontre le digramme AE⁷⁰, et en cette position on n'a jamais AI ; on admettra qu'il s'agit d'une diphtongue *āi en voie d'altération par rapprochement des

66. KGP, p. 92.

67. Ho. I 138 sv., III 609 sv.

68. Si elle s'amuisait dans la prononciation, ce phénomène est postérieur au précédent (c) : and- > ann- avant ant- > at-, etc.

69. Maintien de la nasale dans AN-TEŠILU (2672) parce que c'était une nasale récente, forte, issue de *nd (ci-dessus, c). Cette exception est un argument en faveur d'une interprétation phonétique, et non pas seulement graphique, de l'absence de notation de n, m implosifs.

70. MAŠTILALUI 321 (n. 209), AESIA 300 bis c (n. 196). Monnaie AESO § 50).

degrés d'aperture (en fait, par ouverture du second élément)⁷¹. En revanche, on trouve -AI en finale absolue, mais dans des terminaisons de dat. sg. de la première déclinaison remontant à *-āi (§ 35 c) : soit qu'on ait eu *-āi > -āi, mais que ai se soit conservé en syllabe finale alors qu'il s'altérait en syllabe initiale (comme c'est le cas pour ei : voir ci-dessous) ; soit que la prononciation lépontique fût encore -āi. En tout cas, une influence orthographique du latin est à exclure, car elle aurait aussi bien (et même, sans doute, plus volontiers) atteint la finale de dat. sg. de première déclinaison que le radical de quelques noms propres indigènes. — La diphtongue *ei, en syllabe initiale, est passée à ē comme dans l'ensemble du celtique ; ainsi dans *deivō > dēvū (écrit TEU en 303 : § 21 c) ; mais la formulation de cette loi phonétique donnée par les traités comparatifs⁷² est trop générale, car elle n'excepte pas la finale ; ceux qui l'ont formulée s'appuyaient, il est vrai, sur le datif VCVETE d'Alise voisinant avec l'accusatif VCVETIN (Do. 33) ; il apparaît à présent qu'ils ont confondu un événement proto-historique et général (*ei > ē en syllabe non finale dans l'ensemble du celtique) et un événement historique postérieur à l'ère chrétienne et d'aire limitée (-ei > -ē en fin de mot en gaulois « récent »). En effet, par ailleurs, les datifs en -e-i du celtibère, en -ei du lépontique, établissent la conservation de -ei final en celtique ; voir § 35 a. — Ni en position initiale ni en position finale, la diphtongue -ōi n'est altérée⁷³. On a -oi

71. Sur les avatars de āi en celtique, voir LP § 14. Divers stades d'une évolution ai > ae > ē se manifestent en gaulois. Sur ai en celtibère, voir *Ctb.*, p. 136 sv. (§ 22).

72. Ainsi LP § 16.

73. Sur les avatars de ōi en celtique, voir LP § 15. Les exemples de nomin. pl. thématiques en -ī (issu de *-oi) qu'on relève dans des inscriptions gauloises « récentes » (postérieures à l'ère chrétienne) sont plus ou moins

au nomin. pl. thématique dans l'inscription gauloise de Briona (337 : TANOTALIKNOI) et peut-être (voir § 50) dans les légendes monétaires RIKOI (A 5) et KASIOI (B 3). On a -oi- dans les souches onomastiques de KOIMILA (301), KOIŠA (266), KOISIS/COISIS (339, texte gaulois de Todi).

f) L'évolution *eu > ou est acquise dans nos documents, par exemple le nom *teulā du « peuple » figure avec vocalisme -ou dans l'inscription gauloise de Briona (TOUTAS) et dans la légende monétaire A 7 (TOUTIPOUOS : § 50) ; pas d'exemple de *eu (TEU est disyllabe : § 10 b). Ceci dit, la diphtongue ou originelle, ou issue de *eu se conserve⁷⁴ : un autre exemple⁷⁵ dans AŠOUNI, 302 (cf. dat. AXIOVNO à Nîmes, *CIL* XII 215). De même, au⁷⁶ se conserve (UALAUNAL, 255).

g) On est, comme souvent, mal informé sur les diphtongues à premier élément long. Sur *-āi (dat. sg. des thèmes en -ā) > lép. -AI, voir plus haut sous e. Dans *-ōi et *-ōu, *ō est passé à ū, comme il le fait en celtique en syllabe finale (quelle que soit la structure de cette syllabe) ; *-ōi (dat. sg. thématique) est représenté en lépontique par -UI (peut-être encore prononcé comme diphtongue à premier élément long : voir § 35 b) ; *-ōu > *-ūu > -ū est impliqué par le prétérit TETU < *dedōu (voir 38 e).

suspects d'être des latinismes. Sur la conservation de oi en celtibère, cf. *Ctb.*, p. 138 (§ 24).

74. Sur les avatars de ōu en celtique, voir LP § 13. En gaulois ou tend vers une voyelle longue notée tantôt par o tantôt par u, et intermédiaire probablement à ces deux timbres.

75. Mais nous croyons que les légendes monétaires TIKOU (B 1) et PIKOU (B 5) sont des abréviations de composés comme *Tincō-v(esos), *Brigō-v(esos) uel sim. (§ 51).

76. En celtique insulaire, au s'est confondu avec ou (LP § 13).

III

LES STÈLES FUNÉRAIRES GAULOISES

11. Deux épitaphes en alphabet de Lugano ont été trouvées fortuitement (sans contexte archéologique) : l'une, vers 1839, à Todi, sur la rive ombrienne du Tibre à une centaine de km. au Nord de Rome ; l'autre, en 1859, à San Bernardino di Briona à une dizaine de km. au Nord-Ouest de Novara, hors de la zone que nous avons définie (§ 3) comme « lépontique », dans la région plus méridionale (« sublépontique ») dont le peuplement, dans les derniers siècles avant l'ère chrétienne, était essentiellement gaulois.

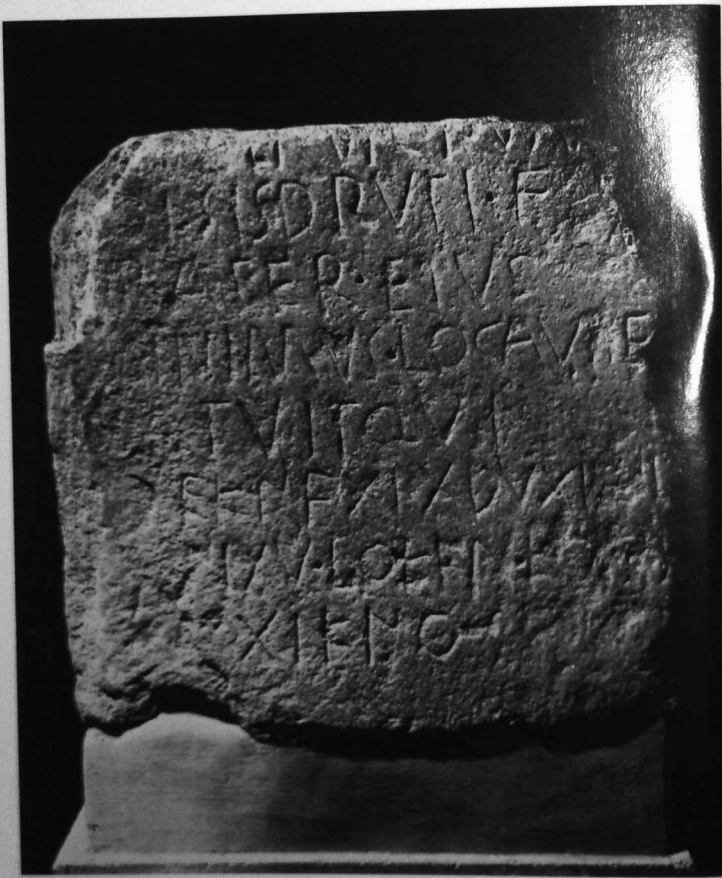
On rappellera qu'à Saignon (Vaucluse) fut trouvé fortuitement vers 1867 un fragment de pierre (haut. max. 17 cm. ; larg. max. 42 cm.), aujourd'hui encastré dans un mur à l'intérieur de l'église (Pl. II), portant une inscription gallo-grecque mutilée (Do. 16 ; *DAG* 45). Le texte (en lettres de 25 à 50 mm.), dont il subsiste, partiellement, trois lignes, est peut-être (?) complet vers la droite des l. 2 et 3 et vers le bas, sûrement mutilé à gauche, et il n'est pas sûr qu'il n'ait pas commencé plus haut que l'actuelle l. 1. On lit⁷⁷ :

]δδo[- - -]oo[-]
]ουεματικαν
]λουεικαρνιτου

77. Ligne 1 : après oo, place pour une lettre qui doit avoir été un υ (ooυ : graphie gallo-grecque de la diphthongue ou) ; avant oo, bas d'une haste verticale (ι ? τ ? γ ?) ; avant celle-ci, traces (peut-être illusoires) évoquant un ε. — Ligne 2 : avant oo, bas d'une haste verticale.



PLANCHE III



Stèle de Todi (face LOKAN).

PLANCHE IV



Stèle de Todi (face ARTUAŠ).

PLANCHE V



Stèle de Brionna (photo publiée en 1885).

PLANCHE VI



Stèle de Brionna (photo prise en 1970).

PLANCHE VII

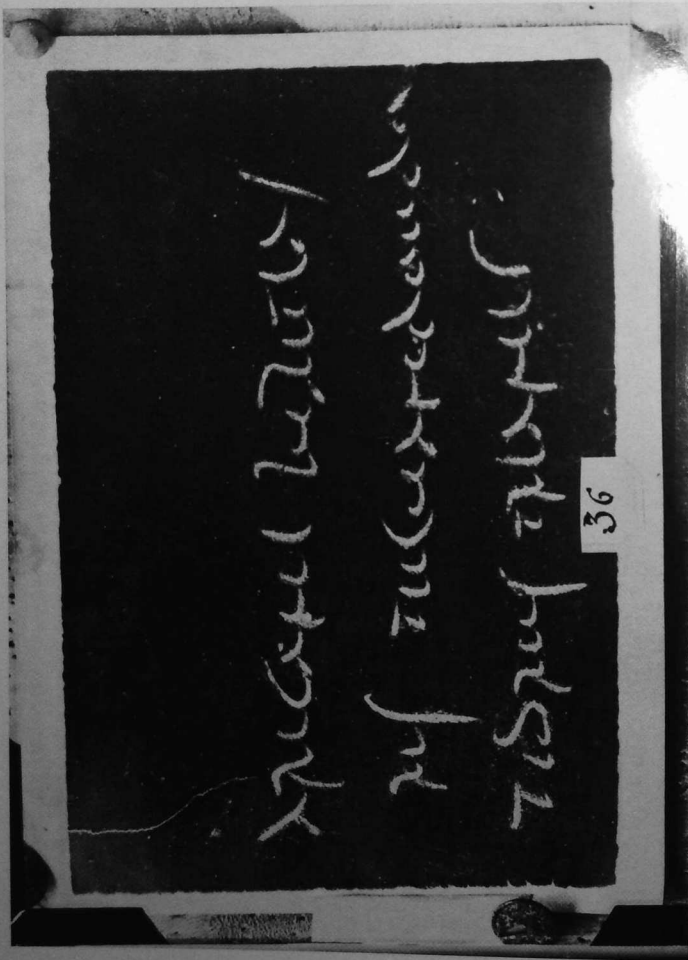


Stèle de Briona (détail des lignes A1 - A6).

PLANCHE VIII



Stèle de Briona (détail des lignes A7 - A10).



Graffite de la Graufesenquie.

Cette inscription (dont la restitution demeure problématique, et le détail de l'interprétation incertain) n'est rappelée ici que parce que la formule ... ματικαν ... καρνιτου (objet, verbe de dédicace 3^e sg.) trouve son pendant dans l'inscription de Todi (face A : ... [KAR]NITU LOKAN ... ; face B : ... KARNITU ARTUAŠ ...) : la présence à Todi du même verbe qu'à Saignon, et l'articulation dentale (non labiale, comme en lépontique : § 32) de la nasale finale garantissent (de façon plus probante que les anthroponymes) le caractère proprement gaulois de la stèle de Todi. — A Briona (avec une caractéristique -s de pluriel, qui sera discutée plus loin : § 16 d) figure la forme verbale KARNITUS, qui, par récurrence (et, ici encore, de façon plus probante que les anthroponymes), authentifie le texte comme gaulois.

Accessoirement, on marquera que la correspondance καρνιτου/KARNITOU lève l'ambiguïté de la graphie lépontique pour les deux occlusives (κ à lire *k*, non *g* ; τ à lire *t*, non *d*).

12. Le monument de Todi (339 ; Do. 17 bis 1), conservé au Musée Grégorien de Rome, est une stèle de travertin opisthographe ; on appellera A la face où figure le mot LOKAN (pl. III), B celle où figure le mot ARTUAŠ (pl. IV). La pierre est mutilée vers le haut et vers le bas ; hauteur conservée : 61 (A) à 62 (B) cm. ; largeur 59 (A) à 63 (B) cm. ; épaisseur : 20 cm. Chaque face porte un texte latin suivi d'un texte gaulois en alphabet de Lugano ; écriture dextroverse ; lettres de 40 à 60 mm., beaucoup plus profondément gravées en B qu'en A. Deux lapicides, dont les styles graphiques sont nettement distincts, ont gravé l'un la face A (latin et gaulois), l'autre la face B (latin et gaulois).

Les inscriptions gauloises, qui occupent le bas du champ sur les deux faces, sont pratiquement intactes :

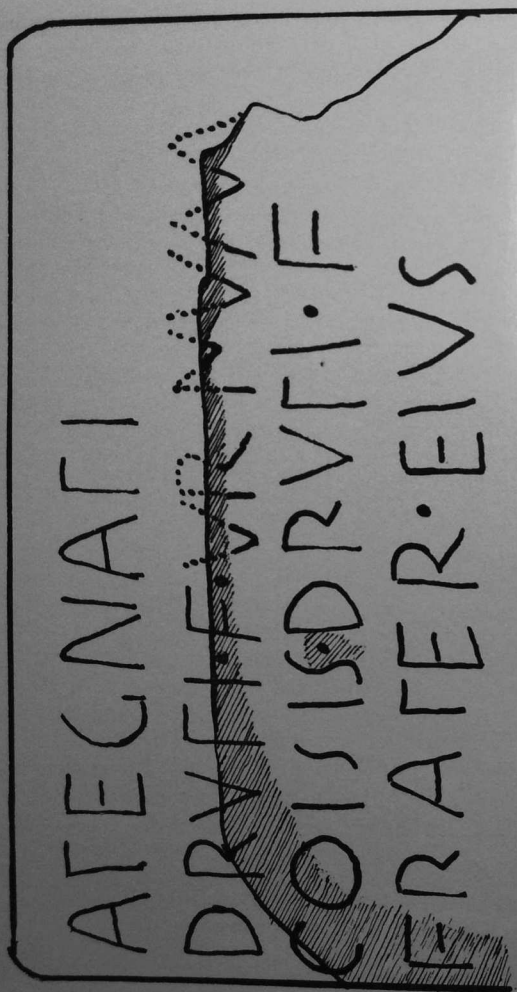


Fig. 4. — Stèle de Todi, haut de la face LOKAN (ess.)

A	B
7 [AT]EKNATI . TRUTIKNI	8 ATEKNATI . TRUT
8 [KAR]NITU . LOKAN . KO[ISI]S	9 IKNI . KARNITU
9 [TR]UTIKNOS	10 ARTUAŠ KOISIS . T
	11 RUTIKNOS

Elles sont identiques de contenu, à la différence près des mots LOKAN (A) et ARTUAŠ (B).

Les inscriptions latines, qui occupent le haut du champ, sont, l'une et l'autre, mutilées à leur début :

A	B
1 [ATEGNATI]	1 [ATEGNATEI]
2 [DRVTF.F.]VM	2 [DRVTEI.F.]
3 [C]OISIS[.] DRVTF.F	3 [COI]ŠIŠ
4 [F]RATER . EIVS	4 DRVTEI . F . FRATER
5 MINIMVS .	5 EIVS
LOCAY[]E[6 MINIMVS . LOCAY
6 [STA]TVITQVI	7 IT . ET . STATVIT

Les portions finales substantives sont identiques de contenu, à deux détails près sans incidence sur la signification⁷⁸. Mais la mutilation du haut de la stèle nous contraint à ignorer si le terme latin répondant à ARTUAŠ, et qui devait figurer à la ligne B 2, différait ou non du terme latin répondant à LOKAN, et dont la finale -VM subsiste à la ligne A 2.

Les figures 4 et 5 montrent que deux lignes sont, nécessairement, à supposer perdues (sous réserve de quelques pieds de lettres de A 2 qui s'aperçoivent encore). En effet,

78. D'une part, le lapicide B écrit *-ei* là où le lapicide A écrit *-i* (gén. sg. thématique). — D'autre part, le lapicide A semble avoir hésité entre *locūit et statuit* et *locūit statuitque* (et il a oublié de terminer le E de *-que*, le laissant réduit à une haste verticale).

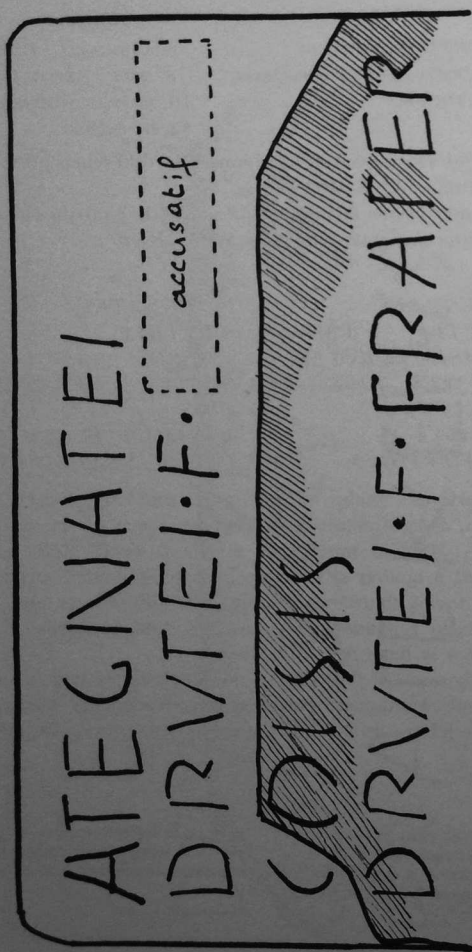


Fig. 5. — Stèle de Todi, haut de la face ARTUAŠ (essai de restitution).

si le patronyme de Coisis est donné, à plus forte raison devait être donné celui du défunt. Il faut donc restituer, dans les deux textes, d'abord⁷⁹ [*Ategnālī Drālī f.*], puis l'accusatif ou les accusatifs appelés par *locūit et slatuit*.

13. Le nom du père, *Drālos*, est gaulois⁸⁰, comme est gauloise (dans le texte en graphie indigène) la dérivation patronymique en *-ikno-*⁸¹. De même est gaulois le nom de celui des fils⁸² qui est défunt, *Ategnālos*⁸³. Le plus jeune des fils, qui rend les devoirs funèbres à son frère, s'appelle *Coisis*; son nom est pratiquement sans répondants dans le répertoire gaulois⁸⁴, mais évoque le *koīša* (266) de Giubiasco; ce rapprochement donne à penser que les Gaulois de Todi, utilisant l'alphabet de Lugano, venaient d'une région proche du domaine lépontique, et appartenaient peut-être au même groupe à qui est due l'épithaphe de Briona.

Il est malaisé de déterminer la date du texte. L'usage dextroverse de l'écriture de Lugano est une présomption de date récente. D'autre part, l'auteur de l'épithaphe était en partie romanisé et a voulu, non seulement assurer pour longtemps et pour beaucoup de lecteurs l'intelligibilité du texte en en procurant une version en latin, mais même donner à celle-ci la première place, avant la version en langue indigène. Ils étaient, en revanche, demeurés fidèles à leur onomastique traditionnelle, et avaient conservé

79. Avec orthographe *-EI* probable pour les deux *-ī* en B (voir n. 78).

80. Ho. I 1554. Probablement **drū-lo-* « fort, exubérant » (lit. *drātos*) : IEW 215. En dépit de Schmitt (*KGPN*, p. 198), *Drutalus* (nom de potier, *CIL* XIII 10010.825) est plutôt un dérivé en *-alo-* (Ho. III 573) de *Drulos* qu'un composé à second terme *-talo-*.

81. Ho. II 21.

82. Le superlatif *minimus* implique trois fils au moins.

83. Composé de *ate-* (*KGPN*, p. 136) et *-gnālo-* (*ibid.*, p. 218).

84. Ho. I 1063 ne cite que la légende *COISA* d'une monnaie d'argent pannonicienne.

vivant non seulement l'usage de leur langue, mais celui de l'écriture de Lugano.

Cette dernière observation doit faire douter que la famille fût depuis longtemps implantée à Todi au moment de la mort d'Ategnatos. Il est peu vraisemblable qu'au milieu d'un monde étranger, pratiquant soit l'alphabet ombrien, soit l'alphabet latin, un petit groupe isolé d'immigrés ait gardé pendant plusieurs générations l'usage de l'alphabet de Lugano qui, à Todi, ne pouvait lui être d'aucune utilité pratique. Il est donc probable que Coisis et ses frères étaient, à l'époque du texte, des arrivants de fraîche date à Todi (quelle que soit la raison qui les ait amenés là) et il se peut que la romanisation commençante qui les affecte soit due, non point à des influences subies en Ombrie, mais à des influences subies dans leur milieu cisalpin d'origine. Si, comme il nous paraît vraisemblable, l'inscription date au plus tôt de la seconde moitié du II^e s., il est, pensons-nous désormais, hors de question que Drutos descende d'éléments gaulois entraînés dans la vallée du Tibre par les remous des campagnes d'Hannibal⁸⁵.

14. Que la pierre soit opisthographe prouve qu'elle était érigée verticalement : stèle, non couvercle de tombe. Il sera plus loin, par analogie, tiré parti de cette observation pour l'interprétation d'épigraphes lépontiques.

Mais la raison d'être de deux textes (A, B), de mains différentes, demeure incertaine. — Ou bien, la stèle ayant d'abord été gravée d'un seul côté (comme il est habituel), Coisis s'est ravisé, a voulu que l'épigraphie fût visible à qui venait dans l'autre direction, et a fait ajouter une réplique de l'inscription sur la seconde face. L'exécutant

aurait fourni une réplique approximative substituant, dans la version indigène, un des noms de la « sépulture » à un autre, parce que, pour lui, KARNITU LOKAN et KARNITU ARTUAŠ étaient équivalents, et interchangeables. — Ou bien le souci d'une rédaction minutieuse a amené à enregistrer deux opérations, successives et complémentaires, des funérailles, que dénotent respectivement LOKAN et ARTUAŠ, et qui pourraient, par exemple, concerner : l'une, la partie enterrée et invisible de la tombe, l'autre sa superstructure visible.

Compte tenu de la symbiose gallo-lépointique, il est légitime d'invoquer, en faveur de la seconde hypothèse, l'épigraphie lépointique de Vergiate (300) qui sera discutée plus loin (§ 37) et où les deux membres de phrase PRUIAM ... KARITE et KALITE PALAM pourraient, en gros, répondre respectivement à KARNITU LOKAN et à KARNITU PALAM :

a) Si le formulaire de Vergiate comprend deux verbes et deux objets différents, celui de Todi, pour deux objets différents, comporte un même verbe. Il faut donc que (quel qu'en ait été le sens étymologique) le verbe KARNITU en soit venu à signifier, très généralement, « procurer (un monument funéraire) », et à se construire avec divers accusatifs désignant divers éléments de la sépulture (à Todi, LOKAN et ARTUAŠ ; à Saignon, ... ματυων). Cette polyvalence de KARNITU en gaulois n'a d'ailleurs pas manqué d'embarrasser, à Todi, celui qui eut à traduire KARNITU en latin. Car *LOCAVIT ET STATVIT* n'appartient pas au formulaire funéraire normal du latin ; c'est une locution *ad hoc*, *LOCAVIT* traduisant KARNITU dans son association avec LOKAN, et *STATVIT* traduisant KARNITU dans son association avec ARTUAŠ. Le fait que le rédacteur n'ait pas utilisé séparément *LOCAVIT* dans le texte A et *STATVIT* dans le texte B, mais se soit cru tenu de les conjindre dans les deux textes s'explique par la présence

85. Dans un article sur l'inscription de Briona (*Hommages à Max Niedermann*, 1956 [= Collection Latomus XXIII], p. 206 sv.), nous avions avancé (p. 210) cette hypothèse, que nous avons abandonnée depuis lors.

du même KARNITU dans les deux textes, et montre bien que (quoique placée en tête) la rédaction latine n'est qu'une traduction de la rédaction gauloise.

b) Traditionnellement, on lit LOKAN comme *logān* et on y voit un nom d'action **logh-ā-* de **legh-* « être gisant ». On pourrait, il est vrai, se demander, au cas où il s'agirait d'incinération, non d'inhumation, si « collectionem » (rassemblement des restes incinérés et du petit mobilier funéraire) ne conviendrait pas aussi bien que « lectum » et **log-ā-* aussi bien que **logh-ā-*. Mais il reste, en faveur de l'interprétation traditionnelle, que la racine **legh-* est bien attestée en celtique insulaire, non la racine **leg-*; et, pour le gaulois même, c'est à **legh-* qu'on rattache le verbe *LEGASIT*⁸⁷; d'ailleurs, même s'il s'agissait ici, en fait, d'une urne cinéraire, l'emploi métonymique d'un nom de la « couche funèbre » demeurerait recevable. De toute façon, il semble que LOKAN s'applique à la partie souterraine de la sépulture.

c) Les vestiges de la seconde partie de la ligne A 2 (voir pl. III et fig. 4) sont compatibles avec une lecture *VRNV̄M*, qui a déjà été proposée dans le passé; lecture incertaine (les lettres les moins douteuses étant les deux dernières), à quoi l'on se tiendra, faute de mieux: doublet latin « provincial » de *urnam*, ou barbarisme pour *urnam* chez un lapicide médiocrement familier avec le latin? En tout cas, traduction de LOKAN, impliquant que la sépulture d'Ategnatos était du type incinérant.

d) Avec la ligne B 2 a été malheureusement perdue la traduction latine donnée à ARTUAŠ. Nous ne pensons pas

86. En dernier lieu, *IEW* 659.

87. Graffite sur vase de Séraucourt (Do: 47; DAG 144): *BUSCILLA SOSIO LEGASIT IN ALIXIE MAGALU*; *IEW* 659 (sous **legh-*): gall. *legasit* « posuit, legte ».

que ce fût le même mot qu'en A 2. Car si *LOCAVIT* a été utilisé comme traduction partielle de KARNITU en tant que KARNITU régit LOKAN, *STATVIT* a été utilisé en tant que KARNITU régit ARTVAŠ; LOKAN (traduit par *VRNV̄M*) est quelque chose qui se « dépose », mais ARTVAŠ doit être quelque chose qui s'« érige ».

e) L'explication traditionnelle, et plausible, de ARTVAŠ consiste à y voir l'acc. fém. pl. d'un adjectif gaulois *ardu-* signifiant « haut » (cf. le nom de montagne *Arduenna*), apparenté à v. irl. *ard*, lat. *arduus*, etc.⁸⁸. On supposera que le substantif féminin sous-entendu est quelque nom de la « pierre ». Pour la justification du pluriel: ou bien (ce qui est possible, mais peu probable), on admettra qu'il s'agit *ici* des deux faces de la stèle, l'une et l'autre inscrites, ce qui en faisait une pierre « double »; ou bien (ce qui séduit davantage) on pensera qu'il s'agit *en général* de pierres amoncelées en monticule au-dessus de l'emplacement où était enfoui le corps ou le récipient contenant les cendres. En tout cas, ARTVAŠ s'appliquait à la partie extérieure, et visible, de la sépulture.

f) Ceci nous ramène au verbe KARNITU. L'explication des morphèmes *-l-* et *-u-* étant réservée pour une discussion ultérieure (§ 38), on le définira comme issu du dénominateur **karn-yō* (thème *karn-ī-*) d'un substantif celt. **karno-*, désignant un « tas de pierres »⁸⁹. Cette explication, qui est

88. De **rdhwo-*: *IEW*, p. 339.

89. Nous reproduisons ci-après une fiche de J. Vendryes, rédigée lors de la préparation de son *Lexique Étymologique*, dont il nous avait donné une copie en décembre 1958 — « *karn* m., gén. sg. *cairn*, donc thème en **-o-*, désigne un tas de pierres, notamment des pierres accumulées au-dessus d'une tombe. Une tradition rapporte qu'avant de marcher au combat les guerriers jetaient chacun une pierre sur un tas et qu'ils allaient la reprendre lorsque, le combat achevé, ils avaient échappé à la mort; c'était un moyen de calculer les pertes en faisant le compte des pierres qui restaient; voir *Rev. Cell.* XV 331, XVI 48, XXII 169, et O'Curry, *Manners and customs of*

traditionnelle, mène à mieux comprendre la signification de KARNITU telle qu'on l'a formulée plus haut (a) ; le verbe pouvait, d'une part, signifier « entasser » et admettre comme objet (plus ou moins résultatif) la désignation de l'amoncellement de pierres : c'est la construction KARNITU ARTUAŠ (avec traduction *STATVIT*)⁹⁰ ; il pouvait, d'autre part, signifier « recouvrir de pierres » et admettre comme objet la désignation des parties enfouies de la sépulture : c'est la construction KARNITU LOKAN (avec traduction *LOCAVIT*).

the ancient Irish, t. I, p. cccxxxv et suiv. Le mot *carn* est extrêmement fréquent en toponymie ; voir l'*Onomasticon* de Hogan, p. 158 et suiv., selon lequel on en aurait environ 300 exemples. L'irlandais connaît aussi un verbe dénommatif *carnaid* « il met en tas », mais il est visiblement récent dans la langue. — Même mot en bretonique, mais d'emploi beaucoup plus restreint, peut-être à cause de la concurrence homonymique d'un autre mot *carn* très répandu, signifiant « sabot (de cheval) ». Le mot *carn* « tas de pierres » est féminin en moyen-gallois. Il est fréquent en toponymie, surtout sous la forme du dérivé *carnedd*. Un passage intéressant de l'*Hanes Gruffydd ab Cynan* (éd. Jones, p. 130, l. 4) porte en explication d'un nom de lieu *Mynydd Carn* (montagne du, ou de la, *carn*) : « car il y avait là un grand tas de pierres sous lequel fut enterré un héros des temps passés » ; donc, même usage qu'en Irlande. Le mot *carn* a existé aussi en corneque (*Rev. Cell.* III 241). On peut croire qu'il a existé aussi en breton, si l'on en juge par le nom de Carnac qui en est issu ; mais il n'existe plus aujourd'hui en breton que le *carn* signifiant « sabot (de cheval) ». La forme primitive du *carn* bretonique est inconnue ; il n'est pas exclu, les changements de genre étant fréquents, que ce soit **karno-* comme en irlandais ; mais on pourrait aussi bien partir d'un féminin **karnā-*. — Quant à l'étymologie, elle a donné lieu à des hypothèses variées. On a rapproché une série de noms propres contenant un radical *kar-* désignant apparemment des pierres ou des rochers : *Καρνάγυζα*, *Caruana mons*, etc. Le rapprochement le plus intéressant est celui de v. isl. *hogr* « tas de pierres, amas » et aussi « sanctuaire païen », v. angl. *hearg* « temple » (voir Falk-Torp s.u. *horg*), de **karūko-*, qui supposent que le tas de pierres a été à l'origine l'objet d'un culte (comme sépulture d'un héros ?) chez les Germains comme chez les Celtes. Mais il y a aussi les mots irl. *carrac*, gall. *carreg* et *craig* « rocher ». Voir Pokorný, *IEW*, p. 532.

90. Il se peut que la construction *ματιζαν... καρνιτου*, à Saignon (§ 11) relève de ce type, si l'obscur *ματιζαν* désignait un tas de pierres funéraires (voir J. Vendryes, *Lex. Étym.*, s.u. *māthae*).

15. Le monument de S. Bernardino di Briona (337 ; Do. 17 bis 2), conservé encastré dans un mur de la Canonica de Novara (pl. V à VIII)⁹¹, est une stèle calcaire de forme irrégulière, approximativement haute de 95 cm., large de 140 cm., épaisse de 25 cm. Elle est décorée, vers la gauche, d'une série de quatre roues à huit rayons, de 22 cm. de diamètre, placées l'une au-dessus de l'autre, et tangentes entre elles. A droite de ce décor, dix lignes de texte, tracées horizontalement de gauche à droite (A 1-A 10) ; à gauche, une ligne (B) tracée de bas en haut et qui peut être, *a priori*, soit l'antécédent de A 1, soit la suite de A 10, soit une mention isolée. Alphabet de Lugano ; lettres de 4 à 8 cm. de hauteur ; difficultés de lecture en A 1 et en B à cause de l'usure de la pierre.

Il suffira ici de résumer notre étude de 1956⁹². Texte :

A 1 [- -]Κ[- -]ΕSASO[- -]ΚΕΝΙ
 A 2 TANOTALIKNOI
 A 3 KUITOS
 A 4 LEKATOS
 A 5 ANOKOPOKIOS
 A 6 SETUPOKIOS
 A 7 ESANEKOTI
 A 8 ANAREUIŠEOS
 A 9 TANOTALOS
 A 10 KARNITUS
 B TAKOS . TOUTAS[- -]

91. La pl. V est une photographie, prise dans les années qui ont suivi la découverte de la pierre, et publiée en 1878 au t. II du *Dictionnaire des Antiquités de la Gaule* (pl. 10). La pierre, depuis son exposition, a souffert des injures du temps. Nous l'avons examinée en 1952, et nous en avons fait prendre des photographies nouvelles en 1970 (pl. VI à VIII). En comparant les planches V et VI, on pourra voir à quel point, en un siècle, la lisibilité du monument s'est dégradée.

92. Article cité n. 85.

Monument érigé par un groupe de personnages (énumérés aux lignes A 2-A 9) et avec intervention de la ciuitas (TOUTA..., l. B) : funérailles officielles donc, non privées comme à Todi. Le verbe KARNITUS, précédé d'une pluralité de sujets, apparaît comme la 3^e pl. répondant à la 3^e pl. KARNITU qui, à Todi, suit un sujet unique (KOISIS); voir § 16 d.

Les mutilations des lignes A 1 et B empêchent de reconnaître le détail de la construction. Peut-être la ligne A 1 contenait-elle, en tête d'inscription et au génitif (comme à Todi), le nom et le patronyme (en *-genios*⁹³ ?) du défunt. Peut-être le mot TAKOS de B était-il l'objet (en ce cas, neutre en *-es*)⁹⁴ de KARNITUS, et appartenait-il au vocabulaire de la sépulture⁹⁵. Peut-être TOUTAS[...], en B, faisait-il partie (malgré la brièveté de la lacune qui suit) d'une locution signifiant « *ciuitātis iussū* ». Tout cela est incertain.

Le texte, outre la 3^e pl. de prétérit KARNITUS et des exemples de gén. sg. thématique en *-ī* (A 1, A 7) et de nomin. pl. thématique⁹⁶ en *-oi* (A 2), ne nous livre clairement que des noms propres, ceux des fils de *Da(n)notalos*⁹⁷ (A 2), qui sont trois : le « légat » *Qui(n)los*⁹⁸ (A 3-A 4), *A(n)noco(m)bogios*⁹⁹ (A 5), *Setubogios*¹⁰⁰ (A 6), et ceux

93. *KGPN*, p. 217.

94. De ce type de formation et de flexion (conservé par la déclinaison du vieil-irlandais : LP § 301, Th. § 337 sv.) on n'a pas, jusqu'ici, d'exemples clairs en gaulois, bien qu'il y ait très probablement existé.

95. *Exempli gratia*, thème **dhō-k-es-*, avec la même forme suffixée de la racine **dhē-* que dans *θῆ-κ-η*, etc. ?

96. Nous n'en avons, jusqu'ici, pas d'exemples hors de Cisalpine (cf. § 10 e).

97. *KGPN*, pp. 187 sv. et 374. — Ici, patronyme en *-ikno-* (cf. TRUTIKNOS à Todi), au nomin. pl.

98. Emprunt latin; voir plus bas.

99. De **ando-com-bogio-* : *KGPN*, pp. 126 sv., 175 sv., 152 sv.

100. *KGPN*, pp. 268, 152 sv.

des fils d'*E(s)sa(n)neko(t)los*¹⁰¹ (A 7) qui sont deux, *A(n)narevišeos*¹⁰² (A 8) et (un autre) *Dannotalos* (A 9).

On notera d'une part (ce dont les exemples font, par hasard, défaut à Todi) que, dans ce texte gaulois, les anthroponymes gaulois ont subi des *allérations phonétiques de type lépontique* : assimilation *-ks-* > *-ss-*¹⁰³ (cf. § 8 a) en A 7, assimilation *-nd-* > *-nn-* (cf. § 10 e) en A 5, A 7, A 8, débilité de la nasale devant consonne (cf. § 10 d) en A 5 (ce dernier phénomène se manifestant aussi dans le nom latin de A 3). Ceci n'est explicable que par une symbiose gallo-lépontique assez longue, dans le Nord-Ouest de la Cisalpine, avant l'époque de notre texte.

On notera, d'autre part, que cette inscription (pour laquelle le sens dextroverse de l'écriture de Lugano constitue une présomption de date relativement récente) manifeste, dans son contenu, un indice de romanisation : un des trois fils de *Dannotalos* a abandonné le nom gaulois qu'il avait probablement reçu à sa naissance pour y substituer un nom latin (*Quintus*), et s'est vu conférer une fonction et un titre (*légātus*) romains¹⁰⁴. Il est probable que la stèle de Briona est sensiblement contemporaine de la stèle bilingue de Todi (deuxième moitié du II^e s. ?).

16. Les deux stèles funéraires gauloises nous fournissent donc : à Todi, un prétérit 3^e sg. KARNITU (traduit par « *locavit et statuit* » et évoquant le *καρπιτω* de Saignon),

101. De **eks-ande-kolto-* : *KGPN*, pp. 212 sv., 126 sv., 184.

102. De *and-are-višo-* : *KGPN*, pp. 126, 132 sv. Suffixation (d'origine patronymique) *-eos*, mais ici nom individuel.

103. Les seuls autres exemples de *Es-* pour *Er-* figurent devant second terme à initiale *k-* (type : *Εσσεγγα* à Gorgos, Do. 10, *DAG* 46; etc.) et sont dus à des accidents dissimilaires; *eks-* > *ess-* en toute autre position (ici, devant voyelle) est probablement cisalpin.

104. Sur d'autres exemples de romanisation individuelle, plus ou moins poussée, voir *Ét. Celt.* XI, 1969, p. 29, et, de manière plus développée, article sous presse dans *Études Classiques* (Aix-en-Provence).

à Briona, un prétérit 3^e pl. KARNITUS (sur -s, voir ci-dessus p. 397 d). On reviendra plus loin (§ 38) sur les éléments morphologiques -r- et -u. Mais il est utile de mentionner dès maintenant les formes gauloises qui (à tort ou à raison) ont été rapprochées de *karnitu(s)* :

a) Rapprochement, d'une part, avec une forme verbale supposée **urilu* « fecit »¹⁰⁵. — Elle a, d'abord, été conjecturée à partir d'une analyse en : verbe + sujet (ordre de mots, de toute façon, insolite) de l'inscription de potier (Bavai, Do. 56, DAG 183) VRITVES|CINGOS, dont il existe, sur d'autres exemplaires (Boulogne-sur-Mer, Andernach), une variante abrégée VRITVES (CIL XIII 10010. 2097). Nous préférons y voir (entier ou abrégé) un seul mot (anthroponyme) : composé ternaire **vri^tsu-eks-kingo*¹⁰⁶. — Elle a, de plus, été conjecturée ensuite par Whatmough dans deux autres exemples, dont l'un est imaginaire et l'autre inopérant¹⁰⁷.

105. Si cette forme existait, ce dont nous doutons, elle serait à identifier comme appartenant à un déverbatif **ar-yō***ar-i-* formé sur le degré zéro d'un thème I**ar-er*/II**ar-er-* ; le thème I, préfixé par *i-* < **pi-* (IEW, p. 323 sv.), serait celui qu'on trouve dans la forme verbale radicale *ieuru* > *iouru* > εἰρω (avec ε- notant *i-*), les variétés en étant imputables à l'altération *eu* > *ou* > *ō* de la diphtongue. — Mais une telle analyse demeure toute théorique, faute de répondants étymologiques.

106. Sur les constituants, KGPV, pp. 301, 212 sv., 171 sv. Sur l'interprétation comme anthroponyme (avec des exemples de *vri^tsu-* ignorés de KGPV), voir *Él. Celt.* XII, 1969, p. 82. Bibliographie chez D. Ellis Evans, GPN, pp. 94 sq., 388 sv.

107. DAG, p. 324, NOTE XIX b. — Sur les quatre faces du cachet d'oculiste de Beaumont (Puy-de-Dôme) publié par E. Espérandieu, *Rev. Arch.* 26, 1927, p. 165, n° 249, se lit, à la première ligne le nom propre (au génitif) A(ul) VRIT(tii) HERMODO(ri) ; c'est cela que Wh. rapproche de son **urita = fecit* », par les mots : *see also... a cachet d'oculiste with *uril*? ... » (!) — L'autre exemple est un nom ***vrituarus* qui, selon Wh., serait à dissocier en *urita* (« fecit ») et *Arus* (anthroponyme). Mais ce ***vrituarus* semble bien n'exister nulle part, et avoir été forgé par Wh. à partir du nom de potier *Rituarus*, qui est connu (CIL XIII 10006.73, RITVARVS FE(cit) ; 10010.1642 : RITVARVS) et qui dérive de la souche *Ritu-* (sur quoi, KGPV, p. 259).

b) Rapprochement, d'autre part, avec une forme verbale possible, lue jusqu'ici ***luritus*, dans l'inscription d'un vase de la Graufesenque (Hermet n° 36, DAG 130) : *reterie* portant, en cursive latine, d'un côté la marque du atelier GERMANI OF(ficina), de l'autre une inscription qui est-elle votive que Hermet donne comme gravée avant cuisson [??] et qu'il lit : ARICANI LVRITVS | RIS TECVANBOEBO | TIDRVS TRIANIS, texte reproduit dans les éditions et commentaires ultérieurs¹⁰⁸. L'original est-il, perdu¹⁰⁹ ; mais (voir pl. IX) nous disposons d'un ancien (et bon) cliché de Hermet (qui, d'ailleurs, donne l'impression d'un graffite tracé après cuisson) ; M. Robert Marichal, qui a bien voulu l'étudier, voit B (non R) dans le second mot, deux fois D (non B) dans le quatrième, et aboutit à la lecture suivante :

ARICANI LVBITVS (ou : LVBITVS)
RIS TECVANDOEDO
TIBRVS TRIANIS

Thurneysen avait supposé¹¹⁰ que *aricani* est un nom au

108. F. Hermet, *La Graufesenque*, Paris 1934. Première publication en 1923 (*Les graffites de la Graufesenque*, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez). Parmi les commentateurs, voir notamment : C. Jullian, *Rev. Ét. Anc.* XXIV, 1922, p. 250 (pour qui il s'agirait de latin corrompu) ; J. Loth, *Rev. Celt.* XLI, 1929, p. 44 (qui se demande s'il ne faut pas lire *iuritus*, et rapprocher *ieuru*) ; R. Thurneysen, *Z. Celt. Ph.* XV, 1925, pp. 379-383 (qui tente une explication de l'ensemble, comme dédicace en gaulois) ; J. Vendryes, *C.R.A.I.* 1956, p. 185 qui cite ce graffite comme un des rares, et presque tous obscurs, monuments subsistants du gaulois vivant au début de l'Empire).

109. Il ne figure pas dans la collection conservée au Musée Fenaille à Rodez, m'écrit le conservateur, M. Balsan. On peut même se demander si le chanoine Hermet n'avait pas égaré ce fragment depuis longtemps, puisqu'il a réutilisé, pour son ouvrage de 1934, une vieille photographie, tenue sur un morceau de planche par quatre punaises, et qu'il a rephotographié (notre pl. IX).

110. Hypothèse non assortie, chez lui, de tentatives d'interprétation des deux termes (*aricani*, ***luritus*) qu'il ne « traduit » que pro forma, pour

nominatif pluriel, sujet d'un verbe (prétérit 3^e pl. ***lurilus*; nous serions tenté de reprendre ce principe de construction, mais sans être en mesure d'en proposer le seul essai de preuve valable en pareil cas : un schéma morphologique et syntaxique de l'ensemble de la phrase. — On admet que *-oi* se réduit à *-ī* en celtique : pour le nominatif pluriel, *-oi* est encore attesté à Briona, avant l'ère chrétienne ; on fait état de plusieurs exemples de *-I* en gaulois, après l'ère chrétienne (mais aucun, à dire vrai, n'est décisif) ; la déclinaison de l'irlandais (*fīr* < **wirī*) suppose un *-ī* disparu. *ARICANI* pourrait être un nomin. pl. d'ethnique : peut-être composé à premier terme *ari*¹¹³, cf. (peut-être composé à premier terme *con-*) l'ethnique *Concani*¹¹² ; ce serait le nom du groupe gaulois établi dans la région de Millau, vers le confluent du Tarn et de la Dourbie. — L'idée que la forme en *-VS* serait un pluriel de prétérit semble avoir reçu, depuis l'article de Thurneysen, une confirmation (voir ci-dessous, *c*). Si, des deux lectures également plausibles au jugement de

construire la phrase allemande « Die Lehmarbeiter (??) haben... geliefert (??)... ».

111. *En fin de préverbe*, en gaulois, un *-ī* tend à s'ouvrir en *-ē*, sans qu'il y ait là une règle : *ambi-* est constant ; *ate-* est, au contraire, fréquent (et *ali-* exceptionnel) ; pour **peri-*, si *are-* figure dans une demi-douzaine de composés, l'existence occasionnelle de *ari-* est, *a priori* plausible.

112. Le préverbe *are-* (*KGPN*, p. 132 sv.) figure dans des ethniques comme *Aremoricī* (désignation indigène générique des ciuitates de la presqu'île Bretonne : César, *B.G.* 5.53.6), dont la signification est transparente (« riverains de mer »), et comme (*Volcae*) *Arecomici* (désignation d'un groupe gaulois du Languedoc, dont la signification est obscure. — Le préverbe *con-* (*KGPN*, p. 175 sv.) figure également dans des ethniques comme *Contestani* en Espagne, *Conсорани* en Aquitaine, *Co(n)suanetes* en Souabe, tous composés dont les seconds termes ne sont pas clairs. — C'est pourquoi, même si, pour *-cano-*, « fehlt ein durchschlagendes Beispiel » (*KGPN*, p. 161), il y a au moins une possibilité formelle (sans démonstration envisageable) pour que les *Ari-cani* de Millau et les *Con-cani* de Tarraconnaise portent des noms composés de ce type.

R. Marichal, on choisit la lecture *LVBITVS*, on aurait là le prétérit 3^e pl. d'un **lubh-yō*, déverbatif¹¹³, comme *KARNITVS* est le prétérit 3^e pl. d'un **karn-yō*, dénominatif.

c) L'inscription de la Graufesenque, si elle est bien une phrase à sujet (pluriel) *ARICANI* et à verbe *LVBITVS*, se trouverait curieusement parallèle à la dédicace de Saint-Germain-Sources-Seine¹¹⁴ si l'on y voyait une phrase à sujet (pluriel) *ARESEQVANI* et à verbe *IOVRVS*. — On rappellera ici que cette stèle (pl. XIII), où est sculpté un personnage masculin, porte sur son fronton, outre une signature en lettres grecques : *δαγολιτος αουουτ* (*sic*, pour *αουουτ*), une dédicace en lettres latines (sans séparation des mots) :

ARESEQVANIAREOSIOVRVSLVCEONERTECOMA ;
Luceo(n) Nerotecoma(ri) doit y être, à l'accusatif, la désignation, par nom individuel¹¹⁵ + génitif patronymique¹¹⁶, du personnage honoré (et représenté), objet de *iourus*, la seule difficulté concernant les mots qui précèdent

113. Sur la racine **leubh-*, voir *IEW*, p. 683 sv. Il en existe divers présents en *-yō* (notamment, sur degré zéro radical, skr. *lūbhyaī*).

114. *Rev. Ét. Anc.* LVIII, 1956, p. 75 sv. Les interprétations de *ARESEQVANI* et de *AREOS* auxquelles nous donnions alors la préférence nous semblent moins plausibles aujourd'hui. — Voir la critique de D. Ellis Evans, *GPN*, p. 308 sv. ; mais si on considère *AREOS* comme un anthroponyme au singulier qui serait l'unique sujet de *IOVRVS*, il faut que le verbe aussi soit au singulier, et *-s* demeure inexplicable.

115. *Luceo* pour *Luceon* devant *Nerte-* (par non-répétition de *N* dans la séquence en graphie continue) ; *-eo-* < **-io-*, comme dans *Areos*. Ou bien, nom *Lūcius* emprunté au latin (dans un milieu gaulois en voie de romanisation) ; ou bien (avec *ou* > *ū* en gaulois même) nom de tradition indigène (cf. *GPN*, p. 362).

116. Mot abrégé faute de place (le graveur en étant arrivé à l'angle inférieur droit du fronton triangulaire). Nous y voyons un composé ternaire *Nerte-co-māros* ; **Co-māros* est impliqué par le gentile *Comarius* à Milan (*CIL* V 5997 ; cf. *KGPN*, p. 175) ; la variante (hapax) *Nerte-* de *Nerto-* (sur quoi, *KGPN*, p. 249) est un accident du même type que *Age-* pour *Ago-*, *Alle-* pour *Allo-*, etc. (*KGPN*, p. 91). Voir aussi *GPN*, p. 462.

le verbe. — En 1956, nous proposons de voir, en *ARE SEQVANI* une locution prépositionnelle « apud Sequanum », avec datif-locatif en *-i*¹¹⁷, et en *AREOS* un appellatif « propinquus », au nominatif pluriel en *-ōs*¹¹⁸; nous doutons fort, aujourd'hui, de la correction morphologique de l'un et de l'autre hypothèse. Nous pensons que le verbe *AREOS* a deux sujets, en asyndète, le monument ayant été dédié conjointement par la communauté locale et par un personnage (parent du personnage honoré ?); *Aresequani* serait un ethnique à signification géographique (« riverains-de-Seine ») du même type que *Aremorici* (« riverains-de-mer ») au nominatif pluriel (voir ci-dessus *b*, et note 112); au nominatif singulier, *Areos* < **Arios* (cf. *Luceo(n)* < **Lūcion*) serait un anthroponyme¹¹⁹. Sens du texte : « Les Riverains-de-Seine (et) Areos ont dédié Luceos (fils) de Nertecomaros ».

d) On a, en *karnitus* (Briona), un pluriel sûr de *karnitu* (Todi, Saignon); de plus, ont chance d'être également des 3^e pl. de prétérit *lubitus* (la Graufesenque) et *iourus* (Saint-Germain-Sources-Seine); en regard de *iourus* existent les formes de 3^e sg. *εωρου*, *ieura*¹²⁰. On se trouve donc en présence d'un type de flexion verbale de prétérit opposant *-u* (3^e sg.)/*-us* (3^e pl.). — On pense, alors, à la flexion de l'osco-ombrien qui, à la différence

117. Sur la question, obscure, de ces finales de première déclinaison, voir Th., p. 188 sv., § 296. Les seuls exemples de *-i* de première déclinaison en gaulois (*βηλγησαι* à Vaison, Do. 7; peut-être [?] *BRIGINDONI* à Auxey, Do. 38) se rencontrent dans des emplois *datifs*, non *locatifs*.

118. De toute façon, on attendrait que la finale i.e. **-ōs* fût devenue *-ūs* en celtique. Elle ne survit, d'ailleurs (*fiur* < **wirūs*) qu'au *VOCATIF PL.* de l'irlandais.

119. Cf. *GPN*, p. 141 sv.

120. *εωρου* à Vaison (Do. 7); *IEVRV* à Alise (Do. 33), à Couchey (Do. 37), à Auxey (Do. 38), à Autun (Do. 39), à Nevers (Do. 40), à Sazeirat (Do. 41), à Lezoux (Do. 42), à Genouilly (Do. 45), à Cenon (Do. 51).

du présent, du futur et du futur antérieur de l'indicatif (3^e sg. *-t* < **-ti*, 3^e pl. *-nt* < **-nti*), caractérise les temps passés de l'indicatif (et le subjonctif) par des désinences 3^e sg. **-d* < **-t*, 3^e pl. *-ns* (alors que la désinence héritée était **-nt*). Il est généralement admis¹²¹ que la désinence secondaire de 3^e pl. avait subi l'évolution phonétique *-nt* > **-nd* > **-n*, puis a été remodelée en *-ns* par addition d'un *-s* peut-être emprunté aux désinences de 1^{er} et 2^e pl. (que nous ignorons, mais qui pouvaient avoir comporté la même sifflante que lat. *-mus*, *-tis*). — Ce type d'explication est difficilement transférable au cas qui nous occupe, car **-nts* ou **-ns* eussent dû aboutir à une sifflante forte; or le texte de Briona (qui connaît § dans *ANAREUIŠEOS*, comme le texte de Todi connaît § dans *ARTUAŠ*, de **-āns*) écrit *KARNITUS* et non ***KARNITUŠ*. Il nous semble plus probable que *-us* a été directement bâti sur *-u* par addition d'un *-s* « pluralisant », le seul trait commun entre les faits osco-ombriens et les faits gaulois étant cet appel à *-s* senti comme caractéristique de pluriel, et peut-être emprunté aux désinences de 1^{er} et 2^e pl. (que nous ignorons en gaulois, comme nous les ignorons en osco-ombrien).

121. Voir Buck, *Gramm.*, §§ 128.1 et 204.2.

IV

L'ANTHROPONYMIE DES INSCRIPTIONS
INDIGÈNES DANS LES ZONES LÉPONTIQUE
ET GAULOISE

17. On a réuni ci-dessous (§ 18) les données anthroponymiques utilisables¹²² fournies par les inscriptions non monétaires en alphabet de Lugano pour la zone « lépontique » telle qu'elle est définie plus haut (§ 3) et pour la zone « gauloise » qui la prolonge, vers le Sud, jusqu'au Pô¹²³ :

a) Dans cette double zone, il y a eu en effet, une telle interpénétration entre les Lépointiens et les envahisseurs Gaulois qui se sont mêlés à eux (mais avec une très forte prépondérance gauloise au Sud), qu'un examen *d'ensemble* des données est à la fois légitime, et le seul possible.

b) Une couche plus récente, celle des noms latins, demeure étrangère aux textes en graphie indigène, à l'exception du *KUITOS* = *Qui(n)los* de Briona (337 ; voir § 15). Il est douteux que le **Decios* impliqué par le patronyme *TEKIALUI* (271 ; suffixe *-alo-*) soit d'origine latine ; cf. n. 224.

122. Sont laissés de côté, soit parce qu'ils ne fournissent que des *marques* (de une à trois lettres), soit parce qu'ils présentent des noms *mulés* ou de *lecture incertaine*, les textes suivants : 260 bis, 261, 264, 265, 266 bis, NOTES XIV et XV, 268, 270, 272 a, 272 b, 272 c, 272 d, 273, 277, 278, 278 bis, 279, 281, 285 à 299, NOTE XVI, 300 bis a, 300 bis b, 304 b, c, d, e, 310 à 313 bis, NOTE XVII, ainsi que la *marque* (voir n. 16) de 2731.

123. En y incluant le texte de Todi (cf. § 13).

c) Mais les Lépointiens eux-mêmes (à date pré-gauloise) peuvent avoir accueilli des noms provenant d'un substrat (p. ex. ligure) ou d'un adstrat (p. ex. rétique) étrangers, dont l'existence doit être reconnue comme probable *a priori*, même si les témoignages en sont malaisés à isoler et à définir. En particulier, on conçoit difficilement que l'emprunt d'un suffixe patronymique (*-alo-*) du lépontique au rétique (§ 19 b) ait pu se produire autrement que porté par (et solidaire de) l'entrée en lépontique d'un certain stock d'anthroponymes rétiques.

18. Dans la liste qui suit, les références en chiffres gras signalent les textes de la zone méridionale (« gauloise ») ; *DP* signifie : dérivé patronymique ; cas et nombre sont indiqués (sauf pour le nominatif singulier) ; le genre n'est pas marqué, mais on tiendra pour féminines les finales en -A (nomin.) et -AI (dat.)

300 bis c	AESIA
284	ALIOS
274	ALKOUINOS
307	AMAŠILU (second nom : § 19 d)
256	AMUI (dat.)
337	ANAREUIŠEOS
337	ANOKOPOKIOS
2672	ANTEŠILU
274	AŠKONETI (gén.)
321	AŠMINA
302	AŠOUNI (gén.)
339	ATEKNATI (gén.)
302	ATEKUA
289	ATEPU
2673	ATERATOS
263	ATILONEI (dat.)
308	ATIOS
3372	ERIPOXIOS

337	ESANEKOTI
303	ESOPNIO(s) (DP)
3371	ESOPNOS
2731	KASIKOS
3371	KEPI (gén.)
301	KOIMILA ¹²⁴
266	KOIŠA
339	KOISIS
275	KOMONEOS (DP)
276	KOMONEOS
321	KRASANIKNA (DP)
267	KUALUI (DP, dat.)
337	KUITOS (§ 17 b)
304	LATUMARUI (dat.)
321	MAEŠILALUI (DP, dat.)
321	METELIKNA (DP)
321	METELUI (dat.)
275	MINUKU
303	NAMU
307	OLETU
300	PELKUI (dat.)
334	PEŠU
271	PIUONEI (dat.)
269	PIUOTIALUI (DP, dat.)
2891	PLIALEΘU (second nom : § 19 d)
255	RANENI (gén.)
258	REMU
280	RITUKALOS
257	RUNELOS

124. Le dispositif du texte (KOIMILA | TUNAL), compte tenu des habitudes des lapicides lépontiens (qui, nulle part ailleurs, ne partagent un mot entre deux lignes), invite à y voir : nom individuel KOIMILA et patronyme TUNAL, et non : KOIMI+LATUNAL (comme certains ont été enclins à le faire, par comparaison avec 255 (RANENI | UALAUNAL).

304	SAPSUTAI (dat.)
305	SASAMOS
2671	SETUPOKIOS
2671	SETUP(o)K(ios)
2671	SETUPOKIOS
2671	SIULLIOS (DP)
2671	SLANIAI (dat.)
2671	SUNALEI (dat.)
2671	TANOTALIKNOI (DP, nomin. pl.)
2671	TANOTALOS
2671	TEKIALUI (DP, dat. ; voir § 17 b)
2671	TEROMUI (dat.)
2671	TEU
2671	TISIUI (dat.)
2671	TRUTIKNI (DP, gén.)
2671	TRUTIKNOS (DP)
301	TUNAL ¹²⁵ (DP)
255	UALAUNAL (DP)
276	UARSILEOS (DP)
306	UASEKIA
321	UENIA ¹²⁶
260	UENU
269	UERKALAI (DP, dat.)
282	UTILIOS
2981	UVAMOKOZIS

19. Comme en vénète ou en gaulois, le système onomastique se réduit à des *noms individuels*, à l'exclusion de toute tradition héréditaire de noms de familles. Cependant, une formule plus complète, d'emploi facultatif, comporte, après le nom individuel, une référence au nom individuel du père :

125. Voir note précédente.

126. Mais on a aussi soupçonné UENIA d'être un appellatif ; voir § 30.

a) Cette référence peut se faire par l'emploi du génitif¹²⁷ : ALKOUINOS AŠKONETI (274), ESOPNOS KEPI (3371). Mais plus souvent, il y a recours à un adjectif patronymique dérivé. Suffixe *-io-/-eo-*¹²⁸ dans [...]TIU SIULIOS (281), NAMU ESOPNIO(s) (303), MINUKU KOMONEOS (275), KOMONEOS¹²⁹ UARSILEOS (276). Suffixe *-ikno-*¹³⁰ dans TANOTALIKNOI (pluriel ; apposé, et préposé, à plusieurs noms individuels, ceux des fils de Dannotalos : 337) et dans KOISIS TRUTIKNOS et (gén.) ATEKNATI TRUTIKNI (339). Suffixe *-alo-* dans (dat.) TEROMUI KUALUI (267), METELUI MAEŠILALUI (321), TISUI PIUOTALUI (269), PIUONEI TEKIALUI (271).

b) On a, depuis longtemps, reconnu que le suffixe *-alo-*¹³¹ résulte de la thématisation de la finale *-al* de génitif (étrusque et) rétique. Peut-être a-t-on deux exemples, l'un masculin (si on a bien affaire à un génitif en *-ī*) : RANENI UALANAL (255), l'autre sans doute féminin (voir ci-dessous, c) : KOIMILA TUNAL (301), du suffixe *-al* non muté ; il paraît arbitraire de supposer ici des graphies abrégées pour *-AL(I)*, *-AL(A)*.

c) Autant qu'on puisse voir, le père d'une femme est désigné des mêmes façons que le père d'un homme ; au génitif : ATEKUA AŠOUNI (302) ; par un dérivé en *-ikno-* :

127. Cf. type gaulois *MARTIALIS DANNOTALI* (Alise, Do. 33), *DOIROS SEGOMARI* (Couchey, Do. 37).

128. Cf. types gaulois *Ουριττακος Ηλουσκουος* (Saint-Rémy, Do. 4), *Κογγενολιτανος Καρθιδιτανος* (Alleins, Do. 6) et *Σεγομαχος Ουλλουνοος* (Vaison, Do. 7), *Εσκιγγουριξ Κουδύλλιος* (Nîmes, Do. 21).

129. Voir ci-dessous, e.

130. Cf. type gaulois *Κασσιταλος Ουερσικουος* (Nîmes, Do. 20), *ICCAVOS OPPIANICNOS* (Auxey, Do. 38).

131. Étranger à cette suffixation est le datif de nom individuel *SUNALEI*, si toutefois cette leçon est correcte. La pierre est perdue, et l'inscription (270) connue seulement par deux copies de valeur incertaine (si bien qu'on peut se demander si *-ei*, n'a pas été lu pour *-ai* ; dans ce cas, il s'agirait d'une épitaphe de femme, avec ancien patronyme en *-alā* devenu nom individuel).

UENIA METELIKNA et AŠMINA KRASANIKNA (321 ; voir § 30) ; par un dérivé en *-alo-* : SLANIAI UERKALAI (269). Nulle part n'apparaît de procédure distincte de désignation à laquelle on serait amené à (ou seulement tenté de) reconnaître une fonction gamonymique¹³² ;

d) Demeure inexplicquée la juxtaposition de deux noms : OLETU AMAŠILU sur un vase funéraire d'Ornavasso (307), UVAMOKOZIS PLIALEΘU sur la pierre de Prestino (2981) ; non que l'asyndète soit exclue pour la désignation conjointe de deux personnes (§ 30) ; mais il paraît bien s'agir d'un seul dédicant en 2981, comme d'un seul défunt en 307¹³³. Ni *-ilo-* ni *-elo-* n'ont de fonction patronymique ; mais, dans l'un et l'autre cas, le second nom est en **-ō(n)* ; faut-il penser qu'en lépontique¹³⁴, ce suffixe évoluait vers une valeur patronymique ? ;

e) Comme il est banal dans tous les domaines où le système onomastique consiste en noms individuels suivis ou non de dérivés patronymiques, il arrive que ces derniers, dépouillés de leur fonction première, se dégradent en noms individuels. C'est le cas du *KOMONEOS* de 276 (à la différence de celui de 275, demeuré patronyme), et peut-être de certains masculins en *-ios* et féminins en *-ia* ;

f) Il y a, dans la soixantaine de noms relevés au § 18, un certain nombre de composés. On devra donc subdiviser

132. Même situation en gaulois pour les (rares) épitaphes féminines : *Εσκιγγου Βλαυδοουκουουα* (Gargas, Do. 10), etc.

133. Il n'est pas sûr, à voir photo et dessin, que, comme le suppose M^{me} Tibiletti (voir note 8), le graveur ait inscrit d'abord AMAŠILU, et y ait ensuite préposé OLETU. En serait-il d'ailleurs ainsi, qu'il ne faudrait y voir qu'une inadvertance matérielle du graveur. De toute façon l'unicité du défunt demeure hors de discussion.

134. Serait-ce l'origine de la relative fréquence, dans les inscriptions latines de Cisalpine, de patronymes indigènes en *-ō* (et non en *-ius*) ? Sur cet usage, cf. ZGLE, p. 304.

le matériel onomastique gallo-lépointique en composés (« Vollnamen »), hypocoristiques (« Kurznamen »), et simples (« ursprünglich einstämmige Namen ») ; autant qu'on puisse l'apprecier, les proportions de ces trois catégories dans l'ensemble sont du même ordre que dans l'épigraphie gauloise en général¹³⁵.

20. Les composés seront ci-dessous classés selon les degrés de leur apparentement possible au gaulois :

a1) Composés figurant dans les inscriptions 337 et 339 en langue gauloise, ou se retrouvant ailleurs en domaine gaulois :

ANAREUIŠEOS (337) : *And- are- višo-* ; voir n. 102.

ANOKOPOKIOS (337) : *Ando- com- bogio-* ; voir n. 99.

ANTEŠILU : *An(de)- teš-*¹³⁶.

ATEKNATI (339) : *Ale- gnāto-*¹³⁷ ; voir n. 83.

ATERATOS : *Ale- rato-*¹³⁸.

ESANEKOTI (337) : *Eks- ande- collo-* ; voir n. 101.

ESOPNIOS, ESOPNOS : *Eks- obno-*¹³⁹.

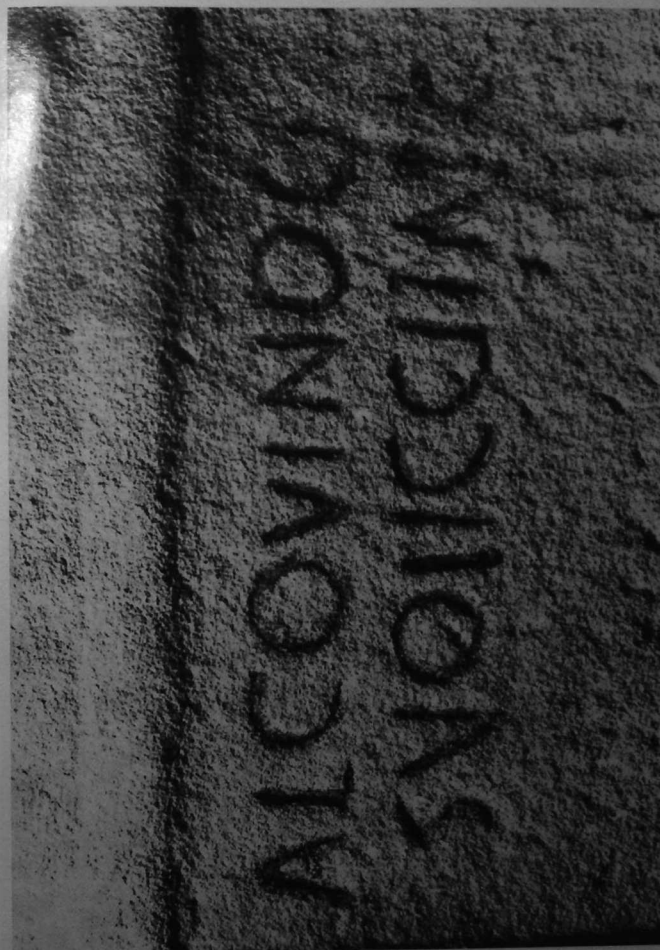
135. Ici, au moins 16 « Vollnamen », au moins 8 « Kurznamen » ; soit donc 27 % et 13 %, respectivement, de l'ensemble. — Schmidt (*KGPN*, p. 41 sv.) cite les statistiques de Weisgerber pour l'épigraphie trévire (17 % de « Vollnamen », 12 % de « Kurznamen »). Il y oppose les statistiques tirées du *de bello gallico*, se référant à un échantillon sociologique différent (puisque César n'a guère occasion de mentionner que des noms de chefs), et donnant 57 % de « Vollnamen » et 5 % de « Kurznamen ».

136. Cf. *Anlessius* (Ho. I 159), etc. (et, pour la suffixation par *-lo-*, *Contessilo* CIL V 5991 en regard de *Contessius* : Ho. I 1107 et de *Contedius* : Ho. III 1276). Sur *tešši-/tešsi-/tešsi-*, voir *KGPN*, p. 278. Le préverbe *and-* est syncopé (par dissimilation) de même façon dans *An-led-rigus*, *An-teš-rigus* (Ho. I 159) : voir *KGPN*, pp. 92 et 126 ; est-ce parce que *AN-* continue *anne-* que la nasale n'est pas omise dans l'écriture (§ 10 d) devant *-tešilu* ?

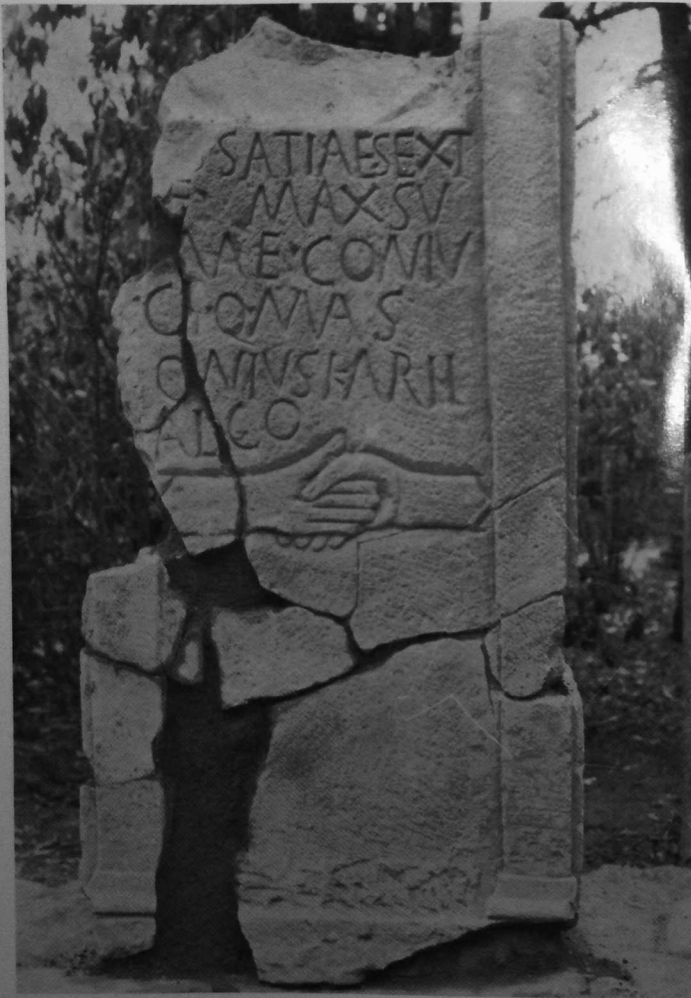
137. Également attesté ailleurs : Ho. I 255.

138. *Ateralos*, CIL XIII 11090 (non chez Holder, mais relevé : par Whatmough, *DAG* 151, p. 373 ; par Schmidt, *KGPN*, p. 257 ; par Evans, *GPN*, p. 144). Sur *ate-*, *KGPN*, p. 136 sv. ; sur *rato-*, *ibid.*, p. 256 sv.).

139. *Exobnus* (Ho. I 1489 sv.) ; on notera que la grande majorité des



Épigraphie gallo-romaine du Musée Fenaille à Rodez.



Épithaphe gallo-romaine de Gonfaron (Var).

SETUPOKIOS (337, et autres exemples) : *Selu- bogio*¹⁴⁰; voir n. 100.

TANOTALIKNOI, TANOTALOS (337) : *Danno-lalo*¹⁴¹; voir n. 97.

a2) A la liste précédente il convient d'ajouter
ALKOUINOS (274)

qui est **Alko- vindo-* (avec assimilation *nd > nn* : § 10 c), dont le second terme *-vindo-* est bien connu¹⁴², mais dont le premier terme demeure, à tort, réputé non-gaulois¹⁴³. — La présence de *-alko-* dans l'anthroponymie gauloise vient d'être confirmée par une stèle funéraire du Var (domaine de Beaumet, commune de Gonfaron), récemment découverte par l'abbé R. Boyer, qui a bien voulu nous en communiquer la photographie (pl. XI) : le mari de la défunte s'appelle *Q. MASONIVS KARIALCO*¹⁴⁴; le premier terme du composé n'est pas connu par ailleurs¹⁴⁵. — Mais une bien meilleure référence existait depuis longtemps, obliérée par une erreur de Hirschfeld¹⁴⁶, elle-même

exemples présentent l'assimilation *-bn-> -mn-* (y compris en Cisalpine : *CIL* V 6101, 7123, 7445, 7832). Sur *eks-*, *KGPN*, p. 212 sv.; sur *-obno-*, *ibid.*, p. 250.

140. Également attesté ailleurs : Ho. II 1529.

141. Également attesté ailleurs : Ho. I 1223 sv.

142. *KGPN*, p. 295 sv.

143. *KGPN*, p. 121; il y suppose un « Mischkompositum » (cf. *ibid.*, p. 49 sv.), dont le premier terme serait peut-être le nom d'animal germanique **algi-* (v. norr. *elgr*) ou **alyi-* (supposé par les emprunts gr. *ἄλκη*, lat. *alcēs*) de l'« élan » (sur quoi, *IEW*, p. 303).

144. Thème à nasale employé comme cognomen.

145. Pour *II* (étant donnés, notamment, les trois exemples de *E* au début du texte), lecture probable *-ii-* : premier terme **cari(o)-*. Faut-il y voir (?) un doublet de *caro-* (*KGPN*, p. 163 sv.) ?

146. On trouvera dans le lemme et l'apparat de *CIL* XIII 1551 la liste des éditions du texte de 1842 à 1886 et des variantes qu'elles présentent (notamment *ALCO-/AICO-*). En 1899, Hirschfeld choisit, au petit bonheur, *AICO-*, n'ayant pu vérifier sur l'original (« Sinistram partem tituli alio lapide ita tectam inveni ut de primis litteris versus in re praesenti dubitarem utrum v. 1 *AI* an *AL*, v. 2 *SV-* an *SN-* sit ».

ensuite véhiculée par Holder¹⁴⁷ jusque chez Schmidt¹⁴⁸. Sur le monument funéraire gallo-romain de Redon, conservé au Musée Fenaille (pl. X), la première des deux épitaphes données par *CIL* XIII 1551 a bien¹⁴⁹ pour premier terme individuel du défunt *ALCOVINDO*¹⁵⁰, c'est-à-dire (grâce à l'assimilation *nd > nn* propre à la Cisalpine) le correctif attendu du lépontique *ALKOUINOS*. — La gauloisisation de ce composé est donc établie, même si l'étymologie de *alko-* pose un problème¹⁵¹.

b) Composés dont l'un et l'autre terme se retrouvent dans des composés gaulois :

ERIPOXIOS : *eri-* *bogio-*¹⁵²

147. *Alcovindos* donné I 89 (avant parution de *CIL* XIII), annulé (III 560) et remplacé par *Aicovindus* (III 526) après parution de *CIL* XIII.

148. *KGPN*, p. 121 (sous *Alko-vinos*).

149. On ne se fiera pas tant à la photographie (car l'inscription a été repassée à la peinture rouge, selon le déplorable usage du siècle dernier) qu'aux constatations visuelles et tactiles, qu'a bien voulu me communiquer M. Balsan, conservateur du Musée Fenaille : « La haste verticale, terminée dans le haut d'une manière très nette, se poursuit, dans le bas et à droite, par une barre horizontale un peu moins précise, mais indiscutable ; cette barre horizontale est bien trop marquée pour qu'on puisse l'attribuer à un glissement du ciseau lors de la gravure : elle est bien intentionnelle. »

150. Thème à nasale (-ō) tiré de *Alcovindos*, s'il s'agit bien d'un nominatif, non d'un datif. Au-dessus du secteur inscrit, en bas-relief, buste au visage imberbe, où certains ont voulu voir une femme (ce qui nous paraît douteux), arguant de l'indifférence, quant au genre, des noms en -ō.

151. Gaul. *alko-* est sans correspondants connus en celtique insulaire. Si -āl- y est issu de liquide voyelle longue (cf. note 164), ce pourrait être le correspondant de lit. *pilkas* « gris », l'un et l'autre continuant alors un *p[il]go-, issu de *pel-⁶ (*IEW*, p. 804 sv.) ; en ce cas, si *alko-* était demeuré désignation de couleur, composé du type *dvanva* (« gris-blanc ») ? — ou bien, si *alko-* était devenu (à partir de la couleur du plumage ou du pelage) une désignation d'animal, composé impliquant comparaison (« blanc comme un... ») ?

152. Sur -*bogio-* ci-dessus aussi dans *ANOKOPOKIOS*, *SETUPOKIOS*, *KGPN*, p. 152 sv. — Notre nom apporte un second exemple de *eri-* (intensif) jusqu'ici connu seulement par le nom de potier *Eri-dubnos* (*KGPN*, p. 210 sv.). Il n'y a sans doute pas lieu de songer à gr. *ἔρι-* (qui reste, et dont

RITUKALOS : *ritu-* *kalo-*¹⁵³

c) Composés dont le premier terme (mais ici avec une forme aberrante) et le second terme se retrouvent dans des composés gaulois.

AŠKONETI : *aš-* *gonnelo-*. De la racine **gen-* et (le plus souvent) avec gemination expressive de la nasale¹⁵⁴, le gaulois¹⁵⁵ a des composés à seconds termes -*genno-* / -*gennelo-* ou -*gonno-* / -*gonnelo-*, et à premiers termes (préverbiaux) *ad-* ou *con-*, signifiant proprement « allié à, ou faisant partie de, la gens »¹⁵⁶. — L'élargissement par -s- des prépositions-préverbes s'observe, sporadiquement, sur tout le domaine indo-européen, et se manifeste notamment en italique et en celtique : osque *az* < **ads* en regard de lat. *ad* ; lat. *ūs(que)* < **ūd-s* en regard de vén. *u* < **ūd* ; lat. *ci-s* en regard de *ci-trā* ; lat. *ab* et *ab-s* ; celt. **up-s-* > *ux*¹⁵⁷, etc. — Il y a donc lieu de reconnaître¹⁵⁸,

les rapports avec *ἀρι-* et skr. *ari-* restent, sans explication satisfaisante). Il est préférable de poser pour le celtique à la fois **peri-* > gaul. *eri-* et *p^{eri}-* > gaul. *ari-* / *are-*. Voir *IEW* (p. 810, pour **per*, **peri* ; p. 812 pour **p^{eri}*) sur ce préverbe et ses emplois en composition avec valeur intensive.

153. Sur -*kalo-*, *KGPN*, p. 160. — Sur *ritu-*, *KGPN*, p. 259 (et p. 258), avec étymologie par **ret-* « courir » (*IEW*, p. 866) ; il est étrange qu'un nom d'action en *-*tu-* bâti sur **ret-* soit **ritu-* (sans trace de la rencontre de -l radical et de -l suffixal) ; mais c'est ce que suppose, aussi bien, iri. *riuth* < celt. **ritus* « course » (thème en -u- masculin).

154. Cf. grec γένεσις.

155. Voir *KGPN*, pp. 111 sv. (*ad-*), 175 sv. (*con-*), 217 (*gen-*), 219 sv. (*gon-*) ; avec adhésion de Schmidt à la théorie qui considère, à tort, comme para-gauloises les formes à vocalisme o, malgré leurs attestations en Narbonnaise).

156. Pour *ad-genno-*, Ho. I 38 et 40, III 504 et 505 sv. ; pour *ad-gonno-*, Ho. I 41 ; pour *con-genno-*, Ho. I 1091 et 1099, III 1271 ; pour *con-gennelo-*, Ho. I 1099 sv. ; pour *con-gonno-*, Ho. I 1101 ; pour *con-gonnelo-*, Ho. I 1100.

157. Voir *IEW*, p. 1107 : sur **up-s-* (cf. lat. *sub-s-* et radical grec ὑψ-), avec des altérations secondaires de l'initiale, et, avec le degré plein, sur **oup-s-*, représentent les formes gauloises du type *Uzamo-* (cf. gall. *uchaf*), *Uxel(t)lo-* (cf. v. iri. *uasal*, gall. *uchel*), et une abondante série de formes du celtique insulaire.

158. Dans l'article cité n. 34, nous avons émis l'hypothèse que *ā-*

dans *aš-*, une forme de *ad* élargie par *-s-* (comme le *AZ* de l'osque), forme que rien n'empêche d'être celtique, mais qui est ignorée du gaulois proprement dit¹⁵⁹. Il est douteux que *ašOUNI*¹⁶⁰ et *ašOIP*[...] ¹⁶¹ ressortissent à la composition, mais c'est probable pour *ašMINA*.

ašMINA : *a's- mīno-* pourrait, en effet, comporter le préverbe **ad-s-*, et, sous cette réserve, correspondre à *Ad-minius*¹⁶².

LATUMARUI : *lalu- māro-*, avec un second terme qui est le plus fréquent de tous dans les composés gaulois¹⁶³, mais avec un premier terme qui ne répond exactement ni à *lālo-* ni à *lāli-*¹⁶⁴. Ou bien il s'agit d'un de ces flottements

pourrait représenter une altération de **eks-* (p. 180, n. 35). Nous renonçons à cette hypothèse, rien ne permettant jusqu'ici d'opposer, dans le domaine considéré, deux traitements : *ES-* (*ESANEKOTI*, *ESOPNOS*) et *aš-*, différant à la fois par le vocalisme (e/A) et par le consonantisme (s/š).

159. Pour notre région, il y a un seul exemple de *Ad-* dans un composé gaulois transmis par l'épigraphie latine : dat. *ADGENNONI* dans une épithape de Novara (*CIL* V 6632); *ADLUCCA* est loin à l'Est (4536, Brescia), *ADNAMA* loin à l'Ouest (7269, Susa); gén. *ATBITI* à Levo (site de 301, 302, 303) est plutôt un composé en *At(e)-* avec syncope (cf. *KGPN*, p. 92) qu'un composé en *Ad-* (bien que ce soit ainsi que Schmidt le classe, *KGPN*, p. 111).

160. Dans l'article mentionné à la note 158, nous avons suggéré que *ašOUNI* pourrait appartenir à un **Eks-obno-*, moyennant l'évolution *-obno- > -omno- > -ouno-* (sur les attestations, sporadiques, de laquelle, voir en dernier lieu A. L. Prosdocimi, *Alli e Mem. Acc. Pat.* LXXXI, 1968-69, p. 279-296). Nous y renonçons parce que nous ne pensons plus que *aš-* puisse être issu de **eks-*. Mais, il faut aussi bien, alors, renoncer à un **als-obno-* pour des raisons de sens : *eks-obno-* (voir, plus haut, *ESOPNOS*) signifie « sans peur »; **ads-obno-* ne se prête pas à fournir un anthroponyme.

161. Nom mutilé en 300 bis a (Gallarate).

162. Nom d'un roi des Bretons chez Suétone, et nom d'homme dans une inscription de Rome (Ho. 1 43); autre composé, *Co-minius* (Ho. 1 1073, III 1260). Voir *KGPN*, pp. 114, 243; mais Schmidt omet *Cominius*.

163. *KGPN*, pp. 72 sv., 238.

164. Sur ces deux mots, *KGPN*, p. 229 sv. — On rappellera ici que *] a deux traitements possibles en celtique (comme en italique), *lā* (LP, § 12.2) et *āl* (*ibid.*, § 12.1). — Schmidt propose d'expliquer *lālo-* comme un nom **p̄l̄o-* de la « plaine » racine **p̄el-*/**plā-* : *IEW*, p. 805).

vocaliques, ici *-u-* pour *-o-*, dont les composés gaulois offrent plus d'un exemple¹⁶⁵; et *LATUMAREOS* pourrait être classé plus haut, sous *b*). Ou bien il s'agit d'un autre mot (thème en *-u-*), et *LATUMAREOS* pourrait être classé plus bas sous *d*).

d) Composés dont un des termes n'a pas de correspondant dans les composés gaulois¹⁶⁶.

ATEKUA (Levo, 302; doublet en écriture latine : *ATECVA*, sur un vase de la nécropole récente d'Ornavasso, 319). Premier terme, bien celtique, *ate*¹⁶⁷; le second (*-kuo-*) est obscur; cf. § 25 *b*.

PLIALEΘU (Prestino, 2981); dans ce texte difficile (voir § 39 sv.), Prosdocimi a supposé, en ce mot, une forme verbale (sans tenter de l'expliquer), mais M^{me} Tibiletti y avait soupçonné, à raison pensons-nous, quelque composé jouant le rôle de patronyme ou de cognomen (cf. § 19 *d*), mais sans être en mesure d'en définir les termes. A notre avis, dérivé en **ō(n)* > *-u* d'un **Bli-allelos*, dont le second terme se retrouverait comme terme initial du (dat.) *Alle* < *l* > *o* *-rīgī* de Nîmes¹⁶⁸. Sur le premier terme (**Blio-?*), on ne peut faire que des hypothèses incertaines¹⁶⁹.

165. *KGPN*, p. 94 (*Contu-* à côté de *Conto-*, *Dannu-* à côté de *Danno-*, *Senu-* à côté de *Seno-*, etc.).

166. Sur ces « Mischbildungen » en général, cf. *KGPN*, p. 49 sv.

167. *KGPN*, p. 136 sv.; cf. *ATEGNATI*, *ATEPU*.

168. Correction *-E < T > O-*, anciennement et généralement adoptée pour *-EYO-* (*sic!*) sur la pierre (*CIL* XII 3396), et justifiée par l'existence des hypocoristiques *Αλλετῖγος* à Montagnac (Do. 32 bis, Wh. 76; si la pierre, abîmée à cet endroit, portait *-z-*, y voir une notation de *i*). *ALLETICIA* à Nîmes (Esp. 445). — *Allelo-* est généralement considéré comme un dérivé de *allo-* (*KGPN*, p. 122; *GPN*, p. 133). C'est possible, mais incertain; théoriquement (avec gémination expressive; cf. *gennelo-* de **gen-*, etc.), on pourrait avoir là, par exemple, un **p̄el-elo-*, dérivé participial d'une des nombreuses racines de forme **pel-* (*IEW*, pp. 798-805).

169. *Exempli gratia*, dérivé nominal de **hhlei-* « briller » (*IEW*, p. 155), uel sim.

e) Composé dont les deux termes sont étrangers aux composés gaulois

UVAMOKOZIS : compte tenu des singularités de l'écriture de Prestino (§ 40), où il est possible que uv- vaille pour l'initiale du mot, et que z note l'affriquée ts (ailleurs écrite š), le nom peut se lire (en supposant un k initial sonore) *vamo-go^{ts}sis*, le premier terme remontant à **up^omo-*, le second à **ghosti*¹⁷⁰. — Le germanique conserve **ghosti-* dans son lexique (got. *gasts*, etc.) et ses anthroponymes composés (depuis le *hari-gasti* du casque de Negau). L'italique le conserve aussi (lat. *hostis* et [dial.] *foſtis*) et le mot figure en vénète dans l'anthroponyme composé *hosti-havos* (Padoue, PID I 148 : *ho.s.θihavo.s.*) Mais le celtique continental l'ignore, aussi bien que le celtique insulaire ; les seuls noms indigènes en *-gosti-* livrés par l'épigraphie latine appartiennent à un canton ligure de la Cisalpine et ne doivent pas être assignés au gaulois¹⁷¹. — « Suprême » est *vertamo-* < **uper-l^omo-* en gaulois¹⁷²,

170. Soit donc « le plus grand des hôtes », uel sim. — Le second terme a été identifié par M^{me} Tibiletti (*Rendic. Ist. Lomb.* 100, 1966, p. 313 sv.), qui, pour le premier, propose des hypothèses sans vraisemblance. — Le premier terme a été, plus tard, identifié par A. L. Prosdocimi (*Sl. Etr.* XXXV, 1968, p. 213 sv.), mais avec une opinion sur uv- que nous ne partageons pas. Il lit, en trois syllabes, *uvamo-* en supposant une évolution intervocalique **-p->* spirante labiale > zero dont la seconde étape apparaît ici, la troisième étant partout (ou partout ailleurs) atteinte en celtique. A propos de cette seconde étape (en quelque sorte proto-celtique), il ne précise pas de quelle nature (sourde ? sonore ?) serait le phonème spirant qu'il pense être noté par v.

171. Borgo S. Dalmazzo (CIL V 7853 : *VELACOSTAI*, avec C pour G) à 10 km au Sud-Ouest de Cuneo, Caraglio (CIL V 7837 : *VILAGOSTI*) à 10 km. au Nord-Ouest de Cuneo, Mondovì (CIL V 7729 : *VELAGOSTIVS*) à 20 km. au Sud-Est de Cuneo, sont des localités proches les unes des autres sur le versant Nord de l'Apennin ligure.

172. Ethnique *Vertamo-corii* (Plin. N.H. 3, 124 : *Vercellae Libiciorum ex Salluis ortae, Nouaria ex Vertamocoris, Vocontiorum hodieque pago, non, ut Cato existimat, Ligurum*) — Anthroponyme *Vertam-ica*, CIL XIII 10017.889.

veramo- < **uper-^omo-* en celtibère¹⁷³, et est ici *vamo-* < **up-^omo-*¹⁷⁴ ; sous cette dernière forme, il n'est pas connu dans la composition gauloise, encore que le nom de potier¹⁷⁵ abrégé *Vam(...)* puisse être hypocoristique de noms (non attestés) à premier terme **Vamo-* ; l'adjectif **vamos* a, d'ailleurs, peut-être fourni son nom à la ville de Οὔραμα¹⁷⁶, ethnique lat. *Vamēnsis*¹⁷⁷, en Bétique Celtique. — On notera que, si les deux termes ont été ici classés comme étrangers à la composition gauloise, ils n'en présentent pas moins, l'un et l'autre, des particularités phonétiques de type celtique : amuïssement de **-p-* dans *vamo-*, métathèse **-st-* > **-s-*¹⁷⁸ dans *-go^{ts}sis*. Aucun de ces deux traitements n'est ligure¹⁷⁹ ; et à notre nom en -KOZIS répondent, on l'a vu, des noms ligures en *-gostis*.

21. Compte tenu des ambiguïtés de la graphie, l'identification des hypocoristiques, en général plus aléatoire que celle des composés, est, dans le domaine ici envisagé, particulièrement malaisée :

a) *Hypocoristique existant, tel quel, en gaulois :*

ATEPU¹⁸⁰, reposant sur les composés ternaires de base *al-epo*¹⁸¹ ;

b) *Hypocoristiques certains ou probables se référant à des bases de composés gaulois :*

173. Au sens de « princeps » : *CALAITOS VERAMOS* [-]DNOVM, *TVROS CARORVM VIROS VERAMOS*, etc. à Peñalba de Villastar. Voir nos *Celtiberica* (Salamanque, 1955), p. 109 sv.

174. Cf. skr. *upamah*, lat. *summus*, etc. (*IEW*, p. 1107).

175. *CIL* XIII 10010.1967.

176. Ptolémée 2, 4, 11.

177. *CIL* II 989 (et 2239).

178. *LP*, § 25.5.

179. Pour la conservation de **p-*, cf. l'hydronyme *Porco-bera*, etc.

180. Ho. I 255 sv., III 716 sv. : *Atepū* (et aussi *Alepa*, *Alepatas*, *Alepiccus*, *Atepilus*, etc.).

181. *KGPN*, p. 137 sv. (*Al-epo-māros*, *Al-epo-rīx*, etc.).

KASIKOS¹⁸² reposant sur les composés de base *cassi*-¹⁸³.
 NAMU¹⁸⁴, reposant sur les composés de base *namanlo-* /
-namo-¹⁸⁵.

PIUONEI (thème en *-on-*), PIUOTIALUI (dérivé patronymique en *-alo-* d'un thème en *-ont-io-*)¹⁸⁶, reposant sur les composés de base *bivo*-¹⁸⁷.

TEU, suspect dans la lecture qu'on en a proposée jusqu'ici¹⁸⁸, s'éclaire si on le lit (§ 10 b) *dēvū* et si on le rattache aux composés de base *dēvo*-¹⁸⁹.

UENU, UENIA¹⁹⁰, reposant sur les composés de base *veni*-¹⁹¹.

VERKALAI : patronyme en *-alo-* dérivé d'un thème en **verko*-¹⁹², lequel repose sur les composés ternaires de base *ver-* *co(m)*-¹⁹³.

c) Il a semblé inutile de mentionner les hypocoristiques de base gauloise dont l'identification est (au mieux) seulement possible, ou est douteuse.

182. Cf. *Cassicius* (Nîmes), etc. : Ho. I 826, III 1136.

183. *KGPN*, p. 165 sv.

184. Cf. dat. *Namuni* (*CIL* V 6640), etc. : Ho II 676 sv., 682 sv.

185. *KGPN*, p. 246 sv.

186. Pour l'alternance *bivo-*/*bio-* (cf. *divo-*/*dio-*, etc.), *KGPN*, p. 99 sv. — Pour les noms fournis par les inscriptions latines, Ho. I 423, 442, III 881 sv., notamment *Biō*, *Bionta* (*CIL* V 5176), *Biuonia* (*CIL* V 4487), *Biuō* (*CIL* V 4164, avec gémination de *-u-*), etc.

187. *KGPN*, p. 148 sv.

188. Quand on n'a pas pris TEU, en 300 (voir § 37), pour un mot grammatical (postposition, etc. ; cf. *PID* III, p. 44), on a (y reconnaissant, à raison, un anthroponyme) posé (à tort : comment justifier cet hiatus ?) un nom **Teō* (Pisani, *LIA*², n° 123, suivi par M^{me} Tibiletti, article cité n. 6).

189. *KGPN*, p. 190 sv. — Sur les hypocoristiques, Ho. I 1273 sv.

190. Cf. Holder III 155 sv. : *Vena*, *Venialos* (*CIL* V 7713), *Venius* (*CIL* V 7770) et autres.

191. *KGPN*, p. 289 sv.

192. Cf. Holder III 182 sv., notamment *Vercō* (*CIL* V 7722), *Vercus*, *Vercius*, etc.

193. *KGPN*, p. 291.

d) *Hypocoristique se référant à une base de composé non gauloise* :

KUALUI, patronyme en *-alo-* issu d'un **kuo-* qui paraît fournir le second terme de ATEKUA, et sur quoi voir § 25 a.

22. Mis à part les composés et hypocoristiques sûrs ou probables, il subsiste, du matériel rassemblé (avec les références) au § 18, une liste résiduelle¹⁹⁴, comprenant environ 60 % de l'ensemble¹⁹⁵, et constituée, pour l'essentiel, par les « einstämmige Namen » : AESIA¹⁹⁶, ALIOS¹⁹⁷, AMAŠILU¹⁹⁸, AMU¹⁹⁹, AŠOUNI²⁰⁰, ATILONEI²⁰¹, ATIOS²⁰², KEPI²⁰³, KOIMILA²⁰⁴, KOIŠA²⁰⁵, KOISIS²⁰⁶, KOMO-

194. Nous en excluons, naturellement, *kurros*, qui est latin.

195. Voir note 135.

196. Souche *ais-* (*ai > ae* : § 9 e) : Ho. I 53, III 516 ; *Aesius* est attesté (notamment *CIL* V 4022).

197. Souche *a(t)l-* : Ho. I 96 sv., III 565 sv. ; *Aliō* est attesté (*CIL* V 7730).

198. Interprétation incertaine ; peut-être, suffixation par *-ilo-* (§ 23 b) d'un **a(m)masso-* (sans correspondants assurés : faut-il citer *Amasa*, Ho. III 582?), lui-même dérivé en *-asso-* (Ho. III 708) de *a(m)m-* (voir note suivante) — [Si *-mb-* > *-mm-*, ce qu'on ignore (n. 62), on pourrait songer au groupe de *Ambactos* (*KGPN*, p. 122) ; mais (*CIL* XIII 6463), *Ambaxius* (en ce cas, pour s, § 8 c) est trop lointain et trop tardif par rapport au texte d'Ornavasso pour qu'un rapprochement soit légitime, aussi longtemps que *ij > is* n'est pas établi en lepontique même].

199. Souche *a(m)m-* : Ho. I 128 sv., III 595 sv.

200. Cf. *Axiounus* à Nîmes (Ho. I 319) ; pour s, § 8 c. — [Ressemblance fortuite du début du mot avec les composés en *as-*, § 20 c].

201. *Atilō* est attesté (*CIL* V 6533) ; dérivé en *-ilo-* (§ 23 b) de la souche *a(t)l-* (voir note suivante).

202. Souche *a(t)l-* (Ho. I 250 sv., III 712 sv.).

203. Obscur. Un *Cepō* en *CIL* V 5569 (un militaire ; mais le gentille en *-ō* fait présumer qu'il est bien Cisalpin ; voir n. 134). Un radical toponymique *Ceb-* existe en Ligurie (*Cebula*, Ho. III 1177) : en ce cas, ethnique **Cebios* devenu nom individuel ? etc.

204. Dérivé en *-ilo-* (§ 23 b) ; peut-être même souche que dans *Coemea*, *Coemissus*, *Coemoius* : Ho. I 1061, III 1251 ; Holder renvoie aux formes celtiques insulaires (v. irl. *cóim*, etc.) postulant **koimos* (sur quoi voir IEW, p. 540).

NEOS²⁰⁷, KRASANIKNA²⁰⁸, MAEŠILALUI²⁰⁹, METELIKNA²¹⁰, METELUI²¹¹, MINUKU²¹², OLETU²¹³, PELKUI²¹⁴, PEŠU²¹⁵, RANENI²¹⁶, REMU²¹⁷, RUNELOS²¹⁸, SAPSUTAI²¹⁹, SASAMO²²⁰.

205. Si le nom est de même souche que *KOISIS*, faut-il supposer, pour *Coissia* (§ 8 c) ?

206. La bilingue de Todi (*koisis/COISIS*) assure, pour l'initiale (*non g-*). Aucun rapprochement, sinon avec un *Coesus* cisalpin (*CIL* V 5621) qui ne nous apprend rien de plus.

207. Probablement suffixation banale en *-ono-* (Ho II 858 sv.) à partir d'une souche *co(m)m-* (Ho. I 1073 sv., III 1261 sv.; *Comina* en *CIL* V 4258, etc.).

208. Patronyme impliquant un **KRASANOS*, qui demeure obscur (*Grasinus* en *CIL* V 3201 ?).

209. Patronyme impliquant un **MAEŠILOS* (*ae <ai>*: § 9 e; pour §, § 8 c ?), lui-même dérivé en *-ilo-* (§ 23 b) d'une souche (**mai(s)s-*) dont on ne connaît pas d'autre exemple.

210. Patronyme en *-ikno-*; voir le nom suivant.

211. Une souche gauloise *metelo-* est très faiblement attestée : *Metela*, *CIL* V 7850, et peut-être (inscription connue seulement par une copie incontrôlable) *Μετελιος* à Cadenet (Vaucluse), *DAG* 58.

212. Ho. II 598; souche *minu-*, diversement suffixée (cf. gén. *Minui*, *CIL* V 4897).

213. Suffixation probable par *-ed-on-* (Ho. I 1407) à partir de la souche *o(l)l-* (Ho. II 843 sv.).

214. Obscur; *belg-* (une *Belgina* en *CIL* V 6004) peut-être géographiquement plus probable que *pelg-* (un *Pelgus* en Espagne; Ho. II 952).

215. Obscur. S'agit-il (pour §, § 8 c) d'un **Bessiō* (d'une souche *be(s)s-*, médiocrement attestée; Ho. I 409 sv., III 854 sv.) ? Ou s'agit-il (pour §, § 8 b) d'un ethnique en *-io-* (devenu anthroponyme; cf. note 203) tiré d'un radical toponymique *beks-* (un lieu *Bezum* en Ligurie; Ho. III 858) ?

216. Obscur; suffixe *-eno-* (Ho. I 1440); une souche *rann-* (de **rand-*?) est à peine attestée (Ho. II 1073).

217. Souche *rem-* (Ho. II 1116 sv.), médiocrement attestée.

218. Une souche *run-* est à peine attestée (Ho. II 1247); suffixe *-e(l)lo-* (cf. Ho. I 1415).

219. Suffixe *-uto-* (Ho. III 56), affixé à une souche non connue par ailleurs. Celle-ci s'analyse-t-elle elle-même en **Sap-* ou *Sab-* avec suffixe *-so-* (Ho. III 1595) ? Ou bien souche **Saps-* (en ce cas, non celtique; **ps* passe à *ks* en celtique [LP, § 25.1, p. 19]; *uxamo*, *uzello*, etc.); les noms en *upsed-* des inscriptions indigènes de Vénétie ne sont pas celtiques, mais vénètes, et proviennent, par syncope de *upo-sed-*, également attesté.

220. Suffixe *-amo-* (Ho. III 599); souche *saks-> sass-* (sur *s*, non §, § 8 a); Ho. II 1372 sv., 1391 sv. (dont *Saxamus/Sarsamus/Saxxamus*).

SIUILLIOS²²¹, SLANIAI²²², SUNALEI²²³, TEKIALUI²²⁴, TEROMUI²²⁵, TISIUI²²⁶, TRUTIKNOS²²⁷, TUNAL²²⁸, UALAUNAL²²⁹, UARSI-LEOS²³⁰, UASEKIA²³¹, UITILIOS²³².

Les quatre premières lignes de l'inscription de Voltino, près du lac de Garde (*CIL* V 4883 = *PID* 249) sont rédigées en langue et écriture latines, et contiennent noms et patronymes (ceux-ci, au génitif) d'un homme et d'une femme : *Tetumus Sexti*, *Dugiaua Sašadis* (tous noms gaulois, sauf *Sextius*). Mais le texte a été écrit en pays rétique, et les deux dernières lignes sont en alphabet de Sondrio et en langue rétique. Les règles d'emploi de § qu'on a tenté de définir au § 8 ne valent que pour l'orthographe de Lugano, à laquelle ne ressortit pas Voltino (voir n. 51).

221. Obscur (sauf pour le suffixe *-ilo-*: § 23 b); une souche *SIV-* n'est pratiquement pas attestée (Ho. II 1591).

222. Obscur.

223. Suffixation inattendue, au lieu de *-alo-*, si la lecture est correcte (voir n. 131); pour *-ali-* en face de l'usuel *-alo-*, faut-il évoquer *-ossi-* au lieu de l'usuel *-osso-* (n. 51) ? Sur la souche *su(n)n-*, Ho. II 1669 sv. — [A la rigueur, hypocoristique possible de composés comme *Sunno-uira*: *KGPN*, p. 274].

224. Patronyme en *-alo-* d'un **TEKIO-*, où il n'y a pas de raisons de voir le gentilice latin *Decius* (§ 17). On a, en *CIL* V, *Deica* (4880) et *Deico* (4209); Ho. I 1249 sv., et il existe aussi quelques noms gaulois en *tek-/leg-* (Ho. II 1779, 1788). Il y a aussi un ethnique ligure *Deciātēs*.

225. Obscur.

226. Souche *dis-* (Ho. I 1287 sv.; p. ex. une *Disiania*, femme d'un *Exomnius*, en *CIL* V 7832).

227. Traduit (bilingue) par *DRVTI F.*; sur gaul. *drātōs* « fort », Ho. I 1354 et *IEW*, p. 215 sv.

228. Dérivé patronymique (§ 19 b) d'un **TUNO-* à entendre *du(n)no-* (Ho. I 1372 sv.; notamment, un *Dunnō* en *CIL* V 5618). — [Il existe des composés en *Duno-* (*KGPN*, p. 201) en regard desquels certains noms simples de souche *du(n)n-* pourraient prendre figure d'hypocoristiques].

229. Sur *Vellauno-* et (avec assimilation régressive) *Vallauno-*, voir Ho. III 94 et 141, 149 sv., ainsi que *KGPN*, p. 288 sv. L'assimilation est un phénomène sporadique, sans signification dialectale; les autres exemples de *Va-* sont en Bretagne et en Pannonie.

230. Dérivé patronymique en *-eo-* d'un **UARSILO-* (sur *-ilo-*, § 23 b), à propos de quoi on ne peut évoquer que le nom de femme *Varsa* en *CIL* V 2308, à moins qu'on ne suppose un passage lépontique *ue->ua-* (? voir note précédente) et qu'on ne rapproche aussi quelques noms en *vers-* (Ho. III 242).

231. *Vasso-* est bien attesté (Ho. III 119) et *-ecco-* n'est pas absolument (Suite de la note 231 et note 232 page suivante)

23. Sur la dérivation, — outre ce qui a été dit au § 19 des suffixes patronymiques *-io-/-eo-*, *-ikno-*, *-alo-*, et de la dégradation éventuelle de patronymes ainsi dérivés en noms individuels —, on notera surtout²³³ :

a) la fréquence du suffixe *-on-* à nominatif **-ō > -o* : AMAŠILU, ANTEŠILU, ATEPU, (dat.) ATILONEI, MINUKU, NAMU, OLETU, PEŠU, (dat.) PIUONEI, REMU, TEU, UESU, [...]TIU (281) ;

b) la fréquence du suffixe *-ilo-*²³⁵ : AMAŠILU, ANTEŠILU, ATILONEI, KOIMILA, MAEŠILALUI, SIULIOS, UARSILEG, UTILIOS.

L'un et l'autre tiennent une place notable dans l'anthroponymie gauloise.

24. Dans ce qui précède (§§ 19-23), on a examiné, pour une zone de peuplement principalement gaulois dans le Sud (337, 3371, 3372, 339 ; peut-être 334 ?), de peuplement lépontien avec superstrat gaulois dans le Nord, l'anthroponymie des inscriptions indigènes ; d'une part, noms « motivés » (et étymologisables) : composés, hypocoristiques (où apparaissent des premiers termes de composés) et

sans exemples (Ho. I 1404). Mais si on admettait *ye- > ya-* (? voir notes précédentes), c'est *Veseca*, *Vesecunia* (Ho. III 254) qu'on serait tenté de rapprocher.

232. On serait tenté de penser à un *Vindilios*, qui existe (Ho. III 340 ; sur *vindo* « blanc », Ho. III 328 sv., *KGPN*, p. 295 sv.), si l'on n'était retenu par le fait qu'ailleurs, dans la zone considérée, *-nd-* est toujours assimilé en *-nn-*. Alors *vid-* n'existant que sous forme *vidu-* : Ho. III 290 sv.), se rabattre sur une souche *vi(t)l-* (faiblement attestée : Ho. III 411 sv.) ?

233. N'apparaissent que sporadiquement : *-edo-* (OLETU), *-eko-* (UASEKIA), *-iko-* (KASIKOS), *-uko-* (MINUKU), *-ali-* (SUNALEI), *-elo-* (METELUI, BUNELOS), *-amo-* (SASAMOS), *-ano-* (KRASANIKNA), *-eno-* (BANENI), *-ono-* (KOMONEOS), *-ouno-* (AŠOUNI), *-onl-* (PIUOTIALUI), *-elo-* (AŠKONETI), *-ulo-* (SAPSUTAI), etc.

234. Ho. II 852 sv. (-ō), III 4 sv. (-ū).

235. Ho. II 35 (-ilo-), 31 (-illio-), 34 (-illo-), 33 (-illio-).

quelques sobriquets (comme *Drūlos* « fort », etc.) ; noms « non-motivés » (constituant la majeure partie du stock des « einstämmige Namen »). Cet examen a été conduit par confrontation avec le seul terme de comparaison qui soit accessible (l'ensemble de l'anthroponymie gauloise). Il est apparu des convergences qui l'emportent assez nettement sur les divergences pour qu'on puisse estimer que l'onomastique lépontique était initialement proche de l'onomastique gauloise : après les invasions du IV^e s., l'une et l'autre se sont d'autant plus facilement compénétrées qu'elles étaient apparentées. On a noté d'ailleurs (§ 15) que les noms d'une inscription proprement gauloise comme celle de Briona (337) portent la marque d'une assimilation *nd > nn* et d'un affaiblissement de *n* devant consonne qui ressortissent au phonétisme lépontique.

Pour les noms « motivés », un des rares points de divergence qu'on a pu signaler est la différence entre lép. **ads-* > *Aš-* et gaul. *ad-* comme premier terme de composé. A Stabio (274), un *Ašgonnetos* est le père d'un *Alkovinnos* ; le nom du père a un premier terme *Aš-* non-gaulois, le nom du fils est gaulois à l'assimilation *nd > nn* près. A Carcegna (321), une *Ašmina* est la fille d'un *Krassanos* ou *Grassanos* ; le nom de la fille a un premier terme *Aš-* non-gaulois, et le nom du père n'est pas gaulois. En regard, à Novara (*CIL* V 6632 ; voir n. 156), on trouve un nom *Adgennō*, de formation proprement gauloise. — Mais on observera que les seconds termes des composés lépontiques coïncident avec des seconds termes gaulois : *-gonnetos*, *-vindos > -vinnos*, *-mīnos*.

Si l'on admet, comme hypothèse de travail, que le lépontique est distinct du gaulois, mais proche du gaulois, on aura à se demander si le lépontique appartient ou non à la famille celtique. Un des critères par lesquels on est convenu de définir celle-ci est l'amuissement de **p* indo-

européen à l'initiale devant voyelle et à l'intérieur du mot entre voyelles. Il y a donc lieu d'examiner de ce point de vue l'anthroponymie de la région gallo-lépontique.

25. On rappellera d'abord que, postérieurement à l'amuïssement de *p, la labialisation de *k^w a poussé une partie des parlers celtiques, dont le gaulois²³⁶, d'un état « récent ». Il en résulte, accessoirement, que le gaulois a été en mesure d'accueillir, sans difficulté d'adaptation, des mots ou noms empruntés comportant un p.

Quel que soit le sort de *p indo-européen en lépontique, on sait (par l'exemple de -pe < *k^we dans le texte 304, § 33) que la labiovélaire sourde s'y était labialisée.

En tout état de cause, on ne s'attend donc pas à trouver de k^w dans l'onomastique gallo-lépontique :

a) A Vira-Gambarogna (267), l'épithape TEROMUI ; KUALUI présente (au datif thématique en -UI) un nom individuel et un adjectif patronymique à suffixe -alo- (§ 19 b). Il faut donc que le nom du père ait été quelque chose comme *kuo-. Or la probabilité d'un nom individuel monosyllabique est pratiquement nulle. On posera donc, comme nom du père, un dissyllabe *Ku^wo- (ou *Gu^wo-), sans notation (§ 10 b) de la consonne u de transition.

b) En gaulois, un ancien groupe *kw (par exemple, dans le nom du « cheval ») a le même traitement p que la labiovélaire *k^w. On admettra, comme hypothèse de travail, qu'il en était de même en lépontique. Ceci dit, les hypocoristiques gaulois du type *Alepos* (fém. *Alepā*), *Alepō*, etc.

236. A quelques exceptions près, bien connues (et qui mettent en évidence la complexité linguistique du domaine gaulois), comme l'hydronyme *Sēquana* (d'où l'ethnique *Sēquanī*) qui a une bonne étymologie par *seikw- (IEW, p. 893), comme le théonyme *Singūdlis* (épithète de Silvain chez les Trévires), comme le nom de mois *EQVOS* (est-ce, avec ē, le même *aikwō- que lat. *aeguis*?) dans le Calendrier de Coligny, etc.

(relevant de composés de *ati + *ekwo-) ont un correspondant dans l'ATEPU de Giubiasco (259). Mais on pourrait se demander si le nom de femme ATEKUA de Levo (302) ne présenterait pas la même formation, avec un autre traitement phonétique. Une raison sérieuse d'en douter est donnée par l'exemplaire du même nom en écriture latine fourni par la nécropole récente d'Ornavasso sous la forme ATECVVA (319). La graphie -CVA (non *-QVA) incline à penser²³⁷ que le nom était quadrisyllabique, avec second terme -ku^wā, sans notation (§ 10 b) de la consonne u de transition ;

c) On ne mentionnera que pour mémoire le KUITOS de Briona (337), avec KUI- monosyllabique, qui est un emprunt au latin *Quintus*.

26. Nos noms attestent (à défaut de *k^w > p) *kw > p dans ATEPU (§ 25). — Ils attestent aussi le traitement celtique *p > zero dans *peri- > eri- (ERI-POZIOS, 3372 : n. 152), dans *p^ori- > are- (AN-ARE-UIŠEOS, 337 : n. 102), dans *uper- > ver- (VERKALAI, 269 : n. 193), et peut-être dans LATUMARUI, 304 (si le premier terme était *p^llo : n. 164), dans ALKOUINOS, 274 (si le premier terme était *p^lko- : n. 151). — Il est vrai que ces anthroponymes sont (337, 3372) ou pourraient être (269, 274, 304) de formation gauloise. Mais, si notre interprétation du digramme uv- de Prestino est correcte, le *Vamo-go⁴sis* que recouvre la graphie UVAMOKOZIS (2981), dont l'assignation au gaulois est très improbable, témoignerait, pour le lépontique, de l'amuïssement de *p (*up^omo- > vamo- : § 20 e).

237. Pour des raisons parallèles (graphie -CVE-, non *-QVE-) on pensera que le théonyme gaulois (Alise) *Ucueltis* est quadrisyllabique. Au reste, il est probable qu'une labiovélaire se serait très tôt délabialisée après un u.

Reste une série de noms²³⁸ présentant un *p* ambiguë (*p* ou *b*?).

Lecture *b* assurée : pour *PIUO-* < **q*/**t*... > dans *PIUONEI* (271), *PIUOTIALUI* (269) ; pour *-PEKO-* < **bhog-io-* (n. 199) dans *ANOKOPOKIOS* (337), *ERIPKOIOS* (3372), *SETUPOKIOS* (2671, 337, cf. 335) ; pour *-OPNO-* dans *ESOPNOS* (3371), *ESOPNIO* (303).

Demeurent cinq noms d'interprétation incertaine : *KEPI* (3371 ; voir n. 203), *PELKUI* (300 ; voir n. 214), *PESU* (334 ; voir n. 215), *PLIALEθU* (2981 ; voir n. 169), *SAPSUTAI* (304 ; voir n. 219), lesquels sonores ou issus²³⁹ de sonores. On ne peut déterminer lesquels de ces *p* sont sourdes. Il n'en est assurément aucun dont on puisse dire qu'il continue un **p* indo-européen. Il n'est pas davantage certain que cette poignée de noms « immotivés » appartienne en propre au lépontique, et ne contienne pas des emprunts à quelque stock étranger (par exemple, ligure ou retique).

238. On ne retiendra pas ici les abréviations, noms mutilés, ou noms de lecture incertaine que fournissent 261 (*PIR*[...]), 265 et 279, 283, 289, 294, 296, 311. — Pour 289 (photo chez Rhys, *Gleanings*, pl. III b), on notera qu'au lieu d'un [...] *PLIOISO* sinistroverse, on peut aussi bien avoir (en retournant le tesson) un [...] *PLIOISO* dextroverse (exempli gratia, *ALP-*, de **albh-*?).

239. Ceci, pour *SAPSUTAI*, dans l'hypothèse d'une analyse **Sab-so-* > *Sapso-*.

V

LES TEXTES LÉPONTIQUES

27. Le matériel épigraphique (presque exclusivement funéraire) fourni par la zone lépontique est très pauvre d'informations linguistiques (d'où les incertitudes de classement concernant leur idiome : ci-dessous, *G*) ; il nous renseigne surtout sur l'anthroponymie (IV).

Si l'on excepte (parce qu'on n'en peut rien tirer) une quarantaine de documents se réduisant à un nom mutilé ou abrégé, si l'on excepte également les lettres isolées utilisées comme marques, l'effectif des inscriptions lépontiennes utilisables est, à ce jour, d'une quarantaine ; mais près d'une trentaine ne nous livrent strictement que la désignation (simple, ou avec patronyme) du défunt (ci-dessous, *A*) ; et, des autres (ci-dessous, *B* à *F*), les plus longues ont cinq mots (*C*) ou six (*B*, *F*), ou sept (*E*).

A) INSCRIPTIONS SE RÉDUISANT
À LA DÉSIGNATION DU DÉFUNT

28. Les indications qui suivent portent sur la zone proprement lépontique, à l'exclusion de la zone méridionale (Lomellina), de peuplement gaulois²⁴⁰.

Sur les pierres funéraires, nom du défunt six fois²⁴¹ au nominatif, une fois²⁴² au datif (« tombe destinée à... » ;

240. Vases funéraires de Garlasco (3371 : *ESOPNOS KEPI*) et de Gropello (3372 : *ERIPKOIOS*), avec noms des défunts au nominatif.

241. 274, 275, 276, 301 (fém.), 302 (fém.), 303.

242. 267 (*TEROMUI ; KUALUI*).

mais c'est aussi le datif qui est de règle dans les inscriptions PALA : §§ 34-36), une fois²⁴³ au génitif (« tombe appartenant à ... »). — Sur les vases provenant de sépulture funéraire, nom du défunt dix-sept fois²⁴⁴ au nominatif, deux fois²⁴⁵ au datif.

Désignation complète (avec référence patronymique) sur les pierres. Désignation par le seul nom individuel sur les vases, à deux exceptions près²⁴⁶.

29. Quelle que soit l'appartenance, souvent mal déterminable (indigène ou gauloise) des anthroponymes eux-mêmes, leur flexion, en pays lépontique, doit être lépontique.

Compte tenu des adjectifs patronymiques²⁴⁷, le matériel ici envisagé nous fournit²⁴⁸ : des nominatifs en -os²⁴⁹ (2^e décl.), en -A²⁵⁰ (1^{re} décl.), en -U²⁵¹ (thèmes en -on-);

243. 255 (RANENI ; UALAUNAL).

244. 257, 258, 259, 260, 2671, 2672, 2673, 2731, 280, 281, 282, 283, 305, 306 (fém.), 307, 308, 334.

245. 256 (AMUI), 263 (ATILONEI).

246. 281 (...TIIU SIULIOS), 307 (OLETU AMAŠILU); on a aussi, en zone gauloise, une désignation double sur le vase de Garlasco (voir note 240).

247. Parmi lesquels il faut rappeler les deux exemples aberrants UALAUNAL (255) et TUNAL (301), sur quoi voir § 19 b. Joue aussi, semble-t-il, le rôle d'un adjectif patronymique, le dérivé en *-ō(n) AMAŠILU (307), sur quoi voir § 19 d.

248. Comme dans la section III, on n'a pas tenu compte des épitaphes mutilées ou de lecture incertaine. Il faut cependant signaler ici une finale ...]EŠ (261); nominatif probable; explication incertaine (*-ent-s??).

249. 257, etc. (quatorze exemples); de plus, une fois (303), avec omission de la sifflante finale, ESOPNIO.

250. 301, 302, 306.

251. De *-ō(n) : huit exemples (258, 259, 260, 275, 281, 303, 307, 307) dont trois avec nom individuel en -u suivi d'un adjectif patronymique en -os (275, 281, 303), ce qui garantit que -u est bien une finale de nominatif, et non un doublet de la finale -ui de datif. — On n'a pas tenu compte du graffite 295 de Rondineto (photo chez Rhys, *Gleanings*, pl. III a) à cause de sa mutilation : finale -u[...] soit -u, nominatif de thème à nasale, soit -u[i], datif thématique. Au début, avant]RK-, on ne peut attendre qu'une voyelle;

des datifs en -UI²⁵² (2^e décl.) et en -EI²⁵³ (3^e décl.); des génitifs en -I²⁵⁴ (2^e décl.).

B) LE VASE DE METELOS

30. A Carcegna a été trouvé fortuitement (sans contexte archéologique) un vase « a trottola », qui a toutes chances d'avoir appartenu à une tombe, et qui porte un graffite (non sinistroverse; non sinistroverse, comme le dit Whatmough) de dix mots (séparés par point simple faisant fonction de ponctuation) : METELUI . MAEŠILALUI . UENIA . METELUI . MA . AŠMINA . KRASANIKNA (321; photos chez Rhys, *Cis. Inscr. Cis. Gaul.*, pl. VII).

L'interprétation courante, que nous estimons juste : désignation (au datif) du défunt + désignations (au nominatif) des proches (en l'espèce, deux femmes) qui ont rendu les honneurs funèbres (« Une telle (et) Une telle pour Un tel »). Pour les trois personnes, désignation à deux termes (nom individuel et adjectif patronymique), d'où il apparaît que la première femme nommée est la fille du défunt (les liens de parenté de la seconde avec le défunt n'étant pas déterminables). Les noms des deux femmes sont en asyndète.

Cette asyndète (qui, en soi, ne fait pas difficulté) a été

il en reste (en haut) un fragment de trait qui ne peut convenir qu'à un u; lire : ...]URKIMU ou ...]URKIMU[i].

252. De *-ōi : AMUI (256), TEROMUI KUALUI (267).

253. En 263, ATILONEI (thème en -on-); en 270 (si la lecture est correcte : voir n. 131), SUNALEI (en ce cas, thème en -i-?).

254. En 255 (épitaphe au génitif) RANENI (nom du défunt). En 274 (AŠKONETI) et en 302 (AŠOUNI), génitif patronymique (de même qu'en zone gauloise KEPI dans l'inscription de Garlasco, 3371). — V. Pisani (*LIA*¹, p. 270, *LIA*¹, p. 283) se donne beaucoup de peine pour éliminer ces génitifs, prétendant voir dans RANENI un féminin en -ī < *-yā, et dans AŠKONETI, AŠOUNI, des abréviations pour -i(OS).

le prétexte invoqué par E. Vetter²⁵⁵, qu'a suivi V. Pisani²⁵⁶, pour supposer que les quatre derniers mots désignent une seule personne (« l'épouse de Metelos, A., fille de K... »), et pour vouloir accroître le lexique lépontique *VENU* (qui se réduit à presque rien) d'un appellatif d'importance, le nom de la « femme »²⁵⁷. Contre cette hypothèse, on fera valoir, outre l'étrangeté de l'ordre des mots qui s'implique²⁵⁸, la signification abusive prêtée au suffixe *-ikno-* (qui n'a jamais d'autre valeur que patronymique) et la méconnaissance de l'évidente symétrie entre *UENNA*, *METELIKNA* et *AŠMINA KRASANIKNA*. Accessoirement, on rappellera que la souche *Ven-* est connue par ailleurs dans l'anthroponymie lépontique (*VENU*, 260).

C) LE VASE DE LATUMAROS

31. Vase « a trottola » provenant d'une tombe d'Ornavasso avec inscriptions sinistroverses (304), l'une (a) d'un seul tenant :

LATUMARUI : SAPSUTAI : PE : UINOM : NAŠOM, les autres (b, c, d, e) bizarrement disposées, à une autre hauteur du vase, en quatre brèves séquences de quelques lettres, dont l'ordre de lecture demeure incertain, et dont on n'a pu tirer jusqu'ici aucune signification satisfaisante²⁵⁹.

Mais le dispositif général indique que le texte (a)

255. *Glotta* XV, 1927, p. 12 sv.

256. *LIA*¹, 1953, p. 271, *LIA*², 1964, p. 285 (n° 122).

257. Interprété par **gwengs* (skr. *jānī*), en supposant pour **gw-*, non point un traitement du type gaélique et brittonique (*b-*), mais un traitement du type latin (*u-*).

258. Le nom individuel (*AŠMINA*) devrait venir en tête, avant les références au père et à l'époux.

259. Essai de lecture [ETN|INO. EA|LUTOU:]|U|TUNI:], dans l'ordre *e-b-c-d*, et d'interprétation (« diuites ciborum, prosperi coniungimini », avec duels nominaux en *-ou) chez V. Pisani, *LIA*¹, p. 273, *LIA*², p. 286 (n° 124).

constitue, à soi seul, un énoncé, lequel est clair : deux noms au datif, l'un d'homme, l'autre de femme²⁶⁰, coordonnés par la conjonction enclitique *-PE*, qui suit le second nom ; ensuite (phrase nominale) le prédicat au nominatif (ici, *NAŠOM*) constitué de substantif (*UINOM*) + adjectif (*NAŠOM*). Interponctions de quatre points entre les deux parties de l'énoncé (datifs et nominatifs), de trois points entre les deux éléments de chacune des parties, de deux points entre la tonique et enclitique, avec une gradation remarquable qui ne saurait être le fait du hasard. Signification claire : « pour L. et pour S., du vin de Naxos ».

Même qu'elle ait été souvent critiquée, la vieille interprétation de Lattes²⁶¹ *NAŠOM* = lat. *Naxium* demeure la plus satisfaisante, et se trouve consolidée par des exemples de *š* issu de **-ksi-* tels que *AŠOUNI* en regard de *AXIOVNVS* (§ 8 c). Les essais faits pour y voir un élément du lexique (notamment une 1^{re} sg. verbale) manquent à rendre compte correctement du vocalisme *a* et de la sifflante forte *š*.

Bref texte, précieux par les informations qu'il apporte. Si le datif en *-UI* et le datif en *-AI* sont connus par ailleurs, il a fourni :

a) le mot *UINOM*²⁶², et, avec lui, l'indication²⁶³ que la nasale finale du lépontique est *-m*, non *-n* ;

260. Finale *-AI* à entendre **-āi* (non **-āi*), par symétrie avec *-UI*, qui ne peut être que **-ōi* ; cf. § 35.

261. *Atti R. Acc. Torino* XXXI, 1896, p. 102 sv.

262. Quels qu'aient été ses cheminement, le mot *wīno-*, au premier millénaire avant J.-C., paraît avoir été commun à l'Italie entière (indépendamment des appartenances linguistiques des diverses populations) : Sicule *Fīno-* (vase de Centurpe), lat. *uīnum*, fal. *uinom*, omb. *vinu*, étr. *vinum* (rituel de la momie de Zagreb), lép. *uinom*, etc. (et il est probable que son absence, jusqu'ici, dans tel ou tel autre domaine d'Italie n'est due qu'au hasard des textes). On sait qu'il est passé à date ancienne en celtique (v. irl. *fīn*, gall. *gwin* ; son absence en celtique continental est sans doute due au hasard des textes) et en germanique (got. *wein*, etc.), et de là, en slave (v. sl. *vinu-*).

263. Confirmée, plus tard, par le texte de Vergrate (300 ; voir § 37).

b) l'enclitique *-PE*, et, avec elle, l'indication d'un traitement lépontique *p* de la labiovélaire **k^w*.

32. S'il est vrai qu'en fin de mot **-m* est passé à l'osco-ombrien en germanique²⁶⁴ et en celtique insulaire²⁶⁵, alors l'usage qui demeure *-m* en latino-falisque et en osco-ombrien ne serait inexact de parler d'une altération « celtique » **-m* en osco-ombrien et d'une conservation « italique » de *-m*²⁶⁶ :

a) Du côté italique, le vénète²⁶⁷ présente, à cet égard, une situation trouble. La dentale *-n* est constante dans le vénète du Sud-Ouest (zone « euganéenne », autour d'Este, de Padoue et de Vicence). Dans le vénète du Nord-Est (zone « carnique », du Piave à la Carinthie et à l'Istrie), la situation est plus confuse : à Gurina (Carinthie), deux fois *-n*²⁶⁸ ; à Lâgole (Cadore), six fois *-n*²⁶⁹, mais vingt-deux fois *-m*²⁷⁰ ; en fait, les usages du sanctuaire de Lâgole permettent de définir, chez les scribes, deux traditions²⁷¹, l'une, minoritaire, de filiation probablement atestine (c'est celle à laquelle appartiennent, notamment, les textes présentant *-n*), l'autre, majoritaire, de caractère local (c'est celle à laquelle appartiennent, notamment, les textes présentant *-m*). Pour cette dernière série de documents, plutôt qu'à une influence du latin qui n'est guère probable dans des textes antérieurs à la romani-

264. Amui dans les polysyllabes, mais conservé dans les monosyllabes : got. *pan* répond à lat. *lum*, etc.

265. Amui, mais se manifestant dans des phénomènes de sandhi.

266. Cf. *Rev. Ét. Lat.* XXIX, 1951, p. 86 sv.

267. Références ci-après, à G. B. Pellegrini-L. A. Prodocimi, *La lingua venetica* I (1967).

268. Textes G1 2, 3 (écriture et langue locales).

269. Textes Ca 6 à 9, 20 (écriture et langue locales) ; Ca 59 (écriture latine et langue locale).

270. Textes Ca 5, 14 à 19, 21 à 23, 25, 29, 31, 46, 56, 64 à 68, 71 (écriture et langue locales) ; Ca 62 (écriture latine et langue locale).

271. Voir *Latomus* XXV, 1966, p. 389 sv.

sation du haut Piave, il y aurait lieu de songer, à notre avis (si *-m* était leur nasale finale), à une influence des Celtes **Calubriges*, qui cohabitaient le Cadore avec les Vénètes, et qui lui ont laissé leur nom²⁷².

b) La labiale finale *-m* n'est pas, en effet, entièrement étrangère au celtique continental. Si le gaulois de Narbonnaise et d'Aquitaine présente *-n*²⁷³, celui de Narbonnaise atteste à la fois *-n*²⁷⁴ et *-m*²⁷⁵. On se trouve, en fait, en présence de deux formulaires votifs ; l'un, connu en Narbonnaise et ailleurs (... *IEVRV* ... *CANECOSIEDLON* à Autun ; ... *IEVRV* ... *CANTALON* à Auxey ; ... *IEVRV* ... *CELICNON* ... à Alise ; ... *ειωρου* ... *μητων* à Vaison) comportant un accusatif en *-n*²⁷⁶ ; l'autre, propre à la Narbonnaise (... *δεδε βρατουδε καντεμ* à Malaucène ; ... *δεδε βρατουδε καντεμ* à Collias) comportant anciennement un accusatif en *-m*²⁷⁷, mais passible de normalisation (*καντεν*) sur une partie du domaine²⁷⁸. Ici

272. Ouvrage cité note 267, p. 455 sv.

273. *CANECOSIEDLON* (Autun, Do. 39), *CANTALON* (Auxey, Do. 38), *SOSIN CELICNON* (Alise, Do. 33), *VCVETIN* (*ibid.*), *RATIN* (Vieux-Poitiers, Do. 51 ; le mot suivant, *BRIVATIOM*() est, sans doute, une abréviation.

274. Dans *σσαν νεμητων* (Vaison, Do. 7), et dans les formes, apparemment normalisées (voir plus bas), de graphie *καντεν* à Saint-Rémy (autel *γλανεικαδο*, *C.R.A.I.* 1955, p. 91 sv. ; -v probable), à Collias (Do. 32) et à Nîmes (Do. 20 ; Do. 28 ; Wh. note XIV bis).

275. Dans *καντεμ*, avec -μ sûr à Orgon (Do. 1), -μ probable à Malaucène (Do. 2).

276. Objet implicite pour *IEVRV* à Nevers (Do. 40), à Alise (Do. 37), pour *IOVRVS* à Saint-Germain-Sources-Seine (*Rev. Ét. Anc.* LVIII, 1956, p. 71 sv.).

277. Discuté dans *Ét. Cell.* XII¹, 1969, pp. 55 sv. (§ 16), 65 sv. (§ 22).

278. Objet implicite pour *δεδε* à Calissane (*Ét. Cell.* XII¹, 1969, p. 52 sv.) et à Nîmes (Do. 19).

279. Cinq exemples de *καντεν* (voir note 274) contre deux de *καντεμ* (voir note 275), et deux cas incertains : graphie abrégée *καντε*() à Saint-Rémy (autel *ροχλοισαδο*, *C.R.A.I.* 1955, p. 91 sv.), mutilation *κα[...]* à Saint-Côme (Do. 27).

encore une influence latine expliquant $-\mu$ est très improbable ; on penserait plus volontiers que le formulaire $\delta\epsilon\delta\epsilon \beta\rho\alpha\tau\omicron\upsilon\delta\epsilon \kappa\alpha\upsilon\tau\epsilon\mu$ est, en Narbonnaise, un emprunt probablement véhiculé par un emprunt de culte²⁸⁰, à une population dont la langue conservait $*-m$, langue à laquelle nos ignorances (nous ne savons pas quelle était la nasale finale en ligure, etc.) empêchent de formuler une hypothèse.

c) En celtibère²⁸¹ aussi, situation trouble. Sans doute les exemples de $-M$ dans des graffites pariétaux assez tardifs, en alphabet latin²⁸², pourraient-ils être imputés à la romanisation (encore que nous ne croyions pas à cette explication). Mais dans les textes en écriture indigène²⁸³, on trouve des finales en $-m$ ²⁸⁴ concurremment avec des finales en $-n$ ²⁸⁵. Il se dessine une répartition géographique²⁸⁶ : $-m$ (et $-M$) en celtibère occidental, $-n$ en celtibère oriental, répartition dont l'origine nous échappe²⁸⁷.

280. Non identifiable. Au moment où le formulaire nous est livré par des inscriptions, on le trouve dans des dédicaces à des divinités qui varient de texte à texte : déesses-mères Ανδουοναβο à Collias, Ρολοισιαβο et Γλανειαβο à Saint-Rémy, Ματρεβο Ναμκουαβο à Nîmes (Do. 19), mais aussi Ταρωνου à Orgon, Βελενο à Calissane, [ρασελου à Malaucène, divinités masculines (dat. en $-ου$) à Nîmes (Do. 20 et 27).

281. Renvoi à notre volume *Celtiberica* (1955), p. 135 (§ 19) et *passim*.

282. Textes R1 (*ARAIANOM*), R5 (...]*DNOM*), R8 (*VERAMOM*) de Peñalba de Villastar (celtibère oriental).

283. Monnaies comprises ; les unes (peu nombreuses) avec $-n$ final (p. ex. *PO-r-n-e-s-CO-n*, texte M92, etc.), les autres (plus nombreuses) avec $-m$ (p. ex. *PE-l-i-CI-o-m*, texte M50, etc.) ; on les mentionne ici pour mémoire, parce qu'elles ne sont pas classables géographiquement.

284. Textes B8 (provenance inconnue ; *a-l-i-s-o-CU-m*), P6 (Torrellas ; *a-PI-l-i-CO-m*, *a-u-l-e-i-n-CI-CU-m*), P7 (Ibiza ; *a-PU-l-o-CU-m*).

285. Textes B1 (Luzaga ; *PE-l-a-i-o-CU-n(-CU-e)*, *s-TA-n CO-r-TI-CA-n*, *e-l-a-s-u-v-o-n*), TC2 (Monreal de Ariza ; *CA-l-i-n*), TC4 (Numance ; *v-o-o-u-a-v-TI-CU-n*).

286. Voir carte (*Celtiberica*, ad p. 42).

287. En ibère, nasale finale $-n$; mais c'est la zone orientale ($-m$) du celtibère qui est limitrophe du domaine ibère.

d) Au total, il apparaît, aux confins du domaine gaulois, des groupes linguistiques, plus ou moins mal connus, conservant $-m$ en fin de mot, groupes dont certains au moins (p. ex. en Espagne) sont celtiques. On ne saurait donc passer de ce critère ($-m$ conservé) pour classer le lépontique (et, éventuellement, pour l'exclure du domaine celtique).

283. On rappellera d'autre part que, dans l'occident gaulois, le coordonnant enclitique $*-k^we$ est connu, soit en emploi libre (pour conjoindre deux mots de même nature dans une proposition, ou deux propositions de même nature), soit figé dans un petit nombre de particules (comme lat. *at-que*, *ne-que*, etc.) ; dans ce second type d'emplois il présente le plus souvent une forme apocopée (comme dans lat. *ac*, *nec*, etc.).

L'emploi libre de $*-k^we$ est connu dans les langues itaïques occidentales : latin *-que*, falisque $-CUE$ ²⁸⁸, vénète $-KVE$ ²⁸⁹. Il est connu en celtibère : $-CU-e$ ²⁹⁰. C'est celui

288. Dans des épitaphes de mari et femme : *MARGO... CAUIACUE...* (281^a), *UOLTA... IATACUE...* (298), *UOLTA... FULONIACUE...* (339 h) ; références à E. Vetter, *Handbuch der it. Dial.*

289. Dans une inscription d'Altinum, récemment découverte, et dont la publication est prévue dans *Sl. Etr.* XXXVIII (1970) : épitaphe (au datif) de deux femmes : *.O.S.TIALA.L. ... []A.L.KVE...* — Le vénète a aussi un coordonnant *KE* ; nous avons depuis longtemps montré (*Rev. Phil.* XXVI, 1952, p. 192 sv.) que c'est une conjonction *proclitique*, apparentée à lyc. *se*, gr. $\chi\acute{\alpha}\lambda\iota$, $\chi\acute{\alpha}\zeta$, etc. ; mais la vieille interprétation erronée qui l'apparentait à $*-k^we$ traîne encore chez Pokorny (*IEW*, p. 635).

290. Références à notre volume *Celtiberica* (1955), pp. 132 (§ 7), 135 (§ 18) et *passim*. Texte B1 (Luzaga), en graphie locale : ... *PE-l-a-i-o-CU-n-CU-e CE-v-i-s CA-r-i-CO-CU-e CE-v-i-s...* (probablement : *... orum gens ...orum-que gens *). — Mais il semble qu'en emploi libre, le celtibère ait aussi utilisé la forme apocopée (où $*-k^w$, devenu final, se réduit à $-k$, écrit conventionnellement $-CE$ en graphie locale, faute de signes autres que syllabiques pour les occlusives). Sur une tessère d'hospitalité (coordonnant les noms des deux hôtes) : *l-u-PO-s ... a-u-a-l-o-CE...* (texte B8) ; dans une inscription sur pierre (P7) contenant sans doute une mention de même nature : *TI-r-TA-n-o-s... l-e-TO-n-TU-n-o-s-CE*.

dont notre texte témoigne (avec passage de *k^w à p) pour le lépontique : -PE.

L'emploi figé est, en plus du latin, attesté en italien oriental (osco-ombrien ; p. ex. osque *ne-p*, ombr. *ne-p* « nec »), en gaulois²⁹¹ (*eli-c*), en brittonique (gall. *ac* « nec », *nac* « nec »), en gotique (*ni-h* « nec »). Après apocope de la finale absolue, *k^w se réduit à -k (gaulois, brittonique) et *h^w (germanique) à -h. On observera que l'apocope a été postérieure à la labialisation (*k^w > p) en osco-ombrien, mais antérieure à la labialisation en gaulois et en brittonique.

D) LES PIERRES PALA

34. Un groupe d'épithaphes sur pierre²⁹² présente un formulaire comportant la désignation du défunt, en un terme²⁹³ ou en deux²⁹⁴, au datif, suivie de l'appellatif PALA au nominatif²⁹⁵ ; donc : phrase nominale « pierre tombale pour X... ».

291. Alise, dédicace (Do. 33, Wh. 169) *MARTIALIS DANNOTALI IEVRV VCVETE SOSIN CELICNON ETIC GOBEDBI DVGHIONTHIO VCVETIN IN ALISIA*, où *ETIC* (<*eti-k^we) est assurément une conjonction de coordination forte. Interprétation traditionnelle : « Martiālis Dannotali (filius) dedicāuit (deō) Vcueti hoc monumentum atqueibus qui.....unt Vcuetem in Alisiā ». — Nous pensons que le gaulois gardait distincts dans leurs fonctions comme dans leurs formes le datif (pl. -bo) et l'instrumental (pl. -bi), et que *GOBEDBI* a ici un emploi comitatif (dédicace conjointe de M. et des G.) : « Martiālis ... dedicāuit ..., sociis etiamibus qui ... ».

292. Presque toutes proviennent de sites limitrophes du lac de Lugano vers le Nord (268, Tesserete ; 269, Davesco) ou le Nord-Ouest (271, Sorengo ; 272, Aranno ; 273, Banco). — L'une (271) était portée disparue au début de ce siècle (Rhÿs). Photos de 268 a, 268 b, 273 chez Rhÿs, *Gleanings* (pl. I a, I b, II a) ; de 269 chez Rhÿs, *Cell. Inscr. Cis. Gaul* (pl. I a) ; des pierres 272 chez M^{me} Tibiletti (voir note 5).

293. 268 a, 268 b, 272 a.

294. 269, 271 ; sans doute 273, si le mot en -alo- est un adjectif patronymique.

295. Le même mot apparaît à l'accusatif *PALAM* dans un autre formulaire, à Vergiate (§ 37).

Il existe des sépultures avec double²⁹⁶ ou triple²⁹⁷ mention PALA. Les deux mentions de 269 ont été gravées sur la même face de la pierre, dans deux cartouches séparés, peut-être (formes de s) par des mains différentes ; les deux mentions de 268 a, incluses entre trois lignes parallèles, ont été gravées par des mains différentes (formes de A), et c'est peut-être une troisième main qui a gravé une troisième mention (268 b) au verso de la pierre ; en revanche, il semble que ce soit la même main qui ait gravé, entre quatre lignes parallèles, les trois mentions de la pierre 272 a.

On relève de ce formulaire²⁹⁸ :

268 a	{	[.....] AI ; PALA
268 b	{	[.....] OTIUI ; PALA
268 c	{	[...] RKOMUI ; PALA
269	{	SLANIAI ; VERKAŁAI ; PALA
	{	TISIUI ; PIUOTIALUI ; PALA
271	{	PIUONEI ; TEKIALUI ; <P>ALA ²⁹⁹
272 a	{	[.....] UI ; P[ALA]
	{	[...] ONEI ; P[ALA]
	{	[.....]

296. Femme et mari : 268 a, 269.

297. 272 a : trois lignes, dont la dernière est pratiquement illisible ; aux deux premières, datifs masculins. — On notera que la pierre 268 est inscrite sur ses deux faces ; d'un côté (a), épithaphe double (fém. et masc.) ; de l'autre (b), épithaphe simple (masc.). — On se rappellera aussi que les quatre textes « 272 » de PID appartiennent en réalité à quatre pierres différentes (voir § 2 a et n. 5).

298. Rien ne prouve l'existence du formulaire PALA ni en 272 d (*MATIONA*[...], fragment de nom propre de reconstitution incertaine, à un cas non déterminable), ni en 272 c (...)ONI ; []LA[...], même si la première lettre du second mot était P, et non I, il faudrait encore corriger PLA en P<A>LA ; plus probablement, fraction d'une épithaphe du type BANENI GALAUNAL, 255, au génitif, avec fin d'un nom individuel en -onos ou -onios, et début d'un adjectif patronymique.

299. Troisième lettre inversée : ¶ au lieu de ¶ (littéralement : LALA).

272 b : P]AĻA

273 [.....]IALUI : PALA

§ 35. Les datifs sg. sont : en -AI pour la première déclinaison (cf. aussi SAPSUTAI à Ornavasso, 304) ; en -UI pour la seconde (cf. aussi à Giubiasco AMUI 256 ; à Veromunster TEROMUI KUALUI, 267 ; à Ornavasso, LATUMARUI, 268 ; à Vergiate, PELKUI 300) ; en -EI pour les thèmes à nasale (cf. aussi ATILONEI à Giubiasco, 263), cette finale étant probablement commune aux thèmes consonantiques et aux thèmes en -i- (voir n. 253 sur le SUNALEI de Viganello, 270) :

a) La désinence -ei pour les thèmes consonantiques est celle des langues italiques (vénote, latin, osco-ombrien ; on manque d'exemples pour le falisque) ; c'est celle du lépontique ; c'est probablement aussi celle du celtibère, à en juger sinon directement (faute d'exemples), du moins par son extension aux thèmes en -u- (dat. LVGVEI à Peñalba : *Cib.*, pp. 9 et 129). — En regard, c'est la forme alternante -i qui paraît être celle du gaulois, à en juger par un petit nombre d'exemples probables (mais non certains) comme Ἐλουισσα Μαγουρειγι αουα à Cavaillon (Do. 11 : nomin.+datif+mot formulaire obscur ; mais le génitif d'un -riḡos est à la rigueur possible, cf. dat. Ουριθηουριγου à Sernhac, *Él. Cell.* XII, p. 80 sv.) ou comme ICCAVOS OPPIANICNOS IEVRV BRIGINDONI CANTALON à Auxey (Do. 38 ; mais le datif est-il celui d'un thème à nasale *Brigindū, ou, comme on l'a supposé aussi, celui d'un thème en -ā- *Brigindonā?), etc. — Pour l'irlandais, on ne peut savoir (Th. § 315) laquelle des deux désinences s'est amuë (*málhir* peut reposer aussi bien sur **mālerei* ou sur **mālerī*, etc.).

b) La finale -ui du type thématique remonte à i.e. *-ōi, où *ō en syllabe finale a subi la même altération de timbre qu'en finale absolue (nomin. sg. en -U < *-ō

des thèmes à nasale). — Du côté italtque, vén. -oi, fal. -oi, lat. arch. -OI (fibule de Préneste, etc.), lat. -Ō, osque -úí (à lire -oi), ombr. -E ; dans le cas du latin archaïque, entendre sans doute -OI comme -ōi, étant donné l'évolution ultérieure vers -ō (chute du second élément d'une diphtongue à premier élément bref) ; dans le cas de l'osco-ombrien, évolution *-ōi > -oi probable, arrêtée à ce stade en osque, poursuivie par réduction de -oi à -ē en ombrien. — Le celtibère présente peut-être un exemple de datif sg. thématique en -u-i (*Cib.*, pp. 101, 127). Le gaulois a, en gros, -ui avant l'ère chrétienne (-oui de la plupart des exemples en écriture gauloise), -ū après l'ère chrétienne (-V de la plupart des exemples en écriture latine) ; ceci indique que -oui est à entendre comme -ūi (avant chute du second élément). La déclinaison du vieil-irlandais postule une voyelle disparue de timbre u (Th. § 285). — On est donc amené à penser que *-ōi est devenu -ūi sur l'ensemble du domaine celtique et que la diphtongue à premier élément long s'est conservée (plus ou moins longtemps, peut-être, selon les dialectes) avant de se réduire (en gros, aux environs de l'ère chrétienne) à -ū ; on est donc tenté d'assigner au lépontique (-ui), et peut-être au celtibère (-u-i) la même interprétation phonétique qu'à gaul. -oui, à savoir diphtongue à premier élément long (-ūi) conservée.

c) La finale -AI des thèmes en -ā a, d'une part, des correspondants en italtque : vén. -AI, fal. -AI, lat. arch. -AI, osq. -Aí, ombr. -E ; les parlers latins présentent plus tard les uns -AE (Rome), les autres -A, ce qui témoigne d'évolutions divergentes *-āi > -āi et -ai > ā ; le passage à ē en ombrien implique, pour l'osco-ombrien, l'évolution *-āi > -āi (osq. -Aí). — Pas d'exemples en celtibère. En gaulois, dans les emplois proprement datifs (et en écartant ce qui peut ressortir au locatif), on ne dispose

que des deux épitaphes féminines de Gargas (Do. 10 : Εσκεγγαι Βλανδοουικουνιαι) et de Saint-Saturnin-d'Apt (Do. 9 : lecture difficile et coupe des mots incertaine : ... Νεραουη Ουνιαι?). Le seul exemple comparable en irlandais est le monosyllabe *mnāi* (dat. sg. du nom de la « femme » : <*g^wnāi); voir ci-dessous, d. — Les faits latins enseignent que, dans un même parler, les sorts des diphtongues *-āi et *-āi ne sont pas nécessairement parallèles. Cependant, le fait que *āi est devenu AE en lépontique (§ 10 e; il est vrai, en syllabe non finale) encourage à penser que lép. -āi (il est vrai, en syllabe finale) devait encore être -āi.

d) Dans les polysyllabes thèmes en -ā- de l'irlandais est postulée (Th. § 296) une finale *-ei ou *-ī (palatalisante) : *lúaiht* <*loutei ou *louti, c'est-à-dire une désinence empruntée aux thèmes consonantiques. — De même que l'irlandais garde trace à la fois de la finale ancienne *-āi et de la finale empruntée à la troisième déclinaison, de même le gaulois, à côté de -ai, présente des traces de -ī; si *BRIGINDONI* est ambigu (thème en -on- ou thème en -ā? voir ci-dessus, a), il reste la dédicace Βηλησαμι de Vaison (Do. 7; théonyme fém. *Belisamā*) et peut-être la dédicace nimoise Do. 20, s'il fallait y entendre (??) ... δεδε βρατουδε καντεν Αλαμι Εινουι avec deux destinataires (datifs en asyndète), une **Alamā* et un **Īnos* (pour le nom féminin, on n'ose rapprocher la dédicace d'Aups, Var, *CIL* XII 330, *MATRABVS ALMAHABVS*, surtout si l'épiclèse est toponymique et se rapporte à la localité varoise **Aum(e)s* > *Aups*). — Il ne semble pas que cette dualité de flexions ait laissé de trace en lépontique, à moins que l'incertain *SUNALEI* de Viganello (270; voir note 253) ne soit le datif (de forme exceptionnelle) d'un fém. ***Sunalā* plutôt que le datif (de forme normale) d'un **Sunalis*, ce que rien n'engage sérieusement à penser. Encore moins envisagera-t-on (puisque la désinence lépontique

de troisième déclinaison est -ei, non -ī) de faire du *RANENI* de Mesocco (335; voir note 216) le datif (doublement exceptionnel) d'un fém. ***Ranenā* plutôt que le génitif (de forme normale) d'un **Ranenos*.

36. Les inscriptions sont gravées sur des dalles de micasciste, épaisses de 5 à 20 cm. selon les exemplaires, de dimensions variables³⁰⁰ (et souvent mal déterminables, dans l'état où les pierres nous sont parvenues). Il peut s'agir soit de couvercles de tombes, destinés à être posés horizontalement sur la fosse, soit de stèles érigées verticalement à la tête ou au pied de la sépulture; la seconde hypothèse est vraisemblable dans le cas de 268, qui est opisthographe³⁰¹.

Aucun de ces documents ne provient de fouilles régulières : découvertes fortuites³⁰², la pierre n'étant généralement plus *in situ*; seules informations contextuelles : pour 269, voisinage d'ossements humains; pour 272, fosse dont subsistait, au moins partiellement, l'encadrement de dalles de pierre verticales; pour 273, mention d'un mobilier funéraire (bronzes et terres cuites) dont le sort ultérieur est inconnu.

Nous ne nous attarderons pas aux diverses hypothèses étymologiques qu'a suscitées le mot *PALA*, la signification du mot étant après coup imaginée pour convenir à l'hypothèse choisie.

300. Longueur et largeurs subsistantes : approximativement 110 × 79 cm. pour 268, 180 × 56 cm. pour 269, 46 × 71 pour 273. Beaucoup de ces pierres ont été brisées ou retaillées.

301. Comme est opisthographe la stèle gauloise de Todi (épaisseur de l'ordre de 20 cm., hauteur conservée et largeur de l'ordre de 60 cm.).

302. En 1813 pour 269, en 1841 pour les fragments 272, vers 1850 pour 271, en 1852 (?) pour 273, en 1900 pour 268.

C'est évidemment par la détermination du sens, si elle est accessible, qu'il faut commencer.

La bonne voie a été ouverte lorsque, dans une confrontation³⁰³ entre certains termes ligures et certains termes lépontiens (confrontation légitime puisqu'on sait, historiquement, que le ligure est, au moins, un substrat du lépontique), on a rapproché de PALA le nom d'un ruisseau ligure figurant dans la « sententia Minuciorum »³⁰⁴ : *IN RIVO VENDVPALE* (l. 9), *EX RIVO VINDVPALE* (l. 9). Le sens du premier terme est évident : *windo- « blanc »³⁰⁵ ; que signifie le second ? G. Devoto, en l'occurrence, n'arrive pas à s'affranchir de l'hypothèse que *palā doit, ici aussi, désigner une éminence arrondie³⁰⁶.

303. G. Devoto, *Rev. Phil.* XXXVI, 1962, pp. 197-208 = *Scrilli Minori* II, 1967, pp. 324-335. Sur la question ici débattue (*Scrilli*, pp. 327 et 328), l'auteur reprend les conclusions d'une étude de M^{me} Petraccosicardi (*Studi Genuensi* II, 1958-1959) que nous n'avons pas eue en mains.

304. *CIL* I² 584 = *CIL* V 7749 : arbitrage romain des frères Q. et M. Minucius (en 117 avant J.-C.) entre Genuates et Veituri, définissant notamment, dans la zone en cause, les frontières du territoire génois. — Orthographe fluctuante en ce qui concerne les voyelles antérieures (E|EI|I), mais non la voyelle A (ni la diphtongue AE) ; d'où certitude que -PALE est bien un ablatif de troisième déclinaison.

305. *IEW*, p. 1125 (citant gaul. *Vindo-*, gall. *gwynn*, v. irl. *find* ; sur *Vindo-*, Ho. III 328 sv. et *KGP*, p. 295 sv.). — Il n'y a pas de raison d'affirmer (Devoto, *Scrilli*, p. 328) que « le mot celtique s'est installé en territoire lépontique », c'est-à-dire de postuler un emprunt. Rien n'exclut une isoglosse celto-ligure. D'autant que le groupe -nd- a ici échappé à l'assimilation -nd- > -nn- commune au lépontique proprement dit (ALCOUVINS, 274) et au gaulois cisalpin (ANOPOKIOS, etc.) : voir § 10 c. Au reste, cet hydronyme a chance d'être de formation beaucoup plus ancienne que la pénétration d'influences celtiques dans cette région. — En fin de premier terme, -u- pour -o- devant labiale (non constant : *PROCOBERAM*, ll. 9, 10) est-il dû à une influence latine (apophonie du type latin *pontifer*, etc.), ou est-il indigène ? Dans ce dernier cas, cf. § 29 c à propos de *LATUMARU*.

306. Voir G. Devoto, *Sl. Etr.* XIII, 1939, pp. 311-316 (= *Scrilli Minori* II, 1967, pp. 50-54), se référant à un article des *Scrilli... Trombelli*, 1938, p. 375 sv. Mais nous pensons que le lépontique PALA doit être écarté du groupe de formes sur quoi porte cette étude et qu'ici encore la considération

lég. PALA serait donc « tumulus », et l'hydronyme aurait pris le nom de la montagne ou montagnette où le cours d'eau prend sa source (« le Dôme Blanc » : *Vindu-palā). L'une et l'autre vues sont contestables. D'une part, on ne signale pas de tumulus dans la région des Grands Lacs. D'autre part, l'analyse morphologique et sémantique de l'hydronyme mène à d'autres interprétations ; l'ablatif *VINDVPALE* implique un nominatif *Vindupalis : bahu-vrihi à suffixe -i-³⁰⁷ dont on doit attendre qu'il signifie « pourvu de PALA blanc(he)s ». Pour lég. PALA et pour lig. *Vindupalis (description plausible d'un de ces ruisselets méditerranéens, plus encombrés de pierres calcaires que pourvus d'eau), le seul dénominateur sémantique commun est « pierre ».

C'est donc de là qu'il convient de partir³⁰⁸. En observant aussitôt qu'il n'existe pas pour *palā- « pierre » d'étymologie indo-européenne³⁰⁹, et qu'il s'agit sans doute d'un emprunt à un stock lexical plus ancien (de quelque façon qu'on veuille le définir). Et en se gardant, donc, de tirer de PALA quelque argument que ce soit sur les traitements des labiales ou des labiovélares i.e. en lépontique (ni en ligure).

du sens « impone... un sacrifice » (comme dit Devoto, *Scrilli Minori* II 54 à propos d'autres formes en *bal-* ou *fal-*).

307. Sur les faits latins, voir, en dernier lieu, F. Bader, *La formation des composés nominaux en latin*, 1962, p. 163 sv. L'auteur indique, peut-être un peu rapidement (p. 173 sv.), les correspondances extra-latines qui garantissent le caractère indo-européen de cette formation en -i- ; ajouter (*Monuments Piot*, LVI, 1969, p. 73) gaul. *Niliobrogis (graffites de Mailly : nomin. pl. en -eis = -is), au cas où le second terme reposerait sur un simple *brōgō-

308. En négligeant légitimement un élément de mot homophone, de sens inconnu, qui apparaît dans l'anthroponyme rétique : *szaispala* dans la région de Bolzano (*PID* 191), *DIEUPALA* (*CIL* V 4897) à Sabbio, à l'Ouest du Lac de Garde.

309. Pas plus que gr. λίθος ou πέτρα, dont l'origine est inconnue ; et, en un sens, pas plus que lat. *saxum* ou *rūpēs* qui se rattachent à des verbes désignant des techniques (*secūre*, *rumpere*) mais ne remontent pas à une ancienne désignation de matière.

E) LA PIERRE DE VERGIATE

37. Dalle de micaschiste longue de 223 cm., large de 70 cm., épaisse de 22 cm., trouvée fortuitement, sans contexte archéologique, en 1913, et conservée au Musée Archéologique de Milan. Entre deux traits parallèles qui l'encadrent est gravée, sur une longueur totale de 315 cm. environ, une inscription (300) sinistroverse serpentine, en lettres hautes en moyenne de 15 cm. (Photographie chez Rhys, *Cell. Inscr. Cis. Gaul.*, pl. VIII, et, en dernier lieu, dans l'article cité n. 310).

La première partie du texte :

PELKUI : PRUIAM : TEU : KARITE :

se lit sans difficulté.

La seconde partie du texte est selon Whatmough (*PID* 300) : I[- - OŠ - KA -]ITE : PALA[-] ; selon Conway (*PID* II, p. 630) : IŃOŠ : KARITE : PALAM ; lecture établie par M^{me} Tibiletti³¹⁰ :

: IŠOS : KALITE : PALAM

L'interprétation générale a été débrouillée par V. Pisani³¹¹ à partir de la leçon de Conway : « Pelgo [dat.] cellam (?) Teo [nomin.] facit, idem facit sepulcrum » (avec mention de deux opérations funéraires concernant deux parties de la tombe, ce qui fait penser à la double épitaphe gauloise de Todi, avec accusatifs LOKAN et ARTUAŠ). Elle a été reprise et modifiée par M^{me} Tibiletti³¹² : « a Pelgo (o Belgo) Teone (o Deone) ha fatto la costruzione funeraria, Isso ha scolpito la pietra » :

310. *Arch. Glott. II*, LIV, 1969, pp. 182-191.

311. *LIA*¹, 1953, p. 272 sv. (n° 123) ; *LIA*², 1964, p. 285 sv. (n° 123).

312. D'abord dans l'article « Nordico e leponzio-igure » de 1967 (*Rendic. Ist. Lomb.* 101, pp. 13-38), puis dans l'article cité n. 310.

a) Sur PELKUI, qui est de lecture ambiguë, voir § 26 et n. 214 ; sur TEU, qui est clairement issu de **deivō*, mais a été jusqu'ici mal interprété, voir § 10 b. — Le premier mot de la seconde partie est tenu par V. Pisani pour un pronom (lu IŃOŠ et rapproché de l'anaphorique skr. *ena-* qui suppose **eino-* ou **oino-*, alors que le pronom lepontique reposerait sur **ino-*). Il est tenu par M^{me} Tibiletti pour un anthroponyme³¹³. Nous penchons pour l'explication de principe de V. Pisani (pronom). A Todi, c'est le même KOISIS qui « KARNITU LOKAN » et qui « KARNITU ARTUAŠ » ; encore, dans ce cas, les deux opérations ont-elles été peut-être décalées dans le temps, puisque les procès-verbaux en sont dus à deux scribes différents. Pour Vergiate, les mentions des deux opérations sont simultanées, et ramassées dans une même phrase. Le plus probable est que le responsable est un personnage unique, en l'espèce TEU. — Si IŠOS signifie, comme nous le croyons, « idem(que) », la forme s'en laisserait expliquer à partir de **istos*³¹⁴.

b) Sur PALAM (« petram », avec M^{me} Tibiletti, plutôt que « sepulcrum », avec V. Pisani), voir § 36. — L'analyse de PRUIAM (sur le non-redoublement de u, voir § 10 b) a été procurée par Pisani : dérivé **bhruw-yā-* de **bhrū*³¹⁵,

313. Elle rapproche (article de 1969, p. 188) quelques rares témoins d'une souche *I(s)s-* (alors que, selon nous, *Iss-* s'écrirait *is-* ; il est vrai que **Issios* s'écrirait peut-être avec *is-* ; voir § 8 d). Elle écarte quelques noms en *It-*, en *Ist-* et en *Ix-*.

314. Probablement, comme pour lat. *iste*, avec forme figée **I-s* du nomin. masc. sg. étendue à l'ensemble du paradigme. Le second élément serait soit une particule, secondairement pourvue de flexion (comme en latin : *istum*, etc.), soit le thème pronominal **to-* lui-même. — Sur (celt.) **-st-* > *-Is*, LP § 25.5 ; sur *-š-* pour *Iš*, voir § 8 b.

315. *IEW*, p. 173. Même passage du sens de « poutre » (conservé, notamment, en slave) à la désignation de la « construction » (et de divers types de constructions) que pour la racine **treb-* (*IEW*, p. 1090), celle de lat. *trabēs* « poutre », osq. *травѣм* « maison », etc.

symétrique du dérivé **bhruw-yo-* sur quoi reposent, en germanique³¹⁶, les noms de diverses constructions (v. isl. *bryggja* « môle », v. sax. *bruggia* « pont », etc.). On note que le lépontique est ici plus proche du germanique que du celtique, à en juger par le nom gaulois *brīva* du « pont » qui repose sur **bhrēw-ā-*³¹⁷.

c) En symbolisant par *k* un **k*, un **g* ou un **gh* indo-européens³¹⁸, les verbes *KARITE* et *KALITE* se présentent comme des dérivés primaires en *-yo-/ī-* de racines **ker-* et **kel-*, dont on attend qu'elles soient au degré zéro : soit donc **k^{or}-yo-*, **k^{ol}-yo-*, thèmes de présent du type de gr. *χάρω*, *βάλλω*, de lat. *pariō*, *salīō*, etc. — Que signifient ces verbes, qui ont pour objets respectifs *PRUIAM* et *PALAM* ? L'identification des racines est malaisée. Pour **ker-*³¹⁹, la solution la meilleure (ou la moins mauvaise) nous semble être **gher-*³²⁰ « enclore » (gr. *χόρτος*,

316. Il existe aussi un nom-racine **bhrā-* ; c'est celui que conserve le vieil islandais, au sens de « pont », etc. (*brā*).

317. A moins, bien entendu, qu'on ne veuille imaginer un lapsus du lapicide (*BRUIAM* pour **BRUAM*). Mais ce serait une démarche imprudente.

318. Lép. *k* (écrit *κ*) continue i.e. **k* ; lép. *g* (écrit *κ*) continue i.e. **g* ou **gh*. En celtique, i.e. **g^{wh}* a eu les mêmes traitements que **g* et **gh* ; si le lépontique était, sur ce point, d'accord avec le celtique, *κ* pourrait aussi noter l'aboutissement de **g^{wh}* (mais, dans la pratique, cela ne mène, pour nos verbes, à aucune étymologie).

319. Cherchant un terme signifiant, en gros, « faire », V. Pisani proposait (ce qui est insoutenable) un **k^{wh}er-* « faire » (*IEW*, p. 641) à initiale délabialisée par contamination (!) avec **(s)ker-* « couper » (*IEW*, p. 938). — M^{me} Tibiletti (article de 1967, p. 20 et n. 14) estime, pour des raisons étrangères au texte lui-même (correspondance supposée avec le scandinave *karþi*, voir n. 325), que le choix doit s'orienter vers un **ger-* ou un **gher-*, et opte pour la racine **gher-* de skr. *hāraṭi*, etc. (*IEW*, p. 442), moyennant une évolution sémantique supposée (à elle suggérée par V. Pisani) « prendre, afferrare » > « incominciare, incominciare a fare, intraprendere » > « fare », hypothèse qui nous paraît bien arbitraire.

320. *IEW*, p. 442 (gr. *χόρτος*, lat. *hortus*, irl. *-gort*, v. isl. *gardr*, etc. « enclos »). C'est la même racine qu'allègue M^{me} Tibiletti (voir note précédente) mais en lui imposant une signification (« faire ») qui lui est étrangère.

lat. *hortus*, irl. *-gort*, v. isl. *gardr*, etc., « enclos »). Pour **kel-*³²¹, elle nous semble être **kel-*³²² « culminer ». La double opération consisterait à « enclore le monument » (*PRUIAM KARITE*)³²³ et à « ériger la pierre » (*KALITE PALAM*)³²⁴, ce qui pourrait (approximativement) répondre respectivement au *LOCAVIT* et au *STATVIT* de la formule traduisant *KARNITU* à Todi³²⁵. — L'incertitude des significations est, en tout cas, sans conséquence sur l'analyse morphologique, laquelle nous en venons (§ 38).

38. Dans *KARITE*, V. Pisani voit³²⁶ un présent 3^e sg. en *i-ī*, avec passage de **i* à **ē* en finale absolue³²⁷ ;

321. Selon M^{me} Tibiletti (article de 1969, p. 189), « battere, martellare, martellare », en retenant ces sens possibles de **kel-/kel-* (*IEW*, p. 545), et en supposant probablement (traduction : « ha scolpito ») que le verbe ici s'appliquait à la gravure de la pierre à coups de burin.

322. *IEW*, p. 544 (gr. *κολώνη* « tertre » ; lat. *ex-collō*, *collis*, *columen* ; gaul. *celicnon*, désignant un monument d'Alise, avec, pour l'emprunt gotique *kelikn*, le sens de *πύργος* ; ags. *hyll* « colline »).

323. S'agit-il d'un enclos autour de la tombe, ou (accusatif résultatif) d'enclore au moyen d'une tombe ?

324. S'agit-il de sommer la tombe d'une pierre dressée (stèle) ou, en même temps, l'idée d'un tumulus est-elle impliquée ?

325. Si l'on rattache *KARITE* à **gher-*, la forme lépontique se lit *garile* (avec initiale sonore), et est sans aucun lien étymologique possible avec *KARNITU*, lequel doit se lire *karnita* (avec initiale sourde) au témoignage de l'exemplaire de Saignon écrit, en caractères grecs, *καρνιτου* (non **χαρνιτου*). — En revanche, le verbe scandinave (prétérit faible, 3^e sg.) *karþi*, fréquent dans les épitaphes runiques qu'évoque M^{me} Tibiletti dans son article de 1967 (*karþi bru*, confronté à *PRUIAM KARITE*), est écrit dans l'écriture *fuþark* réformée (IX^e-XII^e s.), laquelle a perdu le moyen de distinguer *k* et *g* ; *k* y note donc soit une sourde (issue de i.e. **g*), soit une sonore (issue de i.e. **gh*).

326. A dire vrai, il propose aussi une solution de rechange (3^e sg. moyenne *-lē* < **-lai*). Celle-ci implique *āi* > *ē* en syllabe finale, ce qui n'est ni démontrable (faute d'autres exemples) ni invraisemblable (puisque l'étape intermédiaire *ae* est attestée en syllabe initiale : § 10 e). Mais on sait maintenant que la désinence i.e. est **-loi* ; *-tau* est une innovation grecque du premier millénaire, éliminant partiellement le *-tau* du second millénaire (myc. *-lo*), que conserve l'arcadien.

327. Comme c'est la règle en latin (**marī* > *marē*) et comme ce pourrait

M^{me} Tibiletti³²⁸ adopte (pour KARITE et KALITE) cette analyse (et l'étend même³²⁹, de façon indue, à la forme scandinave *karþi*, qui est un prétérit).

En fait, V. Pisani a choisi de faire de KARITE un présent, parce que **-li* s'offrait pour justifier la forme. Mais si, dans les formules votives ou funéraires anciennes, le présent est admissible, il est, statistiquement, beaucoup plus rare, c'est-à-dire beaucoup moins probable, que le prétérit³³⁰. Et il convient de se demander si une autre interprétation de KARITE (et KALITE), l'interprétation par le prétérit, n'est pas possible. Nous pensons qu'elle l'est, et qu'elle a l'avantage de rendre compte, solidairement, d'un plus large ensemble de données. Les éléments de cette hypothèse sont les suivants :

a) La structure du verbe lépontique, comme celle du verbe gaulois (et, plus généralement, celle des verbes italiques, celtiques et germaniques) repose sur l'opposition d'un thème de présent et d'un thème de prétérit (ce dernier, héritier à la fois de formations de parfait et de formations d'aoriste indo-européennes, mais caractérisé aussi parfois par des morphèmes originaux).

être le cas en gaulois. Mais dans des toponymes neutres connus par tradition latine comme *Arelate*, *Argentorate*, etc., la finale *-e* ne saurait constituer une preuve du caractère gaulois de l'évolution *-i > -ē*. Voir § 41.4.

328. Bien que sa traduction (article de 1969, p. 190) soit au passé : «... ha fatto la costruzione funeraria; ... ha scolpito la pietra ».

329. Article de 1967, p. 19 : «... *karite*... corresponde... perfettamente... a... **gar(i)li*, da cui il nordico ... *karþi*. » Mais dans *karþi*, *-þ-* est un morphème de prétérit faible, et la désinence *-i* l'aboutissement récent d'un plus ancien *-ē*, lui-même issu de *-ā* (cf. p. ex. A. Noreen, *Allisl. Gramm.*³, 1923, p. 361, § 533 Anm. 2).

330. On notera d'ailleurs que les deux verbes du formulaire funéraire qu'on a (à tort ou à raison) rapprochés de KARITE sont des prétérits : le gaulois KARNITU (traduit par des parfaits latins à Todi) et le norrois *karþi* (dont la forme exclut qu'il s'agisse d'un présent).

b) Dans ces mêmes langues (et notamment en lépontique et en gaulois), s'opposent des conjugaisons fortes et des conjugaisons faibles ; ces dernières sont caractérisées par la présence de divers suffixes dans les thèmes de présents. L'analogie a pu étendre ces suffixes à une partie des prétérits correspondants. Ainsi, à des présents en **-yō/-ī-* répondent : gabr. (3^e sg. subj. pft.) HERI-FI (présent déverbatif : 3^e sg. HERI-s, etc., de **gher-ī-*), lat. *fīnī-ūī* (présent dénomminatif *fīnīō*, dérivé de *fīnis*), etc. Cette extension est générale en gotique, tant pour les déverbatifs (*lāgjan* [de **lagh-*] : présent *lag-ja*, *lag-ji-s*, etc., et prétérit *lag-i-da*; *sōkjan* [de **sāg-*] : présent *sok-ja*, *sok-ei-s*, etc., et prétérit *sok-i-da*) que pour les dénomminatifs (*weilwodjan* [dérivé de **weilwoþs* « témoin »] : présent *weilwod-ja*, *weilwod-s*, etc., et prétérit *weilwod-i-da*).

c) Le gaulois représente une lignée celtique éteinte. Le peu qu'on aperçoit du verbe gaulois permet d'y distinguer : d'une part, des traits qui se retrouvent (éventuellement, avec des distributions différentes) dans les verbes gaélique ou brittonique ; d'autre part, des traits étrangers au celtique insulaire. Parmi ces derniers, certains peuvent être communs au gaulois et à des domaines linguistiques voisins. — En l'espèce, il apparaît qu'une forme verbale gauloise comme KARNITU, *καρνιτου* et des formes verbales lépontiques comme KARITE, KALITE (si T y note une sourde *l*) sont susceptibles d'explications solidaires.

d) Lép. KARITE, KALITE appartient très probablement à des déverbatifs (§ 37 c), gaul. KARNITU à un dénomminatif (§ 14 f). Les contextes favorisent l'interprétation par des prétérits. Nous y voyons des prétérits à morphème *-l-* (ci-dessous, f), avec extension analogique de *-i-* à partir du thème de présent (extension étrangère au celtique insulaire, partielle en italique, générale en germanique : ci-dessus, b).

e) Reste à définir lép. -E et gaul. -U comme des éléments désinentiels (ou devenus désinentiels). Ici apparaît (après la commune extension de -i-, et après le commun usage d'un morphème -t-) une troisième solidarité entre les deux langues, si l'on fait intervenir les prétérits radicaux, soit d'anciens parfaits, à partir desquels l'analogie a été créée, soit 3^e sg. -e soit 3^e sg. -ū aux prétérits faibles : grec δεδε, de *de-d(δ₃)-e, lép. TETU (à Prestino : § 41.6) si cette forme est à interpréter par *de-dō-u³³¹. A travers ces misérables débris que le hasard nous a conservés pour l'une et l'autre langue, se manifeste en effet une *concordance remarquable* :

Prétérits forts	Prétérits faibles
Lép. <i>ded-ū</i> (TETU)	Gaul. <i>karni-t-ū</i> (KARNITU) (καρνιτου)
Gaul. <i>ded-e</i> (δεδε)	Lép. $\left\{ \begin{array}{l} \textit{gar-i-te} \textit{ (KARITE)} \\ \textit{kal-i-te} \textit{ (KALITE)} \end{array} \right.$

Elle se renforce du fait que -ū apparaît également dans le prétérit de verbe fort gaulois ειωρου/*IEVRV*/*IOVRVS* (§ 16 c), l'opposition 3^e sg. -ū/3^e pl. -ūs qui s'y manifeste se retrouvant dans KARNITU (Todi)/KARNITUS (Briona). Il ne manque donc, pour avoir tous les éléments du système, du côté des verbes forts, qu'un prétérit fort lépontique en -E :

Prétérits forts	Prétérits faibles
$\left\{ \begin{array}{l} \textit{Lép. ded-ū} \\ \textit{Gaul. ieur-ū} \\ \textit{[Lép. *...-e]} \\ \textit{Gaul. ded-e} \end{array} \right.$	$\left[\begin{array}{l} \textit{Lép. ?} \\ \textit{Gaul. karni-t-ū} \\ \textit{Lép. gar-i-te, kal-i-te} \\ \textit{[Gaul. ...?...] } \end{array} \right.$

Si le verbe celtique insulaire ne manifeste pas l'ancienne caractéristique *-u de parfait, on doit se rappeler que

331. Voir § 41 et n. 369.

nous le connaissons seulement dans un état postérieur de dix siècles à celui du celtique continental, et surtout qu'il relève de lignées celtiques autres que la lignée gauloise, et l'on doit donc se garder d'utiliser un tel argument *casiléntio* contre la vraisemblance de la conservation de -u en gaulois³³²; d'autant que, linguistiquement voisins du gaulois à des degrés différents, ont trace de -u et le lépontique et le latin.

332) Lép. KARITE, KALITE et gaul. KARNITU appartiennent à des verbes non radicaux (déverbatifs ou dénominatifs); et l'on voudrait que -TE et -TU fussent des désinences, il faudrait voir là des formes de présent (ce qui est, sinon certain, du moins contre-indiqué par les contextes), et pour ces désinences, en tant que telles, il n'y a pas d'explications plausibles; si l'on y reconnaît des prétérits (avec extension de désinences -E et -U originaires du parfait), il faut que -T- soit un morphème prétérital. Cette dernière analyse, en soi la plus plausible, est celle que nous avons exposée plus haut; mais elle pose, à son tour, un problème, celui de l'origine de ce -T-, ou du moins celui de rapprochements qui le fassent sortir de l'isolement et fondent son existence du point de vue comparatif.

Il ne semble pas qu'on doive songer au groupe restreint des prétérits en -t- du celtique insulaire, qui n'apparaissent que dans un petit nombre de verbes *forts*, et s'y présentent comme des *innovations*, dont C. Watkins a clairement indiqué le point de départ phonétique et les motivations analogiques³³³.

332. Difficilement soutenable en fonction des contextes, l'hypothèse que *IEVRV* serait une 1^{re} sg. de présent à désinence *-ō a fini d'être ruinée par l'apport de *IOVRVS*.

333. *Ériu* XIX, 1962, p. 25 sv. — Substitution à une plus ancienne conjugaison d'aoriste sigmatique celt. *ber-s-ū (1^{re} sg.), *ber-s-l (2^e sg.), *ber-s-l > *berl (3^e sg.), etc., d'une conjugaison analogique *bertū/*berlī

Reste, d'une part, dans le secteur i.e. occidental, le perfectum en -TT- de l'osque, propre à une seule conjugaison faible (celle des verbes en -ā-); mais la gémination de *tt* y demeure inexpliquée. — Reste, d'autre part, le prétérit en -d-³³⁵ de l'ensemble des verbes faibles germaniques, il faut bien dire qu'aux désinences près, got. *lag-i-d-a*, *sok-i-d-a*, *weilwod-i-d-a*, etc., fournissent les meilleures parallèles à KAR-I-T-E, KAL-I-T-E, KARN-I-T-U. Ce qui est dans le sens des théories qui reconnaissent, au moins comme un des constituants de la formation germanique, un morphème dental sourd ou à initiale dentale sourde (qui a été diversement identifié et interprété). Ce qui, d'autre part, définirait une isoglosse liant au germanique une fraction au moins du celtique (avec le gaulois), et, en même temps, le lépontique.

F) LA PIERRE DE PRESTINO

39. A la lisière Sud-Ouest de Como, l'ancienne commune limitrophe appelée *Breccia* (aujourd'hui rattachée à la commune de Como) avait fourni, au lieu-dit *Rondinello* :

**bert*, etc., refaite sur la troisième personne dont la primauté, ici encore, se manifeste. Même accident phonétique (disparition du -s- de l'aoriste) pour l'ensemble des radicaux terminés par -r-, -l-, -m, avec même conséquence. Utilisation ultérieure du nouveau type d'aoriste ainsi créé, pour des radicaux d'autre structure (notamment, en -g).

334. Références à E. Vetter, *Handb. der ital. Dial.* I (1953). — En écriture épichorique : PRUFATTED et autres formes du même perfectum (8, 11, 13, 14, 19, 143, 152, 153), DADIKATTED (151), TEREMNATTENS (8, 9, 10), TRIBARAKATTINS (1), LAMATIR (6, dans un texte qui, par ailleurs, ne note pas la gémination des consonnes), DUUNATED (149, dans un texte qui, par ailleurs, note les géminées). — En écriture latine : COISATENS (416), AMATENS (218, dans un texte qui, par ailleurs, ne note pas les géminées), SISTIATIENS (222, dans un texte qui, par ailleurs, ne note pas les géminées).

335. La consonne, en cette position, est d'ascendance ambiguë : soit i.e. -*dh-, soit germ. -þ- <i.e. *-t-; [*dh est impliqué par les théories qui expliquent le prétérit faible germanique comme une forme primitivement périphrastique, avec auxiliaire issu de la racine *dhē-].

1° une série d'inscriptions indigènes sur poteries³³⁶; 2° une inscription indigène sur pierre³³⁷. A proximité de ce site, au lieu-dit Prestino (« fondo della contessa Giuliani »), des travaux de voirie ont amené fortuitement, en 1966, la découverte d'une inscription indigène (2981) sur pierre. Première publication, et essai d'interprétation par M. G. Tibiletti Bruno (ci-dessous : Tib.) en 1966³³⁸; autre essai d'interprétation par A. L. Prosdocimi (ci-dessous : Pr.) en 1968³³⁹; critique linguistique de ces deux exégèses par M. Campanile en 1968³⁴⁰.

336. *PID* II, pp. 99-104 (nos 285 à 298 bis, et « NOTE XVI »), 629 (addenda, 278 bis : tesson de Breccia [probablement de Rondinello ?] qu'il eût pu être valu appeler *278 quater), 630 (addenda, n° 298 ter). — Copies de Whatmough : LA (278 bis); ... AKUR[...] (285); ...OU.KI[...] (286); ...UKL[...] (287); ...TIU[...] (288; ou UIT ?); ...PLIOISO (289); ...IOAS [...] (290; ou AUS ?; ou SUP ?); ...IAL [...] (291); ...TARISE[...] (292); AI[...] (293; ou AL ?); ...PA[...]OT[...] (294); ...RKIMU[...] (295); PNEI|AA (296, lecture de Conway : addenda, p. 630); ...OI[...] (296 bis; le o est signalé comme pointé en son centre, mais Whatmough exclut θ); ...ISO (297); ...AIS[...] (298); ...UNIA[...] (298 bis); o | LA (298 ter); KI (XVI d); LE (XVI e); TE (XVI f); en outre, des marques consistant en une seule lettre : M (XVI a; XVI g?), T (XVI b), U (XVI c).

337. *PID* II, n° 299, pp. 103 (lecture de Whatmough, ...); UIOIKE : [...] et 630 (lecture de Conway : ...); [...] ; ΤΥΟΙΚΕ : [...]. — D'après M^{me} Tibiletti (article cité note suivante, p. 283 sv.) la seule ligne écrite dont l'existence soit établie court, de droite à gauche, entre deux traits horizontaux; même dispositif graphique, donc, et, de plus, même matériau (grès local) et même façonnage en « gradin » (hauteur, environ 15 cm.; largeur [mutilée], env. 40 cm.; épaisseur, env. 12,5 cm.) qu'à Prestino.

338. *Rendic. Ist. Lomb.* 100, pp. 279-319. — Sauf une (p. 289), les photographies qui y sont données ont été prises sur un original « arrangé », où les traits jugés significatifs ont été enduits d'un produit blanc. A les examiner, on verra que pour le L, troisième lettre du troisième mot, dont le crochet est cependant visible, seule la haste verticale a été blanchie (p. 291, fig. 3; p. 295, fig. 8), d'où l'erreur de lecture (1 pour L) reportée dans le dessin (p. 293, fig. 5). — La photographie que nous donnons (pl. XII), et qui nous a été communiquée par l'Istituto di Studi Etruschi, est prise sur un original non « arrangé ».

339. *St. Etr.* XXXV, pp. 199-222.

340. *Studi e saggi linguistici*, VIII, pp. 207-213.

Il s'agit (pl. XII) d'un gradin³⁴¹ de grès (hauteur, 15 à 19 cm. ; longueur, 375 cm. ; épaisseur, 31 à 35 cm.) portant une inscription sinistroverse, complète, tracée dans un secteur d'environ 5 cm. de haut (délimité par deux traits parallèles), et se développant sur une longueur de 190 cm. (datation incertaine³⁴². Texte écrit sur une seule ligne, ci-dessous découpé selon les interponctions qui le divisent (avec numérotation par mots)

- 1 UVAMOKOZIS :
- 2 PLIALEΘU :
- 3 UVLTIAUIOPOS :
- 4 ARIUONEPOS :
- 5 SITEŠ :
- 6 TETU

Notes critiques : (3) est lu UVITIAUIOPOS par Tib. — (3) est lu UVITIAUIOROS par Pr. (« sur photographie ») ; mais il faudrait que ce R soit très différent de celui de (4) pour qu'on admette que sa boucle gauche puisse se dissimuler dans la cassure de la pierre³⁴³. — Les deux auteurs ont, en (3), méconnu³⁴⁴ la troisième lettre, qui est L, non I.

40. Le document de Prestino présente des singularités graphiques (voir § 9, *d-e-f*) :

a) D'une part, outre les signes usuels de l'« alphabet

341. Ce gradin se raccordait, sur la droite, à un autre gradin (celui-ci, anépigraphé), long de 272 cm. Il semble qu'on ait là les vestiges d'un monument de dimensions importantes.

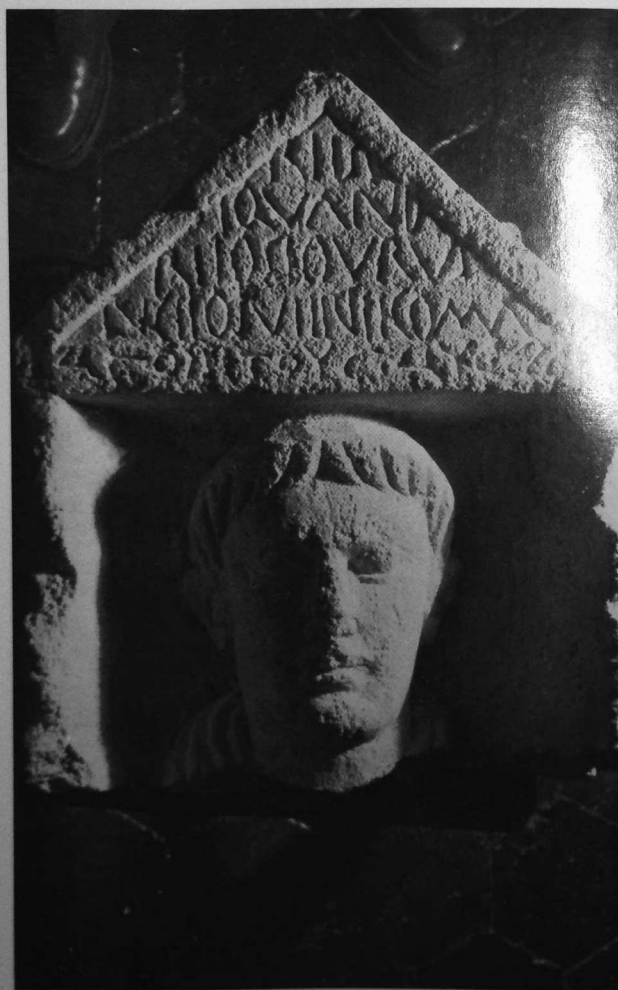
342. Tib. (p. 300 sv.), pour sa part, situerait l'inscription de Prestino au II^e s. (ou au III^e s. finissant), c'est-à-dire après la majorité des inscriptions lépontiennes (qu'elle assigne au III^e s.) mais avant les textes gaulois de Briona et Todi (qu'elle place en plein I^{er} s.).

343. Le seul élément de lettre qui pourrait, à la rigueur (mais nous ne croyons pas que ce soit le cas), se dissimuler dans la fracture serait le petit trait oblique supérieur gauche d'un N.

344. Après, toutefois, des hésitations chez Pr. (p. 201).



Gradin inscrit de Prestino.



Stèle des Sources de la Seine.

pratique » de Lugano (y compris ξ en 5), il utilise trois autres signes : v (en 1 et 3), z (en 1), θ (en 2). A notre avis, il n'est pas du tout nécessaire de supposer que ces signes aient été empruntés à une écriture étrangère : il suffisait aux réformateurs de puiser dans l'abécédaire même de Lugano (§ 7) et de ressusciter celles des « lettres mortes » dont ils avaient besoin³⁴⁵.

b) D'autre part, la mise en œuvre du matériel ainsi défini (alphabet pratique accru de v, z, θ), c'est-à-dire l'orthographe, est originale. Les interprétations qui en ont été proposées sont diverses³⁴⁶; les définitions que nous en donnons ci-après répondent à notre propre interprétation. Les anciens signes (ambivalents) d'occlusives semblent observés aux articulations sonores (dans le texte, p note b en 2, 3, 4; τ note d en 3, 6; κ note g en 1); aux articulations sourdes (en fait, pas d'exemples pour labiale et dorsale) sont assignés des signes nouveaux (en fait, exemple seule-

345. Rien n'exclut que même les « lettres mortes » de l'abécédaire puissent changer de forme au cours du temps. L'évolution $\oplus > \odot$ s'est produite, plus ou moins tôt, dans tous les alphabets grecs, ou étrusques, ou dérivés de l'étrusque, par l'effet d'une démarche qui relève de la $\chi\omicron\lambda\upsilon\eta$ graphique du monde gréco-étrusque. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que successivement (à plus d'un siècle de distance : § 9 b) aient été ressuscités d'abécédaires de Lugano d'abord \oplus (monnaie $\sigma\epsilon\chi\epsilon\theta\upsilon$), plus tard \odot (Prestino).

346. Pour Tib., les signes p, τ , κ continueraient d'être ambivalents dans la graphie de Prestino (p/b, l/d, k/g) et θ serait un essai de notation d'un d devenu spirant (d) entre voyelles (mais pourquoi en 2 seulement, et une telle lénition est-elle plausible à pareille date?). Interprétation correcte des rôles de ξ et z. Mais uv- est analysé en : voyelle u + consonne v (issue de *g^wh ou *g^w). Et l'existence de l en 3 est méconnue (§ 39, notes critiques). — Chez Pr., interprétation correcte des valeurs relatives de θ (l) et τ (d). Mais (à partir d'une insoutenable identification de $\sigma\upsilon\tau\epsilon\varsigma$ comme nomin. acc. sg. d'un substantif neutre sigmatique!), erreur sur ξ (considéré ici comme pure variante graphique de s), et supposition d'un remplacement par z de l'ancien signe ξ de sifflante forte. uv- est analysé en voyelle u + consonne v (sonore ou sourde, ce n'est pas précisé, issue de la lénition de l'ancien *-p- intervocalique de *up^oma-). Méconnaissance (comme chez Tib.) de l en 3.

ment de θ pour l , en 2). — Une distinction est introduite entre deux variétés de sifflantes fortes, jusque-là confondues sous une même notation : celle qui est issue de * $-s-$ est écrite $-z-$ (en 1 ; signe nouveau), alors que celle qui est issue de * $-ns$ demeure écrite $-š$ (en 5). — Tandis que u continue à noter la voyelle u (en 2 et 6) et la semi-voyelle u quand elle est intervocalique (4 ; second u de 3), la semi-voyelle u , quand elle est initiale (1, 3), est notée par le digramme uv ³⁴⁷. — Enfin, dans le début du mot 3 ($uv\theta r-$, à lire $oldi-$), apparaît, quelle qu'en soit l'explication, une graphie dévocalisée³⁴⁸.

c) Cette réforme (au moins dans le domaine des conclusives) n'est ni la seule, ni la plus ancienne, de celles qui sont connues l'écriture de Lugano (§ 9). À dire vrai, on devrait plutôt parler de tentatives de réforme ; à notre connaissance, aucune n'a eu grande diffusion, et le document de Prestino est le seul de son espèce.

d) Pr. s'est efforcé³⁴⁹ de mettre sur le compte d'influences vénètes : d'une part, l'introduction de o dans l'alphabet

347. Faut-il y voir (en fonction d'un besoin, ressenti davantage à l'initiale, de distinguer, devant voyelle, un u vocalique et un u consonantique) une sorte de cote mal taillée entre l'orthographe traditionnelle de Lugano ($u-$) et l'orthographe de type étrusque ou étruscoïde ($v-$) ? Le digramme uv signifie-t-il, donc, « u en fonction de v » ? — Tib. signale (p. 312) que l'idée d'un digramme initial uv valant v lui avait été suggérée « da un illustre studioso » (V. Pisani ?), mais elle l'a (ainsi que Pr.) écartée.

348. Lapsus du scribe ? (C'est, devant un texte difficile et original, et pour un mot non expliqué, une hypothèse arbitraire, à éviter). — Survivance phonétique de la liquide voyelle l en tant que telle ? (C'est, à la date de notre document, une hypothèse historiquement peu vraisemblable). — Emploi occasionnel d'une lettre pour la séquence phonétique représentée par le nom de la lettre (en l'espèce, avec résonance vocalique préposée ou postposée) dans l'abécédaire ? (C'est possible, mais invérifiable).

349. Sans d'ailleurs avoir identifié les « ponctuations » que nous croyons reconnaître sur certaines monnaies (§§ 50, 52) et avoir, donc, pu en tirer argument. Au reste, il n'est pas sûr que ces monnaies ressortissent à la même école scribale que le texte de Prestino.

de Lugano (événement certainement antérieur au IV^e s. : § 6) ; d'autre part, les particularités (de plusieurs siècles plus tardives) de l'écriture de Prestino. — Il impute à un modèle padouan la répartition : Θ pour $l/+$ pour d ³⁵⁰ ; mais on rappellera qu'en vénète (à Padoue comme ailleurs) g s'écrit Ψ et b s'écrit Θ (alors que, à Prestino, g est κ et b est p). — Il impute à un modèle vénète³⁵¹ (qui pourrait être soit padouan, soit autre) la répartition « dissimilaire » s et $š$, alors purement graphique, des deux signes de sifflantes dans un même mot, à une époque où, estime-t-il, s et $š$ n'étaient pratiquement plus distincts dans la prononciation³⁵² ; mais, à notre avis, la répartition de $-s$ (dans la désinence $-s$ de nomin. sg. ; dans la désinence $-bos$ de dat. pl.) et l'initiale d'un mot de racine * $sed-$) et de $-š$ (dans une désinence d'acc. pl.) ne témoigne en rien d'une telle confusion. — Enfin, à supposer que z fût emprunté au vénète³⁵³, il ne pourrait pas, en tout cas, l'avoir été au vénète de Padoue qui, précisément, ignore cette lettre ; au reste, partout où la lettre z est utilisée en vénète, elle note d . D'autre part, à supposer que v fût emprunté au vénète, cela n'expliquerait pas qu'il se trouvât restreint à un digramme initial uv , que le vénète ignore³⁵⁴.

350. Nous avons enseigné cette répartition dans un article de 1957 (*Rev. Phil.* XXXI, p. 169 sv.). Dix ans plus tard, Pr. a fini par en reconnaître l'exactitude (G. B. Pellegrini et A. L. Prosdocimi, *La lingua venetica* I, 1967, p. 654).

351. Sur s et $š$ en vénète, voir notre article de 1966 dans *Rev. Phil.* XL, p. 7 sv. Nous y indiquions (p. 19) que trois exemples aberrants (VE. s. $\kappa\epsilon.\acute{s}$. et $veso\acute{s}$ à Este, HEVI. s. $so.\acute{s}$ à Padoue) pouvaient résulter d'une dissimilation graphique.

352. Appréciation fautive reposant sur une erreur manifeste à propos de SITEŠ (voir n. 346).

353. Au reste, la forme (en croix de Lorraine) du z de Prestino (haste verticale coupée perpendiculairement par deux petits traits) n'est connue dans aucun alphabet vénète.

354. Il est vrai qu'il n'y a pas digramme pour Pr. (ni pour Tib.), mais u voyelle suivi d'une consonne v (voir n. 346).

41. Nous retiendrons, de l'interprétation de Tib.³⁵⁵, le schéma général de structure de la phrase :

- 1+2 = sujet (nomin. sg. : nom de personne, avec formule anthroponymique à deux termes)
 3, 4 = destinataires de la dédicace (dat. pl. en *-bos*)
 5 = objet (acc. pl. en **-ns > -š*)
 6 = verbe de dédicace (prétérit 3^e sg.).

(1-2). Sur l'emploi occasionnel de deux noms propres accolés (le second à suffixe *-on-*, qui n'est pas patronymique) pour désigner un homme, voir § 19 d.

(1) Composé (voir § 20 e) dont, à raison, le second terme a été identifié par Tib. comme **ghosti-*, et le premier par Pr. comme **up^omo-*; mais nous lisons UVAMO- (forme *Vamo-* (avec traitement celtique **up- > v-* devant voyelle), alors que Pr. le lisait comme *Uvamo-* (avec traitement pré- ou proto-celtique de **p* : spirantisation précédant l'amuïssement).

(2) Nom peu clair, dont nous suggérons (§ 20 d) qu'il pourrait être, lui aussi, un composé.

(3) Nom obscur; Tib. a justement reconnu ici une finale *-o-bos* de dat. pl. thématique (identique à celle du vénète, alors que latin et osco-ombrien y ont substitué l'ancienne finale **-ōis* d'instr. pl.). Le celtibère, dans la déclinaison thématique, a un dat. pl. en *-o-bos*³⁵⁶, distinct, semble-t-il, d'un instr. pl. en *-ois*³⁵⁷. On sait désormais que

355. Une erreur de lecture (*-nos* au lieu de *-pos* en 3; voir § 39, notes critiques) a conduit Pr. à un schéma différent : d'abord 1 (sujet, anthroponyme) et 2 (verbe 3^e sg.); puis (nouvelle proposition, en asyndète) 3 (sujet, anthroponyme), 4 (dat. pl.), 5 (objet : acc. n. sg. !), 6 (verbe 3^e sg.).

356. Avec fermeture secondaire de *-ō-* en *-ā-* en syllabe pénultième (il s'agit d'un ethnique en *-iko-*) dat. pl. *a-r-e-CO-r-a-TI-CU-PO-š* sur le bronze de Luzaga (*Cib.*, pp. 98 sv. et 128).

357. *EQVOIS* sur la grande inscription rupestre de Peñalba (*Cib.*, p. 16 sv.).

le gaulois a un dat. pl. thématique en *-o-bo*³⁵⁸. La flexion irlandaise (avec un « datif » syncrétique, héritier aussi de l'instrumental et du locatif) a, dans la deuxième déclinaison *-aib* < **-o-bi* avec une désinence non point dative mais instrumentale (voir ci-dessous, 3-4).

(4) Nom obscur. Du moins Tib. (suivie par Pr.) y a-t-elle, justement, identifié une finale *-on-e-bos* de dat. pl. de thème à nasale. — Sur la voyelle de liaison, Pr. avance (§ 349) une théorie bizarre, comme quoi la voyelle de liaison serait normalement un ancien *ē* en celtique et en latin (avec passage subséquent de *-ē-* à *-ī-* en latin en syllabe intérieure ouverte); mais d'où pourrait provenir un *-e-* si ce n'était la voyelle thématique, et n'a-t-on pas *-e-bos* (non ***e-bos*) dans la deuxième déclinaison en lépontique même? Il convient de revenir aux explications classiques, et raisonnables : dans les thèmes consonantiques, quand une voyelle de liaison, devant désinence en **bh-*, a été empruntée à un autre type flexionnel, c'est soit aux thèmes en *-u-* (ombr. *fratrus*, d'un plus ancien **frātr-uf(o)s*) soit (plus volontiers) aux thèmes en *-i-* (osq. *ligis*, d'un plus ancien **lēg-i-f(o)s*). Le latin a choisi le même parti que l'osque (*lēg-i-bus* s'explique comme *lig-i-s*), et l'on voit (faute d'exemples en gaulois et en celtibère) que le lépontique l'a choisi aussi (*-on-e-bos* d'un plus ancien **-on-i-bos*). — Il est notable, en effet, que le celtique ancien manifeste une *tendance* à l'ouverture de *ī* en *ē* : a) à la fin de certains préverbes (**alī- > ale-*, **p^ori- > are-*, **ndhī- > ande-*, etc.); b) à la fin de certains thèmes nominaux, devant désinence en **bh-*; c) à la fin du mot, si (voir n. 327) *Arelale* est une forme gauloise (aussi bien

358. Nous remercions M. Bernier de nous avoir communiqué, avant de le publier, le texte d'une dédicace lapidaire du Morbihan à des « Pères » (*ATREBO*, qualifié par une épithète ethnique thématique en *...OBO*).

que latine) de thème neutre en *-i*. Pour la seconde catégorie de faits, le témoignage du lépontique (*-onebos*) rejoint celui du gaulois³⁵⁹ et celui du celtibère³⁶⁰.

(3-4) La désinence de datif pluriel remonte à **-bhos* ou **-bho* dans l'ensemble de l'italique et du celtique. La variante avec sifflante est celle de l'italique (*-bus* ou *-fibus* en ombre, *-s*, lat. *-bus*, vén. *-bos*) ; c'est aussi celle du lépontique (*-pos*) et celle du celtibère (*-PO-s*). La variante sans sifflante est propre au seul gaulois : *-βo*, *-BO*³⁶¹. — Quant à la désinence **-bhis* ou **-bhi* d'instrumental pluriel, on n'en a pas d'exemple en lépontique et en celtibère ; en gaulois, on trouve la forme sans sifflante³⁶². C'est l'ancien instrumental qui a fourni à l'irlandais son « datif » pluriel, sans qu'on puisse choisir, pour l'ancien gaélique, entre *-bhis* et *-bi*.

(5) La désignation du monument, à l'accusatif, doit figurer dans *SITEŠ*, où Tib. et Pr. ont reconnu le degré long *sīd-* < **sēd-* (avec évolution celtique³⁶³ *ē* > *ī* en

359. Qu'on voie dans gaul. *ματρεβο*, *ATREBO*, des formes en *-tr-i-bo* (avec voyelle de liaison) ou des formes en *-tri-bo* (avec *-tri-* < **-tr-*) — (nous préférons la seconde hypothèse, à cause de l'absence de voyelle de liaison dans *GOBEDBI*) —, de toute façon, il y a eu ouverture secondaire de *i* en *e*.

360. Nous voyions autrefois (*Cib.*, pp. 100 et 130) dans le *TI-CE-r-s-e-PO-s* du bronze de Luzaga un dat. pl. de thème sigmatique (avec voyelle de liaison). Nous y voyons bien plutôt aujourd'hui celui d'un thème en *-i-* (composé bahuvrihi à suffixe *-i-* ; exempli gratia **tri-kers-i-* « tricornis », uel sim). Mais, en toute hypothèse, il y a eu ouverture de *i* en *e*.

361. A Nîmes, *ματρεβο νικωνουκαβο* (Do. 18). A Glanum (H. Rolland, *C.R.A.I.* 1955, p. 91 sv.), *ματρεβο γλαυεικαβο* et *ροκλοιουκαβο*. A Collias (Do. 32), *ανδοουουκαβο*. Dans une inscription inédite (voir n. 358), *ATREBO* et un dat. pl. thématique en *-OBO*.

362. A Aïse, *GOBEDBI* (Do. 33), sur quoi voir n. 291.

363. Voir LP § 11. Cependant ce passage de *ē* à *ī*, universel en celtique insulaire, comporte peut-être en syllabe non-initiale quelques exceptions en gaulois (*ibid.*, note) et en celtibère (*Cib.*, p. 138). Le celtibère (toujours négligé des comparatistes) apporterait, avec *CO-n-TE-r-PI-a* (métathèse pour *Con-trēbiā* : de **trēb-*) et *CU-i-r-o-r-e-CI-i-o-ā* (**Co-viro-rēgiōs*, de

syllabe initiale) de la racine **sed-*³⁶⁴. L'hypothèse (Pr.) d'un neutre sg. **sēd-es* est insoutenable (car on ne pourrait avoir que *-os*). Celle d'un acc. pl. (*-ns* > *-š*) est la seule recevable ; on admettra qu'il s'agit d'un pluriel tantum, désignant le monument dont le soubassement dédicacé en latin est conservé. — Mais y voir un correspondant exact du dat. acc. pl. *sēdēs* (Tib.) soulève des difficultés : phonétiques, s'il est probable³⁶⁵ que dans un thème **sēd-ē-* les *ē* selient tous deux passés à *-ī-* (on attendrait alors **sēd-īš*) ; morphologiques, dans la mesure où, dans le monde italo-celtique, on n'a pas de trace sûre de thèmes en *-ē-* hors des parlers proprement italiques³⁶⁶. — Nous préférons, pour notre part, qu'il s'agit d'un nom-racine **sēd-*, ici à l'acc. pl. **sēd-ns* ; sur le traitement de **n* qui est par là impliqué pour le lépontique³⁶⁷, voir § 42.

(6) L'interprétation de *TETU*³⁶⁸ comme *dedu*, à mettre en rapport avec skr. *dadau* ou *dadhaū*, est due à Pr. Sémantiquement, le choix est indifférent entre la racine **dō-* et la racine **dhē-* (« dedit » ? « posuit » ?). Il le serait aussi pour la forme si l'on supposait un lép. **dedū* issu

**rēg-*), des exemples sans doute moins discutables que ceux qu'on allègue pour le gaulois.

364. *IEW*, p. 884 sv.

365. Mais voir n. 363.

366. Cependant l'existence ancienne de thèmes en *-ē-* en celtique était enseignée par Pedersen ; voir Th. § 296 (p. 188, haut).

367. En ce cas, et puisque *a(n)ne-* < *ande-* remonte à **ndhi* (*IEW*, p. 312), le nom propre ANTEŠILU de Solduno (2672 ; § 20 a et n. 136) serait à assigner au gaulois, non au lépontique ; de même, la légende monétaire ANAREKARTOS (§ 50). Le caractère gaulois de ANAREIŠEOS, ANOKOPORIOS, ESANEKOTI est d'immédiate évidence, puisque ces trois noms figurent à Briona en 337.

368. On ne cite que pour mémoire le **dhē-tō* (*sic*) de Tib., doublement inadmissible (même si on admet l'ambivalence de *t* à Prestino) : et quant au vocalisme de la racine (**dhē-* eût donné *dī-*, et **dha-* eût donné *dā-*) et quant au vocalisme de la désinence (la 3^e sg. moyenne secondaire est en **-tō*, non en **-tō*).

de **de-d(ə)-u* ou **dhe-dh(ə)-u* avec degré zéro radical ; mais les références comparatives renvoient à des formes à degré plein de la racine (**de-dō-u*, **dhe-dhē-u*) et conduisent à lire *dedū*, et, en ce cas, c'est à partir de *-ōu* que la justification de l'ép. *-ū* est la plus aisée³⁶⁹. — Bien entendu, cet *-ū*, à l'époque de nos textes, était inanalysable, et senti comme une désinence (éventuellement transférable, par analogie, à d'autres types verbaux). Sur le système de prétérits dans lequel s'intègre *dedū*, voir § 38 ; sur la pluralisation de *-ū* en *-ūs*, voir § 16 d.

42. Le traitement préconsonantique ou final de **ŋ* est, du côté italique³⁷⁰, *en/em* en latin, en falisque³⁷¹, en osco-ombrien³⁷² et, du côté celtique³⁷³, *en* en gaélique ;

369. E. Campanile (voir n. 340) objecte (p. 212) le traitement irlandais **-ōu* n'est pas devenu *-ū* en celtique, sans quoi le duel du nom de l'« homme » serait **fiur*, alors qu'il est *fer*. On répondra : d'une part, que le gaélique relève d'une autre tradition celtique que le lépontique ; d'autre part, que les diphtongues à premier élément long ont été instables (peut-être déjà à date i.e.) et ont connu des évolutions diverses. En lépontique, **-ōu* > **-ūu* (d'où *-ū*) est aussi plausible a priori que l'évolution parallèle (dat. sg. thématique) **-ōi* > *-ūi*.

370. On manquait d'exemples de **ŋ* en vénète jusqu'à la récente découverte du vase de Lozzo Atestino : dédicace publiée en 1969 par A. L. Prosdocimi, *Alli Ist. Ven.* CXXVII, p. 123 sv., avec prétérit 3^e pl. en *-s-an* (de **-s-ŋl*).

371. Ainsi ARCENTELOM (**argŋto-*) dans l'inscription archaïque dite de Cérés.

372. Voir discussion chez Buck (*Grammar*², pp. 64 et 356) des exemples aberrants (avec *-an-*).

373. En indo-européen occidental existe un adjectif **longo-*/**lŋgo-* « long » (quelle qu'en soit l'étymologie). La forme à vocalisme *o* est celle du latin (*longus*) et du germanique (got. *laggs*, etc.). Elle se rencontre aussi en celtique continental : monnaies des Δογγοστὰλῆτων en Languedoc ; peut-être, ville **Longobriga* dans le Nord-Est du Portugal (Freixa) selon la restitution [G]ENIO [L]ON[G]OBR[O]BR[T]CENSIVM de CIL II 5564. — Mais en Espagne (avec flottements graphiques, de type banal, entre *Lango-*, *Lanco-*, *La(c)co-*), nombreux exemples toponymiques de la forme à degré zéro, avec traitement **ŋ* > *an* (voir Ho. II s. u. *La(c)coobriga*, *Langobriga*, Δαγγοβρίται, etc.). — Une des nombreuses villes nommées *Segontia* en Espagne (Ho. II 1448 sv.) portait l'épithète de *Langa* (comme l'Albe du Latium s'appelait *Alba Longa*) ; c'est l'actuelle Sigüenza (à 80 km. au Sud

mais il est *an* en vénète (3^e pl. DONASAN ; voir n. 370), comme il est *an* en bretonique et en gaulois³⁷⁴. Notre analyse de SITEŠ (§ 41.5) comme acc. pl. de thème consonantique nous conduit à supposer, pour le lépontique, un traitement du même timbre *e* qu'en gaélique ou en latin, ce qui explique les deux observations suivantes :

(1) Deux difficultés de la déclinaison irlandaise paraissent avoir été jusqu'ici discutées sans que soit déterminée leur réalité réelle. — La première concerne l'accusatif sg. de la première déclinaison ; étymologiquement on attend *-ā* et on l'a d'ailleurs en gaulois (LOKAN à Todi) ; mais, de façon surprenante, l'irlandais, dans les polysyllabes, possède une finale palatale et nasalisante **-ēn*³⁷⁵ : *lúailh n-<fulēn*, de **toulā-* « peuple », etc. ; la quantité brève de *-ē* exclut que des thèmes en *-ē-* aient joué là un rôle quelconque, comme le voulait Pedersen ; il faut bien accepter l'idée d'un emprunt analogique aux thèmes consonantiques (*-ēn* > **-ŋ*) encore que le mécanisme en soit obscur³⁷⁶. Nous suggérons que la première déclinaison gaélique aurait anciennement inclus d'anciens seconds termes de composés à finale **-ə* (d'où *-ā*) et à flexion athématique : acc. **-(ə)ŋ* (d'où *-ēn*), etc., qui auraient agi analogiquement sur les thèmes en *-ā* de la même déclinaison ; ainsi³⁷⁷ ogam. INIGENA (irl. *ingen*) pourrait, comme lat. *indigenā*, remonter à **-genə* ; de même que les composés latins en *-genā* (par ailleurs alignés sur les anciens thèmes en **-ā-*) conservent des traces de leur

de Numance) ; orthographe Δάγγα chez Ptolémée (2.6.55) ; on en a des monnaies à légende celtibère (gén.) *s-e-CO-TI-a-s l-a-CA-s* (voir *Cib.*, p. 96).

374. On a parfois tiré argument de toponymes gaulois comme *Argentorate* en faveur de l'idée d'un doublet dialectal *-en-* de *-an-* (*Arganto-*). Mais la possibilité d'une action du latin *argentum* enlève du poids à l'argument.

375. Th. § 296.

376. Sur l'hypothèse de Lohmann, voir Th. § 296.

377. Il n'est donné ici qu'un exemple, mais c'est, bien entendu, la classe de ces noms en **-ə* qui est en cause (classe dont nous ignorons l'importance en proto-gaélique).

primitive appartenance athématique (gén. pl. en *-genim* < **gen(ə)-om*), de même les composés gaéliques *-GENA* auraient gardé trace de cette appartenance dans l'accusatif **genĕn* < **gen(ə)-ŋ*; finalement, c'est sur eux que se seraient modelés les anciens thèmes en *-ā*: accusatif *bein* « femme » (substitué à ***benā* < **g^wenā-m*) d'*ingein* « fille » (de **genĕn*). La même explication vaut d'ailleurs aussi pour la désinence de troisième déclinaison qui apparaît au dat. sg. d'une partie des thèmes en *-ā* à la fois en irlandais et en gaulois (§ 35 d). — La seconde difficulté concerne l'accusatif pluriel des thèmes consonantiques, qui postule en irlandais une finale **-ās* (*rīgā* < **rīgās*, de *rīg-* « roi »; etc.). Les comparatistes, ici, ont été comme hypnotisés par le celtique continental. Une finale *-ās* < **-āns* < **-ŋs* est, en effet, indirectement attestée comme gauloise par la tradition latine³⁷⁸. On a, dès lors, essayé de relier le fait irlandais au fait gaulois³⁷⁹, aux dépens de la vraisemblance phonétique; car, si, de **-ŋs*, on attend bien **-āns* > *-ās* en gaulois, on attend **-ĕns* > **-ēs* en gaélique. A notre avis, l'explication ne peut être qu'analogique. En un premier temps (voir ci-dessus) s'institue, à l'accusatif de la première déclinaison, au lieu de ***-ān* (sg.) / **-ās* pluriel, un couple de désinences **-ĕn* / **-ās*. En un second temps, et par un choc en retour, s'institue, à l'accusatif des thèmes consonantiques, au lieu de **-ĕn* (sg.) / ***-ēs* (pl.) un couple de désinences

378. Chez les auteurs latins, acc. *Atrebalas, Lingonas, Piclonas, Santonas*, etc. Pour les Romains, une déclinaison plurielle gauloise en *-ēs* (nomin.), *-ās* (acc.), *-on* (gén.) évoquait, pour les timbres sinon pour les quantités vocaliques, la déclinaison grecque en *-ες*, *-ās*, *-ων*, et il est probable que, citant des ethniques gaulois, les Romains leur ont conservé leur acc. pl. indigène, parce qu'il avait une consonance grecque qui leur était familière.

379. Ainsi, Th. § 316 : « The (plural) accusative has the ending *-a*. This suggests a preceding stage *-ās*, apparently an early development from *-ŋs*. — A moins de supposer, ad hoc, une évolution **ŋ* > *ān* > *ĕn*, on voit mal ce que cette explication peut signifier.

-ĕn* (sg.) / **-ās* (pl.), analogique de la première déclinaison : acc. pl. *mathra* (au lieu de *mathre*) « mères », d'après *mnā* « femmes », etc. — Il n'y a donc à postuler aucun traitement « exceptionnel » *an* de **ŋ* pour l'irlandais.

Là où l'analogie n'est pas venue troubler les données, comme elle l'a fait en gaélique, on attend donc en celtique ancien, à l'accusatif des thèmes consonantiques, soit sg. *-ān* / pl. *-ās*, soit sg. *-ĕn* / pl. *-ēs*, selon les dialectes. Au premier type doit appartenir le gaulois : *Santonas*, etc., au second, le lépontique³⁸⁰ : *SITEŠ*, bien que les exemples du singulier nous fassent encore défaut pour l'un et pour l'autre. — Cependant, il reste une donnée, qu'il faut faire maintenant intervenir. Nous avons montré ailleurs³⁸¹, à propos de la nasale finale de mot, que la formule votive la plus fréquente en Narbonnaise (et propre à la Narbonnaise) a bien comme forme authentique *δεδε βρατουδε καντεμ*, et que les variantes avec *καντεν* sont des réfections normalisantes remplaçant une finale aberrante en *-m* par une finale banale en *-n*; nous en concluons que la formule, en gaulois de Narbonnaise, devait être, en bloc, un emprunt à quelque autre parler, probablement lié à un emprunt de culte. Ici, nous ajouterons que l'analyse la plus plausible de *καντεμ* (nom d'offrande, dont le sens précis demeure inconnu) est **kanl-ŋi*, acc. sg. de thème consonantique. Voici donc une nouvelle variété dialectale X³⁸², de localisation inconnue, présentant, comme le lépontique, nasale labiale conservée en fin de mot et timbre *e* des nasales voyelles :

380. Sous réserve, pour le singulier, de la nature (labiale, non dentale) de la nasale finale; voir plus bas.

381. *Ét. Celt.* XII, 1969, pp. 55 sv., 65 sv.

382. A moins de l'appeler (cum grano salis) « celtique bratoudien », nous sommes hors d'état de lui assigner un nom.

lép. : acc. sg. *SITEM / acc. pl. SITEŠ
 « X » : acc. sg. xzvteu / acc. pl. *xzvtes

c) Corollairement, le tableau des prétérits 3^e sg. donné au § 38 sera donc à aménager comme suit :

gaul. :		KARNITU (xzvritou)
lép. :	TETU	KARITE, KALITE
« X » :	δεδε	

43. Pour Prestino, il est normal de supposer (comme nous l'avons fait) qu'un texte provenant de la zone lépontique ou qu'un texte provenant précisément d'un site (§ 39) qui n'est pas fourni d'autres inscriptions lépontiques, est lui-même un texte lépontique. On aurait tort, bien entendu, de conclure de la singularité de l'écriture à celle de la langue. — C'est pourtant ce qu'a fait Tib. qui assigne le document au gaulois (bien que le gaulois de cette région soit, au contraire, écrit en alphabet de Lugano « classique »). — Quant à Pr., il est, au départ, influencé par l'exégèse de Tib. : « non mi pare quindi dubbio che la prima riposta sia : gallico » (p. 219) ; mais il introduit ensuite un certain nombre de réserves, sans rendre pour autant sa position très claire ; si nous comprenons bien, le texte, à son avis, manifesterait côte à côte des éléments gaulois et des éléments « prossimi, eventualmente coordinabili, ma non francamente gallici » (*ibid.*). — C'est là une position gauche. A notre sens, le *texte* est *intégralement lépontique*. C'est la *langue lépontique* elle-même, qui est à définir comme *para-gauloise* (ci-dessous, G).

Quant aux critiques de E. Campanile³⁸³ sur les articles de ses deux compatriotes, elles portent : a) sur des explications inadmissibles quelle que soit la langue en cause³⁸⁴ ;

383. Voir n. 340.

384. Comme pour TETU chez Tib. ou SITEŠ chez Pr.

b) sur des explications qu'il juge inadmissibles dans l'hypothèse (Tib.) d'un texte gaulois ; c) sur des explications qu'il juge inadmissibles dans l'hypothèse (Pr.) d'un texte celtique non exactement gaulois. — Les observations des deux dernières catégories (b, c) impliquent des définitions du « gaulois » et du « celtique » qui, elles-mêmes, méritent discussion, avant qu'on essaie de préciser la position du lépontique.

G) CONCLUSIONS LINGUISTIQUES

44. En renvoyant aux sections A à F ci-dessus (§§ 27-43), nous résumerons d'abord ce que les *inscriptions proprement lépontiques*³⁸⁵ nous apprennent sur la *morphologie* de la langue :

Thèmes en -o-	: Nomin. sg. -os (A ; E)	1
	Nomin. Acc. neutre -om (C)	2
	Gén. sg. -i (A)	3
	Dat. sg. -ui (A ; B ; C ; D ; E)	4
	Dat. pl. -oPOS (F)	5
Thèmes en -ā-	: Nomin. sg. -A (A ; B ; D)	6
	Acc. sg. -AM (E)	7
	Dat. sg. -AI (C ; D)	8
Thèmes en -i-	: Nomin. sg. masc. -is (F)	9
	Dat. sg. -EI ³⁸⁶ (A)	10
Thèmes en -on-	: Nomin. sg. -u (A ; E ; F)	11
	Dat. sg. -(ON)EI (A ; D)	12
	Dat. pl. -(ON)EPOS (F)	13
Th. à occlusives	: Acc. pl. -EŠ ³⁸⁷ (F)	14

385. L'anthroponymie étant ici laissée de côté, à ceci près qu'on a retenu (16), parce qu'elle est proprement lépontique et non gauloise, la forme *ads- > Aš- du préverbe qui est *ad-* en gaulois.

386. Si SUNALEI (270) est une forme authentique (voir n. 131) et s'il s'agit bien d'un thème en -i- (cf. § 35 d).

387. Si SITEŠ est bien *sēd-*ps*.

<i>Démonstratif</i>	: Nomin. masc. sg. <i>išos</i> (E)	15
<i>Préposition</i>	: En composition, <i>as-</i> (§ 20 c)	16
<i>Coordonnant</i>	: Enclitique <i>-PE</i> (D)	16
<i>Prélérils verbaux</i>	: 3 ^e sg. (verbe radical) <i>TETU</i> (F)	16
	: 3 ^e sg. (verbes dérivés) <i>KALITE, KARIT</i>	16
	(E)	

a) Pour la deuxième déclinaison³⁸⁸, *-os* répond à gaul. *-os*, *-OS*, à celtib. *-o-s*, *-OS*, et à la finale impliquée par l'irlandais; *-om* répond à celtib. *-OM*, et (à la différence près de l'articulation nasale), à gaul. *-ov*, *-ON* et à la finale impliquée par l'irlandais; *-i* répond à gaul. *-I* (cf. n. 127), et à la finale impliquée par l'irlandais; *-ui* (discussion, § 35 b) répond à gaul. *-ov* et à celtib. *-u-i*, et (sous réserve de la chute postérieure du second élément de la diphtongue longue) à gaul. *-V* et à la finale impliquée par l'irlandais; *-opos* (§ 41.3) répond à celtib. *...u-PO-s* (avec fermeture de *-ō-* intérieur en *-ū-*).

b) Pour la première déclinaison³⁸⁹, *-a* répond à gaul. *-a*, *-A*, à celtib. *...a*, et à la finale impliquée par l'irlandais; *-am* (à la différence près de l'articulation nasale) répond à celtib. *...a-n* et à la finale impliquée par l'irlandais *mnā*³⁹⁰; *-ai* (discussion, § 35 c) répond à gaul. *-a* et à la finale de l'irlandais *mnāi*³⁹¹.

c) Pour les thèmes en *-i*³⁹², *-is* répond à gaul. *-is*, *-IS*³⁹³, celtib. *...i-s* et à la finale impliquée par l'irlandais; *-ei* répond à celtib. *-e-i* et (sous réserve de la réduction

postérieure de la diphtongue) à gaul. *-E*³⁹⁴, et peut-être à la finale impliquée par l'irlandais³⁹⁵.

d) Pour les thèmes consonantiques³⁹⁶ *-u* (thèmes à nasale) répond à gaul. *-V*³⁹⁷, à celtib. *-V*³⁹⁸, et à la finale impliquée par l'irlandais³⁹⁹; *-ei* (discussion, § 35 a) répond à celtib. *-EI* et peut-être à la finale impliquée par l'irlandais⁴⁰⁰, en regard de la finale alternante *-i*, *-I* du gaulois; *-es* (discussion, § 42) se trouve sans correspondants exacts à cause de l'absence de documentation pour le celtibère, à cause du traitement *an*, non *en*, de **ŋ* en gaulois (d'où *-AS*), et à cause des réfections analogiques du paradigme irlandais; *-epos* (§ 41.4) répond à celtib. *-e-PO-s*.

Au total, abstraction faite des incidences de quelques particularités phonétiques pour lesquelles le celtique manque d'unité (*-m* / *-n*; *-en-* / *-an-* pour **ŋ*), et abstraction faite d'accidents analogiques concernant principalement l'irlandais, il n'y a pas une caractéristique flexionnelle du lepontique qui ne se retrouve soit en gaulois, soit en celtibère, soit (par reconstruction) en gaélique.

e) A l'intérieur d'un même groupe linguistique, les démonstratifs manifestent souvent des différences de forme de langue à langue; il suffit, par exemple, d'examiner les données gaéliques et brittoniques pour constater entre elles, et même entre dialectes brittoniques, d'incontestables

388. Données celtibères réunies dans *Cib.* p. 127 sv.

389. Données celtibères dans *Cib.* p. 126 sv.

390. Sur la flexion aberrante des polysyllabes (à désinence de troisième déclinaison) voir § 42 a.

391. Sur la flexion aberrante des polysyllabes (à désinence de troisième déclinaison) voir §§ 35 d et 42 a.

392. Données celtibères dans *Cib.* p. 128 sv.

393. *Nyμυσστis* à Vaison (Do. 7), *MARTIALIS* à Alise (Do. 33).

394. *VCVETE* à Alise (Do. 33), cf. § 35 d.

395. « The lost ending was *-e* or *-i* » (Th. § 303).

396. Données celtibères dans *Cib.*, p. 129 sv.

397. *FRONTV* à Cenon (Do. 51).

398. Mais il y aussi une finale *-o*: la fermeture celtique de **ō* en *ū* en syllabe finale n'avait-elle atteint que partiellement le celtibère? Ou s'agit-il d'une réfection analogique d'après *-ōn-* des autres cas?

399. Th. § 329.

400. « Either **-ei* or **-i* », Th. § 315.

divergences⁴⁰¹; la même observation vaudrait pour latin et osco-ombrien (et même pour osque et ombrien). Notre matériel en celtique ancien se réduit à peu de chose : en celtibère, peut-être⁴⁰² *ś-o* (adverbe démonstratif ?) et *ś-TA-n* (acc. fém. sg.) (qualifiant *CO-r-TI-CA-n*; peut-être avec aphérèse d'une voyelle brève initiale ?); en gaulois, acc. *σσιν* (qualifiant *νεμητων* à Vaison, Do. 7), *SOΣIO* (qualifiant *CELICNON* à Alise, Do. 33), et sans doute *SOSIO* (qui revient six fois dans l'obscur définitif de Rom : Do. 32); en lépontique, nomin. masc. sg. résonant Vergiate (§ 37 a). On notera que le celtibère a, en plus, un correspondant du premier élément de *σσιν*, et que *ś-TA-n*, peut-être un correspondant de *ισος* < **is-*. A tout le moins retrouve-t-on en celtique insulaire et le thème **so-* (LP, § 370), et le thème **i-* (LP, I 358), et le procédé de l'agglutination, au thème initial, d'un autre thème ou d'une particule (LP, § 370);

f) L'addition de -s « mobile » singularise lép. *az-* < **ads-* (§ 20 c) en regard de gaul. *ad-*, irl. *ad-*, gall. *add-*. Mais ce n'est que la mise en œuvre d'un procédé indo-européen, auquel le celtique, dans son ensemble, a recours en d'autres cas (n. 157);

g) Sur **k^we*, voir discussion au § 33; à la différence près du traitement de la labiovélaire, cf. celtib. *-CU-e*;

h) Si l'organisation générale du verbe (avec deux thèmes majeurs : présent et prétérit) est commune à tout l'indo-européen occidental, le détail des formations de prétérit est très variable de langue à langue à l'intérieur d'un même groupe. Aussi n'est-il pas surprenant que les formes lépontiques manquent de correspondants en cel-

tique insulaire médiéval. Mais, en celtique ancien, lép. TETU (*dedū*) et KALITE (*kalīle*), KARITE (*garīle*) entrent dans un système (§§ 37 c, 38, 42 c) auquel participent (à défaut⁴⁰³ du celtibère) : le gaulois, d'une part, avec KARNITU(S), *καρνιτου* : *karnīlū(s)*, et avec d'autres exemples de finales -V, -VS; d'autre part, avec *δεδε* (*dede*), ce dialecte X non localisé auquel les Celtes de Narbonnaise ont emprunté la formule *δεδε βρατουδε καντεμ* (et qui, avec timbre *e* de la nasale voyelle, et articulation labiale de la nasale finale, est plus proche du lépontique que du gaulois).

45. Du lexique lépontique, on ne sait à peu près rien :

a) Il se trouve que le nom *palā* de la « pierre » (§ 36) est un emprunt commun du lépontique et du ligure au vocabulaire « méditerranéen »; que le nom *vīnom* du « vin » appartient au vocabulaire commun de l'Italie ancienne (n. 262); que NAŠOM (304) est un emprunt au grec *Νάξιος* (cf. § 8 c).

b) Restent : le nom **bhruw-yā-* (de la « tombe » : 300), d'une racine dont le germanique (impliquant **bhruw-yo-*) et le gaulois (*brīva* < **bhrēw-ā*) ont des noms d'autre structure, et qui n'est pas représentée en celtique insulaire (§ 37 b); — le prétérit *dedū* (TETU) qui ne diffère que par la désinence de *δεδε* (dialecte celtique X : § 44 h), d'une racine dont le celtique insulaire n'a pas conservé de formes verbales, non plus que le germanique⁴⁰⁴; — le prétérit KALITE d'un **k^{ol}-yō*, bâti sur une racine (n. 322) dont le celtique n'a, par ailleurs, conservé que le nom de monument gaul. CELICNON et le nom irlandais de la « colline »; — le prétérit KARITE d'un **gh^{or}-yō* bâti sur

401. Voir (en dépit de la tendance unitariste des auteurs) LP §§ 358 et 360-372.

402. Cf. *Cib*, p. 101 (bronze de Luzaga).

403. On n'entrevoit que deux ou trois formes verbales en celtibère (*ibi b*, p. 125); la seule qui pourrait être un prétérit (*e-l-a-s-u-e-o-n* à Luzaga : *Cib.*, p. 100) est d'identification très douteuse.

404. *IEW*, p. 223 sv.

une racine *gher- (n. 320) dont le celtique n'a par ailleurs gardé que des formes nominales.

c) Un seul des anthroponymes composés du domaine lépontique est constitué de deux éléments inconnus ailleurs en celtique, et qui doivent relever du lexique lépontique (§ 20 e) : UVAMOKOZIS, à Prestino; l'air *ghostli- comprend notamment le germanique, le lépontique, le ligure, l'italique, mais non le gaulois ni le celtique insulaire; quant à vamo- (si telle est la lecture de UVAMO-), il est celtique puisqu'il manifeste l'amusement de *-p- intervocalique (*up^omo-) mais diffère de superlatifs du celtibère (*uper^omo-) et du gaulois (*uperi^omo-).

La demi-douzaine de mots lépontiques connus est un bagage minime, n'autorisant, par là, aucune conclusion.

46. Du point de vue *phonétique*, le lépontique, qui ignore toute mutation consonantique (et diffère par là du germanique), qui, en toutes positions, confond les anciennes sonores aspirées avec les anciennes sonores⁴⁰⁵ (et diffère par là de l'italique), se situe dans la zone occidentale de l'indo-européen où ont place, à notre connaissance, les parlers celtiques et le ligure. Mais, dans le registre des occlusives, le celtique a perdu l'ancienne labiale sourde, que conserve le ligure (hydronyme *Porcobera* <*porko-ber-). Le sort de *p en lépontique est déterminant pour la classification de ce parler *soit* (si *p y est conservé) comme un parler ligure (quel qu'ait pu y être le rôle d'un superstrat celtique), *soit* (si *p y est amuï) comme un parler celtique (quel qu'ait pu y être le rôle d'un substrat ligure). Si la dénomination du « celtibère » n'est pas

405. En se bornant ici aux éléments *certainement* non-gaulois : *bh > b dans la désinence -bos (écrite -pos) de dat. pl. et dans le mot PRUIAM (de racine *bhrū-); *gh > g dans -KOZIS (*ghostis).

ambiguë (puisque personne ne songerait à une variété dialectale intermédiaire entre le celtique et l'ibère, et que tout le monde comprend ce qu'entendaient les Anciens par *Celliberi*, *Celliberēs*, Κελτιβήρες; « Celtes en pays Ibère »), en revanche la dénomination de « celtoligure » pour le lépontique, prônée par Whatmough (d'après le Κελτολίγυρας de Strabon) présente une peut-être commode, mais fâcheuse, ambiguïté⁴⁰⁶.

Il existe donc un critère (sort de *p) pour classer le lépontique soit comme fondamentalement ligure soit comme fondamentalement celtique. Au cas où nos données ne fourniraient pas l'occasion de le faire jouer, on peut toujours espérer qu'un nouveau texte apportera un terme décisif. En fait, les éléments grammaticaux réunis au § 44 ne donnent pas de prise⁴⁰⁷, non plus que les appellatifs ou verbes réunis au § 45 a-b⁴⁰⁸. Il ne reste alors que les noms propres. Mais compte tenu de la superposition d'une

406. *PID* II, p. 65 : Although even down to the time of Augustus (Strabo 2.5.28) an ethnic difference was recognizable between the Gauls and the Ligurians (ἑτερογενεῖς is Strabo's word), yet it is evident that the ancients were often hardly able to determine whether certain towns and tribes were Keltic or Ligurian. It was not merely a matter of disputed or otherwise doubtful boundaries; thus the *Taurini*, called Ligurians by Pliny (31.23) and Strabo (4.6.6, p. 204 C; but cf. p. 209 C), are Kelts to Polybius (3.60.8-11; cf. Livy 5.34.8); similarly *Clastidium* Livy makes Gallic in Book 29 (cap. 11.14; cf. Plut. *Marcell.* 6), Ligurian in Book 32 (cap. 29.7). In other words, there was recognized in ancient times an area in which the two racial elements, an earlier Ligurian one and an invading Keltic one, were inextricably mixed. This is explicitly indicated by Strabo's term Κελτολίγυρας (4.6.3, p. 203 C; cf. *semigalli Taurini*, Livy 21.38.5), which must mean, as Kretschmer saw (*K.Z.* 38, 1902, p. 111) not « Kelts living in Liguria » but « Keltic-Ligurians », i.e. « Kelticised Ligurians ».

407. Le p de la désinence -pos note une sonore issue de *bh; le p de la conjonction -pe note une sourde issue de *kw.

408. Puisque le nom PALA de la « pierre », dont l'initiale est sourde (lig. *VINDVPALE*) n'a pas d'étymologie i.e. et doit être un emprunt méditerranéen (§ 36).

anthroponymie gauloise et d'une anthroponymie pré-gauloise dans la zone lépontique, le plus souvent indiscernables l'une de l'autre, on devra faire les distinctions suivantes :

a) Aucun des anthroponymes ne présente de *p* dans lequel il apparaisse une étymologie indo-européenne par **p* (§ 26).

b) Dans un certain nombre d'anthroponymes, on constate l'évolution **p* > zéro, soit de façon certaine (**peri-* > *eri-* dans le ERIPOZIOS de Gropello, 3372 ; **pā-* > *are-* dans le ANAREUIŠEOS de Briona, 337) ou seulement probable ou possible (**uper-* > *ver-* dans le UERKALAI de Davesco, 269 ; **p̄llo-?* > *lālo-* dans le LATUMARIS d'Ornavasso, 304 ; **p̄lko-?* > *alko-* dans le ALKOUINOS de Stabio, 274). Mais tous ces noms *pourraient être gaulois* et, par conséquent, ne sont pas décisifs *pour le traitement* proprement lépontique de **p*.

c) Reste un composé (UVAMAKOZIS à Prestino, 2981) dont aucun des termes ne se retrouve dans une autre langue celtique, et qui, celui-là, est donc sûrement lépontique. Or le premier terme est étymologiquement **up^omo-*. Dès lors, deux hypothèses restent possibles. — Ou bien on supposera, avec Prosdociami, que *v* y note une spirante issue d'un **p* déjà altéré mais non encore amuï ; dans ce cas, le lépontique *ne serait ni du ligure* (où **p* se conserve) *ni du cellique* (où **p* s'est amuï) mais un *parler dialectalement intermédiaire* au ligure et au celtique. — Ou bien on supposera, comme nous faisons, que *uv-* est, à Prestino, un digramme pour *v-* initial de mot ; dans ce cas, le lépontique *serait un parler cellique*, dont il resterait à chercher la position sur le domaine celtique continental.

47. En dehors des traitements des occlusives labiales, dentales et dorsales (§ 46), les principales *autres* informations

phonétiques inférables de notre dossier lépontique sont les suivantes (si on exclut les noms propres qui *pourraient être gaulois*) :

a) Faits réputés communs à l'ensemble du celtique⁴⁰⁹ : **ē* > *ī*⁴¹⁰ (dans **sēdys* > SITEŠ) ; tendance à l'ouverture de *-i* en *-ī*⁴¹¹ (dans -ON-E-POS) ; — **ō* > **ū* en syllabe finale⁴¹² (dans les nomin. sg. en -U de thèmes à nasale ; dans le traitement de **-ōi* : dat. sg. thématique -UI ; dans le traitement de **-ōu* : 1^e sg. de prétérit TETU) ; — **st-* > *-ts*⁴¹³ (dans IŠOS < **istos* et dans -KOZIS < **ghostis*, avec des différences de notation š/z qui relèvent de l'histoire de l'orthographe de Lugano) ; on notera que le ligure ignore cette métathèse (*-gostis* < **ghostis* : n. 171) : *le lépontique n'est donc pas du ligure*.

b) Faits manifestant un choix dialectal entre deux traitements qui se partagent le domaine celtique : **k^w* > *p*

409. Peut-être *certaines* innovations réputées celtiques communes ne se sont-elles propagées (progressivement) sur le domaine celtique qu'à date relativement *récente* (parfois, aux confins de l'histoire). Il peut arriver qu'elles n'apparaissent pas encore (du moins de façon constante) dans les textes anciens (antérieurs à l'ère chrétienne) de telle ou telle partie du domaine. Ainsi avons-nous vu que *-ei* (en finale absolue) n'est pas encore passé à *-ē* en lépontique et en celtibère. Voir aussi notes 410 (sur *ē* > *ī*), 412 (sur *-ō* > *-ū*), 413 (sur *st* > *ts*).

410. Peut-être y a-t-il, en gaulois et en celtibère, des survivances de *ē* non altéré (en syllabe intérieure) : voir n. 363.

411. Il y a, en gaulois et en lépontique, ouverture *-i* > *-ī* à la finale de *certaines* préverbes ; *ambi-* < **mbhī-* et *eri-* < **perī-* y échappent ; de **ati-*, *ale-* est fréquent, *ali-* rare, et de **ndhī*, *ande-* (lép. *anne-*) est fréquent, *andi-* rare ; de **peri-* on n'a que *are-* ; voir KGPV sous les lemmes correspondants, et cf. §§ 13, 15, 20 *passim*. — Il y a, en gaulois, en lépontique et en celtibère, ouverture *-ī* > *-ē* à la fin des thèmes nominaux devant désinence **-bho(s)* ; voir § 41.4. — Il y a peut-être en gaulois, ouverture *-ī* > *-ē* en fin de mot ; voir n. 327.

412. Voir §§ 43 d, 35 b, 41.6 (et n. 369). Mais le celtibère a peut-être encore *-ō* dans des finales de nomin. sg. de thèmes à nasales (voir n. 398).

413. Voir §§ 8 b, 37 a (et n. 314), 40 b. Mais l'existence de *s-TA-n* (§ 44 f) fait douter que la métathèse ait eu lieu en celtibère.

(dans -PE), en accord avec le gaulois (sous réserve d'exceptions isolées) et avec le bretonique, en désaccord avec le celtibère et avec le gaélique (*k^w conservé); — en second lieu, timbre *e* pour la nasale voyelle (dans *leupns* > SITEŠ, § 42), en accord avec le dialecte X d'où provient le *κκντεμ* (*-m) de Narbonnaise, et en accord avec le gaélique, mais en désaccord avec le gaulois⁴¹⁴ et avec le bretonique (timbre *a*); — enfin, conservation de *m* final⁴¹⁵, en accord avec le dialecte X (*κκντεμ*) et parallèlement avec le celtibère (qui est divisé), en désaccord par rapport avec le celtibère (-*n* à côté de -*m*), en désaccord avec le gaulois et le celtique insulaire (qui ont, ou qui impliquent, -*n*).

c) Faits proprement lépontiques : affaiblissement de *n* préconsonantique⁴¹⁶ et assimilation -*nd*- > -*nn*-⁴¹⁷. — Leur existence est précieuse pour nous à un double égard. D'une part, le ligure conserve -*nd*- (*Vindupale*), comme fait le gaulois transalpin ; le lépontique n'est donc pas du ligure (ce qui, d'ailleurs, résultait déjà de -*kozis* : § 47 a et aussi de *UVAMO-*, de quelque façon qu'on le lise : § 46 c). — D'autre part, l'affaiblissement de *n* préconsonantique et l'assimilation *nd* > *nn* se manifestent non seulement dans les anthroponymes de la zone lépontique mais dans ceux de l'inscription gauloise de Briona : *les Gaulois Cisalpins*, après un certain nombre de générations en symbiose, ont emprunté aux Lépointiens certaines habitudes de prononciation. Un nom comme *ESANEKOTI* (gén.), est à considérer comme gaulois, non lépontique, non seulement parce qu'il figure dans une inscription proprement gauloise (Briona, 337), mais parce que le traitement de la nasale voyelle dans

ane- < *ande-* < **ndhi* est gaulois (**n* > *an*), non lépontique (**n* > *en*); mais il présente l'assimilation lépontique *nd* > *nn*.

48. Sous réserve de faits nouveaux, nous considérons comme probable l'appartenance celtique du lépontique ; il y aurait donc eu, dans la région de Lugano, sans préjudice d'un substrat ligure (décelable dans la toponymie, notamment par l'abondance des noms de lieux en -*sco-*), deux peuplements celtiques successifs : celui des Lépointiens d'abord, puis (à partir du IV^e s.) celui des envahisseurs Gaulois ; la parenté de ces deux couches de population explique que leur symbiose ait été facile et étroite ; elle explique aussi qu'à quelques exceptions près il soit impossible de discerner si un anthroponyme de cette région est lépontique ou gaulois. En tout cas, il apparaît bien que le lépontique n'est pas du ligure⁴¹⁸ : §§ 46 c, 47 a, 47 c.

L'hypothèse d'un lépontique de filiation celtique n'est pas nouvelle ; mais elle s'est très souvent heurtée à une hostilité dont on rappellera ici une des raisons. Alors qu'une des tendances des comparatistes de ce siècle (notamment, en Italie) est de dissoudre les « langues communes » protohistoriques et de ne plus considérer que des voisinages successifs (plus ou moins étroits et plus ou moins prolongés) de petits groupes indo-européens dont le passé complexe se révèle à l'analyse des isoglosses, le celtique miraculeusement a échappé à ces exégèses. S'il fallut bien reconnaître, en celtique insulaire, les variétés gaélique et bretonique, on n'est guère allé plus loin, et, en un sens, le celtique de nos grammaires comparées est encore aujourd'hui celui de Zeuss. — Bien qu'après Zeuss le gaulois entre, à son tour en jeu, l'heureux hasard qui

414. Sous réserve de traces (incertaines) de -*en-* en gaulois (voir n. 374).

415. Voir §§ 32 et 42 b.

416. Voir § 10 d.

417. Voir § 10 c.

418. On notera que V. Pisani (*LIA*, nos 118-125, intitulé « Il Ligure » le chapitre consacré aux inscriptions lépointiques).

lui fait partager les traitements *k^w > p et *ŋ > an avec le brittonique permit de le ranger, sans y regarder de trop près, dans un des deux grands dialectes déjà reconnus⁴¹⁹. Il y a bien, en Gaule, quelques données aberrantes⁴²⁰, par exemple des survivances de labiovélaires non palatalisées : on les imputa, faute de mieux, à des proto-celtiques qui auraient passé par là sur le chemin des Iles Britanniques. On s'ingénia à refuser de lire un -μ final sur une inscription de Narbonnaise où il est manifeste⁴²¹, pour la seule raison qu'il ne pouvait exister *a priori* ni en brittonique ni en gaélique. Même si elles étaient maladroites, les tentatives comme celle de Rhys d'identifier des variétés dialectales en gaulois ont surtout été écartées parce qu'elles étaient hérétiques. — Le celtibère aurait été bien gênant, on le voit à présent ; mais, par chance, on n'a pas su le lire avant le premier déchiffrement⁴²² de Gomez-Moreno en 1922, déchiffrement qui a mis près de trente ans à s'imposer ensuite ; et on a conservé, depuis lors, l'habitude de négliger ces textes (à dire vrai, difficiles et ingrats). — Dans un cadre si obstinément unitaire (ou, pour mieux dire, unitaire à modalités dualistes), quelle place aurait pu trouver le lépontique (*a priori*, et indépendamment de la valeur des arguments présentés) ?

Il faut voir, pensons-nous, les choses sous un autre éclairage. Le celtique ancien a dû comprendre un certain

419. Ainsi, dans l'index de LP (p. 423 sv. : « British and Gaulish »), les formes gauloises et brittoniques sont mêlées les unes aux autres.

420. Ainsi pour le traitement des nasales voyelles, peut-être dans *Argento-* (voir n. 374), en tout cas dans *κκντρεμ* (§ 42 b) ; pour le traitement de la nasale finale, dans ce même *κκντρεμ* (§ 32 b) ; pour le traitement de *k^w, dans *Sēquana* et autres exemples (voir n. 235).

421. *Él. Cell.* XI¹, 1969, p. 65 sv.

422. Sur l'histoire du déchiffrement, cf. A. Tovar, *The ancient languages of Spain and Portugal*, 1961, p. 6 sv.

nombre de dialectes⁴²³ : le proto-gaélique (connu plus tard par sa survivance insulaire, à partir du haut Moyen Age), le proto-brittonique (connu plus tard par sa survivance insulaire à partir du bas Moyen Age), le gaulois (connu avant l'ère chrétienne par des textes en écriture de Lugano et en écriture grecque, après l'ère chrétienne par des textes en écriture latine), le celtibère (connu avant l'ère chrétienne par des textes en écriture ibérique, après l'ère chrétienne par des textes en écriture latine), et d'autres encore probablement (disparus mais se manifestant, notamment, par d'apparentes aberrances en gaulois).

A priori, un parler comme le lépontique qui a des traits communs tantôt avec le celtibère, tantôt avec le gaulois, tantôt avec le brittonique, tantôt avec le gaélique, tantôt avec plusieurs d'entre eux, peut trouver place sans peine dans ce cadre dialectal celtique ; sont sans valeur, à nos yeux, les objections *de principe* (le plus souvent informulées) ressortissant à une conception du celtique ancien qui est périmée. C'est sur le seul terrain des *faits* que la discussion doit être placée ; si elle demeure ouverte, c'est seulement faute d'informations décisives (ce à quoi l'avenir peut porter remède).

423. Les indications chronologiques ci-après (« haut » et « bas » Moyen Age, « avant » et « après » l'ère chrétienne) sont grossièrement schématiques, mais suffisantes ici pour notre propos.

VI

(APPENDICE)

LÉGENDES MONÉTAIRES
EN ALPHABET DE LUGANO

49. L'alphabet de Lugano a servi à composer des légendes de trois groupes (ci-dessous : A, B, C) de monnaies, géographiquement et typologiquement distinctes. Les lectures ici commentées sont celles qu'a établies M. Colbert de Beaulieu⁴²⁴. C'est également d'après les indications de ce numismate que nous donnons des repères chronologiques pour les trois groupes (cette chronologie demeurant quelque peu incertaine).

A : Un groupe (non homogène) de monnaies d'argent que nous appellerons « *padanes* »⁴²⁵ ; les émissions (dont les plus récentes semblent être du premier siècle avant notre ère) s'étagent sur plus de deux cents ans ; les types les plus anciens (porteurs des légendes A 2, A 6 ci-dessous) ne seraient pas, d'après A. Blanchet⁴²⁶ et H. Rolland⁴²⁷, postérieures au III^e s. L'aire de diffusion a été assez large

424. Nous le remercions ici, et renvoyons à l'article qu'il se propose de donner sur l'ensemble de ces monnayages. Il est utile de mettre le lecteur en garde contre les leçons erronées qui traînent un peu partout, notamment chez Whatmough.

425. Il est possible mais incertain que les ateliers A (ou certains ateliers A) aient été situés en pays lépontique. Rubrique de Whatmough : « The Lepontii and their neighbours ».

426. *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 235.

427. « Monnaies gallo-grecques », dans les *Relazioni del Congresso Intern. di numismatica* I, Rome 1961, p. 113.

dans la plaine du Pô ; elle a pu englober la zone lépontique et la zone (gauloise) sublépontique.

B : Un groupe (relativement homogène) de monnaies d'or que nous appellerons « *piémontaises* »⁴²⁸. Aire de diffusion assez restreinte : route de la Douare Baltée (dans la région d'Aoste) à la corne orientale du Léman, par le Grand-Saint-Bernard, et les vallées de la Drance et du Rhône Valaisien. Probablement, fin du II^e s. et I^{er} s.

C : Un groupe (relativement homogène) de monnaies d'argent que nous appellerons « *rhodaniennes* »⁴²⁹ localisées sur la rive orientale du Rhône français, d'une part entre Valence et Grenoble, d'autre part entre Avignon et Aix. Probablement, fin du II^e et I^{er} s. — L'emploi de l'alphabet de Lugano surprend, dans une région où l'alphabet grec de Marseille a servi, dans tous les autres types d'inscriptions, à noter la langue indigène avant la romanisation. Cette exception est, croyons-nous, affaire de technique. Les cités indigènes de basse ou haute Provence d'où sont issus ces monnayages ont dû, pour les instituer, faire appel, plutôt qu'à des monnayeurs grecs de Marseille, à des monnayeurs indigènes expérimentés qu'ils ont fait venir de la région padane (où l'on battait monnaie depuis plus d'un siècle) ; et ces ouvriers du groupe A ont transporté avec eux, outre Alpes, leurs habitudes graphiques, c'est-à-dire l'usage de l'alphabet et de l'orthographe de Lugano.

428. Il est probable mais non prouvé que les Salassi du val d'Aoste (dans le pays desquels étaient exploitées des mines d'or) ont été les monnayeurs du groupe B. Aussi préférons-nous ici, à une désignation ethnique courante et vraisemblable (rubrique de Whatmough : « The Salassi »), une désignation géographique, par là parallèle à celles qui doivent être préférées pour les groupes A et C.

429. L'assignation ethnique de ces monnayages est présentement indéterminable. Rubrique de Whatmough : « The Salluvii and Cavares ».

Dans ce qui suit (§§ 50-52), on examinera les légendes des trois groupes, en invitant le lecteur à se rappeler : que les textes A sont *peut-être* en connexion avec les Lépontiens ; que les textes B émanent de peuples alpins et sont *peut-être* apparentés d'assez près aux Lépontiens⁴³⁰ ; que les textes C appartiennent, *au mieux*, à des peuples plus ou moins éloignés des Lépontiens ; qu'enfin le mot l'unité de ces documents monétaires est graphique, mais non nécessairement linguistique.

50. Légendes du groupe A (indifféremment dextro- ou sinistroverses), selon les lectures de Colbert de Beaulieu⁴³¹ :

A 1 : AESO — Passage (lépontique : § 10 e) de **ai* > *ae*. Souche *Ais*⁴³². Ou bien, après *s*, point marquant une abréviation : *ais*. ; ou bien, plus probablement (Colbert de Beaulieu), variante stylistique quasi ponctuelle de *o* ; dans ce dernier cas, soit nominatif en *-ō* (non passé à *-ū*, comme on l'attendrait en zone lépontique : § 47 a), soit (plutôt) abréviation d'une forme plus longue : **Aiso-*(*nios*)⁴³³, uel sim.

A 2 : ANAREKARTOS — Composé ternaire : *ande* + *are-**karlos*⁴³⁴. Même assimilation **nd* > *nn* que dans les zones lépontique et sublépontique (gauloise) : § 10 c ; même début de nom que dans (gaul.) ANAREUIŠEOS à Briona (337), avec *-are-* < **p^ori-*

A 3 : Au droit (jusqu'ici inaperçue) abréviation KA ; au revers, légende (elle-même abrégée) IEIKR — Pas d'explication si l'on adopte cette lecture. Nous suggérons une lecture .E.KR avec voyelle initiale encadrée de « points » qui peuvent prendre la forme de tirets verticaux plus ou moins allongés (ici, assez hauts pour se confondre pratiquement avec des 1) : § 53. En ce cas, abréviation *ker* () d'un nom tel que *Ec-rilo-*, *Ec-rilo-māro-*, uel sim⁴³⁵.

A 4 : PIRAKOS — Nom (*Biracos*) connu par des monnaies des Insubres et par diverses inscriptions gauloises (Alise) et gallo-romaines⁴³⁶.

A 5 : RIKOI — On songerait volontiers à un anthroponyme abrégé⁴³⁷ si la légende KASIOI de B 3 ne donnait consistance à l'idée d'une finale *-oi*, pour laquelle on doit songer soit à un des avatars possibles *a priori* du datif thématique sg. en **-ōi*, soit à un nominatif pluriel thématique. La première hypothèse renvoie à un anthroponyme, mais sans parallèles connus jusqu'ici, et à un cas difficilement justifiable. La seconde, à un ethnique, également inconnu⁴³⁸, mais à un cas facilement justifiable.

A 6 : SEZEΘY — Visiblement, nom de souche *Sego*⁴³⁹ ; emploi de la rare lettre ζ pour noter l'occlusive vélaire sonore (§ 9 c). Finale *-ū* < **-ō* de thème à nasale. Pour le suffixe, selon la valeur qu'a ici le θ dans la notation de l'opposition *l/d*, soit *-eto*⁴⁴⁰, soit *-edo*⁴⁴¹.

430. *Lepontios et Salassos Tauriscae gentis... Calo arbitratur* (Pline III 134).

431. Ici numérotées selon l'ordre alphabétique des légendes. Références à Whatmough (*PID* II) : A1 = p. 616, n° *6 bis b ; A2 = 325 ; A3 = p. 616, n° *6 bis a ; A4 = 323 ; A5 = 322 ; A6 = p. 616, n° *6 bis c ; A7 = 324.

432. Ho. I 72, III 543.

433. Sur *-onio-*, Ho. II 855 sv.

434. *KGPN*, pp. 126, 132 sv., 164 (avec, pour *-carlo-*, un parallèle au moins : *Carlo-ual* [...] en Grande-Bretagne).

435. *KGPN*, p. 203.

436. Ho. I 423, III 866 sv.

437. *Rigo-* et second terme commençant par *i-??*

438. On pourrait imaginer une désignation adjectivale **prko-* employée comme ethnique « descriptif » : les « Premiers » (*IEW* 815 ; vocalisme **-ō-* en latin : *reciprocus* ; vocalisme **-ō-* en bretonique : gall. *rhag*) ? les « Bigarrés » (*IEW* 820 : **perk-*?) etc.

439. Ho. II 1437-1459 ; et, en composition, *KGPN* p. 265 sv.

440. Ho. I 1482. Il existe un théonyme *Segela* et un gentilice *Segelius*.

441. Ho. I 1407. Il existe un toponyme *Segeda*.

A 7 : ΤΟΥΤΙΟΡΟΥΟΣ — Composé dont le premier terme⁴⁴² est non pas le nom de la « ciuitas » (premier terme *Touto-*) mais son dérivé en *-io-* signifiant « ciuis »⁴⁴³, comme dans (dat.) *TOVTIORIGI*⁴⁴⁴. Le second terme *-bous* est nouveau, mais *-bovio-* est déjà connu⁴⁴⁵ : l'un (dérivé en *-o-*) et l'autre (dérivé en *-io-*), du nom **g^wou-* du « latin ».

51. Légendes du groupe B (indifféremment dextroverses ou sinistroverses), selon les lectures de Colbeau de Beaulieu⁴⁴⁶ :

B 1 : Hors du cartouche, sur le bord du revers : ΑΝΑ ; dans le cartouche : ΤΙΚΟΥ — Il n'est pas nécessaire de supposer qu'un nom, plus ou moins long, a été partagé entre le cartouche (où il ne pouvait tenir tout entier) et une autre région du revers ; l'usage de l'abréviation, si fréquent dans nos légendes monétaires, eût fourni à la difficulté une solution plus normale. Ajoutons que dans l'hypothèse (à laquelle nous ne croyons guère) d'un mot partagé, ΤΙΚΟΥ devrait en être le début, non la fin ; car le cartouche, dans la série B, est la place attirée de la légende, et c'est là qu'on eût assurément, *commencé* à écrire le nom (quitte à l'achever ailleurs). Mais nous pensons plutôt à *deux* légendes distinctes : l'une, celle du cartouche, probablement anthroponymique ; l'autre, celle du rebord, apportant une indication complémentaire, probablement

442. *KGPN*, p. 280.

443. Voir *Él. Celt.* XII, 1969, p. 45 sv.

444. Épithète d'Apollon, *CIL* XIII 7564. — Existente aussi les anthroponymes (gén.) *TOVTANNORIGIS* (*ibid.*, 17) et *TOVTORIGIS* (père d'un *Maternus* dans une dédicace à Jupiter récemment découverte par M. Gilbert Picard à Vienne-en-Val, Loiret).

445. *KGPN*, p. 154.

446. Numérotation selon l'ordre alphabétique des légendes. Références à Whatmough : B1 = 326 ; B2 = 329 ; B3 = 327 ; B4 = 330 bis ; B5 = 328 ; B6 = 330.

ethnique. — Pour ANA, qui est visiblement une abréviation, on ne voit guère d'explication (à moins de situer ou d'étendre le territoire des Ἰνναρες⁴⁴⁷ nettement plus à l'Ouest qu'on ne le fait). — Embarras aussi pour ΤΙΚΟΥ, où nous verrions (cf. ΠΡΙΚΟΥ, B 5) l'abréviation d'un composé à premier terme thématique (...*o-*) et à second terme commençant par *u-*⁴⁴⁸ ; premier terme, alors, sans doute *Tinco*⁴⁴⁹, avec nasale implosive non notée, selon les usages de l'orthographe lépontique (§ 10 d).

B 2 : ΑΣΕŠ — L'explication la plus plausible est celle qui voit là une abréviation (pour **ΑΣΕŠΙΟΣ* uel *sim*) avec premier terme **ad-* (ou **ads-* : § 20 c) et second terme apparenté à *teddi-* / *teθθi-* / *ledsi-* / *lessi-*⁴⁵⁰ c'est-à-dire **lesi-* ; les š résultant donc chacun de š^s (§ 8 b).

B 3 : ΚΑΣΙΛΟΙ — Aucune explication plausible par un composé abrégé ; un anthroponyme *kassilos* est en soi parfaitement plausible⁴⁵¹, non l'emploi, ici, au datif (cf. ΠΙΚΟΙ, A 5). Mais, si *-oi* est une finale de nomin. pl., ethnique tout à fait inconnu⁴⁵².

B 4 : ΚΑΤ — Abréviation, sur laquelle on ne pourrait faire de des hypothèses en l'air.

B 5 : ΠΡΙΚΟΥ — Vraisemblablement, abréviation d'un composé à premier terme *Brigo*⁴⁵³ et à second terme commençant par *u-*.

447. Voir Ho. III 604.

448. *KGPN*, pp. 283-301.

449. *KGPN*, p. 278 : (gén.) *Tinco-rigis* et (nomin.) *Co-tico-rizis* (la chute de la nasale dans le composé ternaire rappelant le cas de *Ad-namatus* en regard de *Naman-to-*, celui de *Vo-nalo-rizis* en regard de *Nanto-*, celui de *Ad-ialus* en regard de *Iantu-*).

450. *KGPN*, p. 278.

451. Avec suffixe *-ilo-* (cf. § 23 b) à partir de *Cassi-* (*KGPN*, p. 165 sv.).

452. Faut-il, cependant, rappeler la présence de *Cassi-* dans des ethniques composés (*Bodiocasses*, *Sucasses*, *Tricasses*) ? Peut-on imaginer ici une sorte d'hypocoristique d'ethnique ?

453. *KGPN*, p. 156.

B 6 : ULKOS — Faut-il lire *ulkos*⁴⁵⁴, avec *u* voyelle et *l* consonne ? Ou bien peut-on (en s'appuyant sur une des interprétations de UVLT- à Prestino : § 40) imaginer un *vľkos*⁴⁵⁵, avec *u* consonne et *ľ* voyelle ?

52. Légendes du groupe C (indifféremment dextroverses ou sinistroverses) selon les lectures de Coliva et de Beaulieu⁴⁵⁶ :

C 1 : IAILKOUESI (forme usuelle, avec variantes fautes, plus rares, IALK- et IALIK-) — Pas d'explication du début du mot, si l'on adopte cette lecture. Comme pour A 3 (§ 40), nous supposons ici la survivance isolée d'une singularité de l'orthographe de Lugano (qui, parfois, aurait prononcé les voyelles initiales), survivance au reste incomprise de certains exécutants (d'où les variantes fautes) ; donc, pensons-nous, IAILKOUESI, génitif d'un **Alko-vesos*, où nous retrouvons l'élément de composé *Alko-* de lép. ALKOUINOS (§ 20 a2) et le second terme, bien connu, *-veso*⁴⁵⁷.

C 2 : IAZUS — Nominatif probable d'un thème en *-u-* ; notation exceptionnelle par *z* d'une sifflante forte ou affriquée. Nous penserions volontiers, faute d'existence d'un **Iassu*⁴⁵⁸, à l'élément *Assu-* / *Astu-* de *Assu-lalo-*, *Di-assu-māro-*, *Di-astu-māro-*, etc.⁴⁵⁹, *z* pouvant alors être issu de **st* comme dans *-kozis* < **ghostis* à Prestino. Mais il faudrait alors : ou bien partir de *di-astu-* en supposant une évolution *dj-* > *z-* ; ou bien partir de *astu-*

en supposant que le *r* initial est en réalité un « point » (ci-dessus A 3, C 1 ; mais ici alors point préposé, et non points encadrants, pour la voyelle initiale d'un IAZUS).

C 3 : KASIOS — Au suffixe près (*-io-* au lieu de *-ilo-*), forme comparable à KASIOI (B 3).

53. On résumera ci-après les principales caractéristiques de cette quinzaine de légendes (d'appartenances linguistiques imprécisément définies, mais diverses ; voir § 49, fin) :

a) *Labiales comme critère de celticité.* — Pas de *p* issu d'une ancienne occlusive labiale sourde ; *p* note en sonore en A 4 (*Biraco-*), A 7 (*-bovo-*), B 5 (*Brigo-*). Ancien **p* amuï dans *-are-* (A 2), peut-être aussi (?) dans *Rico* (A 5 ; voir n. 438) et *Alco-* (C 1 ? voir n. 151) ;

b) *Morphologie nominale.* — Finales souvent non saisissables, à cause des abréviations ; en particulier, nous ne pensons pas que ...o en A 1, ...ou en B 1 et B 5, ...eš en B 2 soient des fins de mots. Nominatifs singuliers en *-os* (thématique : A 2, A 4, A 7, B 6, C 3), *-us* (thème en *-u-* : C 2), *-ū* (thème à nasale : A 6). Génitif sg. thématique en *-ī* en C 1 (comme en gaulois cisalpin et en lépontique). Nomin. pl. thématique en *-oi* en A 5 et B 5 (comme en gaulois cisalpin ; pas de données pour le lépontique) ;

c) *Phonétisme et orthographe.* — Se retrouvent en lépontique : le passage de *āi* à *ae* dans AESO A 1 ; cf. § 10 e) ; le passage de **nd* à *nn* dans AN-AREKARTOS (A 2 ; cf. § 10 c) ; éventuellement (?) la non-notation de *n* préconsonantique (§ 10 d) au cas où TIKOU (B 1) serait **Tinco-v(esos)*, uel sim. ;

d) *Écriture* — Sauf exceptions, alphabet normal de Lugano. L'un et l'autre des deux š de AŠEŠ (B 2) représente probablement une affriquée *tʃ*. — En C 2, emploi de *z* (notant une affriquée ?) comme à Prestino. En A 6,

454. Ho. III 22 allègue notamment skr. *ulka* « météore » (cf. IEW 1178).

455. En ce cas, forme **wľwo-* dissimilée en **wľko-* du nom du « loup » ? Voir IEW 1178.

456. Numérotation selon l'ordre alphabétique des légendes. Références à Whatmough : C1 = 331 ; C2 = 333 ; C3 = 332.

457. KGPV, p. 294.

458. C'est une souche *Iasso-* que supposent les formes réunies par Ho. II 13 sv.

459. KGPV, pp. 101 et 136.

emploi de χ (pour g) et emploi de θ (pour l'un des termes de l'opposition l/d) ; cf. § 9 — Nous nous sommes demandé si (en regard de Δ - initial en A 1, A 2, B 1, B 2) il n'y aurait pas un Δ - en C 1 (et peut-être un Δ - en C 2) et si on ne faut pas reconnaître un Δ - en A 3. On doit ici souligner qu'aucune inscription non-monnaire en alphabet de Lugano ne témoigne jusqu'ici de pareil usage, et qu'il s'agit d'une hypothèse *ad hoc* pour la lecture d'un nom propre (C 1) et d'une abréviation de nom propre (A 3) ; c'est dire à quel point cette conjecture est fragile. Mais si elle venait un jour à se vérifier grâce à quelque nouvelle donnée, elle confirmerait que certains essais de réforme de l'écriture de Lugano ont été, comme le suggère A. L. Prodocimi, influencés par un modèle vénète (§ 9).

VIII

(APPENDICE)

LES STÈLES DE LA LUNIGIANA

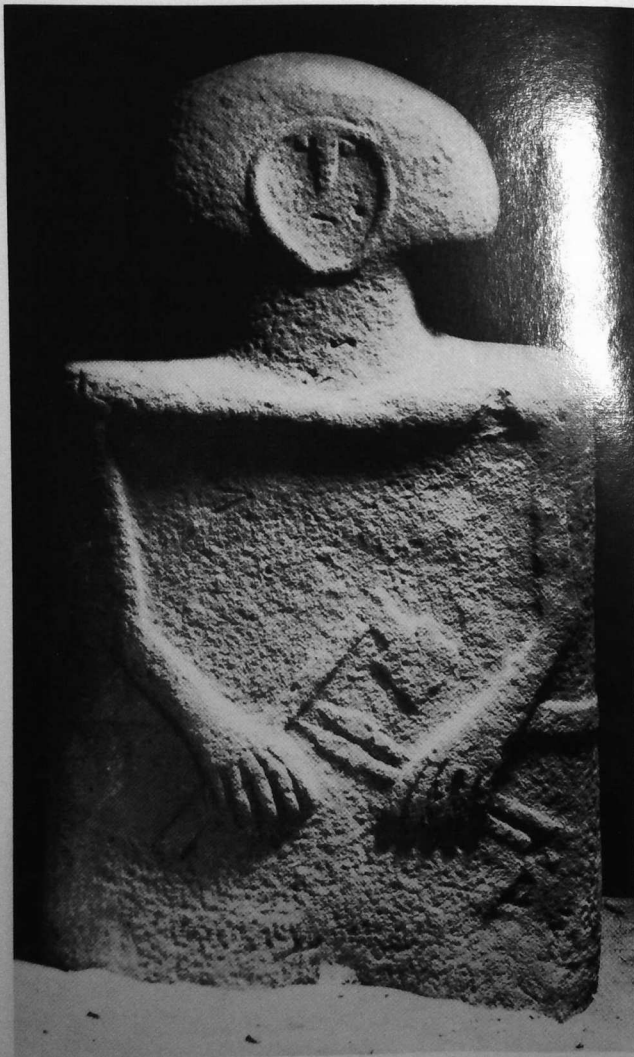
54. Au voisinage de La Spezia (à 5 km. vers le N.-E.) confluent les cours de la Magra et de la Vara. La vallée de la Magra (dite Lunigiana) et la vallée de la Vara, vers l'amont, aboutissent à des cols (respectivement : Passo della Cisa, 1 089 m. ; Passo di Cento Croci, 1 055 m.) qui, à une quarantaine de km. au N. de La Spezia, établissent une communication entre la région côtière ligure et la plaine du Pô. A peu de distance de l'embouchure de la Magra se trouve le site de la colonie romaine de Luna, fondée en 177 avant J.-C., sur l'emplacement d'un plus ancien établissement étrusque, Luni ; mais il semble que Luni (comme Sienna, Florence ou Pise) ne se soit développée qu'à l'époque où l'Étrurie était déjà romanisée, et n'ait guère pu exercer d'influence en Ligurie, comme centre culturel étrusque, avant le III^e s.⁴⁶⁰.

On a découvert dans la Lunigiana (surtout sur la rive gauche de la Magra, et dans les vallées de ses petits affluents de gauche), et (exemplaire unique), 20 km. plus à l'Ouest, dans le bassin de la Vara, à Zignago, une trentaine⁴⁶¹ de

460. Voir L. Banti, *Luni*, 1937 (*passim*) ; et cf. M. Pallottino, *Etruscologia*³, 1955, p. 178.

461. Catalogue chez L. Banti, *Luni*, p. 149-156 et pl. II-VI (avec carte de répartition, p. 19) : quatorze stèles (nos 1-14) attribuées à l'âge du bronze, six (nos 15-20) à l'âge du fer, outre une dizaine de fragments (nos 21-28) d'époque incertaine. Pour les nos 1-14, commentaire p. 17-22. — Les

PLANCHE XV



Stèle C de Filetto, dite stèle Noceti.

PLANCHE XVI



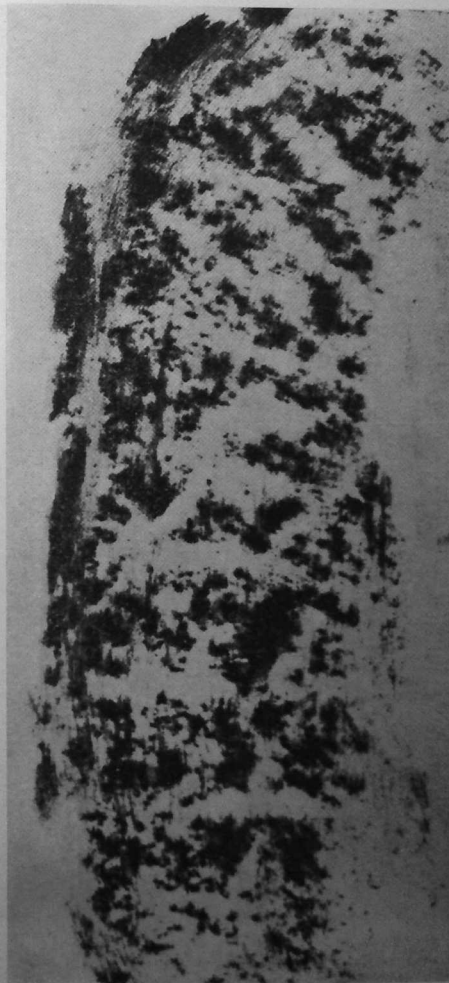
Stèle D de Filetto, dite stèle Bocconi (face).

PLANCHE XVII



Inscription de la stèle Bocconi (photo).

PLANCHE XVIII



Inscription de la stèle Bocconi (profil).

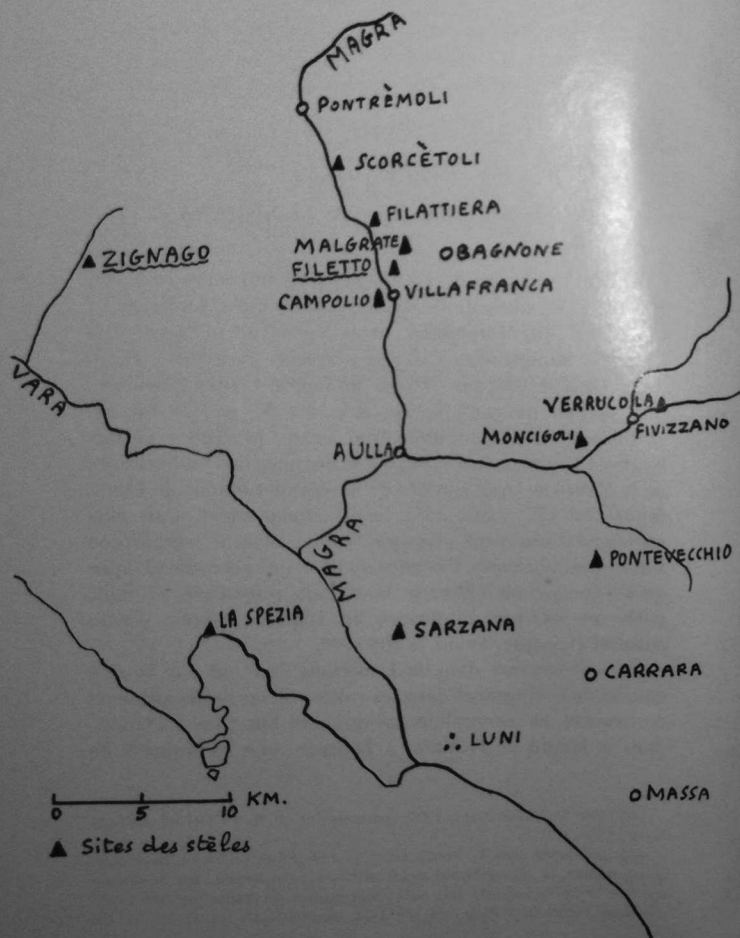


Fig. 6. — La Lunigiana.

stèles plus ou moins anthropomorphes, dites aussi statues-menhirs (entières ou fragmentaires) : figurations d'hommes (rarement, de femmes), soit partiellement indiquées (tête seule, au haut de la stèle), soit (assez gauchement) sculptées en bas-relief, ces dernières souvent figurées avec des armes (machés, poignards, javelots). Trois de ces stèles⁴⁶² sont inscrites en lettres étrusques⁴⁶³.

Une littérature déjà abondante, consacrée à ces monuments, manifeste des opinions opposées : a) sur leur destination et leur signification ; b) sur leur apparentement archéologique et leur chronologie ; c) sur leur appartenance ethnique. — La position à laquelle nous nous tenons (après est, substantiellement, conforme au dernier travail encore inédit) portant sur l'ensemble des statues-menhirs, celui de M^{lle} J. Landau⁴⁶⁴ : a) Il s'agit ici de monuments non funéraires ; dans la Lunigiana on a retrouvé (pour l'âge du fer, au moins) une série de sépultures (à incinération) : jamais les statues-menhirs trouvées en place ne sont associées à de telles sépultures. Il est donc probable que ce sont des monuments culturels ou tribaux. — b) La classification typologique est malaisée, et sa portée encore

désignations des stèles varient d'un auteur à l'autre. On utilise ici, pour « Filetto C », « Filetto D », la nomenclature du répertoire Banti.

462. Celles que L. Banti, dans son classement, donne comme les plus récentes, c'est-à-dire ses nos 18 (Filetto C), 19 (Filetto D), 20 (Zignago).

463. La *Nuova raccolta di iscrizioni etrusche (NRIE)* de M. Buffa (1937), s'ouvre par un chapitre « Territorio del popolo ligure » (nos 1-31, p. 3-25, cf. pl. I-IV) où les stèles de la Lunigiana figurent sous les nos 14 (Filetto C : Banti, n° 18), 15 (Filetto D : Banti, n° 19), 16 (Zignago : Banti, n° 20). L'ouvrage de Buffa rassemble, pour la Ligurie, des documents, le plus souvent réduits à quelques lettres, presque tous de basse date, plus d'une fois d'authenticité douteuse ; de plus, ses lectures et ses interprétations ne doivent être accueillies qu'avec critique.

464. Qu'elle soit ici remerciée des indications qu'elle nous a communiquées sur les résultats de ses recherches, comme des photographies que nous avons obtenues par son entremise.

incertaine ; au jugement de M^{lle} Landau, ce n'est pas avec les statues-menhirs de l'Europe occidentale ou de la Corse mais avec celles de l'Europe orientale que nos monuments de la Lunigiana auraient en commun le plus grand nombre de caractéristiques pertinentes. Chronologiquement, ils appartiennent (au moins, en très grande majorité) à la première moitié du I^{er} millénaire ; en particulier, pour les armes que portent les effigies de Filetto-C et de Filetto-D, le *terminus ante quem* peut être abaissé jusqu'au V^e siècle.
 c) L'absence de parentés typologiques dans un vaste périmètre, et l'assignation chronologique de ces monuments de Ligurie à l'âge du fer (à la lisière de la proto-histoire et de l'histoire) engagent à les attribuer aux Ligures. Sans types des armes qui y sont figurées sont par ailleurs connus comme celtiques, il y a lieu de voir, dans leur présence en Lunigiana, la confirmation d'un témoignage (il est vrai, très postérieur) comme quoi l'armement des Ligures ressemblait à celui des Celtes⁴⁶⁵.

55. La stèle de Zignago (pl. XIV), découverte en 1827 au lieu dit Villa di Novà, près Zignago, est conservée au Musée Archéologique Ligurie de Gênes (et un moulage en existe au Musée de la Spezia). C'est un cippe de grès (haut. env. 100 cm. ; larg. env. 33 cm. ; ép. env. 20 cm.) dont le haut est sculpté en forme de tête humaine. Le corps lisse du cippe porte verticalement (gravée de haut en bas) une inscription⁴⁶⁶ sinistroverse, en lettres étrusques hautes de 10 à 15 mm., parfaitement lisible : MEZUNEMUŠUS.

465. Diodore de Sicile (V 39), au premier siècle avant notre ère, décrit les soldats ligures fidèles à leurs traditions nationales comme armés plus légèrement que les Romains. C'est un bouclier oblong de façon gauloise (*παραμήκης θυρεός εις τὸν Γαλατικὸν ῥυθμὸν δεδημιουργημένος*), qui les protège, et ils ont une épée de longueur moyenne (*ἕϊφος σύμμετρον*).

466. En dernier lieu, *PID* II (1933), n° 338 (p. 175 ; parmi les textes gaulois) ; Buffa, *NRIE* (1935), n° 16 (p. 13) ; Banti, *Luni* (1937), n° 20, p. 155 (qui, par erreur, écrit ...USUS au lieu de ...USUS).



Stèle de Zignago.



Stèle D de Filetto, dite stèle Bocconi (côté).

56. La stèle D de Filetto (pl. XVI et XIX) est aussi appelée stèle Bocconi (du nom de la collection privée où elle est conservée à Pontremoli, dans la haute vallée de la Magra ; moulage au Musée de la Spezia). C'est un cippe de grès à gros grain, haut de 138 cm., large de 50 cm., épais de 15 à 18 cm., figurant un guerrier porteur de deux javelots dans la main droite, d'une hache dans la main droite et d'un poignard à la ceinture sur la hanche droite. Une inscription dextroverse en lettres étrusques (pl. XVII et XVIII) est logée sur le haut de la poitrine entre le bord supérieur de la hache et la ligne des épaules ; d'abord horizontale, elle s'infléchit ensuite, à droite, vers le bas, le long du bras gauche. Le grain de la pierre, et l'érosion, rendent la lecture difficile.

Première publication du texte par G. Sittoni, en 1929, dans la brochure⁴⁶⁷ : *Intorno all'epigrafe etrusca della lapide nordica di Filetto* (La Spezia, Tipografia moderna) : « Ricorrendo ad un mio metodo particolare di calco, credo di essere riuscito ad evidenziare l'iscrizione...⁴⁶⁸ ; io leggo questa epigrafe : VEZARU » (pp. 4-5). « Questa ' memoria ' era già stampata quando il Prof. U. Formentini, Direttore della Biblioteca Civica, riceveva in gesso il calco della statua di Filetto, da lui fatto eseguire pel nostro Museo Civico. Nel calco risultarono tracce di scrittura anche dopo l'u di VEZARU, per cui avendo io proceduto all' impressione di questi caratteri ne ottenni quanto qui riproduco⁴⁶⁹, che io leggo : ARUS ; e completo così l'epigrafe : VEZARUARUS » (pp. 9-10). C'est cette leçon que signalent G. Buonamici⁴⁷⁰,

467. Je remercie M^{me} G. di Vita (du Centre Jean Bérard de Naples) d'avoir cherché et trouvé pour moi cette brochure, introuvable en France.

468. La p. 5 donne la photographie de ce « calco » qui paraît être un frottis.

469. Photographie, p. 10, de ce frottis complémentaire.

470. *Studi Etrusci* IV, 1930, p. 397 (dans la ' Rivista di epigrafia etrusca 1928-1929 '); Buonamici (avec qui G. Sittoni avait échangé en 1929 une

A. Neppi Modona⁴⁷¹, E. Vetter⁴⁷², J. Whatmough⁴⁷³, L. Banti⁴⁷⁴.

Une révision du texte amène L. Buffa⁴⁷⁵ à proposer une lecture différente, $\text{LRVLTINA} : \text{U.S.}$, qu'on devra se garder de tenir pour assurée.

A considérer tant les frottis de Sittoni (pl. XVII) que la photographie de l'inscription (pl. XVII), il nous semble qu'il faut beaucoup d'optimisme pour croire possible d'établir quelque lecture que ce soit, non seulement pour la fin du texte (où l'érosion est la plus forte), mais même pour la portion initiale⁴⁷⁶.

57. La stèle C de Filetto (pl. XV) est dite aussi stèle Noceti, du nom du collectionneur qui en fit don au Musée de la Spezia ; c'est un cippe de grès, brisé vers le bas, haut actuellement de 104 cm., large de 49 cm., épais de 15 cm., figurant la partie supérieure d'un homme tenant deux javelots dans sa main gauche, une hache dans sa main droite avec un poignard à la ceinture du côté droit (comme sur la stèle Bocconi).

correspondance, qu'il reproduit dans sa brochure, pp. 7 sv. et 11 sv.), signale la lecture de Sittoni, en réservant son jugement sur l'inscription.

471. *Historia* IV, 1930, p. 356.

472. *Glotta* XX, 1931, p. 42.

473. *PID* II, 1933, p. 631 (dans les *Addenda*, sous le n° 338 bis).

474. *Luni*, 1937, p. 154, n° 19 : « Una iscrizione di difficile lettura, incisa sotto al braccio destro e la lista superiore, forse si deve leggere da destra a sinistra (*sic!*) FEZARVARVS, ma le ultime lettere sono incerte. » Pas d'allusion à la lecture de Buffa.

475. *NRIE*, 1935, p. 12, n° 15, avec « dessin », pl. III (le dessin étant d'ailleurs peu favorable à la transcription proposée, notamment pour L initial et pour LT). — Autant qu'on puisse voir, au v de Sittoni répond le v de Buffa, au E de Sittoni, le v de Buffa, à ZA de Sittoni LT de Buffa, à R de Sittoni S de Buffa, etc. (1).

476. Sur la photographie (qui peut être trompeuse), nous lirions plutôt, au début, VESVA... (??).

C'est Buffa, en 1935, qui a publié l'inscription⁴⁷⁷, dont, dit-il, l'altération de la pierre n'a laissé subsister que la première et les deux dernières lettres : S[...]IS ; il ne dit rien⁴⁷⁸ ni de la disposition (horizontale ? verticale ?) du texte, ni du sens (dextroverse ? sinistroverse ?) de l'écriture, ni de l'importance (nombre de lettres ?) de la lacune.

En fait, une seule lettre à quatre traits obliques (vers l'aisselle droite du sujet) est nette, comme il résulte à la fois d'une révision de la pierre par L. Banti et V. Formentini⁴⁷⁹ et de la photographie. Une inscription a donc existé jadis, dont cette lettre, vu son emplacement, ne peut être que le signe initial ou le signe final. Si l'inscription était horizontale, il ne peut s'agir que d'un s (plutôt final de texte sinistroverse qu'initial de texte dextroverse et, alors, inversé) ; si l'inscription était verticale, il ne peut s'agir que d'un S (bien que les deux traits extérieurs ne soient pas parallèles entre eux)⁴⁸⁰.

477. *NRIE*, n° 14, p. 12 et pl. III (dessin).

478. Et le « dessin » ne nous apprend rien, tout en suggérant l'idée d'une inscription horizontale dextroverse. Mais la photo (pl. XV) infirme l'orientation donnée à « S » par le dessin.

479. *Luni*, p. 154, n° 18 : « ... Nell'angolo tra la lista orizzontale a cui sono attaccate le braccia, e il braccio destro è incisa la lettera Σ . Le altre lettere... che il Buffa ha creduto leggervi, non sono state visibili né al prof. Formentini né a me in un supraluogo al Museo della Spezia, dove la lastra è conservata. »

480. Nous supposons, malgré l'imprécision et l'ambiguïté de ce qu'il indique, que Buffa a pensé à une inscription verticale (de l'aisselle droite du personnage au manche de la hache), d'orientation dextroverse, avec bas des lettres vers la gauche de la stèle (et S -, donc, initial). — A regarder de près la photographie, nous inclinerions à croire, en effet, à une inscription verticale, avec bas des lettres vers la gauche de la stèle, mais sinistroverse (donc, avec -S final). Nous croyons en effet apercevoir, à la hauteur du pli du bras droit, les traces évanescents d'un E sinistroverse à trois (ou quatre ?) traits latéraux obliques, suivi peut-être d'une interponction (trois points en alignement vertical). Avant cet E , il y aurait place pour une ou deux lettres, mais rien n'apparaît sur la photo ; entre l'interponction et le S , place pour une ou deux lettres, mais à peu près rien n'apparaît (peut-être, haut d'un P ? ?).

58. Dossier, donc, décevant, mais dont il y a des enseignements à tirer :

a) Sur une trentaine de stèles ou fragments, constituant un ensemble géographiquement cohérent, trois, sûrement, sont inscrites. Aussi longtemps qu'on ne connaissait, d'inscrit, que l'exemplaire de Zignago (c'est-à-dire, jusqu'aux années trente), on pouvait, le cas échéant, imaginer un remploi antique, dans le passage de la pré-histoire à l'histoire, et dissocier l'inscription de son support (alors, occasionnel)⁴⁸¹. Il apparaît clairement désormais qu'inscriptions et stèles sont, dans chaque cas, contemporaines et solidaires, ce qui a des implications quant au contenu présumable des textes (b) et quant à la chronologie des monuments (c).

b) Nos stèles ayant chance de symboliser des « héros » tutélaires, protecteurs chacun d'un « clan », on peut attendre *a priori* que les inscriptions fournissent le nom du « héros », éventuellement celui du « clan », voire l'un et l'autre ; ou encore, qu'elles contiennent des formules rituelles.

c) Du point de vue chronologique, il devient nécessaire de concilier, pour les stèles inscrites, la datation de la sculpture (y compris la datation des armes figurées), avec le fait même de l'écriture (qui exige le début du VII^e s. comme *terminus post quem*), et avec la datation du style graphique, dans la mesure où cette dernière est possible. — A première vue, la succession dans le temps de nos trois documents pourrait être : 1° Zignago, 2° Filetto C,

481. Ainsi encore en 1933, Whatmough (*PID* 338) : « The stone itself is generally assigned to the neolithic period...; the inscription, therefore, is to be considered of much later date and workmanship : some Gaul, finding it ready to hand, cut or caused to be cut upon it the name that follows. »

3° Filetto D (dextroverse) ; mais l'état des inscriptions de Filetto est si désespéré qu'on se bornera ici à quelques remarques sur Zignago ; bien que le texte ne nous livre que peu de lettres (E, Z, M, N, S, V), il apparaît que le style graphique est le même que dans certaines inscriptions archaïques (VII^e-VI^e s.) des deux régions d'Étrurie septentrionale⁴⁸² les plus voisines, celles de Volterra⁴⁸³ et de Faesulae⁴⁸⁴, par ex. *TLE*. 385 (avec le même sigma à trois branches inversé qu'à Zignago). La date de l'écriture de Zignago ne saurait être fixée plus bas que 500, et il n'est pas exclu qu'il faille remonter plus haut.

d) De là se déduit une autre conséquence, quant aux auteurs des inscriptions (ou tout au moins de celle de Zignago). A pareille date (VI^e s. au plus tard), les Gaulois, au témoignage de tout ce que nous savons de leurs mouvements, doivent être mis hors de cause pour la région de la Spezia. Celle-ci est alors proprement ligure, bien que soumise probablement assez tôt à des influences culturelles, et peut-être à des tentatives de conquête sans lendemain, de la part de ses voisins méridionaux d'Étrurie.

59. Il est vrai qu'on a, en Ligurie, quelques inscriptions proprement étrusques, p. ex. (*TLE*. 721), à Busca⁴⁸⁵, la pierre funéraire portant l'épithaphe *mi suθi larθial muθikus* ; mais il s'agit de vestiges sporadiques, liés au passage, ou à la fixation, en pays ligure, d'individus ou de petits groupes étrusques (commerçants, etc.). Il est bien clair que le caractère des documents de la Lunigiana est tout

482. *TLE* (désigne ici le recueil de M. Pallottino, *Testimonia linguae etruscae*², 1968, qui ne fournit pas de fac-similés mais renvoie aux ouvrages (*Corpus Inscr. Etr.*, articles des *Studi Etr.*, etc.) qui en procurent.

483. *TLE* 383, 384, 385, 386, 407, 408, 918.

484. *TLE* 678, 679, 684, 931, 932.

485. A une quinzaine de km. au Nord de Cuneo.

différent. Au reste, le texte de Zignago ne comporte pas d'explication satisfaisante par l'étrusque⁴⁸⁶.

60. Les cartes ont été brouillées, en 1913, par l'intervention conjointe de H. Hubert (définissant⁴⁸⁷ comme celtique l'armement figuré sur les stèles de Lunigiana alors celtiques) et de J. Vendryes (définissant⁴⁸⁸ comme gaulois le texte de Zignago). Des Celtes, implantés dans la région de La Spezia, auraient tenté de rendre en lettres étrusques le mot *Medionemōssos, en rendant *ō*, *ō* par le *u* étrusque (-*di*- (ou plutôt -*dī*-) par le *z* étrusque, et les géminées *ss* par le *š* étrusque. Le mot signifierait « sanctuaire du milieu⁴⁹⁰ », et la pierre porterait donc une indication de nature toponymique.

L'explication de J. Vendryes a reçu un accueil généralement favorable chez les linguistes⁴⁹¹, mais rencontré souvent le scepticisme des archéologues⁴⁹² :

486. Le caractère étrusque du texte a été, au XIX^e s., l'hypothèse de Mommsen, *N. E. Alph.*, 1853, p. 215; de Pauli, *Allil. Forsch.* I, 1885, p. 97, etc. Il n'a plus aujourd'hui de défenseurs, sauf Buffa (*NRIE*, n° 16, p. 13 : *Mezu Nemušus* « Mezio dei Nemusii », avec *Mezu* répondant à lat. *Mellius* [bien qu'en fait, ce qu'on trouve en étrusque, c'est *Meti*, *Meties*], et avec *Nemušus* évoquant étr. *Nemšu*, *Nemšial*).

487. *Rev. Celt.* XXXIV, p. 424-447.

488. *Ibid.*, p. 419-424.

489. *Νεμωσός* (Strabon) est l'ancien nom de Clermont-Ferrand, plus tard romanisé à moitié en *Augusto-nemetum* (avec, de la même racine, le nom *nemeto-* du « sanctuaire »). Cf. aussi le nom *Νεμωσός* (Strabon) de Nîmes.

490. Un premier terme *Medio-* est à peu près inconnu en anthroponymie (*KGPN*, p. 241), mais est bien attesté dans les ethniques et toponymes (Ho. II 407 sv. : *Medio-lānum*, *Medio-matricī*, etc.). Il existait en Grande-Bretagne (Ho. II 524) un lieu appelé *Medio-nemeton* (autre exemplaire de composé signifiant « sanctuaire du milieu »).

491. Texte classé parmi les documents gaulois cisalpins par Whatmough (*PID* 338) et par Pisani (*LIA*², p. 331, avec la restriction : « iscrizione di dubbia attribuzione e di scarso valore », et avec l'indication erronée d'un système graphique nord-étrusque utilisant la lettre *o*).

492. Voir, p. ex., l'article de U. Formentini, *St. Etr.* I, 1927, p. 61-70,

a) On a mentionné plus haut la difficulté de caractère historique concernant la présence supposée de Gaulois à date aussi haute dans cette région ; au reste, rien de pareil aux stèles de la Lunigiana n'a jamais été trouvé dans les parties proprement gauloises (à partir du IV^e s.) de la Cisalpine.

b) Un toponyme est, ici, inattendu (§ 58 b). Faut-il, pour sauver l'hypothèse, la modifier en supposant que *-š-* note ici non point *-ss-* mais *-(s)šī-*, et qu'on a un ethnique (alors désignation possible de « clan ») **Medionemōssios* ?

c) J. Vendryes suppose que *-z-* (dont nous savons qu'il note en étrusque un phonème affriqué *'s*) a été ici employé pour rendre *-dī-* ; ceci implique que *medio-* aurait abouti à quelque chose comme *me^dzo-* (d'où notation par le seul signe d'affriquée disponible, *z*, abstraction faite du caractère sonore, que l'écriture étrusque est toujours impropre à noter). [Si l'on voulait recourir à l'hypothèse *b* ci-dessus, on aurait, dans le même mot, un autre exemple de *i* en hiatus consonantisé et combiné avec la consonne précédente]. Mais l'évolution phonétique alléguée (*-dio-* > *-djo-* > *-^dzo-*) est sans aucun parallèle en celtique continental.

61. Reste, à notre sens, la seule hypothèse raisonnable : les trois inscriptions de la Lunigiana (dont une seule est demeurée lisible) n'appartiennent ni aux Étrusques, ni aux Gaulois, mais aux Ligures.

A des fins très spéciales (de nature religieuse), les Ligures ont emprunté *tel quel* (autant que nous puissions voir) l'alphabet étrusque, dans le cours du VI^e s. (ou plus tôt). Rien de commun, donc, avec les adaptations locales qui ont eu lieu, plus tard, dans le Nord, d'Este à Lugano, avec

proposant une attribution « proto-étrusque » pour les stèles de la Lunigiana.

aménagements (plus ou moins importants, et, d'un point de vue moderne, plus ou moins heureux) en fonction des idiomes à noter (§ 5).

Il a donc existé *des textes ligures*. Il nous reste (abstraction faite de Filetto C et D) *au moins un texte ligure probable*. Qu'il soit isolé, qu'il ne contienne que onze lettres, et qu'il nous demeure obscur⁴⁹³, sont des malchances à que le hasard des trouvailles pourra peut-être remédier quelque jour.

493. On ne proposera ici aucune interprétation. — A la rigueur, celle de J. Vendryes resterait valable (**medhyo*- > **medyo*- ne fait pas problème) : a) si l'on considérait *μεωσσο-* comme commun au celte et au ligure (ou comme un ligurisme en Gaule ?) ; b) si l'on assignait provisoirement au phonétisme ligure les traitements de yod appuyé apertinentale, qui ne sont pas gaulois. — Mais rien ne prouve que ce soit la bonne voie ; que, par exemple, on n'ait pas là une formule onomastique à deux termes (coupée comment ? après *MEZU* ?), etc.

NOMINA CELTICA II
DURATIUS, TINCORIX,
? CELT. *BAIDO-, W. ALADUR

BY
D. ELLIS EVANS

4. DURATIUS

This is the name of the pro-Roman leader of the Pictones mentioned by Hirtius in *BG* viii. 26 and 27, also attested on coins of the Pictones in an abbreviated form *dural*. It has been compared with the potter's name *Durali* and the gloss *duralia* 'mespola'¹ and usually explained (e.g. by Thurneysen, Pedersen and Schmidt) as a compounded name (showing the pejorative prefix *du-* + an element *-rat-* cognate with Ir. *ráth*) comparable with PN *Su-ratus*. This is an attractive interpretation. But such is the constant uncertainty in the analysis of the formation of Gaulish personal names that we should neither ignore Dottin's cautious listing of *duralio-* as simply 'thème de nom gaulois'², nor impatiently dismiss Holder's alternative analysis of the name as *Dur-atio-s* or *Dur-ati-s*³. Note also some other suggestions by What-

1. For sources, both primary and secondary, see the fuller references in *GPN* 87. On *dural/iulios* (num.) see also Colbert de Beaulieu, *Jahrbuch f. Numismatik u. Geldgeschichte* 16, 1966, 61. Compare also now some other forms such as the following: PN *Dureta* *OPTB* 110, beside *dureta* 'solium ligneum' *DAG* 158 (see further Whatmough, *Lg.* 28, 1952, 526, *GrDAG* 94, 101, 103) and LN *Duretie* TP *DAG* 179 (see Smith, *TB* 113); PN *Durotia* *DAG* 204 (also *D|uroti|x* 237); ? Δουρότριγες *AcS* 1.1387 *Duro-trag(um)* *RIB* 1673, *Dur(o)tr(i)g(um)* 1672 (see Schmidt, *KGP* 92, 122, 201); PN *Durotus* *DAG* 237.

2. Dottin 254.

3. See *AcS* 1.1379, 1383. Holder's *Dur-ati-s* presumably relies on the variants *duratim* (acc.) in *BG* viii.26,2 in S only and *durati* (?dat.) in *χBS* in *BG* viii.27,1.

mough in *GrDAG* 110 ('*Duralius* ... for *-ant-?*'), 114, 121 (implying that *dur-* arose through dissimilation from **dru-r-*, showing a 'vanishing' grade **dru-* of *du-* in the first syllable).

The importance of the form *duralia* (attested in a glossary preserved in a tenth century Vatican manuscript) in a discussion of the name *Duralius* may be greater than has hitherto been conceded¹. This gloss has been interpreted as the precursor of a later **duresia* or **duresia* (continued by Valais *durize*), which could be regarded as a variant of the form *duracinus*². Part of the trouble lies in the fact that we have no means of telling whether the vowel *-u-* in the first syllable of *Duralius* is long or short³, and the same applies to the *-a-* of the second syllable. Comparison with W. *durawd* 'of steel, hard as steel, cruel, severe'⁴ is not, I think, particularly helpful as this form seems to be a derivative of W. *dur* usually interpreted as a loan from Lat. *dūrus*/(*ferrum*) *dūrum*⁵. But a Celtic

1. For the possible incidence of names of plants and trees as elements in early Celtic PNN see *GPN* 291.

2. See Aebischer, *VR* 2, 1937, 362-68 (esp. 365). See also W.-H. 1.384 and Whatmough's remarks s.vv. *duracina* *DAG* 240 (with Remark), *duralia* 246, *dureta* and *mespilus*, -um 158.

3. For *dūro-*, -*dūrum*, see *GPN* 87, n. 7 (To the literature there cited add Longnon, parr. 62-75; Weisgerber, *BJ* 162, 1962, 115 ff., s.n. *Durawo*; Whatmough *GrDAG* 55; Jackson, *Britannia* 1, 1970, 72 f.).

4. See Williams, *CAn.*, p. 238 ('tarddair o dur yn golygu 'caled s'): Lloyd-Jones, *G.* 397; *GPC* 1099.

5. On W. *dur* 'steel' (also adj., 'of steel, hard, cruel'), Br. *dir* 'steel' (cf. OBr. *dur* gl. *crudelis*), Ir. *dūr* 'hard, rigid, solid, rigorous, severe' (note also OIr. *dūrad* 'lasting, duration', in *durtha* gl. *duratus*) see the following: Loth. *VVB* 114, *Mots latins* 162 (also id., *RC* 18, 1897, 98); Stokes, *Urk. Spr.* 151; Ernault, *RC* 16, 1895, 335 f.; H. Osthoff, *Etymologische Parerga*, Erster Teil (Leipzig, 1901) 113; J. Vendryes, *De hibernicis vocabulis quae a Latina lingua originem duxerunt* (Paris, 1902) 137; Pedersen, *VKG* 1.207 (*LP* 60); von Wartburg, *FEW* 3.194, with n. 13; Fleuriot, *DGVB* 153; Birkhan, *Fest. Pokorny* 117, n. 20. On Lat. *dūrus*, *dūrāre*, see W.-H. 1.384 ff.; E.-M. 336 f., *IEW* 215, 220.

element **dūro-* may be continued by W. *dir* (adj.) 'sure, certain, necessary', etc. (subst.) 'necessity, compulsion', etc.¹.

The suffix *-alio-* (also *-alia*) is well attested in early Celtic forms². It is clearly reflected in Brittonic languages. In Welsh it occurs with an adjectival or substantival function (MIW. *-eil*, ModW. *-aid*)³. It seems to me that one should not discount the possibility that Celtic *duralio-* is continued in W. *dir(i)aid* (adj.) 'evil, wicked, unlucky, wretched', (subst.) 'unlucky person, wretch, rascal'⁴.

1. See *G.* 366, *GPC* 1030 (also Williams *BBCS* 2, 1923-25, 10, n. 5; id., *PKM* 302; Morgan, *BBCS* 6, 1931-33, 30; Vendryes, *RC* 50, 1933, 156). I am not at all sure that the relating of W. *dir* to Ir. *dir* 'due, proper, belonging to, necessary' (v. *RIAContr.* s.v.) in *GPC* is correct. *GPC* would derive both forms from Celtic **dūro-* (In this connection compare perhaps PN *Dirali* (gen.) *CIL* 13.721 [whence *DAG* 156; ?*Di-rali* or *Dir-ali* — but cf. PN *Dirata* in the same inscription (for other PNN in *diral-* and *deoral-* see *GPN* 191 f., also Whatmough, *GrDAG* 112, 115); compare further the Irish PN *Diraid* (also *Dirad*, *Dirath*) listed in *RIAContr.*; LN *Diracus*, mod. *Dirac* *RC* 28, 1907, 28). It may be that W. *dir* should be related to Ir. *dūr* (see p. 502, n. 5 above), though not precisely as suggested by Williams in *BSRC* 32-33 (see Jackson, *LHEB* 260, n. 3). Compare Vendryes's discussion of Ir. *cundrad* and MIW. *cyn(n)ired* in *BSL* 38, 1937, 115 f., and see d'Arbois de Jubainville, *RC* 20, 1899, 258, 30, 1909, 120. But on W. *cyn(n)ired* see also Loth. *RC* 38, 1920-21, 163 beside Williams, *CLIH* 105; Lloyd-Jones, *G.* 251; Pokorny, *LEW* 220; *GPC* 792 s.v. See further Stokes, *Urk. Spr.* 148 s.v. **dēro-s* 'gebührend, schuldig' (whence Morris-Jones, *WG* 224, ?also *GPC* s.v. *dir*) beside W.-P. 1.858.

2. See Holder, *AcS* 1.264, 3.724.

3. See Pedersen, *VKG* 2.40, Morris-Jones, *WG* 230, 256. See also Pedersen, *VKG* 2.409 (*LP* 311), Fleuriot, *VB* 314.

4. In MIW. we find the forms *diraid*, *dirail*, *dirreit*, *dirreit* and *dyreit*. See *CLIH* 173, *G.* 367, *GPC* 1035. The etymology of this form is not clear. In *GPC* it is suggested that it is a compound of *dir-* + *rhaid*. This may be correct, although it is also possible, I think, that it reflects *dir* + *-(i)aid*. *-i-*, after *-r-*, may be intrusive, possibly by analogy with the nominal ending *-yeil* beside *-eil* (see *WG* 208). Note that MIW. *eurreit* (? plu., *BBCS* 9.329.31) occurs beside *eurreit*. Note also *aryanyreit* (espartuneu a., *LIDW* 103.7-8) and *aryanyheit* (deu par a. *llueit* *yny law.*, *WM* 455.1-2) beside *aryan(n)eil*.

Semantically and morphologically this is as satisfactory as the alternative and traditional interpretation of *Duralus/-ius* as the antonym of *Suralus*¹. The fact that we have here adduced a possible Insular Celtic cognate is, of course, by no means decisive. But the appraisal should at least indicate once again that we should not and should not be too dogmatic in advocating any clinging to particular interpretations for a good number of early Celtic names².

5. TINCORIX

A dedicatory inscription of Serviers-Labaussat, near Belvezet (Gard), discovered in 1902, contains the personal name *Tincorigis* (gen.)³. The name is compounded and shows the Latinised genitive *-rigis* in the second element. Names comparable with the first element are fairly numerous. Compare, for example the following PNN: *Tinca*, *-us* DAG 244; *Tinca* (Placentinus) Cic. *Brul.* 46.172⁵; *Tincia*, *-ius* DAG 18⁶, 83, 182, 237, 244⁷; *Tincianus* 83; *Tinco* 244; *tin*[, *linc*[, *tincom*[num. (i.e. *tincommius*) Mack

1. This name may in fact be a derivative of *sur-*. See GPN 473 s.n. *Surus*.

2. Note Whatmough's typically caustic comments in *Lg* 25, 1949, 388 (also 35, 1959, 322) beside Birkhan's constructive remarks in *Fest. Pokorný* 115 f., in *Disputationes ad montium vocabula... pertinentes* (= Proc. 10th Int. Congr. Onom. Sc.), ed. Herwig H. Hornung (Wien, 1969) 345, and especially in his forthcoming *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit*.

3. *tertius · tin | corigis · I(i)lius se | gomannae u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. See Espérandieu, *ILG* no. 393. To the literature there cited add Rhys, *Addit.* 27 (*RC* 33.369).

4. Whence Whatmough, *DAG* 83, Schmidt, *KGP* 278.

5. See *PID* 340 A, Indexes 46.

6. *Tincius* in this item is listed as Ligurian by Whatmough in *GrDAG* 29.

7. See also Holder, *AcS* 2.1852.

pp. 34, 41-43 (nos. 93-106)¹; ?[*T*]incorilla DAG 214². Note also PN *Tenconisius* DAG 83 and LENN *Tincillacensis* Ven. Fortunat. DAG 179 and ?*Tincontium* (C-), *Tincollo* Sancoins (Cher) 148. Compare further some forms in *ling-*, e.g., PNN *Tingandus*, *Tingilonaia* (or *-onnia*) DAG 83³ and LEN *Tingus*, *-ensis*, now Thin-le-Moutier (Ardennes) 212, also perhaps PNN *Intincilo*, *Inlincio* 195, *Inlincius* 214, *Inlincu* (f.) 244 and, less certainly, LN *Durolincum* (*-ng-*) 80⁴. Compare especially the gloss *tinca* 'tench' Aus. *Mos.* 125 f., the etymology of which is disputed and uncertain, though a Gaulish origin is possible⁵.

K. H. Schmidt⁶ draws attention to the striking similarity of the potter's name *Colicorix* (*CIL* 13.10010, 671)⁷ to our *Tincorigis* and suggests that *-n-* is here lost with the addition of the prefix *co-*⁸.

1. See also Whatmough, *DAG* 207 Remark, 239; Allen, *IASB*, pp. 209 f. id., *British Numismatic Journal* 34, 1965, 4 ff. For **tinco-commius*, by haplogy? See Rhys, *l. c.*

2. See *CIL* 13.4242.

3. See Watkins, *Lg.* 31, 1955, 18 (= Whatmough, *GrDAG* 46, see also *GrDAG* 75).

4. < **duro-to-*? See Holder, *AcS* 1.1386; Watkins, *l. c.*; Whatmough, *GrDAG* 82.

5. See M. Niedermann, *é und i im Lateinischen* [Inaugural-Dissertation] (Darmstadt, 1897) 32; id., *Berliner philologische Wochenschrift* no. 41 (10 Okt., 1903) 1305; Ciardi-Dupré, *BB* 26, 1901, 201; Schulze, 374; Holthausen, *KZ* 46, 1914, 179; Charpentier *KZ* 47, 1916, 184, n. 4; Holder, *AcS* 2.1851 f.; Dottin 292; *W.-P.* 1.701 f.; Whatmough, *PID* 340 A, Indexes p. 46 (s.vv. *Tinca* and *tinaxe*), *DAG* 207; von Wartburg, *FEW* 13/1.337; E.-M.³ 1222 ('sans étymologie'); *W.-H.* 2.683; Pokorný, *IEW* 1053.

6. See *KPG* 98, 176, 278.

7. Cf. Oswald 92, *DAG* 140. However, note now the stamp *Calicorix* from Roanne reported by Vertet in *Gallia* 20, 1962, 375, fig. 28, no. 3 (see Loicq, *EC* 12/1, 1968-69, 307).

8. But there are other names in *lic(c)-*, e.g., PNN *likouana* (or *analikou?*) num. *AcS* 2.1840 (see Colbert de Beaulieu, *EC* 11/1, 1964-65, 63; id., *Congresso internazionale di Numismatica, Roma...* 1961, Vol. II, *Atti* (Roma, 1965)

I think that we should also take account of Mlr. *técar* (-o-stem, masc.) 'shelter, cover, protection'. ModIr. *téagair* (also used as a term of endearment) derived by Marstrander² from Proto-Celtic **tenk-ro-* and connected with Ir. *con-téim* 'I coagulate, coalesce, freeze', *léchl* (<**tenk-to-*) 'thick, sluggish; calm, frozen', *léchtaid* (trans. and intrans.) 'freezes, congeals, coagulates' and *lechtaide* 'frozen, congealed, solid, firm'⁵. If there is any relationship between these Irish forms and Continental Celtic forms such as *Tincorix* we have to assume that the Celtic forms here reflect the frequent change of *t* to *ī* before a nasal+stop consonant⁶. *Tincorix* could accordingly be a tatpuruṣa (or karmadharaya) compound of substantive (or adjective)+substantive, meaning 'king (/lord) of protection (/steadfastness)' or 'protecting (/steadfast) lord' or the like⁷.

The Welsh form *tyngyr* in *CAn* l. 1026 is interpreted by Williams and Jackson⁸ as a personal name and may well be an exact cognate of Gaul. *Tincorix*.

180); *Ticolatus* CGP 279; *Ticinus* DAG 151 Remark (B); *Tici* (gen.) OPL 104; *Ticonia* OPTB 226; also the river name *Ticinus* DAG 80 (also in Gallia Cisalpina, see AcS 2.1834 ff.).

1. See *RIAContr.* and Dinneen s. vv.

2. *ZCP* 7, 1910, 368-70. See further Pokorny, *IEW* 1068 and compare Pedersen, *VKG* 2.501 (*LP* 356).

3. See Meyer, 483.

4. See *RIAContr.* s.v. For the etymology see Stokes, *BB* 25, 1899, 258.

5. See *RIAContr.* s. vv.

6. See Watkins, *Lg.* 30, 1954, 516, Evans, *GPN* 392 f. In this connection compare especially PN *Tenconisius* DAG 83.

7. If we assume that *-rix* here has an intensive or adjectival meaning (see Schmidt, *KGP* 74 ff.; Evans, *GPN* 243 ff.) the name may mean 'powerful (/rich) in steadfastness (/unity)'. One should compare especially PNN such as *Tancorix* (see n. 8 below) and *Virdorix* (see *GPN* 125).

8. See Williams, *CAn.*, p. 312 (comparing *Tyngyr* and *Tyngyrgawn* in *MA* 185 b.); K. H. Jackson, *The Gododdin* (Edinburgh, 1969) 149. Sir Hor Williams suggested that *Tyngyr* continues the name *Tancorix* (f.)

6. ? CELTIC *BAIDO-

Holder¹ related PN *Baedari* (gen.) *CIL* 3. 1585 (= 8021) (Zagaia, distr. Meedenté, nr. Cernetz, in Dacia)² to W. *baedd* 'boar'. This equation seems to have been either ignored or rejected by a number of scholars who have offered an alternative interpretation of the name. Thus Krahe³ claimed this name and others⁴ as Illyrian, explaining them as cognates of Gk. *φαίδιμος*, *φαίδρός*, and Lith. *giēdras*⁵. Account has also been taken⁶ of LN

attested in a Latin inscription of Old Carlisle (*RIB* 908), although he rightly concedes that one would then expect to find W. **Tengyr*. On *Tancorix* see *GPN* 261 (Holder, *AcS* 2.1718, s. n., compared Gmc. *Thanche-rih*, *Tanc-rih*; see Förstemann, col. 1405, also the supplementary volume composed by Henning Kaufmann [München and Hildesheim, 1968], pp. 345 f., s. v. *Thanc*). Elwyn Evans in his M. A. (Wales) dissertation (Bangor, 1964), entitled 'Yr Enwau Personol mewn saith o destunau detholedig', p. 485 f., suggests tentatively, but less convincingly, that *Tyngyr* contains a form of W. *tyngu* 'to swear, to vow'. For Welsh names in *-yr/-ir* and Breton names in *-er/-or* from earlier *-orix*, see Williams, *Arch. Camb.* 91, 1936, 19, *Trans. Anglesey Antiquarian Soc. and Field Club* 1939, 31 ff.; Jackson, *parr.* 177 ff. (cf. Dressler, *Fest. Pokorny*, 150 f.; Fleuriot, *VB* 238 f.

1. *AcS* 1.326 (see also s.n. *Baezus*, on which see note 4 below).

2. The reading *B(e)dari* in line 7 of this text is suspect. See de Domaszewski, *CIL* 3.8021. But compare PN *Bedarus* *CIL* 3.917 (Thoraa).

3. See *PN. Lex.* 14, 20; *IF* 58, 1942, 132 f.; *Wb. Jhb.* 1, 1949, 177, 187, 188; *Spr. Illyr.* 52, 67, 69. See also Mayer, *Spr. all. Illyr.* 1.73, 2.17. On names in *-ar-* see further Untermann, *VP* par. 181 (pp. 121 f.).

4. PNN *Baezus* *CIL* 3.1270 (Abrudbanya) and *Baezocrusu* (l.) *CIL* 3.14321 (S. Danillo). These names were included by Holder in *AcS* 1.328, but he deleted them in *AcS* 3.789, 34. Margit Falkner includes PN *Baezocrusu* in her discussion of Noric PNN in *-u* in *Frühgeschichte und Sprachwissenschaft* (Arbeiten aus dem Inst. f. allgemeine u. vergleichende Sprachwissenschaft hrsg. v. W. Brandenstein) (Wien, 1948) 39 ff. But see now G. Alföldy, *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia* (Heidelberg, 1969) 161.

5. See Pokorny, *IEW* 488 f.

6. See, for example, Tovar, *Blr. z. N.* 8, 1957, 279; *Zephyrus* 8, 1957, 81; *ALSP* 100; Pokorny, *6th. International Congress of Onomastic Sciences, München 1958*, Reports, vol. 3, ed. Karl Puchner (München, 1961) 605.

(vicus) *Baedorus* CIL 2. 365 (Condeixa a Velha) in Lusitania and EN *Βαδύων* (αδύων X) (gen.) Ptel. 26,26 in Hispania Tarraconensis¹.

In view of the great prominence given to the boar as a cult animal among the Celts² and in view of the multiplicity of Celtic names for the boar and the boar in the records of both Continental and Insular Celtic, it would not be at all surprising to find the Celtic precursors of *baedd* attested in early sources. Morris-Jones, indeed, but, I think, convincingly, claimed that *baedd* reflects earlier **boedd*³. Therefore, van Tassel Graves suggested

1. See Holder *AcS* 1.326. Note also LN *B(a)edunia* *AcS* 3.788 f., also from Hispania Tarraconensis, and LENN *Baedronens(ium)* *Archivo español de Arqueología* 36, 1963, 202 (insc. of El Viso, nr. Pedroches, in N. Cordova) (whence *AE* 1965. 59, see also 60) beside *Baebro* Plin. *NH* 3.10. For names in *bed-* (*b(a)et-*) in the Iberian peninsula see the following: Leite de Vasconcelos, *RC* 31, 1902, 81; Palomar Lapesa, *OPL* 48; Albertos Firmat, *OPTB* 48, 53 (also *Emérita* 32, 1964, 229); Untermann, *EAAHA* 69 f., with Map 16 (cf. Tovar, *Btr. z. N. N.F.* 2, 1967, 287). It is not altogether clear whether it is relevant for our purpose to adduce the evidence of the ethnic name *Baetasii* (*DAG* 212, 221) from the important area of language contact in the Rhineland. The etymology of this name is still in dispute. It has been interpreted in turn as Celtic and as Germanic. See Thurneysen, apud Holder, *AcS* 1.327; Gutenbrunner, *Göllernamen* 152; J. Scharf, *Studien zur Bevölkerungsgeschichte der Rheinlande* (Berlin, 1938) 147; Weisgerber, *BJ* 154, 1954, 97 f.; id., *Rh. V.* 23, 1958, 19, 23; Whatmough, *Gr.DAG* 139, 142, 147. Note also the Sugambrian PN βαίτοριγος (gen.) *Str.* 7.1.4. See Holder, *AcS* 1.328; Schönfeld, 42; Marstrander, *NTS* 1, 1923, 123; Scherer, in *Corolla Linguistica. Festschrift F. Sommer* (Wiesbaden, 1955) 205 f., drawing attention to Og. *Bail* *CIIC* 90, on which see Macalister, *Studies* 3 (London, 1907), no. 171, pp. 116 f. (whence Holder, *AcS* 3.792 [for OIr. *Báeth* see O'Brien, *CGH* 515]). PN *Baetus* occurs in *CIL* 9,3175. (Pentima), but it would be rash to attach a linguistic label to it.

2. See Ross, *Pagan Celtic Britain* 308 ff., 352.

3. See, for example, Vendryes, *LEIA* M-68 f., s.v. *mucc*.

4. *WG* 114. This claim is based on the assumption that *baed* rhymes with *oed* in 'Kat Godeu' in *BT* 26.17. Other instances of OW. *oi* > *MIW* *ae* (after [-w-]) are well-established. See Morris-Jones, *loc. cit.* (on *W. gwaed* see Lloyd-Jones, *G.* 599, Lewis, *BBCS* 15, 1954, 123 f.; on *W. gwaew* see *LP* 10, 28, Lloyd-Jones, *G.* 603 f. [also 584 s.v. *gottoew*, further Lewis,

that OCorn. *bahel* gl. aper t verres (Voc. Corn.) (ModCorn. *baelh*, *baedh*, ?*bath*) was adopted from Welsh¹. Thus *baedd* may point to Celtic **baido-* and I believe that Holder's equation should not be totally discounted in a discussion of names in *baed-* and *baid-* (also perhaps some forms in *bael-/bail-*). To go beyond this and to suggest an Indo-European etymology would involve us in a treacherous excursion into the realm of 'lucky-dip' speculation. But it seems to me that IE. **bhōidh-* (: **bhōi-*, **bhōi-*, **bhi-* 'to be afraid', **bhoidhos* 'horrible', posited to explain Skt. *bhāyatē* 'is afraid', Gr. *πθήκος*, *πθων* 'ape', Lat. *foedus* 'filthy, loathsome, vile' and possibly OHG *bēr*, etc. 'boar' [*<W.Gmc. ?*bairaz*])² is a not unlikely source³.

7. WELSH ALADUR

Aladur in *BT* 34.16 appears to be a personal name. Lloyd-Jones pointed out⁴ that the phrase in which it occurs, viz. *o echen aladur*⁵, is too long by one syllable and suggested that *o* should be omitted or that *Aladur* should

loc. cit.], Fleuriot, *DGVB* 204). In *baedd* this change seems to have occurred after the preceding bilabial stop consonant. I wish to thank Mr. Gareth Watts of the National Library of Wales for writing to me concerning some problematic examples of 'proest' in early Welsh poetry.

1. *OCV* 256 f. Cognate forms do not appear to be attested in Breton or Goidelic languages. *Baidagni* (? also *B(?a)-idan(i)*, *B(aid)agni*) in Ogam inscriptions on a stone of Kilbonane, County Kerry (*CIIC* 241, see further MacNeill, *PRIA* 39, 1931, 51 ff., Bergin, *Ériu* 11, 1932, 110 f.; MacNeill, *PRIA* 27, 1908-09, 350, also suggested a reading *Baidann* for one of the Ogam inscriptions of Aghacarrille, County Kerry [*CIIC* 139, still reading *Laidann*] [for OIr. names in *bāeth-*, *bāet-*, *bāit-*, *bāed-* see O'Brien, *op. cit.*, 514 ff.] scarcely belong here.

2. See *W.-P.* 2.124 f., 186; Pokorný, *IEW* 161 f.; Frisk, *GEW* Lief. 16.534.

3. The original meaning may have been 'terroriser, stormer'.

4. *G.* 19 s.n.

5. For *echen* see Ifor Williams, *CLIH* 56, *CT* 65 (= *PT* 84), also *GPC* s.v.

be emended. D. M. Ellis drew attention¹ to two modern Welsh names pointing to a form *Ladur*², possibly a clipped variant showing the loss of a weakly accented initial vowel.

The name *Aladur* is probably the Welsh form³ of an earlier form such as the divine name (*M. Marti Alatori* (dat.) attested in a Latin inscription on a votive plaque of Barkway (Herts.)⁴. The origin and meaning of this divine name are unknown as Ihm has rightly suggested⁵, although Holder hinted at the possibility that it is Latin meaning 'the hunter'⁶ whereas Dr. Anne Ross suggested that it is a native British name which may be connected with the root *al-* 'to rear, to nourish'⁷. Ross compared Ogam *Alatto CIIC* 215 and *Allatto* 250. Note further *Aloilo CIIC* 224⁸ and *Alallos* 5⁹. Compare also PNN

1. *BBCS* 16, 1956, 274.

2. He notes the farm name *Coedladur* from Cwm Cynllwyd in Merionethshire and the name of a stream *Nant Ladur*, a tributary of the Clywedog, in Denbighshire.

3. For the history of internal unstressed vowels other than those in the composition joint see Jackson, *LHEB* par. 196.

4. d(eo) Marti Alatori Dum(...) Censorinus Gemelli fil(ius) u. s. l. m. *RIB* 218 (= *CIL* 7.85). It has also been somewhat rashly assumed that the same divine name is attested in an inscription of South Shields (Co. Durham), *RIB* 1055 (= *EE* 7, p. 316, no. 999). See Ihm, P.-W. 1. 1894, 1295. It is worth noting that another plaque from Barkway bears a Teutates inscription. See Ross, *PCB* 174. Concerning these silver votive plaques see J. M. C. Toynbee, *Art in Britain under the Romans* (Oxford, 1964) 328 f.

5. See P.-W. l. c.

6. See *AcS* 1.75, 5-10. Cf. 3.547, 6. See also *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, hrsg. v. W. H. Roscher (Leipzig, 1890-97), vol. 2, 2395.

7. *PCB* l. c.

8. Cf. Macalister, *Studies* 2, p. 121, no. 115.

9. On these Ogam names see MacNeill, *PRIA* 39, Sect. C. (1931) 347, 360; Pokorny, *MSS* 7, 1955, 57; Vendryes, *LEIA* A-59 s.v. Ir. *alad* 'piebald, variegated' (cf. Pokorny, *IEW* 28, also Meid, *IF* 66, 1961, 92), A-62 s.v. *allaid* 'wild; wild animal'.

Alatus CIL 13.10010, 74 (Vechten)¹ and *Allatus* 12.720 (Arles)². Ihm compared the divine names *matrib(us)* *Alaleruis* (dat.) *RIB* 2135 (Nether Cramond, Midlothian) and *Alateiuiæ CIL* 13.8606 (Xanten)³. But both of these have to be considered in conjunction with the *matres* attested three times on the Lower Rhine with the Germanic name *Alaferhūiæ (-pher-)* *CIL* 13.7862 (with supplement, pars iv, p. 136 n.), 13.12012, Finke no. 303. For some speculation on these names see Krahe, *Btr. z. N.* 13, 1962, 268-70. *Alaleruis* in the lost inscription of Nether Cramond may well be a misreading of *Alaferuis*⁴.

1. Whence *DAG* 139, 224. See Pokorny, *IEW* 28; Vendryes, *LEIA* A-59 (Meid, l. c.; Marstrander, *Lochlann* 2, 1962, 215 s.v. *ala*).

2. Compare perhaps Ir. *allad* 'glory, renown'. See *RIAContr.* s.v. (also Vendryes, *LEIA* A-33 f. s.v. *aill*; Marstrander, *op. cit.*, 216).

3. Listed by Whatmough in *DAG* 223 (q.v.).

4. See Wright, *RIB* l. c. Krahe's interpretation of the name may, therefore, be of no value.

A PROPOS DU VOCABULAIRE SOCIAL IRLANDAIS DU BAS MOYEN ÂGE

PAR
GEARÓID MAC DONNAILL

« C'est par une stricte analyse historique et sociologique, disait jadis Marc Bloch, que devrait commencer toute étude sur le classement juridique des hommes. Le classement, d'ailleurs, qu'est-il, en somme, sinon l'image d'une société donnée s'est faite d'elle-même ? ... La plus nette, la plus stable, sinon la plus exactement modelée sur les faits, était, d'ordinaire, celle que construisaient les juristes »¹. Une telle analyse du lexique des commentaires de droit irlandais du bas Moyen Âge nous enseignerait pourtant assez peu sur la structure sociale de cette époque. Les juristes irlandais, adhérents têtus de la fiction de l'immutabilité du droit, continuent à employer les termes de droit du haut Moyen Âge bien des siècles après qu'ils ont perdu tout lien avec la réalité sociale, ou du moins changé de contenu : les vieilles outres ou bien contiennent du vin nouveau, ou bien sont vides.

ABRÉVIATIONS :

AC = *Annála Connacht: the Annals of Connacht (A.D. 1224-1544)*, éd. A. Martin FREEMAN, Dublin 1944; ALCé = *The Annals of Loch Cé*, éd. W. M. HENNESSY, t. I, Londres 1871; AU = *Annála Uladh: Annals of Ulster*, t. II-III, éd. B. MAC CARTHY, Dublin 1893, 1895.

Nous voulons remercier de tout cœur M. le professeur D. A. Binchy d'avoir bien voulu lire cet article, et des corrections qu'il lui a apportées — ce qui ne le rend aucunement responsable de nos hypothèses et conclusions.

1. M. BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, t. II (supplément établi par R. Dauvergne), Paris 1961, p. xxii.

A cette règle générale, nous connaissons une exception. Le ms. H. 3. 18 (1337) de Trinity College, Dublin, aux pp. 157-67, nous a transmis un petit manuel de droit irlandais dont la superscription le proclame l'œuvre d'un certain Giolla na Naomh Mac Aodhagáin, juriste qui fut tué au combat en 1309. Nous ne nous proposons pas d'exposer ici les raisons de cette identification ni d'examiner l'authenticité (à notre avis, hautement probable) de l'attribution de ce manuel qui sera d'ailleurs l'objet d'une édition prochaine. Mais c'est en effet un traité dont le vocabulaire juridique n'a que très peu en commun avec celui des commentateurs scolastiques du droit irlandais : vocabulaire « vulgaire » du point de vue de ceux-ci. Non pas que Giolla na Naomh veuille se montrer innovateur en matière de droit : son texte a bien sa part d'institutions depuis longtemps désuètes, à l'exposé desquelles l'esprit conservateur des juristes n'avait pas idée de renoncer. Mais, étant donné le but de ce texte, celui de « traduire en irlandais clair un corpus en irlandais difficile », Giolla na Naomh ne pouvait pas manquer de trahir, à son insu, l'enseignement de ses sources en faveur, dans une certaine mesure, de la réalité de son époque : le vocabulaire lui-même l'imposait. Ce que nous voulons donc faire, c'est l'étude (à la lueur d'une documentation assez indigente) des termes employés dans ce texte pour désigner le rang social et juridique, à la fois pour servir de prolégomènes à l'édition et pour épargner à celle-ci une annotation hypertrophiée ; nous nous sommes permis d'ailleurs d'indiquer quelques directions de recherches.

Le texte de Giolla na Naomh n'offre pas de liste exhaustive des membres des classes sociales, dont quelques-uns ne se laissent voir qu'à une seule reprise, à peu près comme représentants de leur classe ou à titre d'exemples, et il y a lieu de soupçonner des lacunes. Les classes sociales

et juridiques se distinguent le plus clairement par leurs *wergelds* et par les réparations qui leur sont dues pour les offenses portées à leur honneur, et, dans une certaine mesure, par les droits qui leur sont dus pour avoir agi en qualité quasi judiciaire¹. Nous rassemblons dans le tableau ci-dessous les classes diverses et leurs membres, tels que ceux-ci se présentent dans le manuel de *Giolla na Naomh*.

- I *ardrí*
 II 1. (*ur*)*rí* 2. (*ard*)*laoiseach* 3. *mac cúigeadhaigh*
 4. *comharba uasalchille* 5. *ab* 6. *easpag* 7. *ollamh*
 II/III *tánaiste*
 III 1. *mac (ur)rígh* 2. *mac (ard)laoisigh* 3. *aramhac óglaigh* 4. *ardmhac ollamhan* 5. *sloinntech édlrom cúigeadhaigh* 6. *laoiseach ag nach bia aireachta* 7. *sagart* 8. *airchinneach*
 IV 1. *ceartmhac óglaigh* 2. *sloinnteach édlrom urrigh*
 V 1. *bialach* 2. *fear biata rígh*

On le voit, le bas peuple, la plèbe, joue un rôle bien subalterne dans notre texte, qui cite comme type de la plèbe le *bialach* (V.1) « l'alimentateur », celui qui est client d'un noble et lui paie des redevances en nature, et le *fear biata rígh* (V.2) « celui qui alimente le roi », dont la condition vis-à-vis du roi est celle du *bialach* vis-à-vis du noble². Aux yeux des classes gouvernantes, le plus mauvais sort possible serait d'être abaissé jusqu'au niveau du *bialach* : dans le récit de la « Bataille de Magh Léna », les hommes de Munster redoutent la défaite au combat « de peur que

1. C'est-à-dire, non pas en juges ni en juristes, mais en tant qu'ils faisaient valoir le jugement porté par ceux-là.

2. Voir notre article *The origins of the betagh*, *Irish Jurist* NS I, 1966, pp. 292-8.

Conn ne fasse d'eux des *bialach* et qu'il les assujettisse à un tribut ignoble de dur service »¹. On peut citer comme exemple les Mac Ceoch (ou Mac Ceothach) en Thomond, qui, pour avoir assassiné Brian Ó Briain en 1350, se trouvèrent dépouillés de terres et de bétail², et se retrouvent ultérieurement comme *biataigh daera* « des *bialach* de basse condition », qu'on pouvait expulser à volonté des terres qu'ils tenaient³.

Le *saertach* « l'exempt », homme du bas peuple qui n'est pourtant pas client d'un noble, n'est pas mentionné par *Giolla na Naomh*. Regardé comme roturier au XII^e siècle⁴, il paraît être assimilé, au XIII^e-XIV^e siècle, à la noblesse, ou peu s'en faut, selon le témoignage d'un texte de 1310, qui raconte que certaines gens « ont fait de grandes razzias en Iveragh sur les *saertaigh* et officiers de Mac Carthaigh »⁵.

En haut de l'échelle sociale, le *rí* « roi » est presque toujours, et parfois explicitement, un *urrí* (II.1) « sous-roi », très rarement un *ardrí* (I) « roi suzerain » qui a des sous-rois comme subalternes⁶. La distinction entre roi et *laoiseach* (II.2) « chef » n'a pas de grande importance pratique au bas Moyen Âge — car le chef était parfois seigneur de terres beaucoup plus vastes que celles d'un roi⁷ — et le

1. K. JACKSON, éd., *Cath Maighe Léna*, Medieval and Modern Irish Series IX, Dublin 1938, p. 60 : récit qui date du XIII^e-XIV^e siècle.

2. *AC*, p. 304 § 4.

3. Londres, Musée Britannique, ms. Egerton 90 fol. 8r^o, cité par L. PRICE, *The origin of the word Betagius*, *Ériu* XX, 1966, p. 190 : document qui doit être daté, selon toute vraisemblance, à la deuxième moitié du XVI^e siècle.

4. Voir notre article cité ci-dessus p. 514 n. 2.

5. S. MAC AIRT, éd., *The Annals of Innisfallen*, Dublin 1961, p. 402 § 2.

6. Voir la vie burlesque de S. Finnhua de Brigowan, éd. W. STOKES, *Lives of Saints from the Book of Lismore*, Oxford 1890, p. 96, l. 3209 : *uir ní r[ai]bhe airdrí for Mumain in tan sin acht comard oirrig* « car il n'y avait pas de roi suzerain sur Munster à cette époque-là, mais une égalité de sous-rois ».

7. Par exemple, Inishowen, à une superficie de 7 900 km² environ, et

titre dont jouissait alors le chef d'une dynastie quelconque avait ses racines ultimes dans les stratifications territoriales du haut Moyen Âge, et peut-être parfois d'une époque plus lointaine encore. On trouve en effet des exemples de l'hybride *ríthaoiseach* « roi-chef » ou « chef-roi ». Un certain flottement se laisse parfois percevoir, ainsi le gouvernant de Muinntear Mhaoilmhórdha est *ríthaoiseach* en 1256, 1330, 1411 et par tout le xv^e siècle ; *taoiseach* latinisé quelquefois *dux*) en 1257, 1282 et 1293 ; et *seignera* « seigneur » en 1328². Impossible de dire si cette fluctuation entre « roi » et « chef » a au fond quelque signification politique ; l'emploi de « seigneur » au lieu de « roi » n'en a certes pas, car Giolla na Naomh s'en sert, et les gouvernants de Tir nAilealla, appelés d'ordinaire « rois », se trouvent être des « seigneurs » en 1318, 1320 et 1333³.

Si toutefois il est vrai qu'il n'y a pas de différence pratique entre les rois et les chefs, il est vrai aussi que *taoiseach* peut désigner quelqu'un à un point sur l'échelle sociale bien inférieur à n'importe quel roi : Giolla na Naomh distingue du *taoiseach* normal — qu'il désigne aussi *ardtaoiseach* « haut chef »⁴ — le *taoiseach ag nach bia aireachla* (III.6) « chef qui n'aura pas de clientèle noble »⁵,

gouverné par un « chef » (Ó Dochartaigh) dépassait de beaucoup Tirerrill, dont la superficie était de 3 000 km² environ, et qui était gouverné par un « roi » (Mac Donnchadha).

1. *AC*, pp. 338 § 5 (1370), 368 § 7 (1398).

2. *Ibid.*, pp. 116 § 7, 268 § 5, 412 § 25 ; 122 § 4, 174 § 5, 190 § 6 ; 262 § 2.

3. *Ibid.*, pp. 250 § 2, 254 § 2, 272 § 5.

4. Voir exemple *AU* II, p. 482 (1345).

5. L'*aireacht* d'un roi ou d'un chef est composé de clients nobles, mais plus haut — lorsqu'il s'agit du roi de Connacht, par exemple — l'*aireacht* se compose de sous-rois et de chefs : voir par exemple *AC*, p. 218 § 3 (1309), où l'équivalence se laisse voir clairement. Voir d'ailleurs les *Contributions to a Dictionary of the Irish Language*, fasc. A, 1, éd. A. O'SULLIVAN et E. G. QUIN, Dublin 1964, col. 195.

qui ne vaut pas mieux que le fils d'un sous-roi ou — chose significative — d'un « haut chef ».

Le *tánaiste* « héritier désigné [du royaume] » (II/III) surgit en passant, lors de l'exposé des jugements de blessures : un autre terme, *adhbhar righ* « matériau d'un roi », ne se rencontre pas chez Giolla na Naomh, mais abonde dans les textes annalistiques, et moins fréquemment, le terme *ridhamhna*, aussi « matériau d'un roi ». Ces deux derniers sont utilisés indifféremment pour désigner une même personne : Brian Ó Ceallaigh est désigné *ridhamhna* d'Uí Maine dans les Annales de Connacht, *adhbhar righ* dans les Annales d'Ulster ; Pilib Mag Uidhir, selon les Annales de Connacht, est *ridhamhna* de Fermanagh, selon les Annales d'Ulster, *adhbhar righ*¹. Il s'agit là, peut-être, d'une variation régionale. Quoi qu'il en soit, le terme *ridhamhna* a été expliqué par Eóin Mac Néill comme « a term implying lawful eligibility [à la succession] and no more »² : définition reprise ensuite par J. Hogan³, et aussi par A. M. Freeman à propos de la mort au combat en 1316 de *Tadg H. Cellaig ri H. Maine 7 ochtar ar .xx.ii. dar dual rigi H. Maine* « Tadhg Ó Ceallaigh, roi d'Uí Maine, et vingt-huit qui auraient droit à la gouvernance d'Uí Maine ». « A good paraphrase of the Irish *ridomna* », dit Freeman⁴. Mais pourquoi la périphrase, si vraiment il y en a une ?

Dans un texte généalogique sur les Uí Fiachrach, qui date d'avant la fin du xiv^e siècle, sont distingués parmi les

1. *AC*, p. 218 § 5 (1393), 552 § 13 (1470) = *AU* III, pp. 26, 228.

2. E. MAC NEILL, *Celtic Ireland*, Dublin 1921, p. 128.

3. J. HOGAN, *The Irish law of kingship, with special reference to Ailech and Cenél Eoghain*, Proceedings of the Royal Irish Academy XL, 1932, p. 188. Définition reprise aussi par S. MAC AIRT, *Annals of Innisfallen*, p. 581, dans son index de termes techniques.

4. *AC*, p. 246 n. 2.

filis de certains rois, les fils qui sont aussi ou *adhbhar rígh* ou *ridhamhna*¹. Ailleurs, dans un traité généalogique bien détaillé sur les Ó Domhnaill, rois de Tir Chonaill, on trouve que Seaán Ó Domhnaill, roi 1356-1380, eut dix fils, dont trois seulement sont désignés *ridhamhna* ; des dix-huit fils de Toirdhealbhach an Fhíona, roi 1406-1422, quatre étaient des *ridhamhna* ; Niall Garbh, roi 1422-1439, avait dix fils, dont trois étaient des *ridhamhna* ; Niall fut lui-même l'un de trois frères utérins dont un seulement reçoit ce titre². De tous ces individus, quelques-uns étaient des *ridhamhna* du vivant de leur père le roi ; autres l'étaient du vivant d'un frère, lui aussi le roi ; mais dans la mesure où nous pouvons les documenter — car quelques-uns paraissent inconnus des textes annalistiques — nous ne trouvons aucun exemple de la coexistence de deux *ridhamhna*. A la mort d'un *ridhamhna*, on en choisissait un autre.

Même pour le haut Moyen Age, la période qu'étudiait Mac Neill, on trouve « instances... in which no personal name is given and which cannot be elucidated from the genealogies... These seem to point to individuals designated beforehand to the succession, such as in later times³ were called by the title of *tánaiste* »⁴. Mais au bas Moyen Age du moins, un tel état de choses était plutôt

1. J. O'DONOVAN, éd., *The genealogies, tribes and customs of Hy-Fiachrach*, Dublin 1844, pp. 116, 120, d'après la compilation généalogique de Dubhaltach Mac Firbhisigh († 1671) : le texte se retrouve aussi au Livre de Lecan (éd. fac-similé, Dublin 1937) fol. 72v^oa50, b10, 25, c31, du xiv^e siècle finissant.

2. S. PENDER, éd., *The O Cleirigh Book of Genealogies*, *Analecta Hibernica* XVIII, 1951, pp. 6 § 62, 8 §§ 94-5 = P. WALSH, *O'Donnell genealogies*, *Analecta Hibernica* VIII, 1938, pp. 378 § 9, 380 §§ 42-3 : compilation faite avant 1537.

3. D. A. BINCHY, *Some Celtic legal terms*, *Celtica* III, 1956, pp. 221-5, a montré au contraire que l'institution du *tánaiste* était bien connue du haut Moyen Age.

4. MAC NEILL, *op. cit.*, p. 142.

la norme, non point l'exception ; et pour le synonyme de *ridhamhna*, soit *adhbhar rígh*, on trouve des allusions indirectes à la contestation : citons Tighearnán Óg Ó Ruairc, « *adhbhar rígh* de Breifne sans conteste », Gearalt Caomhánach, « *adhbhar rígh* de Leinster sans conteste », Pilib Mag Uidhir, « *adhbhar rígh* de Fermanagh sans conteste », et Donnchadh Mag Uidhir, lui aussi « *adhbhar rígh* ou *ridhamhna*, il ne fallait, comme pensait Mac Neill, qu'être apparenté à un certain degré à un roi vivant ou défunt, la possibilité de contestation n'aurait pas de sens, pas plus que la distinction que supposent les généalogies entre les *ridhamhna* et les autres fils. Ainsi donc, les termes *ridhamhna* et *adhbhar rígh* (ainsi qu'*adhbhar taoisigh* « matériau d'un chef ») doivent se traduire tout simplement comme « héritier désigné ».

Ce n'est que dans le contexte des blessures, nous l'avons dit, que le *tánaiste* est mentionné par Giolla na Naomh. Pour ce qui est de l'homicide, il n'est question des *wergelds* ni de roi ni de chef : c'est conforme à la réalité, puisque d'ordinaire une telle mort ne serait pas l'affaire des hommes de droit, mais plutôt des familles seigneuriales elles-mêmes, et qu'il s'agirait le plus souvent de la résolution violente d'une succession controversée, où serait impliqué le *tánaiste* subsistant. Dans toutes les autres affaires de droit, il est loisible de penser que ce dernier est compris dans la désignation « fils d'un roi », dont Giolla na Naomh se sert à plusieurs reprises et sous des formes diverses : comme *mac cáigea-dhaigh* (II.3) « fils d'un roi de province », soit le fils d'un *ardri* « roi suzerain », qui serait bien souvent roi d'une province ou prétendrait l'être ; et aussi comme *mac (ur)rígh* (III.1) « fils d'un (sous)-roi », ou encore *mac*

1. *AU* III, pp. 60 (1412), 114 (1431), 228 (1470), 258 (1476).

(*ard*)*laoisigh* (III.2) « fils d'un (haut) chef ». Ce sont là des termes qui ne posent pas de problème, mais il importe toutefois de souligner que, lorsqu'on les rencontre dans les textes annalistiques — le plus souvent dans un contexte militaire¹, — ils dénotent un statut social et légal précisément déterminé.

Tout autre est le *sloinnteach édtrom* « le léger qui porte le nom [*sloinne*] » d'un *cúigeadhach* « roi de province » (III.5) ou d'un *urri* « sous-roi » (IV.2). Le terme *sloinnteach* n'est pas bien attesté : on le trouve à cinq reprises dans un texte topographique mal daté², et aussi dans un texte annalistique de l'an 1325³. Dans tous ces exemples, le terme veut visiblement dire « famille, ensemble de ceux qui portent un nom [*sloinne*] commun » ; mais dans le texte de Giolla na Naomh, il s'agit d'un individu qui aurait un *wergeld* inférieur à celui du fils ordinaire du même père, qu'il soit roi suzerain ou sous-roi. La conjecture des *Contributions* de la Royal Irish Academy⁴, qui le définissent comme « bâtard, fils naturel », s'impose.

1. Voir *ALCé* I, p. 192 (1195) ; *AC*, pp. 42 § 6 (1232), 90-2 §§ 8-9 (1247), 96 § 2, 98-100 §§ 9, 10, 18 (1249), 118 § 11 (1256), 138 § 2 (1262), 158 § 2 (1272), 172 § 3 (1281), 182 § 8 (1289), 208 § 4 (1306), 244 § 5 (1316), 288 § 7 (1342), 294 § 12 (1343), 310 § 11 (1355), 314 § 13 (1356), 322 § 9 (1362), 324 § 4 (1365), 368 § 7 (1398). Dans un contexte non-militaire, on notera W. M. HENNESSY et D. H. KELLY, éd., *The Book of Fenagh*, Dublin 1875, p. 80, où il est dit que le successeur de S. Caillin de Fenagh a droit à une vache de chaque *razzia* de tout fils de roi et de chef, et p. 90, où est exigé un cheval de tout roi et héritier (*ridhamhna*), et une vache de chaque fils de chef — texte qui date, paraît-il, de la fin du XIII^e siècle.

2. P. POWER, éd., *Crichad an Chaoilli*, Cork 1932, pp. 46, 47, 49 : texte qui décrit la disposition de ce territoire avant l'avènement des anglo-normands, soit donc au XII^e siècle, mais qui fut rédigé à une date postérieure mal déterminée, en tout cas avant la deuxième moitié du XV^e siècle, où furent écrits les deux mss qui le conservent.

3. S. MAC AIRT, éd., *The Annals of Innisfallen*, p. 432 § 2.

4. *Contributions to a Dictionary of the Irish Language*, fasc. S, éd. M. O'DALY, A. O'SULLIVAN, E. G. QUIN, Dublin 1963, col. 280, ll. 47-51, qui ne connaît que l'usage de Giolla na Naomh. La conjecture est en effet celle de John O'Donovan.

Du côté ecclésiastique encore, des termes tels qu'*ab* (II.5) « abbé », *easpag* (II.6) « évêque » et *sagart* (III.7) « prêtre » ne posent pas de problèmes, à la différence du *comharba uasalchille* (II.4) « successeur d'une noble église » et de l'*airchinneach* (III.8) « supérieur ». Il ne peut être question ici d'étudier en détail les origines et structures complexes des offices désignés par ces termes-là — étude qui d'ailleurs en vaudrait bien la peine¹. On peut définir ici le « successeur d'une noble église », en gros, comme celui qui, au bas Moyen Age, détenait des terrains ecclésiastiques qui, au haut Moyen Age, auraient appartenu à une fondation monastique et qui seraient ensuite venus sous la juridiction de l'ordinaire diocésain² ; qui tenait ces terres à titre héréditaire et qu'on n'en pouvait débouter, et qui, enfin, en joignait parfois l'exploitation à la jouissance du bénéfice diocésain auquel ces terres avaient été

1. La littérature secondaire là-dessus, quoique relativement abondante, est d'une valeur très inégale. En premier lieu il faut nommer l'étude de J. USSHER, *Of the Original and First Institution of Corbes, Herenaches and Termon Lands*, écrite en 1609, éditée par C. VALLANCEY, *Collectanea de Rebus Hibernicis*, I, Dublin 1770, pp. 175-203, et réimprimée dans *The Whole Works of the Most Rev. James Ussher, D.D.*, t. XI, éd. par C. R. ELLINGTON, Dublin 1864, pp. 419-45 : ouvrage toujours utile pour les documents qu'il contient. D'autres documents et références ont été versés au dossier par-ci par-là par W. REEVES dans ses *Ecclesiastical Antiquities of Down, Connor and Dromore*, Dublin 1847, et *Acts of archbishop Colton in his metropolitan visitation of the diocese of Derry*, Dublin 1850 ; R. KING, *A memoir introductory to the early history of the primacy of Armagh*², Armagh 1854 ; St John D. SEYMOUR, *The coarb in the medieval Irish church*, *Proceedings of the Royal Irish Academy* XLI, 1933, pp. 219-31 ; A. GWYNN, *The first synod of Cashel*, *Irish Ecclesiastical Record* LXVI, 1945, pp. 83-92 ; travaux qui enfin ont été repris, tant bien que mal, dans une série d'articles de J. G. BARRY, *Irish Ecclesiastical Record* LXXXVIII, 1957, pp. 17-25, LXXXIX, 1958, pp. 24-35, 424-32, XCI, 1959, pp. 27-39, XCIII, 1960, pp. 361-5, XCIV, 1960, pp. 12-16, 90-95, 147-53, 211-8.

2. En 1210, d'après les Annales de Clonmacnois, un synode du clergé de la province de Tuam appropria aux diocésains les terrains divers de « successeurs » de cette province — D. MURPHY, éd., *The Annals of Clonmacnois*, Dublin 1896, p. 224.

attachées. On peut citer en exemple les Ó Rodaighe de Fenagh (comté de Leitrim), qui étaient « successeurs » de S. Caillin, prétendu fondateur de Fenagh, du xiv^e siècle jusqu'en plein xvi^e siècle¹.

Le « supérieur » du bas Moyen Age, à un point inférieur sur l'échelle sociale, jouissait de privilèges semblables. A la fin du xvi^e siècle, l'époque la mieux documentée, on en trouve dans presque chaque paroisse des diocèses de Raphoe, Derry et Clogher, dans la province ecclésiastique d'Armagh ; à vrai dire, dans quelques paroisses, on en trouve trois. Tout comme le « successeur », il payait un cens au diocésain, et une portion des terres — qu'il possédait d'ailleurs à titre héréditaire — était exemptée de cens ; il avait droit à une quotité des dîmes paroissiales, et était responsable, en partie, de l'entretien de l'église paroissiale. Enfin, et encore comme dans le cas du « successeur », il lui arrivait de cumuler cet office et le bénéfice lui-même.

Les origines de cette dernière institution restent mal déterminées, et étaient bien probablement très variables. La doctrine reçue à la fin du xvi^e siècle la faisait remonter au très haut Moyen Age, « l'époque des saints » : doctrine au fond folklorique. Les origines de la plupart des familles de « supérieurs » sont mal datables ; mais au diocèse de Clogher, à la fin du xvi^e siècle, on peut faire état de la paroisse de Cleeninis, dont l'office de supérieur appartenait à la descendance d'un certain Lochlainn Mag Uidhir, qui aurait été en vie c. 1300, et de la paroisse d'Aghalurcher, où il était la propriété de la descendance de Ros Mag Uidhir († 1483), évêque de Clogher².

1. P. WALSH, *Irish Men of Learning*, Dublin 1947, pp. 50-53.

2. *Inquisitionum cancellariae Hiberniae repertorium*, II, Dublin 1829, annexe (sans pagination) ; pour les membres de ces familles, voir AU III, pp. 94, 242, 386, 456, 528-30, 574.

Ailleurs, au diocèse d'Elphin, nous trouvons l'église paroissiale de Kilonan, construite en 1339 par un certain Fearghal Muimhneach Ó Duibhgeannáin et possédée ensuite par sa postérité comme « supérieurs »³. Il est permis de soupçonner que bon nombre d'autres ont eu une origine semblable.

« Supérieurs » d'une église, les Ó Duibhgeannáin pratiquaient en même temps aussi comme profession l'histoire (*seanchas*) : ils sont parfois qualifiés d'*ollamh* : tels Fearghal Muimhneach († 1357) lui-même, et Pilib († 1340). L'*ollamh* « ollave » figure d'ailleurs dans le manuel de Giolla na Naomh (II.7) : c'était le maître de l'une des professions libérales reconnues en Irlande médiévale : poésie, histoire, droit et médecine. L'ollave est toujours ollave d'un territoire déterminé ou — c'est la même chose — de sa dynastie gouvernante ; le maître en poésie, histoire, etc., qui ne jouit pas d'une telle position officielle s'appelle *sai* « savant ». C'est le roi qui le nomme ollave², et il y a lieu de croire que l'ollave ainsi nommé n'était pas toujours pourvu de tous ses grades professionnels lors de sa désignation : tel était bien le cas d'Eochaidh Ó hEodhasa, ollave en poésie de Mag Uidhir, roi de Fermanagh, vers la fin du xvi^e siècle, qui, en l'avouant, cite comme précédent le cas semblable de Brian Ruadh Mac Conmidhe au xv^e siècle³. Puisque c'est le roi qui le nomme, une lignée d'ollaves pouvait être remplacée chez un seigneur par une autre :

1. P. WALSH, *op. cit.*, p. 2.

2. Le verbe employé est *airdnid* (< lat. *ordinare*) : voir le commentaire sur l'*Uraicecht Bec* « La Petite Introduction » imprimé d'après le Livre de Ballymote (fin xiv^e s.), p. 343b22 ss. et le Livre Jaune de Lecan (fin xiv^e s.), p. 199b31 ss., *Ancient Laws of Ireland*, V, Dublin 1901, p. 74. Giolla na Naomh définit l'*ollamh* comme « un homme de profession qui est au service (ou : parmi les familiers) d'un roi ».

3. J. CARNEY, *The Irish bardic poet*, Dublin 1967, pp. 16-18. Trois poèmes de Brian Ruadh Mac Conmidhe ont été publiés par J. FRASER et J. G. O'KEEFE, *Irish Texts* II, 1937, pp. 35-49.

telle les Ó Fialáin, ollaves en poésie de Mag Uidhir, qui se trouvèrent au xv^e-xvi^e siècle destitués en faveur des Ó hEodhasa¹.

Ces familles professionnelles, pour la plupart, entrèrent en scène pour la première fois aux xiii^e et xiv^e siècles. Quelques-unes parmi elles eurent peut-être des origines ecclésiastiques, comme les Ó hEodhasa²; les Mac An tAingáin, la plus grande famille de juristes du bas Moyen Âge irlandais, étaient des tributaires séculaires d'Ó Cearbhall avant de se consacrer au droit³. Une étude des origines de chaque lignée professionnelle, qui jetterait peut-être pas mal de lumière sur cette période trouble qu'étaient les xiii^e-xiii^e siècles, est encore à faire.

Restent les termes *ardmhac óglaigh* (III.3), *ardmhac ollamhan* (III.4), et *ceartmhac óglaigh* (IV.1), que nous traduisons respectivement comme « fils principal d'un óglach », « fils principal d'un ollave », et « fils (légitime) d'un óglach » : traductions que nous devons maintenant justifier.

Aucune autre interprétation de *ceartmhac* que celle que nous proposons ne nous paraît possible : il jouit de la même position juridique que le bâtard d'un sous-roi (IV.2), qui lui-même prend rang après le fils légitime d'un sous-roi (III.1). D'ailleurs, le sens fondamental de *ceart* à cette époque — « juste, conforme à une norme déterminée » — exclut toute possibilité d'illégitimité.

Ce même « fils légitime » est à son tour inférieur au « fils principal » (*ardmhac*) soit d'un óglach, soit d'un ollave. Que veut donc dire « fils principal » ? On peut noter d'abord que le rapport mathématique entre les droits du

1. C. MC GRATH, *Í Eódhasa*, Clogher Record II/1, 1957, pp. 1-19.

2. *Ibid.*, pp. 8-10.

3. J. O'DONOVAN, *The Tribes and Customs of Hy Many*, Dublin 1843, p. 62.

« fils principal » d'un ollave et ceux de son père se conforme assez étroitement à celui qui existe (selon *Giolla na Naomh*) entre les droits d'un héritier désigné (*tánaiste*) et ceux d'un roi, ce qui suggère un rapport pareil de rang : le « fils principal » de l'ollave serait celui qui est destiné à succéder à cet office. Un tel personnage s'appelle ailleurs *adhbhar ollamhan* « matériau d'un ollave », tout comme le « matériau d'un roi » que nous avons examiné ci-dessus ; et voici que nous pouvons documenter, bien que de façon indirecte, ce rapport. La doctrine reçue veut que l'ollave ait le même *wergeld* que le roi qu'il sert¹. Les ollaves dont parle *Giolla na Naomh* sont les ollaves de sous-rois : l'ollave d'un *ardri*, d'un roi suzerain, aurait donc droit à un *wergeld* plus élevé, plus honorable, que ceux-là ; de même son « fils principal ». Or, Griogóir, fils de Tanaidhe Ó Maoilchonaire, fut tué par erreur (*as a richt*)² en 1400, et on en paya l'énorme *wergeld* de 126 vaches³. Puisqu'il est désigné comme *adhbhar ollamhan*, « matériau d'un ollave » ou « ollave prospectif » de la province de Connacht, il aurait droit à un *wergeld* proportionné à sa dignité, qui dépasserait celui dû à l'ollave prospectif d'un sous-roi. D'après *Giolla na Naomh*, celui-ci aurait droit à un *wergeld* de 105 vaches, dont on devrait payer, pour la mort « par erreur », la moitié plus une vache et demie, soit en tout 54 vaches. Pour Griogóir on paya plus de deux fois celui-ci : et le rapport des deux *wergelds*, 126 : 54, correspond parfaitement au rapport entre les droits en matière de jugement d'un *ardri* et d'un *urri*, soit 7 : 3. Correspondance extrêmement significative qui, vu la coutume des juristes du

1. P. e., *Ancient Laws of Ireland*, V, p. 74.

2. Soit, en ignorance de son identité ou de son rang, mais non pas par accident.

3. *AC*, p. 374 § 8.

bas Moyen Âge irlandais de calculer par de telles analogies¹, ne peut être née du hasard, mais trahit au contraire un raisonnement et un calcul nullement outrancier.

Si donc nous n'avons pas tort de croire que c'est à la définition du « fils principal » d'un ollave, comment devons-nous interpréter le « fils principal » d'un *árasch*? Évidemment, comme celui qui doit lui succéder comme *óglach* : mais ce dernier terme pose lui aussi des problèmes. Remarquons d'abord que cette combinaison *árasch* *óglaigh*, autant que nous sachions, n'est attestée en dehors du texte de Giolla na Naomh que dans un fragment topographique du xiv^e siècle sur le territoire de Muinntear Mhurchadha, soit la seigneurie des Ó Flaithbheartaigh². Celui-ci débute avec ces mots : *Crichairecht... Muinlire Murchadha... a laiseach ocus a n-ardmac n-oglach ocus a n-olloman*, dont en principe deux traductions sont possibles : « La topographie... de Muinntear Mhurchadha... de ses chefs et de ses fils principaux d'*óglaigh* et d'ollaves », ou, « de ses fils principaux d'*óglaigh* et de ses ollaves ». En effet, la première interprétation est exclue par la liste qui suit, qui parle, là où il y en a occasion, d'ollaves, non pas de fils principaux d'ollaves. Reste donc la deuxième. Si alors

1. De bons exemples dans les gloses à *Bretha Déin Chécht* « Les jugements de Dian Chécht », éd. D. A. BINGHY, Ériu XX, 1966, pp. 28-9 § 12, 30-31 § 13, 42-3 § 3 : gloses dont une partie au moins, paraît-il, doit être datée au xiv^e siècle — M. DOLLEY, *A note on the probable date of the glosses to § 13 of Bretha Déin Chécht*, Celtica VIII, 1968, pp. 167-73.

2. Édité d'après le ms. H. 2.17 (1319), p. 188 de Trinity College, Dublin, par J. HARDIMAN dans son édition de R. O'FLAHERTY, *A chorographical description of West or H-Iar Connaught*, Dublin 1848, p. 368 ; une autre copie, légèrement abrégée, se trouve dans le Livre de Ballymote, p. 90, et le Livre de Lecan en contient encore un morceau, édité par T. Ó RAIFEARTAIGH, *Genealogical Tracts* I, Dublin 1932, p. 150 § 61, avec l'erreur *ollamain* le pour *ollamain leighis*. Dans H. 2.17 le fragment est précédé d'une généalogie des Ó Flaithbheartaigh qui descend jusqu'au milieu du xiv^e siècle ; la généalogie qui le précède dans le Livre de Ballymote, dans une ligne divergente, va deux générations plus loin.

nous éliminons de cette liste et les chefs et les ollaves, nous trouvons des officiers de la maison seigneuriale, tels que le grand écuyer, le maître des festins, le porte-étendard. Mais, si ce sont là nos « fils principaux d'*óglaigh* », qu'est-il donc advenu de leurs pères, les *óglaigh* ?

A vrai dire, cet emploi du terme sied mal au contexte général du « fils d'*oglach* » : car celui-ci est attesté à plusieurs reprises. Nous l'avons relevé dans les textes annalistiques, chaque fois dans un contexte militaire : une fois en combinaison avec des *mic rígh* « fils de rois » et des *mic laoisigh* « fils de chefs »¹, ce qui ne nous apprend pas grand chose de précis sur son rang social, le contexte ne permettant pas de déterminer s'il s'agit d'un même niveau social ou d'un ordre descendant ; autre exemple, en 1200, dans la relation d'une défaite infligée aux hommes de Connacht, où furent tués Ruaidhrí Ó Flaithbheartaigh, roi d'Iarthar Connacht, et Cathal Ó Coincheanainn, roi d'Ui Diarmada, « et avec eux furent tués beaucoup de fils d'*óglaigh* et de garçons [d'écurie, etc.] »². Conjoncture significative qui range ensemble des serviteurs aussi humbles et des fils d'*óglaigh*. Une troisième fois, en racontant les malheurs subis par le Connacht en 1225 : « car le fils d'un *oglach*, s'il était plus fort, ne se retenait pas d'en dépouiller et d'en détrousser un autre »³ — façon d'agir à la fois anarchique et présomptueuse.

1. AC, p. 172 § 3 (1281).

2. ALCé I, p. 208. Pour les garçons d'écurie, v. *ibid.*, p. 276 (1225) = AC, p. 10 § 8.

3. AC, p. 12 § 14 : Ar ní coed in mac occlaigh a chele ac crechad 7 acc arcaín acht co mbad tresse do = ALCé I, p. 280. Freeman donne dans le texte des Annales de Connacht la forme *mac occlaeach* et le traduit « young warrior » : en effet, dans le ms. (Dublin, Royal Irish Academy, C. III, 2 fol. 2c) nous trouvons *m̄c* (avec tiret de suspension) *occl-*. Les Annales de Loch Cé portent *mac ógláech*, traduit « young man », où le ms. (Dublin, Trinity College, H. I. 19 fol. 49r^o), tout comme les Annales de Connacht, donne *mc* (tiret de suspension) *oghl-*.

Ce statut social relativement humble se laisse voir dès la deuxième moitié du XII^e siècle dans l'*Agallamh na Seanórach* « Le colloque des vieillards » : « je ne suis pas un homme [qui trouve sa place] à côté d'un roi », dit Cailte, mais un homme [qui se tient] devant un roi car je suis le fils d'un *óglach* »². Si nous faisons un saut de trois siècles, jusqu'à la deuxième moitié du XV^e, nous trouvons encore l'expression de cette manière de voir : « car ce n'est pas le métier du fils d'un *óglach* de se mêler en bataille avec de hauts rois »³ ... le métier du fils d'un *óglach*, c'est beaucoup plus de donner l'hospitalité que de se mêler en bataille avec de hauts rois »⁴.

Un peu plus de lumière est jeté sur le « fils d'un *óglach* » au XV^e siècle par un texte gnomique que nous éditons ci-dessous en appendice. Dans ce texte, le « fils d'un *óglach* » se révèle dans un milieu agricole. A vrai dire, le protagoniste de ce recueil de petits adages n'est désigné *mac óglaiigh* qu'une seule fois (§ 6), où il est contrasté, en propres termes, avec l'homme de profession (§ 8) ; partout dans le texte il s'agit pourtant d'un agriculteur, et il n'y a aucune raison de voir dans l'introduction du terme *mac óglaiigh* un changement de sujet : le texte jusqu'à § 27

1. Le lieu d'honneur.

2. *Irische Texte* IV.1, Leipzig 1900, p. 67 ll. 2361-2 : *Ní fer gualann rígh mhe, ar Cailte, acht fer fiadhnaísi rígh, ór mac óclaich mhé*. Mais selon R. D. NUNER, *The verbal system of the Agallamh na Seanórach*, *Zeitschrift für celtische Philologie* XXVII, 1958-9, pp. 230-309, la prose daterait de la période 1200-1225, et peut-être plus tard. Le texte cité fut repris par le remaniement de l'*Agallamh* fait au XV^e siècle, N. NÍ SHÉAGHDHA, éd., *Agallamh na Seanórach*, II, *Leabhair ó Láimhsgríbhíbh* X, Dublin 1942, p. 63.

3. Ou « rois suzerains ».

4. C. O'RAHILLY, éd., *Cath Fionntrágha*, *Medieval and Modern Irish Series* XX, Dublin 1962, p. 57 : *air son nách ceárd mhic óglaíoch dul do chur catha le hárdríghthíbh ... Is mo badh c[h]eárd do mhac óglaíoch brughachas agus biadhtachas do dhéanamh ná [dul] do chur catha le hárdríghthíbh*.

ne montre point de traces de coq-à-l'âne. Giolla na Naomh parle, à l'occasion, d'un « fils d'*óglach* » qui possède une vacherie, soit un troupeau de bétail ; et ces soucis agricoles du « fils d'*óglach* » sont soulignés dans le *Cogadh Gaedhel re Gallaibh* « La guerre des gaëls avec les étrangers », qui note que Brian Bóramha fit tant de prisonniers « étrangers » (= norrois) que « ni le fils d'un *óglach* ni d'un *óthigern* »¹ des gaëls ne daignèrent [plus] mettre la main au fléau ni à aucune autre tâche agricole »².

En présence de ces textes, qu'il nous soit donc permis d'écarter pour le moment le témoignage du fragment sur Muinntear Mhurchadha, pour étudier un peu le terme *óglach*. Nous n'avons que bien peu à ajouter à l'exposé de sa portée sémantique que fournissent les *Contributions* de la Royal Irish Academy³ : « jeune homme » — « (jeune) guerrier » — « serviteur, vassal ». Notons seulement que ce sont les deux derniers — dont la distinction, dans une société guerrière, était loin d'être bien nette — qui au bas Moyen Âge l'emportent sur le premier. L'*óglach*, tel quel, n'est pas mentionné par Giolla na Naomh : nous avons déjà dit qu'il y a lieu de soupçonner des lacunes. Mais du fait que le fils principal d'un *óglach* se trouve sur un même niveau juridique que le fils principal de l'ollave, il s'ensuit que l'*óglach* aurait droit à un *wergeld* qui vaudrait celui de l'ollave — l'ollave, d'après le contexte,

1. Défini par E. WINDISCH, *Irische Texte*, I, Leipzig 1880, p. 717, comme « Jungherr, Junker », et rapproché par H. PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik* I, Göttingen 1909, p. 127, avec le *machtien* breton, sur lequel on verra E. DURTELLE DE SAINT SAUVEUR, *Histoire de Bretagne*⁴, I, Rennes 1935, pp. 80-81.

2. J. H. TODD, éd., *Cogadh Gaedhel re Gallaibh: the war of the Gaedhil with the Gaill*, Londres 1867, p. 116. Le texte ne peut malheureusement pas être daté de façon précise, faute d'abord d'une édition vraiment critique ; le ms. où se trouve cette section paraît être du XV^e siècle.

3. *Contributions to a Dictionary of the Irish Language*, fasc. N-O-P, éd. M. JOYNT, Dublin 1939, col. 93.

d'un sous-roi. L'*óglach*, donc, serait lui-même l'égal d'un sous-roi ; mais rien dans le contexte n'exige qu'il soit l'*óglach* de celui-ci. Nous posons comme thèse qu'il s'agit plutôt de l'*óglach* du roi suzerain auquel le sous-roi en question est soumis. Le matériel à notre disposition est malheureusement trop mince pour illustrer et appuyer à souhait cette hypothèse ; mais d'un point de vue négatif, on ne conçoit guère qu'un sous-roi admette la possibilité qu'un de ses serviteurs, de ses subalternes, — sans parler d'une pluralité — ait droit au même « prix d'honneur » que lui-même, droit qui n'aurait même pas l'appui de cette antiquité immémoriale auquel pourrait faire appel l'officier.

Évidemment, dans cette hypothèse, tout vassal serait, aux yeux d'un roi suzerain, un *óglach*, qu'il soit sous-roi ou chef ou autre : c'est ainsi qu'on pouvait appeler Ímar et Ó Birn, chef de Tír Briúin, l'*óglach* d'Ó Conchobhair¹ et Ó Maeladúin, roi de Lurg, l'*óglach* de Pilib Mag Uidhir², et qu'on pouvait dire qu'Ó Conchobhair fut abandonné, « sans personne auprès de lui, sauf Muircheartach mac Mearáin, son portier, et un seul autre *óglach*, soit le fils de Ceithernach Ó Céirín »³ — ce dernier étant roi du royaume subalterne de Ciarraige Locha na nAirne.

Le fait que le portier d'Ó Conchubhair est mis de pair, comme *óglach*, avec ce roi, peut fournir encore un indice de la nature de cet être mal saisissable qu'est l'*óglach*. Par bonheur, nous sommes relativement bien renseignés sur le complément théorique de la maison d'Ó Conchubhair au XIII^e siècle, du moins à l'occasion de son instauration comme roi de Connacht : de ses officiers, la plupart, bien entendu, sont des chefs ou sous-rois, mais il en reste quelques-uns — ceux qui sont chargés de la tenue matérielle

1. *AC*, p. 152 § 2 (1269) = *ALCé* I, p. 460.

2. *AC*, p. 336 § 7 (1369) = *AU* II, p. 538.

3. *ALCé* I, pp. 208-10.

du ménage, y compris la provision de paille pour les lits et les banquettes, et l'entretien des latrines, et aussi le « chef de ménage » (*taoiseach teaghlaigh*)¹, autrement appelé « maréchal de la maison » (*marusgal tighe*) — qui, autant qu'on puisse voir, ne l'étaient point². Parmi les autres, il y en a qui sont des exemples de la double signification d'*óglach* comme « guerrier » et « serviteur » : Ó Birn, par exemple, chef de Tír Briúin, est à la fois distributeur (*ronnadóir*)³ de viande aux festins, et est chargé de défendre les proies prises pendant les razzias ; Ó Flannagáin, « chef royal » de Clann Chathail, tout en partageant avec Ó Birn cette dernière fonction, est aussi le « haut intendant » (*ardmhaor*) d'Ó Conchubhair, tandis que Mac Branáin,

1. La famille dont il s'agit s'appelait Ó Taidhg an Teaghlaigh « Ó Taidhg du ménage » : p.e. « Fergal Ó Taidhg du ménage, chef de la maison de Cathal [Ó Conchubhair] et de son fils après lui », *AC*, p. 22 § 4 (1226), et « Gilla Na Naomh fils de Uilliam Gallda Ó Taidhg du ménage », *ibid.*, p. 402 § 7 (1408). Pour le rôle politique de cet officier, *Cath Fionntrágha* (ci-dessus p. 528 n. 4), pp. 41-3, évoque des possibilités intéressantes.

2. M. DILLON, *The inauguration of O'Conor*, Medieval studies presented to Aubrey Gwynn, S.J., éd. J. A. Watt et al., Dublin 1961, pp. 186-202. Le texte, conservé par des manuscrits assez tardifs, consiste en un poème et un morceau de prose : celui-ci, bien probablement, dépend, en partie au moins, du poème. Celui-ci, d'après Dillon, s'adresserait à Feidlimid Gengach Ó Conchubhair († 1474), roi de Connacht, et rappellerait les exploits d'un autre Feidlim Ó Conchubhair qui fut proclamé roi de Connacht en 1310 d'une façon « conforme à la mémoire des vieillards et des vieux livres » : hypothèse qui se base surtout sur l'attribution du poème à un certain Torna Ó Maoilchonaire, que Dillon identifie avec le Torna Ó Maoilchonaire qui mourut en 1468. La valeur de cette identification est bien douteuse, et les données du poème s'accorderaient beaucoup mieux avec la carrière de Feidlim Ó Conchubhair, roi de Connacht (de façon assez saccadée) de 1230 à 1265 : il serait alors une exhortation partisane à celui-ci à sceller sa possession (souvent contestée) du royaume en se faisant instaurer formellement à Carnfree : chose qu'il ne fit jamais. Ce n'est pas ici le lieu de développer les raisons de cette identification ; il suffit de dire que nous traitons le poème comme un texte du XIII^e siècle.

3. Mot qui n'est pas enregistré par les *Contributions* de la Royal Irish Academy.

chef de Corca Achlann, et Ó Floinn, chef de Teallach Curnáin, qui commandent l'arrière-garde de l'armée royale, sont aussi «intendant de chiens [de la suite]» (*conmaor*) et «intendant de chevaux» (*maor each*) respectivement.

Il n'est guère besoin de souligner le caractère honorifique de la plupart de ces offices : ces chefs et chefs royaux ne pouvaient pas être de service en permanence hors de l'arrière-garde d'Ó Conchubhair, au détriment de leurs propres intérêts et territoires. De tels officiers sont les équivalents des grands officiers, par exemple, du roi d'Angleterre à cette époque¹. Ils n'ont rien à faire avec la conduite quotidienne de la maison. Celle-ci s'impose à des serviteurs plus humbles, pareils aux sénéchaux et intendants² dont l'office, là où des précisions sont fournies par les textes, paraît avoir été de lever les impôts et de faire valoir les décisions seigneuriales³. Le *wergeld* de tels personnages, selon le commentaire de l'*Uraicecht Bec*, n'est que la moitié de

1. Voir J. E. A. JOLLIFFE, *Angevin Kingship*, Londres 1955, pp. 189 ss. ; cf. aussi la maison des rois gallois étudiée par G. EDWARDS, *The royal household and the Welsh lawbooks*, Transactions of the Royal Historical Society, 5^e série, XIII, 1963, pp. 163-76.

2. On s'y sert indifféremment des termes *maor* ou *reachtaire*, v. les *Contributions*, fasc. M, éd. M. JOYNT, Dublin 1939, col. 21-2, et fasc. R, éd. M. JOYNT, Dublin 1944, col. 28. L'usage se prête quelque peu à l'équivoque : l'*ardmhaor* d'Ó Conchubhair est un chef, mais son *ardreachtaire* ne l'est point — *ALCé* I, p. 524 = *AC*, p. 202 § 7 (1301).

3. Voir les exemples cités par les *Contributions*, loc. cit. V. aussi l'histoire de la « Guérison de la jambe de Cian », éd. S. H. O'GRADY, *Silva Gadelica*, I, Londres 1892, p. 296, et l'histoire également romanesque de Finn Ó Brocháin et Muireadhach Ó Dálaigh, étudiée par B. Ó Cuiv, *Eachtraí Mhuirigh Albanaigh í Dhálaigh*, *Studia Hibernica*, I, 1961, pp. 54-69, et (en bref) *Literary creation and Irish historical tradition*, Proceedings of the British Academy XLIX, 1963, pp. 259-62. Pour de tels intendants dans les documents de droit, voir J. HARDIMAN, *Ancient Irish Deeds and Writings*, Transactions of the Royal Irish Academy XV, 1826, pp. 36-9 n^o XIV (?milieu du xv^e siècle) et 43-5 n^o XV (milieu du xv^e siècle).

celui de leur seigneur¹ : ils ne sauraient être mis de pair avec les « hauts intendants » qui servaient Ó Conchubhair².

On trouve de pareils « hauts officiers » chez les Ó Ceallaigh, rois d'Uí Maine, qui, tout en étant assujettis à Ó Conchubhair, avaient eux-mêmes des sous-rois sous eux, et s'appellent parfois « rois suzerains » d'Uí Maine³. C'est sur un niveau moins élevé, croyons-nous, qu'il faut mettre les Ó Flaithbheartaigh, rois d'Iarthar Connacht, dont il est question ci-dessus. Nous avons déjà remarqué que le terme « haut fils d'*óglach* » nous paraît un peu déplacé dans le contexte conjoint du fragment sus-cité, p. 526, et de l'usage du terme *mac óglaiigh*. Nous nous proposons de l'éliminer du texte pour lire *ocus a n-óglach* « et de leurs officiers », que nous identifions avec le porte-étendard, le maître de festins, etc., qui y sont énumérés. L'erreur que nous supposons pourrait être née d'un souvenir du manuel même de Giolla na Naomh, car le parallélisme est assez étroit : Giolla na Naomh lit *mac rig no taoisigh no ardmhac óglaiigh no ollamhan* « le fils d'un roi ou d'un chef ou le fils principal d'un *óglach* ou d'un ollave ».

La proportion d'*óglaiigh* qui n'étaient ni sous-rois ni chefs parmi les officiers royaux serait naturellement d'autant plus élevée que le roi (ou chef) qu'ils servaient était moins important : un sous-roi aurait moins de chefs

1. *Ancient Laws of Ireland*, V, p. 74.

2. Ce qui n'empêche pas les seigneurs de tirer parti de chefs subalternes pour les fonctions d'intendant : telle était bien la coutume de Mac Mathghamhna, roi d'Oriel, sur la foi d'un texte qui, pour avoir été publié non moins de trois fois, dont la dernière est S. Ó DUFAIGH, *Cios Mhic Mathghamhna*, *Clogher Record* IV/3, 1962, pp. 125-33, n'a pas encore été étudié de façon sérieuse.

3. J. O'DONOVAN, éd., *Tribes and customs of Hy Many*, pp. 86 ss., d'après le Livre de Lecan, fol. 83r^oa ; encore un autre texte dans le Livre d'Uí Maine (éd. fac-similé, Dublin 1942) fol. 9r^ob-10r^oa.

subalternes, par exemple, que le roi de Connacht, et devrait recourir à d'autres familles hors du cercle des chefs. Ainsi, dans un fragment topographique sur le Corca Laighe, du XIII^e siècle, nous trouvons dans sept *tuatha* — communautés politiques les plus petites — qui étaient associées à Ó hÉidirseoil, un total de huit chefs et non pas de soixante-neuf *óglaigh duthaigh* (ou *duthchusa*) « guerriers » (ou « officiers ») héréditaires¹. On penserait que c'est un chiffre assez démesuré ; mais, à une époque et dans une société où le statut social se définissait pour une très grande part en fonction d'un rapport avec roi ou chef, il n'y a pas de quoi s'étonner, surtout lorsqu'on se rappelle la signification flottante d'*óglach* : « guerrier » et « serviteur », et il faut penser que la plupart de ces *óglaigh* servait Ó hÉidirseoil plutôt en qualité de guerriers que d'officiers de sa maison (honoraires ou non).

Il se présente, bien entendu, des cas où nous ne pouvons déterminer si un *óglach* donné doit s'affecter à cette classe, ou s'il n'est qu'un fonctionnaire seigneurial² ; par exemple, dans un petit traité sur le concubinage clérical qui doit être daté de 1442/3, l'auteur fait observer à Maghnus Mac Mathghamhna, seigneur auquel fut dédié le traité, que « les femmes des prêtres... sont les filles de vos *óglaigh* dans votre propre seigneurie »³. Or, si les « fils principaux

d'*óglaigh* » (III.3) sont du même rang que les prêtres (III.5), il n'y a rien de socialement indigne à ce que les filles d'*óglaigh* en soient les concubines. Impossible toutefois de dire, d'après le contexte, de quel genre d'*óglach* il s'agit.

Il est instructif d'ailleurs de comparer le fragment sus-cité sur le Corca Laighe avec un autre sur Críchad an Chaoilli, le territoire autour de Fermoy, seigneurie d'Ó Caoimh, où ne figurent pas d'*óglaigh* héréditaires, mais plutôt ce qu'on appelle *slainntigh* « familles »¹, terme par lequel il faut comprendre les familles importantes. Celles-ci sont-elles les *óglaigh* d'Ó Caoimh ? C'est bien probable.

Est-il besoin de dire qu'une telle conception de la société comportait en soi une bonne mesure d'irréalité, et s'enfermait dans un schématisme trop rigide² ? Du moins constituait-elle l'image qu'on se faisait alors de la société. Et dans cette évolution, quelle part devons-nous attribuer aux ambitions de subalternes d'être, pour ainsi dire, des chevaliers de la légion d'honneur d'un seigneur irlandais, et d'autre part aux désirs des seigneurs eux-mêmes de se voir honorés par une suite abondante ? Chaque cas particulier était sans doute le fruit de l'action réciproque de ces deux forces, et peut-être aussi d'une contagion plus ou moins lente. Nous n'en pouvons constater, jusqu'à présent, que le résultat, et cela même sous un jour peu clair. Du moins les textes nous autorisent-ils à contraster le haut Moyen Âge avec le bas Moyen Âge, car la maison d'un roi du haut Moyen Âge irlandais était d'une simplicité

1. J. O'DONOVAN, *The genealogy of the Corca Laidhe*, Miscellany of the Celtic Society, Dublin 1949, pp. 48-56, d'après le Livre de Lecan, fol. 113r° et le Livre de Ballymote, p. 201b. Encore un autre texte dans le Livre d'Uí Maine, fol. 34v°b.

2. Voir les exemples cités par les *Contributions*, fasc. N-O-P, col. 93, ll. 59-74.

3. Texte conservé dans quatre mss, dont trois du XV^e siècle (Dublin, Kings Inns, ms. 14 fol. 3r°-5r° ; Royal Irish Academy, ms. 23 O 48 (476) II fol. 14v°-17v° ; Londres, Musée Britannique, ms. Egerton 91 fol. 16v°-20r°) et un du XVIII^e (Dublin, Royal Irish Academy, ms. 23 N 12 (488), pp. 152-4). Des extraits en ont été donnés, d'après une copie d'Egerton 91 faite par E. O'Curry, par « CONNLA », *Slíocht do « Riaghail na Sacart »*, Irisleabhar Mhuighe Nuadhat, 1919, pp. 73-9.

1. Voir ci-dessus p. 520 n. 2.

2. Quoiqu'il paraisse bien que les juristes ont su en éviter, dans une certaine mesure, les inconvénients pratiques : au dire de Giolla na Naomh, la discrétion judiciaire pouvait modifier les peines et les droits selon qu'il s'agissait de « bonnes gens » ou « mauvaises gens ».

assez primitive¹, alors que celle que laissent entrevoir les descriptions de l'instauration d'Ó Conchubhair, des droits d'Ó Ceallaigh, des grandes familles de Muinntear, Mhurchadha, est loin de l'être. Chez Ó Conchubhair nous trouvons des offices partagés entre deux ou trois personnes : signe, peut-être, d'une émulation entre les éligibles à être ainsi honorés. Chez les Ó Flaithbheartaigh, nous trouvons des offices tels que son apiculteur héréditaire, et ceux qui étaient chargés de l'accompagner aux latrines. Le statut du noble dépendait, en somme, de son rapport à un seigneur : au haut Moyen Age, au contraire, il avait été fonction plutôt du nombre de ses clients².

Ici, comme ailleurs, la période de transformation qu'étaient les x^e-xiii^e siècles est cruciale, et mal explorée puisque mal explorable. On peut se demander si des influences de l'étranger n'ont pas joué quelque rôle chez les seigneurs : on se souviendra, dans ce contexte-ci, d'un fragment qui n'est guère antérieur au xiii^e siècle finissant ni postérieur au xiv^e siècle finissant, qui compare l'élection du roi de Cashel (autrement dit, de Munster) à celle de l'empereur allemand³ ; on se rappellera deux chartes latines de Diarmaid Mac Murchadha où figurent un *notarius*, un

1. Voir D. A. BINCHY, éd., *Críth Gablach*, Medieval and Modern Irish Series XI, Dublin 1941, p. 23 § 46 = E. MAC NEILL, *The law of status or franchise*, Proceedings of the Royal Irish Academy XXXVI, 1923, pp. 305-6 ; K. MEYER, *Cenéla Airechta*, Zeitschrift für celtische Philologie XII, 1918, pp. 359-60 ; M. O'DALY, *Lánellach tigi rich 7 ruirech*, Ériu XIX, 1962, pp. 81-6. Cf. aussi les précisions fantaisistes sur le *Tech Mideuarda* de Tara, d'après le Livre de Leinster, dans J. T. GILBERT, *Facsimiles of National Mss of Ireland*, II, Londres 1878, n° LIII = R. I. BEST, O. BERGIN, M. A. O'BRIEN, éd., *The Book of Leinster*, I, Dublin 1954, p. 116.

2. D. A. BINCHY, *Críth Gablach*, p. 13 § 23 = MAC NEILL, *op. cit.*, p. 296.

3. T. Ó RAIFEARTAIGH, *Genealogical Tracts*, p. 182 § 72, d'après le Livre de Lecan ; une autre copie dans ms. C. I, 2 (1234) fol. 44^{vob} de la Royal Irish Academy. Dans tous les deux cette note est solidaire d'une description des limites du *tuath* où se trouve Cashel (*ibid.* § 173), dont l'une est le monastère d'Uachtar Lamhann (*S. Cruz*), fondé en 1180.

*cancellarius*¹, et l'apparition d'un « sénéchal », d'un chancelier, et d'un clerc-notaire royal chez les Ó Conchubhair² dans une charte de l'an 1224³ : indices d'une complexité croissante de la maison royale.

* * *

Dans l'exégèse précédente, on le voit, la part d'incertitude reste bien grande : aucune doctrine rigide ne peut ou doit se dégager de cette poignée de remarques sur le vocabulaire social irlandais du bas Moyen Age. Leur base documentaire est très étroite ; et une datation sûre surtout fait défaut à bien des textes que nous venons d'appeler en témoignage, textes qui, pour la plupart, n'ont jusqu'ici été soumis à aucun examen sérieux, et dont quelques-uns, et parmi les plus intéressants, ne sont accessibles que dans des éditions

1. C. M. BUTLER et J. H. BERNARD, *The charters of the abbey of Duiske*, Proceedings of the Royal Irish Academy XXXV, 1918, p. 7, pour l'abbaye de Killenny ; *Monasticon Anglicanum*² VI.ii, Londres 1830, pp. 1141-2, pour l'abbaye de Ferns : toutes les deux doivent être datées entre 1160 et 1165. A noter que la deuxième a été condamnée comme fautive par L. PRICE, *A note on the use of the word baile in place-names*, Celtica VI, 1963, p. 119, tout à fait arbitrairement.

2. Selon Giolla na Naomh, un roi suzerain a un sénéchal (*seiniscal*), un sous-roi un intendant (*maor*). L'emprunt *seiniscal* est attesté dès 1247 — *AC*, p. 92 § 8 = *ALCé* I, p. 378. Le *Toberlo senescalio nostro* qui atteste la charte de 1224 s'appelle ailleurs un des *reachtaire* d'Ó Conchubhair — *ALCé* I, p. 242 (1210).

3. Éditée par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Chartes données en Irlande en faveur de l'ordre de Cîteaux*, Revue Celtique VII, 1887, pp. 82-3, d'après le cartulaire de Cîteaux (Dijon, Archives de la Côte-d'Or, 11 H 67 fol. 87^{o-v}), et par Goddard H. ORPEN, *Some Irish Cistercian documents*, English Historical Review XXVIII, 1913, pp. 304-6, d'après l'original conservé aux mêmes archives (11 H 26). Orpen donne l'initiale du roi dont il s'agit comme C (= Cathal Croibhdhearg, roi 1190-1224), avec quelques doutes, tandis que le compilateur du cartulaire lisait O (= Odo, autrement Aodh, roi 1224-1228). Vérification faite, c'est bien un O, donc les témoins imposent l'an 1224 comme date.

peu critiques et vieilles déjà d'un siècle. Nous avons voulu tout simplement poser quelques thèses modestes, auxquelles des recherches plus étendues et des examens plus nombreux des textes apporteront à coup sûr des corrections, des compléments, des précisions régionales et chronologiques, et, surtout, des précisions régionales et chronologiques, et, surtout, l'esprit de ce vocabulaire afin de comprendre la société qui l'a formé. Nous n'en sommes pas encore là.

APPENDICE

Le texte que nous publions ci-dessous se trouve aux pp. 174b-176a du ms. F. 5. 3 (1699) de Trinity College, Dublin : manuscrit du milieu du xv^e siècle, dont le contenu est en partie en latin, en partie en langue irlandaise. Notre texte est décrit par T. K. ABBOTT comme « A series of maxims concerning economy, in the form of question and answer, elsewhere ascribed to Fithal »¹. En effet, il ne s'agit point des « Proverbes de Fithal »², et nous n'avons pu trouver d'autre copie de ce texte : c'est bien dommage, car le scribe, qui travaillait peut-être sous la dictée, ne s'est pas montré très consciencieux.

Le seul indice interne de date qu'offrent ces maximes, c'est la référence au § 19 au cheval comme animal de labour. On sait que celui-ci s'est introduit dans l'est du pays dès le commencement du xiv^e siècle, que dans la même région dans la deuxième moitié du xv^e il a supplanté,

1. T. K. ABBOTT et E. J. GWYNN, *Catalogue of the Irish manuscripts in the library of Trinity College, Dublin*, Dublin 1921, p. 323.

2. Voir R. THURNEISEN, *Zu irischen Handschriften und Litteraturdenkmälern*, Abhdl. d. kgl. Gesellschaft d. Wissensch. zu Göttingen, XIV n^o 2, 1912, pp. 11-22 ; R. M. SMITH, *The Senbriathra Fithail and related texts*, *Revue Celtique* XLV, 1928, 1-92 ; IDEM, *Fithail and Flann Fina*, *ibid.*, XLVII, 1930, 30-38.

ou peu s'en faut, le bœuf, et que celui-ci ne se rencontre que bien rarement au xvi^e siècle¹. Toute réserve faite quant aux modalités chronologiques et régionales de ce changement, qui aurait pu avoir lieu à un rythme bien variable selon les contrées² — question qui mériterait une étude détaillée — il nous paraît donc que ce texte ne peut guère se situer avant le xiv^e siècle finissant.

Dans la présentation du texte, les suppléments éditoriaux sont encadrés de crochets droits, et la mutilation du texte s'indique par des crochets pointus.

[1] Fearus tighi andso .i. cad iat na .4. nite chondbhus in teach ana shuighe ? .i. bean tighe tegurtach 7 gilla tr[e]abair tairisi 7 crain fo arcaibh 7 lair bearatais.

[2] Cad iat na cei[th]re neithi trasgras in teach ? .i. bean anbh[f]and itheamar 7 clann duithir dotogbhala 7 cap[ail]-lin fand foburthach 7 gilla gand gallaidtech.

[3] Cad e in t-aen [n]i is mo condbus in teach ana suighi ? .i. muinnter umal uathadh.

[4] Cad e in t-aen [n]i is mo millis in teach ? .i. a muinnter mor mitharbach.

[5] Cad iat^b tri ditugad bidh gach tighe ? Naidh[e] 7 leimn 7 seinbean^c seang sla <n>. [175a]

1. XIV^e siècle : N. B. WHITE, éd., *The Red Book of Ormond*, Dublin 1932 p. 28 ; G. MAC NIOCAILL, éd., *The Red Book of the Earls of Kildare*, Dublin 1964, pp. 102-3, 105 ; IDEM, *Documents relating to the suppression of the Templars in Ireland*, *Analecta Hibernica* XXIV, 1967, pp. 192, 195, 201, 203, 206, 208, 210-14, 216-19 ; J. MILLS, éd., *Account Roll of the priory of Holy Trinity*, Dublin 1891, pp. 22-3, 35-6, 62. — XV^e siècle : H. F. BERRY, éd., *Register of wills and inventories of the diocese of Dublin 1457-1483*, Dublin 1898, où sur 48 inventaires de biens agricoles où paraissent les chevaux, trois seulement mentionnent le bœuf. Pour le xvi^e siècle, nous remercions M. A. T. LUCAS, directeur du Musée National d'Irlande, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition ses fichiers sur ce sujet.

2. Voir les remarques suggestives de G. DUBY, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'occident médiéval*, Paris 1962, pp. 199 ss.

^a \bar{m} ms. ^b e ms. ^c seinmeadhan ms.

[6] Cad e in t-aen duine darab ferr tarbha a cloinne? Ni *annsa*: in mac *oglaigh* da mbertar cland co hog 7 iat ag eirghi ar fhanacht ris fein 7 is fearr na muinnter choim[id]tech.

[7] Ca haencheird is treisi nach gach ealadh a i. an treabaire.

[8] Ca duine dara measa tarbha a cloinne? Ni *annsa*: in fear ealadhna .i. biadh 7 eadach 7 foghlaim a. eande air no gumædh haesach iatt, 7 doibh fein do-nid a ingar sin suas 7 ni da n-athair.

[9] Cad iat .3. comhartha^b tighi deaghduine? .i. feine mor 7 muinnter fhial 7 fiadhugad fairsing.

[10] Cad iat .3. comartha tighi drochduine? .i. gearu^c foleimneach 7 cailleach ceasachtach re coindimh 7 arlar fo arcaibh.

[11] Ca haen ni as measa fuair fear tighi riamh? .i. tigerna anbh[f]onn ailgisech.

[12] Ca tigerna is fearr fuair duine riam? .i. tighearna tren tairisi.

[13] Cinnus dlegar in t-oglacus don tighearna? Ni *annsa*: co tlaith 7 gu tairbertach, oir ni gnath troid re habaigh 7 loighi ar a leabaidh, 7 ni gnath oglach is treisi na [a] tighearna acht da oglach .i. gilla doill 7 bean meathigh.

[14] Cinnus aithni[gh]ter aicne gach fir tighi? .i. ar a fhoirgneamb 7 ar a usgur, oir madh cumang n-usgair, budh cumang n-aicinnta.

[15] Ca .3. neithe ona fuinnmidhi fer tige 7 ona ferr a sholathar? .i. a athair 7 a mathair do dhul uadha go hog 7 a innarba as a duithi[gh] 7 a leigin and aris.

[16] Cad iat na neithe ona measa a lu[a]ighill 7 a fuinnimh? .i. muirnn mor 'ga mathair 7 'ga athair air ar

^a eall-a ms. ^b deagh- comhartha ms. ^c inadur ms.

d[t]us 7 bean conaith do posadh 7 a tabairt a teach a athar 7 oighrecht a athar ar a comus no gur chrin an t-athair, oir maing neach [175b] nach as a oige gabhus tighis: in uair maelus a rosg 7 casaid a gluine 7 luathaighes a anal 7 linus codladh 7 co[s]achtach 7 mian saghaile in seannduine, ni hinntigis é o sin suas acht muna bia a caraid 'ga comluaighill.

[17] Et an uair rachair d'iarraigh fhearainn, gabh fearand 7 caill ina medh[on] 7 sliabh 'ma choill 7 a eacreigh 7 a moiner ar a bealaibh. Da rabair re treabaire, na deana treabaire beag ingar, 7 gidheadh is fearr na beith gan treabaire.

[18] Cad iat na .3. neithi airgis in teach 'ma ar 7 'ma innilibh^a? .i. buachaill bogur begnaireach^b 7 fer faire caech codaltach 7 siltoir tainagh nach tulcoitceand.

[19] Cad iat^c .3. ditha air? Toineiream anand† egubhaidh 7 ceacht dealam dibhalach 7 capall eageruaidh aimreigh.

[20] Cad iat^d na neithi linus na hitlanna? .i. tnuth solathair 7 sircathais con^e, ar muna robhair ana cathais beir 'na athais.

[21] Ca tnuth^f is fearr ar bith? .i. tnuth treabaire.

[22] Ca tnuth is measa ar bith? .i. tnuth da tigerna uma thir nduthaigh.

[23] Ca muinnter darab ainis daighe† ar bith? .i. a <n> mu <innter>^g.

[24] Cinnus dlighis in fer tighi do denam? .i. amail do-ni an beac, enuasach a samrad 7 a foghmur 7 a caithim a ngeamradh 7 i n-earrach.

[25] Cinnus dlighes bean tighi beith? Amail lochrann ar leasugad^h 7 amail cheile nDe ar deirbinnracus 7 amail mhnai ndruith ar deigheineach.

^a inneolbh ms. ^b lire begaireach? ^c e ms. ^d e ms. ^e leçon douteuse
^f hae an ceird tnuth ms. ^g illisible ^h lire lasadh? v. traduction, note

[26] Ca haen duine a'ga muidter uile ar ab
[176a] coimedh ? .i. fer coigilte^e na teinedh.

[27] Ca duine as measa do dainaihb ? .i. duine gan
baigh gan diagucht gan trocaire.

[28] Ce an duine is fearr and ? .i. an duine 'na l'chuid
sin 'na triar.

[29] Ca duine as luaithe ar bith ? .i. duine dedla ch-
eadaigh.

[30] Ca duine as maille ar bith ? .i. righan r'ch] mhnaibh.

[31] Ca duine as measa run ar bith ? .i. bean ar b'gi.

[32] Ca duine is fearr run ar bith ? .i. sagart ar b'chaisid.

[33] Ca duine is measa eineach ar bith ? .i. corr^d com-
ranna chierach.

[34] Ca duine is fearr eineach ar bith .i. deaghbhean
druith^e 7 rl.

Traduction.

[1] Voici la conduite d'une maison. Quelles sont les quatre choses qui maintiennent une maison ? Une ménagère économe et un serviteur diligent et fidèle et une truie à portée de porcelets et une poulinière.

[2] Quelles sont les quatre choses qui ruinent la maison ? Une femme faible et gloutonne et des enfants indisciplinés et mal élevés et un cheval chétif et ombrageux et un serviteur peu diligent et flatteur.

[3] Quelle est la principale chose qui maintient la maison ? Une « familia » docile et peu nombreuse.

[4] Quelle est la principale chose qui défait la maison ? Une grande « familia » inutile.

[5] Quels sont les trois épuisements de la nourriture de

^{a, b} répété p. 176a ^c coithghillta ms. ^d corr ms ^e drouit (?) ms.

toute maison ? Un bébé et un enfant et une vieille mince et saine.

[6] Quel est l'homme qui profite le plus de ses enfants ? Le fils d'un *óglach* auquel sont nés tout jeune des enfants, et lorsqu'ils sont grands, ils restent auprès de lui et valent mieux qu'une « familia » d'étrangers.

[7] Quel est le seul métier qui est plus puissant que toute profession ? L'agriculture.

[8] Quel est l'homme qui profite le moins de ses enfants ? L'homme de profession : il doit fournir à ses enfants des aliments et des vêtements et de l'enseignement jusqu'à ce qu'ils atteignent leur majorité, et c'est pour eux-mêmes qu'ils font leur amas désormais, non pas pour leur père.

X [9] Quels sont les trois signes de la maison d'un homme bien ? Un grand feu et une « familia » libérale et un accueil abondant.

[10] Quels sont les trois signes de la maison d'un mauvais homme ? Un chien hargneux et une vieille femme gronne pour la tenir¹ et un sol encombré de porcelets.

[11] Quelle est la pire chose qu'un maître de maison ait jamais eu ? Un seigneur oppressif et arbitraire.

[12] Quel est le meilleur seigneur qu'on ait jamais eu ? Un seigneur puissant et fidèle.

[13] Comment doit-on servir son seigneur ? De manière aimable et généreuse, car on ne se bat pas avec l'abbé en même temps que se couchant dans son lit², et il n'y a pas de serviteur qui soit plus puissant que son seigneur, à l'exception de deux serviteurs : le serviteur d'un aveugle, et la femme d'un débile.

[14] Comment reconnaît-on le caractère de n'importe quel maître de maison ? Par son bâtiment et son ornement :

1. Ou peut-être « à entretenir ».

2. Phrase qui ressemble à un proverbe, mais nous ne l'avons pas trouvée ailleurs.

car s'il est mesquin de son ornement, il sera mesquin de caractère.

[15] Quelles sont les trois choses qui rendent un maître de maison plus énergique et ses approvisionnements meilleurs ? Que son père et sa mère le quittent tout à fait, et qu'il soit expulsé de son patrimoine, et qu'il y soit mis de nouveau.

[16] Quelles sont les choses qui rendent le plus recueuses son énergie et sa vigueur ? Que sa mère et son père lui soient très indulgents d'abord, et qu'il épouse une femme aisée et la mène dans la maison de son père, et que son père ait son patrimoine [toujours] à sa disposition jusqu'à ce que le père soit âgé : car malheur à qui ne prend pas dès sa jeunesse la conduite d'une maison : quand ses yeux s'obscurcissent, que ses genoux se tordent, que son haleine s'accélère et que le sommeil et la toux et le désir du confort remplissent le vieillard, il n'est plus dès lors capable de conduire une maison, si ses amis ensemble ne le stimulent pas.

[17] Et lorsque tu iras chercher des terrains, prends des terrains qui ont des bois au-dedans, et de la montagne autour de leurs bois, et leur champ à chevaux et leur pré devant eux. Si tu t'occupes de labours, ne fais pas de petits labours distants, et pourtant cela vaut mieux que de n'avoir point de labours.

[18] Quelles sont les trois choses qui spolient la maison de ses labours et de son bétail ? Un garçon sourd et effronté¹ et un gardien borgne et léthargique et un semeur clair et inégal².

[19] Quelles sont les trois ruines du labourage ? Un arrière-laboureur (?) et inapte, et un pauvre araire vermoulu, et un cheval peu robuste, et indocile.

1. Ou, si nous lisons *begairfach*, « peu soigneux ».
2. Soit, qui répand la semence clair et inégalement.

[20] Quelles sont les choses qui remplissent les aires à battre ? Le désir d'approvisionnements, et la vigilance incessante de chiens¹ : car si tu ne les veilles pas, tu en seras déshonoré.

[21] Quel est le meilleur désir du monde ? Le désir de labourage.

[22] Quelle est la pire envie² du monde ? L'envie de deux seigneurs pour leur patrimoine [contesté].

[23] Quelle est la « familia » pour laquelle n'importe quel (?) est miséreux ? La « familia »

[24] Comment doit agir le maître de maison ? Comme l'abeille, qui recueille en été et en automne, et consomme en hiver et au printemps.

[25] Comment doit être la maîtresse de maison ? Comme un flambeau en bienfaisance³ et comme un « culdee » (un client de Dieu) en honnêteté et comme la femme d'un savant en libéralité⁴.

X [26] Quel homme a toute la maisonnée sous sa garde ? Celui qui couvre le feu.

[27] Quelle est la pire des personnes ? Une personne sans amitié ni pitié ni miséricorde.

[28] Quelle est la meilleure personne ? La personne qui les a toutes les trois.

[29] Quelle est la personne la plus véloce ? Une personne hardie et mal habillée.

[30] Quelle est la personne la plus majestueuse⁵ ? Une reine devant des femmes.

1. Leçon douteuse.

2. Le même mot (*tnúth*) qu'en § 21.

3. Si nous lisons *lasadh*, « un flambeau allumé ».

4. A noter qu'au bas moyen âge, bien des hommes de profession (ou « savants ») irlandais tenaient des maisons d'hospitalité générale (*tech aiged coitcenn*).

5. Jeu de mots : *mall* veut dire aussi « lent » (en contraste avec § 29).

[31] Quelle est la pire personne pour un secret ? Une femme ivrogne.

[32] Quelle est la meilleure personne pour un secret ? Un prêtre lorsqu'il confesse [quelqu'un].

[33] Quelle est la personne la moins généreuse ? La partie¹ avare à un partage [de terrains].

[34] Quelle est la personne la plus libérale ? La femme d'un savant.

4. ✗ La leçon du ms. ne peut se soutenir : il ne s'agit certes pas de *cor* ou le héron (*corr*). La leçon *cor* « garant, partie (à un contrat) » est très vois assez conjecturale.

'WATER' IN ITALIC AND KELTIC

BY
ERIC P. HAMP

Indo-Iranian, Anatolian, Balto-Slavic, Albanian, Phrygian, Greek (except Modern *νερό* < *νεαρόν* sc. *ἕδωρ*), Umbrian, Germanic, and Tocharian all show at an early date one way or another the inherited neuter noun for 'water'.

Notably displaced are Latin and Keltic. First, it is noteworthy, particularly since Umbrian within the Italic branch preserves *ultur*, that Latin in fact shows *unda*. This, I claim, is best interpreted as a regular phonetic development of **udnā*, a transformed collective neuter plural formed off the weak stem. Thus 'the waters' became 'the wave(s)'.¹

Now it is important to see that in Keltic we have, as I think, a preservation of the exact old stem form. OIr. *uisce* is **udh-skijos* as I have demonstrated *Ériu* 1969,* UDS 605 XXI, 87. That is, we have a derivative adjective from **uodr*. The other Keltic form, generalised in British Keltic, is **dubroN*, which I have tried to show in *Studies for George Trager* is nothing more than a sandhi alternant, conflated with related adjective notions, of **u(o)dr(-oN)*. To explain these conflations we must recognize not only the Keltic semantics 'deep ↔ world' (OIr. *domuin* 'deep', *domun* < **dumnos* 'world') but also 'deep ↔ black'. Both these Keltic forms must be derived from underlying syntaxes that were characteristically more complex than the simple noun **uodr/n-* 'water'. OIr. *uisce* must have an original masculine head-noun deleted; *dubroN* seems to have been contaminated in phrases which involved the semantics of 'deep' and/or 'black'. There

is a problem here with the gender of *uisce*. *muir*^N 'sea', *loch*^N 'lake' and *sruaim*^N 'stream, current' are neuter, as was **uodr/n-*. *abl*^L 'river', *fairce*^L 'sea', and *lind*^L 'pool' are feminine. But *sruith* gen. *srotho* 'stream' is masculine¹, as is *topur* 'well'.

Is it possible that the deleted noun was *sruith* i.e. **sruiths* 'stream'? If so *uisce* 'water' < **udnskios* 'stream' 'watery stream, stream of water'; this implies that water par excellence was running water, i.e. drinking or potable water. Alternatively, if the deleted noun was *to-ess-ber* (**to-ess-ber...*) the base 'bubble forth' implies potable water. The notion is reminiscent of Greek νερόν ὕδωρ 'water'; but the actual semantics are very different and can be interpreted as specifically Keltic.

There is a further speciality about the semantics of water in Irish. *lind*^N gen. *lenda*, a neuter *u*-stem, means 'liquor, liquid, water, the sea (by extension)'; a confusingly similar word *lind*^L gen. *linde*, a feminine, means 'pool'. In modern Irish we have *lionn* 'liquor, beer' and *linn* 'pool'. Thus we have the neuter **lindu* 'liquid' and the feminine **lindā* 'pool'; i.e. the inert liquid and the female liquid/water.

1. *sruith* is attested also as neuter, but I think in this case the masculine gender more likely original. If the noun were so archaic as to be an original neuter, we might expect the original guṇa grade in the base which the vestigial Sanskrit neuters show: *dātu* 'division', *vāstu* 'thing', *vāstu* 'abode' = *ἄστυ* 'city' (?). But the more likely and productive formation was the masculine: *dhātu-* 'element', *ōtu-* 'weft', *tāntu-* 'thread', *mess* 'judgment', *ammus* (**ad-messu-*) 'attempt', *recht* 'law', *bith* 'world', *ri(u)th* 'running', *fi(u)s(s)* 'knowledge', *comēt* (**com-em-tu*) 'preservation'. Besides, a feminine in *-ti-* also existed: *sruithi-* = *ῥύσις*. If this or an old *-tō-* participle is the source of the root vocalism in *sruith*, we may expect a further motivation for refashioning, and hence the dominant masculine gender. Where then did the archaic-seeming neuter gender come from? An obvious source lies to hand right within Keltic: *sruaim*^N = OBret. *strum*: *ῥεῦμα*. I therefore posit **sruiths* (masculine), which is assured for Proto-Keltic on the above reasoning by Welsh *ffrud*, Breton *froud*.

This puts us in mind of the striking correlation, in fact identity, in early Keltic culture between rivers and their female deities: *Sabrinā*, *Mātronā*, *Bouindā*, etc.; *abl*^L **abū* 'river' (an *n*-stem **abon-*) is feminine. In brief (probably too brief, but as an indication), water as the inert substance was neuter, as a natural body of water and the deity thereof it was feminine (or tended to be so); as an attributive adjective it of course followed the gender of its noun — masculine with **sruiths*, for example. In this way, we account for **dubroN* (neuter), **lindu* (neuter), **lindā* (feminine), and *uisce* (masculine).

Semantically, for early Keltic it seems that while an inert substance water was recognized as culturally important, it had connexions with 'deep' and 'black'. But also dominant may have been the running or potable aspect of water. On the other hand, natural bodies of water, perhaps eminently the sources of drinking water or useful household water, were feminine and deified.

This brings us to Latin and its type-term for water *agua*. Before early in this century the cognates for this etymon were sparse and relatively uninformative. Germanic *ahwa-* seems basically to mean 'stream'; it is possible that there are Baltic cognates too. But what is revealing is the Anatolian and Tocharian evidence; here we find the verbs Hitt. *eku-*, Palaic *aḫu-* (infinitive *aḫuna*), Luwian *akuwa-*, and Toch. *yokl̥si* 'drink'. Thus the simplest assumption is that the basic meaning of the root was originally 'drink', and the Latin word is therefore a nominalization of the notion 'drink'. Moreover, the noun is feminine; of course, it could be an old neuter collective, but the Keltic evidence for feminines is perhaps pertinent. Note here that the Germanic cognate refers to streams and especially river names. Thus, just as we have seen a link between the feminine 'river' (*abon-*) in

Keltic and water deities, we may observe a parallel between the Germanic river term (**ahwō*) and the underlyingly syntactically complex *aqua*. Is it too much to guess *aqua* = *lind*¹ crudely as 'the « woman » we drink'? There may be more than an old neuter that underlies the vacillating gender of Welsh *llyn*¹.

Furthermore, P. Maher has recently established² that the adjective *aquilus* did not originally mean 'dark' but was really the *-il-* derivative of *aqua* with a perfectly expectable meaning. Thus, according to Maher, *aqwō* was the 'RAIN-wind' and *aquila* the SEA-eagle in origin. He further makes the point that *dī aquilī*, which are equated with *manes inferī*, were in origin not literally 'dark' or 'netherworldly'; they were divinities associated with water, and only dark or netherworldly by virtue of the associations of their divinity and of the other accidental meanings of 'dark' that *aquilus* had picked up, e.g. from the colour of rain clouds. Regardless of the question of dark colour for *aquilus* and the possible association of **dubroN* with 'black', the notional agreement of *dī aquilī* with the water divinities of early Keltic is striking.

Further, it is interesting that only Keltic and Latin depart early from the IE inheritance in their terms for water³, and employ a derivative of some semantically complex phrase — whose semantics moreover appear to share, in both Keltic and Latin, the features of potability and divinity.

1. CCCG, p. 159.

2. In a forthcoming article.

3. I leave aside here the other IE etymon **H₂ap-* seen in *ap-* of Indo-Iranian and Baltic. This root must be related, though in an unclear way, with its complementary dialectal match **ab-* found probably in Germanic and surely (with a nasal extension) in Keltic *abon-* and Latin *amnis*. Anatolian is ambiguous between the two with *hap-*. Note that here also Keltic and Italic go together with a nasal suffixal formation. This root seems basically to denote running water.

NOTES DE PHILOGIE CELTIQUE

PAR
LÉON FLEURIOT

I. LA « FIGURE ÉTYMOLOGIQUE » EN BRETON

Les langues celtiques emploient fréquemment comme complément d'un verbe un mot de même radical que ce verbe.

Cette tournure appelée parfois « figure étymologique » n'a pas encore fait l'objet d'une étude générale comme le rappelle M. Gagnepain, p. 91 de sa « Syntaxe du nom verbal en Irlandais ». Cependant, Vendryes, Mém. de la Soc. de ling., t. 20, pp. 179-189, lui a fait une assez large place.

Cette tournure est très souvent attestée en vieil irlandais et il est facile d'en multiplier les exemples.

Milan 44b : *din tuidecht du-n-dechuid crist hi tech inna sacard*, serait mot pour mot « de la venue que vint le Christ dans la maison des prêtres », mais doit se traduire autrement en français « de la venue du Christ dans la maison... ».

Une autre langue celtique, le gallois, admet fort bien la tournure. M. Melville Richards dans son *Llawlyfr Hen Wyddeleg*, p. 74 § 196 (b) peut très bien traduire :

iarsint soirad sin ro-n-d sóer, Milan 52a, « après qu'il l'eût ainsi libéré », par le gallois « *wedi'r rhyddhau hunnw y rhyddaodd ef* », mot à mot « après cette libération par laquelle il le libéra ». L'irlandais a ici *sóer* « libre » comme radical du verbe et du complément ; le gallois emploie *rhydd-* de même sens.

Nous avons cité dans le « Vieux Breton, éléments de

grammaire, § 185 note 2, un exemple en vieux-breton mais la tournure, il faut le souligner, est devenue rare en Breton plus tardif. Les exemples n'ont jamais été groupés mais nous doutons qu'ils soient nombreux. C'est pourquoi il est important de les relever quand il s'en rencontre.

Nous croyons qu'il en existe un exemple très net au vers 1116 du *Mirouer de la Mort* ; une erreur de traduction d'Ernault — une fois n'est pas coutume — contribue à le rendre moins évident. Voici le passage :

v. 1115 : « Ober pas so hasou, hep gaou pan dezraoc'h
Ha neubeudic en merz nep á guerz é querz
Euil se anezaff, contañf ne-n nachaff quel
Da den pan tremeno, eno a vezo rel »

Traduction d'Ernault : « Faire un pas est simple, sans mentir quand on commencera et il le remarque bien peu celui qui vend sa marche. Pourtant de rendre compte de cela, je ne le nie pas, A l'homme quand il passera, là, il sera nécessaire. »

Ernault voit dans *guerz*, v. 1116 le verbe *guerz*, « il vend », inf. *guerzaff*, ce qui donne une traduction assez étonnante.

Il est préférable d'y voir le verbe *querzel* « marcher, cheminer ». Il arrive que les mutations soient notées au moyen breton. M. K. Jackson en donne des exemples au § 432 de son « *Historical Phonology of Breton* ». Dans ce cas, après *a*, *qu* [K] est muté en *gu* [g]. Nous pensons qu'il faut rendre le v. 1116 mot pour mot par :

« et il le remarque peu (le pas) celui qui marche sa marche » en français correct « et celui qui chemine fait peu attention à un pas ».

guerz « il marche » et *querzel*, « fait de marcher, marche » nom verbal, ont tous deux le radical *querz-* en moyen breton [Kerð] et constituent exemple très notable de la « figure étymologique ».

Dans la « Destruction de Jérusalem » dont les fragments ont été récemment publiés par MM. R. Hémon et G. Le Menn on peut relever au moins un exemple assez net. On lit dans le fragment 60 : *saff ez saff ha trauell* « lève-toi et travaille », littéralement « lève-toi dans ta position debout ». C'est la traduction de M. Hémon qui rappelle que la tournure est encore vivante et cite d'autres exemples tels, dans Jésus p. 148 *sevel ma goaf en e saf sonn* « lève ma lance tout droit », et dans le recueil de A. Troude et G. Milin « Ar marvailler Brezounek », Brest 1870, p. 56, *ar roue a zavas enn he zav* « le roi se leva ».

II. VIEUX-BRETON IMPEST « CIMENT »

Comme il a été signalé dans le t. XI des *Études Celtiques*, p. 419, le P. Hanssens a découvert en revoyant des photos du manuscrit d'Amalarius de Cambridge, n° 192, une autre glose en Vieux Breton. Elle avait échappé aux celtisants qui avaient avant lui examiné ce manuscrit. Ce n'est pas étonnant. Dans ces manuscrits le nombre de gloses latines est très élevé et rechercher parmi elles les quelques gloses qui ne sont pas en latin est un travail long et fastidieux.

Cette glose IMPEST porte sur *cymento* écrit *cȳmto* dans le contexte suivant. (Les gloses sont en italique entre les lignes). « *Perfectiores uiri sunt qui continent infirmiores discipulos siue fratres in sancta aeclesia suis monitis atque orationibus. Stabilitas enim muri sine ^{IMPEST}cymento non potest esse ; ^{CALX}cymantum enim construitur calce et ^{ARENA}sabulo atque aqua* ». Ce texte se trouve dans les éditions d'Amalarius *Patrologia*, t. 105, col. 1170-1171, Hanssens, t. 2, p. 416.

L'explication de *impest* « ciment » ne soulève guère de difficulté. Nous la devons au P. Hanssens lui-même ; il l'a suggérée dans une lettre du 1^{er} mars 1966 en ces termes :

« L'italien se sert encore du mot *impasto* pour désigner, d'une façon un peu générale, un mélange de deux ou de plusieurs matières, obtenu en les pétrissant et demeuré à l'état mi-solide mi-liquide comme l'est du ciment ou du mortier au moment d'entrer en emploi. Le terme d'« *impasto* » suggère l'existence hypothétique d'un mot de basse latinisé **impastus*, 4^e déclinaison, ayant le même sens... ».

Impest remonte à la même origine, cela paraît évident, mais il se présente une légère difficulté. On attendrait **impast*.

Les exemples d'affection secondaire par *y* ou *u* rassemblés par M. Jackson, *Hist. Phon. of Breton*, p. 293 n. 5 et pp. 302-303, sont tous tardifs. Dans le cas de **impest* on aurait un cas d'affection finale par le *u* de **impastus*, phénomène très ancien, antérieur à la chute des syllabes finales. Nous ne voyons pas d'autre exemple comparable. Quoiqu'il en soit, cette difficulté mineure ne suffit pas à mettre en doute l'explication.

Cet emprunt très ancien du latin est révélateur de l'influence des techniques romaines. Il est en outre intéressant pour les romanistes. L'aire du Bas Latin **impastus* a dû être beaucoup plus vaste que ne laisserait croire le seul témoignage de l'italien.

unusquisque iupit
 de la ædificatione dicit aptis, a
 pe tate et sic ad implebras lege xi
 de ^{omni} ^{ca} ^{ca} polita. seu quadrata qponum
 foris. quoy In medio lacent lapidi
 re curisunt qui continent Infirm
 fra In scã æcta suis montas atque oi
 eni muri sine ^{impon} cymto n potē. ee. cy.
 cale et sabulo atq; aqua; calx eni f
 sibi con iungit sabulū id terrenū of
 magis aut labore opando manib.
 habeat unde tribuat necessitat
 eni uera maximam sollicitudi
 et confes is ætate atque egritudi
 debilibus. ac ideo studeat opari ma
 mednarpe

III. BRETON ANCIEN LATINISÉ *BIGRIOS* « HOMMES VIVANT DU PRODUIT DES FORÊTS », BRETON MODERNE *BIGHIAÑ* « BRACONNER », FRANÇAIS *BIGRE* « GARDE FORÊTIER CHARGÉ DE RECHERCHER LES ESSAIMS D'ABEILLES », IRLANDAIS MOYEN *BECH* « ABEILLES », ETC.

1. — La fonction du « bigre », témoignages anciens.

Du Cange, dans son « *Glossarium mediae et recentiorae latinitatis* », t. I, p. 662, colonne 3, cite le texte suivant d'après les « *Gesta Consulum Andegavensium* », c. 101, sous le mot *Bersarii, Birsarii*. « *Ex copia silvestri et silvarum victitans hujusmodi homines, ut aliqui dicunt, Britones Brigrios vocant, nos autem Franci Birsarios sive Pedicarios dicimus.* »

L'édition de P. Marchegay et A. Salmon des « *Chroniques d'Anjou* », t. I, 1856, p. 36, porte non pas *brigrios* mais *bigrios* (D'Achery, *Spicilegium*, t. III, 1723, p. 237 donne *brigrios*).

Nous nous sommes reportés au manuscrit des « *Cronica de Gestis consulum andegavorum* » qui porte à la Bibliothèque Nationale la cote « manuscrit latin 6218 ». Ce manuscrit date du XII^e siècle plutôt que du XIII^e siècle, et la rédaction du texte lui-même est de la première moitié du XII^e siècle. On y lit au folio 25a le texte suivant : « *Is uero in pago redonico oriundus habitator rusticanus fuit ex copia siluestri uenatico exercicio uictitans. Cuius modi homines, ut aliqui dicunt, britones bigrios uocant; nos autem franci borsarios sive pedicarios dicimus.* »

Le sens de *bigrios* est donc assez large. Il s'agit d'hommes qui vivent de ce que produit la forêt, notamment du gibier. Ce mot *bigr-* donné comme breton dans ce texte apparaît dans les régions limitrophes de la Bretagne aux environs du XII^e siècle.

Un texte de 1190 publié dans la Bibliothèque de l'École

des Chartes, t. I, 1839-1840, p. 548-549 concerne l'Abbaye de Silly près de la forêt de Gofer (Gouffern). Richard Cœur de Lion y fait donation des revenus des « bigres » (« bigarus, bigrus »). Ces derniers vont dans les bois rechercher les abeilles, surveiller les essaims, recueillir le miel et la cire, collecter du bois mort. Les arbres où loge un essaim leur appartiennent et ils forment une classe particulière de serfs.

Du Cange, t. I, p. 680 et 681 cite d'autres mentions de *bigres* sous le mot *bigrus*.

Une charte de 1462 concernant la forêt de Conches, dit que le *bigre* peut prendre abeilles, miel et cire pour le luminaire de l'église, marquer, couper et abattre les arbres. Un document de 1479 dit que le *bigre* prend les abeilles et le miel. Un autre de 1465 mentionne le *Bigrierie* ou « l'hostel aux mouches », etc. (voir aussi, p. 680 le mot *bigarus*).

De ces textes et d'autres il ressort que la fonction principale du « bigre » est de s'occuper des abeilles, du miel, de la cire, mais qu'il a d'autres occupations, il procède aux coupes d'arbres, il tend des pièges et capture du gibier.

Le texte de la Chronique d'Anjou donne les *bursarios* (*birsarios*) et *pedicarios* comme ayant les mêmes occupations que le *bigre*.

Or les *bersarii* sont, dit du Cange, I, p. 662, des « venatores et silvarum custodes » et les *pedicarios* sont des « piégeurs ». Il semble que ces activités de chasseurs (et braconniers) sont devenues essentielles dans la vie des « bigres », mais leur tâche essentielle — en principe — était de s'occuper des abeilles.

2. — Le nom du « bigre ».

Il semble d'ailleurs que leur nom soit lié à celui des abeilles et bien que tout ne soit pas clair dans l'origine et l'histoire du nom des « bigres », il n'est pas absurde de

penser qu'il s'agit d'un nom d'origine celtique et spécialement bretonne comme le dit explicitement l'ancien texte de la Chronique d'Anjou.

Baist dans la Zeits. f. Romanische Philologie, t. 41, 1922, p. 447 sq. traitant du *bigrius* « Waldläufer » ou « cueilleur des bois laisse les celtisants se prononcer sur un celtique **bek-* « abeille ».

Meyer-Lübke, Rom. Etym. Wörterb., n° 101, s.v. **becos*, signale le creusois *beko*, *bieko*, *abieko* « abeille, guêpe », le catalan *bagot* « abeille, moustique » ; sous le n° 1096, il considère le mot **bigri* « Bienenwärter » comme d'origine bretonne.

De son côté Von Wartburg dans le Franz. Etym. Wörterb., t. I, 360, fait venir d'un ancien francique **bikari*, le français *bigre* « garde forestier chargé de rechercher les essaims d'abeilles » et cite le vieil anglais *beocere* « apicarius », le néerlandais *biker* « Bienenzüchter ». Selon cet article le breton *bigria* « braconner » pourrait convenir comme étymon, mais serait isolé dans les langues celtiques.

V. Henry dans son Lexique étym. du Breton moderne, p. 35, ne cite pas *bigrios*, tire *bigria* « braconner » de **pigria*, du français *pègre* « gueuserie » et cite le mot du Bas-Maine *bigr* « mauvais garnement » mais ne mentionne pas le Vannetais *bigr* « vilain animal » que l'on trouve par exemple dans Ernault, Dict. Breton Français du dialecte de Vannes, Vannes 1938. Un emprunt de *bigria* au français *pègre* (attesté depuis 1797 seulement) est invraisemblable.

Résumons maintenant les divers éléments dont nous disposons.

— Au XII^e siècle les Bretons utilisaient un terme latinisé en *bigrios* pour désigner les hommes vivant des produits de la forêt « ex copia siluestri uenatico exercicio uictitans ».

— A partir de la même époque, dans le Maine apparaît un terme « bigre » qui désigne des hommes chargés de recueillir le miel, la cire, de couper le bois, de chasser dans les forêts.

— Le vieil anglais *beocere* et le néerlandais *biker* désignent le garde forestier chargé de s'occuper des abeilles.

— Le vannetais moderne a un mot *bigr* « vilain animal » ; dans le Bas-Maine, *bigr* désigne un « mauvais garnement » ; le breton *bigriañ* signifie « braconner ».

3. Le « bigre » et l'« abeille ».

Le breton *bigriañ* dont le sens de « braconner » n'est attesté qu'à une époque récente, est-il aussi isolé dans la famille celtique que l'on veut bien le dire ? C'est là le nœud du problème.

Il serait possible de le rattacher à d'autres termes celtiques si l'on admettait que le *bigr* est à l'origine, non seulement un « braconnier », mais un « forestier chargé des abeilles » comme les textes l'indiquent.

Qu'il n'ait pas résisté aux tentations que lui offrait la forêt et se soit laissé divertir de la chasse aux abeilles n'empêche que son nom garde trace de ses premières fonctions, même s'il les a au cours des temps un peu négligées. Le français *braconnier* n'avait d'ailleurs à l'origine que le sens de « valet qui mène les braques » et un changement de sens dans des termes de ce genre est fréquent.

L'irlandais moyen *bech* « abeille », moderne *beach*, suppose un celtique **beko*, **bheko-* ou **bekā*, Walde Hofmann, Lat. étym. Wört., t. I, p. 556, Pedersen Vergl. Gramm. der Kelt Sprachen, t. I, p. 88, 537, et Meyer-Lübke dans son Lexique déjà cité évoque un gaulois **bekos* comme source de mots romans ainsi qu'on l'a vu plus haut. Dinneen donne *beachaire* « a beehive » also « a bee-farmer » d'un celtique **bekārios*. C'est aussi le lieu de citer le gallois

bygegyr, *begegyr* « drone », « bourdon ». Geiriadur Prifysgol Cymru, p. 303, brittonique antique **bikekro* ou **bikekro*.

Le nom de l'abeille dans diverses langues indo-européennes présente un radical de forme voisine, **bhī* ou **bhī*, Walde Pokorny, Vergl. Wört. d. Idg. Sprachen, t. 2, p. 184, ou **bhei*, Pokorny, Idg. Et. Wörterb., 116, avec divers élargissements en -n-, -k-, ou -t-.

L'irlandais *bech*, le gallois *bygegyr*, le breton *bigr-* font supposer qu'en brittonique ancien il a existé un nom de l'abeille **bīkā* ou **bīko*. La quantité de l'*i* est difficile à déterminer. Le breton *bigr-* suppose un *ī* long, le gallois un *i* bref ou même un *e*, l'irlandais un *e*.

De ce nom de l'abeille on peut sans audace excessive faire dériver le nom du *bigr* brittonique **bīkros* « celui qui s'occupe des abeilles » à l'origine. « *bech* »

On ne voit, ni dans la forme des mots étudiés, ni dans les sens, rien qui s'oppose à une telle interprétation.

L'existence d'élargissements en -K- de la racine **bhei* **bhī* « abeille » est attestée en germanique et en celtique en particulier par *beocere*, *biker* d'une part, par *bech*, *bygegyr* d'autre part.

Quant au traitement de -kr- brittonique donnant -gr- en Breton nous renvoyons pour ne pas alourdir encore plus ce travail, à K. Jackson, Historical phonology of Breton, § 727, p. 509.

4. La survivance du mot « bigre », les sens modernes.

Le vieux breton *bigr-* semble avoir eu à côté du sens primitif de « forestier chargé des abeilles » celui de « coureur des bois ». Il devait avoir des occupations assez multiples.

Rappelons qu'un autre terme lié à la chasse, le vieux breton [skuvl] écrit *scubl* a été emprunté en français ancien sous les formes *escouble*, *escoufle*, *écoufle*.

En breton moderne ne subsistent que le vannetais *bigr* « vilain animal » et *bigriañ* « braconner ».

En français moderne, le mot est toujours resté localisé aux régions voisines de la Bretagne. La chronique d'Anjou qui nous donne une des mentions les plus anciennes du mot, dit explicitement que c'est un terme breton.

Un informateur nous signale qu'à Langon, *bigre* signifie un « pauvre malheureux » presque un clochard vivant dans un état de détresse matérielle. Dans le Bas-Maine *bigre* serait un « mauvais garnement ».

Comme dans beaucoup de mots à nuances péjoratives, les sens dérivés continuent à foisonner et il serait difficile sans les témoignages anciens de s'y reconnaître.

IV. IRLANDAIS MOYEN LÁTHRAIM, LÁTHAR, BRETON MOYEN LEUZRIF, LEUZR CARR

A.

Il existe en Breton moyen un verbe dont l'infinitif est *leuzriff* [lœzriř] ; le verbe *dileuzriff* [dilœzriř] dont les exemples sont également nombreux est composé de ce verbe et d'un préfixe *di-* marquant la provenance. A la première personne du sg. de l'infinitif nous aurions *leuzraff*, *dileuzraff*, selon l'orthographe du moyen-breton.

I. — Le sens.

Le sens de *leuzriff* est clair et quelques exemples suffisent à le faire ressortir.

1) Barbe 324 — « Neuse tizmat ez *leuzrat* scaff... da un prison don... ». « Et alors en hâte, rapidement, on l'envoya dans une profonde prison. »

2) Barbe 145 — « Rac se ouz pet, ez *leuzrhet* affet scaf Vn re preuez... » — « Aussi vous prie-t-elle d'envoyer bien vite un particulier... »

3) Mirouer, v. 2225 — « Han serpent milliguet... *leuzrel*

gant roe'n bedou d'an lechyou cafaouus » — « Et le serpent maudit... *envoyé* par le roi des mondes aux régions tristes. »

4) Mirouer, v. 1396 —

« Yuez pepret preder an hueruder an guyrion
Dan re a fynys quet, ho fet en pechedou
Pan *leuzrher* hep esperenn dan cernn an yfferenn »

« Réfléchis toujours aussi à l'amertume des péchés / pour ceux qui finissent leur vie dans les péchés / quand on les *enverra* sans rémission dans l'enceinte des enfers. »

5) Mirouer, v. 3518 —

« Goude e gloar oar douar imparfet
Ez voe taulet, *leuzret* da penet bras »

« Après sa gloire sur la terre imparfaite / Il fut jeté, *envoyé* à un grand châtement. »

Dileuzriff est à peu près synonyme ; en voici quelques exemples :

Jésus 116 b —

« Autrou, dalet, ha sellet henn
Disleuzret gant hoz priet crenn,
Deoch da lenn an pez so ennhaf. »

« Seigneur, tenez, et regardez ceci / envoyé par votre épouse assurément. / A vous de lire ce qu'il y a dedans. »

Jésus 103 b —

« An den man dihuy gant Pylat
So *dileuret* aereet mat »

« Cet homme-ci, par Pilate / vous est envoyé étroitement lié. »

Barbe 182 —

« Arre pan aez eff en effuou
Ha maz asezas ent hasou
An tu dehou de Autrou tat
ez *dileuzras* net en bet man
en effet grace an speret glan. »

« Quand il remonta aux cieux / et qu'il s'assit avec honneur / au côté droit de son seigneur et père, / il envoya en ce monde / la grâce du Saint-Esprit. »

Sur le sens de *hasou*, voir GVB, p. 71. D'autres exemples de *dileuzraff* se trouvent également Barbe 162, 257, 338, 348, 629 ; Nouelou 1, 381, 409, Poèmes Bretons du Moyen Age 32, Mirouer, v. 2187, etc.

Le « Geriadur Istorel » de Roparz Hemon, p. 399, donne les sens suivants à *dileuzriff* :

- 1) déléguer, députer, envoyer ;
- 2) désigner.

Le premier sens est « envoyer » dans le cas de *leuzriff* comme dans celui de *dileuzriff*. La distinction faite par Grégoire entre *leuzri* « envoyer, destiner » et *dileuzri* « renvoyer » n'apparaît pas bien nettement, du moins dans les exemples dont nous disposons. S'ils sont relativement tardifs, aucun n'étant plus ancien que le xv^e siècle, ils sont antérieurs à l'époque de Grégoire et ne confirment pas une telle distinction de sens.

Sans aborder encore les problèmes d'étymologie il faut rappeler que *leuzriff* [ləzriʃ] suppose un v. breton [lədriʃ] noté **lodrim* ou **lotrim* selon les graphies les plus communes en v. breton. Ce nom verbal remonte à un brittonique antique **lātrīmā* tandis que la 1^{re} pers. au sg. de l'indicatif *leuzraff* suppose **lātrami*.

Or, il existe en irlandais un verbe bien attesté qui postule des formes anciennes identiques. (Pour pouvoir comparer ce qui est le mieux comparable, il vaut mieux citer désormais les verbes bretons et irlandais sous la forme de la 1^{re} pers. de l'indicatif.)

II. — *lāthraim-leuzraff*.

Nous trouvons en irlandais moyen un verbe des plus connus, *lāthraim* qui suppose également un prototype

**lātrami*, dont les sens sont ainsi classés et répertoriés dans les « Contributions to a Dictionary of the Irish Language » lettre L, colonne 62¹ :

a) *lāthraim* « j'explique, expose, montre ».

lathrimmi-ni na rúna diadi gl. dispensatores ministrorum (leg. mysteriorum), « nous exposons, expliquons les mystères divins », Wurzb. 8 d 19.

isin chruth sa .i. latharlir « dans cette forme-là : le fait : (cela) est exposé ». Milan 44 b 16 ;

b) « j'arrange, dispose ».

ar énaire in Spirlu... ro lāthrustar in colaind sua « par intercession de l'Esprit qui accorda cette chair ».
(disposa)

ro lathraigseal curu imm na calhaib « ils placèrent des encerclements autour des bataillons ».

Le sens de « viser vers, envoyer » est particulièrement intéressant à noter.

lātraid Cú iarom cloich mbic forsna héonu

co mbi ocht n-éonu diib, « Cuchulainn ensuite lança une petite pierre vers les oiseaux de sorte qu'il frappa huit d'entre eux », LU 5174.

ro do ler lond- lāthrustar (il faut relier *ro do lāthrustar*) ; « la mer en fureur les a placés (ou envoyés) ».

Il apparaît ainsi d'une part que le breton moyen *leuzraff* « j'envoie » et l'irlandais ancien *lāthraim* remontent exactement à la même forme **lātrami*, d'autre part que le sens d'« envoyer » apparaît également en irlandais ancien.

Comme *leuzraff* n'est attesté qu'à date tardive, que ses

1. Nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude aux professeurs P. Mac Cana et Gordon Quinn pour les informations abondantes qu'ils nous ont fournies sur les termes irlandais étudiés.

sens les plus anciens ne sont pas attestés, on peut penser qu'ils ne différaient guère des sens attestés en irlandais ancien, « placer, exposer, arranger », etc.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler le sens du composé irlandais *so-lāthraim*, *so-lāthruigim*, « je pourvois, procure, place ensemble ».

III. — *lāthar*, *leuzr carr*.

Le verbe *lāthraim* mentionné ci-dessus dérive d'un mot *lāthar*, neutre, thème en -o plus anciennement **lāthr*, Thurneysen, Grammar of Old Irish, § 112, dont les exemples sont innombrables. Les sens fort nombreux peuvent se grouper ainsi :

- 1) « arrangement, disposition » ;
- 2) « vigueur, énergie, puissance » ;
- 3) « place, position ».

On consultera les « Contributions to a Dictionary of the Irish Language », Lettre L, col. 59, 60, 61.

À côté de *lathar*, le breton moyen *leuzr* fait pauvre figure. Il n'est attesté que dans *leuzr carr* « timon de charrette », bret. mod. *leur karr*. Un sens aussi spécialisé ne rend pas facile la recherche du sens que pouvait avoir *leuzr* comme mot isolé à une époque antérieure.

Notons toutefois qu'en vieil irlandais, le « timon de la charrue » est *airchur arathir* littéralement « ictus aratri », *airchur*, *erchor*, etc. sont identiques au v. breton *ercor* DGVB, p. 162. De même *leuzr* pouvait avoir le sens de « énergie, vigueur » et se rattacher au sens 2 de *lāthar*.

En tout cas ici encore la forme ne soulève pas de difficulté : un celtique commun **lātro-* peut expliquer à la fois *lāthar*, et *leuzr* (par un v. breton [lōdr] **lodr*).

IV. L'origine de *leuzr (carr)*, *lāthar*, *lāthraim*, *leuzraff*.

Diverses tentatives d'étymologie ont été faites depuis

longtemps, bien que le lien entre les mots bretons et irlandais ne paraisse pas avoir été évoqué, alors que le gallois *llawdr* « pantalon » a été souvent comparé à *lálthar* malgré les difficultés de sens, Pedersen, *Vergl. Grammatik*, t. 2, p. 45, Pokorny *Idg. et. Wörterb.*, p. 806. Or, ainsi supposé que *llawdr* avait pour sens primitif, « Underage », « base, sol ». On a comparé l'évolution de sens du gallois « bas » (de chausse).

Les difficultés causées par des sens aussi différents sont infiniment plus grandes que celles posées par celles de *lálthraim-leuzraff*.

Ernault, *Ann. de Bret.*, t. 16, p. 325-326 comparait *leuzraff* au v. irlandais *laaim* « je jette, j'envoie », au grec *ἐλατήρ* « conducteur de char, rameur », *ἐλατρεὺς* « rameur ». V. Henry, *Lexique ét. du Breton moderne*, pp. 184-5 rattache *leuzriff* à un celt. **loudiō* « je meus », i. eur. **ploudio*, et il compare le v. irl. *imluad* « agitation ». Mais -ou- celtique commun ne peut donner -œ- breton moyen et moderne.

Il est frappant de constater dans *lálthar*, *lálthraim*, une double série de sens.

La première est caractérisée par l'immobilité, la stabilisation en un lieu donné, *lálthar* « place, position, présence », *lálthraim* « j'arrange, je dispose ».

L'autre série marque au contraire la mobilité, le changement, l'énergie qui fait mouvoir, la vigueur physique et morale. Cf. *lálthar* « énergie, puissance », *leuzr carr* « timon », *lálthraim* « je vise, je jette, j'arrange, je montre, j'explique », *leuzraff* « j'envoie ».

On peut se demander s'il n'y a pas ici un cas d'étymologie croisée dont Vendryes, *Ét. Celt.*, t. 8, pp. 298-308, avait souligné des exemples :

a) Se rattachent aux termes groupés par M. Pokorny, *Idg. Et. Wörterb.*, p. 306, sous la racine **el*, **ela*, **lā*,

« mener, mettre en mouvement, aller », les formes grecques du type *ἐλάω*, *ἐλάωνω*, les formes brittoniques en *el-*, *yel-* au subjonctif du verbe « aller » ;

b) M. Pokorny rattache à la racine **pel*, **pela*, **plā*, de *pellō*, p. 801, des formes qui en celtique ont perdu un *p*-initial et se sont plus ou moins confondues avec celles de la racine précédente, telles l'irlandais *adall* « fait de visiter », radical *ell-* et le radical verbal irlandais *lā-* « aller, mettre en mouvement » si fréquent avec divers préfixes. Thurneysen, *Gr. of Old Irish*, § 680 et § 762, *ind-lā*, *dī-lā*...

Il n'est pas impossible de placer ici *lálthraim* « je vise, jette, arrange, explique », *leuzraff* « j'envoie », *lálthar* « énergie », *leuzr carr* « timon » ;

c) Mais ce serait à une troisième racine **pela*, **plā* « étendre largement et à plat », *Idg. et. Wörterb.*, p. 805-806, que se rattacherait *lálthar* « site, place », *lálthraim* « je dispose, arrange ».

Quant à gall. *llawdr* « pantalon », cornique ancien *loder*, bret. moyen *louzr* « chausse », moderne *loer*, le sens en est si éloigné que les tentatives pour les placer dans cette famille de mots n'emportent pas la conviction.

V. UNE PHRASE EN VIEIL-IRLANDAIS DANS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Depuis plusieurs années déjà les charges croissantes et multiformes de l'enseignement nous empêchent de continuer l'exploration systématique des manuscrits anciens à la recherche de gloses bretonnes. Nous ne pouvons consacrer à ces recherches qu'un temps très limité.

Les gloses à Amalarius du manuscrit « Nouvelles acquisitions latines », n° 1983 de la Bibliothèque Nationale de Paris, dans le tome XI des *Études Celtiques*, représentent certes une contribution importante à la connaissance du

vieux breton. Il est à regretter que ces gloses n'aient pas été connues avant la rédaction des ouvrages sur le vieux breton « Dictionnaire des Gloses », « Éléments de Grammaire ». Mais le mérite en revient essentiellement au Père Hanssens comme il a été souligné Ét. Celt. XI, pp. 416-418. Sans sa découverte de 1926 ces gloses étaient encore très probablement ignorées pour longtemps.

Depuis deux ans, les quelques recherches que nous avons pu faire ne nous ont rien donné en fait de vieux breton. Quelques documents d'importance secondaire intéressant le breton moyen ancien, le gallois moyen, seront publiés par la suite.

Dès maintenant, il nous paraît intéressant de signaler une phrase en vieil irlandais, qui nous semble inédite, dans un manuscrit de Paris.

Son importance philologique est faible. Elle ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà. Le genre de réflexion qu'elle contient est cependant assez piquant et elle n'est pas dénuée d'intérêt psychologique.

Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, latin n° 11884, est formé de fragments de différents manuscrits d'époques et de contenus très divers.

Les folios 7 recto à 19 verso forment un seul fragment écrit en écriture insulaire irlandaise. Ce fragment, très lisible, comporte deux colonnes à la page et quelques gloses interlinéaires en latin. On peut, semble-t-il, le dater du IX^e siècle. Le texte de ces folios consiste en un fragment des Homélies de Saint-Grégoire sur Ézéchiël, mais la phrase n'a pas de rapport immédiat avec le texte dont la teneur importe peu en définitive.

Au bas du folio 10 verso on lit ceci, abréviations non développées :

is ferr lí ī lethrā sī do scribund oldás moctuit bráttāi fī
cuaird inoet.

t est une graphie pour h que l'on rencontre aussi parfois dans les manuscrits vieux bretons.

Le seul point qui soulève une légère indécision est la façon de développer l'abréviation de *f ī*, deux mots avant la fin de la phrase. Il faut très probablement lire *fo im*.

On a donc le texte suivant :

is ferr lim in lethran sin do scribund oldás mo chuit bráthair
fo imcuaird innoet.

Soit :

« je préfère écrire ce passage plutôt que d'avoir alentour toute ma communauté de Frères ce soir », ou plus littéralement : « C'est meilleur pour moi d'écrire cette demi-partie plutôt que ne soit ma compagnie de Frères tout alentour ce soir. »

Pour l'expression *fo imcuaird*, cf. *fa chúairt* « all around », Compert Conculainn, éd. Van Hamel, p. 162 ; *fá gcúairt* « all round », Dinneen, p. 278. Il ne semble pas possible de développer *ī cuairt* en *imme cúairt*, Gr. of Old Irish, p. 278, § 441, « round about », Thesaurus II, 248, 7. On aurait plutôt ici un mot *ime(h)úairt*, cf. *imchúairt* « a circuit », Contrib. to a Dict. of the Irish Language, lettre I, col. 80.

D'autres exemples de notes pittoresques ou touchantes écrites par des scribes irlandais se trouvent dans les « Proceedings of the British Academy », Londres 1926 dans un article de Ch. Plummer.

On peut rapprocher de notre petite note, celle-ci par exemple : Thesaurus Paleohibernicus, t. 2, p. 239, l. 16 : *Caraim-se foss oc mu lebrán*, « j'aime du repos près de mon petit livre ».

VI. GALLOIS MOYEN EDRYWANT. BRETON MOYEN ADRYANT

Edrywant est un mot qui se rencontre assez souvent en Gallois moyen. J. Lloyd Jones, *Geirfa Barddoniaeth gynnar Gymraeg*, p. 441, le traduit par « triste », « état pitoyable, férocité », tandis que le *Geiriadur Prifysgol Cymru*, p. 1168, ajoute à ces sens celui de « slaughter », « massacre ». Il nous semble aussi que dans certains cas il serait possible de traduire par un adjectif. Ifor Williams, *Canu Aneirin*, p. 326, note au v. 1127, dit d'ailleurs que le sens de ce mot est « cruel, triste, pitoyable ».

Cf. *Canu Aneirin*, v. 1127-1131 :

— *Try can eurdorch a gryssayassanl ;
en amwyn breithell bu edrywant ;
kel rylade(1) hwy, wy ladassant
a hyl orfen byl el myc vydant* —

« Trois cents (guerriers) à la torche d'or attaquèrent ;
Dans la défense du pays il y eut guerre.
Bien qu'on les frappât, ils frappèrent
Et jusqu'à la fin du monde, ils sont honorés. »

lladd a plutôt ici le sens de « frapper » que celui de « tuer ».

Dans ce cas il s'agit sûrement d'un substantif. Mais dans les exemples suivants le sens est plutôt celui d'un adjectif. MA 191 b 46 d'après *Canu Aneirin*, p. 326 :

— *gwr a dyly gwawd...
gwenwyn y alwyn gwan edrywant* —

« homme qui mérite la louange...
Cruel pour porter l'assaut belliqueux ».

Adwyn semblerait être ici un composé de *dwyn* (**ad-dwyn*) plutôt que l'adjectif *addwyn* « beau, brave », GPC, p. 35.

Dans la GBGG¹, p. 404 un mot *adwyn* est d'ailleurs rangé parmi les composés de *dwyn*.

Sur le sens probable de *gwenwyn*, voir GBGG, p. 664, *gwenwyn* sens III.

Il semble que *edrywant* qualifie ici le mot *gwân* « fait de percer, pointer, combattre », cf. *ar edrywan gwân gwaew yn adein* « lors du cruel assaut, lance en main », Llawysgrif Hendregadredd 33 a 1, éd. J. Morris Jones et T. H. Parry Williams 1933.

Dans un passage de la Myvyrian Archaiology, 151 b 37 (H 212 a 16), *edrywant* paraît qualifier *adrawdd*.

On rencontre aussi *adrant edryfant*, BBCS IV, 46.21 à lire *adrant edrywant* GBGG, p. 441 et p. 475, col. 1 sous *emreis* (2) ; *edrywant adrawdd* peut se traduire par « poignant discours » ; cf. l'expression bien connue *oer adrawdd* « froid, triste discours ».

La formation de *edrywant*, *edrywan* est claire, sauf en ce qui concerne le premier préfixe *ad-* ou *ed-*? On retrouve ici le radical *-wan-* de *gwanu* « frapper, piquer », précédé de *rhy* particule perfective v. irl. v. bret. *ro* et suivi d'un suffixe en *-t-*.

Un brittonique antique **ad-ro-wan-t-o* ou **ed-ro-want-o* est donc à supposer.

La présence de deux formes *edrywant* et *edrywan* confirme en outre ce qui a été écrit *Dict. des gloses en vieux-breton*, p. 326, col. 1 sous (*uan*) et p. 74 sous *aruanta*.

La comparaison du gallois moyen *rhagwant*, *racwan* avec le nom propre v. breton *Racwanl* nous faisait supposer ceci « Il semble avoir existé une forme dérivée *-uanl* avec une terminaison en *-t-* différente de celle du prétérit ».

1. Rappelons que GPC désigne le « Geiriadur Prifysgol Cymru » et GBGG la « Geirfa Barddoniaeth Cynnar Gymraeg » de J. Lloyd Jones, H, le Llawysgrif Hendregadredd.

La famille du gallois *gwanu* « pointer, piquer, foncer », etc. est très bien représentée aussi en vieux et moyen breton. On verra dans le DGVB *heuan*, p. 210 « de façon audacieuse », gall. moy. *hywan*, et *ibid.*, *dodicouant*, p. 147 « arracha de force »; bret. moy. *goanaff* « frapper, piquer », etc., DGVB, p. 326 sous (*uan*).

Toute une série de noms propres vieux-breton sont formés avec *-want* et ils sont parfois, à cause d'incertitudes orthographiques, difficiles à distinguer de *chwant* « ardeur, passion, désir » (*chwant*, *c'hoant* en gallois et breton modernes). Sont certainement formés avec *-want* « fait de pointer en avant, piquer, foncer » les noms propres *Rac-want*, Chrestomathie, p. 158 et *Kint-uuan*, *Kent-uuan*, p. 116, *Iarn-uuan*, p. 172 et note 4.

La chute du *-l* dans certaines formes est à comparer à celle qui se produit (surtout en gallois) dans d'autres mots en *-ant*, cf. *cant*, *gant*, *gan*, *Morcant*, *Morgan*, etc...

— C'est ici que se pose le problème du moyen breton *azrouant* fréquent au sens général d'« ennemi, adversaire » dans les textes des xv^e-xvi^e siècles. Peu à peu le sens se restreint à celui de « démon, dragon, monstre » tandis que les formes évoluent : *aerouant*, *êraouant* en breton moderne.

On verra sur ce mot, R. Hémon, « Dafar Geriadur Istorel ar Brezhoneg », lettre A, p. 64, où il apparaît bien d'après les exemples et leur date que le sens d'« ennemi, adversaire » donné comme le sens (2) est le plus ancien. Le mot étant usuel, il est inutile d'en commenter ici les exemples.

Ifor Williams, *Canu Aneirin*, p. 326, *loc. cit.*, déclare à propos de *edrywant* « Methaf â'i gydio wrth Llydaweg azrouant » « je ne peux le rapprocher du breton *azrouant* ».

Il nous semble au contraire que c'est le même mot et que rien ne s'oppose à ce rapprochement.

Azrouant, compte tenu de faits d'évolution bien connus, suppose un vieux breton [aðrowant] écrit sans doute **adrouant* avec un préfixe *að*, de **ad-*, DGVB, p. 53. Actuellement les préfixes bretons *az-*, *ad-* confondent les formes issues de *ad-* et celles issues de *ate-*, GVB, pp. 371-372, notes à *ad-* et à *-at-*. La forme brittonique supposée plus haut **ad-ro-wan-l-o* convient également pour le breton.

Compte tenu du sens de *-want* les premiers sens de **ad-ro-wan-l-o* sont « attaque-extrême-vers, hostilité, violence ».

Rappelons en outre qu'en brittonique un même mot a souvent un sens adjectival et substantival, GVB, p. 362, § 170.

Ceci explique bien des nuances des sens de *edrywant* comme de *azrouant*. Des sens primitifs de « attaque, hostilité » on aboutit facilement d'une part à « férocité, massacre, tristesse », et « poignant » au sens concret et abstrait, d'où « cruel, triste » (c'est le cas de *edrywant*), d'autre part au sens de « hostile, ennemi, adversaire, Diable » (c'est le cas de *azrouant*).

VI. VIEUX BRETON IMRUCUR, VIEUX-GALLOIS EMRICOR, BRETON MOYEN ET MODERNE EMBREGER, GALLOIS MOYEN AMRYGYR

Le vieux-breton IMRUCURIR ne soulève pas de difficulté majeure et il a été suffisamment étudié *Él. Cell.*, t. XI, pp. 447 à 450.

I. — *Imrucur* et *embreger* (**ambi-ro-kor-*) sont des noms verbaux sans désinence (depuis la chute des syllabes finales) du type du moy. breton *neuff*, *coll*, *barn*, *clasq*, *comps*, *sezlaou*... Le Roux, *Verbe Breton*, pp. 128, 132.

Ces verbes avaient une désinence vocalique en brittonique antique. Cette désinence, disparue au vi^e siècle avec

les syllabes finales, explique cependant l'affection de **kor-* en **-ker*. La lénition de **ker* en *-ger-* est due au préfixe *-ro-* qui précède.

Le Vannetais seul, dans les formes du type *am̄s̄ ger̄ein*, *imberḡerein* (Dictionnaire de l'A, p. 228 d'après Ernault, Gloss. moy. bret., p. 207) donne à ce verbe un nom verbal en *-ein*, de **iu*, de **imā*.

La présence d'un *-b-* dans les formes du breton moyen et moderne s'explique de la même façon que le *-b-* de *-p-* qui apparaît souvent dans les mots bretons après *-n-*.

Cf. le vannetais *memb*, R. Celt., t. 16, pp. 202-203, *imb*, *quemp* « différence » de *kemm*, *ibid.*, pp. 203-321, breton moy. *ampser*, *comps*, de *amser*, **coms*, *darempred* de **darimret*, gall. *darymred*, v. breton *arimrot* (Dict. gl. V. Bret., p. 73, col. 1 sous *arimrot*, El. gramm. v. breton, p. 137, § 47, III, 5).

II. — Les problèmes de SENS sont autrement difficiles dans le cas du breton moyen *embreger* et du gallois moyen *amryggr*.

Force est de constater d'abord que les sens du breton moderne *embreger* et du v. breton *imrucur* concordent parfaitement. Dans les deux cas les sens divers sont assez voisins pour se ramener à ceux de « manier, mouvoir, mettre en œuvre ».

Mais si l'on maintient les traductions proposées pour *embreger* dans les textes moyen breton des xv^e-xvii^e siècles, on rencontre de telles difficultés que l'exactitude de ces traductions paraît sujette à caution. Il faut chercher s'il ne serait pas possible dans les passages considérés de retrouver des sens plus en accord avec ceux attestés à la fois à époque très ancienne et de nos jours.

Ernault a attribué à *embreger* un sens de « tout joignant, à toucher » dans les contextes suivants :

Dans le prologue de la « Vie de Saint-Nonne » du milieu du xv^e siècle, Rev. Celt., t. 8, p. 236, on lit ceci :

« Entent Keritic beniguet, pa -s- out cousquet, *da embreguer* :

Ha da emmolc hep sy hac ez quiffj tost dan reuier
Ha caro ha pesquet mat... »

La ponctuation a été modifiée ci-dessus. Un ange exhorte le roi Keritic. Ernault a traduit :

« Écoute Keritic béni qui es endormi *près d'ici...* »
Au lieu de « près d'ici » il nous semble plus juste de traduire *da embreguer* par « active-toi, remue-toi ! », ce qui est à comparer à *da em lam a poan*, Jésus 141, « ôte-toi de peine », *da em dihuz*, Jésus 69, « console-toi », *da hem avys*, Jésus 62, « pense-y », avec emploi de *da* avant l'impératif.

Au début de la seconde ligne, *ha* « va » est l'impératif régulier du verbe « aller » avec *-h-* non étymologique, cf. *nag a* « ne va pas », Gwénolé, v. 1213, Le Clerc, Grammaire du Dialecte de Tréguier *n'a ket* « ne va pas », p. 93 ; l'Abbé Le Fèvre, Grammaire celto-bretonne, Morlaix 1818 donne *a* et *ke* « va » (cité le Roux, Verbe Breton, p. 229).

Le cornique possède également deux formes *a* et *kae*, *ke* « va » (*a* Beunans Meriasek, v. 2022).

La correction en *quea* proposée R. Celt., t. 8, p. 237, note 11, semble inutile. Le texte se comprend très bien sans « correction ».

On a donc : « Écoute, Keritic béni, alors que tu es endormi ; *active-toi !* Va chasser sans faute et tu trouveras près de la rivière, et cerf et bons poissons... »

Dans un passage des Nouelou, strophe 300, Rev. Celt., t. 12, pp. 24-25, nous lisons

« Entre daou loezn mut, astut meur,
ez voe ganet Doue hon croueur

en un presep, *da embreugeur*
a corff un guerches, Maestres meur. »

Ici encore rien ne s'oppose à traduire *embreugeur* par « transporter, mouvoir » en restant assez près des sens attestés ailleurs.

« Entre deux bêtes muettes, très misérables
Fut engendré Dieu notre créateur
dans une mangeoire, enfanté du corps
d'une Vierge (notre) grande Maitresse. »

Que l'on compare des passages similaires où il est question de la naissance de Jésus.

Nouelou 7, ez voue ganet a corff guerch
« il fut engendré d'un corps vierge. »

Nouelou 125 : a corff hegar Mary ez eo ganet... hon Roue
« du corps aimable de Marie fut engendré notre
roi. »

Nouelou 129 : so deuet... a corff.. an goar Mary
« il est venu du corps de la douce Marie. »

Nouelou 151 : a corff.. so ganet.

Alternant avec *ganet*, *deuet*, il nous semble que *embreugeur* a ici un sens très précis « transporter, mouvoir hors de, enfanter » sens très proche de l'irlandais *im-cor* (mod. *iomchar*), *imb-air-cor* : *imm-e-churelar* « qui transporte », « who brings ».

On peut penser que *embreger* avait aussi comme l'anglais « to bring forth » le sens de « enfanter, mettre bas, mettre au monde » et qu'il est inutile dans ces deux passages d'attribuer à *embreger* un sens aussi éloigné du sens d'origine que « tout près, à proximité ». Voir *Él. Cell.*, t. XI, pp. 448-449.

III. — Gallois moyen *amrygyr*.

Nous avons vu *Él. Cell.*, t. XI, p. 448, que le v. gallois *enricor*, le gallois moyen *amrygyr* correspondent à *imrucur*, *embreger*.

Le *Geiriadur Prifysgol Cymru*, p. 100, traduit *amrygyr* par « actif, occupé, remuant » ce qui correspond à peu près au sens d'origine, mais il n'est pas certain que *amrygyr* soit toujours un adjectif ; *amrygyr* est d'ailleurs traduit par « ymryson », « lutte, trouble », dans les « Gemau'r Gogynfeirdd », p. 98.

Voici le premier exemple du « Book of Taliesin », éd. J. C. Evans 1910, p. 79 :

seith awyr yssyd oduch sywedyd
a their ran ymyr mor ynt *amrygyr*

... « Les sept cieus qui se trouvent au-dessus des astronomes et les trois parties de l'empire de la mer qui sont mouvantes. » Sur *sywedyd* voir *Canu Aneirin*, p. 131.

ymyr, de *imperium* (?) semble pouvoir être traduit ici par « empire ». *Emyr*, *GPC*, p. 1211, col. 2, est donné avec le sens d'« empereur ». Voir R. Bromwich, *Trioedd ynys Prydein*, haut de la p. 347.

Dans le *Llawysgrif Hendregadredd*, éd. J. Morris Jones et T. P. Parry Williams Cardiff 1933, nous trouvons ce texte.

Gweleis yn rullan ruthyr flam rac ywein...
Gweleis yn(o) ym(r)o yn amrygyr ||
lewi ganllyw a wyr o anystlyr

« Je vis à Ruddlan une ruée ardente devant Owain.
Je vis là dans le pays en remuement (ou remuant) se taire, insensibles, cent chefs de guerriers (d'hommes). »
o anystlyr serait littéralement « par insensibilité ».

Un texte édité *BBCS*, t. V, p. 132, d'après un ms. de

1640, copié lui-même sur un ms. du XIII^e siècle, contient aussi *amryggyr*.

Ce texte est intitulé « *Kann y swyddwyr oll* » chant de tous les officiers ».

*Golychaf y swyddwyr
Swyddau ehgyr
Ynl wyr amryggyr
dychludant yr.*

« Je loue les officiers / rapides dans leurs fonctions. / Ils sont des hommes actifs (ou d'entreprise) / Ils sont mouvoir le troupeau (ou la troupe). »

Le Llawysgrif Hendregadredd 106 b. 30, p. 276 — MA 212 a 20 = R 1422.8 donne ce passage.

*Run gannclawt adrawt edrywant
A dinbych wrthrych orthoryant ar uil
A uol las a gronant
A dinas emreis amrygant
amryggyr newenhyr naw nant
A chaer yn aruon a charant yg gnis.*

« Rhun aux cent fortifications (poignant discours !)
Et Dinbych attendent la destruction de mille (personnes).
Depuis Bol las (?) ils encerclent
Et la ville de Emreis entourée de nombreux remparts,
l'active Nefenhyr aux neuf vallées,
et la ville dans l'Arfon qu'ils aiment dans le trouble (ou
comme garde ?), »

Sur *gwrthrych*, voir GBGG 719, sur *gorthoryant*, *ibid.*, p. 594, sur *gnis* Canu Aneirin, p. 293, note au v. 928 et Canu Llywarch Hên, p. 69.

Dans la Myvyrian Archaeology, p. 168 a, nous lisons dans la Marwnad de Ririd Uleit par Cynddelw :

« *Neud aflawen wyf, neud aflauar drist
Neu m rym coles crist creawdyr lrugar*

*Neud amrygwyn ym, neud amrygar
Neud amryggyr kyrl kyd ymarwar
Neud am dragon dwfyn dyfneis y auar.* »
Kyd ymarwar serait littéralement « commun entretien ».

A l'expression *kyrl kyd ymarwar* on peut comparer *arwar kyrl kyn lleas* H 67 b 36 « L'entretien des poèmes avant la mort ».

On peut consulter sur *neul* « yn wir » « vraiment », devant un nom, *Canu Aneirin*, p. 235 note au v. 655, et J. Morris Jones, W. Grammar, p. 426.

Am rygar en deux mots peut être traduit littéralement : « au sujet d'un très aimé ». *Amryggyr* est peut-être à comprendre ici au sens de « activement », « sans repos », ou d'« activité » ?

« Certes je suis sans joie, muet et triste
Car Christ miséricordieux m'a affligé.

Pour moi (il y a) beaucoup de lamentations au sujet d'un aimé ; (il y a) l'activité, l'entretien des poèmes.

Au sujet des grands chefs, je fus accoutumé au chagrin. »

Il est très difficile de traduire ce poème littéralement et partant de préciser le sens exact de *amryggyr* dans ce contexte.

D'une façon générale cependant les sens de *amryggyr* se ramènent à ceux donnés dans le *Geiriadur Prifysgol Cymru* avec cette restriction qu'un sens substantif paraît plusieurs fois possible.

VII. BRETON MODERNE AMBREG « COURANT VIOLENT »,
AMBREGAÑ « MOUVOIR, MANIER, MANŒVRER,
DOMPTER », REG « GAIN DE LA MARÉE »

Dans l'étude sur le v. breton *imrucurir*, forme ancienne du breton moyen et moderne *embregerer*, nous avons,

Él. Cell., t. XI, p. 448, tiré les formes de radical *ambreg* de celles dont le radical est *embreger* sans examiner suffisamment les premières.

Après avoir étudié un peu plus la question, nous voyons qu'il s'agit là de termes tout différents de *embrega*. Une certaine similitude de sens et de formes a fait confondre les deux mots, tout au moins dans le nord-ouest du pays bretonnant.

Certes, il n'est pas impossible d'expliquer *ambreg*, *embrega*... comme issus de *embreger*. La chute de la finale non accentuée depuis le XI^e siècle en KLT s'est produite dans certains cas analogues. Ceci d'autant plus que *embreger* a pu être aussi compris comme une finale d'infinitif par analogie avec d'autres infinitifs en *-er*. Ceux-ci sont répandus surtout en Léon, cf. *gelver*, *delc'her*, *melver*, *teuler*, *lesker* (Ernault, *Gloss. moy. Bret.*, pp. 457, 540, Le Roux, *Verbe Breton*, pp. 143, 144).

Les désinences d'infinitif tombent parfois, cf. *sell*, *guel*, *kleo* (de *sellout*, *gwelet*, *klevel*), Pluriel Breton, p. 33, *goul* de *goulenn*, *kemer* de *kemeret*, de *kompret*, etc., mais cette chute se produit surtout dans des régions autres que le Léon.

Comme il existe par ailleurs des formes en *ambreg* et en *reg*, il vaut mieux chercher ailleurs l'explication.

Il n'y a pas à revenir sur l'apparition d'un *-b-* entre *m* et *r* dans les formes bretonnes. Le fait assez courant est mentionné *Él. Cell.*, t. XI, p. 448, avec d'autres références. Comme *embreger* remonte au v. breton *imrucur* [emrægər], il semble que *ambreg* remonte à **amreg* (voir ci-dessus sous l'article IMRUCUR). Le radical semble bien être *reg* et non **breg*.

En Vannetais, les formes *ambreg*, *embreg* ne paraissent pas attestées.

Troude, à côté de *embrega*, *embregi*, donne un vannetais

embrennein « entreprendre » dont nous n'avons pas retrouvé trace.

Par contre, *embrega*, *ambrega*, est suffisamment attesté à côté de *embreger* dont il est inutile de citer les exemples ci-dessous.

Grégoire donne *embreger* « manier » partic. passé *embreguel*.

Pelletier donne *embrega* peu usité, *embregher* « embrasser, manier, agir, travailler, entreprendre ».

Troude attribue à *embrega*, *embregi* le sens de « dompter des animaux ».

Dans la « Buez ar Zent » 1894, p. 701, on trouve *embrega znn armou* « manier les armes ».

Le Gonidec cite *embrega* et « par abus » (*sic*) *embréger* « manier, prendre et tâter avec la main ».

R. Hémon dans le « Geriadur Istorel ar Brezhoneg », p. 636, cite un exemple des « Kenteliou a Istorioù a Skuervad » de G. Morvan publiés en 1889 *un den pinvidik hag a oa en aferioù e lec'h ma embrege kalz a arc'hant* « un homme riche qui étant dans les affaires où il maniait beaucoup d'argent ».

Parmi les autres exemples du « Geriadur Istorel », citons *aes da embrega* « maniable » (facile à manier).

Ernault dans son « Geriadur Brezoneg Galleg », p. 15, donne comme léonais *ambrega* « manœuvrer, gouverner » et *embrega*, *embregi* « dompter des animaux ».

Jezegou, « *E korn an oaled* », p. 168, donne *en em ambrek* « se débrouiller ».

Nous n'avons aucun exemple du mot antérieur au XVIII^e siècle.

Il semble bien que le sens fondamental est celui de « manier, mouvoir, remuer ».

Il ne semble pas possible de séparer *embrega*, *embregi*, *ambrega* d'un mot *ambreg* qui malheureusement n'est attesté qu'à date tardive dans un sens très spécialisé.

Ce mot *ambreg* « courant rapide », usité à Sein, a été successivement étudié par J. Loth, *R. Cell.*, t. 36, p. 107, par M. Guilcher, « Toponymie de la côte bretonne entre Audierne et Camaret », Extrait des *Annales d'épigraphiques*, Paris 1950, p. 17, par M. Dyèvre, *Ann. de Bretagne*, t. 65, p. 484.

Des explications détaillées données par ces auteurs sur le sens du mot, il ressort en bref que *ambreg* désigne la « décharge », le courant de marée là où il est le plus rapide quand il se trouve resserré entre deux roches.

J. Loth avait tenté une étymologie en rapprochant *ambreg* du mot *reg* « sillon » attesté en breton, du vieux-breton à nos jours (*Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, p. 294, sous *REC*).

Pour la forme, il paraît indiscutable qu'il faut chercher à *ambreg* un radical **reg*, mais il semble qu'il existe un radical **reg* exprimant l'idée de « mouvement » dont le sens, convient mieux pour la désignation d'un courant que celui du « sillon ».

Il semble en tout cas que dans le cas de *ambreg* comme celui de *ambrega*, *embregi*... un sens primitif « mouvement, agitation » serait assez satisfaisant.

Il existe à Douarnenez un mot *reg* [re:g] signifiant « le gain de la marée ». Il désigne l'amplitude croissante de la marée après la période de morte-eaux.

M. Pierre Denis a signalé ce terme dans le Vocabulaire de son enquête sur le Breton de Douarnenez p. 296 de la version dactylographiée.

Il existe même un verbe dérivé *regel* [re:gel] « avoir du gain » (en parlant de la marée).

M. Denis voit là une déformation du mot *red* « course, courant » pensant à *red ar mor* « le courant de la mer ».

Redek « courir » a une synonyme (ou une variante) *regel* dans l'ouest du Léon (Atlas ling. de Basse-Bret. carte

546 points 2, 3, 7) mais à Douarnenez *red* « course » et *redek* « courir » sont les seules formes connues.

D'autre part *regel* « courir » peut s'expliquer par une métathèse du type *redreg-reged*, *betek-beket* (ou l'inverse), mais *regel* ne paraît guère explicable ainsi.

Il est cependant à noter que dans tous ces mots apparaît un radical *-reg-* exprimant l'idée de « remuer, mouvoir, mettre en mouvement ».

On ne voit pas d'objection à rattacher ce radical à une racine **rek* à laquelle M. Pokorny, *Edg. Et. Wörterb.* p. 863 donne le sens de « emporragen » (sous *rek* 1). L'allemand *regen* « remuer, mouvoir, mettre en mouvement » représente le degré plein de cette racine.

Le degré « fléchi » **rok* se retrouverait dans des mots exprimant l'idée de balancement, v. anglais *roccian*, angl. *to rock*, v. haut allemand *rücken*.

On peut donc penser que *regel* « courir » n'est pas une simple métathèse de *redreg* mais un synonyme d'origine différente.

En résumé on pourrait classer ainsi en Breton moderne les mots formés à partir d'un radical *reg* « mouvoir, mettre en mouvement » :

1 *-reg* « gain de la marée » d'un sens ancien, « mouvement ascendant ».

2 *-regel* « avoir du gain », nom verbal en *-el*.

3 *-(regel* « courir », plus anciennement « mouvoir » ? est peut-être à placer ici. Les noms verbaux en *-el* sont bien connus).

4 *-ambreg* « courant violent » est resté proche du sens primitif.

5 *-ambrega*, *embregi* « manier, agir, travailler, entreprendre, manœuvrer, dompter », etc... La multiplicité des sens actuels montre qu'ils dérivent d'un sens ancien plus large : « remuer, mouvoir ».

Ce sont des noms verbaux en *-a* et *-i*. Le *-b-*, on l'a vu, ne représente pas une conservation de celui de **ambi-*.

Il est probable que la forme ancienne du v. breton était **amreg* ou **emreg*.

Le nom du « sillon » de la « déchirure », *reg-* se rattache à une racine contenant un *p-* indo-européen (**per-* Idg. Et. Wörterb. p. 281) et n'a rien à faire ici.

FRENCH LOAN-WORDS IN IRISH

BY
HENRY RISK

PART I

INTRODUCTION

In 1166 Dermot MacMurrough, King of Leinster, defeated and driven into exile by his inveterate enemy, Tiernan O'Rourke, King of Bréifne, arrived in Aquitaine seeking the help of Henry II, King of England, in recovering his inheritance. He made his offer:

*« Ti liges home devendrai
Tul jors me que viverai
Par si que mai seez aidant. »*¹

The result was an open letter in which Henry, himself too busy to undertake an expedition to Ireland, permitted any of his subjects who so desired to rally to Dermot's assistance.

Dermot eventually found the allies he needed along the border of Wales. Here a Norman colony was continually engaged in warfare with the Welsh. « These Normans were French in speech and origin, restless members of the finest fighting stock in Europe. They were ruthless and cunning, experts as sailors and horsemen, builders of castles and churches, men with an instinct for discipline and order. They were tough, intelligent and land-hungry »².

Dermot won over their leader, Richard FitzGilbert de Clare, the Earl of Pembroke, better known as Strongbow, who agreed to lead an armed force to Ireland, but on

1. Dermot, II. 286-8.

2. The Course of Irish History, p. 127.

condition that Dermot give him his eldest daughter, Aoife, in marriage and the right of succession to the Kingdom of Leinster. Returning to Ireland in 1167 with a handful of volunteers enlisted among Normans, Welsh and Flemish mercenaries, Dermot held his ground until 1169 when two more formidable contingents arrived in the south-east, to be joined finally, in August 1170, by Strongbow with two hundred knights and a thousand other troops. The Norman army, composed of well-disciplined foot-soldiers and cross-bowmen, flanked by mounted knights in mail and iron helmets, carrying spears, long swords and shields, was opposed by a disorganised array of Irish warriors clad in linen tunics and armed with axes, short swords, slings and javelins. The Normans' military success was assured from the start. Wexford fell to the first contingent in May 1169, Waterford to Strongbow in August 1170; Dublin was taken a month later. Although the conquest of the remainder of Ireland was never undertaken in a systematic fashion the Norman advance progressed steadily in the north, west and south, until, by 1250, three quarters of the country had been overrun.

The Anglo-Norman language in Ireland

Enjoying social prestige as the language of the conqueror, Anglo-Norman was bound to make an impression, albeit limited, on the native populace. It reached the common people through various channels, but its greatest influence would seem to have been felt in military, architectural and legal affairs, areas in which contact between the two sections of the community was a necessity. The first essential communication between the Irish and the Normans was, of course, in the sphere of military activities. MacMurrough's forces had combined with the invaders from the beginning and later many of the Irish leaders

entered into alliances with the Normans as they progressed throughout the country. It was natural that the Irish should adopt much of their allies' martial vocabulary. Classification of the loanwords in the present collection reveals the fact that military terms account for 12% of the total. Here we find such words as *airseóir* « archer », *bárda* « guard », *colún* « acton », *gláede* « dagger », *pirrél* « catapult », *rúta* « armed band », *sersénach* « soldier ».

Subsequent to the immediate military demands was the necessity to build walled towns and castles as *points d'appui* of the Norman interest in Ireland. « Wherever the Normans settled, a mote, a manor or castle was established, then a mill, workshops, houses for the officers, artisans and retainers, then a church, and very often a monastery or a friary »³. It is reasonable to assume that local labour was widely employed. Architectural terms constitute the second largest group, 13%. They include *bobhta* « vault », *castél* « castle », *coirbél* « corbel », *cúinne* « corner », *fonsúra* « chisel », *gisdáil* « joisting », *maitiúnach* « mason », *moirtél* « mortar », *lúr* « tower ».

During the first century and a half of their conquest the Normans gave Ireland a code of law and a system of efficient central and local government. Counties and liberties were established, sheriffs appointed, the jury system introduced. A distinctive coinage was struck. From the Normans came the « medieval exchequer, presided over by the treasurer, with its higher officials and clerks, its complicated records (in Latin and French) »⁴. Legal and judicial terms constitute the largest group⁵ of

3. The Course of Irish History, p. 139.

4. *Ibid.*, p. 145.

5. Words dealing with food and drink are more numerous, but the figure, 15%, cannot be regarded as significant since the medical treatises from which they are taken inevitably contain a high concentration of such terms.

loan-words, 14 % of the total. This group includes such well attested words as *baránta* «warrant», *buirgéis* «borough», *constápla* «constable», *eighir* «heir», *giustis* «magistrate», *méra* «mayor», *oifistél* «administrator».

Although French was spoken by many of the new clergy, Latin predominated in the secular ecclesiastical sphere, but the establishment of seminaries throughout the country by the regular French-speaking orders during the thirteenth century must have brought the rural population into contact with the new language. These were the new religious orders, men dedicated to preaching, to popular religion, beloved of the people. Wherever the Normans went, clusters of friars followed; their churches and friaries sprang up throughout the Norman territories; they even penetrated ahead of the Normans into Gaelic territory »⁶.

The homes of the new nobility must, too, have contributed many words to the native language. Being ready to adapt themselves to the country they had conquered the Normans were willing to consider the Gaelic chiefs as their social equals. Several of the great leaders were married to daughters of native princes — Strongbow to Aoife; de Lacy to Rose, daughter of Rory O'Connor, the High King; William (Concúr) de Burgo to the daughter of Donal O'Brien, King of Thomond. William's sons, Richard and Walter, were native speakers of the Irish language. Irish-speaking retainers had to receive their instructions from French-speaking nobles. Words like *garsún* «boy», *páiste* «page», *méinne* «retinue», *scuidhér* «squire» must soon have been in frequent use in these households.

If the influence of the language of the new rulers was

6. *The Course of Irish History*, pp. 140-1.

strong in certain spheres it was also limited and not deeply rooted. It must be remembered that the French-speaking population was always relatively small and that their language was already in decline in England during the late thirteenth century. (The proclamation of 1258 was issued by Henry III to «all his faithful, learned and lay» in both French and English, and towards the end of that century we learn from the author of *Arthur and Merlin* that he had seen «many a nobleman who could not speak a word of French»⁷. A similar decline in Anglo-Norman in Ireland was inevitable, even if somewhat delayed by natural colonial conservatism.

It is, therefore, difficult to subscribe to the theory that the influence of Anglo-Norman was so intense and so widespread as to effect, in the native tongue, such a development as the shift of stress to the final syllable, a change which took place, at some stage, in the Munster dialect (cf. O'Rahilly *Dialects*, Ch. XI).

In England two of the last strongholds of Anglo-Norman were literature and law. So it may have been in Ireland. Apart from *The Song of Dermot and the Earl* and the *Entrenchment of New Ross*, two valuable sources of Anglo-Norman forms in the present collection, only a few literary fragments of Anglo-Norman literature written in Ireland are extant, but it may be that this is «but a tiny portion of the whole and that the greater part of it has been irretrievably lost»⁸. But, even as a literary vehicle, French was losing ground as early as the middle of the fourteenth century. This was largely due to the hibernisation of the great Earls. In law, justice and civic government French was employed until the fifteenth

7. Pope, p. 421.

8. Seymour, p. 2.

century, when English began to be used in parliamentary documents, the earliest document in that language being a Memorial from Parliament at Dublin to Henry VII in 1429.

CHARACTERISTICS OF THE FRENCH INTRODUCED INTO IRELAND

The heterogeneous armies of invasion comprised a large number of Flemish soldiers. The Four Masters call the companions of Strongbow in 1170 «Flemendaigh» and the peers of Robert FitzStephen are described as «3. francis, flamengs e normand» in *The Song of Dermot and the Earl*. It is natural, then, that the northern elements, always strong in Anglo-Norman, should be dominant in the French introduced into Ireland in 1169 and succeeding years.

To the influence of the northern region (N and NE) are due the velar articulation of [k] and [g] before Latin [a], the retention of initial [w] in words of Germanic origin, the reduction of the triphthong [iɛu] to [iu] and of [ieɛ] to [iɛ]. But the region's most influential characteristic is the intensity of stress which, in its resistance to English accentuation and in its effect on vowels, is the most important factor at work in the sound-system of Anglo-Norman loan-words in Irish.

This stress falls on the final syllable except in the case of words ending in [ɛ] when the stress is on the penultimate syllable, e.g.

ba-¹run, ma-re-¹scal, con-¹sta-ble, ¹maill-e.

The western region contributes the early movement of [ɔ] to [u] and the levelling of the diphthongs ([ai] > [ɛ], [ei] > [ɛ], [ie] > [ɛ], [ou] > [u]), the result of the relatively early diminution of stress, never so strong as in the northern region.

In both regions the nasal vowel [ɛ̃] remains unlowered to [ã] before [n].

ANGLO-NORMAN LOAN-WORDS IN IRISH

One of the main difficulties in a work dealing with the Anglo-Norman element in Irish is to distinguish between (a) the words borrowed directly from Anglo-Norman and (b) those which came from Anglo-Norman through English.

Four basic principles seem to govern the adaptation in Irish of Anglo-Norman words borrowed directly:

1. Vowels in stressed syllables in Anglo-Norman (see p. 590) give long vowels in Irish, e.g.

barun > barún; marescal > marascál; constable > constápla; maille > máille.

2. Vowels in syllables with secondary stress in Anglo-Norman¹ give short vowels in Irish; e.g. cavan > cabán; Furnival > Furnamál; vitaille > bitáille.

3. Consonants in contact with front vowels in Anglo-Norman give palatal consonants in Irish.

4. Consonants in contact with back vowels in Anglo-Norman give non-palatal consonants in Irish.

The following list will illustrate how one distinction (in vowel sounds) may be drawn between the two groups of loan-words — (a) and (b) above. Based on the first two principles formulated, it comprises, in the first column, words in Irish which show the influence of English (and are, therefore, unacceptable as Anglo-Norman loan-words) and in the last column the form each word would have assumed had it been borrowed directly from Anglo-Norman.

1. A syllable with secondary stress is the initial syllable of a word which contains one or more syllables before the stress, e.g. ¹ca-¹van, ¹Fur-¹ni-¹val, ¹vi-¹taille.

An unstressed syllable (cf. Part II.10) occurs after the stress or between the syllable with secondary stress and the stressed syllable, e.g. ¹Ca-¹te-¹lin-e, ¹Ho-¹no-¹ré, ¹ru-¹te.

almont	<Eng. almaund(e)	(*almón, -t)
báisín	<Eng. bacin	(*baisín)
basal	<Eng. vassal	(*basál, -t)
brainse	<Eng. branche	(*bráinsé)
búrdún	<Eng. burdoun	(*burdún)
cábán	<Eng. caban(e)	(*cabán)
cónsabul	<Eng. constabill konstabel	(cf. constabill <AN constable)
copail	<Eng. copple (« pommel of sword »)	(*coipéil, -t) (copel)
cuilt	<Eng. quilt(e)	(cf. cúilt <AN cuilte)
fábhar	<Eng. faver	(*fabhúr, -t) (favar)
gáirdín	<Eng. gardyn(e)	(*gáirdín)
laiste	<Eng. lache (« loose »)	(*láiste)
mainner	<Eng. manner	(*mainér)
páipér	<Eng. paper, pauper	(*paipér)
paitein	<Eng. paten(t)	(*paitéin)
sarsen	<Eng. sargent	(cf. sersénach <AN sergent)
trompa	<Eng. trompe	(*trúmpa)

The presence of a long vowel in the second syllable of some of the di-syllabic loan-words listed above (e.g. *báisín*, *búrdún*, *cábán*, *gáirdín*) and its absence in others (e.g. *fábhar*, *mainner*, *paitein*, *sarsen*) may indicate two stages of borrowing from English, those words which still show the influence of French accentuation (the first group) being the earlier.

Irregularities, of course, are to be expected, for loan-words often contain sounds or groups of sounds that are unfamiliar in the sound-system of the native language and these must be accommodated to the current pronun-

ciation by substitution. So, too, analogy and association with native sounds and forms may cause modification of the general rules. This is particularly noticeable in the case of the endings of Anglo-Norman loan-words in Irish which are often affected by the native endings *-ál*, *-áil*; *-án*, *-áin*; *-óid*; *-óir*.

Some words, too, which seem to contravene the general rules may, in fact, be Anglo-Norman loan-words, their apparent irregularity being due to contamination by other words, native or imported. In most cases the two words thus fused are associated in meaning. For example, the word *stróinséir* «stranger» (<AN *estrangeur*), containing a long vowel in both syllables, is no surprise when it is remembered that *stróinse*, derived from the Anglo-Norman substantive *estrange*, was also in use; *tíránach* «tyrant» (cf. *tiorán* <AN *tiran*) may have resulted from association with *tír* (cf. Part II.20, 44, 55, 64).

Both languages sometimes contribute to the composition of a word, the Anglo-Norman element being a loan-word in its own right. Many verbal nouns are formed in this way (e.g. *púdráil* «powdering» <*púdar*+*áil*; *gístáil* < **giste*+*áil*; the first element of *dúblad* «doubling» is from AN *duble*).

Certain monosyllabic loan-words containing a long vowel present a problem of their own. For example, *plás*, *rás*, *sórl*, *slór*, appearing comparatively late in Irish literature, could derive equally well from French or English. In some cases, however, the date of a word's first appearance in Irish can be the deciding factor in determining its provenance. *tír*, for instance, is found in *Acallam na Senorach* (c. 1200) and in the poetry of *Gilla Brighde Mac Con Midhe* (13th cent.) and must, therefore, rank as an Anglo-Norman loan-word.

Within the framework of a general pattern it has been

possible to formulate particular rules governing the importation of Anglo-Norman words into Irish. In most cases application of these rules would seem to be justified by the widespread adherence to them.

Since [a] in AN regularly gives [a:] or [ɔ:] in Irish (sometimes [o:] or [o] before a nasal consonant) the words *péidse* (cf. *páiste* <AN *page*) and *sép* «scarer» must derive from the English pronunciation of *page* and *chape* respectively ([a:] became [e:] in English during the course of the fifteenth century).

AN [e] regularly gives [e:] or [e] in Irish. *maiste* and *lunnall* are probably borrowings of English *match* and *tunnel* since AN *meche* and *tonel*, *tonnele* would give **méiste* and **toinél* respectively. Likewise *coiste* «*jury*» must derive from English *quest*.

bicaire is probably of Latin origin (<VICARIUS), the OF diphthong [ai] (i.e. in *vicaire*) being levelled in AN to [e] giving [e:] in Irish (cf. OF *maire* > AN *mere* > Irish *méra*, *méire*). *pailliún* apparently comes from English *pallioun* and not from AN *pavillun* since the elimination of intervocalic [v] appears to provoke a diphthong in Irish (cf. *call-shaoth* <AN *cavalé*, Éigse VII.263).

The Irish terminations *-ion*, *ión* (e.g. in *muinision*, *deuólión*, etc.) are borrowed from Latin or English, the corresponding endings in AN giving *-iún* in Irish (e.g. *uinniún*, *meirilliún*, etc.).

The frequent omission of marks of length in the MSS. of the period often makes it difficult to determine whether a word is, in fact, of Anglo-Norman origin. A long mark on *bairille* «barrel» and *persille* «parsley» would remove any doubt as to their provenance; *nobitsi* may be *nóbítsi* (<Lat. *NOVICIUS*, cf. *nóibhíseach*) or *nóbítsi* (<AN *novice*).

Anglo-Norman loan-words may modify or replace earlier

synonymous words in Irish: *aibhid* (<Lat. *HABITUS*) is superseded by *aibid* (<AN *abil*), *screplra*, *screplaire* (<Lat. *SCRIPTURA*) by *scriptúir* (<AN *escripture*); *saifir* (<Lat. *SAPHIRRUS*), influenced by AN *safir*, becomes *saifir*; *marlar*, *mártir* become *martir* from contamination by AN *martir*.

Account has been taken of the occasional word which found its way into Irish from Middle French. One example is *cóisle* <Fr. *coche* (1554 in Fr., c. 1588 in Ir.).

There is no evidence that the influence of Anglo-Norman in any way affected the structure of the Irish language.

The negative particle *poinn*, which bears a striking resemblance to French *point* probably derives from Latin *PONDUS* (cf. *Celtica* II. 342). The OF diphthong [oi] giving [ui] in AN and [u:] in Irish, the resultant form would have been **púinn* (cf. *cúinne* <*coing*).

SOURCES

(See also Abbreviated Titles)

Loan-words may of course make their first appearance at any time after borrowing in the literature of the people adopting them.

In Irish some Anglo-Norman loan-words are recorded soon after importation (*rúta* and *sersénach* first appear in 1196, *caistéil* in 1198 and *iustis* in 1203); others remain in the spoken language without any proof other than their unmistakable form or meaning that they may have been contemporaries of those for which documentary evidence is available (three such words in the present collection are *biorgún* «habergeon», *call-shaoth* «hardship», *garsún*).

While Irish literature of any period subsequent to 1169 may contain Anglo-Norman loan-words, the writings of

the two centuries immediately following the Invasion are of prime importance in any attempt to trace a pattern governing the borrowing of Anglo-Norman words.

Emphasis has therefore been placed on the following sources, which can be dated with some accuracy.

1. The Annals of Inisfallen (Rawlinson B. 5. 3), the earliest known annalistic entries by contemporaneous hands (the annals from 1092 to 1214 and from 1258 to 1285 are to be taken as contemporaneous, almost contemporaneous while those from 1216 to 1257 are those of 1299 and those from 1301 to 1311 are the work of a scribe who lived during the latter half of the fourteenth century).

2. Bardic Poetry. The work of the bardic poets constitutes another valuable source for the identification (the rime system often helping) and dating of Anglo-Norman loan-words. While the authorship of many poems, notably those ascribed to Donnchadh Mór Ó Dálaigh, is doubtful, many others can be placed in their several periods. The established facts about the poet's life, the subject matter of the poem (especially if addressed to an historical figure) and allusions to known events all help to determine the date of many words. Hence the value of anthologies such as *The Book of Magauran*, *Dioghluim Dána*, *Aithdioghluim Dána*, *Dán Dé*.

3. Irish Grammatical Tracts. The tract on declension, consisting of paradigms followed by lists of similarly declined nouns with illustrative quotations from the bardic poets, supplies many loan-words. This work, whose compilation has been placed by Osborn Bergin at the beginning of the sixteenth century, may have been the result of many previous editions dating back considerably further. However, its main value here lies in the fact that it deals with « the standard literary dialect as taught and practised in the bardic schools from the thirteenth

to the seventeenth century » and that it contains couplets from the work of poets who lived during the period with which we are concerned. Among the poets quoted are Muireadhach Albanach (early 13th cent.), Donnchadh Mór Ó Dálaigh († 1244), Gilla Brighde Mac Con Midhe (c. 1240-80) and Seán Ó Clumháin (fl. 1309).

4. Other works whose original date of composition has been ascertained (the additions and revisions of the recensionist may, of course, cause a word to be chronologically misplaced). These include *Acallam na Senórach* (c. 1200) and *Lebor na Huidre* whose interpolator H is probably a thirteenth century scribe (the principal hand is that of Mael Muire who died in 1106).

PART II

PHONOLOGY

CHAPTER I — VOWELS

Vowels in stressed syllables in Anglo-Norman regularly give long vowels in Irish.

Vowels in syllables with secondary stress in Anglo-Norman regularly give short vowels in Irish.

[i], [ī]

1. [i], [ī] in stressed syllables in AN regularly give [i:] in Irish, e.g. *alym* > *ailim* (cf. 66.iii), *justise* > *iustis*, *Thomelin* > *Tuimilín*, (*h*)*uile* > *ile* (cf. 83).

2. In Early Middle English the audible nasalisation of vowels was unfamiliar and it seems probable that in Anglo-Norman the process was retarded and consequently not carried ordinarily to the point of absorption of the nasal consonant in the nasal vowel in final position or before another consonant.

The Anglo-Norman pronunciation of [ĩ] was, therefore, probably [in] (the lowered pronunciation [ɛ̃], as in Modern French, did not appear in France until the sixteenth century). The Irish ending *-in* (as *Ailín* <*Halin*, *Tuimilín* <*Thomelin*, etc.) would be the closest representation of the sound [in] in AN.

3. [i:] final being an unfamiliar sound in Irish (except in monosyllables and their compounds, e.g. *ri*, *ard-ri*, etc.) words ending in that sound underwent certain changes on being introduced. It would appear that the stress was shifted to the penultimate syllable with resultant lengthening of the vowel, the [i:] final being reduced to [ə]. This development is attested by the following words:

báille <AN *bailli*, a later form of *baillif*.

baránta <AN **waranli* (the OF ending [iɛ] being reduced to [i] in AN, cf. 33).

Éirbe <AN *Hervy*.

gláede <AN *gladi(e)*.

Máire <AN *Mari(e)*.

méinne <AN *me(s)ni(e)* <OF *maisnice* (cf. 33).

méirse <AN *merci*.

For *Éinri* <AN *Henri* cf. 20; for *béinse* <*mesni(e)* cf. Anomalous Words 223.

4. Irish *mistéir(e)*, with its alternative forms, possibly comes from two sources — (a) OF *mistere* (b) AN *misteri(e)* (first introduced into England with the pronunciation [-*erje*] <Lat. suffix *-ERIUM*, and giving rise to the

English form *mystery*). In the case of the former source *mistéir* is regular; coming from AN *misteri(e)*, and therefore following the pattern described above, the word would normally end in [ə] in Irish (i.e. *mistéire*).

For the treatment in Irish of AN *fi(ls)*, *sin (san)*, *sire* as proclitic words cf. 6.

[i], [ĩ] in syllables with secondary stress

In Later Anglo-Norman (late twelfth and early thirteenth centuries) vowels in syllables with secondary stress appear to have been ordinarily pronounced short.

5. [i], [ĩ] in syllables with secondary stress in AN regularly give [i] in Irish, e.g. *pignun* > *pinniúr*, *Ricard* > *Ricard*, *vitaille* > *bitáille*.

6. Certain French monosyllables, if they stood independently, would normally have given a long vowel in Irish (cf. *val* > *fál*; *tur* > *túr*) but, preceding personal names, may have been treated as prefixes in AN and therefore as syllables with secondary stress giving a short vowel in Irish. Three such proclitic words which concern us here are *fi(ls)* > *fi* (*Fi Tomás*, Ann. Conn. § 1296, *bi Milis*, Ann. Conn. § 1347); *san*, *sein*, *sen* > *san*, *sin* (*San Mairghréag*, *sin Dinis*, etc., *Contribb. s.v. San*); *sir* > *sir* (*Sir Muiris*, *Mis. Ir. Ann. 1262 § 2*, *Sir Uilliam*, Ann. Conn. 1306 § 8).

7. The vowel [i:] in *finégra* from the unstressed syllable of AN *vinegre* is probably due to the influence of the well-established *fin* («*wine*») of which it may have been regarded as a compound.

8. Irish *dínér* derives from AN *diner* which, since it gives [i:] in Irish, would appear to deviate from the general rule that vowels in syllables with secondary stress in AN give short vowels in Irish. It is probable that the

long vowel which resulted from the loss of [z] <[s] before [n] in *disner* (cf. 147) survived in AN to give the long vowel in the first syllable of the Irish word.

9. *gisdáil* «joisting» is a combination of a regular borrowing of AN *gist(e)* (cf. 1 — [i] in a stressed syllable) and the native ending *-áil*.

10. Like the other vowels, which were raised or slurred *between stressed syllables* in AN, [i] is lowered by [ə] in Irish. This neutral vowel varies considerably according to position and to the neighbouring consonants (cf. 30 — the values of AN [e] in Irish). Thus AN **asmiraut* > Irish *asmirón*, *cheminel* > *seimíné*, *esmeril-lun* > *meirilliún*, **officel* > *ofestél*, *oifistél*, but *garisun* > *garasún*, *Furnival* > *Furnamhál*. So, too, in the case of the other front vowel [e] (e.g. *marescal* > *marascál*, *El(i)enore* > *Eilonóra*).

11. In *caipdaen* <AN *capitaine* and *constápla* (Ann. Inisf. 1174, contemp.) <AN *conestable* the vowels ([i] and [e] respectively) between stressed syllables had probably been lost before borrowing.

For AN [i] (> [i] in Irish) developed from OF [e] in final syllables cf. 32.

[ē], [ē̄], [ē]

[e], [ē̄], [e] in stressed syllables

12. [e], [ē̄], [e] in stressed syllables in AN regularly gives [e:] in Irish, e.g. *castel* > *castél*, *coler* > *coilér* (cf. 90), *cuntee* > *cuntae*, *maner* > *mainér* (cf. 70-72), *mere* > *méra* (cf. 77).

13. The further development *é* > *ia*, as evident in

Stianna <Slénni <AN (E)steph(e)ne, *Aindrias* <AN *Andres*, is quite normal (cf. O'Rahilly, *Dialects*, p. 194).

14. In Later Anglo-Norman as in Later Middle English and Middle French [e] tended to open to [a] before [r] (e.g. *sarrez* for *serrez*, *sarra* for *sera*). Hence Irish *cubhairchre* (<AN **cucarcle* <OF *covercle*) and perhaps **airibér* (*oiribér*) <AN *arber* <OF *erbier* (cf. 47). *Airebert* may derive from the AN version of OF *Herbert* or may come directly from OF *Harbert* (cf. Dauzat, *Noms*, s.v.). Similarly *airnéis* <AN or OF *harneis* (*herneis*).

15. The loan-words *Gilliberd*, *Hóberd*, *Horiberd*, *Risterd* (cf. 42), *Roberd* would appear to contradict the rule that vowels in AN stressed syllables gave long vowels in Irish. The apparent irregularity in the last syllable is due to the fact that the ending *-érd* was unfamiliar to the Irish (cf. 41 *-árd*).

The glide vowel (here [a]) which developed normally between a front vowel and a non-palatal consonant (cf. *ferg* > *fearg*, *nerl* > *nearl*) eventually became the dominant element in *Gillibeard*, *Hoibeard*, *Hoiribeard*, *Risteard*, *Roibeard*, etc.

16. The AN word *spitel*, *spelel*, which gives Irish *spitel*, represents an aphetic form of *hospital* (cf. 45), modified on the analogy of native English words in *-el* (the suffix *-el* in OF *hospitel* was, at a very early stage, supplanted by the learned *-al*). The later form *ospitel* probably took its final vowel from earlier *spitel* (since *spitel* conforms to the AN sound-system as regards stress it is here considered to be an AN loan-word).

17. The ending *-aois* in *cunntaois* (<AN *cuntesse*) and *foraois* (<AN *forest*) must have been pronounced [e: s'] at the time of borrowing, being derived from AN stressed [es] (for loss of final [t] in *forest* cf. 127).

The subsequent change [e:] to [i:] before a palatal consonant in a second syllable is paralleled in the development of the genitives *Michéil*, *muinéil* which became *Míchil*, *muinil* respectively (cf. also O'Rahilly, *Dialects*, chap. IV -ao).

18. Western characteristics of AN. As in the northern region [ē] was lowered to [ā] before the labial nasal but remained at the stage [ē] before [n] and thus *TANUS* > [tāns], *FEMINA* > [fāme], but [fēndre] remained [fēndre]. In Normandy [ā], as in Northern French, was subsequently velarised to [ō] (cf. 38). Hence *EXEMPLUM* > OF *essample* > AN *(es)saumple* > Irish *sómpla* > *SERVIENTEM* (OF *sergant*) > AN *sergent* > Irish *sercénach*.

For the treatment of nasal vowels in AN cf. 2.

[ē], [ē̄], [e] in syllables with secondary stress

19. [e], [ē̄], [e] in syllables with secondary stress in AN regularly give [e] in Irish, e.g. *Elise* > *Eilis*, *Geraud* > *Geróid*, *prechur* > *preilsiúr*, *senescal* > *senescál*.

For examples of [e] in syllables with secondary stress in AN becoming stressed in Irish cf. 3 — [i] final in AN.

20. AN *Henri* (> *Éinrí*) would regularly have given a form **Éinre* in Irish, having undergone the same shift in stress as *Hervy* > Irish *Éirbe*, *Mari(e)* > Irish *Máire*, etc. (cf. 3). There is little doubt that the name was influenced by compounds which had -ri as the second element (e.g. *ard-ri*, *éin-ri*— only in monosyllables and their compounds is final [i:] to be found in OI). In fact *Éinrí* may have been modelled on *éin-ri* (*aoin-ri* «sole king»). In a poem by Tadhg Óg Ó hUiginn, written before 1435 (Aithd. D. 17.12) the two words actually rime.

21. [i] in the first syllable of *pirrél* (<AN *perrer* <OF *perrier*) is probably due to the tendency in Irish for [e] between palatal consonants to become [i] (cf. *siric* <Lat. *SÉRICA*; *seirine*, *sirin* <Eng. *cherry*).

22. For the development *Geróid* > *Gearóid*, *Persabál* > *Pearsabhál*, etc., cf. 15. Irish *pearsún* with palatal [p] must be a development of *persún* <AN *persune* (and not AN *parsons* which gave Eng. *parson*).

23. *ei* alternates with *oi* initially in Irish (cf. *eile/oiile*). *eighir* and *oighir* are listed separately, there being a possibility that *eighi-* and *oighi-* represent two different diphthongs (cf. 74).

24. The long vowel in the first syllable of *Séfraid* is unusual but it may have resulted from analogy with compound nouns and adjectives whose first element was *séim-*. Accustomed as they were to applying such compounds to chieftains and warriors (cf. *séim-fer*, *séim-li*, *séim-seng*, etc.) it would have been natural for the Irish, on first hearing the name *Geffray*, to associate it with such epithets.

25. The form *Sinéd* (<*Seinéd* <AN *Jennel*, an earlier form of *Janel*) is the result of the tendency of [e] next a nasal consonant to be raised to [i] (cf. *meinic* > *minic* and *dinntiúr* <AN *denture*).

For AN [e] before [r] > [a], giving Irish [a] cf. 14.

[e]

26. (a) [e] in syllables with secondary stress in AN regularly gives [i] in Irish, e.g. *chenel* > *sinél*, *felun* > *filún*, *mesure* > *misúr*.

(b) [ɛ] in unstressed syllables in AN regularly gives [ə] in Irish, e.g. (*h*)*uile* > *ile*, *mote* > *móta*.

27. Influence of the northern region on Later Anglo-Norman. Among the northern forms in insular speech and spelling are forms in which [ɛ] in syllables with secondary stress had been raised to [i] by preceding [ʃ], e.g. *chival* (cf. New Ross 321.9), *chiminee*. OF *cheminel* (dim. of *cheminee*) could thus have been rendered as **chiminel* in AN. In both these forms (*cheminel*, *chiminel*) the vowel in the syllable with secondary stress would normally give [i] in Irish (cf. *supra* 26. a. and b. — [i] in a syllable with secondary stress). However, the form *seiminér* in Irish is not unusual (cf. the alternative forms *simin*, *seimin*; *simide*, *seimide* — Contribb.).

28. In AN final [ɛ] after a consonant began to be unstable in the thirteenth century and was more and more frequently lost. Side by side with words in Irish attesting the sounding of [ɛ] in this position (e.g. *rúla* <*rule*, Ann. Inisf. § 1196, contemp.) we find others in which the vowel is not expressed (e.g. *iustis* <*justise*, Ann. Inisf. § 1203, contemp.).

29. It is to be noted that, in the earlier AN loan-words in Irish, [ɛ] is always retained finally after the consonantal groups ending in [l] (e.g. *constápla* <*constable*; *búcla* <*bucle*; *sómpla* <(es)*saumple*). Loan-words in which [ɛ] final is not expressed after these groups are later and, after comparison with their counterparts in English, must be considered as English loan-words. Two such words are *cónsdabul* (Eng. *constabill*, 15th cent.) IGT Decl. § 17.25 and *premanabel* (Eng. *permanabill*, 16th cent.) Celtica 11.134.361. After consonantal groups ending in [r] [ɛ] is ordinarily retained (e.g. *cófra* <*cofre*, *seómra* <**chamvre*) but a form like *púdar* (<*pudre*) may be the

result of the AN change *-re* > *-er* noted in Menger (cf. Anomalous Words 232),

30. The value of [ə] in Irish (representing AN [ɛ] in unstressed position) varied considerably according to the neighbouring consonants (cf. 10). It is represented in final position by *e* in *píce* <*pique*, *Síle* <(Ce)*cile*, etc., by *a* in *rúla* <*rule*, *Onóra* <*Honore*, etc., by *u* in *Siácus* <*Jacques*, by *a* or *u* in *cunntas*, *cunntus* <*cuntes*; *Sémas*, *Sémas* <*Jemes*. In Middle Irish final unstressed [i] and [e] fell together in pronunciation and were often confused in orthography. Thus *béinsi* = *béinse*, IGT Decl. ex. 33.

31. After certain final consonants, particularly [k] and [r] AN sometimes added [ɛ], probably to ensure full pronunciation of those consonants (e.g. *dukke* <*due*, *eire* <*eir*, **fonsure* <**fonsur*, *succure* <*sucur*, giving Irish *diúice*, *eighre*, *fonsúra*, *succúra* respectively, cf. 211 and Anomalous Words 222). The wide-spread tendency in Irish to add [ə] to the final consonant of later English loan-words (e.g. *furra* <*fur*, *gunna* <*gun*, *liosta* <*list*) is to be noted.

32. [ɛ] in a final unstressed syllable or between stressed syllables was sometimes raised to [i] in Later Anglo-Norman, e.g. *gagis* <*gages*, *leidiment* <*leidement* (cf. *armis* <*armes*, Dermot 927, *Lundris* <*Londres*, 2948). Words in Irish which resulted from this development are: *Mílíjs* (<OF *Miles*), *Seācýss* (<OF *Jacques*), *láiplis* (<OF *tables*) *asmirón* (<AN **asmiraut* <OF *esmeraut*) and, perhaps, *ligriss* (<OF *ligres*).

33. [iɛ] > [i]. Final [ɛ] in hiatus with a preceding stressed vowel was ordinarily lost in AN in the course of the later twelfth and early thirteenth centuries. Thus

[*maisniē*] <OF [*maisnieē*] > [*me(s)ni*]. For further development cf. 3 — [*i*] final in AN.

34. The presence of [ə] in the loan-words *faile* <gh (<*palefreid*); *halabard* (<*hallebard*); *oiribér* (<*oirer*); *Horiberd* (<*Harbert*) at quite a late period in Irish may be due to the development of an epenthetic vowel which is a common feature in consonant groups in Irish (cf. *marav* > [*marəv*]; *pailme* [*fal'im'i*]; *aifreann* > [*af'ir'an*] (Ó Néill, pp. 105-106). O'Rahilly (*Irish Dialects*, pp. 201-203) thinks that the beginnings of the epenthetic vowel in Irish hardly go back beyond the thirteenth century. He adds in a foot-note that Kuno Meyer's argument that it goes back to the «oldest period of the language» is wholly unconvincing, being based on a few erratic spellings in MSS. and inscriptions.

35. Prosthetic [ə]. The initial on-glide, developed in Late Latin before the group [s]+consonant became a fixed integral part of the word during the twelfth century. Its movability persisted in Early Anglo-Norman, as in the northern region where it remained long unstable. Thus OF *escuðier* > AN *scud(i)er* > Irish *scuidhér*.

36. Sometimes prosthetic [ə] survived in another guise and came into Irish as [a] — a result of the common interchange in AN prefixes, e.g. *amaier*, *affraier* for *e(s)maier*, *e(s)fraier*. This would explain Irish *amaille* <AN *amail* <OF *e(s)mail* and *asmirón* <AN **asmiraul* <OF (*e*)*smeraul*. (For fuller investigation of *asmirón* cf. 39).

[a], [ã]

[a], [ã] in stressed syllables

37. [a], [ã] in stressed syllables in AN regularly give [ã] in Irish, e.g. *marescal* > *marascál*, *sage* > *sáiste* (cf. 103), *sabdan* > *sabdán*, *laille* > *táille*, *tablis* > *táiplis*.

38. In the spelling of AN words containing [ã] (which was ordinarily in AN, as in western French, distinct from [ê], cf. 18 — [e] stressed before [n]+consonant) the graphy *aun* comes into use in the early thirteenth century in words in which the vowel was pronounced in the same syllable as the nasal consonant (cf. *chaunceler*, Buirgéisi 26 § 49). The value of this spelling is not yet determined, but it is probable that it represents the gradual velarisation and rounding of the sound through [ã] to [ô] ([ê:]), the stage reached in Later AN, to judge from spellings found in both AN and ME MSS., e.g. *daunyer*, *dauneour* for earlier *donier*, *doneour*. Middle English, in which [ã] also velarised and rounded, probably contributed to this velarisation, but a like development of [ã] is attested in Later Middle French in the western and northern regions of France.

These two sounds ([ã] and [ô]) are early represented by loanwords in Irish, [ã] in *Seoán* (<*Johan*), [ô] in *seómra* (<**chaumre*), both occurring in the thirteenth century.

39. Sheila Falconer (*Grail*, Introd., p. xxx) has the following note on *asmirón* — «*Emerald* is rendered *asmiron* in the Quest but nowhere else in Irish as far as we know. This word seems to have come from French rather than English. *s* in the initial syllable does not appear in the collected English forms (see OED s.v. *emerald*). The absence of any spelling with *n* among the forms quoted

from Early French (see Godef. Complément, s.v. *esmeralde*) is a less serious objection as *-aud* might easily be copied as *-and*. With this in mind it is reasonable to conclude that *asmirón* comes from a form **asmirant*, *-aud* [ɔ̃] > [ō̃] > Irish [o:] a misrendering of **asmiraut*, the latter being an AN form of *esmeraut* (Godef.). For the prefixes, for *es*, cf. 36, Prosthetic [ɛ]. For *-ón* <*-ant*, cf. *rolón* <*Rolant*, 125. There is an example of the same syllabic error in *Heront* <Fr. *Heraul*, *Herault* (cf. ZCP VI. *The Irish Lives of Guy of Warwick and Bevis of Hampton*, p. 11).

40. Certain words ending in *-án* may come from either AN or Latin, the ending being a common one from the OI period (cf. *castán*, *cumpán*, 81, 199).

41. The rule that vowels from AN stressed syllables gave long vowels in Irish would appear to be contravened by AN *Girard*, *halebard*, *Linard*, *Ricard* (> Irish *Girard*, *halabard*, *Linard*, *Ricard*), but since the ending *-ard* was unknown in Irish at that period and *ard* already regarded as a half-long syllable, the latter was readily acceptable as the nearest equivalent of the borrowed ending (cf. D. Greene—Middle Quantity in Irish—*Ériu* XVI, pp. 212-218).

42. Since the sound [sʲ] in Irish, representing the AN affricate [ʃ] (cf. 171) in *Richart*, *Richard*, would have been impossible before a back vowel, [e] was substituted, giving the form *Risterd*, later to become *Risteard*, *Risteárd* (cf. 15).

For the shift of stress in *bailli*, *Marie*, *gladie*, etc. to the first syllable, giving [a:] in Irish *báille*, *Máire*, *gláede*, etc., cf. 3.

For short [a] in *San* cf. 6. - Proclitic words.

For the treatment of nasal vowels in AN cf. 2.

[a], [ã] in syllables with secondary stress

43. [a], [ã] in syllables with secondary stress in AN regularly give [a] in Irish, e.g. *amail* > *amáille* (cf. 36),

arber > **airibér* (*oiribér*) (cf. 14), *aventure* > *amhantúr*, *barun* > *barún*, *castel* > *castél*, *manger* > *mainnsér*, *Waler* > *Eibéir* (cf. 104).

44. The presence of [a:] in *táilliúr* (<*taillur*) may be due to the influence of *táille* (<AN *taille*).

For examples of [a] in syllables with secondary stress in AN becoming [a:] in Irish cf. 3 — [i] final.

45. Aphaeresis in Anglo-Norman

The predominance of the stressed syllable in the OI pronunciation of the word led to modification of the unstressed syllable.

Initial syllables were more and more frequently weakened and slurred: *areignes* > *reignes*, *achoisson* > *choisson*, *e(s)maier* > *maier*, *e(s)chape* > *chape*, etc. The process was facilitated by the syneresis of preposition and initial [a], by the instability of prosthetic [e], and the growing hesitation about word division, cf. *la vant pie* for *l'avant pie*, *lo spital* for *l'ospital*, *la postle* for *l'apostle* (Dermot 1626). Hence Irish *bontáiste* <AN *(a)vauntage*; *biorgún* <(ha)bergeun (OF *haubergeon*); *colún* <(a)ketun (OF *auqueton*); *sómpla* <(es)saumple (OF *essample*); *spólla* <(e)spaule; *spid* <despit; *spórt* <(de)sport, etc.

46. The sound [ō̃] (<[ã]) which gives [o:] in Irish when it occurs in a stressed syllable in AN (cf. 38) appears normally as short [o] in Irish when in a syllable with secondary stress in AN (e.g. *Proinnséis* <*Fraunceis*; *soinsilér* <*chaunceler*; *bontáiste* <(a)vauntage).

47. The alternation *ai/oi*, which had already set in during the OI period, was very frequent in bardic poetry (cf. Mid. Ir. *oile* beside *aile*; *ail*, «blame», later *oil*; *doire* beside *daire*; *goire* beside *gaire*). Hence the Irish forms

oirnéis (<*airnéis* <AN or OF *harneis*, cf. 14), *Airebert* (<*Airebert* <AN or OF *Harbert*, cf. 14) and perhaps *coirnéil*, «*battement*» (<**cairnéil* <AN *carneil*, but cf. ME *cornel*). *oiribér* may derive from **airibér* (<AN *airibér*) or may be an alternative form of *erbér* (<AN *erber*) (cf. 23 — *ei/oi*).

Irish *coilér*, «*quarry*», is probably derived from an earlier form **cailér* <AN *quarrer* <OF *quarriere* with dissimilation (cf. Mod. Ir. *cairéal*, *coiréal*, Dinn.).

48. The form *Serrastīnaibh* <OF *Sarrazin* (cf. *Sarrastīnib*, Ann. Conn. § 1299) in Ann. Inisf. 1244 § 3 is probably due to association with *erise* «*heresy*» (cf. *Erislin*, RIA Dict., where the loss of initial *s* in attributed to the same association).

[o]

The o- sounds in stressed syllables

49. All the o- sounds in stressed syllables in AN regularly give [o:] in Irish, e.g. **asmiraunt* for **asmiraut* > *asmirón* (cf. 39), **chaumre* > *seómra* (cf. 38), *cofre* > *cófra*, (*es*)*saumple* > *sómpla* (cf. 38), *Honore* > *Onóra*, *roche* > *róiste*, *Thebaud* > *Tebóid* (cf. 102).

50. Quantitative differences appear to have been established in Later Anglo-Norman, mainly on the lines of the English quantitative differences, i.e. long vowel in open syllables, short vowel in blocked ones: *māle*, *frēre*, *rōbe* — *lēns*, *entēnt*.

[For the definition of free and blocked vowels cf. Pope § 197]

There was, however, some hesitation:

- (1) Before single consonants, e.g. *běk*, *nět*, *būt*.
- (2) Before the affricates [tʃ] and [dʒ], e.g. *rōche*, *lōge*.
- (3) Before such intervocalic groups of consonants as might be pronounced as initial of the following syllable, e.g. *prōfre*.
- (4) Before [r]+consonant, e.g. *part*.

No such hesitation is apparent in the treatment of the loan-words where stressed vowels in AN, blocked or free, regularly give long vowels in Irish. Thus (1) *val* > *fál*¹ (2) *roche* > *róiste* (3) *cofre* > *cófra* (4) *warde* > *bárda*.

51. The tendency in Irish for [o:] to become [u:] in close proximity to a nasal consonant (cf. *nú* for *nó*) is shown in the alternative form *múta* for *móta* (<AN *mole*).

For the development of OF [ɔ] in AN cf. 57 — [u] in a stressed syllable. For the treatment of nasal vowels in AN cf. 2.

The o- sounds in syllables with secondary stress

52. All the o- sounds in syllables with secondary stress in AN regularly give [o] in Irish, e.g. *coler* > *coilér*, *doctur* > *doctúir*, *Fraunceis* > *Proinnséis* (cf. 46) *morler* > *moirtél*, *Thomas* > *Tomás*.

53. The alternation of *o* and *u* when followed by *i* is a common occurrence in Irish (cf. *moirt*, *muirt*; *loillim*, *luillim*; *oige*, *uige*, etc.). Hence *puitél* <AN *poitel* and the alternative spellings *Mo(i)ris*, *Mu(i)ris* <AN *Moris*.

54. [ɔ] between stressed syllables is at first represented by *u* in *tressurēr* (<*tresorer*, cf. Mid. Eng. spelling *tresurer*). Its subsequent representation by *i* in *treisínēr* is a normal development being in accordance with its position and environment (cf. 10, 30 — values of [ɔ]).

1. *fál* «valley», to be distinguished from *fál* «hedge, fence, enclosure», RIA Dict. F 35.

55. The long vowel in the first syllable of *sólás* (in a syllable with secondary stress in AN *solas*) is probably due to the influence of OI *sód, sóg* (Mod. Ir. *sógh*) which was very close in meaning («joy», «well-being», «comfort», «ease») to the loan-word.

[u], [ū]

[u], [ū] in stressed syllables

56. [u], [ū] in stressed syllables in AN regularly give [u:] in Irish, e.g. *Andreu* > *Aindriú* (cf. 98), *barun* > *barún*, **bulur* > *bulúr* (cf. 85), *rule* > *rúla*, *laillur*, *laillour* > *táilliúr* (cf. 109).

57. In the western region, whose pronunciation was dominant in Anglo-Norman, the shift of [ɔ] to [u] was accomplished in the course of Early Old French; elsewhere it appears to have taken place rather later. The sound [ɔ] disappeared for a while out of the sound system, but was brought in again in the thirteenth century and Middle French by the tendency to close lengthened [ɔ]. Thus Early Old French [tɔl] [dɔlour], [angoise] were being pronounced [tul], [dulur], [anguise] by the Normans at the time of the invasion of England.

rúla (Ann. Inisf. 1196) <AN *rule* <OF *rote* is an early instance of the sound in Irish.

58. Before the nasal consonants ([m], [n], [ɲ]) the [ɔ] - sounds appear to have closed to [u] before the end of the Gallo-Roman period; [u] was gradually nasalised to [ū] and this sound was retained throughout Middle French, though nasalisation of [ū] was often disregarded.

(For the treatment of nasal vowels in Anglo-Norman cf. 2).

The sound [u:n] in Irish (e.g. in *barún*) would be very close to AN [un] (e.g. in *barun*).

59. In the north-eastern region in the course of Old French a vocalic glide ([e]) developed between [u] and [r]+consonant e.g. *jur* > *juer*. This development would perhaps explain the form *luard* (<*lurt, lort*, «heavy») found in PH (Trans. Phil. Soc. 1888-90, p. 233). It may also account for the palatal [rʲ] in *cúirt* (<*curt, cort*); palatalisation of the consonants following a back vowel would produce a glide similar to the one first heard by the Irish in the loan-word.

[u], [ū] in syllables with secondary stress

60. [u], [ū] in syllables with secondary stress in AN regularly give [u] in Irish, e.g. *burgeis* > *buirgéis*, *compaing* > *cumpán*, *oignun* > *uinneman*.

61. Though spelt *oi* the first vowel sound in *oignun* was [ū]. Often *i* was written before *gn* and then it is difficult to determine whether *i* was a simple graphical device or part of a diphthong, i.e. whether *oignun* is to be interpreted as [ūɲūn] or [ūiɲūn]. Irish *uinneman* is, no doubt, a rendering of the former, *ui* representing, at the time of borrowing, a short [u] followed by a palatal consonant.

62. In Continental French of the twelfth century there was a tendency to dissimilate [u] in a syllable with secondary stress from stressed [u] but in Anglo-Norman the older form was ordinarily retained, e.g. *sucours*, *sulunc*, *sumuns*, *sujurn*. Hence Irish *succára* <AN *succure* (OF *sucours* > *secours*).

63. *o* and *u* represent the same sound (Irish short [u]) in *compán*, *cumpán*; *fundúir*, *fundúir*, etc.

64. The presence of [u:] in the first syllable of *cúirtléis* (<AN *curteis*) may be due to the influence of *cúirt* (<AN *curl*), cf. *táilliúr*, 44.

For the shift of [ø] to [u] in AN cf. 57.

For the development of [ø]—sounds before the nasal consonant cf. 58.

[ü]

[ü] in stressed syllables

65. [ü] in stressed syllables in AN regularly gives [u:] in Irish, e.g. *duke* > *diú(i)c(e)*.

66. In AN there was a very varying pronunciation of the sound [ü] conditioned, apparently, mainly by the local variations of the sound in English:—

(i) Velarisation of [ü] to [u] appears early and is frequent e.g. *murs*: *flurs*; *criator*: *dur*.

As [u] in a stressed syllable in AN gives [u:] in Irish (cf. 56), the form *amhantúr* is normal.

(ii) In the midlands and south of England [ü] appears to have been ordinarily retained and later developed into [ju], cf. the Mod. Eng. pronunciation of *duke*, *pew* (<AN [pü]). Hence the palatal [d] in Irish *diúc* (<[djuk] <[dük]) and the palatal [s] in *siúcra* (<[sjukre] <[sükre]).

But it must be considered possible that the French [ü] sound, which was found difficult by the English and therefore modified, was retained in the Anglo-Norman brought to Ireland and rendered more successfully in Irish. This could be accomplished by palatalisation of the consonants coming before and after the [ü] sound in the

loan-word, thereby advancing the articulation of the corresponding Irish [u:] sound ([u:] in *ciúin*, *stiúir* etc., is quite close to French [ü]). This development would account for the Irish forms *diúice* (<AN *duke*) and *siúicre* (<AN *sucre*).

(iii) Occasionally, and early, unrounding to [i] is found, e.g. *pelire* (for *pelure*), *alym* (for *alum*), Mod. Eng. *pedigree* (<*pied de grue*). The form *ailim* («*alum*») is found throughout RSláinte.

67. In *amhantúr* (<Fr. *aventure*) the *u* is usually long, but cf. «*roinn edala 7 amhanntair*», ZCP VI 32.17 and the adjective *amhantracha* (pl), *ibid.* 57.39 (Top. Poems², Notes p. 93). The short vowel in the last syllable of the examples above, and in the modern form of the word in Irish (*amhantar*, Dinn.) is, no doubt, due to the shift of stress in the AN word under the influence of English speech-habits (cf. the form *aunter* in OED). This vowel is, in fact, the neutral vowel [ə], represented variously, in spelling, by the other vowels (cf. 10). That it is written *a* in these examples is due, no doubt, to the influence of the common ending *-tar* in Irish.

[ü] in syllables with secondary stress

68. [ü] in syllables with secondary stress in AN regularly gives [u] in Irish, e.g. *justise* > *iustis*.

69. There can be little doubt that the vowel in the first syllable of *iustis* (*giustis*) was short at the time of borrowing. It is first found (as *iustis*) in a contemporary entry (1203) in Ann. Inisf. The entries by this annalist are noteworthy for the consistent marking of the long vowels. The later form *giúisdis* is, no doubt, the outcome of English stress and can be considered as an English loan-word.

CHAPTER 2 — DIPHTHONGS

The Old French diphthongs were, for the most part, reduced to pure vowels in Anglo-Norman before being introduced into Ireland. This development was due mainly to the influence of the western dialect of French, whose characteristics were strong in Anglo-Norman.

The reduced diphthongs, coming into Ireland in single syllables, are regularly represented by long vowels in Irish (cf. Introduction, p. 590).

Only two diphthongs, retained in Anglo-Norman, are regularly represented by diphthongs in Irish. These are (1) [au] <[at] (western) or <[qu] (northern) and (2) [ei] (francien). The rare exceptions are noted below in their several sections.

[ei]

70. The OF diphthong [ei] > [oi] ([ei] > [e] in AN) regularly gives [e:] in Irish, e.g. *burgeis* > *buirgéis*, *Fraunceis* > *Proinnséis*, *harneis* > *airnéis*, *maner* (OF *maneir*) > *mainér*, but cf. **72-74** (*heir* > *eighir*, *oighir*).

71. In the western region of France (and consequently in AN) [ei] remained undifferentiated (to [oi]) and levelled gradually to [e] in the course of the twelfth and thirteenth centuries. Early OF [eir] (<*HEREM*) remained [eir] in the western region and was levelled subsequently to [er].

72. In Irish the two stages in the development of AN [ei] are represented — before levelling by the diphthong [ai] contained in *eighir* (<AN (*h*)*eir*); after levelling by the vowel [e:] as in *mainér* (<AN *maner* <*maneir*).

It is difficult to determine whether the diphthong [ei] had been levelled to [e] in AN *burgeis*, *harneis*, *Fraunceis* at the time of borrowing. There was a strong objection in Irish to having a diphthong in the second syllable; hence the long vowel [e:] in *buirgéis*, *airnéis*, *Proinnséis* may represent the levelled diphthong, or may be a substitution for [ei].

73. The diphthong in native words like *feighil*, *leigheas*, *meadhailt*, *meadhair* —resulting from the elimination of the intervocalic spirant— had apparently developed by the time of borrowing of (*h*)*eir* since *-gh-* is used to reproduce graphically (in *eighir*) the diphthong [ei] heard in the Anglo-Norman word.

74. In francien [eir] (<*HEREM*) was differentiated to [oir] and passed to [u^her] before the middle of the twelfth century.

It is possible, therefore, that the two diphthongs, AN [ei] and francien [oi], came into Irish in the word *eir*, *oir*, and that *oighi* —is an attempt to represent the latter diphthong (in *oighir*) as *eighi*— renders the former (in *eighir*), but cf. **23** *ei/oi*.

75. The AN name *Fraunceis* normally gave *Proinnséis* in Irish (cf. also **46**). It seems that this form was at an early date apprehended as the vocative (the case which was probably most in use), and a new nominative (*Proinnsias*) came into existence, the vocative of which was identical with the old nominative. Hence the modern form of the name.

For the western OF diphthong [ei] <OF [ai] cf. **77**.

[ai]

76. The diphthong [ai] in OF ([e] in AN) regularly gives [e:] in Irish, e.g. *mere* (OF *maire*) > *méra*, but cf. 77 (*jailer* > *seighléir*).

77. Before a consonant [ai], which was maintained as a descending¹ diphthong in Northern French of the eleventh century, was already then passing through [ei] to [e] in the western region, and it is this latter pronunciation which was dominant in Anglo-Norman, e.g. *paître*: *terre*: *faire* rhymes in AN poetry cited by Godefroy (§ 157).

The diphthong [ei] in Irish *seighléir* <AN *jailer* <OF *jaiolier* probably represents the western transitional [ei] sound (cf. 71, 72 — *eighir*) while [e:] in Irish *méra* <AN *mere* <OF *maire* represents the levelled AN sound [e].

78. *résún* and *trétúir*, having a long vowel in the first syllable, must be considered to be English loan-words originating in AN *raisun* and *traitur* respectively (cf. the Mid. Eng. spellings *reyson*, 13th cent., *traytur*, 13th-14th cent., OED).

79. *bicáir(e)* is probably a loan-word from Latin (i.e. <VICARIUS).

[ái]

80. [ái] in AN regularly gives [a:] in Irish, e.g. *capeláin* > *caipellán*, *castaing* > *castán*, *compaing* > *cumpán*.

1. A descending diphthong is one in which the stress is on the first element.

81. [ái] was at first a descending diphthong in OF, assonating with [ā], e.g. *aimet*: *blasme*, *France*; *plaindre*: *blanche*: *angele* (Roland); it passed to [ēi] in the course of the twelfth century and was later levelled to [ē]. In the northern region the diphthong [ái] was retained relatively late. This pronunciation ([ái]) of the diphthong, being from the northern region of France, was probably quite common in the Anglo-Norman introduced into Ireland. The AN word *compain(g)* becomes *cumpán* in Irish, the ending *-[áin]* being easily assimilated to the native ending *-án*. So, too, *castain(g)* > *castán* (but cf. 199 — [n] final).

82. Judging from its spelling it would seem that Irish *caipdaen* is a rendering of OF *capitaine* (borrowed when the development [ái] > [ēi] > [ē] had been accomplished), the termination [ēn] (Irish [e:n]) being later assimilated to the native termination *-in* to give *caiplín*, or developing in the same way as *cunlaois* <AN *cuntesse* (i.e. [e:] > [i:], cf. 17).

[oi]

83. The OF diphthong [oi] ([ui] > [u] in AN) regularly gives [u:] in Irish, e.g. *coing*, *cuing* > *cúinne*.

84. In the diphthong derived from the combination of Early Old French [o] with [j] or [ɲ] two pronunciations appear to have been in use in AN: [ʷi] and [ʷoi], the first presumably western, the second northern (not represented in the loan-words).

85. [ʷi], introduced into AN as a descending diphthong, was levelled to [u], e.g. *chanoin*: *procession*, *croiz*: *Jus*. Hence Irish *butúr* <AN **butur* <OF *boutoir*; *dortúr*

<AN **dortur* <OF *dortoir*; *fonsúra* <AN **fonsur(e)* <OF *fonsoir*; *pinnsúr* <AN **pínsur* <OF *pínsoir*; *sisúr* (*sisabhar*) <AN *cisur* <OF *cisoir*.

86. The unlevelled sound [ʷi] may be represented in Irish *cúill* (<AN *cuille*) for [u:], followed by pairs of [ʷi] and [i:], would give an approximate rendering of the descending diphthong of which the first element [u] was the more sonorous.

[üi]

87. The OF diphthong [üi] ([ʷi] > [i] in AN) gives [i:] in Irish, e.g. (*h*)*uille* > *ile*.

88. [üi], at first a descending diphthong assonating with [ü], passed to [ʷi] in the course of the thirteenth century, assonating with [i]. This reduction of the diphthong is found not infrequently in Middle French (cf. [vüide] > [vidē]) but in the western region the shift of stress was relatively early. This western development, begun in the early twelfth century, must have passed into AN, for it appears that it was the second element ([i]) which was heard in *uille* on the word's being introduced into Irish, giving *ile*.

[ie]

89. The diphthong [ie] in OF ([ē] in AN) regularly gives [e:] in Irish, e.g. *morter* (OF *mortier*) > *moirtél*.

90. In the western region of France [ie] was levelled to [jē] in the course of the eleventh century, on the same lines as (later) in francien, but the shift in stress was

quickly followed by a reduction of [jē] to [ē]. The use of [j] after consonants was unfamiliar in English speech and consequently the passage of [jē] to [ē] was greatly accelerated in insular French and from the later twelfth century on becomes a marked feature of Anglo-Norman, cf. *premier* < *premier*, Dermot 127, *guerrier* < *guerrier*, 2900).

The resultant vowel [ē] in a stressed syllable normally gives [e:] in Irish (cf. 12). Hence Irish *coilér* <AN *quarrer* <OF *quarriere*; *soinsilér* <AN *chaunceler* <OF *chancelier*; *tressurēr* <AN *tresorer* <OF *tresorier* (in some words in OF the ending *-ier* is later than *-er*, e.g. *coller* and *soller* are the oldest forms of *colier* and *solier* — Irish *coilér*, *soilér*).

91. In the words *airseóir* (<AN *archer*) and *seigheóir* (<AN *jailer*), both in IGT Decl. § 50, we may have examples of the substitution of the native ending *-óir* for AN *-er*. The existence of another, possibly earlier, form (*seigléir*) of the latter word supports this belief.

92. The diphthong [ie] was retained in AN *Piers*, an early form of *Pierre*, and was rendered in Irish by the diphthong [iə] (in *Piarus*), a close imitation of the AN sound.

93. In twelfth century francien the diphthong [ie] was at first descending (cf. 77 Note). In Later Old and Middle French it was levelled to a pure vowel [ē] (cf. 90 above). Under the influence of the strong expiratory accent [ie] was retained in the northern region of France longer than elsewhere, and not infrequently reduced to [i] by the loss of its second element, cf. Auc. *destrir* (*destrier*) X.21. Irish *pisa* « *piece* » derives from the Mid. Eng. pronunciation ([pis], [pise]), variously spelt *pece*, *pees*, *pis*, *pice*, *piece*, *pysse*, *peece*, according to OED, the form *piece* being due to the influence of the French spelling.

94. When [ie] was in hiatus with [e] final reduction ([ieɛ] > [iɛ]) was widespread and included north Normandy as well as the northern and eastern regions, and the pronunciation [iɛ] was made use of by poets of other regions e.g. Rtbf. *mesnie: vie*. The resultant [iɛ] was further reduced, in AN, to [i] (e.g. OF [maisnieɛ] > [maisni] > AN [*me(s)ni]). For the treatment of this final [i] in Irish cf. 3.

[eu], [ieu]

95. The diphthong [eu] and the triphthong [jeu] in OF (> [ju] > [u] in AN) regularly give [u:] in Irish, e.g. *Andreu, Andrieu* > *Aindriú, Mathieu* > *Maidiú*.

96. In AN the development of the diphthong [eu] (any distinction between [eu] and [œu] was probably lost) was two-fold:

(1) It was levelled to [ō] and later on unrounded to [e] (cf. Mod. Eng. *Beauchamp* [Bišam]) or

(2) It was differentiated to [iu] > [ju] which was often reduced to [u], e.g. *siul* > *sul*, *riule* > *rule*.

97. The triphthong [ieu] was sometimes, as in western and central French, levelled to [jō] (> [ō]); more often, as in the northern region, it was reduced to [iu] which passed ordinarily through [ju] (hence Irish *Maidiú* < AN *Mathieu*) to [u], e.g. [*lieu*] > [*liu*] > [*lu*].

98. The diphthong [eu] and the triphthong [ieu] resulting in the same sound in AN ([ju] > [u]), the two OF regional forms of *André* (*Andreu* and *Andrieu*) would give the same form (**Andriu*) in AN and *Aindriú* in Irish. The name was probably introduced into Ireland before [ju] was reduced to [u], the Irish palatal [dr] being an

attempt to render the jod sound (cf. 66.ii. — the palatal [d] in *diúc* and [s] in *siúcra*).

99. In Later AN Later OF [ō] (<[ue], [eu]), like English [ō] (<[eo]), was sometimes unrounded to [e], cf. Mod. Eng. *jeopardy* [dʒepədi] <[dʒōparti] <[jeupartī]. The first syllable of *lieutenant* (AN variant *leu-*) thus became [le]- in AN and, being in a syllable with secondary stress, gave short [e] in Irish. This syllable was probably assimilated to the Irish prefix *leith-* and the word refashioned on the analogy of compound words whose first element was *leith-*, thus giving *leith-tenónt* (For [ā] > [ō] cf. 38).

[The [f] in the English pronunciation of the word is found in the 14th cent. In view of the rare OF form *luef* for *lieu* it seems likely that the labial glide at the end of OF *lieu* as the first element of a compound was apprehended by Englishmen as a [v] or [f] — OED s.v. *lieutenant*.]

[au]

100. The OF diphthong [au] ([au], [ō], [a] in AN) regularly gives [au], [o:], [a:] in Irish, e.g. *faukun* > *fabcún*, *Thebaud* > *Tebóid*, *sage* (OF *saugē*) > *sáiste*.

101. Before the middle of the twelfth century all the [t]- sounds before a consonant in OF were either lost or vocalised to [u] and [t] thus disappeared from the sound system. This vocalisation was far advanced at the time of the Norman Conquest of England. [a]+[t], therefore, resulted in the diphthong [au] (*[falkɔn] > [falkɔn] > [faukun]).

In AN the diphthong [au] remained for a while (indeed,

it was continued into the sixteenth century in western French). The sound is contained in the Irish words *sabsa* (<*sausse*) and *fabcún* (<*faukun*).

102. [au] was rounded to [ø] in Later Middle French (i.e. 15th-16th cent.). In the stressed syllables this monophthongisation was accepted by the Parisians only in the sixteenth century, but in less stressed syllables and in vulgar speech the levelled pronunciation was in use earlier ([*allërum*] > [*altrë*] > [*autrë*] > [ø]).

The stage [ø] appears to have been present in the stressed syllable by a stage in which [ø̄], a long open long sound, was pronounced, the one heard in Modern English in the words *or*, *law*.

It could have been this transitional sound (introduced into AN from the Continent) that was heard by the Irish in words such as *Geraul*, *Thebaud*, and rendered as [o:] (i.e. in *Gerōil*, Ann. Conn. § 1248, *Tebōil*, Ann. Conn. § 1264, cf. **38** — AN [ø̄] > Irish [o:]). The ending *-aul*, *-aud* ([ø̄l/d]) was quickly assimilated to the native ending *-óil*, *-óid* (cf. **119**).

103. The diphthong [au] (cf. **101**) was reduced in Later Anglo-Norman to [a] before labial and labialised consonants, i.e. [tʃ] and [dʒ]. This vowel normally gives [a:] in Irish in the stressed syllable (cf. **37**). Hence Irish *sáiste* <AN *sage* <OF *sauge*.

104. [au] was sometimes monophthongised in positions other than before [tʃ] and [dʒ]. This is so in the case of *Wautier* which became *Watier* (cf. Dauzat Noms, Supplément, s.v. *Watier*). The AN form *Water* gave Irish *Balér* regularly (cf. **43** — [a] in a syllable with secondary stress). The earliest form of the name, *Vallér*, Ann. Inisf. § 1263, contemp., is a Flemish form of the name (for the restoration of [l] in OF cf. **201**).

[øu]

105. The OF diphthong [øu] (> [u]/[au] in AN) regularly gives either [ou] or [au] in Irish, e.g. *soudan* > *sobdán*, *sabdán*.

106. In Anglo-Norman, as in Continental French, [øu] was levelled to [u] in the course of the late twelfth and thirteenth centuries. This levelled pronunciation is not represented in Irish.

107. In most of the northern region of France [øu] was differentiated to [au], cf. Auc. *trau*, 24,89, *faus*, 3,7, *saure* (<*solvere*), 24,54.

The latter pronunciation, [au], found its way into Irish through Anglo-Norman, appearing in the words *sabdán* (<AN *saudán*) and *claus* (<AN *claus*, « *cloves* »).

108. The Irish words *bobhla*, *bouláin* (<AN *voute*), *clous*, *sobdán* (alternatives for *claus*, *sabdán*) must have been borrowed at a time when the OF diphthong [øu] had not yet been levelled to [u] or differentiated to [au].

[øu]

109. The OF diphthong [øu] (> [u] in AN) regularly gives [u:] in Irish, e.g. *taillour*, *taillur* > *táilliúr*.

110. The differentiation in Old French of the diphthong [ou] to [eu] (e.g. [flour] > [fleur]), which took place before the middle of the twelfth century, was checked by following labial consonants and [ou] levelled to [u], e.g. DUPLUM > [**doublę*] > [*dublę*] (cf. Irish *dúblaid*).

111. In the western region (and in AN) [ou] remained undifferentiated and levelled gradually to [u]. Thus Early Old French [flour] became [flur] (cf. Irish *plúr*) in the western region, [fleur] (> [flör]) in francien. [u:] (written -ú- or -abh-) in *minúr* (Ann. Conn. § 124) <AN [mɛnɔr] <OF [mɛnɔr] is an exact rendering of the sound in Irish.

For the development -úr > -úir in *táilliúir* cf. 212 -[r].

CHAPTER 3 — CONSONANTS

Consonants in contact with front vowels in Anglo-Norman are regularly represented in Irish by palatalised consonants except when in final position where both palatalised and non-palatalised consonants may be found (e.g. AN -er > Irish -éar or -éir). [ɛ] ([ə]) is not considered to be a front vowel.

Consonants in contact with back vowels in Anglo-Norman are regularly represented in Irish by non-palatalised consonants. This purely phonetic development is modified in some cases by analogy with the native language (e.g. AN [-ɔd] > Irish -óid under the influence of such words as *trinóid*; AN -ur > Irish -úr > -úir under the influence of words ending in -óir).

[b]

112. [b] in AN regularly gives [b] or [b'] in Irish, e.g. *barun* > *barún*, *habil* > *aibid*, *Thebaud* > *Tebóid*. AN [bl] may be represented by Irish [pl], [pʰ], e.g. *constable* > *constápla*, *tablis* > *láiplis*.

113. The initial alternation [b]/[p] is quite common in earlier Irish (cf. *béist*, *biast*, an older form of *péist*, *piast* <Lat. *BESTIA*), as is the rendering of [b] in loan-words by [p] (cf. *praisech* <Lat. *BRASSICA*). Hence the alternative spellings *bróiste*, *próiste* <*broche*; *bésta*, *pésta* <*beste*, and the form *pull(ad)* <*bulet(er)*.

114. The forms *láiphlis*, *láibhleis* for *láiplis* (<*tablis* <*tables* <*TABULAS*) may be due to the influence of *láibhle* « *battlements* » <Lat. *TABULAE*, intervocalic [b] being lenited in earlier Latin loan-words (compare the forms *aibhid*, *aibid*, the influence of French *habil* accounting for the unlenited [b] in the latter; cf. also 186 — intervocalic [m]).

115. When [m] and [n] were brought into contact with [l] or [r] in Gallo-Roman by the loss of an unstressed vowel, they were partially denasalised: [ml] > [mbʰl], [mr] > [mbrʰ], [nr] > [ndr], e.g. *CUMULUM* > [kumblɛ], *CAMERA* > [tʃãmbɛ], *GENERUM* > [džẽndɛ], cf. Pope § 369.

While Pope (489 § XIII) does not specifically mention [mr] in a list of those intervocalic groups retained without denasalisation in the northern region, one can postulate AN forms **aumre* (OF *ambre*, cf. *awmer*, OED, s.v. *amber*) and **chaumre* (OF *chambre*, cf. *chamer*, *chawmere*, OED, s.v. *chamber*) which would be rendered exactly by *ómra* and *seómra* in Irish.

[p]

116. [p] in AN regularly gives [p] or [p'] in Irish (e.g. *palis* > *pailis*, *perrer* > *pirrél*); [p], [p'] or [b], [b'] in intervocalic position (e.g. *cupe* > *cúpa*, *super* > *suipér*; *capun* > *cabún*, *capelain* > *caibellán*).

AN [p] after [s] is often represented in spelling by *b* in Irish, e.g. *spílel* > *sbidél*, (*e*)*spaule* > *sbólla*.

AN [pl] may be represented by [bl] in Irish, e.g. *Annapple* > *Anábla*.

In Irish, words beginning with [p] are probably all originally loan-words; those of the oldest period are borrowed mainly from Latin, those of later date from Romance sources through the medium at first (in the end of the 12th to the latter part of the 14th cent.) of Anglo-French, later of English (Contribb. P).

117. Initial *s* in *spéis* « interest », *spis* (? « prise » « *prise of wines* ») is the prosthetic [s] which developed in Irish before [b] and [p] (cf. *speilp* « *garments* » < Lat. *PEPLUM*; *spairn* « *conflict* » < Mid. Ir. *barann*; *spréid* « *cattle* » < Lat. *PRAEDA*).

While *spéis* fulfils all the conditions of an Anglo-Norman loan-word (cf. **70** — [ei]) it is difficult to determine whether it derives from Fr. *peis* or LL **PESUM*. See *Scol. Gael. Stud.* II.28 and *Éigse* XI.160.

For initial *f* in *falafráigh* < AN *palefreid* cf. **141**.

For the voicing of intervocalic [p] to [b] in *cabán* < AN *capun*, *caibellán* < AN *capelain* cf. **132**.

[d]

118. [d] in AN regularly gives [d] or [d'] in Irish, e.g. *doctur* > *doctúir*, *diner* > *dínér*, *soudan* > *sabdán*, *cardinal* > *cardináil*.

119. The AN ending *-aud* was quickly assimilated to the Irish ending *-óid* (e.g. in *trinóid*), hence the palatal [d] in *Geróid* (< *Geraud*), *Tebóid* (< *Thebaud*), etc.

120. Irish [nd], medial or final, had passed into [mn]

by the Mid. Ir. period, e.g. *bendacht*, *cland*, *find*, etc. > *bennacht*, *clann*, *finn*, etc. This process, however, was over at the time of the Anglo-Norman invasion and thus the pronunciation [nd] became possible in such loan-words as *Aindriú* < AN *Andreu*, *fundúir* < AN *fondur*, *Aindrias* < AN *Andres*. The form *Ainnrias* for *Aindrias* may result from the confusion of the spellings *nn* and *nd* which sometimes occurred at that period.

121. *t* often represents voiced [d] in Old and Middle Irish (cf. Contribb. T). Irish *Siurlán* < AN *Jourdan* shows a change of [d] to [t].

For *Richard*, *Ricard* and the AN use of final supported *d* for *t* cf. **124** — [t] final.

For the loss of initial syllable in *spíd* < *despil*, *spórt* < *desport* cf. **45**.

For the palatal [d] in *diúc*, *diúice* (< *duc*) cf. **66**.ii. — [u] in a stressed syllable.

[t]

122. [t] in AN regularly gives [t] or [t'] in Irish (e.g. *tiran* > *tiorán*, *tur* > *túr*); [t], [t'] or [d], [d'] in intervocalic position (e.g. *rute* > *rúta*, *polel* > *puitél*; *mote* > *móda*, *spílel* > *spidél*).

AN [t] after [s] is often represented in spelling by *d* in Irish, e.g. *constable* > *consdábla*.

123. The forms *baránda*, *cundae*, *cundaois* are to be compared with *baránla*, *cunlae*, *cuntaois*. Since [nl] in borrowed words normally became [nd] in Irish (e.g. *cland* < *PLANTA*) the forms with *t* would appear to be the later.

124. In later Gallo-Roman all voiced plosives and fricatives, brought into final position by the loss of final unstressed [e], [i], [o], [u], were unvoiced and thus final

[g] > [k], [d] > [t], [ð] > [θ], [z] > [s], [v] > [f], [b] > [p]: — *GRANDEM* > [grānt], *PERDO* > [pɛrt], etc. The etymological spelling was sometimes retained in Old French and ordinarily made usual in Middle French.

Characteristic of Later Anglo-Norman is the use of final supported *d* for *t*. This practice appears to be often graphical only, occasioned by the influence of Latin or associated forms, as in *grand*, *mund* (*mundun*), *regard*, *Richard*, *cald*, *freid*. But the spelling is not confined to words of this type, cf. *mund* (*mūnd*) and the pronunciation of such words in Modern English, together with the parallel development found in words of English origin, e.g. *lend*, *pound*, *sound*, make it probable that in Later Anglo-Norman this spelling was in accord with pronunciation (Pope § 1233). Thus the *d* in AN *Richard*, *Ricard*, at first pronounced [t], may later have been pronounced [d]. The tendency, in Irish, for [rt] to become [rd] in unstressed position must also be taken into account.

Both *t* and *d* are found in Irish, contemporaneously, and sometimes in different forms of the same word (cf. *Risderd* Ann. Conn. 1288 § 7, *Risdert* 1296 § 9; *Roibert*, Ann. Conn. 1279 § 6, *Roberd*, 1306 § 6).

125. The most outstanding influence exercised by the speech of the south-western region of France on AN was the loss of final supported [t]. This influence was felt, even in francien, as early as the twelfth century, and may be responsible for the Irish forms *asmirón* < **asmiran*(t), *Rolón* < *Rolan*(t), *sersén*(ach) < *sergen*(t).

126. Irish *aibít*, *Robél* may represent the original pronunciation of AN *habit*, *Robel*, final [t] after stressed vowels being retained in insular French.

Or was final [t] in AN *habit*, *gavel*, *Robel* voiced to [d] in

Irish to give *aibid* (*aibít*), *gairéd*, *Robéd* (*Robél*)?, cf. [k] > [g] in *diog* <? *dique*, *dike*, 134.

127. In the Middle French period (14th-16th cent.) [st] final was often reduced to [s] in the north-eastern region of France, e.g. *request*: *pres*. While this change could account for the loss of [t] in *foraois* < *forest* the development is more likely to be due to the unfamiliarity at this period of the combination [st] in unstressed final position in Irish. The loss of [t] in *consápla* (< *constable*) is unusual. Chronologically the word appears in Irish at an intermediate stage between *constápla* and the English loan-word *consabul*.

128. The loss of final consonants in AN provoked much graphical confusion. Not only were the consonants omitted but also at times interchanged or wrongly introduced. Final *k* for *t* was found both on the continent and in AN (e.g. *Everwic*: *eslit*). The *k* represented a mere orthographic change in AN, a fact proved by rhyme (cf. Pope § 1232, Menger § 41.2 b.). While this orthographic development could explain the form *Mairgréc* < AN *Marg(a)ret* (cf. 167 — spelling pronunciation, the form *aibic* for *aibít* < AN *habit*, and *Karret* for *Carrick*, Dermot 1397, *Libinéd* <? AN *Livinec*, perhaps the reverse process), the change, final [k]/[g] for [t], in the name is more likely to be due to the influence, on the second syllable, of *gréc*, *Gréc*, well established in Irish. That at one stage in its history *Mairgréc* was treated as a compound is evident from the examples in IGT § 157 (*Muir grég*, *mac Mara grég*).

For the voicing of intervocalic [t] to [d] in *móda* < AN *mote*, *Maidiú* < AN *Mathieu*, *spidél* < AN *spitel* cf. 132.

[g]

129. [g] in AN regularly gives [g] in Irish, e.g. *Burguine* > *Burgúine*, *dragun* > *dragún*, *gambon* (OF *jambon*) > *gambún* (cf. 170). It does not occur before a front vowel in any of the available AN loan-words except in the groups [gl], [gr]. It is, therefore, only in these groups that it is represented by [g'] in Irish, e.g. [g'] in *gléir*, [gr'] in *Mairgréd*.

130. Initial [gw] from Germanic [w], and from Latin words influenced by this sound, appears to have been simplified to [g] before the later twelfth century. [**wardare*] > [*gwarder*] > [*garder*]. Lat. *VASCONIA* is one of the words influenced by Germ. [w], giving *Gascogne* in OF and *Gascúin(e)* in Irish (through AN).

In the northern region this initial [w] was retained, and found its way through AN into English in such words as *wafer*, *wager*, *war* (cf. 218 — [w]).

Both pronunciations ([g], [w]) existed in AN (cf. the English doublets *guard*, *ward*; *gage*, *wage*). It is, therefore, quite normal to find both represented in Irish (e.g. *gárda*, *bárda*, cf. 218 — [w]).

For initial [g] (+[a]) which gave [dʒ] in OF but which remained [g] in AN cf. 170-[dʒ].

For Irish *dic* <? AN *dike*, *digue* cf. 134-[k].

[k]

131. [k] in AN regularly gives [k] in Irish (e.g. *bucle* > *búcla*, *compaing* > *cumpán*, *sucre* > *siúcra*), [k] or [g] in intervocalic position (e.g. *Nicol* > *Nicól*, *bacun* > *bagún*).

In the available AN loan-words it occurs only rarely before a front vowel (to give [k'] in Irish, e.g. in *píce* <AN *píque*). In two instances it is lenited in Irish — after [t] in a consonantal group in *cubhairchre* <AN **cuvarcle* and before [t] in *dochtúir* (earlier *doctúir*) <AN *doctur*. AN [k] after [s] is often represented in spelling by *g* in Irish, e.g. (*e*)*scuyer* > *sguiér*.

132. The voicing of the intervocalic voiceless stops [s], [p], [t] in loan-words is quite common in Irish from the Norse period.

While ON *kk*, *pp*, *tt* were represented by [k], [p], [t] in Irish (exx. *AKKERI* > *accaire*, *KNAPPR* > *cnapp*, *ZATTR* > *atl*, intervocalic *k*, *p*, *t* became [g], [b], [d] exx. *HÁKON* > *Agon*; *KÁPA* > *cápa*, *cába*; *SKUTA* > *sciúda*), cf. A. Sommerfelt, 'Sur le Système Consonantique du Celtique' (*Mélanges Linguistiques offerts à M. J. Vendryes*, Société de Linguistique de Paris, Collection 17).

Thus the Irish forms *bagún* <AN *bacun*; *cabún* <AN *capun*; *spidél* <AN *spitel* are quite regular.

133. AN (*e*)*scurge* «*scourge*» would have given **sciúrse* in Irish (cf. 56 — [u] in a stressed syllable, and 165 — [dʒ] > [ʃ]). The forms in *Contribb.* are *sciúrsa*, *sciúirse*, with palatal [k].

The rendering in Irish of AN [u] by [u] with palatalisation of the preceding consonant (which occurs in the case of AN [ü], cf. 66) is not to be found elsewhere in the available loan-words. This would suggest that *sciúrsa*, *sciúirse* are borrowings from some source other than Anglo-Norman.

134. The form *dike* (1373 — Dauzat) for *digue* (c. 1400 — Bloch; *gu* = [g]) suggests that the word may have contained the [k] sound when introduced into Ireland and that this value may be ascribed, at first, to the *c* in *dic* which was later voiced to [g]. It must be noted,

however, that OE had *dic*, another possible source of the Irish word.

135. One of the traits of the northern region of France which appeared in insular speech was the retention of the velar pronunciation of [k] initial before Lat. [o] (cf. 172 — [kʰ]). This is represented by [k] (*c*) in Irish, e.g. *cabún*, *castél*, etc. *cardináil* is not of this group since, being a learned loan-word, it retained the velar articulation in OF (francien).

For the final *e* [ə] in *diúice* cf. 31, and Anomalous Words 224 a.

For the palatal [k] in *diúice* (<AN *duc*), *siúicre* (<AN *sucra*), cf. 3.ii. — [ū] in a stressed syllable.

For the form *Libinéd* <? AN *Livinec* cf. 128.

The *-qu-* in AN *pique* (> Irish *pice*, cf. 131) is orthographical and represents [k].

[v]

136. [v] in AN regularly gives [f], [f'] or [b], [b'] initially in Irish (e.g. *val* > *fál*, *vinegre* > *finégra*; *voule* > *bobhta*, *vitaille* > *biláille*), [v], [v'] in intervocalic position or after a consonant (e.g. **cuarcle* > *cubhairchre*, *Aveline* > *Aibhilín*, *servaunt* > *serbhónlaid*, *servise* > *seirbhis*).

137. Initial [v] in Irish having, by the seventh or eighth century, become [f], cf. *féil*, *féile* <*VIGILIA*, *fin* <*VINUM*, *fis* <*VISIO*, the rendering of initial [v] in AN loan-words by [f] in Irish is quite regular. Hence Irish *fál* <AN *val*. The influence of OI *fin* on AN *vinegre* (giving Irish *finégra*) has already been noted in 7.

138. The later rendering of AN initial [v] by [b] in Irish is due to the former sound's being apprehended as

lenited [b] which, in declension, became unlenited. Hence Irish *bitáille* <*vitaille*, *bouláin* <*voute*, etc.

139. In intervocalic position and after a consonant [v] is regarded as lenited [b] (often written *b* as lenition was not marked in the MSS. of the period). Thus AN *cuvarcle* > Irish *cubhairchre*, AN *servaunt* > Irish *serbhónlaid*, AN *servis(e)* > Irish *seirbhis*.

For the elimination of intervocalic [v] in AN cf. Anomalous Words 224 a. For the spellings *Oiliúer*, *Persauál* cf. 219.

[f]

140. [f] in AN regularly gives [f] or [f'] in Irish, e.g. *cófre* > *cófra*, *felun* > *filún*, *Fraunceis* > *Froinséis*, *saifr* > *saifir*.

141. [p] for [f] in *Proinnséis* (<*Fraunceis*), *paidél* (<*fardel*), *plúr* (<*flur*) is quite regular in Irish, the alternation [p]/[f] initially being often found in Mid. Ir. and later; in some cases [p] is the older form (e.g. *pailm*, *pairche*), in others [f] (e.g. OI *felarlicc* > Mid. Ir. *petarlaicc*) — RIA Dict. P.

142. The final consonantal group *-[lf]* in AN *Ro(d)ulf* was rendered in Irish by the more familiar sound [lv] (cf. *balbh*, *dealbh*, *sealbh*, etc.). Hence *Roolb* (Ann. Conn. 1230 § 16). The later form *Roalph* (Ann. Conn. 1314 § 8) probably indicates increasing familiarisation with the sound *-[lf]*.

143. Consonants in unstressed prefixes generally tend to become voiced, cf. Irish *co*, «*till*», «*wilh*» > *go* and *Mac* > *Mag* in surnames (e.g. *Mag Coscraídh*, *Mag Raghnaill*, etc.).

Thus *bi* in *bi Milis* (Ann. Conn. 1347 § 6) is to be interpreted as [v'i], the [f] of *fi* being voiced (cf. also 6).

[z] and [s]

144. [z] and [s] in AN regularly give [z] and [s] in Irish, e.g. *mesure* > *misúr*, *Isabel* > *Sibéal*; *ainis*, *fallace*, *fallas* > *fallás* (cf. 180), **pinsur* > *pinneár* (cf. 177), *saumple* > *sómpla* (cf. 45).

145. There being no [z] sound in Irish, AN intervocalic s ([z]) is represented by [s]. Hence *prisun*, [pɾisun] > *prisún*; *prise*, [pɾize] > *sprís*, *spríos*; *tresorer* > *tresurēr*.

146. The English pronunciation of words such as *aim* (<*ezmer*), *blame*, *hideous*, *male*, *defeat*, on the one hand, and of *beast*, *feast*, *host*, *astonish*, *espouse*, *esquire*, on the other, indicates that at the time of the Norman Conquest the voiced sound [z] was already modified or mute before a consonant while the breathed sound [s] was still intact.

Loss of [s] before a consonant appears to have begun in the south-western region of France and worked slowly north-ward, for attesting rhymes begin in the south-western region in the late twelfth century.

This dialectal development of [s] must have extended its influence to Anglo-Norman and, through it, to Irish, for, while [s] in this position is mostly pronounced in AN loan-words in Irish (cf. *castél* <*castel*, *constápla* <*constable*, *fésła* <*feste*), one finds the occasional word in which it is lost (cf. *mētra* <OF *maistre*, Ann. Conn. 1326 § 5; *crēl* <OF *creste*, ALC 1.224.12; *Prēter*, Maund. § 249.1, for *Prester*).

147. In OF [s] was voiced to [z] before voiced consonants and [f], and then [z] gradually became mute in this

position in the course of the eleventh and twelfth centuries, usually with vowel lengthening. Hence *disner* [diznɛr] > [diznɛr] > Irish *dínér* (cf. 8).

For one possible instance of the retention of [z] before a consonant in AN (> [s'] in Irish) see Anomalous Words 223 — *béinse*.

148. Though loss of final [s] in OF and AN began as early as the middle of the twelfth century, under certain conditions, it was normally pronounced until the end of the Old French period (i.e. to the beginning of the thirteenth century).

Thus the pronunciation of final [s] in Irish *ainis* <AN *ainis*; *pailis* <AN *palis*; *Seācjyss* (*Siācus*) <AN *siāques*, etc., is regular. It is to be noted that French *fil* was pronounced [fi] until the eighteenth century, cf. *fi* (Bloch, s.v. *fil*) — the s was retained to avoid confusion with *fil*. Irish *fi* therefore, is regular (cf. also 6 — Proclitic Words). AN *fiz* (pron. [fils]) does not appear in Irish.

149. Two processes seem to have been at work in Irish to overcome the difficulty of the unfamiliar final [rs] sound in AN: —

(1) [ə] was added, e.g. *curs* > *cúrsa*;

(2) [ə] developed between [r] and [s], e.g. *Piers* > *Piarus* (*slóras* <*estors* could be another example, but the word may have come from Eng. *stores*).

For aphaeresis in AN cf. 45. Among the AN aphetic forms with initial [s] which found their way into Irish are: (*es*)*sample* > *sómpla*; (*e*)*scudier* > *scuidhēr*; (*o*)*spitel* > *spitel* (cf. 16).

For the palatal [s] in *siūcra*, *siūicre* cf. 66.ii.-[ū] in a stressed syllable.

[ð]

150. [ð] in AN regularly gives [ð] > [ɣ] or [j] in Irish.

151. The voiced fricative [ð] was lost in the course of Early Old French, at latest by the middle of the twelfth century, but consonantal sounds in the sound-system of the late eleventh and twelfth centuries, which were discarded or modified on the continent, persisted longer in Anglo-Norman when they found support in the English sound-system.

The western sound-system of the late eleventh century still included [ð], derived from Gallo-Roman [t] or [d] intervocalic or +[r], [l], [v], e.g. *vide* [viðe] (<villa, vedre [peðre]). This sound, having support in English, appears to have been longer lived in Anglo-Norman than on the Continent (cf. Pope §§ 347, 1175 and Menger § 39). This is corroborated by the graphical rendering of [ð] by *th* (borrowed from English scribes) or *d*, e.g. *Althelur*, *Hachedur* for *Achadh-ur*; *Macdonthilh*, *Macdonchid* for *Mac Donnchadh*, etc., in the *Song of Dermot and the Earl*.

Since *dh* was a dental spirant in Irish until at least the middle of the thirteenth century (cf. T. F. O'Rahilly, *Hermathena* XLIV, pp. 152-195), the sound [ð] in Anglo-Norman words would have found support on being introduced into the native language. It is probable, therefore, that the sound was pronounced in such words as *Lodbais* (<*Loðewis*), Ann. Conn. 1227 § 7, *scuidhér* (<(e)*scud(i)er*), *gláedhe* (<*gláðie*).

For the value of *d* cf. *infra* 152.

152. *fradhir* «brother» (<*fradre?*), occurring in a contemporary entry, Ann. Inisf. 1253 § 2, may have contained the sound [ð] (cf. *fredre*, Roland c. 1080, where the intervocalic dental is written *d* indicating a fricative pronunciation). For *-ir* (-er) <-re cf. 214.

The possibility that the spelling *fradhir* may be an attempt to render the diphthong heard in Eng. *friar* may

be discounted by the appearance, at a much later date (Ann. Conn. 1450 § 3) of the form *frēir*, indicating that the word had not been influenced, even at that stage, by developments in English. For the change of Mid. Eng. *friar* to *friar* cf. OED s.v. *friar* and Pope §§ 1172, 1190.

153. In Irish the dental fricative [ð] (*dh*) fell together with the velar fricative [ɣ] (*gh*) in the thirteenth century. Hence in Early Mod. Irish both spellings represent the same sound and (in non-initial position) frequently interchange in MSS. (e.g. *scuidhér*, *scuighér*; *falafraidh*, *palafraidh*; *Lodbais*, *Logbais*; *Séfraid*, *Séfraig*), cf. Thurneysen § 22 and Ó Cuív § 346.

154. Before a front vowel Irish *dh*, *gh* > [j]. A similar development took place in AN, e.g. (e)*scud(i)er* > (e)*scquier* (cf. the 14th cent. spelling in English — *squeyer* and Irish *scuier*); *gláðie* > *gláie* (cf. Irish *gláee*). It is difficult, therefore, to determine whether the Irish forms are normal developments in that language or borrowings from Later Anglo-Norman.

155. Intervocalic [ɣ] occasionally became [v'] before a front vowel in Irish. This development, which accounts for the form *scuibér* (<*scuidhér*, *scuighér*), is to be found also — its stages in chronological sequence — in the surname *Mac Uighilin* in Ann. Conn. — *Mac Uidilin*, 1311 § 13; *Mac Ugilin*, 1358 § 9 et seq., *Mac Uibilin*, 1459 § 5 et seq. (cf. also *guibed* <*guided*, A.D. 1350, H. 2.15 a, p. 36, and the modern regional pronunciation of *claidheamh* ([kla:v'ə]), *eidheann* ([ev'əN]), etc.).

156. *ruidhél* which appears twice in Caithr. Thoiridh. (97.2, 123.21) may represent two different words. In the first instance, *cland Cuilén cruaid* / 'na *ruidhél righ*, it may represent an older form (**rodele?*) of French *roele*, «shield».

buckler » <ROTELLA, in which intervocalic [t] > [ð]. As such it fulfils all the requirements of an AN loan-word in Irish and would seem to fit the context. Compare this with the connotation of the word in the second instance, *fiche deilhnebar... mar rudhél do'n droing ar dath* (cf. *Seind Cuilén gu créchtach* «right well raddled all over grey» (*rudhél* <? Eng. *ruddle* <OE *rudu*, cf. OED, s.v. *ruddle*, sb. 2, *ruddle*, sb. 1 and *Contribb.*, s.v. *ruidél*).

157. While the influence of the long established name *Goth-fraid* may account for final [ð] in *Séfraidh* «*Seaway*», it must not be forgotten that the AN name had its origin in Germ. *Gaut-frid* and that [ð] may not have had its fricative value at the time of borrowing (cf. the English name *Godefrith*).

158. In intervocalic position between homophonous vowels [ð] began to be lost in certain regions of France in the late ninth century. This may account for the Irish name *Roalb* <*Rodulf* (cf. the spelling *Raulfo* <*RAD-WULF* in the Cluny charters). The name later became *Rolf* in England but its dithematic origin (Germ. *ROD-WULF* — «*fame-wolf*») is evident in the Irish form.

[h]

159. [h] in AN is normally not represented in Irish.

160. The laryngeal fricative [h] was gradually lost in Late Latin, e.g. *hōminem* > [**omne*]. Thus the OF words of non-Germanic origin which came into Irish through AN did not contain this sound (cf. *aibid* <*habit*, *eighir* <*heir*, *Onóra* <*Honore* which are regular).

161. [h] was reintroduced in Gallo-Roman in initial position in the numerous Germanic words beginning with

this sound, e.g. *hache* <**hapja*, *helme* <**helm*, etc. Some OF words were influenced by this development, e.g. *haut* <Lat. *ALTUS*.

This aspirate [h] did not become mute until the sixteenth century (and then in uneducated speech). English *hauberk*, *hamlet*, *hatchel*, etc., testify to its presence in Anglo-Norman, and, without doubt, it was pronounced in words of Germanic origin by the Anglo-Norman invaders of Ireland.

162. Initial [h] occurred in OI only as the lenited form of [s] (OE *heafoc*, «*hawk*», was borrowed into Irish as *haboc(c)*, cf. Thurneysen § 921). Hence the earliest form of AN *Henri* (<Germ. *HAIM-RĪC*) in the following entries in the *Annals of Inisfallen*: *do ghabail chasleain Shennri Buitillear*, 1219 § 2; *do Shira Sennri de la Sapel*, 1305 § 11.

This is the only instance in the available loan-words of Anglo-Norman initial [h] being adapted in this way in Irish. Normally it does not appear, e.g. *airnés* <*harneis*; *Ailín* <*Halin* <Germ. *Hallo-*; *Uga* <*Hugue* <Germ. *Hûg* (cf. OE *Herewulf* > OI *Erulb*).

Initial *h* in *Hēirbi* <OF *Hervy*, *Horiberd* <*Harbert* <Germ. *HARI-BERHT-*, would appear to be orthographical only (the alternative spellings *Ēirbi*, *Oiribert* are to be noted).

The retention of *h* in spelling would be encouraged by the tendency in the language, from the earliest period, to prefix *h* to words beginning with a vowel (cf. *huile* for *uile*, *huasal* for *usal*, etc. — Thurneysen § 194).

163. Irish *halabard* may be a borrowing of fifteenth-century French *hallebarde* (whose earliest form was *alabarde* 14th cent., cf. Dauzat, s.v.), if not taken directly from English.

164. The forms *pharō* <AN *haro* <Germ. *hara*, *hera*, *herod* and *feilm* <Eng. *helm* <Teut. **helmo-* and further evidence of the absence of Germanic initial *f* in Irish, the words being treated as though beginning with a vowel (*f* was quite often prefixed to words beginning with a vowel, e.g. *faire* <OI *aire*, *fathach* <*athach*, *fac* <OI *uacht*, etc. — RIA-F).

[dʒ]

165. [dʒ] in OF ([dʒ] > [ʒ] in AN) regularly > [j]?, [g'], [s'] in Irish when initial of a word or syllable, e.g. *justise* > *iustis*, *Geraud* > *Geróid*, *Johan* > *Seóán* (always [s'] after a consonant, e.g. *sergent* > *sersénach*) and [ds'] ([sd']) in intervocalic position, e.g. *page* > *páidse* (*páisde*).

166. The affricated pronunciation of [dʒ] was retained ordinarily in OF through the twelfth century. The retention of this sound in the English loan-words (*judge*, *John*) and the use of the symbol *gg* in later AN make it probable that this sound was retained longer in insular speech than on the Continent.

There being no initial [dʒ] in Irish the sound in AN loan-words had to be rendered by the nearest equivalent in the native language. Two processes seem to have been at work:

(1) The use of the sound represented by the digraph *iu-* (e.g. in *iustis*). This would suggest that, during our period, initial *iu-* (Mod. [u]) in Irish was pronounced [ju] or, at least, expressed a semi-consonantal sound in such words as *iubhaille*, *iuchair*, *iudach*, *Iúl* (cf. the pronunciation of *iompar* and *iomad* in Sc. Gael.).

(2) The substitution of [g] palatalised, a process which is evident in the later English loan-words *jet* (>*geit*) and

jet (>*giola*). It is perhaps significant that the *g* in *gustis* is lenited in the nom. and acc. cases, with or without the definite article (e.g. *In ghuslīs*, *ghuslīs*), in some of the 13th cent. contemporary entries in Ann. Inisf. — surely an attempt to render an even closer representation of the sound [dʒ].

167. [dʒ] before *e*, *o*, *u* was represented in OF sometimes by *g*, sometimes by *g*. These orthographical variants are illustrated by the following examples from *Dermot*: *icla* (*icla*), *gete* (*jeté*), *Iohan* (*Johan*), *ior* (*jour*), *dongun* (*donjun*). *iustis(e)*, *gustis(e)* would, therefore, have been quite normal spellings in AN for *justise*. With this in mind it is difficult not to connect the Irish forms *iustis* and *giustis* orthographically with the French forms *iustise* and *gustise*. *iustis*, the earlier Irish form, appears in contemporary entries (Ann. Inisf. 1203-06) but the scribes responsible are not established as Anglo-Norman. In the case of *giustis*, however, the hands (1260-69) have been recognised as Anglo-Norman. These scribes, who spoke French, may have been tempted to use their own symbols (which existed in Irish but with different values) to represent sounds which were unfamiliar in the other tongue. Once recorded, these forms may have been pronounced as seen by people who did not hear the word but made their first acquaintance with it in its written form (cf. Wyld — *The Growth of English*, p. 161, where *envelope* is given as an example of this spelling-pronunciation in English).

The occasional forms of *giustis* beginning *gu-* (cf. Ann. Inisf. 1260-61) would suggest that the AN scribe considered *g* (representing [dʒ]) graphically sufficient for rendering the AN sound in Irish (cf. *supra* 166).

[dʒ] was usually represented by *i* before *a* (hence perhaps the spelling *Iāmus*, Ann. Conn. 1272 § 5, from *Iames*, the Walloon form of *Jacques*?).

168. In Later AN as in Middle French [ʒ] was used for [dʒ]. There being no initial [ʒ] sound in Irish, it was represented by the nearest equivalent [sʰ].

Though [ʒ] was a subsequent development of [ʒ] in AN the two sounds must have been in use at the time of the Anglo-Norman invasion of Ireland. Compare *Gerraid* ([sʰ] <[ʒ]), Ann. Inisf. 1206 § 8, with its earlier form *Gerall* ([gʰ] <[dʒ]), Ann. Inisf. 1201 § 7.

169. In intervocalic position the reproduction of AN [dʒ] was more easily accomplished, palatal [dʒ] being a close representation of the sound. This was often written *ls* and with metathesis became *st*, hence the modern form *páiste* <*páidse* <AN *page*.

170. In the northern region, and therefore in AN, [g] in initial position retained its velar articulation before [a], e.g. *ganbe*, *gardin*. Examples of this in Irish are to be found in the words *gallēr* (Ann. Conn. 1235 § 17) <**gall(i)er* <vb. *galir*, a norm.-picard form of *jaillir* and *gambún* <ONF and AN *gambun* (OF *jambon*).

[tʃ]

171. [tʃ] in OF is [k], [tʃ] > [ʃ] in AN, which regularly gives [k] or [sʰ] in Irish when initial of a word or syllable, e.g. *senescal* (OF *seneschal*) > *senescál*, *cheminel* > *seiminér* (always [sʰ] after a consonant, e.g. *estanche* > *stáinse*) and [tʃʰ] ([stʰ]) in intervocalic position, e.g. *macun* > *maistiúnach* (*maistiúnach*).

172. In the northern region the velar articulation of [k] at the beginning of a word or syllable and before Gallo-Roman [a], [au], [e], [i] (which in OF produced [tʃ]) was retained, cf. Eul. *cose*, *kose*, Auc. *aforkent*, Renclus. *kier*,

markeandise. Hence Irish *castél* <AN *castel* and the name *Ricard de la Rokela* (*Richard de La Rochelle*), Ann. Inisf. 1261 § 14, contemp. (cf. *roket* = *rochet*, «cloak», *Mac Ross* 319.15).

173. In OF the affricated pronunciation of [tʃ] was retained ordinarily through the twelfth century. As in the case of [ts] (q.v.) this pronunciation found its way into Irish. This is attested by the ME loan-words *chapel*, *chef*, etc.

The two-fold development of [k]+[a], [au], [e], [i] in AN gave rise to a few doublets in Irish: *póca* <NFr. *poke*, *páiste* <OF *puche*; *Ricard* <NFr. *Ricard*, *Risleard* <OF *Richard*; *preiciúr*, *preitsiúr* (*preisdiúr*) <*prechur* (*ch* = [k] in northern French, [tʃ] in francien).

174. In Later AN, as in Mid. Fr. [ʃ] was used.

It is impossible to determine whether initial [sʰ] in *seiminér*, *seómra* represents this later sound in AN or whether it is a substitute for OF [tʃ], unfamiliar in this position in Irish.

175. It was less difficult, however, to represent the sound [tʃ] in Irish in an intervocalic position. The earliest examples in the AN loan-words is *Rölsechybh* <*Roche* — (Ann. Inisf. 1283 § 3, contemp.). With metathesis this name later became *Róisteach* (cf. also *róiste*, «rock» <*roche* and *Risleard* <*Richard*).

176. Account must be taken here of a group of loan-words in Irish in which initial *ch* ([tʃ]) appears to be rendered by [s]. In this connection Bergin has the following note in *Stories from Keating's History of Ireland* (p. 95): «*crann saingéal*, 'chancel screen or railing', is a blend of earlier *crann caingéal*, from Lat. *cancelli* 'rails', and a loan from O. Fr. or Mid. Eng. *chancel*; for the *s* <*ch*,

cf. *soinsiléir*, Mid. Eng. *chanceler*; *sóinseáil*, Mid. Eng. *chaunge*. Ann. Inisf. 1259 §§ 4, 14., contemp., have *cancellar* <Lat. *CANCELLARIUS*.

So, too, *sapél* may have derived from a blend of Latin *CAPELLA* and AN *chapele* (cf. the surname *de Chapell*, *Supple* <AN *de la Chapell* <Lat. *DE CAPELLA*).

177. One of the features which characterise the speech of the northern region is the shift of [ʃs] (<inherited [ʃ] and [ʎj]) to [ʃʃ] instead of to [ts] (> [s]).

Thus **MACIONE* > OF *macon* ([ʃs], later *masson* [ʃʃ]), but AN *macun* (from the same source, *c* standing for [ʃʃ] in the northern region) > Irish *mailssiünach* (with epenthesis *maistiünach*) and *STANTIA* > OF *estance*, but AN *(e)stanche* > Irish *stáinse*.

The two developments of [ʃs] (i.e. northern [ʃʃ] and francien [s]) are illustrated in the English doublet *pincher*, *pincer*, the former from ONF **pincher* (<[pintsjer] <Lat. *PINCTIARE*), the latter from **pinsur*, an AN agent-noun from francien *pincer* ([pincer]), from the same source, cf. OED s.v. *pincers*. It is from AN **pinsur* that Irish *pinnsúr* must derive (cf. **212**).

178. It would seem from *airseóir* <*archer* and *stáinse* <(*e*)*stanche* that [ʃʃ] after a consonant is rendered by [s'] in Irish — perhaps representing the later AN sound [ʃ].

[ts]

179. [ts] in OF (> [s] in AN) regularly gives [ʃs], [ʃs'] or [s], [s'] in Irish, e.g. *grace* > *gráts*, *grátsa*, *officer* > *oifistél* (by metathesis); *grace* > *grás*, *grása*, *merci* > *méirse*.

180. In OF the affricated pronunciation of [ts] was retained ordinarily through the twelfth century.

In the northern region the shift of [ʃs] to [s] took place early and the symbol *z* (for [ʃs]) is not used in the MS. of Aucassin (late thirteenth century).

Representation of these two pronunciations ([ʃs] and [s]) are to be found in the AN loan-words in Irish: (a) [ʃs] in *grátsa*, *gráts* <*grace* (b) [s] in *grása*, *grás* <*grace*; *Síle* <(*Ci*)*cile*, etc. It would appear from the facts above that *grátsa*, *gráts* are earlier than *grása*, *grás*, but it must be remembered that AN was influenced by developments on the continent and that the affricated sound [ʃs], which moved to [s] earlier in the northern region, may have come from francien (where it persisted longer). It could, therefore, have been introduced into Ireland at the same time as [s].

181. *ds* represents the same sound as *ts*, e.g. *grátsa* = *grátsa*.

182. The forms *grátsa*, *gráts* are quite normal developments of *grátsa*, *gráts*, being the result of a metathesis which was common in Irish from an early period (cf. **báilseach* > *báisteach*, *bailsim* > *baislim*, *éisechl* > *éisteacht* and Gadelica I, pp. 79-82, 289-292).

183. An instance of Irish palatal [ʃs] ([ʃʃ]) <OF [ʃs] may be found in *oifistél*. This word could have derived from two sources: (1) from OF *official* (12th-13th cent. God.) <Lat. *OFFICIALIS*, through AN, the ending *-al* being absorbed by Eng. *-el* (cf. *hospital* > *spitel*, **16**). French *officiel*, 18th cent., is borrowed from English. (2) from OF *officier* (13th cent. Dauzat) <Lat. *OFFICIARE*, final [r] being replaced by [ʃ] (cf. **204**).

For [ʃs] > [ʃʃ] cf. **177**.

[m]

184. [m] in AN regularly gives [m] or [ɱ] in Irish, e.g. **asmiraul* > *asmirón*, *Moris* > *Muris*, *chevalier* > *seiminér*.

185. The form *béinne* for *méinne* is due to assimilation, i.e. *méinne ban* > *béinne ban*.

186. Unlenited [m] in intervocalic position in AN loan-words in Irish (e.g. *amaíl* > *amáille*) is retained, the process *m* > *mh* having ceased before the OI period. Scandinavian loan-words in Irish show no lenition.

187. [m] before a labial consonant remained (i.e. did not form a nasal combination with the preceding vowel) in AN. Thus *cumpán* <*compain(g)*, *sómpla* <(es)saumple are normal developments.

188. The dentalisation of final [m] to [n] which took place in OF was checked in AN. *alym* (OF *alum* > *alun*, 12th cent.) which gives Irish *ailim* is, therefore, quite regular (cf. 66.iii).

[n]

189. [n] in AN regularly gives [n] ([N]) or [n'] ([N']) in Irish, e.g. *novice* > *noibítse*, *menur* > *minúr*, *barun* > *barún* (non palatal); *Nicolas* > *Nioclás*, *maneir* > *mainér*, *Thomelin* > *Tuimilín* (palatal).

190. The palatalisation of [n] in *gráinsech* <*grange*, *sláinse* <*estanche*, followed as a necessary result of the sound [s'] (cf. 165, 177).

191. In Anglo-Norman the palatal fricative [j], developed after the groups [zl] and [zn], induced the palatalisation of the preceding dental consonants and thus *isle* <[islɛ] > [ijɛ], *disner* <[diznɛr] > [dijnɛr], cf. the spellings *regnier*, *maignee*.

The AN sound [ɲ] was reproduced in Irish *dinnér*, *méinne* (cf. 197, 198).

192. In Anglo-Norman [n] before a consonant was not merged in the nasal vowel. Hence its reproduction in Irish in such words as *fondúir* (<*fondur*, *Froinséis* <[Fraunceis], *sláinse* (<*estanche*).

193. The pronunciation of [n] final (a characteristic of the Norman dialect of French until the sixteenth century) was continued throughout Anglo-Norman. Its retention in the loan-words in Irish is, therefore, regular (e.g. *barún* <*barun*, *cabán* <*cavan*, *Seoán* <*Johan*).

194. The Irish form *pinniúr* <*pignun* is due to the dissimilation of final [n] (cf. *uinniún* <*oignun* where dissimilation did not take place).

195. *béinde* = *béinne* (*méinne*) graphically (cf. 120).

[ɲ]

196. [ɲ] in AN regularly gives [N'] in Irish, e.g. *oignun* > *uinneman*, *pignun* > *pinniúr*.

197. The absence of the palatal sound [ɲ] in the English sound-system led to early modification of this sound in AN and it was ordinarily resolved into dental [n] preceded by a palatal glide, cf. Brendan, *plein*: *desdeign*, *feignent*: *peinent*, but the pronunciation appears to have varied for some time.

In Irish, however, no such difficulty arose, [N'] being an exact representation of the sound [ɲ] (cf. 206 — [J]).

198. The spellings *Burgüne* <*Bourgogne*> *Burguine* and *Gascüne* <*Gascogne*, *Gasquine* do not necessarily signify an attempt to render the AN dental [ɲ] in Irish, as single *n* after a long vowel could take the place of [N'] (cf. also *méine* for *méinne*, *dínér* for *dinnér*).

199. Before [ɲ] final of a word a glide developed in the course of Early Old French after [a], [e], [o], [u] with the gradual nasalisation of the diphthongs. The [ɲ] was dentalised and merged in the nasal vowel. The dentalisation of [ɲ] final having taken place, at the earliest in the thirteenth century (and even this is doubtful, cf. Pope § 435), the sound [ɲ] in this position must have come into England with the Normans.

As final [J] could easily be rendered in Irish by [Lʲ] (cf. § 208) so final [ɲ] could be reproduced as [Nʲ] (e.g. *coing*, *cuing* > *cúinne*). Thus *compain(g)*, *castain(g)* should have given regular forms **compáinne*, **castáinne*. The forms *cumpán*, *castán* (-áin) would suggest that the AN termination -[áiɲ] was early absorbed by native -án, -áin. The possibility of their being Latin loan-words (i.e. <*COMPANE*, *CASTANEA*) cannot be ruled out.

For [ɲ] <OF group [zn], cf. 191.

[I]

200. [I] in AN regularly gives [l] ([L]) or [lʲ] ([Lʲ]) in Irish, e.g. *lurl* > *luard*, *felun* > *filún*, *mále* > *mála*, *castel* > *castél* (non-palatal); *Liunel* > *Liuinél*, *coler* > *coilér*, *stile* > *stíl* (palatal).

201. By the middle of the twelfth century the «l»-sounds before consonants were either lost or vocalised to [y] and [I] thus disappeared from the sound system in OF. This [y] (<[I] vocalised) combined with the preceding vowels [a], [é], [e], [ie] to form the diphthongs [ʰau] (100), [eu] (95), [ou] (105), [ieu] (95). Hence *Ger-wald* > *Geraud* > *Geróid*. The Irish personal names *Baildrín*, *Uallér*, *Gerall* derived from learned forms (cf. Lat. *GERALDUS*, etc.) in which [I] was restored. These are quite common in OF (e.g. *Baldewin*, *Roland*; *Gerault*, *Gallier*, *Dauzat*, *Noms*).

202. Final [I] in *castel* (later *château*) and *fardel* (later *fardeau*) was still pronounced in OF in the 13th cent. *Castel* is to be found in a poem by Jean Priorat de Besançon (end of 13th cent.). Thus Irish *castél*, *pairdél* are regular.

203. The palatal [I] in *cardináil* (<*cardinal*) is probably due to the influence of the OI ending -áil.

204. The changes [I] > [r], [r] > [l] are quite common in Irish (cf. de Bhaldraithe¹ §§ 603, 609). These developments probably gave rise to the forms *cubhairchre* <AN **cuaracle*, *seiminér* <AN *cheminel*, *paintél* (*paintér*) <AN *panter* and perhaps *oifistéil* <AN *officer* (cf. 183).

For final *l* = [J] in OF ([Lʲ] in Irish) cf. 208.

[J] (l mouillé)

205. [J] in OF ([J]/[I] in AN) regularly gives [Lʲ] in Irish, e.g. *bailli* > *báille*, *vilaille* > *bíláille*.

206. The absence of the palatal sound [J] in the English sound-system led to early modification of this sound in AN and it was ordinarily resolved into dental [I] preceded

by a palatal glide. The process began in Early Anglo-Norman, but the pronunciation appears to have varied for some time, if one may judge from the practice of individual writers. In Irish, however, no such difficulty arose, [L'] being an exact representation of the sound [J]. Thus OF *taille*, [taJɛ] > Irish *táille*, [ta:L'ə].

207. The alternative spelling *láileabhar* for *táilleabhar* (*táilliúr*) is not necessarily an attempt to render the dental [L] in Irish as a single *l* after a long vowel could take the place of [L'].

208. The endings *-ail*, *-il* were pronounced [aj] and [ij] respectively in OF. The Irish endings *-áil*, *-íle* are the natural outcome of these sounds. Thus AN *amail* > *amáille*, AN *baril* > ? *bairille*, AN *perr(e)sáil* > ? *persille*.

[r]

209. [r] in AN regularly gives [r] or [r'] in Irish, e.g. *barun* > *barún*, *curl* > *cúirt* (cf. 59), *ribaud* > *ribóid*, *roche* > *róisle*.

210. In Anglo-Norman, as in western French, the articulation of final [r] was ordinarily maintained, but, in the later period, under the influence of francien, a variant pronunciation, [ɛ], for [er] is not infrequent, e.g. in *Boeve*, where both pronunciations appear to be admitted. However, there is no evidence among the AN loan-words in Irish that final [r] was ever lost before borrowing.

211. Skeat (§ 94) notes the development of [ə] after [r] in Middle English (e.g. OF *eir* > Mid. Eng. [eirə]) but the fact that the development took place occasionally in later

Anglo-Norman is perhaps borne out by the following quotations: *Nous volons et grantons pour nous, et pur nous heirez* (Stat. Ed. iii, God., s.v. *hoir*); *le roy sez heires* (Buirgéisi 125 § 7). Thus Irish *eighre* [əir'ə] < AN *heire* is probably regular. So, too, Irish *succúra* may come from the AN form *succure* (such a form is listed as 14th cent. Eng. in OED, s.v. *succour*), *fonsúra* from AN **fonsure*.

212. It would appear that the Irish suffix *-ér* (< AN *-er* < OF *-ier*) represents *-éir* in animate agent-nouns (e.g. *tressurēr*, later, by dissimilation of [r], *treisinéir*), and *-ur* in others (e.g. *coilér* = *coiléar*: *géar*, Magauran 3233, *dinnér* = *dinnéar*, etc.). Similarly the [r] of the ending *-úr* in AN *-ur* tends to become palatal (i.e. in *-úir*) when applied to animate objects (e.g. AN *doctur* > Irish *doctúir*; *fondur* > *fondúir*; *laillur* > *táilliúr* > *táilliúir*) while it remains non-palatal when denoting inanimate objects (e.g. AN **pin-sur* > Irish *pinnsúr*; *cisur* > *sisúr*). The development of the endings of animate agent-nouns probably results from their being crossed with the native ending *-óir* which was mostly restricted to animate objects (two exceptions are *allóir*, *purgadóir*).

AN *-[ür]* gives *-úir* in Irish *asúir* (< *azur*, cf. 66.ii.). For the termination *-úr* in *amhanlúr* (< *aventure*) cf. 66.i.

213. Dissimilation of the sound [r] occurs in Irish from the earliest periods (e.g. *biorar* > *biolar*, cf. Ped. § 256).

AN *corsour*, in which the ending *-our* has been erroneously substituted for OF *-ier* in *corsier* — a frequent development — becomes, by dissimilation, Irish *cursán*. So, too, AN *perrer* (OF *perrier*) > Irish *pirrél*; *quarrer* (OF *quarriere*) > Irish **cailér* (*coilér*); *tresorer* (OF *tresorier*) > Irish *treisinéir* (earlier *tressurēr*); cf. also 194.

214. The metathesis *-[re]* > *-[er]* is quite frequent in AN: *ester* < *estre*, *qualer* < *qualre*, *pover* < *povre*, *liever*

<livre (cf. Menger § 37.5a). Hence, perhaps, Irish *púdar* <AN *puder* <*pudre*; *uinēgír* (RSláinte 6721, 8842, 10280) <*vineger* <*vinegre*; *fradhir* <*frader* <*fradre* (cf. 29. -[ɛ] after the consonantal groups ending in [i] or [r] and Anomalous words 232). The metathesis -[e] > [re] (cf. Menger § 37.5 b) may account for the Irish form *Uallra* <AN *Waller*.

215. The first palatal [r] in *cubhairchre* <AN *circle* may be due to the influence of the native *aire* «mist», «coffer», with which it would be associated in meaning.

For the palatalisation of [dr] in *Aindriú* <AN *Andreu* cf. 203.

For the change [r] to [l] in Irish cf. 204.

For the opening of [ɛ] to [a] before [r] in AN cf. 14.

For final [rs] cf. 149.

Initial [w] <Germanic [w]

216. Initial [w] in AN regularly gives [v] > [b] in Irish, e.g. *warde* > *bhárdá* > *bárdá*. In the only available example in which it appears before [i] in AN it is represented by [u] in Irish, cf. *infra* 218.

217. In Germanic loan-words and in Latin words cognate or associated with such words initial [w] was hardened to [gw] in OF, e.g. **wardón* > [*gwarder*].

This initial [gw] appears to have been simplified to [g] before the later twelfth century, e.g. [*gwarder*] > [*garder*] (cf. 130).

218. In the northern and eastern region the Frankish influence was strong enough to maintain [w] at the beginning of words, cf. Auc. *waucrant* 34,10, *waumonnes* 30,17. The retention of initial [w] in AN is attested by the English loan-words *waffer*, *wager*, *war*, etc.

The substitute in Irish for this unfamiliar sound was another bi-labial fricative, [b] lenited ([v]). Thus AN *warde* gave Irish *bhárdá* which, being regarded later as a lenited form, became *bárdá* on being declined (cf. 138 — initial [v]). So, too, AN *warantie* > Irish *baránta*. AN initial [w] in front of [i] appears in Irish as short [u]. The pronunciation of *ui* (oi) in Irish *Uilliam* (*Oilliam*) would not be too remote from the AN [w] sound as heard in *Willam(e)*.

219. In some MSS. of the Mid. and Early Mod. Ir. period *u(v)* occasionally represents lenited [b] graphically, e.g. *a wathar* = *a bhráthar*, *fouithin* = *fobhithin* (Contribb. U.). Hence the spellings *Valtér*, *Uallér* for *Bhallér*, *úárda* for *bhárdá*, *Uatér* for *Bhatér*.

For the OF labial glide [w] cf. Anomalous Words 224.b.

(à suivre.)

« BACUCEUS », ESPÈCE DE DÉMON,
N'EST PAS GAULOIS MAIS...

PAR
PAUL-MARIE BEVAL

Jean Cassien, né dans la province de Scythie, meure vers 360-365, se fit moine en Égypte après un séjour à Bethléem. Il vécut dans plusieurs monastères de désert, dans le Nord, puis à Scété, où il resta plus de 30 ans, de 396 à 403 environ. Il eut avec différents « pères du désert » des entretiens longs et nombreux qu'il recueillit par la suite en Gaule, où il arriva avant 416, ordonné prêtre depuis peu, après avoir séjourné à Constantinople et à Rome¹. C'est à Marseille, où il devint l'abbé d'un monastère d'hommes et fonda un monastère de femmes, qu'il écrivit deux grands ouvrages destinés à faire connaître le monachisme oriental à l'Occident : les *Institutions cénobitiques* et les *Conférences des anciens*. Ces dernières vingt-quatre *collationes seniorum*, écrites vers 426, sont présentées comme étant les entretiens qu'il avait eus avec les abbés et anachorètes égyptiens. Le texte nous en est intégralement parvenu².

Deux de ces conférences, la 7^e et la 8^e, sont des dialogues entre l'abbé Sérénus, déjà fort âgé et le moine Germain qui avait accompagné son jeune compatriote et ami Cassien en Palestine, puis au désert d'Égypte. Sérénus répond longuement, en citant abondamment les Écritures,

1. H.-I. Marrou, *Le fondateur de Saint-Victor de Marseille : Jean Cassien*, dans *Provence historique*, 16, 1966, p. 297-308.

2. Voir l'Introduction de l'édition-traduction des *Collationes seniorum* par dom E. Pichery, *Sources chrétiennes*, n° 42 (Paris, 1955) ; n°s 54 et 64 (1958 et 1959).

aux questions assez brèves de Germain. Cassien dit, au début de la 7^e conférence, qu'il « insère dans son ouvrage » les conférences de Sérénus. Il fait allusion aux longues années de solitude déjà vécues, qui auraient dû l'amener ainsi que Germain à la perfection (chap. 3) : on a donc situé, avec raison, ces entretiens dans les dernières années du séjour égyptien, passées à Scété, dont Sérénus doit avoir été l'un des abbés³.

La septième conférence porte « sur la mobilité de l'âme et sur les esprits du mal », les démons, *imundi spiritus*. Il est question, au chapitre 32, de démons dits *Bacucei*, qui gonflent d'orgueil les humains dont ils ont pris possession :

« *alios ita eorum corda quos ceperant inani quodam lumore uidemus infecisse, quos etiam Bacuceos uulgo appellat, ut semet ipsos ultra proceritatem sui corporis erigentes nunc quidem se in quosdam fastus gestusque sustellerent, nunc uero...* »

« nous en voyons d'autres, que le populaire appelle *Bacucei*, gonfler d'un vain orgueil les cœurs de ceux qu'ils possèdent, si bien que ceux-ci, s'efforçant de hausser leur taille, tantôt affectent des poses fières et majestueuses, tantôt etc. ».

La construction de la phrase ne fait pas de doute : le second *quos* se rapporte bien à *alios* et non pas au premier *quos*, aux démons et non pas à leurs victimes car, quelques lignes plus haut, au début du même chapitre 32, Sérénus emploie la même tournure à propos d'une autre espèce de démons :

3. *Ibid.*, p. 16.

« *nam nonnullos eorum, quos etiam Planos uulgus appellat, ita seductores et ioculares esse manifestum est, ut...* »

» en effet quelques-uns, que le populaire appelle Vagabonds, se montrent tellement trompeurs et bouffons, qu'...

Sérénus énumère ainsi toute une série de démons, parmi lesquels les *Bacucei* : le mot n'a jamais été attesté mais il a été revendiqué par des celtistes éminents qui se sont sans doute contentés de constater qu'il se trouvait chez un auteur ayant vécu et écrit à Marseille pour supposer que cette « appellation courante » — *quos etiam Bacuceos uulgus appellat* — devait être le fait de la population de ce pays. Ainsi Holder, *All-keltischer Sprachatlas*, au mot *Bacucei* ; bien qu'il cite toute la phrase (sans commentaire), il indique comme signification : *daemones*. Ainsi Zwicker, *Fontes religionis cellicae* (II, p. 26 et III, p. 208). Ainsi Whatmough, *The Dialects of ancient Gaul* (n° 179, p. 159) : il interprète faussement le mot (« possessed of evil spirits », alors qu'il s'agit des esprits malins eux-mêmes) et va jusqu'à suggérer (ce qui serait contradictoire avec son interprétation) que *Bacucei* est le mot du dialecte narbonnais pour le gaulois *dusii* « démons », attesté par d'autres textes ; rapprochement hâtif et arbitraire, en tout état de cause car *Bacucei* désigne une espèce de démons tout à fait particulière. Entre temps, le *Corpus glossarum latinarum* de Goetz (IV, p. 599, l. 12) avait enregistré la glose *bacuceas : rusticos uel demones*⁵.

Or, il suffit de lire toute la 7^e conférence pour constater que le passage en question fait partie de l'un des exposés de l'abbé Sérénus, qui occupe en entier les chapitres 30

4. Microfilm de Ann Arbor University, Michigan, U.S.A., 1949-1951.

5. G. Dottin n'a pas retenu le mot dans son glossaire de *La langue gauloise* (Paris, 1920).

à 32 (ce dernier chapitre étant consacré à une sorte de catalogue de différentes espèces de démons) : nous sommes donc en Égypte, où se tient, d'ailleurs, chacune des vingt-quatre conférences, et non pas en Gaule ; et ce n'est pas Cassien ou Germain qui parle, c'est un « père du désert ». Cassien, d'ailleurs, a fait allusion, au début de l'entretien (chap. 3), au long temps passé avec Germain dans le désert avant le moment de cette conférence, qu'ils avaient ardemment désirée. A Germain, qui demandait (chap. 29) pourquoi « dans nos provinces » la communion était refusée aux possédés, Sérénus répond (chap. 30) qu'il « ne se souvient pas qu'elle leur ait jamais été interdite » : il s'agit toujours de l'Égypte et de la chrétienté orientale. Certes, nous ignorons la nationalité originelle de Sérénus mais il parle, sans conteste possible, du pays où il a passé sa vie de moine, où il vit encore et la langue populaire à laquelle il emprunte les mots *plani* et *bacucei* pour désigner deux espèces de démons ne peut être qu'une langue en usage dans l'Égypte chrétienne et particulièrement dans la région méridionale de Scété, à l'époque du séjour de Cassien et de Germain, au tournant du IV^e au V^e siècle. Que les entretiens rédigés par Cassien aient été recomposés après coup et que la réalité de l'abbé Sérénus soit impossible à prouver, ne changent rien à l'affaire : le propos tenu n'en garde pas moins son authentique « couleur locale ».

Planus est un mot latin emprunté au grec *πλάνος* « vagabond »⁶ : ces démons accablent en effet, dit Sérénus,

6. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (4^e édition, Paris, 1959) : *plānus*, emprunt au grec, « vagabond, charlatan », qui se trouve chez Cicéron, Horace, Pétrone. Les auteurs du *Dictionnaire* ne citent pas Cassien : il est pourtant intéressant que cet auteur attribue le mot (c'est-à-dire évidemment le mot grec que Sérénus entendait employer) au langage vulgaire, en Orient et à son époque.

de leurs moqueries les passants sur les chemins. *Bacuceus*, à ma connaissance, n'a jamais été expliqué, ni par les orientalistes, qui ne paraissent pas s'en être occupés, ni par les hellénistes (qu'il ne concerne guère, si c'est vrai), ni par les latinistes, qui l'ont enregistré dans leurs dictionnaires ou parmi les gloses⁷, ni par les celtistes, qui l'ont traité comme gaulois ou appartenant au dialecte de la Gaule gauloise gallo-romaine. Tentons de préciser, par le contexte, le contenu probable du mot. Il ne peut signifier simplement « démons », puisqu'il désigne une espèce particulière de démons. Il concerne le caractère, moral ou physique, d'après lequel le vulgaire nommait les esprits malins qui gonflaient d'orgueil leurs victimes au point que ces victimes se croyaient de grands personnages et, tentant de hausser leur taille, affectaient, dit Sérénius, les manières hautes et volontairement simples des seigneurs. Le mot, *a priori*, peut donc exprimer : soit l'idée d'insuffler l'orgueil à quelqu'un, de le gonfler comme physiquement d'un orgueil fallacieux, soit celle, plus abstraite, de tromperie, de flatterie maligne, de flagornerie ; ces démons agissent comme feraient des « souffleurs d'orgueil », des thuriféraires mal intentionnés, des flatteurs pernicious. A moins que le mot ne désigne des (démons) « orgueilleux », gonflés d'eux-mêmes, qui imposeraient ce défaut à ceux dont ils s'emparent.

A quelle langue le mot peut-il appartenir ?

On songe d'abord au grec, à qui est emprunté le nom des *plani*. Cette langue n'offre qu'un mot, en rapport avec Bacchus et le délire, l'ivresse que ce dieu inspire : *Βαχχικός*, dont il faudrait trouver un exemple dans la littérature magique ou médicale. Encore la folie ou l'ivresse

7. *Ibid.*, **bacucei* : les auteurs disent prudemment, après avoir cité le passage de Cassien : « mot étranger » et ne le font pas figurer à l'index des mots celtiques.

seraient-elles sans rapport précis avec le sens que semble suggérer le contexte et dont l'orgueil paraît être l'élément essentiel.

Logiquement, c'est le démotique ou le copte, langues du pays même, qui devraient fournir une réponse : des spécialistes des langues égyptiennes, par moi consultés⁸, n'ont rien trouvé dans le vocabulaire courant de ces deux langues, non plus que dans celui de l'égyptien classique, qui possède, en revanche, un nom de démons « errants », *šm³j.w*, comme le grec d'Égypte aura les *πλανοί*. C'est dans le vocabulaire spécial des intailles magiques gréco-égyptiennes qu'on trouve les vocables les plus proches de *bacuceus* : *χόχ βαχόχ*, *βακκαχόχ*, *βακαξιχόχ*, *βακαδριχόχ*, inscrits au dos de pierres dures qui portent au recto des figures diverses, souvent celle d'un dieu solaire à tête de lion auréolée de sept rayons, portant une main à sa bouche. Les mots en question contiennent la forme réduite, *βαχόχ*, d'un nom gnostique copte désignant « l'esprit des ténèbres », divinité de la lumière classée parmi les anges et les éons⁹. Nous sommes loin, malheureusement, du contenu de *bacuceus* tel que le suggère le contexte de Cassien : le rapprochement n'est pas satisfaisant, en dépit de la ressemblance morphologique des noms.

8. Mes collègues du Collège de France, MM. G. Posener et H.-Ch. Puech ; mon collègue de l'École pratique des hautes études, M. M. Malinine. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de mes sincères remerciements.

9. Je dois cette indication particulièrement à l'érudition de M. Jean Dorese, à qui j'exprime ici tous mes remerciements. Les intailles en question sont publiées dans : Campbell Donner, *Studies in magical amulets*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1950 (p. 58 et n. 31, p. 111, 151 et n. 25, p. 244, 316 ; fig. 229, 230, 232, 373) et dans A. Delatte et Ph. Derchain, *Les intailles magiques gréco-romaines*, Bibliothèque nationale, Paris, 1964, (nos 122, 304, 342, 402, 442, 446, 500, 501). Voir aussi A. M. Kropp, *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, 3 vol., Bruxelles, 1930-1931, II, § 12-19, 165-177, 201, 318 et III, § 205.

Les points de suspension qui terminent le titre de la présente note indiquent bien que la question est posée sans être résolue : *bacucei* n'est pas celtique, il reste à trouver à quelle langue employée dans l'Égypte chrétienne du Bas-Empire il pouvait appartenir. La solution pourrait venir d'une recherche sur le vocabulaire de la dévotion égyptienne, dans les textes orientaux de cette époque, par exemple dans les vies grecques de saints égyptiens ou dans l'Égypte-Orient.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. La mort de Julius Pokorny. — II. Le Quatrième Congrès International d'Études Celtiques (Rennes, 1971). — III. Le Colloque de Nottingham (1967) : Christianity in Roman and Sub-Roman Britain. — IV. Les Actes du Troisième Congrès International d'Études Celtiques (Édimbourg 1967). — V. Le torque d'or de Mailly-le-Camp et ses graffites gaulois. — VI. Les noms de la bruyère, des broussailles et des loupes ligneuses dans les dialectes romans. — VII. Le nom antique de Lyon. — VIII. Le dialecte trégorrois de Buhulien. — IX. Les noms irlandais des bureaux de poste.

I

La mort de Julius Pokorny.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec émotion la mort accidentelle du grand indo-européiste et du grand celtiste qu'était Julius Pokorny. Un article nécrologique lui sera consacré dans un prochain fascicule. Mais la rédaction des *Études Celtiques* ne veut pas attendre plus longtemps pour saluer sa mémoire, au moment surtout où les celtistes vont se réunir à Rennes pour leur Quatrième Congrès International. Il leur fera peine de devoir se passer de la présence paternelle et enjouée de ce grand savant auquel ils doivent tous tant, qui, malgré son âge, était encore en pleine activité, et dont on pouvait encore attendre beaucoup.

II

Le Quatrième Congrès International d'Études Celtiques (Rennes, 1971).

Comme nous l'avons annoncé dans le premier fascicule du présent volume (p. 283), le quatrième Congrès International d'Études Celtiques se tiendra à Rennes, du dimanche 18 juillet au samedi 24 juillet 1971.

Les rapports et les communications porteront sur deux domaines distincts, mais étroitement liés : 1° les langues celtiques ; 2° l'archéologie celtique.

Diverses manifestations et excursions sont prévues. Pour tous renseignements, s'adresser à : Secrétariat du IV^e Congrès International d'Études Celtiques ; Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; Villejean-Malifeu, 35-Rennes.

III

COLLOQUE DE NOTTINGHAM 1967

Christianity in Roman and Sub-Roman Britain

Il ne sera sans doute pas indifférent aux lecteurs de cette revue qui s'intéressent à l'histoire de la Grande-Bretagne des IV^e-VII^e siècles d'être tenus au courant d'un colloque tenu en avril 1967 à l'Université de Nottingham sur le thème « Christianity in Roman and Sub-Roman Britain ».

Ce colloque fit sans doute très peu de bruit sur le Continent. L'effet de cette manifestation était en son principe une affaire purement britannique : à la source de la rencontre, présidée par J. N. L. Myres et organisée sous les auspices du Council for British Archaeology par R. P. C. Hanson, directeur de travaux récents sur Patrick¹, et un archéologue, M. W. Barley, avait le désir d'attirer l'attention des chercheurs de Grande-Bretagne — et surtout anglais — sur un champ de prospection qui, s'il touche à l'histoire nationale et recèle encore des trésors cachés, n'en est pas moins pour eux relativement négligé. Cela explique que l'origine des participants, au reste fort nombreux, se soit, à de rares exceptions près, limitée aux Iles. Mais, pour insulaire qu'elle fût, cette réunion, par le choix des sujets traités et le sérieux de ses travaux, mérite d'être largement connue à l'étranger. Les organisateurs avaient pris soin de s'assurer le concours de savants notoires et de chercheurs confirmés ; le thème proposé était envisagé sous ses multiples aspects, historiques, archéologiques et linguistiques, et se partageait entre onze exposés et vingt communications dont voici la liste :

Exposés :

- A. H. M. Jones : The Western Church in the Fifth and Sixth Centuries.
- C. A. Raleigh Radford : The Archaeological Background on the Continent.
- J. Toynbee : Pagan Motifs and Practices in Christian Art and Ritual in Roman Britain.
- W. H. C. Frend : The Christianization of Roman Britain.
- J. R. Morris : The Literary Evidence.
- L. Bieler : St Patrick and the British Church.
- W. H. Davies : The Church in Wales.
- F. Kerlouégan : Le Latin du *De Excidio Britanniae* de Gildas.
- D. Greene : Some Linguistic Evidence Relating to the British Church.
- A. C. Thomas : The Evidence from North Britain.
- J. N. L. Myres : Christianity in Roman and Sub-Roman Britain.

1. *St Patrick, a British Missionary Bishop*, Nottingham, 1966.
St Patrick: His Origins and Career, Oxford, 1968.

Communications :

- J. H. Bowles : The Pre-Augustinian Church: Territorial Considerations.
- D. A. Binchy : St Patrick's Synods.
- D. A. Bullough : *Severus episcopus perfectae sanctitatis* and Germanus second visit to Britain.
- E. Fletcher : The Oratory at Stoneby Faversham, Kent.
- R. Hill : Roman Roads and Anglian Crosses in the North.
- R. P. C. Hanson : Victorius and Victoricus.
- E. A. Thompson : Brittonia.
- J. Wall : The Significance and Distribution of the Chi-ro Monogram in Roman and Sub-Roman Britain.
- G. S. M. Walker : The Bishopric of London in 314.
- D. R. Wilson : An Early Christian Cemetery at Ancaster.
- P. A. Rahtz : Sub-Roman Cemeteries in Somerset.
- K. Gamber : Die irischen Messbücher: ihre Beziehungen zur frühromischen Liturgie.
- K. Cameron : Eccles in English Place-Names.
- E. S. Towill : The Significance of the Roman Fort of Old Brampton in the Solway Mission of the Celtic Church.
- A. R. Burn : Holy Men on Islands.
- G. R. Watson : Christianity in the Roman Army in Britain.
- J. Weaver : Aspects of the Memorial Stone of Voteporix.
- L. P. Wenham : An Early Christian or pagan church at York.
- S. Cruden : Early Christian Monastic Sites in Scotland : A Review of Field Work.
- J. K. Hunter : St Helen Dedications : Their Distribution and Significance.

Cette énumération suggère déjà, je pense, l'importance du travail accompli. Conscients du reste de l'intérêt que pourraient y trouver les spécialistes concernés, R. Hanson et M. Barley ont réuni en un beau livre de 221 pages² les onze exposés ci-dessus mentionnés, augmentés des communications de MM. Cameron, Rahtz, Thompson, Watson et Wilson et d'une conclusion de R. Hanson. C'est de ce livre que je voudrais maintenant parler.

C'est enfoncer une porte ouverte que de dire de l'histoire religieuse — et de l'histoire tout court — de ces siècles bretons, à cheval sur l'Antiquité et les Dark Ages, qu'elle est loin d'être déchiffrée. Aussi, comme le laisse deviner le propos du colloque et comme l'écrit R. Hanson, le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage un survol complet des pro-

2. *Christianity in Britain 300-700*, Leicester University Press, 1968.

blèmes, à plus forte raison une mise à jour de toutes les questions. Il s'agit plutôt d'un ensemble de travaux en cours qui parfois s'entrecroisent sans toujours concorder dans leurs conclusions, bien souvent ouvertes de ce fait à la discussion. Toutefois, en tenant compte du caractère hypothétique de certaines propositions, il n'est pas impossible de dresser un bilan qui s'efforcera de distinguer les points solides et les zones encore incertaines.

1. Le Christianisme en Grande-Bretagne entre 300 et 450

De la contribution de W. Frend, qui s'arrête vers 450, il ressort que le christianisme en Bretagne ne paraît gagner de bases solides et définitives qu'à la charnière des IV^e-V^e siècles. En gros, les années 380-440 sont pour l'Église bretonne une période de vitalité et d'expansion. Frend s'appuie surtout, pour étayer cette affirmation, sur les disputes théologiques qui agitent alors les milieux chrétiens. C'est en premier lieu le voyage de l'évêque de Rouen, Victricius, qui est appelé dans l'île pour apaiser une querelle divisant le clergé local. C'est surtout le Pélagianisme, qui trouve en Bretagne d'ardents défenseurs, au point que les évêques gaulois y dépêchent un certain pour faire croisade. A Rome même, le pape s'émeut et demande le bannissement des ennemis de la Grâce, qui occupent souvent de hautes positions. On connaît l'évêque pélagien Severianus et son fils Agricola, un des chefs du parti de Pélage. A cet ensemble de faits peut s'ajouter l'analyse de J. Myres³ sur les rapports entre l'idéologie pélagienne et les mouvements politiques et sociaux qui agitent l'île autour des années 410. Frend peut alors conclure : ce bouillonnement d'idées et de réactions signifie que le christianisme s'est largement répandu, au moins parmi les classes cultivées, et que l'Église de Bretagne connaît une vigueur certaine.

Il y a sans doute une grande part de vérité dans cette thèse. Ce ne sont point habituellement les Églises de mission qui nourrissent l'hérésie. Mais peut-on aujourd'hui mesurer l'importance exacte du Pélagianisme en Bretagne ? Frend et Morris attribuent volontiers la majorité des écrits pélagiens à des Bretons. Or nous savons que cette question ne peut être tranchée aussi affirmativement. R. Hanson le rappelle ; et, parmi d'autres, le célèbre Fastidius, à qui l'on attribue souvent outre-Manche le *De Vita Christiana*, serait toujours ce « fantôme indécié » que G. de Plinval signalait déjà en 1943.

L'organisation de l'Église, en tout cas, apparaît conforme à la tradition occidentale : direction épiscopale, un évêque sans doute par *civitas*, présence aux conciles et concertation des évêques sur des problèmes locaux (ainsi à

3. La frange extrême 600-700 est à peine abordée dans ce livre qui concerne essentiellement les années 300-600.

4. Pelagius and the end of Roman rule in Britain, *Journal of Roman Studies* L (1960), pp. 21-36.

propos de la mission de Patrick en Irlande, L. Bieler, pp. 125-128), liens très étroits avec les Églises de la Gaule du Nord.

Au cours des deux siècles antérieurs, l'Église de Bretagne fait moins parler d'elle. Le christianisme a pu pénétrer dans l'île au cours du III^e siècle, mais de façon beaucoup plus timide que les bulletins de victoire de Tertullien et d'Origène ne le feraient croire ; et nous ignorons la date exacte du martyre d'Alban. A la fin de ce siècle, la foi chrétienne n'est sans doute pas mieux implantée en Bretagne que les religions à mystères importées de l'Orient. Mais, dès le début du IV^e siècle, apparaissent des signes d'organisation : il y a des évêques bretons au concile d'Arles en 314, d'Ariminum en 359 ; dans l'armée, on connaît des chefs chrétiens ; certaines villas sont ornées d'œuvres d'art d'inspiration chrétienne, avec utilisation de symboles païens christianisés, ce qui indique des conversions de fraîche date (J. Toynbee, p. 177 et sq.). Les chrétiens sont assez nombreux dans les villes et parmi l'aristocratie terrienne. Mais, comme en Gaule du reste, le paganisme est toujours florissant, en particulier à la campagne.

Comment rabouter alors ces deux périodes si différentes ? Frend suppose, avec prudence, un mouvement missionnaire parallèle à celui dont Martin fut en Gaule l'initiateur et le guide. Qui serait alors le Martin des Bretons ? Ninian ? Frend, toujours prudemment, donne son adhésion à cette thèse du Dr. Simpson. Mais là encore apparaît le désaccord. Dans un long article, A. C. Thomas s'efforce de ramener la stature de Ninian à des proportions plus modestes. Le bassin de la Tweed, les pays de Gododdin et de Strathelyde ne présentent pas de traces d'implantation sérieuse avant le début du VI^e siècle ; seule la région de Carlisle et de Whithorn aurait été atteinte assez tôt, au moins au début du V^e siècle ; et Ninian, dont les liens avec Martin peuvent être contestés, n'aurait été que l'évêque de cette région.

Si nous nous tournons maintenant vers les années 450-600⁴, nous constatons que la guerre entre Bretons et Saxons entraîne l'écroulement de la culture urbaine et de l'organisation ecclésiastique qui y était liée. A ce moment, écrit Frend, commence l'Age des Saints et l'histoire de l'Église bretonne se sépare de celle des communautés gauloises et rhénanes. Contrairement à ce qui se passe dans la Gaule du V^e siècle, les structures d'Église ne peuvent surmonter la crise. Ce qui ne signifie point que toute organisation disparaît. Mais l'Église remodèle ses cadres sur la société civile. Et, comme la Bretagne se divise en autant d'États qu'il y a de princes, chaque État nouveau se donne un évêque, avec tout ce que cela comporte d'interférences entre pouvoir civil et pouvoir religieux. Le diocèse breton d'urbain devient tribal. C'est ce que Thomas tente d'établir pour le Nord. Aux Novantae de Galloway (Rheged), aux Selgovae de la Tweed, aux Votadini de la Forth (Gododdin), aux Damnonii de la Clyde (Strathelyde) correspondraient quatre évêchés, de date différente (voir *supra*). En Galles, la situation est

5. Voir en particulier l'article de J. Morris.

moins nette. W. H. Davies, pp. 133-134, oppose deux écoles : l'école libérale, qui accepte à la fois l'évêché tribal et l'évêché de monastère, et l'école conservatrice, pour laquelle l'organisation de l'Église est uniquement monastique. Ce désaccord tient peut-être, à mon avis, à une question de date. Les évêques que sermonne Gildas ressemblent plus à de véritables seigneurs qu'à des ascètes. Mais si, comme nous le verrons plus loin, l'implantation monastique se développe à partir du milieu de Gildas, il est probable que, celle-ci grandissant, les évêchés aient tendu à se centrer de plus en plus sur les monastères. Les diocèses de Galles seraient alors en contact croissant avec ceux du Nord, implantés dans des États plus résistants. À l'ouest, par l'émigration, les royaumes de l'Ouest s'affaiblissent, l'évêque tribal subit le contre-coup, il est remplacé par l'évêque-abbé, dont la puissance croît justement avec la multiplication des moines. Ce point important de départ, les Églises de Galles, telles qu'on peut les deviner à travers le témoignage de Gildas, conservent l'héritage des siècles précédents. Ce qui caractérise le Nord comme à l'Ouest, c'est sans doute essentiellement le cadre du diocèse. Mais pour le reste les liens avec la tradition ne paraissent nullement rompus.

Je viens de parler du monachisme. On sait que les moines irlandais furent pendant plusieurs siècles les hérauts de la foi et les mainteneurs du trésor latin en Occident. Mais si nous possédons, surtout pour les Irlandais, des témoignages nombreux à partir du VII^e siècle, les origines restent relativement obscures. Patrick, Ninian, au début du V^e siècle, étaient-ils moines ou avaient-ils des liens avec le monachisme ? Plus généralement, le monachisme avait-il pénétré en Bretagne à cette date ? Il est possible que des clercs aient été touchés individuellement dès cette époque : Patrick et Ninian pourraient en être, comme le croit R. Hanson dans son dernier livre. Mais l'implantation de véritables monastères, encore dispersés, ne semble pas remonter plus haut que la fin du V^e siècle, de l'avis de Frensdorf, p. 46, et de Thomas, pp. 96 et 103. Les premiers grands fondateurs, Iltud, puis David et Cadog, appartiendraient à cette génération. Cependant l'extension du mouvement daterait, selon Morris, p. 69, de Gildas, dont on ne sait au demeurant si, quand il écrivait le *De Excidio*, il était déjà moine. Son exhortation à la conversion aurait entraîné les nombreux élèves d'Iltud et toute une phalange de jeunes ascètes à rechercher dans les solitudes de l'Ouest et du Sud-Ouest un refuge contre la corruption de la société environnante.

Nous avons noté plus haut que les Églises de Bretagne étaient unies par des liens étroits à celles de la Gaule du Nord. Assez tôt également durent se nouer des relations avec l'Irlande, relations qui par la suite devaient devenir quasi exclusives, puisque la Bretagne, pendant de longues décennies, était coupée du continent, si l'on excepte la route des finistères, et ne pouvait plus guère communiquer de façon suivie qu'avec l'île voisine. L'existence des deux fameuses séries de mots empruntés par l'Irlandais au latin a été largement utilisée pour éclairer les débuts du christianisme en Irlande. Selon T. F. O'Rahilly, l'Irlande reçut d'abord des missionnaires

continentaux, entre 431 et 461, avant que les Bretons n'y interviennent, avec Patrick. Cette théorie ne paraît plus aujourd'hui très suivie : ce sont les Bretons qui auraient commencé puis poursuivi l'évangélisation de l'île. Mais on n'est guère d'accord sur les dates. E. Mac Neill, il y a une trentaine d'années, attribuait la première couche des mots d'emprunt à la mission de Patrick, au milieu du V^e siècle, et la seconde, au VI^e siècle, aux contacts entre monastères des deux îles. Ces vues devaient être reprises magistralement par K. Jackson. Mais cela laissait bien peu de temps à l'évolution phonétique qui se produit dans les langues celtiques entre les deux couches. Aussi D. A. Binchy a-t-il proposé une nouvelle interprétation des faits, qui assigne aux premiers mots d'emprunt, venus de Bretagne, une origine pré-patricienne. D. Greene reprend ici cette idée : les premiers missionnaires bretons seraient arrivés vers le milieu du IV^e siècle et auraient fondé quelques communautés éparpillées dans l'île, introduisant avec eux la première couche de mots d'emprunt. C'est avec Patrick, cent ans plus tard, qu'apparaîtrait l'organisation épiscopale et que commencerait la deuxième couche, marquée par des transformations étendues sur un siècle et non plus un demi-siècle. Quoi qu'il en soit de cette question, il semble bien que, dans un premier temps, la balance des échanges ait nettement penché en faveur de la Bretagne. Mais cette situation a-t-elle duré ? S'opposant à T. F. O'Rahilly, Greene met l'accent sur le courant inverse et montre qu'entre 450 et 600 l'Église bretonne s'ouvre largement à l'influence de sa voisine : orthographe de la langue vernaculaire d'abord, qui aurait été adaptée à partir du système que les Irlandais avaient tiré du latin, et non l'inverse, selon l'opinion répandue* ; institutions diverses d'autre part, comme le montre la forme de certains mots : ainsi la récitation du Psaume 119 (irl. *biail*, gall. *bwyel*) ou le nom du prieur (irl. *secndap*, gall. *seggynab*). Greene insiste bien sur le fait qu'il y a eu interaction mais que probablement, les Bretons étant de plus en plus pressés à l'Est, le poids de l'Église irlandaise a tendu à s'accroître au cours des VI^e et VII^e siècles.

2. L'arrière-plan politique et culturel

Il eût été étonnant que des études consacrées à l'Église n'aient pas dû tenir compte de l'environnement politique et culturel. Comme les chercheurs sont ici également confrontés à des problèmes difficiles, il m'a paru utile d'apporter quelques indications.

On aurait parfois tendance à penser que le départ des légions en 410 marqua la fin de la Bretagne romaine. Selon toute apparence, il convient de reculer ce fait au moins d'une génération. Ainsi Morris montre qu'en 410 seule a changé l'autorité. Le pouvoir passe aux mains des Bretons, qui

6. Voir à ce sujet *Études Celtiques* 23 (XII, fasc. 1), pp. 346-348.

prennent le relais de l'administration romaine, sous la direction, sans doute, d'un chef civil et d'un chef militaire. Et, pendant cette période, qui précède la guerre avec les Saxons (440-495), restent bien vivantes la vie intellectuelle et la culture romaine.

Un problème divise encore les spécialistes : la situation et le caractère du latin en Grande-Bretagne. Il y a cinquante ans, on posait l'équation : Bretagne romaine = Bretagne latine. Aujourd'hui, se fondant sur l'absence de contact entre latin parlé et vieil-anglais, certains pensent que ce latin était partout la langue courante. Entre ces deux extrêmes, on trouve la position nuancée de K. Jackson. Greene incline à croire, pour sa part, que la domination du latin était en fait écrasante, comme le montrent certains aspects de la phonétique, de la morphologie et surtout du vocabulaire gallois. Ces concordances indiqueraient que le latin de l'île était plus riche et plus vigoureux et que les indigènes pratiquaient massivement les deux langues. Le même auteur s'élève contre l'hypothèse de M^{lle} Mohrmann, selon laquelle le latin de Bretagne ne différerait pas du latin continental ; il y a aussi, au contraire, au moins dans le vocabulaire, des faits particuliers à l'île, comme l'insulaire : ainsi *planta*, au sens d'enfants. Greene se refuse également à être Jackson quand celui-ci fait du latin de Bretagne une langue archaïque et quasi pédante. Que ce latin donne l'impression d'être archaïque, c'est sans doute vrai, du moins du point de vue phonétique, qui est généralement celui de Jackson dans ses analyses. Mais langue archaïque ne signifie pas nécessairement langue guindée et ne s'oppose pas nécessairement à langue des relations quotidiennes, comme le prouve l'islandais comparé au norvégien, et il serait inconcevable que le latin utilisé par les soldats, les marchands et les artisans ait eu l'allure d'une langue littéraire. Est-ce alors ce latin que nous retrouvons dans les œuvres de Patrick ? Nouveau problème, car même parmi ceux qui situent la formation de Patrick dans son pays natal il y a divergence de vues : pour Hanson, ces écrits sont un bel échantillon du latin parlé dans l'île, Greene y voit au contraire un reflet du latin des écoles, duquel les innovations de la langue parlée auraient été bannies mais qui aurait oublié les élégances classiques. Cette dernière position s'accorde-t-elle avec ce qui a été dit ailleurs de la culture latine en Bretagne jusqu'au milieu du 5^e siècle ? Et que faire de ce que nous apprend une étude détaillée du latin de Gildas ? Le *De Excidio* en effet diffère étrangement de la *Confessio* et de l'*Epistola* en ce qu'il témoigne d'une qualité linguistique souvent comparable à celle des meilleurs écrivains du 5^e siècle gaulois. Faut-il, adoptant certaines suggestions de N. Chadwick, faire de ce latin un produit étranger, introduit au cours du 5^e siècle par des rhéteurs gallo-romains ? Faut-il y voir plutôt la fleur d'une tradition jalousement transmise et conservée dans quelques écoles de Galles, enrichie sans doute d'apports extérieurs et tendant, au moment où l'usage courant du latin avait disparu, à s'enfermer dans sa tour d'ivoire, comme le laissent supposer certains traits hautement artificiels dont le *De Excidio* est parsemé ?

..

Les lignes qui précèdent n'épuisent pas la richesse de ce livre. Pour donner quelque unité à mon propos, j'ai dû trier et par conséquent laisser de côté des problèmes intéressants, comme la valeur des sources hagiographiques pour l'étude des Dark Ages ou l'unité de composition du *De Excidio*. Ce qui me paraît à souligner en conclusion, c'est l'importance historique de l'Age des Saints, si brumeux qu'il soit encore. Ces vieux siècles celtiques gardent leur personnalité propre. Que de différences avec le continent de la même époque ! Les envahisseurs ne s'y mélangent pas avec les indigènes ; l'économie de subsistance à caractère rural n'est pas structurée par les lois et les institutions de Rome et des Germains ; la langue vernaculaire subsiste et nous transmet l'écho des cultures anciennes, relayée ensuite par de riches littératures, les premières en date de l'Europe nouvelle, dont certaines racines plongent jusqu'à l'âge du Fer ; s'appuyant sur la communauté de langue, un sentiment national se développe, ici plus tôt qu'ailleurs, à travers les frontières de petits États. Ce n'est plus l'Antiquité, ce n'est pas encore le Moyen Age. Ces temps méritent bien d'être étudiés pour eux-mêmes. Mais ils s'ouvrent sur l'avenir. Le mouvement monastique en sort, qui préparera la voie à la Renaissance carolingienne et aux Bénédictins. L'idéal chevaleresque d'Arthur aussi, qui nourrit la littérature médiévale.

Quant aux efforts immenses qui restent à faire pour éclairer cette époque fuligineuse, est-il besoin de rappeler que seule la conjonction des disciplines peut aboutir à des résultats ? Certes, chacun doit pousser à l'extrême les ressources de sa spécialité mais, quand le roc opaque du passé est si épais et si dur, comment penser que des groupes isolés puissent, en forant leur propre tunnel, déboucher à la lumière ? Les méthodes d'approche qui sont ici engagées : histoire générale, théologie, archéologie, histoire religieuse, linguistique latine et celtique, hagiographie, histoire des textes bibliques, épigraphie, etc., sont assez nombreuses pour qu'on puisse espérer que leur conjugaison fera céder le mur. Ce livre en tout cas donne un bon aperçu de ce qu'on peut attendre.

F. KERLOUEGAN.

IV

Les Actes du III^e Congrès International d'Études Celtiques (Édimbourg 1967).

La revue *Scottish Studies*, dont nous rendons compte en général dans la rubrique « Périodiques » a consacré l'un de ses fascicules, vol. 12, fasc. 1 (1968) aux *Proceedings of the Third International Congress of Celtic Studies*. On y trouve le texte de quatre des cinq rapports lus dans les séances plénières, ainsi que des renseignements sur les modes de publication envisagés par leurs auteurs pour les communications individuelles.

— Pp. 15-27, le prof. Thomas Jones, dans son rapport, *Historical Writing in Middle Welsh*, après avoir rejeté les forgeries de Iolo Morganwg, traite rapidement de la pseudo-histoire qui fait remonter les Gallois à Adam en passant par les Troyens : *Y Bibyl Ynghymraec* (Promptuarium Bibliae),

Ystoria Daret (Dares Phrygius), et *Brut y Brenhinedd* (Historia Regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth), textes traduits du latin qui amènent la pseudo-histoire jusqu'à la mort de Cadwaladr-le-Béni en 682. A cette date commence le seul texte vraiment historique, *Brut y Tymporion* « le Brut des Princes », traduction d'un texte latin perdu. Il en existe, on le sait, trois versions, celle du Livre Rouge de Hergest et autres manuscrits de Peniarth 20, enfin *Brenhinedd y Saesson* « les Rois des Saxons » de la version Cleopatra B V et du Livre Noir de Basingwerk. — Le Livre Rouge et Peniarth 20 sont deux traductions indépendantes de deux copies bien différentes de la *Cronica (Historia) Principum Walliae (Britanniae)* maintenant perdue. « Les Rois des Saxons » est la traduction d'une chronique latine perdue où les faits gallois de la *Cronica*, résumés, ont été combinés avec des extraits des Annales de Winchester. Les faits des textes latins perdus ont été tirés de chroniques connues, trois publiées dans les *Rolls (Annales Cambriae, 1860)* et la quatrième, *Cronica de Wallia*, par T. Jones, *BBCS* XII.27 sq. et Beverley Smith, *ibid.*, XX.261 sq. — Mais, la sécheresse du récit fait place à des développements d'une réalité pour littéraire. Il nous donne une bonne idée, à travers les vicissitudes de l'histoire, de l'organisation et de la vie politique du Pays de Galles au Moyen Age jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

— Pp. 29-43, Mr John Mac Innes analyse brillamment *The Oral Tradition in Scottish Gaelic Poetry*. La tradition orale n'est pas entièrement dégagée de la poésie bardique de louange et de plainte funèbre. A la différence de l'Irlande, peu de seigneurs en Écosse pouvaient entretenir un *filidh*, et le *bard* joue à la fois le rôle de poète de cour et de poète plus populaire, mais instruit dans les mesures syllabiques, entre autres la poésie dite « strophique ». Le *Book of the Dean of Lismore* (XVI^e s.) est ainsi au confluent de deux traditions.

Parmi les poèmes recueillis depuis le XVIII^e s., on trouve des chansons associées au *travail* et comportant des *refrains*, donc chantées en chœur. Les vers des poèmes se divisent souvent en deux moitiés portant ou pouvant porter chacune deux accents et qui ont dû se chanter ainsi avant d'être couchées par écrit. Il y a peut-être là une forme très ancienne. Le mot *iorram* qui désigne certaines compositions bardiques, et maintenant un chant choral, aurait pu à l'origine désigner « un chant à ramer ». — Une chanson ancienne d'Uist, encore connue, est un chant choral de louange au vainqueur d'un combat de 1601 et fait penser au *cepbéc* chanté en chœur par les femmes à *Fer Loga* dans *Seála Mucce Meic Dathó* (En gaél. d'Écosse, *ceapag* ne signifie plus qu'un chant improvisé).

On ne trouve pas en Écosse de chants choraux accompagnant des danses indigènes. Seán Ó Tuama (*An Grá in Amhráin na nDaoiné*) doute que le chant choral soit indigène en gaélique. Il n'y a pas de mot désignant le *refrain*, sauf en Ulster *luinneog* (gaél. Éc. *luinneag*) où Mr Mac Innes verrait volontiers un dérivé de *luinne* « véhémence, féroce » qui pourrait s'associer à un refrain dansé. — Pour les chants d'amour, l'auteur ne pense pas qu'on

doive en rechercher l'inspiration en France ou en Angleterre. — On a des témoignages de chansons grivoises associées à la danse. Mais le principal domaine de l'obscénité [comme en Galles] est la dispute satirique entre deux poètes. — Les poèmes impromptus, sans formules toutes faites, sont l'une des activités du barde jusqu'à nos jours. C'est un don. — L'auteur donne quelques exemples dans la tradition des restes de l'immunité dont jouissaient les poètes, — et de cas de femmes poètes, qui, dans un sommeil magique, avaient la révélation de faits inconnus.

— Pp. 45-55, Mr Wolfgang Meid, dans son rapport sur *Indo-European and Celtic*, après avoir montré que la notion d'indo-européen doit être comprise comme désignant des états de langue évoluant sur des milliers d'années, depuis l'état primitif le plus archaïque jusqu'aux états dialectaux précédant les familles de langues attestées, et différant aussi selon leur position géographique, définit l'*Alleuropäisch* de Krahe, reconstructible à partir des langues européennes occidentales. A cette époque où le vieil indien, le grec et le hittite étaient déjà individualisés, le celtique ou le germanique ne l'étaient pas encore. C'est une période de dissolution et de reformation. Et c'est seulement sur la frange extérieure de cet indo-européen occidental, en celtique, que les restes de l'ancien état linguistique sont plus nombreux, d'où des correspondances avec les langues de l'autre extrémité du territoire indo-européen.

L'auteur passe en revue certaines caractéristiques du celtique qui paraissent récentes : perte du *p* (vers le V^e s. av. J.-C. ?), passage de *ē* à *i*, etc. Puis il énumère les traits morphologiques ind.-eur. que conserve le celtique. Pour la syntaxe, l'influence d'un substrat sur le celtique insulaire ne s'est produite que peu à peu et ne prédominait pas en vieil-irl.

Les correspondances de vocabulaire avec l'Indo-iranien montrent qu'il est en outre fermement enraciné dans l'ind.-eur. primitif ou même archaïque. Les désinences moyennes en *-r* qu'il a en commun avec l'italique, le tokharien et le hittite, le situent à l'origine dans une aire dialectale centrale qui séparerait le germanique de l'indo-iranien et du grec. D'autres traits plus tardifs situent le celtique dans l'aire occidentale. Le génitif en *i*, commun avec le latin, est tardif en celtique où il n'apparaît pas en celtibère. Le morphème *i* existait en ind.-eur. dans la formation des mots pour exprimer une relation. Il a été utilisé, en latin et en celtique, pour marquer le génitif des *th.* en *o*. — Comme Walde et Kurylowicz, l'auteur ne pense pas qu'on puisse séparer le futur en *b* ou *f* du latino-falisque de celui du celtique, malgré la formation thématique de l'un et la formation en *ā* de l'autre. — L'assimilation *p-q* > *q* est non seulement latine et celtique, mais attestée dans des noms de lieux et de peuples de l'Europe centrale et Sud-orientale. — L'italique et le celtique font partie d'une aire occidentale de l'ind.-eur. très tardif dont ils ont tiré certains traits qui leur sont communs.

L'importance du celtique pour la reconstruction des faits ind.-eur. réside dans son archaïsme. Il permet, par ex. pour le verbe ind.-eur. de poser une catégorie primitive dite « injonctif » **bheret* qui, à l'origine, était la seule, et

comportait les désinences secondaires. Des préfixes et autres particules, régis par des règles de position (Loi de Wackernagel) et d'accentuation, pouvaient lui être attachés : **lo bheret* (irl. *do-beir*), **lo me bheret* (*do-m-beir*), **bheret i* (*berid*), **bheret i me* (*beirthium*). L'ancêtre du vieil-isl. en est resté à cet état archaïque de l'ind.-eur. A un stade plus tardif, les préfixes et particules, qui se combinaient avec l'injonctif pour exprimer des notions sémantiques définies, s'y sont soudées pour donner naissance à des formes mieux marquées : un présent **bhereti* (skr. *bharati*), un impératif **bhetu* (*bharatu*), un imparfait **ebheret* (*abharat*), ce dernier limité à certains dialectes. Mais le présent une fois soudé avec sa désinence primaire, **bhereti* (*bharati*), les préfixes sont ajoutés à cette forme nouvelle au lieu de l'ancien **bheret*. Le résultat est un composé à désinence primaire, skr. *paśyati* : ainsi, en dehors du celtique, l'ancien injonctif a laissé peu de traces morphologiques comme l'imparfait **e-bheret* opposé au présent **bhereti*, ou l'injonctif moyen : **seqwelo* | prés. **seqwelo-i*, | imparf. **e-seqwelo* |

**seqwelo-r* | ou **nu-seqwelo*

soit : gr. $\epsilon\pi\epsilon\tau\alpha/\epsilon\lambda\pi\epsilon\tau\omicron$, et lat. *sequitur*, virl. *-sechetharjno-seched*.

— Pp. 57-78, Mr Derick S. Thomson passe en revue les *Gaelic Learned Orders and Literati in Medieval Scotland*. De nombreux témoignages survivent d'un droit gaélique dont certains termes nous sont conservés, et de juges indigènes auxquels les seigneurs accordent terres et revenus. — Les médecins, en particulier les Mac Beth ou Beaton joignent à la pratique de leur art la conservation des manuscrits et de la tradition gaélique. — Les ecclésiastiques sont étroitement liés aux familles dirigeantes, qui usurpent souvent les charges ecclésiastiques pour jouir de leurs bénéfices, ou les donnent aux officiers de leur cour. — On trouve également des scribes et des archivistes, souvent héréditaires, dans les cours seigneuriales. Des harpeurs professionnels, souvent bardes, comme Giolla Criost Brúlingeach, peu à peu remplacés plus tard par des joueurs de cornemuse. — Il semble bien que les fonctions d'historien-généalogiste étaient distinctes de celles de poète. — Il existait des dynasties de poètes, dont les Mac Mhuirich, descendant de l'Irlandais Muiredach Albanach (xiii^e s.) qui ont célébré les Seigneurs des Hies, puis les Clanranald jusqu'au xviii^e s. — Tous ces ordres lettrés qui suivaient des règles rigides, venues d'Irlande, n'ont pas su évoluer et ont dé péri avec la société gaélique.

E. BACHELLERY.

V

Le torque d'or de Mailly-le-Camp et ses graffites gaulois.

Il faut signaler, au tome LVI, pp. 45-76, des *Monuments et Mémoires de la Fondation Eugène Piot*, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, la belle publication d'un *torque d'or découvert en 1965 à*

Mailly-le-Camp (Aube) et acquis en 1967 par le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (n^o d'inventaire 82.988). M. René Joffroy, conservateur en chef du Musée, procède à une comparaison érudite et fort circonstanciée de ce torque tubulaire à tampons avec celui de Frasnies-Buisson (Belgique), avec deux torques d'Alsace, celui de Broighter (Irlande) (Mus. Nat. Irl.), et celui de Snettisham (Angleterre). Les traces de platine qu'il contient permettent de penser qu'il a été fabriqué avec de l'or rhénan. Tous ces torques, découverts à l'écart des habitats et jamais dans des sépultures, semblent appartenir à l'époque de La Tène III, où le torque était l'apanage des chefs militaires et des dieux. Ce sont peut-être des objets votifs ou rituels.

Dans une deuxième partie (pp. 62-76), M. Michel Lejeune s'attaque à la tâche difficile du déchiffrement et de l'interprétation des *six graffites gaulois en caractères grecs que le torque porte sur sa face interne*. Chaque graffite comprend un nom. Quatre d'entre eux portent en outre, avant ou après le nom, ou (gr. 3) l'encadrant, des symboles de valeur non phonétique qui en sont séparés par des interpunctons. Ces *symboles*, constitués de lettres grecques, éventuellement associées à des signes diacritiques, barres, points, crochets, etc., sont peut-être des chiffres, sur lesquels on n'a jusqu'ici aucune autre information pour l'écriture gallo-grecque. Si le point de départ est les graphies minérales du type « milésien » (l'hellénisation de la Gaule méridionale s'est faite dans un contexte ionien), il a subi des modifications dont l'économie nous échappe.

Le graffite 2 peut se lire $\tau\alpha\upsilon\tau\alpha\nu\omicron\iota$, avec un radical *taut-* variante de *teut-*, *tout-* connue dans le S.-O. de la Gaule et le N. et le N.-O. de la péninsule ibérique (action sur le celtique d'un substrat « pyrénéo-aquitain » ?). Plutôt qu'un datif en *-oi, qui serait au datif rare en -o comme -oui est à -ou, nous avons un nom. plur. de **teutanos* « membre de la *teuti* » que l'on trouve dans le composé *Toutanorix* (à Saint-Lizier, Ardèche, gén. *Toutannorigis*).

Le graffite 1 donne l'anthroponyme $\kappa\iota\nu\tau\omicron\upsilon\lambda\lambda\omicron\varsigma$, hypocoristique en -ullo- d'un composé à premier terme *Cintu-*, déjà connu en Norique, en Cisalpine et à Nîmes.

Le graffite 5 doit probablement être lu $\alpha\upsilon\rho\alpha\pi\pi\iota\omicron\varsigma$, peut-être à rapprocher du nom de potier VRAPPVS. L'élément -a(p)po- est peut-être un deuxième élément de composé.

Les graffites 3, 4, 6, nous donnent, au nominatif pluriel, l'ethnique $\nu\iota\tau\omicron\delta\rho\omicron\gamma\epsilon\iota\varsigma$. Ce témoignage indigène prouve qu'entre les formes en -brig- et en -brog- des manuscrits latins, c'est bien ces dernières qui sont les bonnes. Le premier élément, *nitio-*, est un thème d'adjectif identique à skr. *nilyah* « propre à » et à got. *nījīs* « *σχηγής* », dérivé de **ni* (altern. avec **eni*) « dans » désignant ce qui est « intérieur à, propre à une communauté donnée ». Le mot -brog- signifiant « frontières » > « territoire », les noms des *Niliobroges* et des *Allobroges* désignent, à l'origine, respectivement ceux qui sont intégrés et ceux qui sont étrangers à une unité territoriale ou politique donnée (les premiers, centraux, les seconds, périphériques, d'une

unité plus vaste). — Ce premier témoignage indigène qui nous parvient offre une flexion différente de celle des auteurs latins pour les Allobroges et les Nitiobroges : ici, $\nu\iota\tau\iota\omicron\beta\rho\omicron\gamma\epsilon\iota\varsigma$ doit être le nomin. plur. d'un thème en $-i-$, pour lequel la déclinaison irl. implique une finale $-is$ (Thurn, § 304). Ce thème en $-i-$ comme deuxième élément de composé, peut répondre aussi bien à un simple $*brogā$ dont on a peut-être un exemple dans une *epigramme* de Juvénal VIII.234 «... *brogae* Galli agrum dicunt» qu'à un simple $*brogis$ forme postulée par irl. *mruig* > *bruig*, gall. bret. *bro* et que l'on retrouve dans les anthroponymes gaulois *Brogī-māros*, *Brogī-rīx*, etc.

Le torque a pu être fabriqué dans des ateliers rhénans, puis exporté et utilisé par des Nitiobroges de la région d'Agen. Enfin pillé par un *Caesarianus* qui, sur le chemin du retour, l'aura, pressé par quelque danger, abandonné à Champagne.

Les graffites, du fait des désignations collectives $\tau\alpha\upsilon\tau\alpha\upsilon\omicron\iota$ et $\nu\iota\tau\iota\omicron\beta\rho\omicron\gamma\epsilon\iota\varsigma$ et de la présence de chiffres, ne peuvent être des marques de propriété.

On peut supposer que l'objet, d'abord offert à un chef ou à une divinité, a été déposé dans un trésor public ou religieux, porteur d'un premier *genetivus* (le n° 2 ?). Puis d'autres offrandes, individuelles ou collectives, ont pu être versées au trésor et enregistrées sur le torque, qui aurait été la pièce maîtresse et le registre comptable d'un trésor nitiobroge à l'époque de César.

E. BACHELLERY.

VI

Les noms de la bruyère, des broussailles et des loupes ligneuses dans les dialectes romans.

Mr Johannes Hubschmid, dont les travaux sur le substrat celtique dans les dialectes romans et germaniques sont bien connus de nos lecteurs, a donné *Vox Romanica* XXVII.2 (1968), pp. 319-359, une étude sur laquelle il convient d'attirer l'attention des cellistes. Il y défend tout d'abord sa méthode de reconstruction de formes préromanes (le plus souvent celtiques), à partir de nombreuses variantes romanes ou germaniques, en utilisant toutes les ressources de la philologie comparée. Très prudent, il n'oublie pas que le vocabulaire préroman n'était un, ni du point de vue lexical, ni des points de vue phonétique et morphologique. De plus, à l'époque romane, des variantes ont pu naître par croisement avec des mots de sens apparentés, et, bien entendu, de nouvelles dérivations ont pu se produire à époque tardive.

Il s'attaque tout d'abord au bas-latin *brūcus* «bruyère» (glosé *frāech* en irl., Stokes, *Irish Glosses*, p. 18, n° 565) dont on trouve les descendants dans toute la Gallo-romania, l'Espagne, l'Italie du Nord et le rhéto-roman (la langue française officielle ne connaît que le dérivé «bruyère», de *brucaria*), dans le sens de «bruyère» et aussi dans des mots signifiant «broussailles

épineuses» (on trouve *brūcus* glosé *rhamnus* déjà dans divers glossaires anciens). Il y voit avec raison la même base $*brūkā$ que dans les noms cités par Holder et qui est à l'origine des mots celtiques insulaires, virl. *fróich*, gall. *grug*. On a en effet deux exemples de $ur-$ > $br-$ à l'initiale : celt. cont. *brigantes* «vermiculi» (Marcellus Empiricus), corresp. à mgall. *gure* «vermisseau» pl. *gureint*, mbr. *gruech*, irl. *frig*, gén. *frigid* «id.»; — en lat. *branca* «patte», rom. aussi «bras, branche» < ? $*grankā$ < $*gronkā$, balto-slave $*rankā$ «main», à l'origine «courbure». — Dans certains cas, on a pu avoir $ur-$ > $gr-$ (Haute-Sav. *grouire* «bruyère», de $*grāko-$). Pour le vocalisme, Ernault *RC* VII.315 sq., avait proposé le passage de $*brūica$, le groupe insolite «s'adoucissant» en *brūc-* dans des bouches romanes. Il s'appuyait sur le gall. *grug*, où il voyait une contraction de *gruwig* < $*gurwig$ < $*uroic-$. Mais, en dépit de l'existence d'une forme gal. *gwrīg* en gallois du Pembroke (Morris-Jones, *W. Gr.*, p. 98), il nous semble qu'il faut renoncer à cette explication. On a dû avoir $*grūiko-$ > $*grūko-$ en britt. dès la fin du 1^{er} s., d'où $*grūk$ dès le 1^{er} s., puis *gurūk* où u a dû tomber en gall. devant l' $ū$ arrondi. Pour le bret. *gregon*, *gregon* «brunelles», il faut supposer $*ureik-$.

En celtique continental, on a peut-être pu avoir dans certains cas oi > ou long fermé, [puis $ū$], puis $ū$ comme le proposait Loth pour des graffites de la Graufesenque où il voyait $*soiku-$ «vase à verser (de l'eau)».

L'auteur étudie ensuite toutes les variantes issues de : $*BRŪCIA$ (*brusse*, etc.), $*BRŪCU$, $*BRŪCA$, lat. *BRUSCIA*, $*BRUSCA$, dans les sens de «bruyère; broussailles; débris de fourrage dans la crèche». Dans la plupart des cas, on a eu croisement de $BRŪCUS$ avec d'autres mots, en particulier avec un thème $*brūsk-$, *bruscia* «broussailles» qui lui-même a donné *brūcia* sous l'influence de $BRŪCUS$.

Le bas-latin $BRŪSCUS$ «petit houx, fragon» s'explique par un croisement de lat. $BRŪSCUS$ «id.» avec le thème $*brūko-$. Il s'agit d'une plante médicinale connue, dont l'usage s'est répandu à partir de l'Italie du Nord. — On a aussi en lat. des formes en *brison-*, *briscus*. Le synonyme *frisgone*, mot de glossaire, est à l'origine de vfrs *fresgon* > *fregon* > frs *fragon*. Si l'on pouvait admettre $ur-$ > $fr-$ en gaulois, un rapprochement avec gall. *gurysg* «branchages (enchevêtrés)» serait tentant. On aurait là un mot celtique différent.

Le lat. $BRŪSCUM$ «loupe, excroissance (d'un arbre); furoncle, pustule», donne aussi des descendants signifiant «ruche, tronc creux, poitrine, coupe, récipient». (Cette dualité de sens apparaît aussi dans les descendants de gaulois $*bonu-$, $*bunnu-$ «souche», $*bunnia$ «souche d'arbre, nodosité; écuelle, récipient». Cf. v angl. *bune* f. «coupe», qui viendrait de celt. $*bonā$.)

$*BRUSKA$, $*BRUSKIA$ «broussailles; loupe, excroissance» ne sont pas à rapprocher de mirl. *bruse* «déchets», etc., qui viennent de la rac. $*bhreus-$, ni du celt. $*brisko-$ (bret. *bresk* «fragile», de la rac. $*bhreī-$ toutes deux signifiant «briser, etc.»), mais viennent d'une formation parallèle en $-sk-$ de

la base **bhrās-* (rac. **bhreu-* « enfler, bourgeonner, pousser »), qui permet d'expliquer les deux acceptions de sens principales, et aussi les formes celtiques munies de divers suffixes.

La conclusion de cette belle étude, qui remue une masse de matériaux dont le présent compte rendu ne donne qu'une faible idée, ouvre une perspective sur l'originalité, et la variété du lexique celtique continental.

E. BACHELLERY.

VII

Le nom antique de Lyon.

Dans la *Revue des Études Latines*, 1969, pp. 264-280, Mr Pierre... voit dans les vers de l'Apocoloquintose de Sénèque VII.2, v. 9-10, ce... est le défenseur de l'empereur Claude comparaisant devant l'OB... et décrit Lyon comme une colline, surplombant deux fleuves, que... à son lever regarde toujours en face, l'origine de l'explication... du 1^{er} s. par Heiric (Vie de saint Germain, IV.297-298) qui voit en... un nom gaulois signifiant *mons lucidus*. Il s'oppose alors à l'étymologie de d'Arbois de Jubainville : « forteresse de Lug ». Pour **dunos*, n., le sens de « forteresse » serait secondaire et le sens de « mont » primitif (l'échange entre les deux sens est courant dans toutes les langues). Le premier terme ne serait pas le nom du dieu *Lug* : la date du 1^{er} août pour la fête de l'autel de Lyon a dû être choisie par Auguste en 12 av. J.-C. comme jour anniversaire de sa victoire d'Alexandrie. Et la fête irlandaise de *Lugnasad* (1^{er} août) n'est qu'une des quatre fêtes saisonnières dont le nom serait dû à une réaction étymologique. Le rapprochement *Lug-Mercure* ne reposerait sur rien. Le gallois *Lleu* ne vient peut-être pas de **lugu-s* et le nom des *Lugones* et le datif *luguei* (Peñalba, ap. *Celtiberica*, Lejeune, pp. 9-10) indiquent seulement que **lugu-s* a pu servir çà et là d'épithète divine. Les romains n'ont d'ailleurs conservé à aucune ville un nom théophore indigène.

L'explication de Clitophon, Pseudo-Plutarque, *De fluviis*, 6, 4, par un nom gaulois du corbeau **λοῦγος* ne s'appuie sur rien, et *Lugdunum*, forme la plus ancienne, impliquerait un thème en *-u-*.

Il faudrait donc adopter l'explication d'Heiric, dont Claude aurait été le précurseur, où le premier terme serait un adjectif correspondant non pas au *desiderato monte* du glossaire d'Endlicher, mais signifiant « brillant », bâti sur un degré zéro (comme gr. *βαθύς*) d'une base **leug-/lug-* qui n'est qu'un doublet ancien de **leuk-/luk-* « briller », largement attesté en celtique. Les *Lugones* et le dieu celtibère *Lugus* seraient des « dieux lumineux ».

E. BACHELLERY.

VIII

Le dialecte trégorrois de Buhulien.

Mr Wolfgang Dressler, dans une communication à l'Académie de Vienne (*Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Österreichischen Akademie der Wissenschaften*, 106. Jahrgang 1969, So5) a donné les prémices du résultat de ses recherches sur le dialecte trégorrois de Buhulien, à 4 km au S.-E. de Lannion. Cette académie a mis à sa disposition des instruments perfectionnés qui lui

ont permis de faire avec toute la précision voulue, une ample moisson de faits. Avant de s'attaquer à la Syntaxe, qui constitue l'objet principal de ses recherches, il a consacré ses deux premiers séjours (été et fin de l'année 1968) à dégager les caractéristiques phonologiques et phonétiques du dialecte.

Ces deux-ci sont assez proches de ceux qu'a dégagés Mr Kenneth Jackson pour Plougrescant, situé 20 km au N.-E. à vol d'oiseau (v. *Ét. Celt.* IX. 1959, pp. 1-11, 13-14, 16-17, 19-20, 22-23, 25-26, 28-29, 31-32, 34-35, 37-38, 40-41, 43-44, 46-47, 49-50, 52-53, 55-56, 58-59, 61-62, 64-65, 67-68, 70-71, 73-74, 76-77, 79-80, 82-83, 85-86, 88-89, 91-92, 94-95, 97-98, 100-101, 103-104, 106-107, 109-110, 112-113, 115-116, 118-119, 121-122, 124-125, 127-128, 130-131, 133-134, 136-137, 139-140, 142-143, 145-146, 148-149, 151-152, 154-155, 157-158, 160-161, 163-164, 166-167, 169-170, 172-173, 175-176, 178-179, 181-182, 184-185, 187-188, 190-191, 193-194, 196-197, 199-200, 202-203, 205-206, 208-209, 211-212, 214-215, 217-218, 220-221, 223-224, 226-227, 229-230, 232-233, 235-236, 238-239, 241-242, 244-245, 247-248, 250-251, 253-254, 256-257, 259-260, 262-263, 265-266, 268-269, 271-272, 274-275, 277-278, 280-281, 283-284, 286-287, 289-290, 292-293, 295-296, 298-299, 301-302, 304-305, 307-308, 310-311, 313-314, 316-317, 319-320, 322-323, 325-326, 328-329, 331-332, 334-335, 337-338, 340-341, 343-344, 346-347, 349-350, 352-353, 355-356, 358-359, 361-362, 364-365, 367-368, 370-371, 373-374, 376-377, 379-380, 382-383, 385-386, 388-389, 391-392, 394-395, 397-398, 400-401, 403-404, 406-407, 409-410, 412-413, 415-416, 418-419, 421-422, 424-425, 427-428, 430-431, 433-434, 436-437, 439-440, 442-443, 445-446, 448-449, 451-452, 454-455, 457-458, 460-461, 463-464, 466-467, 469-470, 472-473, 475-476, 478-479, 481-482, 484-485, 487-488, 490-491, 493-494, 496-497, 499-500, 502-503, 505-506, 508-509, 511-512, 514-515, 517-518, 520-521, 523-524, 526-527, 529-530, 532-533, 535-536, 538-539, 541-542, 544-545, 547-548, 550-551, 553-554, 556-557, 559-560, 562-563, 565-566, 568-569, 571-572, 574-575, 577-578, 580-581, 583-584, 586-587, 589-590, 592-593, 595-596, 598-599, 601-602, 604-605, 607-608, 610-611, 613-614, 616-617, 619-620, 622-623, 625-626, 628-629, 631-632, 634-635, 637-638, 640-641, 643-644, 646-647, 649-650, 652-653, 655-656, 658-659, 661-662, 664-665, 667-668, 670-671, 673-674, 676-677, 679-680, 682-683, 685-686, 688-689, 691-692, 694-695, 697-698, 700-701, 703-704, 706-707, 709-710, 712-713, 715-716, 718-719, 721-722, 724-725, 727-728, 730-731, 733-734, 736-737, 739-740, 742-743, 745-746, 748-749, 751-752, 754-755, 757-758, 760-761, 763-764, 766-767, 769-770, 772-773, 775-776, 778-779, 781-782, 784-785, 787-788, 790-791, 793-794, 796-797, 799-800, 802-803, 805-806, 808-809, 811-812, 814-815, 817-818, 820-821, 823-824, 826-827, 829-830, 832-833, 835-836, 838-839, 841-842, 844-845, 847-848, 850-851, 853-854, 856-857, 859-860, 862-863, 865-866, 868-869, 871-872, 874-875, 877-878, 880-881, 883-884, 886-887, 889-890, 892-893, 895-896, 898-899, 901-902, 904-905, 907-908, 910-911, 913-914, 916-917, 919-920, 922-923, 925-926, 928-929, 931-932, 934-935, 937-938, 940-941, 943-944, 946-947, 949-950, 952-953, 955-956, 958-959, 961-962, 964-965, 967-968, 970-971, 973-974, 976-977, 979-980, 982-983, 985-986, 988-989, 991-992, 994-995, 997-998, 1000-1001).

Quant aux mutations initiales, elles sont en recul, d'où de nombreuses incongruences, parfois chez le même sujet parlant. La lénition se maintient relativement bien dans l'ensemble, sauf bien entendu pour *d-*. La mutation spirante après les possessifs se maintient, mais chez les jeunes elle est supplantée par la lénition comme le montre le chanoine Falc'hun pour son propre dialecte. Après les noms de nombre la spirantisation disparaît. Pour *4* et *9* elle n'existe plus chez les sujets âgés, les jeunes la remplaçant par la lénition. — On a renforcement après *o* « votre » (mais souvent confusion avec *o* « leur »), et après *-es* « ton ».

La mutation mixte ne se conserve qu'après la particule *o* avec nom verbal, la particule verbale *e* cédant la place à la part. *a* comme dans la plus grande partie du Pays de Tréguier.

La question de la phonétique et de la phonologie de *f* semble, dans le dialecte, plus difficile à débrouiller que dans certaines autres régions.

Le *h* issu par mutation de *k* ou de *g* et le *h* étymologique semblent la plupart du temps différenciés dans le sens d'une distribution complémentaire.

— Par rapport aux données de l'Atlas Linguistique de Pierre Le Roux, le dialecte semble se rapprocher plus souvent des formes du point 15 (Pleumeur-Bodou) et surtout du point 19 (Plouzélambre) que de celles du point le plus proche, 17 (Prat, au S.-E.). Mais ne pourrait-il pas s'agir là de la formation d'un dialecte régional autour du très important marché agricole de Lannion, où il y a quarante ans encore, les affaires entre gens de paroisses différentes se traitaient en breton ?

Les nombreuses variantes du dialecte de Buhulien par rapport à celles

des points de l'atlas, sont très justement attribuées par Mr Dressler, non pas au fait que Buhulien pourrait être un « district charnière », mais au fait que les mêmes sujets parlants font usage, pour exprimer une même chose ou une même idée, de plusieurs variantes, alors que l'auteur de l'ALBB s'est efforcé de ne donner que les formes qui venaient naturellement en premier à l'esprit de ses sujets parlants, la forme la plus naturelle, la plus courante, pensait-il, à chaque endroit. — Mr Dressler a d'ailleurs l'intention de faire observer que les différentes variantes ne recouvrent pas exactement les mêmes aires de signification.

E. BACHELLERY.

IX

Les noms irlandais des bureaux de poste.

Sous le nom de *Ainmneacha Gaeilge na mBailte Poist*, VIII-1874, le gouvernement irlandais publie en un volume commode les noms irlandais des bureaux de poste du pays. Il s'agit d'une révision de *Eolai ar bailte*, publié en 1964. Cette révision a bénéficié des conseils de la *Commissiún Logainmneacha* « Commission des Noms de Lieux », appuyés par des recherches dans les sources écrites et, le cas échéant, sur le témoignage des habitants. Pour chaque comté, les noms de lieux anglais sont classés alphabétiquement, les noms irlandais sont donnés en face, avec, quand cela est jugé utile, la prononciation notée en caractères phonétiques (prononciation actuelle des sujets parlants, ou prononciation telle qu'elle a pu être jadis notée dans des régions d'où la langue a maintenant disparu).

Le volume est suivi de deux index, l'un des noms gaéliques, l'autre des noms anglais.

E. BACHELLERY.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE : I. *Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, Julius Pokorny zum 80. Geburtstag gewidmet*, herausgegeben von Wolfgang MEID. — II. D. A. BINCHY, *Celtic and Anglo-Saxon Kingship*. — III. Kenneth JACKSON, *A Historical Phonology of Breton*. — IV. Kenneth JACKSON, *The Gododdin, the oldest Scottish Poem*. — V. Myles DILLON and Nora CHADWICK, *The Celtic Realms*. — VI. Jiří BRĚŠŇ, *Třison, oppidum celtique en Bohême méridionale*. — VII. Nora CHADWICK, *The Colonization of Brittany from Celtic Britain*. — VIII. Henri TOUCHARD, *Le Commerce maritime breton à la fin du Moyen Age*. — IX. Geneviève MASSIGNON, *Contes traditionnels des tisseurs de lin du Trégor*. — X. Pierre TRÉPOS, *Grammaire bretonne*. — XI. François GOURVIL, *Noms de famille de Basse-Bretagne*. — XII. Jules GROS, *Le Trésor du Breton parlé, I, le langage figuré*. — XIII. Roparz HÉMON et Gwenole LE MENN, *Les fragments de la Destruction de Jérusalem et des Amours du Vieillard*. — XIV. *Mélanges de Langue et littérature du Moyen Age et de la Renaissance dédiés à Jean FRAPPIER*.

I

Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, Julius Pokorny zum 80. Geburtstag gewidmet, herausgegeben von Wolfgang MEID, Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft, Band 13, Sprachwissenschaftliche Institut der Universität Innsbruck, 1967, 332 p. in-8°.

C'est un très beau volume de mélanges que ses élèves et ses amis ont offert pour son quatre-vingtième anniversaire, à l'issue du Congrès d'Édimbourg, au grand celtiste et au grand indo-européiste qu'est Julius Pokorny. Le volume est divisé en deux parties, qui recouvrent les deux principaux domaines sur lesquels le jubilaire a fait porter ses travaux : A. Linguistique Indo-européenne (pp. 11-112) ; — B. Langues Celtiques (pp. 115-322). Elles sont suivies (pp. 323-332) de la bibliographie des publications de Julius Pokorny.

Le manque de place nous interdit ici de rendre compte comme nous le voudrions des articles de la première partie. Nous ne pouvons que les énumérer brièvement :

Pp. 11-15, Mr E. Benveniste étudie un *fait de suppletisme lexical en indo-européen* : en lat. le représentant *dormiō* de la rac. **der-* « s'endormir, s'assoupir, s'endormir » s'est substitué aux représentants de la rac. **suep-* « s'endormir volontairement, dormir, reposer la nuit », *sopor*, *sopire*, qui

avaient évolué sémantiquement, en en prenant tous les sens. — Pp. 17-19, Mr Wilhelm Brandenstein, tire les désinences des trois pers. sg. de l'indicatif actif **-mi*, **-si* et **-ti* des locatifs des pronoms personnels. — Pp. 21-24, Mr Pierre Chantraine apporte de nouveaux ex. grecs de la loi de Caland et Wackernagel d'après laquelle en ind. eur., à un adj. en *-ro-*, et (Risch) à des thèmes neutres en *-εσ-* se trouve substitué un thème en *-i-* au premier terme de composés. — Pp. 25-28, Mr Giacomo Devoto : lat. *imago*, rat. **jem-* (cf. lett. *tumis* « fruit géminé », Meillet, Stud. Balt. I.115), lat. *geminus* av. *g-* sous infl. de *gemma*. — Pp. 29-31, Mr Georges Dumézil trouve dans une phrase d'un scholiaste d'Apollonios de Rhodes deux noms propres scythiques : Σαυάπη (traduit « celle qui boit beaucoup »; cf. tcherkessé, *sâne* « vin » et rac. **pā(y)-* « boire »; origine du nom de *Sinope*), se rend chez Δυτίδης (cf. germ. **alub*, vsl. *olū*, ossète *ælut-un* « bière », et rac. **dā-* « donner », donc « le donneur de bière »). Les folklores et les mythologies mettent volontiers en scène la solidarité entre les deux principales boissons enivrantes : vin et bière, comme ici et légende d'Osiris d'après Diodore, ou hydromel et bière chez les Scandinaves. — Pp. 33-37, Mr Alfred Heubeck traite du groupe mycénien *qe-ra-si-ja* des tablettes Fp de Knossos, nom de divinité au datif (? ethnicon en *-asija-* d'un toponyme pré-grec **Qūhērāsos* ou *Qūhērānthos* « la déesse de **Qūhērāsos* »; cela supposerait dans la langue pré-grecque (anatolienne ?) une labiovélaire qui en grec dans le toponyme Θήρα a subi le traitement de la labiovélaire grecque d'origine). — Pp. 39-43, Mr J. Knobloch : gr. *νέκ-ταρ* viendrait d'une rac. **nek-* « boire » (hitt. *nink-* avec redoublt.) et formatif *-ταρ* de subst. verbaux. — Pp. 45-49, Mr H. Kronasser soutient en hittite une série d'étymologies proposées par Sturtevant, puis en partie abandonnées par lui, où, à degré plein *we-lwa-* correspond degré zéro *hu-*. — Pp. 51-55, Mr F. Lochner-Hüttenbach étudie l'être surnaturel *Habergeiss* (« chèvre-chèvre ») du folklore austro-bavarois. — Pp. 57-72, Mr H. M. Ölberg fait l'inventaire, en albanais des cas d'alternance *r/l*. — Pp. 73-77, Mr Jan Otrebski étudie les noms de parenté dérivés du pron. réfléchi ind.-eur. **se*, **seuc*, **sue* : **s(y)esor-*, gr. *ἔορ* (Hes.), orig. « appartenant à la même famille », de **syē-s*, et *-or* (corresp. à lat. *-er* ds *gener*) var. **s(y)estor-* sous infl. nom parenté ind.-ir. et sl., du pron. degré réduit *s-*+suff. *-lor* de nom de parenté. — **suei-* donne le nom du beau-frère, degr. réd. **sui-* nom gr. du fils; — formes avec *-n-* suffixé, *-r-* infixé, etc. — Pp. 79-82, Mr R. Pittioni confirme les arguments de H. Kronasser (*Die Sprache* XI.155) sur la situation géogr. des Illyriens au VI^e s. en Yougoslavie. Elle est liée au problème de la culture des urnes arrivée dans cette région via les sites de la Save, venant du N.-O. de la Pannonie. — Pp. 83-92, Mr E. Polomé : l'origine de la III^e cl. de verbes faibles germ. (*-ai-* got., *-ē-* vha.) : verbes d'état ind. eur. en *-ē-* confiné d'abord au thème du présent. — Pp. 93-97, Mr G. R. Solta : lat. *liqueo*, rac. **leiky-* (< « laisser couler »), *limpidus*, forme dial. av. *p<qu* et nasale infixée; *limpa*, *lumpa* « eau », croisement entre v. ital. *limpa* et gr. *λύμφοι*. — Pp. 99-106, Mr P. Thieme : skr. *manisā* expliqué *manasa iṣā* par *Yāska* signifie « bouillonnement de

l'esprit » (*gas-* « bouillonner ») « ardeur au combat, extase, etc. » et non pas « sagesse, réflexion ». — Pp. 107-112, Mr Antonio Tovar : lat. *minium*, rom. *mina* ne viennent pas de celt. **meini-* « mine » reconstr. d'après faits celt. insulaires, mais de formes **mena*, **mina* d'un substrat occidental désignant des substances minérales comme colorants, leur couleur stimulant la luminosité des primitifs. D'où basque (empr.) *min* « couleur éclatante », lat. *minius* (le fl. *Minho*), et *minium* étant dérivés adj. de rac. **min-* attestée en celtique comme dans les langues celtiques.

— Dans la partie B, consacrée aux langues celtiques,

— Pp. 115-144, Mr Helmut Birkhan de Vienne reprend la question de l'origine des *cassi-*, dont l'étymologie n'a pas été élucidée de façon satisfaisante et où L. Weisgerber, *Die Sprache der Festlandkellen*, p. 197, voyait la composition de plusieurs thèmes lexicaux. Après une étude circonstanciée de toutes les manifestations du mot, l'auteur arrive aux conclusions suivantes : *Cassi-* n'apparaît que dans les composés : premier élément de noms de peuples en *Cassi-*, deuxième élément de noms de peuples (à l'exception des *Cassi* de Grande-Bretagne, César, B.G. V.21, 1, hypocoristique évident pour *Caluvelauni*). Dans ce deuxième cas, *-casses* dénote une particularité collective de la tribu; l'auteur la traduit (s'opposant à J. Vendryes, RC XL.172) par « ayant des cheveux bouclés, frisés, en broussaille, hérissés » en s'appuyant sur l'adj. irl. *cass* « frisé, bouclé, etc. », qu'il propose de rapprocher de mots germ. : visl. *haddr* « longs cheveux de femme », v. angl. *heord* « chevelure », etc., et qui semble pouvoir être tiré de **kazdh-* ou **kazdh-*+suff. *-lo/ti-* (*-zd-t-* > *-stl-* > *-stst-* > *-ss-*, ou bien simplification en *-st-* qui aurait aussi donné irl. *-ss-*; les mots germ. n'ont pas le suffixe à dentale). Il pourrait s'agir d'une façon d'arranger la chevelure (liée à la fonction guerrière ?) dont nous aurions d'autres exemples dans la statuare représentant des guerriers celtes. *Bodio-casses* = ? aux chevelures broussailleuses blondes (décolorées) ; *Durocasses* « ? aux chevelures broussailleuses vivant dans une forteresse » par opposition aux *Viducasses* « ? vivant dans les forêts »; les *Tricasses*, le plus proches de la zone orientale où les dieux *Cassii* sont révérisés, pourraient avoir voué un culte à ces dieux sous forme d'une triade, — ou bien encore avoir porté leur chevelure à la façon de Cúchulainn (Táin B. C., Aided Conculainn, Fled Br.), teinte en trois couleurs, et répartie en trois enroulements comme le montrent les monnaies gauloises des *Curiosolites* et des *Osismii* (Marie-Louise Sjoestedt-Jonval, *Él. Celt.* I. 21-24); le nom des *Veliocasses* présenterait une sorte de tautologie (comme *Segobadium*, *Viromanus*, etc.), le premier élément étant rattaché à la rac. 7 **uel-* de Pokorny 1140 « tourner, enrouler ».

Par contre, *Cassi-* premier élément d'anthroponymes peut venir d'origines diverses. *Casidanno* (**cāsidanno-*?) la Graufesenque pourrait être « magistratus sacrarum rerum » (? à rapprocher d'irl. *cáid* « sacré, etc. », et donc **kād-ti-*?) ; — *Cassignātus* « fils de l'homme au cheveux broussilleux ? », *-gnātus* et *-genos* semblant comparables dans les composés ; —

Cassivellaunus lié aux *Catwellauni* (idée de irl. *caiss* « haine » allée à celle de *Catu-* « combat »). Le nom lat. *Cassius*, très répandu entre Cologne et Worms pourrait être parfois une forme gallo-romanisée du germ. **hassēz* « la Hesse », pays voisin d'où venaient de nombreux mercenaires. Ces *hassēz* auraient pu aussi vouloir honorer les dieux *Cassi*, dieux de la chance. Le nom de peuple germanique, les *Chalthi* pourrait venir d'une base germanique celtique **kazd-* désignant une sorte de coiffure ayant une fonction culturelle liée à l'état de combattant.

— Pp. 145 sq. Mr Seán de Búrca publie, en dialecte de Tourmaline (Mayo) un conte populaire sur *Gobbán* l'artisan rusé, et la façon dont il se tire d'un mauvais pas.

— Pp. 147-154, Mr Wolfgang Dressler (cf. ci-dessus p. 284) note comment dans les noms galates Βωδορις (**Bodorix*), Αυετορις (**Auetorix*) où *-hs* > *-ss* cette évolution a entraîné le passage à la flexion en *-i-*. Peut-être pourrait-ce être le cas pour certains noms britanniques en *-rix*. Dans d'autres cas ils auraient pu être thématiques (et non latinisés, Jackson LHEB 584) d'où des noms v gall. et vbret. en *-ri* d'un nom. **rīgos* et non du gén. **rīgēs* (vgall. *Tutri*, *Clotri*... vbr. *Oedri*). L'auteur accepte ou rejette ensuite une série de noms donnés comme galates par Weisgerber (*Galat. Sprache*). En Phrygie orientale où la langue galate n'était pas courante, les noms celtiques sont un superstrat; τευτοους/τοτοσς, à flexion sans doute en *-u-* a dû changer de déclinaison en étant emprunté.

— Pp. 155-158, Mr F. Falc'hun s'oppose à une trop grande généralisation en toponymie de l'explication par des noms des premiers propriétaires du lieu. Il recommande de prendre en considération l'aspect topographique des lieux, sans oublier les noms celtiques des traits de cette topographie.

— Pp. 159-170, Mr Léon Fleuriot démontre l'importance du dialecte breton de Vannes pour l'étude historique et comparative de la langue : malgré les altérations amenées par la palatalisation, malgré l'emprunt d'un plus grand nombre de mots français, ce dialecte conserve particulièrement bien de nombreux traits du breton ancien dans sa phonétique, sa morphologie, sa syntaxe et même dans son vocabulaire, que l'auteur classe systématiquement et étudie successivement. Parmi une masse de faits intéressants, on notera, à propos de la particule de lieu vannetaise *men* « où » (= gall. moy. *men*, *myn*, probablement cas oblique de gall. *man* « lieu »), que Mr Fleuriot en rapproche l'irl. anc. *mennat* « emplacement, lieu, séjour » et rattache tous ces mots à la rac. *men-* « rester, demeurer immobile » de lat. *manēō*, gr. μένω (p. 167). Le bret. *menel* « rester », p. passé *manel*, se rattacherait peut-être directement à cette racine sans être emprunté au latin.

— Pp. 171-173, Mr David Greene, qui avait déjà (*Étyme* X 45-48) étudié la construction *is. . . limm* « est à moi, j'ai » (dér. de *alá limm*) qui, pendant la période viril., supplante la constr. avec les possessifs accentués *mui* « mien », etc., — traite de la constr. *is. . . dom* « j'ai », avec la prép. *do* marquant le génitif de relation quand le nom est indéfini : *daltae dún* « un pupille à nous » gall. *mab ym* « un fils à moi, un mien fils », mais *ar ndaltae* « notre

pupille », gall. *fy mab* « mon fils ». *Do* remplace peu à peu la prép. *la* comme génitif subjectif d'un nom verbal transitif, et le pronom possessif comme sujet d'un n. verb. intransitif. On a dans Wb. *buid domsa* à côté de *a buid*. A cette construction suivie de prédicat adverbial (*buid dó di chorp*) vient se fondre une construction : copule + prédicat adverbial + expression adverbiale dans le rôle de sujet : *is écen dó...* « est nécessaire à lui... » pour donner *is di chorp dó* « est du corps à lui, il est du corps », fusion facilitée par le n. verb. commun au verbe d'existence et à la copule, *buid*. On a alors souvent un sujet substantif, avec suppression de la copule : *de Iudéib do Barnaip* « des Juifs à Barnabas = Barnabas était des Juifs ». Plus tard, on aura le type : *fecht aili do Pátraic ic cluichiu* « une fois à Patrice jouant » au lieu de : *boi Pátraic ic cluichiu* « Patrice était à jouer (jouait)... ». Cf. J. Pokorný, *Gruppenflexion und Passivismus, Die Sprache* 1.240 sqq. auquel Mr Greene considère son article comme un supplément.

— Pp. 175-178, Mr Vernam Hull donne des *Varia Linguistica Hibernica* : 1° Thes. Pal. II.292 (Ml. poème II, § 7.2), lire *ní dichel leg Dē doichlech* « un rustre ne peut entrer dans la maison de Dieu » (< **do-cēll-ach* « de mauvaise intelligence »). — 2° Ériu XIII.23.11-12, lire : *for-túatha-tó-sa* « (un noble chef) sur-jurera (*for-tó-sa*, tmèse mal comprise) son peuple » (*-sa* forme archaïque de partic. renforçante 3 sg.). — 3° Cāin Adamnáin, début : lire : *le borb-uel bachlaich oca* « (la mélodie bourdonnante que les femmes produisent) avec la grossière fourchette d'un rustre qu'elles possèdent ». Vers la fin, lire : *Nac[h] dīl imurgu fil fon lám-l[h]orad* « toute réparation, cependant qui prend en charge le travail à la main... ». — 4° Série d'exemples en irl. arch. des Lois ou des poèmes de Bláthmac où la potentialité est exprimée une deuxième fois par le subj. perfectif dans une propos. finale suivant un mot exprimant la potentialité.

— Pp. 179-192, Mr Kenneth Jackson reprend la question de la palatalisation des labiales en gaélique. Sommerfelt (Mél. Pedersen, 276 sqq.) avait d'abord pensé que la non palatalisation en Écosse et en Mannois était d'origine, et la palatalisation en Munster due à un alignement sur les deux séries des autres consonnes, l'Ulster et le Connacht occupant une position intermédiaire. Plus tard (*Studies... to J. Whatmough* 253 sqq.), admettant en gaél. d'Écosse de nombreuses traces d'anciennes labiales palatales, il trouvait en Ulster et Connacht-Nord une opposition « série neutre/série lourdement vélarisée » par rapport à laquelle en Munster l'opposition « palatale/vélaire » serait secondaire. — Mr Jackson explore à fond la question, mettant à contribution tous les témoignages existants : En Écosse et Man, labiale, ex. *b*, non palatale partout, parfois suivie du glide *j* devant *eó*, *iú*, *io*, *ea*. En Ulster, labiale, ex. *b*, non palatale, mais dans certains parlers chez les jeunes, *b'* palatal + glide devant *eó*, *iú*, *io*. En Connacht, partout *b'* palatal et dans de nombreux parlers *b'j* devant *eó*, *iú*, *io*, *ea*. En Munster, partout *b'* palatal, même devant glide : *b'j*. L'origine du glide *j* semble être l'évolution viril. *eó*, *iú*/e:ó, *iú*/i, en /e:ó, *iú*/ dès le XII^e s. en Irlande, d'où maintenant /o:/ et /u:/ précédés de

b', *b'*, ou *b'j* en irl., de *bj* en Écosse et Man. Pour *e* devant cons. vélaire, *e^a* > *ə* en irl. dès le XIII^e s. L'évolution n'est pas achevée en Écosse où les dialectes se trouvent à divers stades intermédiaires. Au stade final, *elo*, *iu*, *e'la* > /jo/, ju, ja/, le *j* est absorbé dans la consonne précédente fortement labialisée, avec développement d'un glide *j* devant *o*, *u*, et parfois *e*. Il y a eu perte tardive de la palatalisation des labiales (et des autres consonnes) en Écosse et Man [*b'*] > [*bj*].

Aucune des deux séries de labiales n'est neutre. La position de palatalisation est *partout* caractérisée par l'écartement et la tension des contours des lèvres sur les dents, et en plus, dans la plupart des régions, par la palatalisation. La position de vélarisation, *partout* par la position avancée des lèvres, et par un degré variable de vélarisation. De la position des lèvres résulte dans le 1^{er} cas un glide *j* devant *o* et *u*, et dans le 2^e cas un glide devant *i* et *e*. Mais la palatalisation des labiales est relativement instable en virl. gén. **lāmjās* > *lāime* [lā:'v'e], mais aussi *lāmae* [lā:'v'e]. Perte de la perte secondaire en Écosse et Man.

— Pp. 193-211, Mr A. O. H. Jarman étudie l'idéal héroïque dans la poésie archaïque galloise. Dans un premier stade (le *Gododdin*) : honneur, fidélité au chef jusqu'à la victoire ou la mort, bravoure, générosité. — Dans un deuxième stade (cycle de *Llywarch Hen*), on se pose des questions, et si l'on repousse vaillamment la tentation de battre en retraite et l'emprise de la peur et de la lâcheté sur les cœurs, pourtant, après la mort de ses fils, le vieux roi qui les a poussés en avant constate que son orgueil, son arrogance, sa présomption n'ont amené que ruine et destruction. — Cet important décalage de point de vue justifierait, si l'on date la deuxième œuvre du IX^e s., une antériorité de plusieurs siècles pour la première.

— Pp. 213-214, Mr Jerzy Kuryłowicz (après Thurneysen, Gramm., 53 sq. et M. O'Brien, *Celtica* III 182 sqq.) revient sur la question du passage en virl. de *e* à *a* (rac. **sed-* : 3 sg. *saidid* 3 pl. *sedait*) et de *a* à *e* (rac. **sag-* : 3 sg. *saidid*, 3 pl. *segait*). Il observe que, dans ces cas, le changement *e* > *a* est soumis aux mêmes conditions phonétiques que *a* > *e*, c'est-à-dire *a* dev. cons. palatale, *e* dev. cons. d'arrière. On a donc convergence de *a* et de *e* dans un certain environnement phonique. — *Daig* « feu, flamme », gén. *dega*, *dega*, vient de **degis*, g. **degōs* : on devrait avoir virl. **dig*, g. *dego*. Ce ne peut être la métaphonie qui entraîne la palatalisation, puisque la palatalisation accompagne d'autres voyelles, ex. *sūil* « œil », g. *sūlo*. C'est donc la palatalisation qui entraîne la métaphonie, qui lui est subordonnée : *dega* > **dig*. Mais, du fait de la convergence de *e* et *a* devant cons. non palatale, on aura [*d'aga*] > [*Dig'*], D dénotant le membre « neutre » de la consonne qui, lorsque la consonne finale de la syllabe est palatale, se réalise en *d'* ou en *d* suivant la position de la voyelle. [*Dig'*] étant subordonné à [*d'aga*], le nouveau vocalisme *a* s'y introduit et on a [*Dag'*], c'est-à-dire *dag'*, écrit *daig*. De même, 3 sg. **sidid*, sous la pression de 3 pl. *sedait* ([s'a-]) a été remplacé par *saidid*. Les formes en *a* s'expliquent par l'introduction du vocalisme *a*, qui vient des formes à cons. finale non palatale, dans les

formes à cons. finale palatale. — Dans le cas des rac. ayant *a* étymologique, 3 sg. *saidid*, 3 pl. *segait* (au lieu de **sagait*), l'influence des cas à *e* étymologique a joué, remplaçant au plur. *a* par *e*, et *s* par *s'*. Pour l'auteur, la convergence de *e* et *a* devant consonne neutre daterait en réalité de la période du vieil irlandais.

— Pp. 215 sq., le regretté Henry Lewis explique *oes*, 3 sg. prés. verbe existence avec sujet indéfini en gall. mod., mais anciennement également avec sujet défini. Ce serait vgall. *oi* < **esi* (*gw* en gall. mod.) auquel -s de *ys* < **esti* aurait été rattaché.

— Pp. 223-242, Mr Wolfgang Meid reprend la question de l'équatif irlandais. Alors que les formations composées avec *com-* ont un très vaste domaine d'utilisation et se retrouvent en brittonique (et d'autres dialectes ind. eur., cf. lat. *communis* et irl. *commoin*), par contre l'équatif en -(i)h *ir* ne se trouve que dans les adjectifs primaires (excluant dénominatifs, dérivés et composés) et parmi ceux-ci dans des catégories désignant : 1^o couleur, lumière, clarté ; — 2^o grandeur, masse, étendue ; — 3^o des notions telles que rude, aigu, tranchant et leurs contraires, ou bien droit, entier, rapide, pressant, durable, vieux (mettant à part les exemples, dans les Gloses, d'adj. exprimant certaines qualités abstraites). Ils expriment donc l'idée de « comble », d'« extrême », de « maximum », une qualité poussée à son degré le plus haut et excluant son contraire.

Ils servent à décrire les personnes, surtout dans leurs attributs corporels, en les comparant à un objet (à l'accusatif ou gouverné par la prép. *fri*) destiné à provoquer l'étonnement par une comparaison de réalisation impossible. Un renchérissement, étant à plus forte raison logiquement inconcevable, n'est possible que sur le plan psychologique, où l'équatif peut devenir une sorte de comparatif imaginaire. L'équatif irl. exprime à la fois, sans différence perceptible, les deux idées, p. ex. de « aussi blanc » ou « plus blanc que la neige ». Mais de ces deux notions, la première est primaire, la deuxième est secondaire.

Du point de vue sémantique, l'équatif se différencie de la formation avec *com-* en ce qu'il compare deux objets différents en eux-mêmes (ex. une joue et la neige), le deuxième caractérisant le premier par une propriété qu'il possède, tandis que la formation avec *com-* réunit deux ou plusieurs manifestations d'une même catégorie, caractérisées toutes ensemble par une propriété commune : s'appliquant aux choses comme aux personnes, elle est moins outrée, plus objective. L'équatif irl. en -(i)h *ir* se rapproche des formations gr. et ind.-ir. en -*tero-*, non pas par le sens comparatif qu'il a pris par la suite, mais par son pouvoir d'exprimer des caractéristiques extrêmes à l'exclusion de leurs contraires (différenciation). Mais, alors qu'en grec, la fonction comparative, de secondaire, est devenue dominante, en virl. par contre, elle est restée subordonnée à la fonction primitive d'une valeur extrême contrastée. — Plus tard, l'équatif irl. disparaît de la langue comme catégorie formelle ; la fonction sémantique primaire est alors assumée par les formations en *com-* tandis que la fonction comparative est assumée par le comparatif de supériorité.

— Pp. 243-249, Mr Brian Ó Cuív, constatant la ruine de la flexion des anciens neutres thèmes en *-s* en iri. mod., étudie le stade intermédiaire qui apparaît dans le texte bardique sur la déclinaison, période archaïque de l'iri. mod. (Bergin, *Irish Grammatical Tracts, Ériu VIII et IX*). Les thèmes deviennent masc. ou fém. ou hésitent entre les genres. La flexion en *-s* est fortement contaminée par celles des thèmes en *-o*, *-a*, *-i* et *-á*, etc., dans certains cas, contamination de la flexion des thèmes en *-o* par celle des thèmes en *-s*.

— Pp. 251-255, Mr T. S. Ó Máille : en gaélique d'Écosse, sont empruntées à l'anglais : 1° *feoil réisg* « viande fumée », angl. d'Écosse *reist*, angl. *reist* « dessécher, fumer ». — 2° *pasg* « ballot », *pasgadh* « lier en ballot ». — 3° *fast*, anc. *fast*, mod. *fasten* (avec *f* > *p*- et *-st* > *-sg* dans les emprunts). — 4° *steip*, « se dérober », angl. Éc. (xiv^e-xvii^e s.) (*a*) *schape*, forme d'angl. *steip*, mais après changement [a:] > [e:] en angl. (xvi^e-xviii^e s.). Mot d'angl. d'iri. *seap* (ail) « se préparer à ; montrer, se montrer ; attitude », de *seap*, *shape*, courant en anglo-iri. dans sens « se faire valoir ».

— Pp. 257-263, Mr Melville Richards étudie l'emploi dans les toponymes gallois de *march* « cheval étalon » dans le sens « grand, fort, rude » (cf. *marchnad* « marché » < ? *march* + *nad* « forte clameur »). Deux toponymes issus de noms de plantes : *marchwiall* (*march* + *gwiall* « baguettes, branches »), *marchwyddel* (*gwyddel* « broussaille »). Nombreux autres composés : l'hydronyme *Marcheini* (? *heini* « vif ») « très vigoureux » (contra R. J. Thomas, EANC 162), *Marchlyn* « grand lac » ou « grand ravin » (*llyn* ou *glyn*) sans affection de *a*, mais aussi *Merchlyn*. — *Marchnant* (*nant*), *Marchoel*, *Marchwel* (*moel*, f. « mont chauve »), *Farteg* (anc. *Y Farchdeg* « très beau »), *Marchynys* « grand pré le long d'une rivière », etc.

— Pp. 265-275, Mr Helmut Rix s'occupe de la préhistoire des flexions verbales absolue et conjointe en viri. (après J. Kuryłowicz, *The Inflectional categories of Indo-European*, Heidelberg 1964, 131-134, Calvert Watkins, *Celtica VI* (1963) 41-48, Wolfgang Meid, *Die indogermanischen Grundlagen der allirischen absoluten und konjunkten Flexion*, Wiesbaden 1963). Il examine deux des principales difficultés qui demeurent malgré les résultats obtenus.

Tout d'abord, du point de vue morphématique, alors que l'ind. eur. ne connaissait les désinences primaires qu'à l'indicatif présent qui s'opposait à l'injonctif présent à désinences secondaires, il paraît difficile que la flexion absolue de l'iri. (que l'on explique par les désinences primaires ind.-eur.) ait pu s'étendre aux prêt. en *-s* et en *-t*, au subj. (en particulier en *-a*), et au futur en *-fa*. Le subjonctif en *-s* a été expliqué (Thurn. Gramm. 391, Pedersen II, 355) comme un subj. thématique d'aoriste en *-s* avec désinences primaires et secondaires. Pour l'auteur, malgré Meillet et C. Watkins, l'aoriste en *-s* devait déjà, dans la période tardive de l'ind.-eur., être une possibilité conditionnée lexicalement d'exprimer l'aspect perfectif. Rien ne s'opposerait à ce qu'il ait existé un subj. de l'aoriste en *-s* : en grec et en russe, où le système aspect-temps est fortement marqué, les modes sont incorporés dans le système. Il devait en être de même en ind.-eur. En viri.

la 3^e pers. sg. athématique du subj. en *-s* aurait pu être empruntée à l'injonctif de l'aoriste en *-s* pour différencier la 3^e de la 2^e sg. confondues par chute des cons. finales. — Fonctionnellement, en viri., on connaît bien l'emploi du subj. dans les phrases prohibitives préventives. Tout d'abord dans ces phrases, et comme en grec, l'aoriste injonctif aurait été supplanté par l'aoriste subjonctif. Or, si le subj. en *-s* était historiquement l'aoriste subj. en *-s* de l'ind.-eur., la double flexion des verbes forts viri. s'expliquerait au futur et au subj. en *-s* (ainsi que son absence au prêt. sans suffixe). Dans les verbes faibles, où elle ne se justifie qu'au présent et au futur en *-a*, elle se serait étendue à tout le paradigme. Le prétérit indicatif en *-s* se serait formé d'après le subj. en *-s* des verbes forts primaires (avec la double flexion, qui n'avait plus de valeur fonctionnelle), et le prétérit en *-t* des verbes faibles primaires sur le modèle du prétérit en *-s* (à partir de la 3^e sg. conjointe).

Fonctionnellement, dans les dialectes ind.-eur., les formes indicatives et injonctives, devenues allomorphes, ont été diversement utilisées. En celtique, comme en lat. et en slave, l'injonctif sans augment est demeuré au thème aoriste. Au présent, elles ont dû coexister au début comme variantes libres. Mais (Kuryłowicz, *Inflex. Categ.* 132) la distribution qui a suivi repose sur l'opposition impératif/indicatif, la 2^e pl. à désinences secondaires ayant, dès le stade ind.-eur., servi de pluriel à l'impératif, puis d'autres formes injonctives s'y étant introduites. En tête de phrase, la forme indicative à désinence primaire, s'est alors opposée à la forme impérative. Les variantes libres sont devenues conditionnées. Et l'opposition s'est étendue des formes simples du présent à celles des autres temps.

— Pp. 277-279, Mr Hans Schmeja tire l'élément celt. cont. d'anthroponymes *Diastu-/Diassu*, de *dī* intensif (cf. iri. *dī-mór*) + adj. verbal en *-to* de la rac. **ad-* « fixer, ordonner » (vir. *ad* « loi », *adas* « convenable », etc.) : **dē-ad-to-s* « rite ordinatorius » > roi, chef », *-a* par déviation à la jointure ou bien « sacral ». — Les noms ibéro-tartessiens *Apastos*, *Elpastus*, *Latnastus* (Schmoll, *Spr. Vorkell. Indog. Hisp.* 69) pourraient être des adj. en *-to*, le dernier **lāti-nād-to-s* « ? allié à des guerriers » (iri. *lāith* « héros »), et *-pastus* < **kwad-to-s* rac. **kwēd* « aiguïser, inciter », donc traces en Espagne de **kw* celt. > *p*?

— Pp. 281-288, Mr Jürgen Untermann donne des ex. de gén. sg. celtibère en *-o* des thèmes en *-o* : *lelontunos* (Ibiza, Lejeune, *Celtiberica*, p. 108), *aualo* (tessère de bronze, Lejeune, *ibid.*, 65 sq.) seraient des gén. du nom du père du défunt. — Tablette de Luzaga (Lejeune, *ibid.*, 98 sq.), l. 5, *kariko* suivi de *kue*, corresp. à *belaiokunkue* (gén. pl.) l. 4, serait gén. sg. Autres ex. suggérés. La graphie *o* (jamais *u*) suggérerait une voy. brève ? cf. gén. sg. pron. ind. eur. **que-so*, **lo-sio*).

— Pp. 289-314, Mr Heinrich Wagner donne une importante étude sur l'ordre irrégulier des mots dans la phrase dans les textes archaïques irlandais, qui avait été l'objet de l'article capital de Bergin (*Ériu* XI), d'où la « Loi de Bergin », et beaucoup plus récemment des travaux de Mr Calvert Watkins

(Celtica VI, pp. 1-49, cf. *Él. Celt.* XI.212 sq.). On pourra ne pas toujours être d'accord avec Mr Wagner dans ses conclusions, mais il faut lire cet article qui, par la façon minutieuse dont il explore les questions fournira à tous matière à réflexion. — Les textes archaïques en question entrent dans la catégorie dite *retoric*: poésie gnominique des textes juridiques, « rhétoriques » des récits épiques, — ou en ont subi stylistiquement l'influence : *Amra Choluim Chille*; poésie rythmique allitérée la plus ancienne, poésie syllabique rimée la plus ancienne. Mr Wagner en décrit cinq types de constructions où l'ordre des mots est irrégulier : a) *tmése* de la copule et du prédicat nominal. — b) Antéposition du génitif adnominal. — c) Postposition ou position finale du verbe relatif. — d) *tmése* du préverbe (auquel est encore souvent incorporée une copule) et du verbe, le préverbe, qui peut être éliminé, serait cependant toujours syntaxiquement latent, ce que prouverait la forme prototonique du verbe composé, ou la forme conjointe du verbe simple. Dans les cas où aucun préverbe « latent » ne peut être posé, on a pu avoir influence de la construction c), les désinences de la 3^e pers. relative étant souvent identiques aux désinences conjointes, surtout dans les flexions déponente et passive. Or, la plupart des exemples cités ont un verbe au passif. — e) *tmése* du verbe et du sujet nominal.

Ainsi, les phrases du type « loi de Bergin » peuvent à peu près toutes se ramener au type d) : en tête, préverbe et copule, avec, en fin de phrase verbe relatif, le substantif mis en relief par la copule pouvant parfaitement être à l'accusatif s'il est l'objet direct du verbe relatif. Ainsi s'expliquerait Cormac 1059 (s.v. *prull*) : *ceso femmain mbolgaig bung* « bien que ce soit du goémon à flotteurs que je récolte », où la copule aurait bien tout son sens. Une phrase comme *comdar ferba fulachta* « de sorte que des pustules furent supportées » ne serait pas à l'origine, à reconstruire *co.fulachta* (malgré Bergin *Ériu* XII, 199), la copule y serait d'origine, et le prétérit passif *fulachta* aurait conservé syntaxiquement son caractère nominal de participe en *-to*. Du prétérit passif, la construction copule...+forme verbale finale aurait pu s'étendre à d'autres formes passives (impersonnelles), puis actives. La copule étant d'emploi facultatif en irl., et rare en style archaïque et poétique, aurait pu souvent être supprimée, d'où existence apparente de phrases à verbe final, où cependant la forme conjointe au prototonique trahirait le préverbe ou le préverbe+copule latents.

L'article contient de nombreuses et importantes considérations comparatives où l'auteur rappelle et développe certains passages de la 2^e partie de son ouvrage *Das Verbum in den Sprachen der Britischen Inseln*.

Mais particulièrement intéressante est l'explication des différents types irréguliers d'ordre des mots par des nécessités métriques. Comme en germanique, le fondement de la métrique, en virl., est l'allitération de mots accentués. Dans la *Kurzzeile*, on a deux accents principaux qui tombent sur les deux derniers mots. Or, en mettant à la fin un mot faiblement accentué (mot déterminé par un génitif adnominal, forme verbale personnelle, verbe relatif, sujet nominal) on le fait bénéficier du fort accent qui marque

la fin de la phrase, on a ainsi dans la *Kurzzeile* deux mots accentués au lieu d'un, qui peuvent servir de support à l'allitération. Ce serait donc le style artificiel des poètes et des juristes qui serait la cause directe de ces types anormaux d'ordre des mots.

— Pp. 315-322, Mr T. Arwyn Watkins expose les principaux traits de la *phonologie du dialecte de Llansamlet* qui agonise, étouffé par l'urbanisation, dans les faubourgs N.-E. de Swansea. Il est particulièrement intéressant comme représentant extrême-occidental des parlers de Gwent, dont celui de Nantgarw (N. de Cardiff), utilisé dans de nombreux articles par Miss Ceinwen Thomas, est un autre représentant. On notera tout particulièrement ce qui est dit des modalités du « durcissement » des occlusives sonores entre syllabe pénultième et syllabe finale, qui est caractéristique de cette région, mais ne se produit pas lorsqu'elles sont (ou étaient) précédées par une diphtongue.

Quant aux mutations, si la lénition a gardé toute son extension, l'aspiration des sourdes ne se trouve guère plus qu'après le possessif 3. sg. fém. Pour la nasalisation, la disparition de la spiration de la nasale dans le cas des occlusives sourdes n'est qu'un cas particulier de la disparition du phonème /h/ dans le dialecte. La préposition *yn* « dans » ne nasalise plus la consonne qui suit.

E. BACHELLERY.

II

D. A. BINCHY, *Celtic and Anglo-Saxon Kingship*. The O'Donnell Lecture for 1967-1968, Oxford, Clarendon Press, 53 p. in-12°, 1970.

Ce petit volume nous donne, sous une forme nécessairement concise, sur l'histoire des institutions politiques anciennes des pays celtiques indépendants, le dernier état de la pensée de celui qui connaît le mieux la question.

Il part de l'institution indo-européenne du roi, **rēg-s* (Celt. cont. *rīx*, irl. *ri*, gall. *rhi*), à la tête de ce que, faute d'un mot plus adéquat, on nomme la « tribu », **leutā* (irl. *tūath*, bret. *tud*). En Irlande, la *tūath* est un ensemble de familles liées par la sujétion à un *ri*; elles ne descendent pas d'un ancêtre commun; la terre n'est pas possédée en commun; chaque famille a ses propriétés particulières. La royauté a une origine sacrée, à preuve le rite d'inauguration, mariage symbolique du nouveau roi avec la déesse locale de la terre. D'après l'auteur, le nom gallois du « roi », *brenin*, v. gall. *breenhin* < **brigantinos*, serait à l'origine le nom du chef des *Brigantes* (nom de nombreuses tribus celtiques), ainsi nommé parce qu'il serait l'époux ou le représentant de **Brigantī* « la haute, l'élevée », la grande déesse celtique dont se réclamaient ces peuples, et dont le nom est devenu *Brigit* en irlandais. Cunedda, venu du Nord, du pays des *Brigantes* avec ses fils au début du

v^e s., conquérant l'Ouest du Pays de Galles sur les Irlandais, aurait rassemblé les anciennes tribus (ayant chacune son *rhi*) en royaumes plus vastes pour chacun de ses fils, qui auraient pris chacun le nom de *brigantinos*. Dans d'autres dialectes ind.-eur. le nom du « super-roi » a eu également tendance à supplanter le nom du roi de la tribu.

Dans les Lois irlandaises, le *ri* n'est déjà plus ni prêtre ni juriste, ni juge. Il est chef de guerre (s'il est tué, la bataille est perdue), mais n'administre pas : la justice elle-même est privée, bien que le *ri* ait un juge pour trancher ses litiges et un *rechtaire* pour recevoir les prestations de ses sujets (dans le service militaire). Il représente seul ses sujets dans leurs rapports avec les autres tribus.

Les Lois galloises, rédigées quatre siècles plus tard, font, au contraire, apparaître une forte autorité royale et une administration très développée sous son autorité. Il s'agit là d'innovations, à l'imitation des institutions anglo-saxonnes. Mais il reste, sous ce vernis nouveau, de nombreuses traces d'un état de choses qui devait être analogue aux institutions irlandaises.

La succession du roi, en Irlande, était dévolue à l'intérieur de la *derb*, qui comprenait tous les descendants agnatiques d'un même arrière-grand-père, tous *rigdomnae* « matière de roi ». Pour éviter les luttes entre candidats, le roi nommait parfois d'avance parmi eux, lors de son « inauguration », un *tánaise* « second », mot qui à l'origine était peut-être un part. passé : « attendu » (D. Greene, ap. Barley & Hanson, *Christianity in Britain 300-700*, p. 83 sq.). En droit gallois, l'héritier du trône était le *gwrthrych* « celui qu'on attend », le dérivé *gwrthrychial* ayant un suffixe d'agent qui a pu être rajouté ultérieurement. Mais la plupart des codes gallois donnent *edlyn*, empr. à *vangl. ædeling*. Mr Binchy suggère alors qu'à l'époque de l'emprunt (x^e s.) le mot *vangl.* a pu avoir le sens secondaire d'« héritier présomptif » : il faut donc supposer qu'à l'époque les rois anglo-saxons avaient acquis le pouvoir de nommer leur successeur. En Galles, Hywel Dda aura introduit cette pratique dans les institutions. — L'évolution ultérieure, dans les deux pays celtiques, a abouti à la succession de père en fils.

Les Lois irlandaises, outre le roi de tribu (*ri tūaithe*), citent également le *ruiri* « super-roi » (expliqué maintenant par *ro-ri*, et non plus *ro-aire* comme *Crith Gablach* 105), reconnu comme suzerain par au moins deux autres rois de tribu qui lui sont liés par un lien personnel : ils reçoivent un don (*rath*) qui leur impose de le soutenir dans ses guerres et de lui payer un tribut. — Au-dessus, se trouve le *ri ruirech* « roi de super-rois » auquel un certain nombre de *ruirig* se sont eux-mêmes liés par un lien analogue, garanti par des otages.

Une évolution naturelle amène la constitution de plusieurs monarchies de première grandeur. Le royaume des Ulates, avec sa capitale Emain Macha, menacé dès le début du v^e s. par les Uí Néill de Tara, les descendants de Niall qui repoussent peu à peu les Ulates vers la côte de Down en se taillant des royaumes, formant une fédération dynastique au sommet de laquelle la royauté de Tara, devenue très puissante, est attribuée par roule-

ment (*sel, selaidecht*) entre les Uí Néill du Nord et du Sud. — En Munster, Conall Core, de la dynastie des Eóganacht, conquérant le pays sur les Érainn, a fondé vers l'an 400 le royaume de Cashel (= lat. *castellum*). Le nom latin, l'absence de *feis* païenne de Cashel, les évêques-rois de Cashel, font penser qu'il s'agit d'une fondation chrétienne (peut-être par les Irlandais chassés de Galles ?). Une fédération dynastique analogue à celle de Tara s'y constitue. — De la fin du v^e au milieu du ix^e s., on a donc en Irlande deux royaumes principaux, Tara et Cashel. L'arrivée des Vikings renforce les aspirations à l'unité, et Brian Ború, dont le père avait usurpé le trône de Cashel, crée une monarchie unitaire, qui, par intermittences, se reforme, au profit des diverses dynasties. Au xii^e s., les Ó Connor de Connacht semblent triompher. Mais, pour s'opposer à leur puissance, les autres rois de province vont se soumettre à Henri II d'Angleterre dès son débarquement.

E. BACHELLERY.

III

Kenneth H. JACKSON, *A Historical Phonology of Breton*, the Dublin Institute for Advanced Studies, XXXVIII-904 p. in-8°, 1967.

La rédaction de son magistral ouvrage sur les langues brittoniques anciennes, *Language and History in Early Britain* (cf. *Él. Cell.* VII.187-194) avait fait comprendre à Mr Jackson l'originalité des problèmes tout particuliers que pose la langue bretonne. Un contact direct avec elle à Plougrescant, au N.-E. du Pays de Tréguier, a eu pour fruit *The Phonology of the Breton Dialect of Plougrescant*, publié *Él. Cell.* IX.327-404, véritable modèle de ce que devraient être les études phonologiques de parlers bretons. Le présent ouvrage nous apporte maintenant une histoire aussi précise et détaillée que possible de l'évolution des sons de la langue bretonne et de son éventail de dialectes.

Pour ce faire, l'auteur a passé au crible tous les travaux antérieurs sans en négliger aucun : travaux de J. Loth et d'Ernault, études de dialectes, dont à part la sienne sur Plougrescant, celle de Sommerfelt (1920) sur *le Breton parlé à Saint-Pol-de-Léon* (Léon oriental), et surtout *Le Système consonantique du Breton* (1951) où F. Falc'hun démontait de façon lumineuse et toute nouvelle le système phonologique de son dialecte du Bourg-Blanc (Léon occidental), travaux de Pierre Le Roux, *Le Verbe Breton*, et surtout les 600 cartes de l'*Atlas Linguistique de la Basse Bretagne*, etc. — F. Falc'hun, partant des faits donnés par l'ALBB, donnait en 1951 son *Histoire de la Langue bretonne d'après la Géographie Linguistique* (cf. *Él. Cell.* VI.428 sq.), rééditée en 1963, qui éclaire bien des problèmes posés par la dialectologie bretonne. Mais, à part les impondérables concernant le choix des sujets parlants et des points d'enquête qui rendent nécessairement imparfaits les éléments qu'il donne même pour le présent, un atlas linguistique moderne

ne saurait jeter la lumière sur toutes les questions que pose le plus lointain passé. Mr Jackson a donc étudié à fond et interprété du point de vue phonologique les documents que nous possédons sur toutes les époques de la langue : Vieux-Breton, que les découvertes et les travaux de Mr Falc'hun nous permettent maintenant de beaucoup mieux connaître (*Dieltiek des Gloses en Vieux-Breton: Le Vieux Breton, Éléments d'une Grammaire*, cf. *Ét. Cell.* XI.191 sq. et 196 sq.), — chartes et textes du Moyen Breton, textes déjà dialectaux du breton moderne archaïque.

Grâce à cette information aussi exhaustive que possible, nous avons un ouvrage qui en déduit tout ce qu'on peut savoir, avec la pénétration d'esprit à laquelle l'auteur nous a habitués. Mais, avec l'honnêteté qui caractérise les grands érudits, il reconnaît le caractère lacunaire des éléments dont nous disposons, tant pour les époques lointaines que surtout, ce qui est navrant, pour la période récente et actuelle. De nombreux parlars n'ont pas encore été étudiés, et pour d'autres nous n'avons que des études fragmentaires, imprécises, faites dans l'ignorance des vrais problèmes. Les trésors de sagacité de l'auteur ne peuvent parfois l'amener qu'à des suggestions logiques, vraisemblables, mais, hélas ! non prouvées. Pourtant, le pas qu'il fait franchir à nos connaissances est très important. Sur de très nombreux points, l'évolution des sons est éclaircie, les divergences dialectales sont expliquées, des datations probables sont données. De plus, chose capitale, dans le labyrinthe des problèmes posés apparaît maintenant clairement dans chaque cas la direction que doivent prendre les recherches, la nature des obscurités à éclaircir. Et la pléiade de jeunes chercheurs des universités de Rennes et de Brest auxquels il incombe d'étudier scientifiquement leurs dialectes avant qu'il ne soit trop tard, devront se pénétrer de ce magistral ouvrage pour pouvoir faire œuvre utile.

Dans une partie introductive, une série de problèmes généraux sont étudiés. Avant un examen général des dialectes actuels, l'auteur procède à l'indispensable étude de l'histoire du peuplement de la Bretagne. Par l'examen des noms de lieux, Loth avait montré que le peuplement de langue bretonne avait atteint à l'Est une ligne qui approchait de Rennes et de Nantes, puis dès les XII^e et XIII^e s. la langue avait reculé vers l'Ouest presque jusqu'à sa limite récente. Entre les deux lignes, le peuplement avait dû être mixte, et le roman avait finalement triomphé. — F. Falc'hun, s'appuyant sur la fréquence des noms de paroisses en *Plou-* au N.O. et sur celle des noms en *-ac* au S.E., proposait l'existence d'une population d'origine romane dominante au S.E. d'une ligne Quimper-Carhaix-Guingamp, d'où l'évolution postérieure particulière du Vannetais. Il posait, d'autre part, l'existence d'une zone centrale intermédiaire autour de Carhaix, d'où certains phénomènes se sont propagés vers le N.E. et vers le S. et le S.O. — Mr Jackson, tenant compte d'autres noms anciens en *Plou-* et en *-ac* qui n'ont pas subsisté comme noms de paroisses, trace plutôt une ligne Saint-Brieuc-Quiberon à l'E. de laquelle les gallo-romains étaient nombreux. À l'O., les Bretons se sont installés en commençant par les côtes N. et O.,

puis se sont établis aussi à l'E. dans la zone mixte, où le roman n'a jamais cessé d'être partiellement parlé. Le recul postérieur n'a pas étouffé le breton dans le Vannetais mixte, par lequel les influences françaises se sont ensuite infiltrées dans la langue. L'auteur pense que les dialectes ne commencent à diverger qu'au bas Moyen Âge, l'état de la langue des textes moy. bret. des XV^e-XVI^e s. n'étant pas très évolué à partir de celui de leur tronc commun. Les indices les plus anciens, affection vocalique secondaire pénétrant difficilement le Vannetais aux X^e-XI^e s., la perte de ζ dev. consonne en syll. inaccentuée dans une partie de Corn. et Vann. au XI^e s., l'obstacle à la pénétration en Vann. et partiellement à l'extrême E. de Corn. et en Goelo du déplacement de l'accent sur la pénultième effectué ailleurs au XI^e s., et le désarrondissement de *ō* en *e* en toute position en Vann. au XI^e s. montrent qu'au XII^e s. un dialecte de l'Est avait commencé à se différencier dans la partie de l'ancienne zone mixte restée bretonnante. L'appendice II énumère les archaïsmes communs à cette zone, dus à la résistance d'une population partiellement romane aux innovations brittoniques. D'autres particularités achèvent de différencier le Vannetais avant les XV^e-XVI^e s. — D'autre part, au centre, vers Carhaix, comme l'a montré F. Falc'hun, naissent des particularités novatrices vers les XIII^e-XV^e s. Elles se propagent vers le N.E. et le S.O. en épargnant le Léon et d'autres districts archaïsants, et continuent à s'étendre en Corn. jusqu'au XVII^e s., le dialecte de Tréguier ne se différenciant réellement du Léonais qu'au XVI^e s. et continuant à en diverger aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e s.

L'accent (pp. 79-84) est resté partout sur la dernière syllabe au S.E. d'une ligne Quiberon-Pontivy (prolongée, elle atteindrait Saint-Brieuc) : une partie de la population y avait gardé les habitudes articulatoires du vfrs, ou le parlait encore (? ?) au XI^e s. Plus tard, une tendance générale à la poussée vers l'O. des influences françaises et bretonnes de l'E. aurait ramené, pour un nombre décroissant de mots, l'accentuation finale jusqu'à une ligne Quimperlé-Le Faouet-Paimpol, cette zone mixte s'aminçant vers le N. avec la diminution de la proportion des gallo-romains d'origine.

Le corps de l'ouvrage est consacré à l'étude des différents sons : voyelles, diphtongues, consonnes, développant ce qui était très résumé dans LHEB, le corrigeant parfois, et l'amenant jusqu'à l'époque contemporaine, avec la minutie et la sagacité signalées plus haut. Souvent, un même mot est traité de plusieurs points de vue différents dans plusieurs chapitres différents. Les non-initiés pourraient facilement s'égarer dans ce labyrinthe si des fils d'Ariane des plus efficaces ne leur étaient pas fournis : une table des matières très détaillée de 20 p., et un index exhaustif de 50 p. en petit texte en triple colonnes. S'y ajoutent : un appendice sur les systèmes orthographiques du breton, — un appendice donnant les traits principaux des dialectes et sous-dialectes, et une table très claire des différentes évolutions de sons (avec renvois).

Il n'est pas question de rendre compte ici de tout ce que nous apporte ce livre, que les celtistes brittonnants devront étudier à fond. On se bornera à signaler quelques-uns des points intéressants :

— Pp. 127-140, pour l'ŷ long ouvert britt. tardif issu de ā, l'auteur ne pose plus en bret. primitif ŷ long ouvert en toute position, comme LHEB p. 287 sq., puisqu'à ce stade s'établissait le nouveau système quantitatif fondé sur le contexte phonétique. Alors qu'en britt. de l'Ouest on avait ŷ très ouvert (> gall. *aw*), il faut, en britt. du S.O., supposer un son d'aspiration plus avancée que *o*, que l'auteur note *ω* (écrit *o* en bret. corn. *o*) qui donnera *œ* en bret. corn. L'évolution s'amorce en vbr. vers 900 et s'achève au cours du x^e s.; *œ* passera à *e* en syll. inaccentuée lors du déplacement de l'accent, et donnera *e* en Vann. en toute position. — P. 130, l'auteur remarque qu'à part le Vannetais, on a souvent *e* dans une petite région à la base du Cap Sizun (Douarnenez-Audierne). Mais il s'agit le plus souvent de *ē* nasal dans des mots pour lesquels le Trég. et la Corn. donnent le général *ē* nasal : *grēn* (Douarnenez-Audierne) pour *grān* TK, etc. Mais certains ne contiennent pas *n* étymologique, tels *keuz* (*kēs* Douarnenez, *kē* TK), *kleuz* (*klē* Douarnenez, *klē* TK). Il s'agit sans doute d'un phénomène local et récent, analogue à la tendance, en français vulgaire, à prononcer *œ* au lieu de *ē* dans frs *un*, *chacun*, *Lundi*, etc. — Pp. 135 § 210, à propos de br. *feunteun* (de lat. *fontānā*), vbr. *funton*, où l'on a eu harmonie vocalique régressive, on peut signaler le phénomène inverse dans vbr. *Funtun Guenin* (CQL) : actuellement la forme *fynlyn* ALBB 198 pt 18 est employée dans une vaste zone au N. E. de Morlaix. — Pour les terminaisons léonaises en *-ok*, l'auteur propose maintenant, p. 138, qu'en Léon *ω* < ŷ avait été poussé moins loin vers l'avant et que le mouvement vers *œ* n'était pas achevé au moment du déplacement de l'accent, d'où confusion avec *o* (et assimilation aux mots en *-ok* d'un emprunt *tousek* « crapaud » donnant *tousok*).

— § 216.3, à propos de *y*, on notera que s'il peut venir d'*i* devant labiale, il peut aussi venir d'*i* après labiale : br. *buhez* « vie », gall. *buchedd*, est rattaché à **biuo-* « vivant », et l'alternative < **boukhiā*, Loth, et Vendryes, BSL XLVII.4 (la vache moyen de subsistance) n'est pas retenue. — On peut d'autre part hésiter à tirer avec l'auteur br. *uigent* « 20 » de **uicanti*, car **u-* eût dû donner *gw-*. Pokorny ZCP XV.378 suggérerait de tirer la forme galloise *ugein* (1) du nom de « 40 » = « deux vingts » (**dou uiceint* > *douceint* > mgall. *deugein* (1) d'où par fausse coupure *ugein* (1) « 20 »).

Parmi les problèmes posés par les diphtongues (dont la discussion, menée de main de maître, est une des parties la plus précieuses de l'ouvrage), on remarquera, entre autres pp. 161-184, la question de br. prim. *ai* > *ae*, reprise après Ernault, Grammont, et Loth : *ae*, né dans la deuxième moitié de la période vbr., demeure à l'O. du Léon et en Cap Sizun en finale absolue dans les monosyllabes ou à la pénultième accentuée des polysyllabes devant voyelle. En toutes autres positions et partout ailleurs en toute position, *ae* > *ēē* ou *e* vers la fin du vbr. En Léon et cert. parties de Corn. O. et centre, dans les monosyllabes devant consonne simple douce et parfois devant groupe consonantique ou consonne forte, *ēē* est conservé, et vers le xv^e s. on a dissimilation de la hauteur vocalique dans les deux éléments de la diphtongue, d'où (*ea*), et non pas, comme le voulait Grammont, simplification puis fracture (on n'a jamais fracture de *e* en *ea*, sauf devant *χ*).

Les développements pp. 184-206 sur br. prim. *oi* (> *oe* en vbr., puis xiii^e s. *oē* > *oe* en Vann. et *oa* dans la zone centrale d'où il s'étend, gagnant le Léon où il demeure puis forme deux syllabes en hiatus, alors qu'ailleurs *oē*, *oa* > *oe*, *ga* avant le xv^e s.), et pp. 206-234 sur br. prim. *qi*, *ui* (> *oē*, *uē*, puis xiii^e s. Vann. *wē*, *uē* se maintenant en Léon puis formant hiatus disyllabique, cet *ue* s'étendant sur un domaine bien plus vaste en finale accentuée, mais ailleurs aux xv^e-xvi^e s. évolution en *oē*, *uē*) sont à retenir. Pour ce dernier, noter que les rimes moy. br. monosyllabiques *doe*, *roe*, *plœ* (*oē*) sont un archaïsme : dans *oe*, *oue*, finaux accentués l'hiatus avait dû se produire au xv^e s. mais les poètes n'en tenaient pas encore compte.

— Pp. 235 sq., l'existence en br. prim. de la voyelle *ω* < britt. ŷ permet à l'auteur d'expliquer l'évolution du comparatif britt. **māūs* > **mā-īs* > britt. tardif **m(ōi)s* > br. prim. **moī* > vbr. *muī*, etc., alors qu'en gall. prim. on a eu confusion avec *oi*, d'où gall. arch. *moe* > gall. *muw*. La forme aberrante du superl. vbr. *meham* (2 fois, Paris 10290) peut venir de **magisamos* (≠ LHEB, § 156 *in fine*). Le nom de l'« œuf », br. *vi*, pl. *viou*, vient de **oi* > *yi*.

— Pp. 247 sq., on admirera l'extrême ingéniosité de l'explication des diverses formes du mot *geol* « herbe » dans les dialectes.

— Pp. 283-285, on notera que dans les cas exceptionnels où britt. tardif *ōu*, *ōu* donne br. *eo*, on n'a pas eu affection vocalique, dont britt. tardif *ōu*, *ōu* semblent incapables. Pedersen avait bien compris que *ō* br. prim. s'était désarrondi par dissimilation devant *u* avant les textes moy. br. : **sāu'lio-* « soleil » > br. prim. **houal* > vbr. écrit *houl* > moy. br. *heol*. De même *neo* « auge, pétrin » (**nāyā*), *breo* « moulin à bras » (**brāyū*), *east* « moisson » (lat. brit. *āgustus*).

— Pp. 286-306, dans le chapitre sur l'affection vocalique finale (vi^e s.), interne (viii^e s.), secondaire (x^e-xi^e s.), cette dernière, spécifiquement bretonne, est traitée dans un développement entièrement original ; continuation de l'affection interne, elle l'amène un degré plus loin, mais, beaucoup plus sujette à fluctuations que les deux autres, elle est plus commune au N.O. qu'au S.E.

— Pp. 307 sq., étudiant les traits généraux du système consonantique et attaquant les phénomènes de lénition, on notera, p. 309 n. 2, que l'auteur, à côté de *n*, *l*, *r* forts, ne suppose plus, comme LHEB § 93, une série hypothétique « demi-longue » qui aurait subi la lénition. Pas plus que *Σ* et *ϑ*, les liquides n'ont subi la lénition, on n'a donc eu que deux séries, les fortes *N*, *L*, *R* et les faibles *n*, *l*, *r* que la lénition n'a pas affectées. Après la lénition des consonnes douces, les fortes restantes ont perdu en gallois leur caractère de fortes (à part *W*, *R*, *L* qui trahissent leur origine forte par leur développement ultérieur). De même en breton, sauf dans certains dialectes qui ont conservé les fortes simples à l'initiale absolue.

— Pp. 317-323, pour la *mutation spirante* qui, dans la deuxième moitié du vi^e s. transforme les occlusives sourdes fortes géminées PP, TT, KK (d'origine, ou causées à l'initiale par un proclitique finissant par une

consonne), par l'intermédiaire d'occlusives fortement aspirées, en spirantes sourdes douces *f*, *θ*, *χ* (précédées sous l'accent par une voyelle longue), l'auteur y voit un phénomène contemporain de la simplification des occlusives sonores géminées BB, DD, GG, qui se confondent avec les douces *b*, *d*, *g* (produits de la lénition de *p*, *t*, *c*). Les phénomènes de syncope et de projection interne recréent ensuite une nouvelle série d'occlusives et des géminées.

— Les phénomènes de *projection externe* (pp. 329-356), postérieurs à la chute des syllabes finales, donnent lieu à des altérations d'une complexité extrême qui varient avec les différents parlers et ne sont que partiellement reconnues par les grammairistes. L'auteur les examine en grand détail dans F. Falc'hun, les classe et les explique clairement. Elles provoquent (p. 330-34) les exceptions à la lénition et (p. 352 sq.) à la mutation spirante.

— Pp. 360-375, la « nouvelle lénition » mise en lumière par les travaux de F. Falc'hun, concerne la nouvelle série de douces sourdes, toutes spirantes ou sifflantes, *f*, *θ*, *χ* (par mutation spirante) et *s* (de *st*, *ns*, etc., puis simplifiées). Ce sont les seuls sons doux qui se trouvent être sourds en ces positions. D'où la tendance à les sonoriser (sauf à l'extrême O. du Léon, Cornouaille et S.E. et partie du Bas Vann.) en particulier à la mutation spirante après les poss. *va* « mon », *he* « son (à elle) », où seule l'orthographe universitaire le reconnaît pour *f* et *χ*.

— Dans la partie consacrée aux consonnes (pp. 406-824) l'auteur étudie d'abord, après F. Falc'hun (*Syst. Cons.* 81 sq., *Ét. Celt.* III 350 sq.) les manifestations de *j* bret. prim. dans tous les groupes consonantiques possibles, mais pour la répartition géographique il faut souvent procéder mot par mot. — Pp. 427-473, les diverses combinaisons de *w* bret. prim. sont étudiées avec beaucoup d'ingéniosité : entre autres p. 430 sq., *wadonnant goa* comme s'il s'agissait de **goi-*, et 435 sq., *woi-* et *woi* désarrondis en *g(oa)-*, *g(ue)-* comme s'il s'agissait de **goi-* et **gwi-*, **gui-*. — Pp. 454 sq., l'explication des deux aboutissements de *wl-*, *wr-*, 1° en *gul-*, *gwr-* par vélarisation de la consonne avec arrondissement simultané des lèvres, et 2° en *gl-*, *gr-* avec dévélarisation et désarrondissement, permet d'éviter les complications proposées par Grammont, *Mél. Loth* 83 sq.

— Pp. 484-501 : vocalisation devant *n*, *l*, *r* de la dentale britt. *l* lénifiée en *d*, puis devenue la spirante *ð* au début du vbr. Elle serait devenue la sifflante dorsale sonore infradentale, mais très palatale, *ζ'*, d'où développement d'un glide *i* après *o* et *a* : mbret. *aiζ'ir* (écrit *azr*, *aezr*) > *aer*. En cette même position, britt. *cr* > bret. prim. *gr* > *ʒr* > *ʒ'ir* = *jr*; *aijr* se confond avec *aζ'ir*, en *aer*. Le vfrs *balan* du roman de Rou (xiii^e s., cf. Piette BBCE XIX.135) peut venir de **ba'laζ'n*.

— P. 578, *hw-* initial, indépendamment en Galles du Nord et dans certains parlers bretons, se transforme en *χw* par constriction du passage vélaire, vers le xvi^e s. avant la disparition du *h-* initial au N.O. de la Bretagne. On revient plus tard à *hw-* dans la plus grande partie du Nord.

— Pp. 667-710, la question des spirantes dentales du breton primitif est

mise au point de façon probante. Les sons interdentaires sourd et sonore *θ* et *ð* ont pu d'abord se transformer en spirantes dorsales infradentales articulées par la surface de la langue contre les dents supérieures, que l'auteur note [*þ*] et [*ð*]. Puis, vers le début du xi^e s. (copie du Cartulaire de Redon), ces spirantes sont devenues des sifflantes dorsales infradentales, avec articulation dento-alvéolaire, qu'il note [*σ*] et [*ζ*]. Pour exprimer ces sons, les scribes ont adopté, pour le [*ζ*] sonore, le *z* français, et pour le [*σ*] sourd le *s* français (comme pour [*s*] normal). Les spirantes et les sifflantes dorsales ont pu varier librement un certain temps et *th* et *d* sont écrits concurremment avec *s* et *z* aux xii^e et xiii^e s. Vers les xv^e-xvi^e s., au Nord et en Corn. Ouest [*σ*] et [*ζ*] ont donné la sonore [*ʒ*] (qui, en Léon, s'est perpétuée jusqu'au seuil du xix^e s.), puis [*z*]. Mais plus tard, on constate que le descendant de *θ*, conservé en KLT, a donné *h* en Vann. alors que le descendant de *ð* a disparu partout sauf en Léon.

Le chanoine F. Falc'hun, dans le très clairvoyant chapitre V de son *Histoire de la Langue Bretonne* a ouvert la voie à une explication. Il a supposé l'existence de deux zones : une zone Sud qui avait perdu le descendant de *ð*, et où le descendant de *θ* était devenu *h* (puis *zéro* en Cornouaille) et une zone Nord qui avait conservé les deux. La partie Nord de la zone Sud a constitué une zone centrale, qui aurait réemprunté au Nord le descendant de *θ* qu'elle avait perdu, mais sans réemprunter le descendant de *ð*. Ce dialecte central a exercé une forte influence, par les routes divergeant de Carhaix, vers le N.E., introduisant en Tréguier (sauf le Goelo) la perte du *z* < *ð*, et vers le S.S.O., réintroduisant en Cornouaille (sauf certaines régions périphériques) le *z* < *θ* qu'elle avait perdu.

Cette explication, qui se heurte à quelques difficultés de détail, est amendée par Mr Jackson comme suit : au Nord, on avait, dès le xvi^e s. *ζ* (< *σ* < *θ*), englobant la région centrale, et d'autre part *ζ* < *ð* s'étendant moins loin au Sud et laissant, pour ce dernier son, la région centrale dans la zone Sud. La zone Sud avait *h* (puis *zéro* en Corn.) < *σ* < *θ*, et *zéro* < *ζ* < *ð*. Ainsi la zone centrale était *mixte* et avait *ζ* (puis *z*) comme la zone Nord pour le descendant de *θ* et *zéro* comme la zone Sud pour le descendant de *ð*. Lorsque son influence s'est imposée aux régions voisines, elle a réintroduit en Cornouaille *z* < *θ* et en Tréguier *zéro* < *ð*. Cette explication évite l'illogisme du réemprunt par Carhaix du *z* < *θ* mais non du *z* < *ð* de la zone Nord. En gros, le Léon au N.O. et le Vannetais au S.E. conservent la situation du xvi^e s. Mais il y a de très nombreuses variantes de détail que l'auteur s'attache à toutes expliquer.

— Il faut signaler aussi l'importante discussion sur les sons *χ*, *h*, *hw* et *ʒ* dont les conclusions sont données pp. 738-754, puis celle de l'*s* du bret. prim., de sa simplification et de sa nouvelle lénition (pp. 754-768), enfin celle de bret. anc. *ç* (de frs *ç* < lat. *-cj-* ou *-tj-* après consonne ou bret. prim. *d's* ou *ð's*) > [*ts*] par assourdissement et délénition).

En face des progrès si importants qu'il fait faire à nos connaissances, on a scrupule à signaler à l'auteur que le nom de lieu *Roudouallec*, donné

p. 117 comme *Mod. V.* désigne une paroisse à l'extrémité Ouest de la Cornouaille morbihannaise.

— P. 147, l. 20, au lieu de « Mod. B *kenderc'h* » il faut lire sans doute *kendelc'h* (les formes en *-r-*, confinées au nom verbal, sont dues à la dissimilation de *kendelc'hel*). — P. 823 § 1173 (vbr. *toell*), le descendant de *toell* au lat. *tēla* n'était-il pas *teile* jusqu'au XII^e s. ? La deuxième solution proposée par l'auteur pour vbr. *toell*, l'empr. vfrs. *louaille* avec substitution de *l* pour *l'* semble préférable.

Il peut ne pas être inutile de joindre à ce c. r., à propos des questions que soulève cet ouvrage, et avec référence à ses pages, quelques notes fournies par l'auteur de ces lignes il y a une trentaine d'années sur le parler des informateurs de Plouigneau que nous désignerons par P. — Plouigneau est à l'E. de Morlaix, au centre de la partie finistérienne du Pays de Tréguier. Cette région n'est représentée dans l'ALBB que par le point 18 (Plouigneau) à l'extrémité N.O. de la zone, dont les habitants ont de nombreuses relations maritimes avec le Léon. L'informateur de Pierre Le Roux était un marchand de commerce et sa femme venait de Locquénoët sur la rive O. de la rive de Morlaix. Son parler est parfois assez différent de celui de l'ensemble de la région. Ceci est apparu de façon flagrante lorsque Sommerfelt a publié *Lochiann II*, p. 58 sqq., ses notes sur le parler de Dourduff (DD) en Plouézoc'h, petit port entre Plougasnou et Morlaix sur la rive Est de l'estuaire. Beaucoup plus proche du parler de l'ensemble de la région, il subit néanmoins l'influence du haut Léon tout proche.

— P. 102, réduction *e > ε* : pt. 18 *oqlet*, DD *wālet*, P *oa:lət*; — pt. 18 *pésket*, DD *pēsket*, P *peškət*; — pt. 18 *kézek*, DD *kēzek*, P *ke:zek*; — DD *rāden*, P *ra:dən*; — pt. 18 *ær çrièn*, DD *grien*, P *gri:ən*; — pt. 18 *kérent*, P *ke:rənt*.

— P. 107 l. 1 (*e > i*) : « *gir* en E. Tréguier » pour *ger* « mot » ; P *gi:r*, pl. *girju*.

— P. 154 (*o* « leur » poss.) : pt. 18 *o*, P l'*o* est si fermé qu'on entend pratiquement *u*.

— P. 218 (réduction de *krouer* « criblé ») : pt. 18 *kré*, DD *kre:*, P *kre*.

— P. 232 (bret. prim. *oi*) : pt. 18 *gōā*, DD *gōā*, P *gōā*; — pt. 18 *mīwālé*, DD *mōaly*, P *mōaly*.

— P. 234 (plur. de *houarn*) : pt. 18 *ēprn*, P *ēprn* (accent sur la 1^{re} syll.). — P. 257 sq., bret. prim. *-aw > -o* : P donne non seulement *ska* : (*ska*o) « étable », *zaw*l (*saoud* « des vaches »), pt. 18 *sāwl*, et s'étend au mot *selaou* « écouter » où (p. 270) la diphthonge est traitée comme si elle portait l'accent : P *ziləw*, intermédiaire entre *è* des pts 12 et 18 et *ô* des pts 19 et 21 (ALBB 562).

— P. 304 (absence d'affection secondaire), on notera pour *milin* « moulin » que la forme attestée ALBB 458 pts 12 et 18 couvre le district à l'E. de Morlaix (P. *me:lin*).

— P. 387, l. 10 : zone où l'on a *gw-* non palatalisé, mais avec lénition *v-* (qui suppose palatalisation de *w-* via *g'*), P : *gwe: lət*, mais *də ve: lat* « à voir » ; et aussi *ər virjō: ne* « la vérité », malgré pt. 18. Pourtant, on a souvent hésitation à la lénition entre *w-* et *v-* : P *ər vi: s* et *ər wi: s* « la truie » (de *groiz*) en variante libre.

— P. 442 (*wa, we*, après occlusive + *l* ou *r*) : P *bla*. (*bloaz*), *kra: s* (*kroaz* « croix ») pl. *kra: zu*, *'krassen* (*kroaz-hent* « carrefour ») cf. *kre* (*krouer*) « dessus ».

— P. 642 (nasalisation devant *μ*) pour *teñval* « sombre » ALBB 581, pt. 18 *tēval*, mais DD *lēfal* et P *lē: fal*, le pt. 18 est ici anormal. De même pt. 18 *riyer* « rivière », mais P *riwər*.

— P. 653, *bouzar* « sourd » ALBB 36. Malgré pt. 18 *buzər*, malgré DD *būzar*, malgré pt. 21 *būzar* (Lohuec, endroit reculé connu pour ses archaïsmes), P donne *bu: ar* qu'on entend sur presque tout le pays entre Morlaix et Lanion.

— P. 666 pour *hizio*, perte de la consonne, ALBB 326 pt. 18, *io*, DD *io*, P *i: o*.

— P. 774, tendance à nasalisation devant *ç* : la conteuse de La Princesse Plumet d'Or, *Ét. Cell.* III.343, 347, m'a donné partout *tōsek* (*touseg* « crapaud ») alors que P donne régulièrement *tusek*.

— P. 777 sq. : diphthongaison de la voyelle nasale devant *S* : P *m(āi) S* « manche », pl. *m(ēi)Su*, *kr(ēi)S* « salive », (*āi)Su* ou (*āi)Su*, pl. de *ānt* « creux entre deux sillons », (*ēi)Su* pl. de *ēnt* « chemin ».

— P. 782, *S* pour *z* initial : P *Sarellu* « jarrets », *Sypən* « veste (d'un Cornouaillais) », *So: l* « joue ».

— P. 785 sq. pour la terminaison de la 1^{re} pers. pl. des verbes et des prépositions pronominales, mes informateurs de P. ne m'ont donné que *-m*. Le pronom d'appui qui suit prend la forme *-mi* au lieu de *-ni*, et cette forme s'étend au pronom indépendant : « nous » se dit partout *mi* et non pas *ni* : *mi ə lmæm* « nous avons ».

— P. 799, à propos de l'assimilation de l'*-n* final de l'article à *l-*, l'auteur aurait pu ajouter que, comme souvent en vannetais, on a dans la plus grande partie des cantons de Plouigneau et de Lanmeur, toujours les formes en *-r* devant *l-* : P *ər lē: s* « le lait », *ər lēwar* « l'auge ». Chez ces mêmes sujets, l'*-n* est souvent géminé devant voyelle : *ən nœ: bœl* « un poulain » (*œ: bœl*), et naturellement toujours devant un ancien *h-* initial : *ən nēn* « le chemin » (*ēn* « hent », *ən nēol* « le soleil » (*ēol* « heol »).

— P. 807, évolution de *[ɣ]* en *[χ]* ou *[h]*, carte 22 « *awalc'h* », le point 18 de l'atlas représente mal le Pays de Tréguier finistérien. Mes informateurs de P. donnent, suivant les cas, tantôt la coupe syllabique *[l-χ]* avec voyelle irrationnelle : *a llwalləχ*, tantôt assimilation de *l* à *χ* : *a llwa(:)h*, *wa(:)h*, *trwa(:)h*, *lwa(:)h* (= *tra awalc'h*), avec *a* long, demi-long ou bref suivant les différents degrés d'insistance.

- P. 837, la métathèse de *vr* en *rv*, comme cela est d'ailleurs dit p. 816 apparaît aussi en Pays de Tréguier finistérien, particulièrement après *e*: *ΧΙΒΕΡΟΥΡ* « c'houverer » (Février), *kerve* « kevre », pl. *kerveu* (lien de gerbe).
- P. 813. On a *la*: *r̄ar* pour *larar* sans assimilation en *l* à Plonignou comme à Dourduff (*larer*).

E. BACHELLET

IV

Kenneth H. JACKSON : *The Gododdin, The Oldest Scottish Poem*, viii + 100 p., in-12, Edinburgh University Press, 1969.

Les historiens de la Bretagne ancienne et les spécialistes de littérature comparée qui s'intéressent aux textes héroïques, s'ils n'étaient pas eux-mêmes des celtistes, ne disposaient jusqu'ici, pour étudier le *Gododdin*, ce long poème gallois archaïque d'Aneirin, que de la traduction, respectée en son temps, donnée par Sir Edward Anwyl aux *Transactions des Cymmrodorion* 1909-1910, pp. 95-136. Depuis, après trente ans de recherches, ont rendu caducs les travaux qui les ont précédées, Sir Ifor Williams en a donné son édition monumentale, *Canu Aneirin* « les Poèmes d'Aneirin », Cardiff, Presses Univ. Galles 1938, ouvrage écrit en gallois, comprenant (en gros octavo) 93 p. d'introduction, 57 p. de texte, 338 p. de notes et 23 p. d'index en triples colonnes. Sir Ifor ne donnait pas de traduction. Devant l'extrême obscurité de très nombreux passages (le Livre d'Aneirin, qui contient le texte, a été copié au XIII^e s., alors que le poème a peut-être été composé au début du VII^e s., et sa langue, très archaïque, a donc traversé six siècles de transmissions au moins en partie orales, avec toutes les altérations et les erreurs que cela implique), le grand philologue gallois, dans les notes, étudiait une à une, souvent sans choisir entre elles, toutes les possibilités de sens, en s'appuyant sur sa connaissance exhaustive de toute la littérature galloise ancienne. Pour tous les celtistes brittonisants, l'étude attentive de ces notes est et reste indispensable. Mr Jackson dit très modestement qu'il ne s'adresse pas à eux, et se borne seulement à donner une traduction là où le texte est suffisamment intelligible, et une traduction partielle ou un simple sommaire là où ce n'est pas le cas. Dans un tel ouvrage, qu'il définit comme « de vulgarisation », il n'est pas question, bien entendu, de discuter les leçons du ms. et les divers sens possibles. Mr Jackson choisit parmi les interprétations possibles, celle qui lui paraît la plus justifiée, et qui peut dans certains cas rares, ne pas être celle pour laquelle Sir Ifor semblait pencher.

Quant au texte, on sait qu'il a été écrit en deux mains. L'une, A, donne le poème de la p. 1 à la p. 23 l. 5 du ms. et les quatre *Gorchanau* de la p. 25 à la p. 30, l. 11. L'autre, B, remplit les pp. 23 et 24 et 30 à 38 ; son texte, écrit dans une orthographe vieille galloise qui pourrait dater du IX^e s. et qu'elle respecte la plupart du temps, comprend certaines strophes déjà données par la main A, mais à un stade antérieur de la tradition, et d'autres

qui ne se trouvent pas dans A. Dans son édition, Sir Ifor donnait d'abord le texte de A, chaque strophe étant suivie de son texte dans la version B lorsqu'il existe, puis le reste du texte B, et terminait par les *Gorchanau*. — Mr Jackson, par contre, dans sa traduction, donne d'abord entièrement le texte archaïque B dans l'ordre du manuscrit, puis entièrement le texte A, qu'il fait suivre des *Gorchanau*. Aucune confusion n'en résulte, le traducteur donnant partout des références à *Canu Aneirin*, puis, p. 159, une table de concordance de la numération des strophes dans C.A. et dans sa traduction.

Bien que Mr Jackson déclare que son livre n'est qu'une œuvre de vulgarisation, un savant de son envergure ne saurait s'attaquer à une question sans y apporter quelque chose. Dans sa vaste introduction à *Canu Aneirin*, œuvre de pionnier, Sir Ifor Williams avait magistralement débrouillé les questions essentielles. Depuis, les érudits gallois, et particulièrement Mr A. Jarman, avaient approfondi certains points. Mr Jackson, dans son introduction, reprend tout cela avec un regard neuf, du point de vue des historiens anglais de la Bretagne ancienne pour lesquels il cherche à rendre moins obscures ces questions embrouillées. Tout en continuant à prendre comme base de travail l'ouvrage de Sir Ifor, les celtistes auront intérêt à se reporter aussi au livre de Mr Jackson. En particulier (Introd. pp. 14 sq.) pour la question de la troupe des 300 seigneurs à cheval qui, pense l'auteur, devaient être accompagnés chacun de quelques hommes d'armes à pied (voir aussi p. 30) ; — p. 23 sq. sur la possibilité que *Duywai*, connue comme mère de St Deiniol, soit aussi la mère d'Aneirin ; — p. 36 sq., à propos des guerriers qui doivent, au combat, payer par leur bravoure l'hydromel qu'ils ont regu de leur roi, quelques parallèles, rares, mais nets, dans la poésie héroïque anglo-saxonne ; — pp. 44 sq., sur la question non seulement de strophes de A qui sont des variantes de strophes de la version B, mais aussi, à l'intérieur de chaque version, de strophes qui sont des variantes au moins partielles les unes des autres (d'ailleurs classées déjà ensemble par Sir Ifor) et prouvent une tradition orale assez longue que l'auteur évalue à au moins deux siècles (p. 63) au début de la transmission du poème (composé, semble-t-il, vers 600), amenant une certaine « modernisation » de la langue, d'où des modifications dans la métrique, et expliquant certaines interpolations ; — p. 64 sq. où la transmission de ce poème du Nord breton en Galles est expliquée, non plus seulement comme Sir Ifor, par l'intérêt conservé par la dynastie de Cunedda en Galles pour les traditions de son ancien pays de Gododdin, mais aussi par les relations entre la Galles du Nord et le royaume breton de Strathclyde avec sa cour de Dumbarton, qui a dû être le refuge des traditions brittoniques au Nord.

Un appendice (pp. 70-91) à l'introduction reprend de façon commode certaines questions importantes. On y notera pp. 75 sq. sur le nom d'*Eidyn* ou *Din Eidyn* d'Édimbourg qu'on ne peut plus douter après W. J. Watson, *History of the Celtic Place-Names of Scotland* 340 sq. que le *d* soit occlusif. Il s'agit d'un nom de lieu et non pas d'un nom de district. *Carriden* à l'extré-

mité E. du mur d'Antonin (le fort romain de *Velunia*), *Karreden* en 1148, n'est pas « Caer Eidynd », la forme *Kaireden* dans un ms. irl. du *xiii^e* s. étant probablement une fausse lecture de *ir* pour *rr*. On n'eût pu avoir un district contenant deux forteresses pratiquement du même nom (*din = castrum*). — P. 78 sq. les monts *Bannauc* que Sir Ifor, *Canu Llywarch Hen*, p. 125, identifie avec les Grampians, sont en réalité (cf. *Introd.*, p. 5 sq.) le massif qui bloque l'isthme écossais entre Dumbarton et Stirling (collines de *Pass* et Kilsyth, Campsie et Kilpatrick) d'où sort le *Bannock Burn*. — P. 89, c'est le nom de *Catraeth* < **Cadarachla* < **Cataracta*, on a eu provection de *tr* en *tr* dans le groupe -*d'r*- issu de la syncope; il en existe d'autres exemples. D'où le vngl. *Celreht* (Bède).

— Pp. 86 sq. L'auteur repousse des objections soulevées récemment sur l'attribution de la date « vers l'an 600 » pour la composition originelle du poème. A Mr Thomas Parry (*The Oxford Book of Welsh Verse*) qui pense que la toute nouvelle langue galloise primitive n'avait pas encore pu créer une métrique si perfectionnée, il répond que le passage du brittonique au gallois, pas plus que le passage du latin aux langues romanes primitives, n'a dû affecter le système des rimes et des strophes. L'allitération n'a pas eu non plus en être affectée. Et après la chute des syllabes finales, etc., les poètes ont dû adapter les mots plus courts à la métrique syllabique ancienne. — A Mr Myles Dillon, *The Celtic Realms*, 216 sq. (v. ci-dessous p. 707) qui pense que la langue n'avait pu atteindre vers 600 le degré d'évolution que manifeste le poème, qui a donc dû être composé vers le *ix^e* s., l'auteur répond par une comparaison de l'*Amra Choluitm Chille* composé en irlandais vers la fin du *vi^e* s. avec la prose archaïque du début du *viii^e* s. Les langues sont sujettes à des évolutions rapides à certaines périodes de leur histoire (cas des langues celtiques insulaires aux *v^e-vi^e* s.) suivies par des périodes d'évolution plus lente. Les arguments de détail sur les exemples d'adjectifs et formes verbales au sing. après noms au pluriel achoppent sur notre ignorance des formes primitives des pluriels d'adjectifs (qui pouvaient être les mêmes que celles du singulier), et sur le fait que le verbe était peut-être au pluriel dans l'original, le nombre de syllabes du vers pouvant varier d'une unité.

P. 32, cependant, on hésitera à suivre l'auteur quand il voit dans *gurm* « bleu sombre, brun sombre » un qualificatif des armures en acier, généralement décrites en couleurs claires. Ne vaut-il pas mieux y voir, comme Sir Ifor, C.A. LXII, la couleur brune des équipements de cuir? — P. 34, on hésitera aussi à traduire l'adj. *kaeawc* (de *cae* « fermeture, broche, diadème ») par « portant une fibule », alors que, dans la tradition poétique, *cae* signifie régulièrement « couronne, diadème ». Les guerriers « à diadème », tout simplement, ne devaient pas les porter dans les combats dont il est question.

E. BACHELLERY.

V

Myles DILLON and Nora K. CHADWICK, *The Celtic Realms*, XII+355 p. in-8°, et 105 illustrations photographiques hors-texte, London, Weidenfeld and Nicolson, 1967.

Les Celtes sont mal connus du grand public lettré, bien que dans l'antiquité ils aient dominé une grande partie de l'Europe, et qu'au Moyen Age, jusqu'à leur conquête par les Anglo-Normands, leurs petits royaumes insulaires et leur culture aient eu, sur la culture européenne médiévale, l'influence que l'on sait. Les véritables celtistes, pris par leurs recherches, n'ont pas généralement le temps de s'occuper de ce public qui, pour se renseigner, ne dispose que des écrits trop souvent fantaisistes de semi-érudits ou de dilettantes.

Aussi est-ce avec reconnaissance que nous voyons paraître (et nous espérons qu'il se répandra largement) le très bel ouvrage de vulgarisation que nous donnent maintenant les savants que sont Mr Myles Dillon, le grand philologue irlandais, et Mrs Chadwick, l'éminente spécialiste de l'histoire de la Grande Bretagne ancienne. Ces deux savants, en traitant l'ensemble des problèmes que posent les Celtes, font ressortir et toucher du doigt, dans leur histoire, leurs institutions, leur religion, leur art, leurs littératures, leurs langues, la tradition commune et le caractère commun qui les unit. Dans ce vaste domaine, ils ont eu soin, dans toute la mesure nécessaire, de consulter d'autres spécialistes. Mais le mérite de l'ouvrage reste le leur.

Sont dus à Mr Myles Dillon : la Préface, les chapitres I, *Discovering the Celts*; V, *Secular Institutions, Early Irish Society*; IX, *The Celtic Languages and the Beginnings of Literature*; X, *Irish Literature*; XI, *Welsh Literature*, et l'Épilogue.

Sont dus à Mrs Chadwick les chapitres II, *History and Geography of the British Isles to the End of the Roman Period*; III, *The Celtic Revival*; IV, *The Formation of the Historical Celtic Kingdoms*; VI, *The Early History of the Modern Celtic Kingdoms*; VII, *Celtic Religion and Celtic Mythology and the Literature of the Otherworld*; VIII, *Celtic Christianity and its Literature*; XII, *Celtic Art*.

Certes, les domaines des deux auteurs se chevauchent, et certaines questions se trouvent ainsi traitées en deux endroits de l'ouvrage. Mais ces deux points de vue différents nous donnent justement des visions convergentes des plus instructives. Cependant, sur certains points controversés, les deux auteurs peuvent ne pas être toujours absolument d'accord. C'est ainsi que Mr Myles Dillon reconnaît honnêtement dans la préface qu'il ne croit pas que les héros des textes épiques irlandais soient des personnages historiques, alors que Mrs Chadwick pense qu'ils ont vraiment existé. D'autre part, Mr Myles Dillon voit dans les druides les héritiers de l'institution indo-européenne des prêtres, correspondant aux brahmanes hindous, alors que Mrs Chadwick leur dénie la fonction de prêtres.

Mais dans l'ensemble, ce bel ouvrage peint de façon convaincante une vaste fresque qui donnera, à ceux qui les connaissent encore mal, une très bonne idée des Celtes et de leur culture.

Après un chapitre introductif de Mr Myles Dillon, où nous sont brièvement dégagés les traits principaux des anciens Celtes d'après les dires des Grecs et des Romains et ce que la tradition insulaire nous permet de savoir de leurs anciennes institutions, M^{me} Chadwick nous fait passer dans les îles Britanniques. Elle en dégage la géographie et l'histoire jusqu'à la fin de l'occupation romaine, puis, dans son chapitre sur le « réveil celtique », la genèse de la formation, au-dessus des petites unités tribales, de royaumes plus vastes en Irlande et en Grande Bretagne. Dans les chapitres IV et V nous les voyons se développer : en Irlande, les monarchies des Ui Néill de Tara et des Eóganacht de Cashel tendant à cristalliser autour d'elles vers le Nord et le Sud. Mais, résistant aux Ui Néill au N.E. et à l'E. de l'Ulster, les Dál Fiatach, descendants des Ulates chassés d'Emain Macha, conquièrent l'île de Man avant d'être vaincus par les Dál Riata leurs voisins du Nord, qui de leur côté ont traversé la mer pour fonder en Écosse un puissant royaume. Ce nouveau royaume va absorber les grands royaumes pictes pour former une unité écossaise au N. du Forth. Les Angles de Bernicie conquièrent l'Est des Basses Terres d'Écosse sur les Bretons, dont à l'Ouest les royaumes de Rheged, de Cumbrie et surtout de Strathclyde résistent plus longtemps. En Galles, la dynastie de Maelgwn (qui se dit issue de Cunedda) fonde au N. le royaume de Gwynedd qui, sous Merfyn Frych et Rhodri Mawr et plus tard va s'agrandir par de judicieux mariages. Plus tard encore, le royaume de Hywel Dda s'étendra à la faveur d'une politique de paix avec le royaume saxon de Wessex. Mais une dichotomie Nord/Sud subsiste, compliquée encore par la persistance d'unités comme le Dyfed au S.O. et le Morgannwg au S.E. — En Armorique, des royaumes bretons sont formés sous la direction de princes gallois, aidés activement (et diplomatiquement auprès des Francs) par des clercs, plus tard déclarés saints, la masse des immigrants étant venue de Devon-Cornwall (on sait, v. plus bas, p. 710, que pour Mrs Chadwick, l'immigration aurait commencé vers le IV^e s.). On est mieux renseigné sur les royaumes de Domnonée (Nord) et de Bro Waroch (Vannes) que sur la Cornouaille (S.O.). — Enfin, la fin du chap. VI est consacrée aux invasions des Vikings en Grande Bretagne et en Irlande.

Le chapitre V est, pour Mr Myles Dillon, l'occasion de donner, en seulement 16 pages, un résumé remarquablement clair et riche de ce que l'on sait sur les unités territoriales et leurs chefs, les classes de la société (dont les lettrés), puis les institutions juridiques qui ouvrent des perspectives précieuses sur cette société ancienne. Les celtistes le liront avec fruit : l'auteur a utilisé, outre les travaux connus, des notes inédites que Mr Binchy a mises à sa disposition. On peut cependant faire observer, p. 105, qu'au X^e s. la capitale de Powys n'était plus à Pengwern (Shrewsbury), conquise par les Saxons depuis longtemps.

Le chapitre VII est consacré par Mrs Chadwick à la religion et à la

mythologie (p. 136 il faut lire « Baie des Trépassés » et non « des Dépassés ») et contient une intéressante classification des récits mythologiques irlandais en quatre groupes, concernant : 1. Les anciens dieux celtiques ; 2. Les dieux indigènes du *sid* (tumuli) ; 3. Les dieux de résurrection, plus souvent associés aux voyages au-delà des mers et à la Terre de Promesse (Manannán) qu'au *sid* (Midir) ; 4. Les récits du monde surnaturel : *echtraí* « aventures », *bailí* « visions, extases ». Elle souligne la dignité et la réserve dont sont empreints le surnaturel et le merveilleux en Irlande, par opposition aux sorcières, aux démons, et aux miracles puérils du monde médiéval du continent.

Dans le chapitre VIII, l'auteur nous donne l'histoire de la christianisation de l'Église de Gaule, suivie de l'arrivée au IV^e s. de l'idéal érémitique d'Égypte et son épanouissement au V^e s. dans les fondations monastiques, ainsi que le conflit qui s'ensuit avec la hiérarchie épiscopale. Puis la christianisation et l'Église de Bretagne, les inscriptions qu'elle a laissées. Enfin l'Irlande, où l'auteur laisse de côté la controverse sur S^t Patrice, mais expose bien le caractère romain, épiscopal, de la fondation patricienne à l'Église des grandes fondations monastiques des principaux saints indigènes. Puis les anachorètes et leurs ermitages. L'Église romaine patricienne est appuyée par les Ui Néill de Tara. Cependant, de leurs rivaux les Ui Néill du Nord est issu S^t Columba, le grand fondateur d'Iona, le soutien de la monarchie de Dál Riata en Écosse, qui convertit les Pictes et dont le rayonnement s'étend à l'Angleterre. Mais le parti romain triomphera finalement (controverse sur la date de Pâques). — La littérature religieuse des deux partis est passée en revue : canons, pénitentiels, vies de saints. Puis à leur tour les *peregrini* qui apportent leur culture dans les cours franques et fondent des monastères sur le continent, et leur littérature latine raffinée ; les *immrama* irlandais et les *navigations* ; les *visions* (*fisa* ou *aistingi*).

— Mr Myles Dillon reprend ensuite la plume pour traiter des langues et littératures celtiques dans les chapitres IX, X et XI. Le chapitre IX caractérise d'abord de façon magistrale, en quelques pages, les langues celtiques et les situe par rapport aux autres familles indo-européennes. On remarquera que, pour l'auteur, la notion d'*italo-celtique* n'est pas caduque (cf. Pedersen et Kuryłowicz) : les deux familles, géographiquement voisines au début de leur histoire, ont en commun des innovations et d'intéressants archaïsmes qui justifient le terme *italo-celtique*. — Puis l'auteur donne un raccourci lumineux, avec des exemples frappants, des débuts des littératures irlandaise et galloise. Poésie héroïque de louange, où l'on notera qu'il refuse toujours au *Gododdin* gallois d'Aneurin et aux poèmes héroïques de Taliesin l'antiquité (très antérieure au IX^e s.) qui leur est maintenant généralement attribuée (mais voir maintenant K. Jackson, *The Gododdin*, cf. ci-dessus p. 704). — Les poèmes héroïques archaïques irlandais sont l'occasion, pour l'auteur, d'une comparaison très claire avec la métrique des poèmes latins composés en Irlande à l'époque. — Il donne ensuite des exemples de la poésie lyrique des moines, eux-mêmes sans doute des ermites, où un sentiment profond de la nature leur permet de composer de petits chefs-d'œuvre d'une pureté cristalline.

Les chapitres X et XI poursuivent sur cette lancée en une analyse qui, on le sent, est donnée par quelqu'un qui les connaît intimement de l'intérieur, des littératures irlandaise et galloise depuis les IX^e-X^e s. jusqu'à la conquête anglo-normande. C'est un plaisir que de revoir avec l'auteur les passages les plus attachants et les plus beaux de ces littératures. On regrette peut-être, pour les *Gogynfeirdd* gallois, l'absence ne fût-ce que d'un passage de l'œuvre du plus grand, sinon certes le plus original d'entre eux, Cynddylan.

Avant l'épilogue de Mr Myles Dillon, Mrs Chadwick donne un dernier chapitre, le XII^e, sur l'*art celtique*, que nous voyons naître sur le continent puis se développer, là et dans les Îles Britanniques, restant toujours lui-même malgré son évolution multiforme. Une centaine de planches photographiques de très belle venue, placées au milieu du volume, illustrent de façon parlante, surtout ce dernier chapitre, bien entendu, mais font aussi toucher du doigt l'environnement dans lequel ont vécu les anciens Celtes.

E. BACHELLERY.

VI

Jiří Břeň, *Třisov, oppidum celtique en Bohême méridionale. Résultats préliminaires et problèmes des fouilles de la période 1954-1964*, Prague, Musée national, 1966, 167 p., 21 x 14,5 cm., 28 fig., 32 pl.

Ce livre, traduction française, publiée à Prague, de l'édition tchèque, est le deuxième volume de la série « Guide de la préhistoire » créée par le Directeur de la section préhistorique et archéologique du Musée national de Prague, J. Neustupný. L'auteur, lui-même Conservateur au Musée national, est le directeur des fouilles entreprises par le Musée sur cet oppidum, l'un des plus importants de l'Europe centrale. Il ne décrit pas seulement, minutieusement, les résultats de dix années de recherches sur le terrain, qui font partie du programme d'exploration des oppidums et des habitats celtiques mis sur pied par nos confrères tchèques : il éclaire ces résultats par des comparaisons empruntées aux autres parties du monde celtique, qu'il s'agisse de l'importance et du type des oppidums, des systèmes de fortification et du mode de leur construction, des fibules et de leur classification, de la céramique enfin, particulièrement de la céramique peinte de la fin de La Tène. Aussi cet ouvrage est-il important pour l'archéologie celtique en général.

Třisov est dans l'extrême Sud de la Bohême (près de Český Krumlov, région riche en fer et en graphite). L'A. le replace tout d'abord dans la série des oppidums celtiques de Tchécoslovaquie (sept certains, dix possibles) : c'est le plus récent qui soit connu avec certitude, occupé vers — 70/60 ou — 50, délaissé « tranquillement » vers le début de notre ère au plus tard. Il est situé sur une colline immédiatement voisine d'un méandre de la Vltava, plateau dominé par deux éminences, construit sur environ 26 hectares et fortifié de deux côtés seulement mais de façon puissante et originale ;

il y avait peut-être des remparts intérieurs. Le rempart ouest présente un système de construction unique en son genre : deux murs parallèles, doublés chacun d'un fossé, écartés au milieu, presque jointifs aux deux bouts ; le mur extérieur, le plus récent, ornémenté de pierres plates assemblées à sec, est conservé sur 1,60 m. de haut. Le parement contenait des poutres verticales qui étaient sans doute reliées, à leur sommet, à une armature interne, en bois, du mur : un cadre en bois enserrait ainsi la muraille, parementée de dalles seulement à l'extérieur et seulement, peut-être, pour le prestige. Ce n'est pas le *murus gallicus* à poutres horizontales et, si l'on connaît ailleurs en Bohême ces poutres verticales, on n'y connaît point le parement de pierres plates. Outre les deux remparts, une série de crêtes parallèles, murets séparés par de petits fossés, avaient sans doute pour fonction d'empêcher l'accès à la source, voisine de la porte et protégée par le rempart extérieur. La porte aménagée dans ce rempart permettait d'accéder directement à cette source.

L'habitat, reconnaissable aux trous de poteaux, consistait en huttes rectangulaires avec foyers et fosses à provisions, près des remparts, et en magasins, au centre. Le mobilier est décrit avec précision : 33 fibules entières dont plusieurs du type de Nauheim, que l'A. accepte provisoirement de dater vers le milieu du — 1^{er} siècle ; — environ 200 tessons de vases peints, gris brun sur bande blanche, avec échelle et éléments d'échiquier, grille, zigzag etc. : trouvaille importante pour la chronologie de la céramique peinte tardive de La Tène et la définition d'un groupe oriental où le décor géométrique règne exclusivement tandis que, dans l'Ouest, fleurissent les motifs végétaux. On n'a pas découvert de fours. Les objets métalliques sont également décrits en détail. Il y a, notamment, des clefs en fer, comme à Stradonice : doit-on les mettre en rapport avec l'apparition tardive de la monnaie sur ces oppidums ? Le verre est représenté par des perles, des fragments de bracelets et de la pâte vitreuse, importée peut-être pour une fabrication locale.

Les notes contiennent la bibliographie récente de plusieurs questions importantes concernant la chronologie des oppidums. — Une observation d'ordre technique : il est dommage que les pages des 28 figures ne soient pas numérotées, que les figures 9 et 10 soient inversées, et que la fig. 9 n'ait pas de légende. Corrections en vue d'une seconde édition que nous souhaitons à cet excellent ouvrage.

P.-M. DUVAL.

VII

Nora K. CHADWICK, *The Colonization of Brittany from Celtic Britain*, Sir John Rhys memorial lecture, Proceedings of the British Academy, t. LI, 1965, pp. 235-299, également paru en tiré à part, paginé de même.

C'est un très important petit livre que l'auteur nous donne là. Il témoigne d'une connaissance du sujet et d'une érudition remarquables.

L'auteur divise son exposé en trois parties.

Dans la première « The Armorican Background », elle replace dans une large perspective historique remontant jusqu'à la préhistoire, le problème des rapports continuels entre les deux rives de la Manche occidentale. Elle fait le point des dernières publications sur l'Armorique préhistorique, protohistorique et antique.

Puis elle en vient, dans une seconde partie intitulée « The British Isles and Migration » à l'essentiel de sa thèse : l'immigration bretonne en Armorique n'aurait pas commencé à la fin du v^e siècle sous la pression des Saxons, mais antérieurement sous la pression que les Irlandais exerçaient sur les côtes ouest de la Grande-Bretagne. Cette idée déjà émise antérieurement a plusieurs fois elle de bons arguments.

Il semble en outre que l'immigration a commencé sous l'Empire Romain. Les Romains eux-mêmes auraient favorisé l'établissement de Bretons en Armorique pour défendre le rivage contre les ravages des Saxons. Il existe une tradition très ancienne selon laquelle les soldats bretons de Maximien, défaits à Aquilée en 388, se seraient établis en Armorique.

Dans une troisième partie, « The Settlement », Mrs Chadwick reprend tous les documents concernant la manière dont les Bretons se sont établis en Armorique et montre, en utilisant les données les plus variées, que des « royaumes doubles » ont existé un certain temps, les mêmes souverains régnant des deux côtés de la Manche. Le fait paraît établi pour Riwal et Cunomor.

C'est l'occasion pour l'auteur de rappeler l'intérêt des vies de saints bretons qui n'ont jamais fait l'objet d'une publication d'ensemble véritablement scientifique. De leur étude comparée, à mi-chemin entre les excès du romantisme breton et de l'hypercritique parisienne, il y aurait beaucoup à attendre.

Cette étude est d'abord un guide extrêmement utile qui met à jour la question et restitue à l'émigration bretonne sa véritable importance, parfois niée imprudemment malgré l'abondance relative des sources anciennes à ce sujet.

Le point le plus controversé est le suivant : l'émigration bretonne a-t-elle commencé dès le iv^e siècle ?

Il semble bien que chercher une seule cause et une date trop précise pour le début de cette migration est commettre une erreur. Les rapports entre les deux rives de la Manche occidentale étaient constants. Si un danger s'élevait sur une des rives la tendance était de chercher abri sur la côte d'en face.

On peut penser que des groupes de Bretons auraient commencé à s'établir dès le iv^e siècle en Armorique pour fuir les ravages des Irlandais en Galles et en Cornwall ; d'autres groupes auraient ensuite été établis par les Romains pour défendre la région contre les pirates Saxons.

Plus tard, aux v^e et vi^e siècles quand l'invasion saxonne a fait des progrès, le mouvement d'émigration a continué, plus important peut-être, en tout

cas très prolongé. On ne voit pas bien ce qu'il y a de contradictoire entre les thèses de l'émigration précoce (iv^e siècle) et celles de l'émigration tardive (fin v^e-vi^e siècles).

En tout cas cet excellent petit livre vient à point pour ranimer les études et les recherches sur l'Armorique ancienne.

L. FLEURIOT.

VIII

Muri TOUCHARD, *Le Commerce maritime breton à la fin du Moyen Age*, Paris, « Les Belles Lettres » 1967, XXXIX, 455 pages.

Depuis la dernière guerre et surtout depuis 1950, le commerce maritime du Moyen Age fait l'objet d'études passionnantes.

C'est le cas du commerce maritime breton depuis l'étude de E. Coornaert des relations commerciales de la Bretagne avec Anvers à la fin du xv^e et au xvii^e siècle, Actes du 76^e Congrès des Sociétés Savantes — Section Histoire moderne et contemporaine, Paris 1951, et surtout depuis les travaux de M. Mollat « Quelques aspects du commerce maritime breton à la fin du Moyen Age » ; Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne, t. XXVIII, 1948. Ces travaux, dépassant le cadre de la Bretagne, ont donné l'impulsion à de nombreuses recherches et les ouvrages se sont multipliés.

Aucun n'a pour la Bretagne autant d'importance que la thèse monumentale de M. Touchard. Fruit d'un dépouillement d'archives qui témoigne d'une puissance de travail considérable, elle a, par la force des choses, puisé ses sources dans une documentation qui a été surtout conservée à l'étranger, Espagne, Flandre, Angleterre surtout. Ici comme ailleurs les archives bretonnes ont souvent disparu, victimes des vicissitudes historiques.

Cette étude embrasse la période de la fin du xiv^e au début du xvii^e siècle. Elle apporte bien des indications précieuses qui recomposent une image plus juste de la Bretagne ancienne et de son importance économique. On lit par exemple p. 321, « Il ne paraît pas trop imprudent d'évaluer, à la fin du XV^e siècle, à une vingtaine de milliers de tonneaux au moins le tonnage de la flotte bretonne. Ce chiffre trois ou quatre fois supérieur aux évaluations faites pour la marine normande, n'est pas contredit par l'activité et la présence des Bretons un peu partout ».

Mais ce que les Celtisants retiendront surtout, c'est la confirmation des études de J. Loth, *Rev. Celtique*, t. 32, pp. 291 et 442-445, t. 41, p. 298, t. 42, p. 215, sur l'intensité des relations entre la Bretagne et le Cornwall jusqu'à la Réforme.

La part des Bretons dans le trafic maritime des ports anglais dans les années 1506-1508 (assez médiocres pour eux cependant) est de 10 % à Plymouth, 9,2 % à Dartmouth mais monte à 31 % à Exeter, 23,3 % à Truro, 69 % à Penryn.

En 1498-1499 les Bretons représentent 59,5 % du trafic à Salcombe,

24,5 % à Fowey, 47,3 % à Saint-Ives, 54 % à Penzance, 62,8 % à Padstow, 94,1 % à Mount's Bay.

Ce n'est pas un hasard si le trafic breton est surtout intense avec les régions parlant alors le cornique moyen, si proche du breton moyen.

De tels faits, qui ne sont pas particuliers à la fin du Moyen Âge, éclairent une lumière singulière et nouvelle sur l'intensité des rapports Breton - Cornwall.

L'absence totale de relations directes à l'heure actuelle est un fait exceptionnel dans l'histoire.

L'ouvrage de M. Touchard montre que les philologues eux-mêmes ont intérêt à se tenir au courant des développements de la recherche historique, car comme l'histoire trouve souvent profit à s'intéresser à la philologie.

L. FLEURIOT.

IX

Geneviève MASSIGNON, *Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor*, Paris 1965, 252 p. in-4°.

On reprochera bien entendu à cet ouvrage de ne pas donner les contes dans leur version originale bretonne avec une traduction. L'auteur expose ses raisons pp. 11 et 12. Peut-être vaut-il mieux en effet qu'elle nous ait donné la version française uniquement, quand nous lisons des formes comme « Ar Touseg » (*sic*), p. 103, ou que p. 10 note 3, il nous est dit que « *Tre-guer* signifie en breton trois rivières ».

De telles critiques, faciles, ne font pas oublier que l'ouvrage est bien fait et utile. Non seulement il donne les contes eux-mêmes mais un important appareil critique p. 205 et suivantes situe chaque conte, par la comparaison et l'analyse, dans le folklore international. Des index fort bien faits permettent de retrouver les acteurs et les circonstances des récits. Il est rare de lire d'aussi bonnes études sur les contes bretons. Beaucoup d'entre eux, d'intérêt plus grand peut-être que les contes présentés ici, attendent toujours des études d'une égale valeur.

Si l'intérêt philologique de cet ouvrage est mince, il est fort important pour l'étude de la littérature bretonne orale.

L. FLEURIOT.

X

Pierre TRÉPOS, *Grammaire bretonne*, Rennes 1968, 288 p.

Il est difficile de rendre compte de ce livre comme d'un autre ouvrage pour beaucoup de raisons dont la première est qu'il s'agit d'un livre posthume.

La mort a soudainement enlevé l'auteur, c'est une perte très cruelle que ressentent ses nombreux amis.

Il laissait un manuscrit presque achevé de cette grammaire. Certaines parties avaient été mises à jour, d'autres non. Si le temps lui avait été laissé il en aurait certainement fait une œuvre remarquable.

Un groupe d'amis fidèles a pensé qu'il valait mieux publier le manuscrit qui, quel à titre de document en complétant quelques pages d'après les notes de l'auteur. M. A. Hamon a assumé le principal fardeau d'un travail ardu, et c'est à lui que l'on doit la principale qualité de l'ouvrage, son aspect « aéré », clair, pratique, ordonné.

Les amis de M. Trépos n'ont rien voulu changer au manuscrit existant, même s'ils avaient des vues divergentes sur tel ou tel point.

Cette grammaire est un document très utile sur le breton moderne et particulièrement sur le Cornouaillais, langue maternelle de l'auteur ; elle complète sur bien des points les grammaires existantes et souvent classe et présente les faits d'une façon plus claire.

L. FLEURIOT.

XI

Francis GOURVIL, *Noms de famille de Basse-Bretagne*, Paris, 1966, 205 p.

L'auteur est fort connu depuis très longtemps par de nombreuses publications, livres et articles sur un grand nombre de sujets touchant à la littérature bretonne. Mais il est aussi fort connu par ses travaux sur l'anthroponymie bretonne. C'est ainsi qu'il nous présente ici un des résultats de dizaines d'années de dépouillement patient.

Il a dépouillé les listes d'électeurs de toutes les communes du Finistère, environ trois cents, et de plusieurs dizaines d'autres communes de Basse-Bretagne. Il a classé environ dix mille noms par ordre alphabétique ; parmi ces noms l'élément breton domine mais, avec raison, l'auteur a rangé à côté d'eux des noms de différentes origines quand leur implantation en Basse-Bretagne est suffisamment ancienne. Bien entendu, un tel ouvrage, s'il a été précédé de nombreuses études de détail parues principalement dans la « Revue d'onomastique », précède logiquement d'autres études encore plus nombreuses. C'est un classement préalable de la matière dont la consultation est indispensable désormais. De nombreux noms des Côtes-du-Nord et du Morbihan bretonnants n'y figurent pas ; mais fallait-il attendre que le dépouillement de plusieurs autres centaines de listes d'électeurs dans les communes des régions fut achevé avant de publier ces listes ? Nous ne le croyons pas. Telles quelles ces listes sont extrêmement précieuses.

D'autant plus qu'elles sont précédées d'une introduction de 18 pages et suivies d'une conclusion de trois pages.

On peut reprocher à ces pages d'être trop brèves car l'auteur y révèle une fois de plus à côté de son érudition en la matière, une prudence et une mesure qui sont à souligner. Ses connaissances en breton ancien sont étendues et il nous rappelle p. 204 que « Une grande partie des radicaux qui sont entrés jusqu'au xiv^e siècle dans la composition des noms de famille

bretons n'ont plus de sens pour nos contemporains. Pour leur étude il faut souvent recourir à des textes anciens ou à des rapprochements avec des mots appartenant à la lexicographie du gallois et du cornique d'outre-Manche ».

Les anthroponymes bretons sont en effet très précieux pour la connaissance de l'ancien breton et fournissent de nombreux renseignements sur l'histoire sociale, économique, les mentalités du haut Moyen Âge. En passant, l'auteur donne en quelques pages un aperçu des différentes variantes qui peuvent présenter un nom unique à l'origine.

Ces variantes innombrables sont la principale difficulté de l'anthroponyme bretonne.

D'un même nom la forme *Riouallon* représente fidèlement la forme vieille bretonne : des dizaines de variantes du même nom se trouvent, représentant des formes figées à différentes époques, *Riouallan*, *Riouallaz*, *Rivoallan*, *Rivoalen*, ou des formes provenant de dialectes divers *Riallan*, *Rivalan*, etc. A la page 21 de nombreux exemples de telles variantes sont groupés par l'auteur.

On peut se demander si dans *Rivoa*, *Rivoy*, *Rivouay*... *-uoc* est un suffixe. C'est plutôt l'élément *-boe*, lénifié en *-voe* qui se trouve dans les noms vieux-gallois et vieux-breton.

P. 23, ne doit-on pas distinguer d'une part *Hirvois*, *Irvoas*, représentant un vieux-breton *hir+was* (*was-gwas* au sens ancien de « vassal, serviteur », etc.), et *Urvoas* (de *Urb+was*) ; cet élément *Urb-* « héritage » et « héritier » perd normalement le *-b-* en composition (cf. *Urblon-Urion*, *Urbgen-Urien*) ?

Le moderne *Urvoas* paraît d'ailleurs représenter deux noms, l'un *Urb+(g)was*, l'autre *Urb+(g)oez*, cf. *Urgoez* en 1539, Arch. Finistère, série A 4 (1477) et *Hurgoez*, C. Quimper, éd. Peyron, p. 490, acte 445 en 1400, des formes plus anciennes étant *Urvoed*, *Uruoid(us)*, *Hurvod(ius)*, etc. (Sur le sens de cet élément *woed*, perdu depuis longtemps, voir « Le vieux-breton, *Éléments de grammaire*, pp. 69-70).

Si l'on peut discuter du sens de tel ou tel élément de nom propre on est frappé de la sûreté de l'auteur en la matière. Il n'avance rien d'absurde ou d'imprudent et l'on apprend beaucoup de choses en quelques pages ; l'explication de *Cadran* par une métathèse de *Cadarn*, p. 204 par exemple.

Le seul reproche important que l'on peut faire à cet ouvrage est de nous laisser sur notre faim. Chaque page d'introduction nous montre que l'auteur pourrait nous apprendre infiniment plus que ce qu'il dit. On attend avec un grand intérêt la suite que promet ce livre. A l'heure où nous écrivons, un deuxième tome de cet ouvrage vient de paraître. Il en sera rendu compte dans notre prochain numéro.

L. FLEURIOT.

XII

Jules Gros, *Le Trésor du Breton parlé, 1^{re} partie, Le Langage figuré*, Brest 1966.

Le premier but de l'auteur a été de sauver de l'oubli les expressions populaires imagées qui se perdent avec la disparition des personnes âgées. C'est donc une introduction à la stylistique bretonne qui n'avait guère été étudiée jusqu'ici. Le texte breton ne contient pas une phrase, pas un mot qui n'ait été prononcé devant l'auteur par un bretonnant de naissance. Les informateurs proviennent de Tredrez dans le canton de Plestin et dans la moindre mesure de Saint-Michel-en-Grève, Ploumilliau, Ploulec'h, Langel, Langoat, Ploumagoar. La prospection a duré cinquante ans, de 1912 à 1962.

Voilà en résumé comment l'auteur présente son ouvrage avec une grande modestie. C'est en réalité un ouvrage de première importance pour l'étude de la syntaxe du breton.

Son importance est beaucoup amoindrie en ce qui concerne la phonologie du dialecte de Tréguier par l'absence d'une notation phonétique des exemples donnés.

Il n'est pas à regretter que l'auteur nous ait donné une version écrite « normalisée », ce qui rend le travail accessible à un large public. Mais il eût été souhaitable d'avoir en outre une version en orthographe phonétique ; les chercheurs en auraient été reconnaissants à l'auteur.

Tel quel ce livre est fondamental pour quiconque veut écrire ou parler le breton. C'est une mine inépuisable pour la connaissance du langage populaire ; il n'est pas rare qu'une tournure simple, élégante, évite l'emploi d'un néologisme lourd et disgracieux. Certes toute personne un peu au courant de l'histoire du breton constate la disparition de nombreux termes abstraits d'origine celtique tout au long de cette histoire. La véritable richesse du breton parlé, avec l'abondance de termes techniques agricoles, est maintenant dans cet emploi subtil, nuancé, de prépositions, d'expressions, de comparaisons, qui en outre donnent à la langue une vie et un pittoresque étonnants.

L'ouvrage est organisé en deux parties : I. Le langage figuré, avec une étude de la comparaison, de la métaphore, la métonymie, la synecdoque, l'antithèse ; II. L'emploi des prépositions.

A chaque instant les exemples appellent le commentaire. Les remarques suivantes visent à souligner l'intérêt de l'ouvrage, rarement à le critiquer.

A propos de l'emploi du subjonctif et du futur en breton, l'auteur écrit p. 11 : « Le subjonctif n'existe plus en breton parlé. Dans les propositions principales, c'est le futur qui en tient lieu. »

Il faudrait dire le contraire : le subjonctif survit en breton parlé, au moins dans ce dialecte, et n'a pas pris constamment le sens de futur. *pe vo war an tu-gin*, *pe vo war an tu mad* « qu'il soit à l'envers ou à l'endroit ».

Diou lonkadenn a evje (p. 13) « il buvait (habituellement) deux gorgées ».

On retrouve dans les emplois du subjonctif des nuances de sens très voisines de celles que l'on observait en breton ou gallois ancien ; il marque, outre le futur, la possibilité, la condition, l'habitude, le souhait, etc., voir pp. 11, 13, 97, 115, 184, etc. (Le vieux Breton élém. de grammaire, pp. 27, 30, 229, 231. *gwasad ma zo bet doureier!* « comme il y a eu de grandes pluies ! »)

Ligne 5, p. 51, est donné un exemple où *den* est employé en parlant d'une personne féminine comme c'était le cas pour *dyn* en gallois ancien. Ph. 9., 107 sont donnés d'intéressants exemples de *gounid* au sens de « travailler, cultiver »... Loin d'être un développement récent dû à l'effet de l'effet (gagner de l'argent) pour la cause (travailler) c'est tout bonnement le sens ancien du mot. On sait que *labourat* (emprunt assez ancien au français) l'a remplacé dans ce sens presque partout et presque toujours.

Ce sens ancien « cultiver » est aussi donné par Ernault dans son « *Radurig* », p. 187 ; il persiste dans *gounidek* « cultivateur ». Cf. les correspondances galloises *gweini*, *gweiniadog*, irlandais *fogni*. Dict. des gloses en v. breton, p. 163 s. v. *erguinit*.

P. 209 *e-biou* n'est nullement un composé de *piou*. Comme le gallois *heibio* c'est un dérivé de *heb* au sens ancien de « à côté ». Il serait plus correct de l'écrire *hebiou*, cf. irl. *sech-sechae*.

Pp. 203-205. De très nombreux exemples sont donnés de l'emploi en Trégorrois de *en* avec un adjectif. Ex. *en tomm* « chaud(ement) », *en gouez* « sauvagement », *en yaouank* « étant jeune », *en beo* « vivant », *en gleb* « mouillé ».

Il y a là certainement un usage qui dérive de l'emploi en breton moyen de *ent*, *en* avant un adjectif, gallois *yn*. Cependant *en* en Trégorrois ne provoque plus la mutation par lénition du mot qui le suit ; on a sans doute assimilé la particule *ent* d'origine discutée (DGVB, pp. 225-226, s.v. *int*) à la préposition *en* « dans ».

P. 264. Le sens ancien de *keñver* est « direction » ce qui explique la variété des sens actuels, « côte à côte », « en face de », etc. (v. breton *cemer* DGVB, p. 100).

Ces quelques remarques ne font que souligner l'intérêt du livre qui fait espérer que l'auteur nous donnera d'autres ouvrages sur ce breton parlé qu'il connaît si bien et qui avait été peu étudié à ce point de vue.

L. FLEURIOT.

XIII

M. R. HÉMON et M. Gw. LE MENN, *Les fragments de la Destruction de Jérusalem et des Amours du vieillard*, 445 p. in-16, The Dublin Institute for Advanced Studies 1969.

Voici à nouveau un important ouvrage dû à M. R. Hémon et à un jeune chercheur dont l'œuvre est déjà prometteuse M. Le Menn.

A force d'entendre dire qu'il n'y avait pas de littérature bretonne antérieure au XIX^e siècle on a négligé ce qui existait, alors que peu de langues ont un théâtre populaire aussi étonnant, aussi vivant que le fut le théâtre breton.

Les responsables de cette carence dans les études sont d'une part les érudits qui ont ramené tout le problème à une discussion des sources. Ils ont négligé totalement les traits originaux de ce théâtre pour essayer de prouver qu'il s'agissait d'un théâtre copié et traduit, ce qui en fait est très rarement le cas. Le livre d'A. Le Braz, *Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, Paris 1904, a plus fait pour décourager les recherches que pour les ranimer.

Les puristes, soucieux d'épurer le vocabulaire breton, sans se préoccuper souvent d'utiliser une syntaxe calquée sur celle du français, ont accepté le verdict des érudits, si bien que le théâtre breton des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles demeure dans l'ensemble inédit.

Le livre de J. L. W. L. Bloklander, *Arlequin dans le théâtre breton*, publié dans les Annales de Bretagne, t. 68, 1961, pp. 529-599 et t. 69, 1962, pp. 444-592, a donné une impulsion nouvelle aux études dans ce domaine.

Il reste à faire un immense travail d'édition d'abord, mais aussi d'étude interne, de comparaison entre les différents manuscrits d'une même pièce. Nous avons du mystère de saint Gwénéolé une version du XV^e ou XVI^e s., une version inédite de 1767 sans parler d'autres mss plus récents.

Nous avons de « La Destruction de Jérusalem » d'autres versions du XVIII^e et XIX^e s. encore inédites. C'est dire que le présent livre, en nous donnant des fragments d'un texte datant probablement du XV^e s., marquera le point de départ d'autres travaux qui aboutiront à une « reconstruction » au moins partielle de l'œuvre primitive et nous feront comprendre comment ces pièces étaient modifiées selon les goûts et le langage, changeants, des générations successives.

Les fragments publiés dans ce livre proviennent de copies exécutées au XVIII^e s., par Dom Louis Le Pelletier, d'après un ancien manuscrit perdu depuis. Il a recopié les fragments de la « Destruction » de la p. 1442 à la p. 1459 du ms. Pelletier conservé à la Bibliothèque de la ville de Rennes. Plus loin de la p. 1460 à la p. 1466 il a recopié des fragments d'un petit livre imprimé à Morlaix en 1647. Ce livre contenait le texte de la plus ancienne comédie bretonne connue « Les Amours du Vieillard ». (L'on s'étonne parfois que les manuscrits bretons antérieurs au XV^e s. soient perdus. Puisque l'édition entière d'un livre publié au XVII^e s. à des centaines, peut-être des milliers d'exemplaires, n'a laissé aucune trace, la réponse est suffisamment éloquente pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister.)

Mais, outre ces extraits, Dom Le Pelletier a conservé des fragments de ces deux pièces dans deux versions différentes de son célèbre Dictionnaire. Dans la version imprimée de ce Dictionnaire, la plus courte, se trouvent de nombreux extraits que M. Hémon a patiemment relevés.

Son travail était prêt quand M. Le Menn préparant à Rennes une thèse sur la « Destruction de Jérusalem » a constaté que le Dictionnaire manuscrit

de Le Pelletier contenait beaucoup plus d'extraits de ces pièces que le Dictionnaire imprimé.

Ayant appris fortuitement que M. Hémon travaillait sur le même sujet, M. le Menn a renoncé à sa thèse et a mis à la disposition de M. Hémon tout ce qu'il avait pu relever. Toute la seconde partie de l'ouvrage, pp. 343-437, repose donc sur le travail de M. Le Menn. Cette abnégation et ce esprit de coopération entre deux chercheurs travaillant sur le même sujet sont assez rares pour mériter d'être soulignés.

Bien entendu ceci a des conséquences sur le plan du livre. Il est trop tard pour le remanier de fond en comble. Il restera comme on l'a vu, avec l'aide des versions récentes et des commentaires que Dom Le Pelletier ajoute assez souvent, à se livrer à un travail de puzzle pour remettre en ordre les fragments dispersés.

A propos de la « Destruction » M. Hémon rappelle, pp. xi et xii de sa préface, que la pièce bretonne contient des personnages, tels Hémon et saint Jacques, et des épisodes importants qui ne se trouvent pas dans le mystère français « La vengeance et destruction de Hierusalem par le Espasien et son fils Titus » publié en 1510. On voulait y voir le « modèle » de la pièce bretonne.

Cette dernière s'inspire plus ou moins librement de divers récits en latin datant du x^e au xiv^e s. (voir p. xiv note 1) tels que « La vengeance du Sauveur ».

Le texte est relativement bien conservé et le nombre des obscurités dues uniquement à l'archaïsme de la langue est tel que cette pièce est au moins contemporaine du mystère de sainte Nonne. Sa première version (à cause de certains remaniements dans la langue) devait être plus ancienne que le ms. utilisé par Dom Le Pelletier. On peut la dater, en gros, de la première moitié du xv^e siècle.

La « Destruction » paraît avoir été une pièce très animée, riche d'épisodes vivants et dramatiques, de batailles, de sièges, de jugements, de suicides, de supplices. Avec le mystère de « Saint Gwénolé » elle est la pièce la plus remplie d'action de tout l'ancien théâtre breton. Une certaine noblesse de ton et de langage, une certaine puissance sont encore perceptibles dans les fragments conservés. On est loin ici des monuments d'ennui que sont souvent « Sainte Barbe » et « Sainte Nonne ».

Quant aux « Amours du vieillard » le peu qu'il en reste fait deviner une pièce vive, lestée dans tous les sens du mot, pleine de rebondissements rapides. On entrevoit la vie d'un petit port breton aux temps où les auberges des quais grouillaient de matelots de toute l'Europe ; cf. n^o 701, « God bohy, farouell. Houman er guella ». L'auteur en est inconnu. On a longtemps cru, sur la foi d'A. Le Braz et de Luzel que l'auteur de la « Destruction » était le P. Mezanstourm. Dans l'introduction, pp. xi-xii note 1, M. Hémon corrige cette erreur que nous avons commise récemment encore. Le P. Mezanstourm est l'auteur d'un remaniement tardif de la pièce conservée à Paris BN, fonds celtique n^o 61.

Ces deux pièces, pour fragmentaires qu'elles soient, rappellent combien il faut être nuancé dans les jugements sur l'ancienne littérature bretonne. Conclure de ce qui est conservé qu'il n'y a rien eu d'autre est de plus en plus absurde. Il semble au contraire que ce qui a été perdu, de caractère profane, aurait à nos yeux, nous modernes, beaucoup plus d'intérêt que la littérature « édifiante » qui longtemps a seule été jugée digne de conservation.

Dans quelques notes rapides nous allons relever certains points particulièrement intéressants.

P. 13, textes n^{os} 15, 16, 17, 18, 19.

Me en bry. Le commentaire est tout à fait instructif : *me en bry* signifie littéralement « je l'estime, je l'atteste » et dérive d'un verbe *bryal* « respecter, estimer ». Dans l'expression *me en bry* l'évolution de sens est tout à fait analogue à celle du français « je l'estime », au sens de « je le pense ». Ce ne doit pas être l'effet du hasard.

P. 36, n^o 62 et p. 47, n^o 84.

Le mot *guyc* prononcé [gik] est encore connu dans la région de Plouescat de la même façon qu'en moyen breton. Ceci indique qu'il ne se prononçait pas [gwik] et il n'est pas certain qu'il soit parent de *gerik*, *grik* qui sont également connus dans la même région.

P. 37, n^o 64 : *hep argrel* « sans hésitation » ? cf. *argredi* « hésiter », Vallée, Dict. Franç.-Bret., p. 359, s.v. « hésiter ».

P. 41, n^o 71.

No-man et *lo-man* avaient des sens bien différents à l'origine.

Loman signifiait « en ce lieu » ; c'est une contraction de **loc-man*.

Loc, emprunt au latin est un des mots qui signifiaient « lieu » en v. bret. La formation est analogue à celle du gall. moy. *lly-ma*.

Noman contient un élément *no-* qui à lui seul signifiait « maintenant » et a des correspondants dans toutes les langues celtiques, irl. anc. *nu* ou *nú*, Vendryes, Lex. Ét. Irl. anc., lettre N, p. 23, gall. moy. *nu*, Simon Evans, Gramadeg Cymraeg Canol, p. 142. Le vocalisme pose d'ailleurs des problèmes qui ne peuvent remettre en question une parenté évidente.

Pp. 44, 45, n^o 78.

A propos du mot *serzial* qualifiant un voleur, on peut rappeler que le gallois *serth* que l'on ne peut séparer du bret. *serzh* (dont *serzial* derive) signifie non seulement « abrupt » mais « discourtois, vil »... d'où *serthedd* 1) « ribaldry », 2) « steepness ».

P. 63, n^o 115.

Nous avons ici le seul exemple de *lau* « mauvais » en moyen-breton en dehors de celui attesté dans le Catholicon. Le nom de lieu *Lautremen* à l'orée des bois de Malaunay, près de Guingamp, autrefois de traversée assez hasardeuse, serait-il un équivalent des noms de lieux du type « Mau-pas » « mauvais passage » ?

P. 64, n° 118.

L'expression *her pan* « dès lors que, du moment que » est l'exacte « héritière » du vieux bret. *ir pan*, Dict. Glose vbret., p. 230. Avant *er* on trouve souvent un *h-* non étymologique ; cf. par ex. le n° 409 b.

P. 79, n° 145.

L'emploi de *clou* au sens de « arme » est, avec tous les exemples cités (et bien d'autres) un des traits archaïques de cette pièce.

P. 87, n° 166.

Le mot *guygourr* est le même que celui du Vocabularium Celticum *guicgur* « mercator ». Pour désigner le « marchand » le bretonique du nord-ouest (breton-cornique) avait anciennement deux termes : l'un était « marchand du vicus », du *gwik* (cf. *Hen-vic*, *Guic-lan*, etc.) ; l'autre était « marchand du marché » bret. *marc'hadour*, corn. *marghajor*. Peut-être est-ce le même mot écrit *guygourr* qui se rencontre p. 174, n° 377 bis, *guy-* et *guy-* sont bien difficiles à distinguer dans les mss des xv^e-xvi^e s.

P. 97, n° 179.

La variante *hoarvol* montre qu'il y avait jusqu'en moy. bret. une forme *bot* à côté de *boul*. Cf. le bret. *bot*, Dict. gl. vbret., p. 88. On entend aussi [by:t] dans certains sous-dialectes modernes.

P. 115, n° 217.

Le passage décrit un mort dans la tombe ; il a dans la bouche des orties. Le mot *clerygen* dans le vers *clerygen louen, beu en mat* semble signifier « frelon » ou « mouche ». On aurait « mouche joyeuse et bien vivante ». Il paraît issu du vbret. *clehurin* « musca uolitans », Dict. Gl. vbret., p. 109. Cf. à côté du gall. moy. *cleheren* les formes mod. *clyrin*, plur. *clêr*, *clîr*.

P. 221, n° 542.

La forme *mordoez* « tu navigues » ne paraît pas insolite. L'affection interne dans ce verbe est assez irrégulière ; cf. les infinitifs *mordoiñf*, *mordeiñf*. Le radical est *mordo-* en moy. breton. D'après le vbret. *mortoiat* DGVB, p. 260, le radical à cette époque était **mordoi-* ou **mordoe-* (écrit *mortoi-*).

P. 244, n° 617.

Le vers *allas va douren, le a goar eruat* ne serait-il pas à rétablir **allas va doaren, le a goar eruat* « hélas ! mon petit-fils tu le sais bien » ?

P. 358, A 35.

Diogan n'a-t-il pas ici, comme souvent, le sens de « promesse » plutôt que celui de « prédiction ».

Tout cela donne une faible idée de l'intérêt philologique de ces pièces, encore accru par l'érudition des commentaires. On ne peut laisser passer encore une fois l'occasion de souligner le travail gigantesque que mène à bien, seul, M. R. Hémon. Il est étonnant que la minutie de ses travaux d'érudition ne nuise nullement, au contraire, à la qualité et à l'ampleur de son œuvre d'écrivain.

LÉON FLEURIOT.

XIV

Mélanges de Langue et littérature du Moyen Âge et de la Renaissance dédiés à Jean Frappier, professeur à la Sorbonne, par ses collègues, ses élèves et ses amis. Genève et Paris, Librairie Droz, 1970.

On sait le rôle joué par Jean Frappier dans le développement des études romanes en général et des études arthuriennes en particulier. Par ses travaux personnels, par son *Chrétien de Troyes*, par ses études sur les romans du grand poète champenois, par sa magistrale édition de la *Mort Artu*, par ses articles dont certains comme ceux de *Romance Philology* sont de véritables synthèses profondes et judicieuses, il s'est affirmé comme un maître. En même temps, il a exercé partout son influence en étudiant d'autres cycles comme ceux de Guillaume d'Orange et des écrivains de la fin du Moyen Âge. Il a assumé la présidence de la Société internationale arthurienne pendant plus de quinze ans, animant ses congrès, créant un centre de bibliographie internationale incomparable. En tête du présent recueil dont la présentation et la typographie sont au-dessus de tout éloge, on trouvera la bibliographie des travaux de ce grand érudit qui fut toujours loyal dans l'amitié, généreux et courageux dans ses prises de position, délicat dans l'affection.

En même temps, c'est grâce à lui qu'une équipe d'arthurians français s'est formée ; les récents travaux de MM. Lathuillère, Moshe, Lazare, Ménard et Payen montrent quel écho a eu son enseignement. On a pensé que les *Études Celtiques* devaient s'associer à cet hommage, d'autant plus que Jean Frappier remontant un courant assez général en France a su faire la place des traditions celtiques, du merveilleux des aventures de Bretagne dans cet immense cycle arthurien. Nous bornerons naturellement notre analyse aux travaux qui se rattachent à la matière de Bretagne.

I. Dans une étude sur le Château Hautdésert et *sir Gawain and the green Knight*, M. Ackerman développe l'idée que le château auquel arrive Gauvain a subi l'influence des poèmes religieux et des visions apocalyptiques (pp. 1-7).

II. M^{me} Emmanuelle Baumgartner consacre une étude au personnage de Kahedin dans le *Tristan* en prose. Elle s'efforce de montrer dans cette figure complémentaire du héros *Tristan* une image de chevalerie au second degré (pp. 77-82).

III. M. Bezzola fait une belle étude sur le rôle des neveux dans les chansons de geste et les romans courtois ; il montre comment leur rôle se développe en l'absence d'héritiers directs du roi ou du caractère médiocre de ceux-ci quand ils existent (pp. 88-113).

IV. M^{me} Blanchet reprend le problème de la figure d'Archante, la fée magicienne dans le *Layamon* ; il est tout près de celui que décrit Geoffroy de Monmouth dans sa *Vita Merlini* à propos de Morgen (pp. 133-144).

V. Miss Renée Curtis, le savant éditeur du *Tristan* en prose, suggère que la différence des réactions entre *Tristan* et *Iseut* tient à ce que le héros

d'amour, le philtre préparé par la reine mère pour Iseut et Marc était destiné à lier davantage la reine que son époux (pp. 196-200).

VI. Dans son commentaire des vers fameux du lai de *Chievrefol* de Marie de France, M. Delbouille revient à la thèse qui soutient que la branche découverte par Iseut sur son passage fait suite à une lettre antérieure de Tristan qui lui permet de reconnaître sans hésiter le sens du langage situé sur sa route (pp. 207-216).

VII. Dans une très ingénieuse étude (*The Irish adventures in Wolfram's Meliador*) M. Diverrès montre comment le poète français nourrit son récit d'allusions aux faits contemporains et à la prétendue sauvagerie des Français (pp. 235-251).

VIII. M. Foulon étudie les aspects de la fée Morgue (ou Morgaw) dans les romans de Chrétien de Troyes : elle est représentée comme le tour d'Artur, magicienne experte. Mais elle figure aussi dans l'Erec comme une fée de l'autre monde qui aime un chevalier Guigemar. Tout un chapitre s'oriente sur cette légende et sur cette lignée. L'Erec lui-même fait allusion à la fée qui a tissé une étoffe de soie. C'est elle encore qui dans Merlin confectionnera un onguent merveilleux (pp. 283-290).

IX. M. Fourquet reconstitue avec beaucoup de science la composition du livre VII de Parzival par Wolfram d'Eschenbach. L'histoire du tournoi et de la petite fille aux manches qui décide Gauvain à prendre part au tournoi et à s'y faire le champion victorieux de la jeune fille (pp. 291-298) trouve sa place.

X. Dans une très savante et sagace étude sur la chronologie de Marie de Champagne, M. Fourrier indique que les difficultés à ce sujet sont nées d'une insuffisante distinction entre le mariage et sa consommation. En 1153 Marie à huit ans, elle est mariée à Henri le libéral, mais il s'agit d'une *desponsatio*. Marie n'est pas encore nubile. Or, en 1159, il y a une sorte de rupture entre le jeune prince et sa femme sans doute à la suite du refus de Louis VIII de prendre parti pour l'Empereur contre le pape. Puis Marie revient à Troyes : nous avons alors un *conjugium perfectum*, la *sponsa* est devenue *uxor*. En 1165 le triomphe de la jeune comtesse est accompli (pp. 298-311).

XI. Dans une très ingénieuse étude sur Robert de Boron en Orient, M. Gallais s'efforce de montrer l'importance des sources orientales de Robert de Boron. On sait que l'auteur du *Joseph se réfère* à Gautier de Montbéliard. La nouveauté de la thèse de M. Gallais est de penser que le contact avec Gautier est postérieur à la croisade : Gautier s'établit à Chypre, y mène une vie à la fois fastueuse et agitée, puis doit se réfugier auprès des Templiers. Robert de Boron aurait été un des compagnons de Gautier : c'est à ce contact qu'il faudrait faire remonter les noms orientaux de l'Estoire du Saint Graal (pp. 313-218).

XII. Dans son étude *Un arthurien convaincu*, Jean Chapelain, M^{re} Gégou retrace la figure de Jean Chapelain qui en 1647 écrit une étude qui après être restée inédite fut publiée en 1728. Il y fait un éloge magistral du *Lancelot en prose* (pp. 319-332).

XIII. M. Gerritsen étudie l'épisode de la guerre contre les Romains dans la *Mort Artu* néerlandaise (pp. 378-349).

XIV. M. Joel Grisward montre l'originalité et la valeur du talent descriptif à propos de la Tempête, de Thomas qui n'a pas été comme on le dit un plagiaire de Wace (pp. 375-389).

XV. Dans une importante étude sur la Charrette avant la Charrette (Guenièvre et le roman d'Erec) M. Paul Imbs inaugure une série de travaux consacrés au personnage de la reine Guenièvre. Il montre que dans l'Erec apparaissent des traits du personnage qui annoncent un développement psychologique dans le sens de l'indépendance et de l'amour (pp. 419-432).

XVI. Dans une étude fort intelligente sur la façon dont Hartmann von Aue a adapté l'Erec de Chrétien, M. Kellermann montre la liberté du poète allemand par rapport au texte de son modèle (pp. 508-522).

XVII. Dans une très élégante étude de *The Scribe as editor* Miss Elspeth Kennedy insiste sur le rôle du scribe qui partant du manuscrit abrégé ou développe certains épisodes. Les variations sur le sort de Merlin, la charge que son origine semi-diablelle fait peser sur lui ; le conflit avec la Demoiselle du lac et la fin de l'enchanteur pris au piège de sa luxure sont autant de traits qui se prêtent à la variation. Le développement de la tradition arthurienne à partir du texte du Lancelot en prose illustrera ces variations (pp. 522-530).

XVIII. Dans une étude sur les versions norroises du roman de Chrétien de Troyes M. Knudson s'attaque à un sujet mal connu et important par le témoignage que représente le texte norrois qui nous est parvenu par exemple pour le Tristan de Thomas dont la plus grande partie est perdue. Il décrit fort bien le milieu de cour et de clercs où se sont élaborés ces textes (pp. 533-541).

XXIX. M. Lathuillère à qui nous devons une si précieuse étude de ce qu'il appelle le cycle de Guiron le Courtois étudie un magnifique manuscrit du début du xv^e siècle conservé dans la bibliothèque particulière de M. Martin Bodmer à Genève (pp. 566-574).

XX. M. Yves Lefèvre a retrouvé avec beaucoup de justesse et d'ingéniosité des allusions du grand troubadour Bertrand de Born à des œuvres littéraires des pays du nord, notamment au Chevalier de la Charrette de Chrétien de Troyes (pp. 603-608).

XXI. M^{me} Rita Lejeune donne une étude sur les noms de Tristan et Iseut dans l'anthroponymie médiévale ; un des textes certains montre un certain Pétrus Pisellus faisant ratifier un acte en faveur de l'église de Chartres par ses enfants dont l'un porte le nom de Tristan, l'autre celui d'Iseut. M^{me} Lejeune montre que la naissance de ces deux enfants remonte à 1167-1168 (pp. 625-630).

XXII. Miss M. D. Legge attire avec raison l'attention sur le rôle joué par Gautier Espée et Ailred de Rievaulx dans la diffusion de la matière de Bretagne. Noble d'origine normande, né en 1090, Gautier se lia à la cour

d'Henri I avec Robert de Gloucester, fils bâtard du roi à qui devait être dédiée, dans une de ses versions, l'*Historia* de Geoffroi de Monmouth. Ailred fut l'abbé et le fondateur de l'abbaye de Rievaulx qui exerce une influence sur les jeunes chevaliers. En fait la cour d'Henri I fut un rendez-vous d'écrivains avant celle d'Henri II et peut-être la description de Galloway de Galloway comme un séjour enchanté et malfaisant a-t-elle dû à l'influence de la littérature cistercienne implantée dans le nord de l'Angleterre, son renom fameux dans la tradition arthurienne (pp. 615-622).

XXIII. Le regretté Roger Sherman Loomis étudie le personnage de Joseph d'Armathie dans le *Perlesvaus*. Il persiste à refuser l'identification du chevalier découvert dans son *tonnel* de verre avec Joseph d'Armathie. Et pourtant il est dit expressément à Perlesvaus que ce chevalier est de sa lignée, ce qui contribue à l'identification (pp. 683-687).

XXIV. M. Marabini consacre une étude assez poussée au personnage de Cavalleria et Cavaliere nel mondo di Chrétien de Troyes, peut-être extrême, et il le caractérise par le caractère périlleux et anarchique de certains agents de la chevalerie, étant entendu que l'achèvement de celle-ci doit s'accomplir dans une atmosphère morale et religieuse (pp. 739-755).

XXV. Jean Marx dans une étude sur Wace et la matière de Bretagne soutient que l'essentiel de l'influence, considérable d'ailleurs, exercée par Wace a été de toucher le monde des chevaliers et des nobles qui ne savaient pas le latin et de créer ainsi une clientèle nouvelle à la légende arthurienne (pp. 770-774).

XXVI. Dans une large étude sur les discours collectifs M. Micha montre Chrétien de Troyes les utilisant pour marquer l'étonnement, la crainte et l'angoisse, l'affliction et le deuil (pp. 810-821).

XXVII. Dans une étude *Recent perspectives of arthurian literature* Miss Helaine Newstead attire l'attention sur deux travaux auxquels à son avis on n'a pas prêté une suffisante attention : l'un est l'étude de feu C. S. Lewis, *The Anthropological Approach*, l'autre est l'œuvre du grand cellisant Kenneth Jackson, *The international Popular Tale and Early Welsh Tradition*, paru à Cardiff en 1961. A dire vrai, nous sommes moins frappés par les conclusions de Lewis montrant la complexité de l'œuvre littéraire et l'importance de la personnalité de l'écrivain. Il s'agit par contre avec Kenneth Jackson d'un apport vraiment original : la détermination des thèmes de contes tels qu'on peut les retrouver dans des grands recueils. Toutefois on peut se demander si Jackson ne fait pas la part trop réduite au folklore et aux représentations collectives du monde indo-européen qui a fourni des modèles et des récits à la fois communs et originaux (pp. 877-882).

XXVIII. M. Pickford à propos de Benoist Rigaud, éditeur en 1591 à Lyon d'un Lancelot en prose montre la persistance du goût pour les récits de la Table Ronde attestée par l'effort des éditeurs à la recherche d'une clientèle persistante (pp. 883-887).

XXIX. M^{lle} Tyssens donne une étude solide et ingénieuse sur les sources de Renaud de Beaujeu. Elle réfute de façon assez convaincante la thèse de M. Owen reprenant celle de Schoffels sur la pluralité des sources du roman ; les textes connus *Carduino*, *Li Beau Desconeus*, *Wigalois*, *Le Bel Inconnu*. En fait le roman français qui date de 1190 atteste une utilisation du roman de Chrétien qui est à la base des autres (pp. 1043-1054).

XXX. M. Varvaro étudie la persistance des motifs de conte populaire qui viennent se mêler à la trame du récit de Tristan. Il est certain que des thèmes folkloriques les uns de type proprement celtique, les autres de type universel, se retrouvent dans les diverses versions du Tristan, tantôt incorporés dans leur récit, tantôt comme des épisodes se suffisant à eux-mêmes.

XXXI. M. Vinaver étudie avec maîtrise le personnage de la fée Morgain et les aventures de Bretagne. Il montre que l'explication et l'amplification des aventures est la règle pour les conteurs : en creusant le personnage de Morgain deviendra plus maléfique, celui de Merlin tendra vers la mort et la damnation et les malheurs d'Arthur et de son empire s'expliqueront par l'inceste commis (involontairement) par le roi Arthur et sa sœur d'où naîtra Mordret (pp. 1079-1083).

XXXII. M. Whitehead dans ses observations on the *Perlesvaus* maintient contre l'avis de Nitze et Jenkins, de Carman et de Jean Marx la thèse de Bruce qui soutenait que ce roman est du XIII^e siècle, postérieur à la Quête. La place faite à Lancelot contrairement au conte du Graal, dans le récit attesterait cette dépendance (pp. 1119-1127).

XXXIII. M^{lle} Wind montre nos incertitudes au sujet du Tristan de Thomas. Peut-être attribue-t-elle une valeur excessive aux arguments de M. Benton rejetant l'influence d'Alienor d'Aquitaine et les marques d'influence anglaise. Il demeurera toujours une transformation de l'archétype, un rôle confié à Londres, une opposition entre le héros et l'héroïne, une espèce de dialogue à distance entre eux qui évoque la poésie des troubadours. Quant au fait que Marie de Champagne n'était pas présente auprès de sa mère, j'avoue n'y pas attacher grande importance. Il y avait une tradition depuis Henri I à la cour des Plantagenet sur la légende d'Arthur comme sur le roman de Tristan, mais, si mutilé que nous soit parvenu le roman de Thomas, son atmosphère correspond bien à la tradition poitevine attestée par la présence de Ereri et que les troubadours ont certainement influencée.

XXXIV. M. Wledge donne une excellente étude sur un scribe champenois devant un texte normand. Guiot copiste de Wace. On connaît le fameux manuscrit BN 794 qui nous a transmis entre autres textes les romans de Chrétien de Troyes avec la première continuation du Perceval et le Brut de Wace. Son auteur est identifié : Guiot de Provins, un champenois. Sa date : le premier quart du XIII^e siècle. C'est cette interprétation du champenois qui va parfois jusqu'à omettre certains vers comme ceux qui indiquent que les indigènes de Gaule s'offrent comme guides aux Romains contre les Bretons. Toutefois dans l'ensemble, M. Wledge rend hommage comme

l'avait fait M. Roques à l'honnêteté du scribe champenois. La récente édition de la partie arthurienne du Brut par feu Arnold et Miss Pelan permet d'étudier à fond la méthode de Guiot.

Signalons une étude précise et savante de M. Rychner sur l'art de la langue et la délimitation des phrases narratives dans la Mort Artu (pp. 377-414).

Signalons également une très bonne étude grammaticale de M. Rychner, pp. 533-544, sur le pronom personnel avec l'infinitif dans la Mort Artu.

Jean MA

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. ARCHIVIO GLOTTOLOGICO ITALIANO, vol. LI.2 (1966), LII.1 (1967), LII.2 (1967). — II. Vol. LIII (1968), LIV (1969). — III. CÉLTICA, vol. VIII (1968). — IV. LOCHLANN, vol. IV (1969). — V. BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, vol. XXII (nov. 1966-mai 1968). — VI. STUDIA CELTICA, vol. I (1966). — VI. STUDIA CELTICA, vol. II (1967).

I

Archivio Glottologico Italiano, vol. LI-2 (1966), LII-1 (1967), LII-2 (1967).

L'indo-européen, en général, dans l'ensemble de ces trois fascicules, est concerné par la critique que fait V. Pisani (LI, 105-122) d'un récent ouvrage de Rüdiger Schmitt, *Studien zur indogermanischen Dichtersprache*. La discussion porte, notamment, sur la signification à attribuer aux aires de distribution des faits lexicaux ; p. ex. (p. 111), la correspondance entre v. irl. *fáilth* « poète », lat. *vātēs*, v. norr. *ódr* « poésie », anglo-saxon *wód* « chant » d'une part, skr. *vat-* « souffler » d'autre part, ne définit pas la notion de « poésie inspirée » comme indo-européenne commune, mais comme indo-européenne dialectale (la racine est commune, mais la métaphore propre aux langues occidentales).

Ces langues de l'Ouest sont en cause dans deux autres articles. — Du lat. *malleus* « maillet, marteau » est issu en latin vulgaire un verbe **malleire* qui a fini par signifier « mastiquer, manger » ; A. G. Genre en étude (LII, 55-68) la concurrence avec d'autres termes de sens voisin, et l'extension sur le domaine roman. — R. Gusmani traite (LII, 124-142) des abstraits en *-assus* du gotique ; pour lui, il s'agit fondamentalement de noms d'action en liaison avec des verbes dénommatifs en *-ōn* (et non avec des dénommatifs en *-aljan*, comme on l'enseigne communément) ; considérant un abstrait tel que *ufarassus* « excès » (bâti sur la préposition *ufar* « υπέρ ») comme résultant d'une extension secondaire, il s'oppose aux vues de E. Benveniste, selon qui *-assus* fournit proprement des noms de qualité. En passant (p. 139), Gusmani se rallie à la thèse selon laquelle les abstraits irlandais en *-as* (*ólachas* « jeunesse », etc.) résultent d'une extension secondaire d'une suffixation à l'origine déverbative (*gnás* « habitude », *lúas* « rapidité », sur **gnō-*, **pleu-*, cf. les participes *gnáth*, *luáth*).

Michel LEJEUNE.

II

Archivio Glottologico Italiano, t. LIII (1968) et LIV (1969), Florence, Felice Le Monnier. Deux vol. in-8°, respectivement de 246 et 250 p.

Ces deux volumes sont dédiés à la mémoire de Benvenuto Giacchini (1886-1968), dont le portrait (photo h.-t.) et la bibliographie (pp. 1-25) ouvrent le vol. LIII, qui comprend aussi des notes sur les anneaux passés à Tucumán par le linguiste disparu (pp. 201-207) et sur les traits de l'il a consacré au sarde (pp. 207-212).

On signalera ici (outre une revue des noms de la « femme » indo-européenne par M^{me} Giacalone Ramat, LIV 105-147, où, notamment, l'italique, gotique et norrois apparaissent comme « conservateurs », brittoniques et latin comme « novateurs ») quelques contributions touchant au domaine i.e. occidental ancien. — LIII 72-103 : G. Bontante définit deux légendes illyriennes dans le monde grec, l'une prémycénienne, l'autre rattachée à l'invasion doriennne, à partir, notamment, des vestiges qu'en conserve la mythologie grecque. — Dans une série de notes étymologiques (LIII 59-71), V. Pisani attribue, notamment, à l'osco-ombrien, l'origine des mots latins *anhelare* (p. 65 : dénomiatif d'un **anhes-lo-*, cf. lat. *angō*, gr. ἄγχω, etc., de **angh-*) et *crimen* (p. 66 : nom verbal de **k^wrei-* «(r)acherer», cf. gr. ἐπιζυγή, etc., le mot, dans la langue juridico-religieuse, ayant alors d'abord signifié « expiation »; cf. le rattachement de *piaculum*, etc., à la racine **k^wei-* « payer »). — M^{me} Tibiletti-Bruno rend service en procurant une nouvelle lecture de l'épithaphe lépontique de Vergiate (LIV 192-191, avec photo et dessin) : PELKUI PRUIAM TEU KARITE IŠOS KALITE PALAM; elle en propose (en s'inspirant de V. Pisani) une interprétation (à laquelle nous nous proposons d'apporter nous-même, dans *Ét. Cell.*, certaines retouches).

Michel LEJEUNE.

III

CELTICA VIII, 257 p. gr. in-8°, Dublin Institute for Advanced Studies, 1968.

Ce beau fascicule, édité par Mr Myles Dillon, contient, comme *publications de textes* :

— Pp. 1-42, par Mr Vernam Hull, la principale version du récit de la maladie de faiblesse des Ulates (cf. Thurneysen, *Heldensage*, 359 sq.). Une version très différente, et d'ailleurs très brève, *Ces Ulad*, conservée par un seul ms. (Harléien 5280), a été publiée par K. Meyer, ZCP VIII.120 sq. et par Vernam Hull, ZCP XXIX.305-314. — La version qui nous est maintenant donnée, *Noinden Ulad*, conservée dans quatre mss, n'avait été publiée que d'après un seul d'entre eux par Ernst Windisch, *Berichte der Kön. sächs. Gesellsch. der Wissenschaften* XXXVI, 337 sq. Mr Vernam Hull nous en donne maintenant une édition critique d'après les 4 mss : Harléien

5280 (1^{re} moitié xvi^e s.), Stowe 869 (1627-28 par Michael O'Clery), Livre de Fermoy (xv^e s.) et Livre Jaune de Lecan (1391 par Gilla Ísa). Par le soin avec lequel elle est faite, cette édition critique est un modèle du genre. — Dès l'abord, la tradition manuscrite se laisse classer en deux groupes : A (Harléien-Stowe), B (Fermoy—L. Jaune).

Il faut d'autre part supposer un ancêtre commun aux groupes A et B, R (lui-même issu du texte original), dont les leçons peuvent être rétablies, sauf quand les leçons de A et de B diffèrent, ou que les quatre mss portent des leçons différentes. Le texte critique fait apparaître le vocabulaire même de R, sans pouvoir atteindre une certitude absolue en ce qui concerne l'orthographe ou les formes grammaticales. Ceci conduit l'éditeur à adopter une orthographe « reconstruite », parfois fondée partiellement sur chacune des leçons divergentes, et tendant à reproduire l'orthographe du vieil irlandais, qui était, comme le prouve l'étude détaillée de sa phonologie et de sa morphologie, la langue de ce texte.

Après le texte critique, suivi de toutes les variantes, puis d'une traduction, des notes éclairent les choix de l'éditeur, ou expliquent des formes difficiles.

On notera que pour Mr Hull, *Noinden Ulad* est pour *Ces Noinden Ulad* « Le mal des Ulates pendant une neuvaine (neuf périodes de chacune 12 heures) », qui, on le sait, est peut-être (en dépit de Mr T. Ó Broin, *Éigse* X.286-299) une survivance de la « couvade ». Le récit est d'ailleurs rempli de traits originaux : le « tour à droite » qui est de bon augure, le silence de la femme de l'autre monde, l'interdiction de parler d'elle, etc.

La préférence donnée par l'éditeur au groupe A de mss, justifiée dans l'ensemble, aurait pourtant pu être abandonnée l. 9, où la leçon du groupe B, *Nocho-imma-n-arlastar dóib* « il n'y eut pas de conversation mutuelle entre eux » avec sa belle construction impersonnelle, semble au moins aussi bonne que *cen imacallaím dóib*, leçon de A. De même, l. 11, comme le reconnaît en note l'éditeur, *lestar* « un récipient » B, plutôt que *lestrae*, coll., leçon de A.

On notera également l. 14 la flexion déponente de *tálgedar* de *do-áigi* « apaisa, fit baisser (le feu) », ou un mot étrange comme *esemul* « a small favour (?) ». Également l'allusion à Dieu, l. 55, insolite dans un texte d'origine païenne. Et la forme archaïque *ó* « de cela », plus tard *úad*.

— Pp. 44-89, le même donne, d'après les 18 mss qui le contiennent en totalité ou en partie, la première édition critique du texte *Apgitir Chrábaid* « l'Alphabet de Piété », déjà publié par Kuno Meyer, ZCP III 447-455, d'après un seul ms., Harléien 5280. Le texte est accompagné d'une traduction anglaise. Il s'agit d'un traité peut-être plus ancien que les traités de piété bien connus comme le produit du mouvement des *Céli Dé* (Culdees), l'Ancien Pénitentiel Irlandais (publ. E. J. Gwynn, *Ériu* VII.121 sqq.), le Monastère de Tallaght (publ. id. *Proc. Roy. Ir. Acad.* XXIX.115 sqq.) ou la Table de Commutations Pénitentielles (publ. Binchy, *Ériu* XIX.47-72). Le noyau en a pu être composé par Colmán mac Beognae (fils de B.) ou *macu* Beognae (de la *gens* de B.), originaire de Liss Mór, fondateur et abbé de Lann Elo (angl. Lynally), puis la traduction partielle d'une homélie latine a pu lui

être rajoutée ainsi que quelques proverbes pieux. Le sujet en est la conduite idéale du chrétien, les vertus et les vices, leurs récompenses et leurs châtiements. Ce texte composite pourrait bien être le morceau le plus ancien qui nous soit conservé d'une prose chrétienne irlandaise, très représentative de la littérature de style rhétorique des traités juridiques archaïques et de l'*Amra Cholúim Chille*. Mais la tradition manuscrite (les 4 mss. qui nous donnent le texte complet datent des xv^e et xvi^e s.) ne permet pas toujours de restituer l'original. L'utilisation de toutes les sources laisse reconstruire un schéma (contenant déjà des erreurs), dont étaient issues plus d'une fois, elles-mêmes donnant naissance à plusieurs exemplaires dont nous avons des copies.

La langue, sans contenir certains archaïsmes auxquels nous sommes habitués dans la langue rhétorique des Lois, présente tous les caractères du vieil irlandais des gloses dans son état archaïque, et ce dans un texte continu. Mais dans certains cas, le savant éditeur, devant un texte corrompu, doit avoir recours à des restitutions qu'il tente avec courage. Un appareil critique et un choix de d'abondantes notes permettent de le suivre pas à pas dans son travail.

Parmi les faits les plus intéressants qu'il dégage, on peut citer : L. 2. *indmus*, non pas dans le sens de « zèle » ou « dévotion », malgré K. Meyer, mais dans celui de « mesure, modération ». — Ibid. *co cosmaili*, litt. « avec similarité », c'est-à-dire « avec modération, avec retenue ». — L. 3. Dans *cen indiri*, *indire* veut peut-être dire « rage intérieure » (de *ir*) et non « hostilité » (antonyme de *dir*). — L. 24, *ar-corbi*, qui se retrouve *Ériu* I. 195, cf. III.190, est traduit « il avilit ». Ibid., le plur. *coicelea de cocell* est traduit « pensées » et a peut-être un sens théologique. — L. 25, *fogailsi*, plus tard *foglainnti* « devant être appris », ou le *-nn-* du thème du présent (<*-ndn-*) ne s'est pas encore étendu au reste du paradigme. — Ibid. *anbatas* pourrait être composé de *an-* privatif et de *folas* « longueur » et signifier « brièveté ». — L. 37, *la cét-rair* pourrait contenir l'acc. de *cét-rar*, *-rar* de *ro-fár* (O'Brien, *ZCP* XIV.317 sq.), *á* long abrégé en position atone, et signifier « à la première lueur de l'aube ». — L. 40, *suide n-erasa* « siège d'honneur ? », avec *eras* « proue surélevée d'un bateau » au sens figuré, ou bien = *airfius* « prescience ? » — L. 46, *toisam* « résistance », lectio difficilior des deux meilleurs mss, les autres donnant *laissem* est, comme ce dernier, composé de **siss-*. — Ibid., le difficile *comarb* (cf. Ir. Texts IV.13, O'Dav. § 463; Ir. Ecol. Rec. XXVII.506; *Ériu* VI.124 n. 19) est traduit « rivalité ». — L. 51, la construction *ro-bí to-gaítha laxa* « le relâchement peut être qu'il trompe », de *ro-bí* avec un verbe fini est inconnue ailleurs. — L. 73 dans *in-romastar*, le verbe *in-midethar* signifie « mesurer, estimer » et non « viser à ». — L. 86, dans *neri marblad*, *marblu* est un calque de lat. *mortificatio*. — L. 107, *frigidir* est un empr. au lat. *frigeo* dans le sens secondaire « être indifférent, négligent ». — L. 117, *ní fuirsedar* pourrait être rapproché de *fuirse* « se moquer de » : « on ne se moque pas de lui ». — L. 118, *ní fathguáthar*, que M. Myles Dillon, *Sergl. Conc.*, p. 35, n. à 282, cite comme *fathgáthar* (leçon du ms. C) pourrait être rapproché de *gáu*

« mensonge ». — L. 128, *iar n-asu* se retrouve souvent en parlant de repentance : « trop tardive (?) ».

— Pp. 90-111, Mr John Bannerman achève son édition de *Senchus Fer n-Alban* « Histoire des Hommes d'Écosse » (v. *Celtica* VII.143.162, cf. ci-dessus, p. 333 sq.) en donnant les notes et les index. — On notera ce qu'il fit au début sur la confusion de *Eochaid* gen. *Echdach* avec *Eochu* gén. *Eachach* qui n'en est peut-être qu'un hypocoristique. — L. 3 sur *Nisse* ren. de *Ness*, *mac Nisse* pourrait être par confusion pour *moccu Nisse* « descendant de *Ness* » dans lequel d'aucuns voient l'ancêtre divin de la tribu du Fergus en question. — L. 9. *Cairpre Riata* est l'ancêtre éponyme des Dál Riata et d'après O'Rahilly, EHM 295, *riata* ($\sqrt{\text{reidh-}}$) = « qui voyage ». — L. 40, *cét treb*, difficilement compatible autrement avec les faits, pourrait être compris dans le même sens que gall. *cantref*. — L. 45, *VII sese* pourrait contenir le plur. de *sess* « banc de rameurs », d'où « deux hommes » qui est soit un empr. au vnoir. *sessá* ou un nom verbal de *saidid* « est assis ».

— Pp. 140-143, Anne et William O'Sullivan éditent un fragment mutilé de texte juridique qui se trouve sur une bande de parchemin reliée pp. 211-212 dans un ms. composite (et dont les pages ont souvent été mélangées par des relieurs successifs) qui a appartenu à Edward Lhuyd (maintenant Trin. Coll. Dublin H.4.22).

— Pp. 144-154, Mr D. Binchy montre que ce fragment nous donne le texte continu d'une partie d'un traité ancien *Mellbretha* « jugements sur les jeux ? » (appartenant peut-être à l'école de *Nemed*, p. oppos. à celle du Senchus Már) dont jusqu'ici on ne connaissait que des citations éparses dans un vaste commentaire (fort inadéquat) de l'école d'O'Davoren, dans le ms. Egerton 88. Il s'agit d'un jugement rendu par Bodain, juriste inconnu par ailleurs, au sujet d'un jeu où deux équipes de garçons se sont affrontées sur la plaine de Bregia, dont il n'est fait mention nulle part ailleurs, et à propos duquel Fuamnach (?) fille de Conn Cétchathach avait emprisonné la familia royale de Tara jusqu'à paiement de la compensation pour ses fils adoptifs (?). Mr Binchy édite ensuite la partie du texte contenue dans la colonne non mutilée, la fin du jugement en vers rendu par le juriste. Suit, en prose, une classification des jeux : 1° *ruidilsí cluichi*, « jeux à immunité totale » qui ne donnent lieu ni à l'*othrus* (soins en nature à l'accidenté) ni à *flach* (amende) : jeux peu dangereux, à accidents rares qui seraient sans doute considérés comme « faits de Dieu » ; — 2° *fianchluichi* « jeux de guerriers (ou paramilitaires, de compétition ?) » pour lesquels il faut fournir des soins (*othrus*) à l'accidenté ; — 3° les *colchluichi* « jeux coupables », sans doute plus dangereux, pour lesquels sont dus, non seulement les soins, mais une amende.

L'éditeur tente ensuite d'expliquer les noms des jeux, termes techniques dont la plupart ne se retrouvent pas ailleurs (ce genre de noms se renouvelle fréquemment). On retiendra dans la 1^{re} catégorie : *lúb liathróid* « hurling match », *corthe criche* « pilier de limite » (sans doute « base » d'où

partent les joueurs), *tochail trebán* « creusement de petites demeures » (construction de « forts » dans le sable?), *sraenán* « lutte (?) » (cf. *srainid* « il tire, traîne, renverse »), *folach migán* « cache-cache (?) » (*folach* « cacher, se cacher » se trouvant dans le nom de ce jeu dans divers dialectes), *immarchor uanán* « transport d'agneaux ? » (cf. dans la 2^e catégorie, à part le jeu non spécifié dans la plaine de Bregia, objet du jugement : *bocluasc* « balancement violent (?) » (cf. *bocléim*, *ech(d)réim* « monter (ou aller) à cheval », *cor cloiche* « balancement du poids », connu à toute époque, etc. — Dans la 3^e catégorie, *ghad fri hilar* « peu contre beaucoup », *crotdibirciud*, sans doute lancement de projectiles des adversaires les uns sur les autres, plus dangereux que le simple *dibirciud* de la 2^e catégorie, — *láithe* (lire *láiide*) *tuilche* « conspié (?) » sur la colline de l'assemblée », *bundsach i n-aircht* « lancement de projectiles près d'une assemblée » (dangereux ?).

— Pp. 182-186, Anne O'Sullivan publie deux poèmes barbares copiés en orthographe anglaise dans une main anglo-normande du xv^e s. sur un espace gratté p. 261 (53 facs.) du Livre de Leinster, composés probablement dans la 1^{re} partie du xiv^e s. à la gloire des O'Moore. Ces poèmes, composés en *deibhidhe* strict, sont donnés suivis d'une transcription en orthographe normale de l'époque puis d'une traduction anglaise.

— Pp. 201-242, Mr Gearóid Mac Niocaill publie une traduction du VIII^e livre du *De Proprietatibus Rerum* de Bartholomaeus Anglicus faite avant 1443, d'après Trin. Coll. H.2.8 et Roy. Ir. Acad. 23 Q 10, en donnant en bas de page le texte latin d'après l'édition de Heidelberg de 1488 (mais il n'existe pas d'édition latine critique et le texte donné est souvent différent du texte irl.).

Histoire des Institutions.

Pp. 174-181, Mr P. Mac Cana relève une coutume irlandaise, relative aux *flid*, d'après laquelle le poète en chef, *ollamh dána*, d'un seigneur, a droit à la toilette de mariage de toutes les jeunes filles qui se marient sur le territoire de son seigneur. Cette coutume n'est attestée que tardivement (poème de Peadar Ó Maolchonaire, xvii^e s., et Irish Grammatical Tracts, ainsi que plusieurs récits faits par des anglais aux xvi^e et xvii^e s.). Il n'en est pas question dans les Lois. — Mais il en existe le pendant exact en Inde, où le brahmane qui a récité l'hymne de Sūryā pendant la cérémonie du mariage a droit aux vêtements de fête de l'épousée. Malgré le caractère tardif des témoignages irlandais, il pourrait s'agir de survivances d'une tradition commune indo-européenne. Comme l'a vu T. F. O'Rahilly, le *fili* chantant son épithalame a pu correspondre au brahmane chantant l'hymne de Sūryā. En Galles, les Lois indiquent que le *pencerdd* (= irl. *ollamh fíled*) a droit à un don de noce (*kyfarwus neithawr*) de toutes les vierges qui se marient. Or, en Irlande, au xvi^e s. le don des vêtements de la mariée pouvait être remplacé par un don en argent. — D'autre part, en Irlande et en Écosse, lors des cérémonies d'inauguration d'un roi ou chef (*banais rigi* « noce de

royauté) qui comportait un rituel de mariage entre le roi et son royaume, les vêtements d'apparat du roi appartenait ensuite au poète (*ollamh*). D'après Giraud de Cambrie, en Cenél Conaill, le rituel d'inauguration comprenait l'union du roi et d'une jument, tandis qu'en Inde (Schröder, *ICP* XVI.310), selon le rite de l'*āśvamedha*, la reine (*māhīśī*) s'unit à un cheval étalon. — Tout ceci confirme l'étroit parallélisme qui existe entre les cérémonies du mariage et de l'inauguration royale.

— Pp. 112-126, Mr Ludwig Bieler donne en quelques pages des idées très claires sur la façon dont les Celtes insulaires hors de l'Empire Romain ont été christianisés et sur l'évolution de leurs chrétiens celtiques.

Latinité médiévale.

— Pp. 126-139, Mr Michael Winterbottom tente une nouvelle explication des *Hisperica Famina*, en s'aidant des *Colloquia Hisperica*, œuvre du x^e s. composée à partir du texte plus ancien et le démarquant, et qui permet d'éclaircir certains points obscurs.

Grammaire et Syntaxe.

— Pp. 155-166, Miss Cecile O'Rahilly étudie tout d'abord l'emploi de la conjonction *co n-*, en particulier avec le prétérit de *ad-cí* « il voit » et de *ro-cluinethar* « il entend », c'est-à-dire *co n-accae*, *co cuala*, dans ses deux sens de « de telle sorte que, jusqu'à ce que... », et de simple « et » copulatif. Lorsqu'elle introduit une principale après une subordonnée (Thurn., *Gramm.* § 897 b), il faut spécifier que c'est après une subordonnée temporelle, introduite par *a n-*, *dia n-*, *in tan*, *tráth*, *amal*, *lá (n-aon) dá*, etc., qui paraît sentie comme un adverbe ou une proposition adverbiale mis en exergue dans un but d'insistance. On peut aussi avoir d'autres types de compléments adverbiaux (temporels) en cette position. Ces constructions avec *co n-accae*, *co cuala* sont devenues un procédé de style stéréotypé et se sont conservées même après que *co n-* copulatif soit tombé en désuétude, et qu'avec d'autres verbes on n'ait plus que le prétérit simple sans *co n-*. Mais *co n-* connectif est alors fréquemment remplacé par *ocus* entre la subordonnée temporelle et la principale. Il y a cependant encore des vestiges tardifs de *co n-*, employé alors avec des verbes variés. — Le *co n-* connectif contient *sa n-* qui sert de particule relative après préposition. En virl. le relatif peut être une simple marque de subordination. En mirl. ces subordonnées sont non-relatives et introduites par *co n-* explicatif. Mais lorsqu'on a un mot mis en exergue avec la copule en mirl., le verbe principal qui suit est relatif, ou introduit par *co n-*. On trouve donc naturellement aussi quelques exemples de verbes relatifs après une subordonnée temporelle, ce que les éditeurs de textes n'ont pas toujours compris.

S'attaquant ensuite à *ara n-*, conj. explicative (Thurn., *Gramm.* § 898), elle précise qu'elle se trouve toujours après des verbes négatifs ou exprimant le doute dans la principale, aussi bien en virl. qu'en mirl.

Enfin, reprenant la question traitée par M. O' Brien, *Celtica* II.348 sq., de la construction à l'accusatif, après les verbes dire, penser, voir, etc., de la personne ou de la chose sur laquelle l'information est donnée, elle en donne d'autres ex. en virg. (*is rad Dée imm-um- forling canis apstal* « c'est la grâce de Dieu qui m'a fait que je suis apôtre » Wb 13 L. 10). Surtout en moy. irl. ; elle montre qu'elle correspond à la construction comme de l'accusatif proleptique *metuo fratrem ne intus sit*. La construction est la plus proche de la construction infinitive latine avec sujet à l'accusatif, p. ex. *ni quid digail* (acc.) *du thabairt forru*, MI. 80 d 4 « il ne prie pas, intention à infliger à eux ». La force transitive de cette classe de verbes qui excellent un objet à l'accusatif pourrait expliquer les constructions du type *do-bheir* ni du moy. irl. lorsque ce qui suit est, non pas un nom, mais une proposition.

— Pp. 187-190, Mr Myles Dillon s'oppose à l'explication par *fo* de R. A. Breatnach (*Ériu* XX.208 sq., cf. *Él. Celt.* XII.329 sq.) de la construction *lá dá raibh sé ag...* « un jour qu'il était en train de... ». Il s'agit d'un *dia* « quand », employée initialement à l'origine, mais n'a survécu initialement que dans le sens de « si », toutes les constructions signifiant « quand » ayant été supplantées à l'initiale par *an* « alors ». Mais lorsque l'adverbe *feacht* « une fois », *lá* « un jour » placés à l'origine dans le corps de la phrase sont placés en tête devant elle dès le moy. irl., elle reste vivante et subsiste jusqu'à l'heure présente peut-être grâce à une confusion de sens avec le partitif *de+a* « de tout ce qui, de tous ceux qui... ».

Pp. 191-195, le même montre comment du virg. *fodera* (3^e sg. prés. av. pron. inf. rel. neut. de *fo-fera* « il cause ») compris comme expression prépositionnelle avec *fo* « sous » et employé seul, ou comme complément de *do-bheir* « porter » ou *cuiridh* « mettre », et d'autre part d'un mot *aire* « attention » construit avec *fo* et complément de *do-bheir* (*do-bheir fana aire, fén'aire*) « il porte sous son attention, il remarque » on est arrivé à une forme commune *do-bheir fé ndeara* « il cause » et aussi « il remarque ». En Munster, où les mots en *a* devant *r* ont deux formes possibles, *barr* donnant soit [ba:r] avec *a* long, soit [barə] avec voyelle additionnelle après l'*r*, il y a eu distribution sémantique entre *fé ndear* « il cause » et *thug sé fé ndeara* « il remarqua ».

— Pp. 196-200, le même étudie l'histoire sémantique de *gal* « vaillance, vapeur », qui a servi de nom verbal aux composés du thème verbal irl. *fich* « combattre » et « bouillir ». La rac. **ueik-* « être violemment actif » a pris le sens de « combattre » en italique et en germanique et a gardé son sens d'origine en balto-slave. Le celtique a les deux dans le thème verbal *fich-*.

Le mot *gal*, dont le sens d'origine est « être capable » (cf. gall. *gallaf* « je peux »), a formé une foule de noms d'action à partir de substantifs : ex. *bonngal* « piétiner » à partir de *bonn*, etc., et cf. les formations brittoniques du type gall. *tonnial* de *tonn*. C'est de ce type de formation que dérivent les noms verbaux des composés de *fich-* (*airgal, digal*, dont gall. *arial* et *dial* sont peut-être empruntés). Mais, composé avec des mots qui expriment eux-mêmes la force ou l'intensité, *-gal* perd son contenu sémantique, marque

simplement l'idée d'action, puis devient un simple suffixe collectif. L'emploi de *-gal*, pour former des noms verbaux date peut-être de l'époque où l'univerbation a uni en un seul mot le préverbe et le verbe.

E. BACHELLERY.

IV

LOCHLANN, volume IV, 1969 (9^e vol. supplémentaire à la Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskab).

Après le coup très dur qui a frappé les études celtiques en Norvège, la disparition, en 1965, de Carl Marstrander et d'Alf Sommerfelt, la génération suivante a pris la relève avec courage. C'est au professeur Ingne Oftedal d'Oslo qu'est échue la tâche ardue de diriger *Lochlann* et de poursuivre la publication d'une façon qui soit digne de ses grands prédécesseurs. Tous les celtistes lui souhaitent, dans cette tâche, le plein succès qu'il mérite.

Si *Lochlann*, en principe, ne donne pas de publications de textes, nous n'en trouvons pas moins, dans le présent fascicule, pp. 131-159, une traduction par Mrs Ruth P. M. Lehmann de son édition du texte irlandais *Fled Dúin na nGed*, Medieval and Modern Irish Series XXI, Dublin Institute for Advanced Studies. Cette traduction est fondée sur le texte du Livre Jaune de Lecan, avec quelques variantes de B IV 1 et de 23 K 44. Elle apporte à son édition une ou deux améliorations de détail, entre autres en prenant en considération quelques variantes non retenues dans celle-ci.

— Pp. 160-178, Mr H. Corbes reprend la question des traductions en langues étrangères du *Barzaz Breiz* de la Villemarqué (article déjà publié *Bulletin et Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, tome LXXXVII (1959). Deux traductions allemandes et deux traductions anglaises sont bien connues et accessibles. Par contre, une traduction anglaise, et une traduction suédoise, qui ont probablement existé, n'ont pu être retrouvées. Mais la traduction polonaise signalée RC.V.308 se trouve à la Bibliothèque polonaise de Paris. Il s'agit de traductions en vers d'après le texte français de La Villemarqué. Les traducteurs ne savaient pas le breton. L'auteur donne ensuite quelques extraits parallèles de la traduction anglaise de Tom Taylor, et de la traduction allemande de Hartmann et Pfau.

— Pp. 226-234, Mr James Travis montre que la préservation des poèmes héroïques anglo-saxons, *Beowulf*, *Widsith*, etc., tient au fait que la chrétienté anglo-saxonne a pour origine la mission irlandaise de Northumbrie, qui savait allier les traditions indigènes et la foi nouvelle. La source west-saxonne de *Beowulf*, composé en Northumbrie, s'explique par les invasions scandinaves, qui ont fait fuir les clercs northumbriens vers le royaume west-saxon.

— La *toponymie galloise* est représentée par un important travail de

Mr Melville Richards qui, pp. 179-225, étudie la distribution géographique de trois éléments très communs : 1° *ton*, m. « surface, peau » (cf. gall. *ton*, f. « vague, flot », et irl. *tonn*, f. dans les deux sens, bret. *ton*, f. « vague », singulier *tonnen* « peau, croûte, etc. »), dont une variante, *itn*, se trouve dans *gwyndwn* « friche permanente », et *mar(w)dwyn* « pellicule » (« peau morte »). Le dérivé *tonnen*, rare dans les toponymes, est attesté au Nord comme au Sud-Galles. Par contre, *ton*, très fréquent, est localisé dans le Sud-Est. — 2° *twyn*, m., qui peut signifier « buisson, fourré » dans certains dialectes, encore en Montgomeryshire BBCS I.215, V.114), et, dans l'Ouest et le Nord, « dune » (sous l'influence de *twyn*), a comme sens normal « colline » (« colline »). Il est très fréquent dans le Sud-Est ; on trouve aussi *Ardwyn* (« Ardfon, Argoed, Arfor, etc. »). — 3° *tyle*, m. (anciennement aussi f.) signifie à l'origine « couche, estrade », et peut être rapproché, soit d'irl. *toly* « colline » (+ lle), soit d'irl. *tulach* « colline ». Fréquent dans les toponymes du Sud-Est dans le sens de « colline ».

— A la *démographie galloise* se rattache un article de Mr Glyn E. Jones (pp. 235-242) sur la *colonie galloise de Palagonie* dans la province de Chubut, à laquelle des immigrations successives en 1875, 1876 et 1886 avaient donné naissance. Bien que les recensements argentins ne tiennent pas compte de la langue galloise, de nombreux indices (taux de natalité et de mortalité aux différentes époques, répartition des sexes et des âges, religion, etc.), l'auteur en déduit que le nombre total des immigrants gallois a dû être de 2.300 jusqu'en 1911 (dont 1.000 environ entre 1886 et 1911), les sujets parlant gallois se montant à environ 4.000 en 1911, se répartissant entre la basse vallée du Chubut et la colonie sub-andine « 16 de Octubre » [gall. Cwm Hyfryd]. Dans la basse vallée du Chubut, l'auteur a procédé par sondages. Dans les districts ruraux, il a trouvé, en allant d'Ouest en Est vers la mer, respectivement 77 %, 65 %, 65 % et 48 % de sujets parlant gallois. Dans les agglomérations, par contre, il a trouvé, par exemple, 22 % de locuteurs gallois à Gaiman (79 % de la population protestante). En 1965, il y avait environ 4.000 sujets parlant gallois dans les districts ruraux, et 759 dans les agglomérations. — D'autre part, dans la colonie sub-andine, appelée officiellement « 16 de Octubre », 69 % (ou 2.500 sujets) de la population rurale parlait gallois. Par ailleurs, l'agglomération de Trevelin comptait 23 % (254) de locuteurs gallois, et la ville voisine d'Esquel 4 % (396). — Il y avait donc en tout environ 8.000 sujets parlant gallois dans la province de Chubut en 1965. Or, l'accroissement normal de la population depuis 1911 aurait dû donner 21.000 en 1961. Le taux d'assimilation, dû principalement à l'arrivée en masse d'éléments non-gallois (l'immigration galloise ayant cessé en 1911) et à l'usage exclusif de l'espagnol comme langue officielle et d'enseignement, est donc très élevé.

Mais ce sont la *phonologie* et la *dialectologie* qui, comme de coutume, occupent la plus grande partie du fascicule.

— Pp. 243-269, Mr Magne Oftedal analyse de façon très complète et avec une grande précision la prononciation des voyelles en Nord-Galles,

d'après plusieurs sujets parlants de l'Est du Merionethshire entre Bala et Corwen, et un sujet de l'île de Môn (Anglesey), né à Amlwch. Cet important article est le développement d'une communication donnée au Congrès International d'Études Celtiques d'Édimbourg en 1967. — Laissant de côté les diphtongues, l'auteur a observé avec une précision inconnue jusqu'alors la position des organes locuteurs de ses sujets lors de la prononciation des voyelles. Si, pour la plupart d'entre elles, le système à deux dimensions « haute-moyenne-basse » et « d'avant-centrale-d'arrière » suffit à les distinguer, il n'en est pas de même pour [i] et [i] qui sont toutes deux hautes, d'avant, et non arrondies. Il faut donc faire intervenir une troisième dimension. L'auteur a observé qu'en Merionethshire, [i] par rapport à [i] produit simultanément, a) par une diminution de l'ouverture de la bouche liée à la contraction des muscles des commissures des lèvres, et b) en relevant les bords latéraux de la langue pour laisser passer l'air par l'auge centrale. Mais le sujet de Môn (Anglesey) produit, d'après l'auteur, le même effet en pressant fortement la pointe de la langue contre l'arrière des incisives inférieures. L'auteur de ces lignes a fréquemment entendu les Gallois du Nord-Ouest (Môn et Arfon) faire la distinction entre ces deux prononciations. Le [i] de la région de Bala (Merioneth) est souvent traité de *gyddfal* « guttural », et semble en effet, par comparaison, venir du fond de la gorge. Mr Oftedal a fait faire des enregistrements au sonographe, qui, reportés sur des graphiques à deux dimensions, n'ont pas fait apparaître de différence sensible entre [i] et [i].

C'est parmi les *traits distinctifs* exposés par Roman Jakobson dans *Preliminaries to Speech Analysis* (1951 et 1952) puis par R. Jakobson et Halle dans *Fundamentals of Language* (La Haye 1956) que Mr Oftedal trouve la troisième dimension. Si [i] et [i] sont tous deux aigus, et diffus (= compacts), ils s'opposent dans l'opposition « plain » [i] et « flat » [i], c'est-à-dire à fente buccale plus large [i] et fente buccale plus étroite [i] par contraction. De même, [e], moyenne d'avant non arrondie, et [A] moyenne centrale non arrondie (donc déjà définissables dans le système à deux dimensions) s'opposent aussi par la fente buccale plus étroite par contraction dans [A].

— Pp. 270-278, le même donne des notes en supplément à son ouvrage *The Gaelic of Leurbost, Isle of Lewis*. Ces addenda et corrigenda tiennent compte de certaines critiques, et y répondent s'il y a lieu.

— Pp. 1-130, Mr Emrys Evans donne un important travail, le plus important de ce fascicule, une description phonologique du *dialecte irlandais d'Urris* dans la péninsule d'Inishowen, à l'extrémité Nord-Est du Donegal. L'auteur a encore trouvé en 1960, dans le district, six vieillards capables de parler assez couramment l'irlandais, mais ne l'employant plus, faute d'interlocuteurs, dans la vie quotidienne. Déjà dans leur jeunesse, l'irlandais n'était plus parlé qu'à l'intérieur du foyer familial, puis était devenu une sorte de langue secrète employée entre adultes. C'est en les laissant librement évoquer leurs souvenirs, sans les soumettre à un questionnaire systématique

auquel ils se croyaient incapables de répondre, que l'auteur a obtenu d'eux d'abondants matériaux. Pourtant, on est frappé par la minutie de la description des différents sons : l'auteur cherche constamment à placer la phonétique de ce dialecte dans l'ensemble des parlers du Donegal tels qu'ils ont été déjà décrits par d'autres ou observés par lui-même, et de ceux de Sligo, de Rathlin et de l'Écosse gaélique. Des textes en transcription phonétique avec transcription en orthographe habituelle et traduction, et un riche vocabulaire (pp. 79-130) qui dépasse très largement les mots cités constituent ce beau travail.

Les articles de fond, suivant une heureuse tradition qui est celle de la *Revue Celtique*, sont suivis d'une abondante chronique, de notices nécrologiques et de nombreux comptes rendus bibliographiques pour lesquels il a été fait appel à des compétences de nombreux pays.

E. BACHELARD

V

BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, vol. XXII (nov. 1966-mai 1968).

Publications de textes.

— Pp. 119-121, Mr Wallis Evans montre que *Y Broffwydoliaeth Fawr* « la Grande Prophétie » citée dans les *cywyddau brud* est la prophétie de Merlin (v. Bruts, L. Rouge, p. 144.5 sqq.). « La courte Prophétie », *Y Broffwydoliaeth Fer*, que Mr Evans publie, d'après le ms. Peniarth 54, vol. I, p. 186, est une prophétie de Merlin à Arthur concernant l'an 1450 (1), résumé de la Prophétie des Six Rois (Peniarth 50, p. 8 sq.).

— Pp. 121-124, le même publie (ms. BM Add¹ 14887, p. 6) la *Proffwydoliaeth Banastr o Brydain Fawr*, « prophétie de Banister de Grande-Bretagne », qui prétend concerner l'an 1500, mais prédit à la fin l'avènement d'Elizabeth I^{re} ; pour lui donner de l'autorité, elle est attribuée à William Banister, auteur anglais de prophéties du milieu du xiv^e s. On retrouve son nom dans d'autres prophéties galloises sous les formes *Banistroy*, *Banistr*, etc. (cf. Margaret Enid Griffiths, *Early Vaticination in Welsh*, 212).

— Pp. 130-149, Mr Brinley F. Roberts qui avait publié BBCS XX.277 sq. d'après Peniarth 16 (xiii^e s.) une adaptation galloise d'une explication latine des *Prophetiae Merlini*, publie une autre explication galloise d'après Llanstephan 173.71 sq. et Panton 68.33 sq. (xvii^e s.) qui donnent chacun des traductions de passages différents de l'œuvre de Alanus de Insulis composée en 1167-1174 et imprimée à Francfort en 1603, puis 1608 : *Prophetia Anglicana Merlini Ambrosii Britanni ... una cum septem libris explanationum in eandem prophetiam*. La langue est celle du xvii^e s. Le traducteur possède un riche vocabulaire, mais n'a pas l'expérience de la prose classique. Il traduit souvent les mots abstraits composés par des calques serviles. Ce pourrait être Roger Smyth de Llanelwy (St Asaph).

— Pp. 239-243, Mr Thomas Jones publie une lettre adressée d'Irlande par William Jones à Edward Lhuyd qui était passé en Écosse pour poursuivre ses enquêtes. Intéressantes observations de ce Gallois sur la vie des bardes de Connacht en 1700.

Revue Littéraire.

— Pp. 30-37, Mrs Rachel Bromwich, après son magistral inventaire de la tradition galloise dans ses *Trioedd Ynys Prydein* (cf. *Ét. Celt.* X.308 sq.), souligne ce que la tradition littéraire nous enseigne sur les *Cynfeirdd*, auteurs traditionnels des plus anciens livres poétiques.

Pour les cinq bardes cités par Nennius comme célébrant les chefs bretons du vi^e s. dans le Nord de la Grande Bretagne, trois nous sont inconnus. Mais contre, Aneirin et Taliesin sont bien représentés dans la tradition. Pour *Gododdin* d'Aneirin est l'objet d'allusions au xii^e s., et Aneirin est cité au xiii^e. Mais bien moins souvent que Taliesin, autour duquel est né une saga, dont il est le héros prophète. — Myrddin, non cité par Nennius, est pourtant présent à toute époque dans la tradition à partir du *Gododdin* comme l'un des *cynfeirdd*, réputé comme devin et prophète. A partir du x^e s., Taliesin et lui sont cités conjointement comme tels. Dans leurs sagas respectives (qui ont sans doute influé l'une sur l'autre) ils sont mis en rapport de façon fantaisiste avec des personnages historiques. Pour Taliesin, la tradition véritable (comme poète d'Urien dans le Nord de la Gr. Bret.) était connue de Cynddelw (xii^e s.), Dafydd ap Gwilym (xiv^e s.), etc. Mais le plus souvent, pour les poètes, Taliesin est le héros de sa saga, le barde d'Elffin qui, en Nord-Galles, confond les bardes de Maelgwn Gwynedd. — De Myrddin, nous n'avons que les vestiges de sa saga. Mais nous n'en saurions pas davantage sur Taliesin si le hasard ne nous avait pas conservé quelques poèmes authentiques de lui. Myrddin a donc peut-être existé comme poète. Lloyd-Jones le croyait (*Court Poets of the Welsh Princes*, p. 5) ; son nom n'a peut-être pas été créé de toutes pièces d'après le 2^e élément de *Caer-Fyrddin* (*Moridunon*) comme l'enseignant Egerton Phillimore et Mr Jarman (*The Legend of Merlin*, Cardiff 1960, p. 26). Il n'a peut-être, en vérité, pas été plus prophète que Taliesin.

Quant à Llywarch Hen, la tradition ancienne ne le connaît que comme le héros de sa saga qui, dans sa vieillesse, est chassé de son royaume. La citation des *Englynion y Clyweil* vient d'une Triade où il n'est cité que comme *prince*. Llywarch Hen poète n'apparaît dans la tradition qu'au xv^e s.

Il est frappant que ce soit la tradition de Powys qui nous conserve le mieux la tradition authentique, comme dans le cas de Taliesin, barde d'Urien ; c'est sans doute là que Cynddelw l'a trouvée.

— Pp. 16-31, Mr Gwendraeth Jones brosse le portrait d'un traducteur gallois de la fin du xvi^e s., Siôn Conwy III de Botryddan près Rhuddlan (Flint), 1546 (?)-1606, descendant de Sir William Coniers, l'un des chevaliers de Guillaume de Conquérant. Généreux et riche, à deux reprises sheriff de

son comté, il attirait à sa cour les bardes. Les principaux d'entre eux ont chanté la louange de sa famille aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e s. De sympathies catholiques, pour détourner les soupçons il traduisit en gallois l'ouvrage de Leonard Wright, *A Summons for Sleepers* (1589) qui, à mots couverts, attaque les Puritains, adversaires de l'Église Établie. La traduction, *Yn i Henadirion* (ms. BMAdd 14920, ^{xvii}^e s.) est un simple exercice de style, sans aucune conviction, avec maints contresens, contenant quelques fautes de passages. — Son autre ouvrage est la traduction galloise de l'ouvrage anglais *The Praise of Musicke* (1586) et de l'ouvrage latin, plus long, *De Musica* (1588) de John Case, sous le titre inexact de *Klod Keuallwod a'i dechrebad*, m. à m. « la louange de l'art de la langue (= la poésie) » et de son origine » (ms. Havod 24). — Mr Jones donne ensuite une notice de louange à Siôn Conwy par Hugh Pennant (déjà publiée *Cefn Coch*, Ms. 288 sq.) et un *cywydd* de conseil à Siôn Conwy jeune par Siôn Tudur.

— Pp. 124-127, Mrs Prys Morgan étudie la courte section galloise qui contient le *Mithridates, de Differentiis Linguarum*, publié en 1576 par Konrad Gesner (1516-1565), professeur de philosophie à l'Université de Zurich. Dans cette section, *De Britannica Lingua Vetere*, il compare le gallois au breton (et parle de l'émigration en Armorique), le compare au gaulois (suivant en cela Beatus Rhenanus, *Rerum Germanicarum Libri Tres*, Bâle 1531), et à l'irlandais. Il donne de l'Oraison Dominicale une version galloise qui ne correspond exactement à aucune version connue, fournie par John Bale, évêque d'Ossory en Irlande et grand collectionneur de manuscrits.

— Pp. 223-228, Mr Brinley F. Roberts donne une description détaillée d'un ms. gallois découvert par Mr David Jenkins à la bibliothèque de la Public Library Company à Philadelphie, Pennsylvanie. Réunissant des mains différentes (^{xiv}^e et ^{xv}^e s.), il comprend dans sa partie C la fin du *Dares Phrygius* et un texte du *Brat y Brenhinedd* (feuilles reliés en désordre). Le copiste « Howel vychan uab Howel goch o Uuellt » déclare avoir fait ce travail pour le compte de Hopcyn ap Tomas ab Einion, et ajoute deux phrases sur les malheurs des gallois trahis et devenus étrangers dans leur propre pays (main de la fin du ^{xiv}^e s.). — On connaît bien, grâce à G. J. Williams, *Traddodiad Llengyddol Morgannwg*, pp. 9-14, 146-148, le personnage de Hopcyn ap Tomas, seigneur d'Ynys Dawy en Gower, lettré réputé, versé dans l'art poétique et les prophéties, auquel Owain Glyn Dwr s'est adressé en 1403 pour lui demander de lui prédire son avenir. Il possédait le Livre Rouge d'Hergost dont une partie a été copiée pour lui, ainsi que le Livre Rouge de Talgarth (Llanstephan 27) comme l'a montré Mr Simon Evans, *Buched Dewi XXXVI*, et c'est pour son frère qu'a été traduit en gallois *Ffordd y Brawd Odrig*.

Grammaire et Syntaxe.

— Pp. 1-16, Mr R. M. Jones développe un exposé fait par lui devant le Cercle linguistique de Québec, « Le verbe en gallois ». Il y applique les

notions dégagées par Gustave Guillaume (langue et parole, temps d'univers et temps d'événement). Une première partie est consacrée aux temps du mode indicatif (il emploie le mot gallois *tymp* (<lat. *tempus*) au lieu de *amser* qui convient moins bien à des catégories précises). En gallois, alors que le verbe d'existence comporte six temps verbaux, répartis en trois formes qui comportent chacune un état mort et un état vif, l'état mort est marqué par les désinences caractéristiques des temps secondaires, les verbes réguliers n'en comportent que quatre, le passé et le futur ayant chacun un temps thétique et un temps hypothétique. A l'origine, on devait avoir simplement, comme en anglais, un passé et un non-passé. La différenciation d'un présent s'est produite dans le verbe d'existence, séparant le futur du passé. Cette notion de futur s'établit ainsi dans la langue, et dans le verbe régulier les formes du non-passé sont annexées par le futur. Mais ne peuvent alors plus exprimer les nuances du présent ; pour exprimer ces dernières, on forme en gallois des tournures périprastiques avec le nom verbal et l'auxiliaire « être » (en anglais, par contre, c'est le futur qui ne peut être exprimé par des auxiliaires).

Dans sa deuxième partie, l'auteur étudie ces tournures périprastiques. Le nom verbal est l'un des trois modes (nom verbal, subjonctif, indicatif) dégagés par G. Guillaume pour les langues ind.-eur. Il est situé au seuil de l'événement, sans que celui-ci se soit réalisé dans le temps, et il n'implique par lui-même aucun accomplissement. Mais, en gallois, précédé de la particule *yn*, il contient à la fois une part de temps et d'action non encore accomplis et une part de temps et d'action accomplis. Précédé de *wedi*, par contre, il exprime l'action tout entière accomplie sans possibilité de développement ultérieur. Ces trois aspects peuvent être employés au présent, au futur et au passé.

Avec le verbe « être » employé comme auxiliaire dans des tournures périprastiques composées et sur-composées, on peut construire en gallois vingt-deux tournures indicatives (en y comprenant le paradigme ordinaire du verbe), alors que le français n'en permet que quinze. Mais « *wedi*+nom verbal » ne peut pas être employé avec l'auxiliaire au passé. En gallois, seules les tournures périprastiques peuvent maintenant exprimer le présent, bien que dans une langue littéraire guindée, par archaïsme, la forme verbale ordinaire puisse l'exprimer, reste d'une époque où le « non-passé » pouvait exprimer à la fois présent et futur.

A part « être », les verbes *guneud* et *cael* peuvent aussi servir d'auxiliaires, mais le nom verbal étant alors l'objet direct de l'auxiliaire de cause dont il est l'effet, n'est pas précédé d'une particule verbale. Quant à « être », il est fondamental de toute action possible : il peut se situer avant l'action : *yr wyf am (ar) weithio* « j'ai l'intention (je suis sur le point) de travailler », — ou à l'intérieur de l'action : *yr wyf yn gweithio* « je suis en train de travailler », — ou après l'action : *yr wyf wedi gweithio* « j'ai travaillé ».

— Pp. 311-337, poursuivant ses recherches sur la *Syntaxe de la première période du Gallois Moderne* (^{xvi}^e-^{xvii}^e s.), Mr Simon Evans cherche à

dégager l'évolution entre le Moyen-Gallois, décrit par lui dans sa *Grammar of Middle Welsh*, et l'état de choses tel qu'on le constate dans les trois derniers siècles.

En gall. mod., l'ordre normal des mots dans la phrase est : verbe + sujet + objet. Le verbe ne peut être précédé que par les particules affirmatives, *fe*, *mi*, ou par la part. négative *ni*, *nid* ou interrogative, *a*. Dans la langue parlée, ces deux dernières tombent, laissant comme trace la lénition de la forme verbale, et les premières deviennent obligatoires dans l'affirmation.

Mais Henry Lewis avait montré (BBCS IV.149-152, — *The Syntax in Welsh*, passim, etc.) que, dans la poésie ancienne, on trouvait fréquemment des cas où le sujet ou l'objet précédaient le verbe, dont l'initiale ne subissait pas la lénition. Les pronoms *ef*, *mi*, *li* venaient souvent avant le verbe comme verbale non lénifiée. En brittonique ancien, comme en gaulois, la position des divers éléments de la phrase devait être assez libre. En gallois ancien, on a souvent, comme en v. irl., le groupe verbal en tête dans les propositions transitives : *préverbe* (particule) + *pron. objet* + *verbe* + *sujet*. Mais on trouve aussi le verbe en tête lorsqu'il est intransitif. Plutôt que d'y voir une conséquence de l'usage transitif, Henry Lexis pense qu'il s'agit de la persistance de l'autre ordre possible en ind.-eur., c'est-à-dire du verbe en tête de phrase.

Cependant on trouve souvent en gallois archaïque (comme en gaulois) l'ordre *sujet* + *objet* + *verbe*. Si l'objet est pronominal, avec le verbe composé on a : *sujet* + *préverbe* + *pron. objet* + *verbe*. Si le verbe est simple, on emploie la particule *a* pour infixier le pron. objet : *llawrydet a m duc* « la tristesse me prend ». C'est l'origine des tours *sujet* + *a* + *verbe* et de *mi* + *a*... ; *ef* + *a* + *verbe*, au lieu de *sujet*, *mi*, *ef*, + *verbe*. Par analogie, on aura aussi : *objet* + *a* + *verbe*. Ces tournures, où le verbe n'est pas en tête, sont appelées « anormales » par les grammairiens gallois modernes.

Si d'autre part on veut faire ressortir un élément de la phrase, on le place en exergue en tête. En gallois, la part. relative *a* précède le verbe dont l'initiale est lénifiée, si c'est le sujet ou l'objet qui vient en tête. Plus tard, si un compl. adverbial vient en tête, la part. *gwyd* est placée devant le verbe (sans lénition). Si l'emphase est mise sur un prédicat nominal, la copule vient ensuite, sans particule. — A l'origine, dans ce type de phrase, dit « mixte », la copule venait en tête, avant le mot mis en exergue, et on en trouve encore maints exemples en Moy. Gall.

Après la chute de la copule initiale, la syntaxe de la phrase « mixte » semble avoir déteint sur celle de la phrase ordinaire en Moy. Gall., dite « anormale » (c'est-à-dire où le verbe ne vient pas en tête), sauf dans le cas de négation. On expliquerait ainsi la lénition du verbe après *a*, même lorsqu'il n'y a pas emphase.

Pour le Gallois Moderne Archaïque, l'étude de la phrase dans six ouvrages situés au tournant des xvi^e-xvii^e s. permet à l'auteur de dégager certaines conclusions. Il devient difficile de distinguer clairement la phrase « mixte » de la phrase « anormale ». Dans la phrase « anormale » où le verbe devrait s'accorder en nombre et en personne avec le sujet, nous trouvons déjà de

nombreux exemples où le verbe se fixe à la 3^e pers. sg. comme dans la phrase « mixte ». D'autre part, dans la phrase « mixte », on trouve des exemples exceptionnels d'accord.

On constate la désintégration de la structure de la phrase qui prévalait en Moy. Gall., la phrase dite « anormale ». Le type *sujet* + *a* + *verbe* se trouvait surtout avec sujet pronominal, en particulier à la 3^e pers. sg. : *ef* + *a* + *verbe*. Comme la forme verbale contient elle-même la marque de la 3^e pers. sg., *ef* perd son sens et est compris comme une particule verbale affirmative. Il subit des réductions diverses : *fo*, *fe*, etc. — Le type *verbe* + *y* + *verbe*, courant en Moy. Gall. subit, lui aussi, des modifications : *y* est souvent omis, ou remplacé par *ef* *a* sous ses formes diverses, dont une des réductions est *a*. La disparition de *y* tend à briser le lien syntaxique entre l'adverbe et le verbe, et la place de l'adverbe devient libre : il peut venir après le verbe. D'où nombreux exemples où le verbe vient en tête.

Ainsi la structure de la phrase en gallois moderne pourrait être le résultat d'une évolution récente commençant en Moy. Gall. tardif, à partir de deux modalités de l'ordre dit « anormal » : la tournure *sujet* + *a* + *verbe* aboutissant à particule verbale affirmative + *verbe*, et la tournure *adverbe* + *y* + *verbe* aboutissant à *verbe* en tête de phrase, c'est-à-dire les tournures employées dans la langue actuelle.

Phonologie.

— Pp. 209-222, Mr Alan R. Thomas étudie les diphtongues dans les syllabes accentuées dans le dialecte de la vallée de l'*Alun* (Sud du comté de Flint, Galles du N.E.). Il part du système vocalique qu'il reconstruit pour le Moy. Gall. tardif : 4 voy. fermées, *i*, *z*, *u*, 3 semi-ouvertes *e*, *a*, *o*, une ouverte *a*, d'où 4 séries de diphtongues se terminant par les 4 voy. fermées. Ce système, légèrement différent de celui de Mr Hamp, BBCS XVII.30 qui, pour le gall. ancien, ajoutait une série en *e*, permet de tenir compte des contractions, de l'évolution dans les dialectes du Nord (ex. *oe* > *oi*), et de la différence entre l'affection vocalique et la « flexion » d'une diphtongue lorsqu'elle se trouve à la pénultième accentuée (ex. *gwaið*, pl. *gwaiðja*). A l'époque moderne, le système se simplifie par confusion de *i* et de *z*. — L'étude détaillée de ces diphtongues du N.E. ne fait apparaître que peu de différences avec celles du N.O. (Bangor) : p. ex. Bangor conserve la distinction entre *iu* et *iu* : *liu* (= *lliw*, couleur), mais *biu* (= *byw* « vivant »).

Toponymie.

— Pp. 111-119, Mr A. G. C. Turner traite de quelques noms de lieux de l'extrémité Sud de la chaîne Pennine anglaise, qui peuvent venir du celtique : l'hydronyme *Dane* (mangl. *Dauen*, *Dauene*) plutôt que du nom de la « goutte » (gall. *dafn*) serait britt. **Daminā*, cf. irl. *dam* « bœuf », « rivière des bœufs », cf. gaul. *Damonus*, *Damonā*. — L'hydronyme *Goyl* (mangl. *Gwyd*, *Gwyt*) plutôt que du nom de la « veine » (gall. *gwyth* < **ueitho-*) viendrait d'angl. prim. **gūil* < gall. prim. *gwuid* « sauvage » ou « gibier ».

Confondu ensuite av. angl. dial. N. *gole, goyl* « bief, rigole ». — *Lyme* dans de nombreux toponymes et le nom de la vaste forêt médiévale ne pourraient venir de v angl. **līm*, gall. prim. **lēm* « orme », cette essence ayant été très rare, en cette région à l'époque préhistorique. Ne pourrait-elle désigner qu'un canton étroit, exceptionnel, alors que le nom est répandu sur les collines. L'auteur semble préférer un rapprochement av. gall. *llwm, llon* « lac, lacet » dénué ». On aurait britt. **lummjo-*, gall. prim. *līm*. Mais, de *līm* à *lumm-* il devait être bref en gall. *prim*, et *ī* accentué en cette position semble avoir été rendu en v angl. par *ī* ou *ē* brefs et non pas *ī* long (cf. *Wason*, LHEB 285 sq.).

— Pp. 37-41, Mr J. E. Caerwyn Williams sur *Mallaen*, cwmwè, le lac et le hameau au N. de Llandovery (N.E. du comté de Caerfyrddin) qui s'appelle qu'Egerton Phillimore, *Owen's Pembrokeshire* 11.374, IV.686 après John Rhys *Arch. Camb.* V.1x.58.72, y voyaient « la plaine des Lagen ». *Mallaen* représentant *Lagen*, gén. pl. de *Lagin*, nom. plur., que l'on retrouve dans le nom de la péninsule de *Lleŷn* (Caerns.) auj. *Llŷn*, de *Lagin*, nom. plur. se trouvant dans *Dinllaen* « la forteresse des Lagen ». Mais la présence de *Mallaen* aussi fortement enraciné si loin de la mer pose la question de l'occupation irlandaise de certains points de l'hinterland.

— Pp. 47, Mr P. C. Bartrum sur le nom gallois *Lloegr* de l'Angleterre (cf. Gwyn Jenkins, BBCS XIX.8-22), ajoute qu'en 1611, John Lewis, *The History of Great Britain*, ms. Harleian 4878 f° 341 v., écrit que : la cité des Merciens s'appelle *Leogera*, leurs évêques *praesules Leogerences*, et, ces Saxons étant les voisins immédiats des Gallois, le nom *Lloyger*, pour l'« Angleterre » en est venu.

Lois Galloises.

— Pp. 338-350, Miss Morfydd Owen décrit un ms. composite des Lois galloises de la bibliothèque de la Société d'Histoire de l'État de Massachusetts, à Boston. En quatre mains différentes, il comprend principalement f°s 1-93 (main du XIV^e s.) et f°s 94-98 (main du XV^e) un texte des Lois galloises de la version du Livre de Blegywryd. Mais les sections mobiles suivent, non pas l'ordre de l'édition Stephen Williams, mais celui des *Ancient Laws* d'Aneirin Owen. Ce ms. qui porte l'ex-libris de William Phillips au XVIII^e s. ne peut être que le ms. P, prêté par Gulielmus Philips Armiger à Moses Williams et William Wotton pour la rédaction de leurs *Leges Walliae*, et qui, selon eux, s'accordait avec « Cotton 4 » (= Cotton Titus D IX). Ce dernier est le 3^e ms. (L) utilisé par Stephen Williams pour l'édition du *Llyfr Blegywryd*. La version P est légèrement plus brève, peut-être plus ancienne ?

— Pp. 228-236, Mr Dafydd Jenkins rectifie sur certains points l'article de Mr M. Gwyn Jenkins, BBCS XX.348-372, sur le décompte des degrés de parenté dans le droit canon, le droit romain, et le droit gallois. Il ne faut pas oublier qu'en droit gallois le but de ce comput est de délimiter le cercle de parents qui doivent contribuer au paiement de la compensation pour

meurtre (*galanas*) ou au contraire la recevoir. En droit canon, il s'agit de prohibitions de mariage pour consanguinité.

— Pp. 127 sq., le même, à propos de l'office du *distain* qui, de serveur de nourriture et de boisson (empr. angl. *disc-thegn* « serviteur de plat ») des Anciens Loïs, devient, au temps des princes, un intendant et un ministre, note que *Brut y Tywysogion* (Pen. 20.218 b) consigne dans ses annales la nomination de Goronwy ab Ednyfed, *distein* du prince (appelé par Llywelyn : *seu gallus noster*, cf. *Littere Wallie* 28, et cf. *Record Caern.* 213 : ... Principis viciasticarii sui qui est loco *destein*).

— Pp. 128 sq., le même, après Mr Hywel D. Emanuel, prouve, par des exemples de traduction, que le Llyfr Blegywryd est traduit du latin : le *llyfr fawc* « faucon » des textes V et U des Ancient Laws devient *nyth llawgsten* « nid de faucon » W. Med. Law 18.6, -yr *heboge*,... a'r *nytheu* « les faucons et les nids » Ll. Bleg. 14.20 (confusion de *nisi* et *nidi*) ; emploi de *castell* au lieu de *lluesteu* (Llyfr Iorwerth) pour des constructions légères faites à la hache traduisant lat. *castra*.

Noms divers.

— Pp. 41 sq., Mr J. E. Caerwyn Williams, revenant sur les effets maléfiques d'une *llygoden goch* « souris rouge » passant sur le corps de quelqu'un, donne toute une série de références analogues à la musaraigne dans le folklore anglais.

— Pp. 42-45, le même étudie des tours parallèles où l'adj. signifiant « vieux », gall. *hen*, irl. *sean*, est employé comme intensif devant un substantif ou un nom verbal.

— Pp. 45 sq., Mr Brynley F. Roberts, après Mr Arwyn Watkins qui BBCS XVIII.362-372 notait l'extrême rareté de la tournure « particule *y+* nom verbal » et concluait à des fautes de copiste pour *yn*, ou à l'influence des formations avec pron. infixé : *y'm, y'th*, montre que dans les trois cas où le *Brut Dingestow* donne *y+* nom verbal, les autres mss ont *yn*, et que, dans un cas au moins la comparaison avec Llanstephan 1, plus complet, prouve qu'il s'agit d'une phrase tronquée et qu'on a en réalité « préposition *y+* nom verbal ».

— Pp. 46-47, Mr Eric P. Hamp apporte les exemples de *gwch* et *odgywch* comme confirmation à ses conclusions BBCS XVI.284 sq. sur les allophones de /x/ et de /ū/.

— P. 129, Mr Moelwyn I. Williams signale un testament de 1734 où le scribe, avant d'écrire sa traduction anglaise des volontés du testateur, a noté en premier les paroles galloises elles-mêmes, ce qui est rare.

— P. 343, Mr E. D. Jones, reprenant *gwifrum* que Thomas Roberts, *Gwaith Tudur Penllyn*, Gloss., laisse sans traduction, mais, note à XXVI.26, tend à rapprocher de *cwyfr* « carquois » dans un sens péjoratif, pense plutôt à un emprunt à angl. *wyfern* « dragon ailé » : *wīern* > *gwifurn* > *gwifrum* > *gwifrum*. On avait angl. *wyvre* du frs. *guivre*, puis formation de -n final. [Mais on sait que *gwifr* est attesté en gallois, DGG LV.19 et note Ifor Williams 211, Gut. Ow. LXIV.11, et vient peut-être directement du frs *guivre*.]

— P. 344 sq. Mr Brinley Rees, revenant sur *celein* « cadavre », changé en *celyn* « houx » par Sir Ifor Williams, *Canu Llywarch Hen* XI.112 a, à qui l'idée de sécher les cadavres devant le feu paraissait insolite, rappelle des coutumes paléolithiques ou néolithiques, et des peuplades primitives d'Afrique et du Pacifique, qui faisaient sécher ou brûler à demi les cadavres sur ou devant le feu. Le mot homérique *ταρχέειν* « brûler les os des cadavres et enterrer les ossements » signifiait à l'origine « dessécher ».

— Pp. 345 sq., Mr Dafydd Jenkins, après la note d'Ifor Williams, BBCS XVII-184, sur les petits-fils d'*Yr Ynad Coch* possédant de la terre en Môn en 1352, montre que *Cyfnernth Fychan* et *Yr Ynad Coch* qui appartenaient à une famille de juristes connus devaient être cousins issus de germains, et *Gruffudd ab yr Ynad Coch*, qui a chanté la marwnad de *Yr Ynad Coch* ap Gruffudd devait être cousin d'Einion ap Madog qui a chanté celle de Gruffudd ap Llywelyn.

— Pp. 346-350, Miss Morfydd Owen : le mot *cynllwyn* désignant l'origine un genre de meurtre avec dissimulation du cadavre, ou par ruse, escade, puni d'une peine double. Le mot est parfois accouplé à *murdrum* angl. *murdrum*. Dans *Liber Landavensis*, p. 118, *dynnyorn* et *cynllwyn* traduisent ensemble *homicidium*. On retrouve ce sens dans toute la poésie ancienne. Plus tard, *Y Marchog Crwydrad*, *cynllwyn* traduit angl. *murder*. Mais dans la langue moderne, le sens est « embûches, conspiration ». Influence de *cynllun?* *Dynnyorn* (de *dyn* et *orn*, I. Williams, BBCS 1.227 sq.) se trouve aussi accouplé à *cynllwyn* dans le texte latin LTWL, p. 113. Le terme irl. correspondant *duine orcun* ne signifie que « meurtre ». Le meurtre avec dissimulation est *duine táide*.

— Pp. 350-352, Mr Thomas Jones propose : *Livre Noir* 65.16 sq. (engl. des tombes), lire : *ny bei gurth breinhin* « qui ne se soumettrait pas à un roi », ou : *ny bei gur breinhin* « qui ne serait pas l'homme (lige) d'un roi ». — *Livre Noir* 68.6-8 (engl. des tombes), lire : *Bel talan talyrth yn engyrth. teir cad* « la tombe de Talan Talyrth dans l'horreur de trois combats » pour rétablir la rime. — *Canu Aneirin* 1219 et *Livre Noir* 69.2 où il manque une syllabe, au lieu de *gwaurut*, lire le plur. *gu[aiu]awr [r]ut* « lances rouges ». — *Livre Noir* 69.14, le ms. ne porte pas *sanau*, mais *sanant*, nom de femme que l'on trouve *Early Welsh Gen. Tracts* 15, 12 ; 43, 3, etc. Plus tard, *Sanan*, *Brut y Tywysogion*, L. Rouge, Bruts, p. 100. Ici : la femme de Maelgwn Gwynedd, le *morfa* en question étant *Morfa Rhianedd*, près *Llandudno*.

Cornique.

— Pp. 236-238, Mr N. J. A. Williams donne des notes sur le texte de l'*Ancient Cornish Drama* de Norris : OM 1399, lire *kyns donas* « avant de venir ». — PC 334 : *Yn ov thy* « dans ma maison », plus tard *ov chy* (O.M. 356). — RD 2201, lire : *guel [l]yw* « meilleure couleur ». — BM. 2463, *pygys* dans une liste de héros peut-être pour **Tygys* (gall. *Tegid* < *Tacitus*), allant avec d'autres noms romano-corniques : *Massen* < *Maximius*, *Casvelyn* < **Kassigelānos*, *Costentyn* < *Constantinus*.

Partie Historique.

— Pp. 49-71, un deuxième supplément est donné à la *Bibliographie de l'histoire de Galles*, concernant les publications de 1963 à 1965.

— Pp. 151-168, Mr Ralph Griffiths étudie la carrière de Thomas Barneby, chef de clan peu scrupuleux de la Galles du Nord pendant l'insurrection d'Owain Glyn Dwr, destitué en 1414, mais conservé par le roi comme administrateur financier.

— Pp. 168 sq., Mr J. W. James signale dans les *Annales d'Ulster*, sub anno 1068 : *Mac Leobelin ri Bretan do marbad la mac Iacob*, se rapportant au combat où Gruffudd ap Llywelyn et Cynan ab Iago (père de Gruffudd ap Iwan) se tuent mutuellement.

— Pp. 169-183, Mr W. R. B. Robinson analyse les comptes du *portreeve* et *watchpoll* de Swansea pour 1449.

— Pp. 245-249, nouvelle édition critique (d'après les trois mss) du *De professione episcoporum et gestis eorum, uidelicet Bernardi et David secundi*, dit *Vita Davidis Secundi* (déjà publ. Wharton, *Anglia Sacra* II.652 sq., et Brewer, éd. des *Rolls des Opera* de Giraldus Cambrensis III.431-434). C'est une critique sévère des agissements de David Fitz Gerald, évêque de St-David et oncle de Giraldus, qui devait lui succéder.

— Pp. 250-260, Mr Beverley Smith, pour dater la dernière phase de l'insurrection d'Owain Glyn Dwr, s'appuie sur quatre textes du ms. Cotton Cleopatra F.111 (cf. Ellis, *Original Letters illustrative of English History*, 2^e sér., vol. I, 1827) : les trois lettres datent, non pas de 1400, mais de 1410-1412, et le mémorandum du connétable du château de Harlech de 1417. Maredudd fils d'Owain Glyn Dwr n'a accepté le pardon du roi, et donc ne s'est soumis, qu'en 1421.

— Pp. 260-270, Mr Anthony Carr retrace la carrière d'un gallois du comté de Carmarthen, Lewis John, établi marchand de vins à Londres en 1400, devenant financier, diplomate, membre du Parlement et du Conseil du Roi.

— Pp. 353-357, Mr Beverley Smith publie un document de 1277 par lequel un dominicain Llywelyn ap Gruffudd apporte sa médiation entre le roi et son propre frère Rhys ap Gruffudd et d'autres parents. Tous ces personnages, conseillers ou intimes du prince Llywelyn, ont ensuite servi le roi et son fils, souvent avec dévouement.

— Pp. 357-385, Mr W. R. B. Robinson publie des textes concernant les actions en justice (1590-1596) du jeune comte Edward de Worcester pour récupérer dans sa grande seigneurie de Gower les terres, droits et privilèges sur lesquels de nombreux empiètements avaient été commis.

Partie Archéologique.

— Pp. 71-77, M. M. C. Crampton et D. Webley publient la fouille d'un tumulus oblong à Mynydd Troed, sur un col dans les Montagnes Noires (Brecknockshire).

— Pp. 78-87, Mr T. W. Burke poursuit la description des fouilles de Pant Sychbant en Penderyn (Brecknockshire Sud), commencée BBCS

XIX.165 sq. Des tessons de poterie, et de nombreux outils et armes en silex semblent indiquer une occupation intermittente, du néolithique à l'âge du bronze, surtout des sites qui sont encore les emplacements des fermes actuelles. De culture mésolithique, les habitants devaient être en contact avec des immigrants de culture néolithique. A l'âge du bronze sont gravés les constructeurs d'un cairn rond, qui ont laissé quelques objets.

— Pp. 88-102, Mr H. N. Savory ajoute d'importantes notes à la publication BBCS XX.449 sqq. du trésor d'objets métalliques de Tal y Llyn (Merioneth). Outre des caractéristiques de l'époque de La Tène, on retrouve dans les bijoux de Waldalgesheim et dans les épées de la série, le style de Tal y Llyn a retenu de la tradition Halstattienne l'usage d'un remplissage guilloché ou en lignes tremblées suivant des dessins géométriques. Cf. les objets de l'époque de transition trouvés en Champagne et dans l'Ouest. Dans les Iles Britanniques, on trouve donc cette combinaison de styles dans quatre ateliers ou écoles : Newnham-Torr, — les trois îles irlandaises, — les fourreaux d'Ulster, — et Tal y Llyn, — qui, avec des origines continentales différentes, ont pu longtemps coexister. — La forme avec ouverture centrale en forme de L est peut-être un ornement de silex. — La pratique du placage d'étain était en Gaule très antérieure à l'époque romaine, et existait plutôt à l'époque de Halstatt qu'à celle de La Tène. En particulier sur les broches métalliques d'Alsace, de Bourgogne et du Berry. D'autres fouilles en feraient peut-être apparaître de nouvelles près des gisements d'étain de Gaule centrale. C'est peut-être de là que venait la culture des artisans de Tal y Llyn qu'on n'a pas de raison de dater plus tard que la fin du III^e s. av. J.-C.

— Pp. 104-109, Mr G. C. Boon étudie deux perles de verre doré (II-III^e s.) trouvées dans les ruines romaines de Caerleon (Monmouthshire). On en a trouvé en Grande Bretagne en une douzaine d'endroits, et en Pologne et en Russie du Sud. Mais c'est surtout en Égypte et en Nubie qu'on les trouve, à partir de l'époque des Ptolémées.

— Pp. 199-208, Mr H. N. Savory publie des découvertes récentes d'outils néolithiques lors des bouleversements de terrain dus à l'urbanisation et l'industrialisation : haches en silex taillé ou poli, une en andésite d'un type semblable aux haches en jadéite de Gaule, une hache-marteau en picrite, des haches de bronze, neuf fragments d'une urne cinéraire, des pesons de fuseau décorés en pierre du début de l'âge du fer.

— Pp. 271 sq., Mr M. Jarrett publie une hache de pierre polie de Clyro (Radnorshire).

— Pp. 274 sq., MM. A. Hogg et G. Jones publient un camp de marche romain à Esgairperfedd à flanc de montagne au N.O. de Rhayader, comparable à celui d'Ystradfellte (BBCS XXI.175).

— Pp. 277-283, MM. J. Harvey, R. Morgan et D. Wembley publient la fouille de la grotte de Tooth Cave à Ilston en Gower. Squelettes, et outils en silex (passage du néolithique à l'âge du bronze) et en os.

— Pp. 291-310, Mr G. Boon donne un rapport provisoire sur le trésor

de 2583 pièces de monnaie romaines en bronze plaqué d'argent allant de Valérien (253-260) à Carausius (286-293) découvert dans une coupe en bronze en 1966 à Penard en Gower. Les difficultés de la carrière de Carausius expliquent les types variés, barbares dans l'ensemble, de ses monnaies. En fin d'article, l'auteur donne une importante récapitulation des monnaies antiques trouvées en Galles, et en tire des conclusions sur l'histoire du pays à l'époque romaine.

— Pp. 407-410, Mr Savory publie une hache de bronze à deux boucles trouvée à Aberystwyth avec un torque d'or qui sera décrit ultérieurement. Les rares spécimens britanniques de haches à deux boucles datent du début entre le 2^e et le 1^{er} millénaire.

— Pp. 410-416, Mr W. Manning publie une serrure-cadenas romaine à Caerleon en fer qui avait été forcée avant d'être jetée dans le revêtement de cailloux d'un passage entre deux baraquements de la garnison de Caerleon. C'est un spécimen (1^{re} moitié du II^e s.) particulièrement perfectionné d'un type assez rare (Rhénanie et Bretagne).

— Pp. 416 sq. Mr J. Lewis décrit un flan de sceau en pierre gravée avec un trou central pour le manche (cas unique) du XIV^e s. : *s[igillum] Howeli apud Almi*.

— Pp. 418-425, Mr J. Mac Grath publie les résultats de l'examen métallurgique de cinq lames d'épée fragmentaires de l'âge du fer, déposées endommagées à dessein comme dépôt votif dans le lac de Llyn Cerrig Bach. Quatre des lames ont un intérieur de fer mou revêtu de deux plaques d'acier, l'une de ces lames portant la marque de l'armurier. La cinquième est constituée de bandes parallèles alternées, les deux tranchants étant en acier. L'auteur reprend et modifie les classifications de Déchelette et de Piggott.

— Pp. 426-432, Mr Jarrett étudie à nouveau le fort romain d'Y Gaer près Brecon, fouillé par Sir Mortimer Wheeler, *Y Cymmrodor* XXXVII (1926), et cf. Miss G. Simpson, *Arch. Camb.* CXII (1963). L'auteur propose une succession différente d'occupations et d'abandons successifs, avec peut-être de longues périodes d'occupation par seulement quelques hommes qui en assuraient l'entretien.

E. BACHELLERY.

VI

STUDIA CELTICA I (1966).

La belle revue de philologie et de linguistique celtiques *Studia Celtica*, publiée par le Board of Celtic Studies de l'Université de Galles et dirigée par le professeur J. E. Caerwyn Williams, répond déjà pleinement, dès ses premiers volumes, à l'attente des celtistes, qui se doivent de lui faire l'accueil qu'elle mérite.

Le premier volume s'ouvre par la publication, par le professeur Myles Dillon, d'après le ms. R.I.A. 24 P 33 (XVII^e s.) du texte de *Ceart Uí Néill*,

qui décrit les tributs dus à Ó Néill par les autres rois et seigneurs d'Ulster et les prestations qui lui sont dues quand il parcourt leurs territoires (les uns et les autres sont énumérés). D'autres grands chefs irlandais jouissaient de droits semblables jusque vers la fin du xvi^e ou le début du xvii^e s. — Ce texte avait déjà été édité par Tadhg Ó Donnchadha dans son *Leabhar Chlainne Aodha Buidhe* (Ir. Mss. Comm., Dublin 1931). — D'autres notes justifient la traduction et l'identification des personnes et des lieux.

— Pp. 19-26, Mr Karl Horst Schmidt étudie le *subjonctif et le futur en Vieil-Irlandais*. Il dégage trois types différents d'arrangements des formations respectives du subjonctif et du futur.

1^o Dans un premier groupe (les six verbes traités par Thurneysen, *Gramm.* § 662), le plus ancien, on a identité entre la formation de deux catégories. Ce sont des formations athématiques en -s-, auxquelles on peut ajouter le futur supplétif *rega* du verbe « aller » qui devait être un subjonctif à l'origine, puis formé comme un subj. en -a-, mais qui a été suppléé au subj. par une formation en -s- (*lëss-*) formée sur le thème verbal. L'auteur compare ces formations à une série d'exemples tirés des langues indo-européennes, où l'on trouve, soit identité entre subj. et futur, soit différenciation de la formation du futur par celle du subjonctif :

2^o Dans un 2^e groupe, de formation plus tardive, le futur est formé par redoublement du thème du subj. en -s- ou en -ā-. Mr Schmidt, s'appuyant sur Mr Kuryłowicz, *The Inflectional Categories of Indo-European*, p. 114, etc., voit dans les subjonctifs des formations modales confinées dans cette fonction, tandis que leurs formations redoublées, anciennement désidératives, se sont « temporalisées » et sont devenues des futurs comme dans les ex. d'autres langues ind.-eur. mentionnées plus haut. Cf. le cas des « futura exacta » du grec. — Examinant les subjonctifs en -s-, l'auteur se refuse à y voir comme Thurneysen, *Gramm.* § 623, d'anciens subj. de l'aoriste en -s- comme en grec et en sanskrit. Car, dans ces langues, les formations en question s'expliquent par un transfert du subjonctif thématique (corresp. à des thèmes de présent athématiques) à l'aoriste en -s-. Or le subjonctif thématique n'apparaît pas en irl. D'autre part (cf. C. Watkins, *Ind. Eur. Origins of the Celtic Verb*, p. 125), le subjonctif en irlandais (par opposition au grec) n'est pas incorporé au système aspecto-temporel. — Mr Schmidt rejette également l'explication de Mr Watkins, *loc. cit.* (cf. son c.-r., *Studia Hibernica* IV.222-232) du subjonctif en -s- par l'aoriste en -s- de l'ind.-eur. D'après Mr Kuryłowicz, *loc. cit.*, il n'y a pas de lien sémantique direct entre le passé perfectif représenté par l'aoriste et la valeur du subjonctif apparentée à celle du futur. D'autre part, les ex. des autres langues montrent une indépendance formelle des formations en -s- modales et futures par rapport à l'aoriste. — On trouve des formes apparentées au subj. en -s- de l'irl. en brittonique, et probablement en latin, osco-ombrien, grec, balte et sanskrit. Fonctionnellement, elles rendent le subj. ou le futur, formellement elles sont indépendantes du thème de l'aoriste. Le type lat. *faxo, faxim*, p. ex., d'après Mr Benveniste, *BSL* XXIII, apparaît à date ancienne dans

un sens futur, qui remonte à une fonction désidérative-subjonctive pré-historique. En irl., le nivellement des formes des trois catégories en -s- (subjonctif, futur, prétérit) rend toute explication difficile. Mais les cinq impératifs cités Thurn., *Gramm.* § 588 : *al-ré* « lève-toi », *no-m-ain* « épargne-moi », etc., qui coexistent tous avec des subj. en -s- : *ress-, aness-*, etc., et où Thurneysen et Mr C. Watkins voient des formations d'aoristes sigmatiques, — sont, pour Mr Schmidt, d'anciens subj. athématiques à la 2^e pers. sg. qui, du fait de leur fonction modifiée, ont échappé à la thématisation postérieure.

Le 3^e groupe de formations est celui des verbes faibles à subj. en -ā- et à « futur en -b- ». Le subj. en -ā- se trouve aussi en lat., en osco-ombrien, et en tokharien. Dans les langues italiques, il paraît formé sur le thème du présent. Ceci est dû à l'introduction de la notion de temps au mode subjonctif. Mais en lat. arch., comme en tokharien et en irl., il est formé directement sur le thème verbal. L'auteur repousse, pour l'origine du subj. en -ā- les trois théories, respectivement < de l'injonctif, de l'optatif, et du présent. — Pour l'origine du « futur en -b- » (voir plus haut, p. 322 sq., la théorie de Mr Watkins) il tend plutôt à se rallier à une explication par une périphrase, comme en latin. La formation, secondaire en latin (où elle vise à différencier le futur qui, dans les thèmes en -ā- et en -ē- se serait confondu avec le subj. et le présent), est isolée en irlandais (elle manque dans les langues brittoniques). Les formations à redoublement, trop compliquées pour être largement productives, ont été remplacées, dans la flexion des verbes faibles, par le « futur en -b- (ff) » qui a adopté la flexion des subj. en -ā- correspondants.

— Pp. 27-31, Mr Ellis Evans donne une étude très documentée avec bibliographie exhaustive, sur le mot *gurdonicus*, Sulpice Sévère, *Dial.* 1.27.2, dont les nombreuses variantes dans différents textes et glossaires, ont donné lieu à controverse. Le sens général devait être « rude, grossier ». Probablement un dérivé de *gurdus* « stolidus » d'origine peut-être non ind.-eur. On trouve en gall. (*g*)*w(y)rdonig/werddonig* « rude, velu, pelucheux », influencé parfois par fausse étymologie par le nom de l'Irlande, *Iwerddon*.

— Pp. 32-37, par Mr T. S. Ó Máille, trois emprunts gallois en Irlandais moderne : irl. Munster *alfrails* « sacripant, canaille » < gall. *arblas, albrast* « arbalète », lui-même empr. au roman (nom d'objet servant à désigner une personne), présente l'hésitation fréquente dans la poésie bardique entre -br-, -fr-, -pr-. On n'a pas le groupe final moy. angl. -st(e) qui, vélaire, donne toujours irl. -sta. On trouve au xviii^e s. irl. *allabrox* qui peut venir directement de gall. *albrast*. — Irl. *bardal* « canard mâle » < gall. *barlad* (et non directement d'angl. *mallard*), avec métathèse en 2^e syll. constante en irl. Au xviii^e s. on a irl. *mardal* dans une chanson. — Irl. *treo* « direction, itinéraire », malgré T. F. O'Rahilly, *Ériu* XIII.214, ne vient pas de *treoir* : la disparition de *r* dans les dialectes ne se produit que dans des groupes de trois ou de deux consonnes, ou de petits mots inaccentués. Irl. *treo* viendrait de gall. *tro* « tour, tournant, promenade ».

— Pp. 38-62, par Mr Donald Howells, une très intéressante ébauche d'étude sur la *phrase relative nasalisante* en celtique. S'appuyant sur les faits irlandais anciens et moyens, gaéliques écossais modernes, gallois anciens et moyens, et son propre dialecte gallois du S.O. (limite du Cardiganshire et du Pembroke), il décrit d'abord les différents types de constructions qui correspondent à ce type de phrase, leur chronologie, et leur évolution dans les deux branches du celtique insulaire dans le cadre de ces différentes constructions. Utilisant les travaux de MM. Myles Dillon, Henry Lewis, Henry Lewis, Arwyn Watkins, Simon Evans, il s'efforce de résoudre les questions avec un esprit neuf, et on tirera certainement profit de ses observations et de ses raisonnements. Il s'occupe au passage, et au besoin, de pratiquement tous les types de phrase, et on sent qu'il y a plus que matière à un article. C'est un ouvrage général sur la syntaxe de la phrase en celtique qu'il faudrait écrire. Et il ne pourra vraiment être entrepris que quand les travaux préparatoires indispensables auront été faits.

— Pp. 63-92, Miss Marie Surridge reprend la difficile question de l'*influence linguistique du roman sur le Moyen Gallois*. Dans quelle mesure les emprunts au français ont-ils pu passer directement au gallois sans passer par le moyen anglais ? Après une solide étude historique des rapports entre les Gallois, les Anglais, et les Franco-normands, ainsi que des relations directes avec la France, une étude également de leurs rapports littéraires, ses conclusions honnêtes nous laissent dans l'incertitude. Mais peut-être une recherche du genre de celle de Mr Risk pour l'irlandais (v. ci-dessus pp. 585 sqq.) serait-elle moins ingrate que ne le pense l'auteur.

— Pp. 128-137, Mr Seán de Búca cherche à son tour à expliquer l'*origine et la langue des Goidels*. Il compare la situation vers la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. en Grande Bretagne à celle de la Gaule du temps de César. A cette époque, d'importants contingents de Gaulois, fuyant César, ont passé en Grande-Bretagne où ils ont fondé des royaumes puissants. De même, vers l'an 100 de notre ère, d'importants contingents de Bretons ont dû fuir la conquête romaine pour se réfugier en Irlande indépendante, et s'établir d'abord dans la plaine de l'Est. Ce sont ces Bretons que Ptolémée, au 1^{er} s., se serait trouvé avoir comme informateurs pour ses noms géographiques, c'est-à-dire les *Goidels*, dont le nom est brittonique (gall. *Gwyddel*), et serait composé de **gaiso-* « javelot » et d'un suff. *-lo* : « guerriers armés de javelots ». La légende de Tuathal Techtmar : père tué, naissance en Grande-Bretagne, reconquête de son pays, est le modèle classique dans la tradition indigène pour rendre l'histoire d'une invasion authentique, ici l'invasion brittonique des Goidels. Les Goidels de Tara se taillent un royaume, entrent en lutte avec les Ulates qu'ils finissent par vaincre, et deviennent la puissance dominante dans l'île. Mais, au cours des siècles, ils ont adopté la langue irlandaise qui, à leur arrivée, était très proche de la leur.

— Pp. 93-127, Mr Alan R. Thomas propose de *nouvelles méthodes pour l'étude de la phonologie du gallois*. Jusqu'ici, les unes, fondées sur des données synchroniques, établissent la dichotomie voyelle-consonne à l'intérieur

d'une unité phonologique plus grande, la syllabe, sans tenir grand compte de la structure de la langue à aucun autre niveau. Les autres, qui tiennent compte de certains facteurs historiques nécessaires pour expliquer des procès morphologiques tels que la flexion, la dérivation, la composition (dont on connaît, dans cette langue, l'importance des aspects phonologiques), tendent à négliger la structure de la syllabe et du mot. — L'auteur cherche alors à établir un système de description qui permette de décrire à la fois les unités segmentales à partir desquelles d'autres unités, à un niveau plus élevé, peuvent être construites (phonologie pure), et de faire apparaître les traits de la phonologie qui sont liés à la grammaire (morphologie) et au lexique. Poursuivant sur la lancée de Mr Hamp (« The Morphophonemes of the Keltic Mutations », *Language* XXVII, n° 3, 1951) et élargissant la méthode à tout le domaine morphologique, l'auteur propose alors un système général de description, d'articulation assez complexe, mais tenant compte de tous les phénomènes en rejetant les « exceptions » des grammaires.

Les nécessités de sa méthode conduisent l'auteur à établir des classes d'unités phonématiques qui dépassent la distinction voyelle/consonne. Il s'agit de distinguer des traits caractéristiques plutôt que des segments. On notera l'utilisation faite par lui de la notion de *prosodie* selon la théorie de Firth, *Sounds and Prosodies*, p. 121 sq., unité phonologique indépendante s'étendant au-delà des limites d'un seul segment, par opposition aux unités phonématiques : par ex. la « prosodie de force d'articulation » qui permet d'établir des paires de consonnes et qui dépasse la consonne elle-même, car elle implique la surdité des consonnes qui la suivent dans le même groupe, la « prosodie de longueur » pour les voyelles, etc. — On lira avec intérêt les solutions proposées par l'auteur pour la description des divers phénomènes, et entre autres le très complexe problème des diphtongues et de leur « flexion ».

E. BACHELLERY.

VII

Studia Celtica II (1967).

Le deuxième volume de *Studia Celtica* commence par un article (pp. 1-7) de Mr Jean Gagnepain, *Preliminaires à l'étude de la relation en celtique*. Il s'agit là, en quelque sorte, d'un chapitre introductif, dont on voudrait qu'il soit suivi du bel ouvrage qu'il pourrait annoncer. En prenant pour base de recherche la fonction énonciative de la phrase, on peut éclairer d'une lumière nouvelle des questions où une préoccupation centrée sur l'emploi des mots pouvait obscurcir l'essentiel. A cet égard, on ne regrettera jamais assez qu'après la parution du *Handbuch* de Thurneysen, Joseph Vendryes n'ait pas pris le temps de réviser et de mettre à jour sa *Grammaire du Vieil-Irlandais*, dont pourtant, telle qu'elle est, la Troisième Partie (pp. 305-379) consacrée à la Syntaxe, est si éclairante.

Pretenant les unes après les autres les marques de la relation, l'auteur

montre que la lénition ou l'éclipse de la consonne commençant la première syllabe accentuée du groupe verbal est l'indice qui s'impose en tant que caractère privilégié, sinon seul pertinent. L'irlandais a toujours eu tendance à associer au verbe, au moyen du sandhi, les mots qui étaient en étroit rapport avec lui. C'est cette même tendance qui explique la lénition après les connectifs *ó, ma, cia, co*, auxquels se joignent bientôt *air, á, ar, no*. Ici, il faut supposer un enclitique préhistorique tel que **so/*sa* qui se maintient sous forme d'un *s* de timbre neutre, ou contribue à la présence de voyelles finales désinentielles, ou disparaît par contraction. Les deutotonique et le celtique continental ont pu utiliser d'autres formes de ce type de déictiques à multiples classes dont disposait l'indo-européen. En irlandais, le proclitique d'un verbe deutotonique n'affecte pas le verbal, ne pourrait-on supposer qu'en cette position il ait comporté l'*s* dit « verbal » de gr. οὐτως, ἐξ, ἀμφίς ?

Quant à l'alternance **so/*son*, elle pourrait être préfigurée par *so* de *vo/vov, ze/zev*, etc. — L'auteur n'y voit pas l'ancien nom. et l'ancien etc. d'un pronom. La particule *a* pu, comme *ei* en gotique (Benveniste, *SL* XLVII.52 sq.) se substituer au pronom comme expression unique de la relation.

Chaque langue a construit à sa façon son système de subordination. La relative peut être d'origine interrogative dans une langue, dans une autre d'origine anaphorique ou les deux à la fois. C'est au deuxième procédé qu'a dû recourir le celtique, mais l'irlandais a aussi tiré parti de *cia* et de *co*. La relation entre deux énoncés dont l'un a pour antécédent un terme qui, logiquement, appartient à l'autre énoncé, a pu, dans toutes les langues, s'exprimer par leur juxtaposition, sans nécessairement postposition de l'un à l'autre. Nombre de subordonnées précèdent couramment la principale : à l'origine, les circonstancs étaient libres, et l'emphase n'avait pas de conséquences syntaxiques.

— Pp. 131-146, Mr Donald Howells donne de nouvelles observations sur la syntaxe des langues celtiques. Il part des conclusions d'un article donné par lui au vol. XI des *Scottish Gaelic Studies*, et d'après lesquelles, en dehors de l'impératif et du « responsif », le deuxième élément de la phrase celtique depuis une époque ancienne, était obligatoirement un élément déictique ou relatif : *-i* déictique des désinences primaires ind.-eur., — forme du pronom (lat. *is*) empêchant la lénition de l'initiale du 2^e élément apparent des formes verbales deutotoniques (mais cf. ci-dessus p. 754), — pronom inf. à *l-* initial, 3^e pers. sg., — pronom neutre **yod* infixé ou suffixé dans les formes relatives, — pronom démonstr. *sa n-* ou *se n-* pour les formes relatives nasalisantes ou en *-s*, — pron. à **h-* ou **h^w* initial, dans *nách*. — Il en déduit que, malgré M. C. Watkins, *no* n'est pas un augment, mais un artifice pour infixer des pronoms aux temps secondaires qui ne pouvaient comporter le déictique *-i*. — Il donne le pour et le contre de la possibilité de suggérer une explication analogue pour l'origine de l'emploi de *ro* (**pro + is*). — Il discute les difficultés que soulèvent : *i n-* relatif, et l'interrogatif

in-. Il apporte des compléments et des correctifs à son article de *Studia, Celtica* I au sujet de : **is* comme 2^e élément, *-yod* relatif et ses applications possibles au gallois, — **sa n-* source possible de gall. *(h)a, (h)ai* relatif, — **los* précédant le pron. infixé et indépendant de lui après préverbe finissant par une consonne, — en gall. moy., maintien de la forme absolue à la 3^e sg., puis sa perte (probablement du fait du déplacement de l'accent), d'où nécessité de maintenir le verbe à la forme conjointe au moyen d'un jeu de particules, qu'il passe en revue : *neu(t)* (**nu + *is*), — *a* (**s + *is?*), — *as, ys* (**s + *is + pron. inf. f. et pl. *s - ?*), — *yl* (on aurait **s + *los + me > yl ym*), avec un pron. 3 sg. neut. **id* pétrifié on aurait **s + los + id > yl*, particule verbale lénifiante, supplantée ensuite par *yd* (*< *s + yod + id*) non lénifiant, d'abord devant voyelle, — *y* non lénifiant, dev. consonne, qui pourrait être le relatif prépositionnel *y*, mais avec diverses influences... Ces particules préverbiales auraient été adoptées devant des verbes à l'indicatif et au subjonctif quand aucune autre particule n'était présente. Les phrases n'en deviennent pas « subordonnées », pour autant : le verbe est simplement désormais précédé par une particule. Ce serait l'origine de la phrase dite « anormale », un autre élément que le verbe étant en tête et le verbe précédé de *a* (ou de *y, yd, yl* en cas de complément adverbial) sans aucune nuance d'emphase, qui était devenue le type de phrase le plus commun en moy. gall. (mais cf. ci-dessus, p. 742).

On aurait donc pour le celtique insulaire : 1^o une particule infixante ; — 2^o un deuxième élément enclitique ; — souvent un troisième élément, pronom objet ou forme de la copule. L'auteur étudie en fin d'article les différentes combinaisons possibles de ces éléments.

— Pp. 147-170, Mr Alan R. Thomas, dans un travail exploratoire, cherche à fournir les bases d'une description plus systématique et plus détaillée des éléments de la phrase verbale périphrastique en gallois et à déblayer le terrain pour une analyse de la « structure profonde » (dans le sens où l'entend Chomsky) de ces phrases. Elles comprennent : un verbe fléchi + une forme prépositionnelle + un nom verbal. L'auteur étudie d'abord le verbe fléchi, qui peut être, soit l'auxiliaire primaire *bod* « être » qui présente cinq contrastes de temps et nécessite la présence d'une forme prépositionnelle, soit un auxiliaire de mode, *gallu* « pouvoir », *medru* « id. », *licio* « aimer à », *hoffi* « id. », et la forme fléchie *dylai* « devrait », qui ne nécessitent pas de forme prépositionnelle, et expriment à la fois le mode (que l'auxiliaire primaire exprime aussi dans sa forme « conditionnelle ») et le temps. Lorsque les auxiliaires de mode « lexicaux » se construisent avec un élément prépositionnel, le nom verbal *bod* vient obligatoirement les lier l'un à l'autre : *dylai ef fod yn mynd* « il devrait se mettre en route ». Il existe des auxiliaires secondaires marquant le temps : *gwneud* « faire » (futur, passé, conditionnel) et la forme fléchie *darfu* « il est arrivé » marquant le passé.

Les éléments prépositionnels, *yn, wedi* (perfectif), *heb* (perfectif-négatif), devant le nom verbal, marquent l'aspect. En outre, *ar* « sur le point de » et *am* « désirant », qui peuvent exprimer un futur imminent, sont plutôt à

classer avec *ofn* « craignant » et *eisiau* « désirant » devant nom verbal dans les usages idiomatiques. Quant à *newydd* « nouvellement... », l'auteur le classe plutôt comme élément prépositionnel que comme un adverbe hors de la séquence normale (comme Mr Melville Richards).

Il étudie ensuite les éléments facultatifs de la phrase : La *passivité* est marquée par *cael* « avoir » suivi de l'adj. poss. en accord avec le sujet du verbe fléchi, placés devant le nom verbal après l'élément prépositionnel. Si l'élément prépositionnel est autre que *yn*, on peut avoir l'adj. poss. seul. La passivité peut aussi être marquée par les formes de l'agent personnel passif de *bod* (peu fréquemment) mais on ne peut alors intercaler l'agent avec *gant*. Il faut en outre remarquer que les tournures passives avec simple adj. poss. peuvent avoir une fonction attributive : *gwahoddi ei orffen* « un travail fini ». A partir de là, on peut obtenir, avec la forme perfective *bu*, de *bod*, toute une série de constructions passives participiales.

L'intention d'agir peut parfois être exprimée par *mynd i...* « aller... ».

La *négation* est marquée par *ddim* après l'auxiliaire, et quand on est en perfective, par *ddim wedi* ou par *heb*, avec de nombreuses variantes.

Cette première ébauche détaillée, fondée sur la langue parlée par les Gallois instruits, bien que naturellement teintée par le dialecte du pays (celui de l'auteur), sera certainement utile à ceux qui voudront pousser plus loin (cf. plus haut, p. 741).

La *Phonologie* est représentée dans ce fascicule, pp. 196-201, par des notes de Mr R. A. Q. Skerret sur le *dialecte irl. des liens d'Inishkea*, réinstallés sur la grande terre dans la péninsule d'Erris (Co. Mayo, point 56 de l'Atlas Linguistique). L'article, dont l'intérêt est centré principalement sur l'économie des symboles dans la notation des séquences de phonèmes, est, certes valable du point de vue de la phonologie comparée des dialectes gaéliques. Mais l'utilisation pratique de ce squelette desséché hérissé d'une forêt de symboles est rendue difficile par la rareté des exemples, d'ailleurs généralement dépourvus d'une transcription en orthographe normale ou d'une traduction. L'auteur nous doit maintenant une description vraiment vivante de ce dialecte qu'il semble bien connaître.

Pp. 8-28, Miss Ceinwen Thomas, prenant comme base son propre dialecte de Nantgarw, à 7 milles au N. de Cardiff, donne maintenant une étude préliminaire de l'*intonation en gallois*. Sans vouloir déterminer la signification des modulations comme expression des attitudes et des sentiments des locuteurs, ni leurs aspects grammaticaux, elle détermine et décrit les principaux schèmes d'intonation et tente de les organiser en un système général.

Pp. 101-104, Mr David Greene montre que le terme « provection » utilisé par Stokes et Rhys pour désigner des phénomènes hétéroclites, pourrait être laissé de côté. Le gallois *calediad* a également été employé pour désigner les mêmes phénomènes différents.

En gallois ancien, on avait assourdissement à la jointure, lorsqu'un nouveau groupe consonantique contenait une sourde, ou lorsque la deuxième

consonne était *h*. Morris-Jones, WGr 124, avait noté qu'une sonore finale devient sourde devant consonne, mais reste sonore devant voyelle. Il en est de même à la jointure. Mais, à part les formations anciennes survivantes, il n'en est plus de même à l'époque moderne. Cependant, dans les groupes consonantiques, on a encore assourdissement dans les dialectes si la deuxième consonne est sourde, ou devant *h*. Devant les terminaisons *-ed*, *-af*, venant de *-hed* et *-haf*, l'assourdissement ne s'explique plus que diachroniquement. Le terme *calediad* peut s'employer dans ces cas. Mais il vaudrait mieux réserver le terme *treigliad caled* aux *mutations initiales* que l'on ne trouve plus maintenant qu'en cornique et en breton.

Notes de vocabulaire

Pp. 91-95, Mr E. Gordon Quin reprend la question de Wb. 9 a 23 où Bergin, *Ériu* XIV.29, ponctuait avant *alailiu* et traduisait : « Otherwise... ». Pedersen par contre, *ibid.* XV.188 sq., comprenait *di chose alailiu* comme Thes. l. c. — Mr Quin appuie Bergin. Le mot *cosec* (nom verbal) avec le verbe *co-tob-sech/ider* qui précède forme une « figure étymologique » (cf. Gagnepain, *Syntaxe du Nom Verbal* I.91) dans laquelle le nom verbal joue le rôle d'une simple particule. Le sens est simplement « vous serez corrigés ». Pedersen n'avait pris en considération que l'emploi adjectif de *alailte*. Dans son emploi substantif au datif, le sens, « autrement », veut le plus souvent dire « ou bien ; par contre ». Mais le sens peut être aussi « sans quoi, à défaut de quoi ». En plus de l'ex. *Anecd.* III.59.2 « sans quoi, je vous tuerais », Mr Quin en trouve un autre dans trois passages parallèles de la *Táin*, TBC*1044 = LU 5526.

Pp. 95-99, Mr Karl Horst Schmidt propose une nouvelle solution à la difficile question de irl. *léicim* « je laisse ». Strachan, BB XX.31, proposait de le tirer de **leing^h*, forme contaminée du prés. **ling^h* par le fut. **leigsó* ou l'aoriste *(e)*leigsm* ; mais il n'y avait pas de catégories ind.-eur. anciennes correspondant au futur et à l'aoriste en *-s*. — D'après Pedersen I.152 (Lewis Pedersen 51) : *in* ind.-eur. aurait donné voy. demi-longue en *virl.*, brève en irl. mod. : *virl. léicim*, mod. *leigim* : lat. *linguo*. Mais on n'a pas d'autre exemple d'allongement compensatoire venant de *in*+occl. sourde. Pour l'auteur, il faut partir de **lenq^h* > *léic-*, l'i s'expliquant par la nouvelle flexion en *i* long. On aurait eu à la 3^e pl. **ling^honti* > **lenq^honti* par affection vocale, puis le radical **lenq^h* est transposé au sing., et **lineq^hti* devient **lenq^heti* avec thématization, puis **lenq^h* > *léc-*. Le verbe abandonne alors la flexion thématique pour la flexion faible en *-i* long : *léic-*. L'auteur tire argument pour cette thématization de thèmes athématiques en *-n-* venant de la 3^e pl., de faits sanskrits et hittites. Au cours de la discussion, il soulève de nombreux points intéressants concernant les thèmes à nasale infixée et les thèmes en **nea₁*/*na₂* (classe B IV de Thurneysen).

Pp. 99 sq. Mr Calvert Watkins, devant la fortune de « ir. *orn* » dans les dictionnaires étymologiques (ex. Pok. IEW s.v. *perg-*) montre qu'il s'agit d'un mot de glossaire, inventé pour fournir une explication étymolo-

gique à la syllabe accentuée *-orn-* ou à toute syllabe inaccentuée terminée par *-rn-*, et que Cormac sans doute a imaginé de gloser par *orgon* ou *orgain* « fait de tuer », phonétiquement similaire.

— Pp. 104-107, M^{me} Anne Heiermeier met en doute l'étymologie de virl. *foccul* « mot » < **uokllon* (Pok. **uokll-lo-m*) proposée par Bergin, *Ériu* XII.135 sq., Lloyd-Jones, *BBCS* IV.221 sq., et Pokorny, *IEW* 113 sq. s. rac. **ueh^h-* « sprechen » avec rapprochement de skr. *vaktram* « parole » et gall. *gwaethl* « querelle, dispute ». Pokorny *IEW* y ajoute ce mot. *Vepo-litanos* et gall. *gweb* « visage ». D'après l'auteur, si même on peut rétablir *Vepo-litanos* pour Βηπολιτανός, on a probablement un *uokllong*, ce qui exclurait la comparaison avec irl. *foccul* (Stokes *US* 165) et irl. *biach* « penis » et surtout avec gall. *gwep* qui implique *ē* bref et qui signifie que « visage, expression du visage ».

Toponymie.

— Pp. 29-90, Mr Melville Richards donne (avec les références) les résultats d'un vaste dépouillement d'après tous les documents anciens et modernes, des nombreux noms de lieux gallois comprenant le mot *ffridd*/*ffrith*. On se trouve dans la moitié Nord du pays, la forme *ffrith* avec *th* sourd étant limitée au Flintshire, au Denbighshire et à la partie Nord du Caernarvonshire (Arllechwedd). Le mot est déjà attesté dans la littérature et les documents du XIV^e s. C'est un emprunt à moy. angl. *frith*, *fryth* ou a vau. *fyrdde*. Le sens, en vau. est « bois, terrain boisé, lande couverte de broussailles ». En gallois, associé à « forest », il désigne à l'origine des terrains à demi boisés à flanc de colline servant de pâtis, et est rapidement associé à la pratique de la transhumance en montagne (souvent associé à *hafod* « demeure d'été »). Mais il s'étend aussi à des pâturages communs en basse vallée, et même à des terres arables récupérées sur les pâtis. E l'époque actuelle, *ffridd*/*ffrith* désigne communément les vastes étendues de rudes pâturages de montagne encloses de murs en pierres sèches.

Numismatique irlandaise.

— Pp. 119-124, MM. Michael Dolley et Gearóid Mac Niocail expliquent (avec planches illustrées) les noms irlandais de pièces de monnaie se trouvant dans le texte *Ceart Uí Néill* (« les droits d'Ó Néill ») du XVI^e s. (conservé *Livre de Clannaboy*, XVII^e s.) : *airgead* (ou *bonn*) *croíse caoile* « argent (ou « groat ») à la croix étroite », marqué à trois couronnes (armes anciennes de l'Irlande et non pas tiare papale), qui, marqués quatre pence, valaient en fait davantage ; — *salfás*, également d'une valeur supérieure à son libellé, est le *groat* d'argent fin de Henri VII et Henri VIII en profil, l'angl. *half-face* emprunté, l'*h-* étant compris comme la lénition d'un *s-* qui est rétabli : *salfás* ; — *cóta bán* est le « groat » blanc : *cóta* est peut-être pour *gróta*, mal compris : l'angl. *groat* était déjà tombé en désuétude à l'époque (et n'a été remis en honneur que plus tard, par les romans historiques).

Métrique Irlandaise.

Pp. 171-195, Mr Cuthbert Mhóg Craith, O.F.M. étudie, dans la poésie bardique irlandaise (XIII^e-XVI^e s.) les irrégularités dans l'application des règles concernant la rime dans le *leathrann* (couplet final de chaque strophe des différentes mesures les plus strictes). On y constate entre autres la pénétration progressive de certaines prononciations « populaires » (c'est-à-dire non-archaïques) dans certains cas d'assonances, dans le *seoladh* (premier couplet du quatrain). Les règles sont aussi parfois violées par addition de rimes supplémentaires, ou même en faisant rimer des mots assonants, en substituant un lien allitératif à la consonance, etc. L'auteur donne ensuite une classification, avec exemples, des différents types de *breacadh* affectant le schème des rimes. Il termine par une étude du *breacadh* aux XI^e-XII^e s., contre les excès duquel les *filid* ont réagi à l'époque suivante.

Histoire Littéraire.

— Pp. 108-118, Mr Bernard Martin reprend le fameux quatrain mis dans la bouche de S^r Moling (cf. Murphy, *Early Irish Lyrics* § 13, p. 32), qui se trouve dans le commentaire du X^e s. au *Félire* d'Oengus, et qui est tout d'abord un tribut à la personnalité du saint. Étudiant l'histoire des trois thèmes rhétoriques : louange du sérieux et de la dignité, — louange d'une combinaison harmonieuse de sérieux et de gaieté, — louange d'une combinaison des plus belles qualités de la jeunesse et de la vieillesse, — Mr Martin montre que l'auteur irlandais anonyme, connaissant ces thèmes rhétoriques de la louange, en a fait, en 28 syllabes, une brillante et vive création, pleine d'humanité et de générosité, qui laisse loin derrière elle les froides eulogies classiques.

Commentariola Mannica.

— Pp. 125-130, Mr R. L. Thomson corrige et amplifie les observations données par G. Mac Lennan sur gaél. éc. et mannois *ag rádha* devenant *a(g) grádha* (*Celtica* VI.258 sq., cf. *Ét. Celt.* XI.229). Le témoignage du mannois montre que l'agglutination du *g* au n. verbal s'est produite par fausse coupure avant que *ag* > *a* > *zéro*. Au stade *zéro*, et donc alors qu'ailleurs le n. verbal et le part. prés. avaient la même forme, la dichotomie *gradha* et *radha* paraît anormale, et l'une des deux, *gradha*, élimine l'autre.

La phrase irl. difficile des Annales de Loch Cé s.a. 1137, *in lá ria bhéil imberla uisce* est éclairée par la rubrique introduisant le Credo d'Athanase dans la traduction mannoise du Livre de Prière Commune, et où *yn 'iill ymmyrt uysky* désigne l'Épiphanie (6 janvier). Dans l'Église orientale, l'épiphanie commémorait surtout le baptême du Christ. Le rite de la consécration de l'eau en ce jour, introduit dans l'Église d'occident au XV^e s., avait évidemment été pratiqué par l'Église celtique dès avant le XII^e s. En mannois, *ymmyrt* cesse rapidement d'être compris et est remplacé par *chibbyrt* = ? irl. *liobraid* « source », ou bien *l-iodbart* « consécration » ?

TABLE DES PRINCIPAUX MOTS
ET DES PRINCIPALES MATIÈRES ÉTUDIÉS
AU TOME XII DES ÉTUDES CELTIQUES

I. CELTIQUE CONTINENTAL (LÉPONTIQUE COMPRIS)

A	
<i>Adiatuanus, Adietuanus</i>	351
<i>Adiatu</i>	78
ASIA, lép.....	419
<i>Asiatu</i>	482
ALCOUESI.....	486
ALCOUINOS, ALCOUIN- OS, lép.....	411 sq.
ASİLÜ, lép.....	419
ASİLÜ, lép.....	419
ASİLÜ, lép.....	419
ANAREKARTOS.....	482
ANAREUISEOS.....	412
<i>Andocumborius</i>	352
ANOKOPOKIOS, lép.....	410
ANTEŠILÜ.....	410
ARESEQUANI.....	402
ARICANI.....	400
ARIUONEPOS, lép.....	454, 458
ARTUAŠ.....	392 sq.
AŠKONETI.....	413
AŠEŠ.....	485
AŠMINA, lép.....	414
ASOUNI, lép.....	419
ATEKUA, lép.....	415, 425
ATEPU, lép.....	417
ATERATOS.....	410
ATILONEI, lép.....	419
ATIOS, lép.....	419
<i>αττουνο[ς]</i>	33
<i>auato</i>	689
<i>Αυσιου</i>	684
B	
— <i>Bacuceus</i> n'est pas gaulois. 657 sq.	
<i>Baedari</i>	507
BELENOS.....	49 sq.
<i>Belexsis</i>	317
<i>Βωδορις</i>	684
<i>Βουσαγαρω</i>	284
<i>βρατουδε</i>	56 sq.
<i>brūcus, brucaria, etc.</i>	676 sq.
C, K	
KALITE, lép.....	446, 449
KANIKANE.....	308
<i>καντεν, καντεμ</i>	55 sq., 65 sq., 465
<i>kariko-kue, celtib.</i>	689
KARITE, lép.....	446, 449
<i>karnitu, pl. karnilus</i>	391, 393 sq., 403, 449
<i>Casidanno</i>	683
KASILOI.....	485
<i>Cassi-, -casses</i>	683 sq.
<i>Cassivellaunus</i>	684
<i>Catamantaloedis</i>	195
CATICORIX.....	307
<i>Catwoleus</i>	352
KEPI, lép.....	419
<i>καπτολλος</i>	675
KOIMILA, lép.....	419
KOIŠA, lép.....	419
KOISIS, lép.....	419
KOMONEOS, lép.....	419 sq.
<i>Concani</i>	400
<i>Correus</i>	352
KRASANIKNA, lép.....	420
KUALUI, lép.....	419
D	
<i>Dagotouti</i>	312

<i>Damona</i>	312
<i>Diastu-</i> , <i>Diassu</i>	689
DOCCVSVS.....	311
<i>Docnimarus</i>	197
<i>Drūtos</i>	389
<i>dubro</i>	547
DURATIUS.....	501 sq.
<i>E</i>	
EQUOS.....	424 n.
<i>eri-</i> intensif.....	412, n. 152
ERIPŌYIOS, lép.....	412
ESANEKOTI.....	410
ESOPNIOS, ESOPNOS.....	410
<i>Euriapus</i>	317
<i>F</i>	
<i>rom. frisgone</i>	677
<i>G</i>	
GOBEDBI.....	436 n., 460 n.
? <i>gurdonicus</i>	751
<i>I</i>	
IAZUS.....	486
<i>ieuru</i>	398 n., 450
<i>Inianuelitius</i>	351
IOVRVS, prêt. pl.....	401 sq., 450 sq.
IŠOS, pronom, lép.....	445
<i>L</i>	
LATUMARUI, lép.....	414
<i>letontunos</i>	689
LOKAN.....	392
<i>Longo-</i> , <i>Lango</i>	462 n.
LVBITVS ou LVBITES.....	401
<i>Lugudānum</i>	678
**LVRITVS n'existe pas...	399
<i>M</i>	
MAEŠILALUI, lép.....	420

<i>Matucone</i>	313
METELIKNA, lép.....	420
METELUI, lép.....	420
MINUKU, lép.....	420
<i>Moritasgus</i>	312
<i>N</i>	
<i>-nastus</i>	589
<i>νιτιδωργεις</i>	589 sq.
<i>O</i>	
OLETU, lép.....	420
<i>P</i>	
PALA, « pierre », lép.....	450 sq.
<i>-pastus</i>	429
-PE enclitique, lép.....	430, 436
PELKUI, lép.....	420
PEŠU, lép.....	420
PIRAKOS.....	483
PIUO-, lép.....	426
PLIALEΘY, lép.....	415
<i>πραιτωρ</i>	28
PRIKOU[.....	485
PRUIAM, lép.....	445
<i>R</i>	
RANENI, lép.....	420, 441
REMU, lép.....	420
RIKŌI.....	483
<i>ριννος</i>	78
RITUKALOS.....	413
<i>Rosmerta</i>	96 sq.
RUNELOS, lép.....	420
<i>S</i>	
SAPSUTAI, lép.....	420
SASAMOS, lép.....	420
<i>Satigenus</i>	198
SETUPOKIOS.....	411
SEXEOY.....	483
SITEŠ, lép.....	460 sq., 465
SIUILLIOS, lép.....	421

SLANIAI, lép.....	421
[S]OLIBITVSS.....	87
SUNALEI, lép.....	421
<i>T</i>	
TANOTALOS.....	411
<i>ταου</i>	675
TIALUI, lép.....	421
TROMUI, lép.....	421
TU, prêt. lép.....	461 sq.
TU, lép.....	380, 445
TUCORIX.....	504 sq.
TUKOU[.....	485
TUUI, lép.....	421
TUTIOPOUOS.....	484
TUTIKNOS.....	421
TUNAL, lép.....	421
<i>U, V, OY</i>	
UOLAUNAL, lép.....	421

UVAMOKOZIS, lép... 425, 458	
UARSILEOS, lép.....	421
UASEKIA, lép.....	421
<i>Vasso Galate</i> , <i>Vasso Calefi</i>	314
UCUETIS.....	425 n.
? <i>Vepolitinos</i>	758
UERKALAI, lép.....	474
UINOM, lép.....	431
<i>Viradeethis</i>	285
VIRIANTO.....	84, 308
OYIPONIAO.....	317
UITILIOS, lép.....	421
UVLTIAUIOPOS, lép.....	454, 458
<i>Vlattius</i>	311
ULKOS.....	486
<i>ωραπρωος</i>	675
<i>Ουριθου</i>	82, 308
** <i>uritu</i> « fecit » n'existe pas.....	398
et n.....	
* <i>vritsu</i>	82, 308

II. IRLANDAIS

Les noms anciens des jeux sont donnés p. 731 sq. — L'index des emprunts français en irlandais paraîtra au vol. XIII.

<i>A</i>	
<i>a n-</i> , <i>a</i> , pron. infixe 3 sg... 93	
<i>ad-suidi</i>	325
<i>aidbred</i> , <i>aidbriud</i> « identification ; mention publique de... ».....	320
<i>airchinnech</i>	521 sqq.
<i>alfraits</i> (dial. Munster).....	751
<i>allabroz</i>	751
<i>anbatæ</i> « ? brièvement ».....	730
<i>anim</i> « souffle, vie ».....	319 sq.
<i>ar-corbi</i> « il avilit ».....	730
<i>ardmhac</i> (<i>ollamhan</i> , <i>églaiigh</i>).....	524 sq.
abstrait en <i>-as</i>	727
<i>atomriug</i> « je me ceins ».....	331
<i>B</i>	
<i>bardal</i>	751

<i>bech</i>	559
<i>bīatach</i>	329, 514 sq.
<i>borb-ael</i> « grossière fourchette ».....	685
<i>bruce</i>	677
<i>C</i>	
<i>cáid</i>	683
<i>carn</i>	393 sq. n.
<i>cass</i>	683
<i>ceartmhac</i>	524 sq.
<i>cétrar</i> « 1 ^{re} leur de l'aube ».....	730
<i>cia chan</i>	338
<i>ciaso</i> , <i>ciarsal</i>	338
<i>clárfiacail</i> « incisive centrale ».....	321
<i>co cloth ní</i>	336 sq.
<i>comarb</i> « ? rivalité ».....	730
<i>comharba unsaichille</i>	521
<i>com-áitechl</i> « petit nombre ».....	339

mirl. <i>con-</i> relatif.....	328 sq.
prét. <i>conataig</i> « conaitecht ».	338
<i>conid</i> , <i>conadh</i>	338
<i>con-nesfea</i> (fut.).....	325
<i>con-tulí</i> « il dort ».....	325
<i>corop</i> , <i>gurab</i> , <i>gur</i>	338
<i>cóta bán</i> « groat blanc ».....	758
<i>coite</i> , <i>caide</i>	328
<i>creilfeá</i> (fut.).....	325
<i>cuicilge</i> , <i>cuiclige</i>	320
<i>cuinnsle</i> « attaque ».....	339

D

<i>daig</i> , gén. <i>dego</i>	686
<i>dant</i> « incisive latérale supérieure ».....	321
<i>de</i> générique.....	330
<i>derose</i>	319
<i>diglaimm</i>	318, 319
<i>dine</i> « incisives latérales; groupe ».....	321
arch. <i>dina</i> (-d, -p, -ch), <i>dena</i> « si ne pas ».....	331
<i>dligim</i>	325
<i>doichelech</i> « un rustre ».....	685
<i>duine orcun</i> , <i>duine láide</i>	746
<i>éidfider</i> « sera fermé ».....	325
<i>eirginn</i> « (toison) de printemps ».....	320
<i>esemul</i>	729
<i>él</i>	351

F

<i>fáith</i>	727
<i>ní fathguáthar</i>	730
<i>féil imberta uisce</i>	759
<i>feileann</i>	331
<i>fífeá</i> (fut.).....	324
<i>fiuch</i>	324
<i>foccul</i>	758
<i>da foilngid</i> « incisives centrales inférieures ».....	320
<i>fodera</i> et ses transformations.	734
<i>fogailsi</i> « devant être appris » (<i>fo-reith</i>), <i>fóirid</i> , <i>foireann</i> ,	730

<i>oireann</i>	330 sq.
<i>forcsiú</i> , gén. <i>forcsen</i>	320
<i>for-tó-sa</i> « il jurera ».....	685
<i>frigidir</i> « est indifférent ».....	730
* <i>fuatecht</i> n'existe pas.....	339
<i>fu-lugai</i> « il cache ».....	325

G

<i>gaimlóchad</i> « éclair d'hiver ».....	322
<i>gal</i> , <i>bonn-gal</i> , <i>airgal</i> , <i>digal</i>	730
<i>galad</i> « faim, soif ardente ».....	339
<i>géra</i> (fut.).....	324
<i>Goidel</i>	352

I

<i>iarmbreth</i> (<i>emn</i>) <i>as</i>	319
<i>ibdach</i> , <i>fidbach</i> , <i>midbach</i> ,.....	329
céréale sauvage.....	329
<i>imsercuin</i> , <i>imesorcun</i> « coup violent ».....	320
<i>in-</i> préfixe.....	326 sq.
<i>indirí</i> « rage intérieure ».....	730
<i>indmus</i> « modération ».....	730
<i>inindraig</i> > <i>indraige</i> « blessure nécessitant un bandage ».....	320
<i>inraic</i>	326
<i>-ithir</i> équatif.....	687

L

<i>lá d'a raibh sé ag</i>	329, 734
<i>láthar</i> , <i>lálhram</i>	565 sq.
<i>léicim</i>	757
<i>lind</i>	548

M

<i>maidir le</i>	329
<i>marcach</i> « messenger ».....	339
<i>méil laiget</i> « (qu'elle soit) grande ou petite ».....	320
<i>midilhir</i> , prét. <i>midair</i>	326
<i>mennal</i>	684
<i>do-moinethar</i> , prét. <i>-ménair</i>	325 sq.

N

<i>nél</i>	331 sq.
------------------	---------

O

<i>o</i> « cela ».....	729
<i>o</i> « le plus grand des ».....	529 sq.
<i>o</i> « le plus grand des ».....	523 sq.
<i>o</i> « le plus grand des ».....	319
<i>o</i> n'existe pas.....	757 sq.
<i>o</i>	319

R

<i>r</i>	750
<i>r</i>	335 sq.
<i>r</i> (<i>irpre</i>) <i>Riata</i> « ? qui ».....	731
<i>r</i>	517 sq., 692
<i>ra-bí</i> « peut-être que... ».....	730
<i>roscaid</i>	336
<i>ruadan</i> « triticum rouge »..	319
<i>ruirí</i>	692

S

<i>saertach</i>	515
<i>saidid</i> , pl. <i>sedail</i>	686
<i>salfás</i>	758

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE

<i>ceapag</i>	672
<i>craobh</i> « arbre ».....	300
<i>feòil réisg</i>	688
<i>luinneag</i>	672
<i>maireann</i> , adj. « vivant »... 300	
<i>pasg</i>	688
<i>seap</i>	688

MANNOIS

<i>yn 'iil ymyrri uysky</i>	759
-----------------------------------	-----

<i>ségamlaid</i> « (vache) productrice de lait ».....	321
<i>sel</i> , <i>selaidechl</i>	693
<i>sean</i> intensif.....	745
<i>sese</i> , pl. de <i>sess</i>	731
<i>sloinnteach</i>	520
<i>di siuasait</i> « incisives centrales supérieures ».....	320
<i>sruaim</i>	548 n.
<i>sruth</i>	548 n.
<i>suide n-erasa</i>	730
<i>suillech</i> « triticum blanc »... 319	

T

<i>tánaís (t)e</i>	517 sq., 692
<i>-tarsaig</i> « il dépasse ».....	321
<i>técht</i>	506
<i>técar</i>	506
<i>da thuidmid</i> « incisives latérales inférieures ».....	321
<i>tiug</i>	324
<i>toisam</i> « résistance ».....	730
<i>taoiseach</i>	515 sq.
<i>trelaeg</i> « venant de vèler »..	331
<i>treo</i>	751
<i>-tuil</i>	327 sq.

U

<i>uisce</i>	547
--------------------	-----

GALLOIS

A	F
<i>adwyn</i> 570	<i>ffridd, ffrith</i> 758
<i>*addiad, addiant</i> 351	
<i>addug, athuc</i> « attaque »..... 343 sq.	G
<i>Aladur</i> 509 sq.	<i>llyn Gofannon</i> 349
<i>amryggyr</i> (vgall. <i>emricor</i>)..... 573 sq., 577	<i>Goyl, riv. angl.</i> 743
<i>arblas, albrasl</i> 751	<i>grug</i> 677
<i>arianfys</i> 346	<i>gwarded</i> 330 sq.
	<i>gwep</i> 758
B	<i>gwifrum, gwifr</i> 745
<i>baedd</i> 508 sq.	<i>gwrthrych, gwrthrychod</i> 692
<i>Banastr, Banistr</i> 738	<i>Gwyddel</i> 752
<i>Bannauc</i> 704	<i>Gwynnell</i> 349
<i>barlad</i> 751	<i>gwyrdonig, gwerddonig</i> 751
<i>begeggyr, byggyr</i> 560	H
<i>blwyddau, plur.</i> 346	<i>hen intensif</i> 745
<i>breenhin, brenin</i> 691 sq.	I
	<i>Idon ou Idon</i> 344
C	L
<i>kaeawc</i> 704	<i>Lorens, Lari diog</i> 346
<i>Catraeth</i> 704	<i>Lyme, topon. angl.</i> 744
<i>Cilgwri</i> 348	LL
<i>cydfod</i> « convention pour régler les litiges »..... 343	<i>lleu, lleudir</i> « terrain décou- vert »..... 346
<i>cyfor</i> « tout son saoul »..... 345	<i>Lleijn, Llaen</i> 744
<i>cymyredd</i> 352	<i>Lloegr</i> 744
<i>cynllwyn</i> 746	<i>lluesteu</i> 745
	<i>llurig</i> 342
D	<i>llwygus, llwygo</i> 349
<i>Dane, riv. angl.</i> 743	M
<i>difo</i> « expulser, disperser, (?) détruire »..... 344	<i>Mallaen</i> 744
<i>dir(i)aid</i> 503	<i>Manafon</i> 349
<i>dynnyorn</i> 746	<i>march-, préf. « grand », marchnad, marchwial,</i>
E	
<i>edlyng</i> 692	
<i>edrywan(I)</i> 570 sq.	
<i>Emlyn, Emlych</i> 349	

<i>marchwyddel, Marcheini, Marchlyn, Marchnant, Marchoel, Marchynys</i> 688	<i>oes</i> (v. être)..... 687
<i>murduwn</i> 746	P
<i>Myfoniog, Mawn</i> 349	<i>pennaeth</i> « baron »..... 352
<i>myn</i> « où »..... 684	R
<i>nynd/dyfod</i> « emporter/ apporter »..... 330	<i>Ronwen, ronwyn</i> 346
N	<i>rhuch, rhuwch, rwyh</i> 344
<i>nyfed</i> (* <i>nemeton</i>)..... 349	T
O	<i>ton, gwyndwn, marwdwn</i> ... 736
<i>o</i> générique..... 330	<i>tuyn</i> 736
<i>odi</i> 327	<i>Tyngyr</i> 506 sq.
	<i>tyle</i> 736

BRETON

L'index des noms de plantes marines est donné p. 233 sq.

A	E
<i>ambreg, ambregañ</i> 580	<i>embreger</i> (v. br. <i>imrucur</i>)..... 573 sq.
<i>ar, article, devant l-</i> 701	<i>en, pron. obj.</i> 93
<i>azouant, aerouant</i> 572	<i>en + adj.</i> 716
	<i>eost</i> 697
B	F
<i>bigr(ios), bigriañ</i> 556 sqq.	<i>feunteun, fantun</i> 696
<i>breo</i> 697	G
<i>bresk</i> 677	<i>guyc</i> 719
<i>me en bry</i> 719	<i>gounid</i> 716
<i>buhez</i> 696	<i>greun</i> 696
	<i>groegon, gregon</i> 677
K	<i>m. br. guygour</i> « marchand »..... 720
<i>keñver</i> 716	H
<i>ker, adj.</i> 351	<i>heol</i> 697
<i>keuz</i> 696	<i>Hirvois</i> 714
<i>mbr. cleryen</i> « mouche »..... 720	I
<i>mbr. clou</i> « arme »..... 720	<i>v. br. impest</i> « ciment »..... 553
D	
<i>m. bret. Doe</i> 697	

L	R
m. br. <i>lau</i> « mauvais »..... 719	<i>reg</i> « gain de la marée »..... 582
m. br. <i>lazr</i> 350	m. br. <i>roe</i> 697
m. br. <i>leuzriff, leuzr carr.</i> 561 sq.	
M	S
<i>-man</i> 350	<i>serzial</i> 719
<i>van. men</i> 684	v. br. <i>strum</i> 8 n.
<i>menel, p. p. manel</i> 684	
m. br. <i>mordoez</i> « tu navigues » 720	T
	v. br. <i>loel</i> « touaille »..... 800
N	U
<i>neo</i> 697	<i>ugent</i> 896
<i>noman</i> 719	<i>Urvoas</i> 814

CORNIQUE

* <i>Tygys, Massen, Casvelyn, Costentyn</i> 746

PRINCIPALES MATIÈRES

CELTES ET CELTES CONTINENTAUX (LÉPONTIENS inclus) :

- Découvertes archéologiques en Bohême, 354 sq., 708 sq. — L'étendue de la cité des Voconces, 309.
 Druides, 289 sq. — Une dédicace à la déesse Viradecthis près de Liège, 304. — Le dieu gallo-romain aux oiseaux, 307. — Dieux chasseurs, 308. — Le sanctuaire d'un culte dendrolâtrique assimilé à celui de Jupiter, 309. — Damona parèdre de Moritasgus à Alésia, 311 sq. — Culte de Melnos, 49 sq. — Représentations d'Epona, 312. — Têtes coupées, 313. — Dieu au bouc et au serpent cornu, 314 sq. — Jupiter-Taranis tenant la roue sur une tête humaine barbue, 315. — Les chars processionnels celtiques, 307. — Évolution de la civilisation celtique antique, 311. — Systèmes de poids germaniques et celtiques, 271.
 Inscriptions lapidaires de Narbonnaise, 21. — Emploi de EI, H, Ω dans les textes gallo-grecs, 36. — Le torque de Mailly-le-Camp et ses graffites, 375 sq. — Inscriptions gauloises et para-gauloises de Cisalpine, 357 sq. — L'alphabet de Lugano et la notation des textes lépontiques et cisalpins, 364 sq. — La stèle de Todi, 384 sq. — Inscription de Briona, 395 sq. — Les textes lépontiques, 427 sq. — Une épitaphe lépontique, 728 (444). — Légendes monétaires en alphabet de Lugano, 480 sq. — Stèles ligures de la Lumigiana, 489 sq.
 Le celtique continental pré-dialectal, 293. — Gaulois et lépontique, 423 sq., 467, 479. — Substrat celtique dans les dialectes romans, 676. — La finale *-n, -m* en celtique, 432 sq. — Le datif en *-ai* en celtique continental, 313 sq., 439 sq. — Le datif en *-ui*, 438 sq. — Un génitif sg. en *-ias*, 317. — Génitifs sg. celtibères en *-o*, 689. — Datifs plur. italiqes et celtiques, 458 sq. — Prétérit 3^e sg. *-u*, 3^e plur. *-us*, 403, 450. — Structure du verbe, 442, 448.
 Anthroponymes celtiques, 195, 351 sq., 389, 396 sq., 404 sq., 501 sq., 689. — Anthroponymes galates, 284, 684. — Le nom antique de Lyon, 678.
 Indo-européen et celtique, 283, 673. — La question de l'italo-celtique, 288. — Les pronoms enclitiques masculins et neutres, 92. — Le nom de l'eau « en italique et en celtique, 547 sq. — La désinence verbale *-r*, 7. Formation du celtique insulaire, 293 sq.
 Histoire des institutions et de la culture celtiques, 705 sqq. — La royauté chez les Celtes et les Anglo-Saxons, 691 sq. — Mise en nourriture dans les pays celtiques, 101 sq.

Matière de Bretagne, 721-726.

IRLANDE :

- Droit irlandais, indemnités pour soins médicaux, médecine indigène, 317 sq. — La « mise en nourriture » dans les Lois, 110 sq. — Les jeux en Irlande ancienne, 731 sq. — Les catégories sociales au Bas Moyen Age, 512 sq. — Maximes irlandaises sur la tenue d'une maison, 155 sq. — Le mal des Ulates pendant une neuvaine, 729. — Le don des vêtements de noce au poète, 732 sq. — La consécration de l'eau à l'Épiphanie, 729. — Les prohibitions du Dimanche, 321. — Culture et religion celtiques en Irlande, 275.
- Le *Livre de Leinster* (quatre mains, foliation rétablie), 322. — La question des « rhétoriques », 335-337. — Explication des *Hisperic Versana*, 733. — La composition du *Sallair na Rann*, 322. — Le *Pétraicéiri na mBan* et les *Colloquia Familiaria* d'Érasme, 335. — Une espèce du quatrain *Tan bím eter mo shrúithe*, 759.
- L'origine de la langue des Goidels, 752. — L'ogam et les runes, 752. — Évolution des anciennes occlusives sourdes lénifiées, 337. — La palatalisation des labiales, 685. — Évolution de v. irl. *áe, óe, aí, oí*, 157. — Passage de *e* à *a* et de *a* à *e* dans la flexion, 686. — Le genre des noms de l'eau », 549. — Les abstraits irl. en *-as*, 727. — L'accusatif sg. des thèmes en *-ā*, 463. — L'accusatif plur. des thèmes consonantiques, 464. — Ruine de la flexion des neutres thèmes en *-s*, 688. — L'équatif irl., 687. — Le préfixe irl. *in-*, 326 sq. — Le préverbe *con-* et la confusion des préverbes en m. irl., 328 sq. — Les préverbes atones en irl. et en scandinave, 273. — Les futurs en *-éba*, 273. — L'origine du futur en *-f-*, 322 sq. — Le subjonctif et le futur en v. irl., 750 sq. — Les présents ind.-eur. en *ē* long en v. irl., 325. — Origine des flexions verbales absolue et conjointe, 688.
- L'ordre irrégulier des mots dans les textes archaïques, 689 sq. — La syntaxe de la phrase en celtique, 754. — Préliminaires à l'étude de la relation en celtique, 753 sq. — La phrase relative nasalante en celtique, 752. — *Do* marquant le génitif de relation, 684 sq. — Emploi des conjonctions *co n-* et *ara n-*, 733. — Constructions à l'accusatif après « dire, penser, etc. », 734.
- Les emprunts français en irl., 585, 655. — Emprunts gallois en irl. mod., 751.
- Les rimes dans la poésie classique, 332. — Le *breacadh* (violation des règles) dans la poésie, 759.
- Noms des pièces de monnaie au xvi^e s., 758. — Les noms irlandais des bureaux de poste, 680.
- Dialectologie : Le parler côtier de Lenane (limite Galway-Mayo), 341. — Le dialecte d'Urris (extrême N.-E. du Donegal), 737. — Le parler des îliens d'Inishkea transplantés en Erris (Mayo), 756.

ÉCOSSE :

- Les enquêtes d'Edward Lhuyd en Écosse, 297. — Pouvoir magique des grues, 298. — La tradition orale dans la poésie gaélique, 672 sq. — Les ordres lettrés en Écosse médiévale, 674.
- Évolution dialectale de « vieil irlandais *áe, óe, aí, oí* », 152. — Les occlusives sourdes pré-aspirées, 274. — La palatalisation des labiales en gaélique, 685.
- Emprunts anglais en gaélique, 688. — Addenda et corrigenda à *The Gaelic of Leurbost*, 737.
- La poésie écossaise en langue anglaise, 301.

MAN :

- Les mots de vocabulaire, 759.

GALLES :

- Un ms. des Lois de la version de Blegywryd à Boston, 744. — Indices de traduction du latin dans la version de Blegywryd, 745. — Le décompte des degrés de parenté, 744. — L'office du *distain*, 745.
- Histoire de Galles, 352 sq., 747. — Généalogies galloises anciennes, 295 sq. — La chrétienté en Bretagne romaine et post-romaine, 664 sq. — Histoire légendaire de la Bretagne, 157-194. — Elis Gruffudd, le « soldat de Calais », 345.
- Établissement et Interprétation de textes anciens, 343-345, 746. — Le *Gododdin*, 702 sq. — Les textes historiques du Moyen Gallois, 671 sq. — Un ms. gallois (xiv^e-xv^e s.) du *Dares Phrygius* et du *Brut* à Philadelphie, 740. — La prose religieuse galloise au Moyen Age, 292 sq. — La section galloise du *Mithridates, De differentiis linguarum*, 740. — Aneirin, Taliesin, Myrddin et Llywarch Hen dans la tradition ancienne, 739. — Les petits-fils d'*Yr Ynad Coch*, 746. — Le poète Goronwy Gyriog, 345 sq. — Un traducteur gallois du xvi^e s., 739.
- Le thème du jeune héros, 345. — L'idéal héroïque et son évolution dans la poésie archaïque, 686. — La « mise en nourriture », 116 sq. — Le merle de Cilgwri, 348. — Cadavres séchés devant le feu, 746. — Effet maléfique de la souris rouge, 745. — *Lorens* ou *Lari* le paresseux, 346.
- La prononciation des voyelles en Galles du Nord, 736 sq. — Les diphtongues dans les syllabes accentuées dans la vallée de l'Alun (Galles N.-E.), 743. — Nouvelles méthodes pour l'étude de la phonologie du gallois, 752. — La

mutation spirante en bretonique, 341. — L'assourdissement (*colediad*), 756. — L'intonation en gallois, 756.

L'orthographe du Vieux Gallois et du Vieil-Irlandais, 346 sq. — Le verbe gallois, 740 sq. — Le prédicat verbal en gallois moderne archaïque, 236. — Emploi des verbes « aller » et « venir » dans les sens d'« apporter » ; « apporter », 330. — Le pronom personnel (ou d'appui) repoussé à la fin de phrase, 348. — La proposition nominale relative, 339 sq. — La syntaxe de la phrase et ordre des mots en gallois moderne archaïque, 341 sq. — Particule *y*+nom verbal, 745. — Éléments de la phrase verbale périphrastique en gallois, 755 sq.

Emprunts français ou anglais en gallois, 752.

Toponymie galloise, 349, 688, 735 sq., 743 sq., 758.

La colonie galloise de Patagonie, 736.

Dialectologie : Phonologie du dialecte de Nantgarw (N. de Cardiff), 683. — Phonologie du dialecte de Llansamlet (N.-E. de Swansea), 684.

Archéologie, 353 sq., 747 sq.

BRETAGNE ARMORICAINE :

L'émigration bretonne en Armorique, 709 sq. — Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Age, 711.

Théâtre breton : les fragments de la *Destruction de Jérusalem* et des *Amours du Vieillard*, 716 sq. — Contes folkloriques des tailleurs de lin du Trégor, 712. — Les traductions du *Barzaz Breiz* en langues étrangères, 735.

Grammaire bretonne, 712. — Phonologie historique du Moyen-Breton, 350 sq. — Phonologie historique du Breton, 693-702. — Les archaïsmes du dialecte de Vannes, 684. — La figure étymologique en Breton, 551 sq. — Les tours syntaxiques du trégorrois parlé, 715.

Notes de vocabulaire, 553-584. — Noms de goémons et toponymie nautique, 201. — Noms de famille de Basse Bretagne, 713.

Le dialecte trégorrois de Buhulien, 679.

CORNIQUE :

Notes sur le texte des mystères corniques, 746.

TEXTES

CELTIQUE CONTINENTAL :

Inscriptions lapidaires de Narbonnaise, 21. — Documents gallois et parois de Cisalpine, 357-500.

IRLANDAIS :

Une phrase en Vieil-Irlandais dans le ms. BN. lat. 11884, 568. — Principes de l'écriture d'une maison (*Fearus tighi*) XIV^e-XV^e s., 539 sq.

Contes : *Bretha Déin Chécht*, 317 sq. — *Cáin Domnaig*, 321. — Le poème *Rig*, 321 sq. — Le poème *Beir mo sciath*, 322. — Un poème religieux du XVIII^e s. (Munster), 333. — *Senchus Fer n-Alban*, 333 sq., 731. — Une traduction du *Dialogus B. Mariae et S. Anselmi*, 334. — Deux poèmes irl. de l'histoire de Ponce Pilate, 334. — *Noinden Ulad*, 728 sq. — *Amhrán Chrábaid*, 729 sq. — *Mellbretha*, 731 sq. — Deux poèmes bardiques du XIV^e s., 732. — Une traduction du *De Proprietatibus Rerum*, 732. — Une traduction de *Fled Dúin na nGéd*, 735. — *Ceart Uí Néill*, 749 sq.

ÉCOSSAIS :

C. R. : *Adtimchiol an Chreidimh*, 299.

GALLOIS :

Y Pedwar Brenin ar hugain a farnwyd yn gadarnaf, 157.

C. R. : *Early Welsh Genealogical Tracts*, 295. — Formules magiques ; formules de protection (*Ilurig*), 341-343. — Ambassade du cardinal Wolsey en France, 343. — Explications galloises des *Prophetiae Merlini*, 343, 738. — Deux conventions de paix du début du XV^e s., 343. — Les prophéties des Dés, de la Fleur de Lys, du Lys, 243. — *Y Broffwydoliaeth Fer*, 738. — *Proffwydoliaeth Banastri o Brydain Fawr*, 738. — Une lettre d'Irlande à Edward Lhuud, 739. — *Vita Davidis Secundi*, 747.

BRETON :

C. R. : *La destruction de Jérusalem et Les amours du Vieillard*, 716.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

C. BARTRUM , <i>Y Pedwar Brenin ar hugain a farnwyd yn gadarnaf</i>	157
te BÉMONT , Un nouveau monument de Rosmerla.....	96
Marie DUVAL , « Bacuceus », espèce de démon, n'est pas gaulois,.....	656
Ellis EVANS , Nomina Celtica, I.....	195
Nomina Celtica, II.....	501
Simon EVANS , The Verbal Predicate in Early Modern Welsh.....	236
Ion FLEURIOT , Notes de Philologie celtique.....	351
P. HAMP , « Water » in Italic and Keltic.....	547
ancois KERLOUÉGAN , Essai sur la mise en nourriture et l'éducation dans les pays celtiques, d'après le témoignage des textes hagiographiques latins.....	101
Jerzy KURYŁOWICZ , La désinence verbale <i>-r</i> en indo-européen et en celtique.....	7
Alain LE BERRE , Influence des Noms de Goémons en Breton sur la toponymie nautique des côtes du Léon.....	201
Michel LEJEUNE , Inscriptions lapidaires de Narbonnaise.....	21
Documents gaulois et para-gaulois de Cisalpine.....	357
Gearóid MAC NIOCAILL , A propos du Vocabulaire social irlandais du Bas Moyen Age.....	512
Henry RISK , French Loan-Words in Irish.....	585
John SHAW , L'évolution de v. irl. <i>áe, áe, ai, ai</i> dans les dialectes gaéliques.....	147
Calvert WATKINS , The Celtic masculine and neuter enclitic pronouns.....	92

NÉCROLOGIE

MARSTRANDER, Carl (E. Bachellery).....	270
LEWIS, Henry (E. Bachellery).....	276

CHRONIQUE

Le troisième Congrès International d'Études Celtiques (Édimbourg, 1967).....	282
--	-----

Les Actes du troisième Congrès International d'Études Celtiques (1967) (E. Bachellery).....	671
Le quatrième Congrès International d'Études Celtiques (Bonn, 1971).....	683, 663
Études celtiques en Autriche (E. Bachellery).....	283
Une dédicace <i>D(eae) Viratheli</i> près de Liège, publ. J. Bachellery.....	284
Les <i>Origini Indoeuropee</i> de M. Giacomo Devoto.....	285
Études Médiévales à l'Université de Leeds.....	285
La mort de Julius Pokorny.....	663
Colloque de Nottingham : Christianity in Roman and Sub-Roman Britain (F. Kerlouégan).....	671-671
Le torque d'or de Mailly-le-Camp et ses graffites gaulois, publ. J. Joffroy et Michel Lejeune (E. Bachellery).....	674
Les noms de la bruyère, des broussailles et des loupes ligneuses à travers les dialectes romans, par J. Hubschmid (E. Bachellery).....	676
Le nom antique de Lyon, par Pierre Flobert (E. Bachellery).....	678
Recherches sur le dialecte trégorrois de Buhulien, par Wolfgang Meid (E. Bachellery).....	679
Les noms irlandais des bureaux de poste.....	680

BIBLIOGRAPHIE

BARLEY (M.) and HANSON R., Christianity in Britain, v. Chronique, Colloque de Nottingham.....	295
BARTRUM (P. C.), Early Welsh Genealogical Tracts (E. Bachellery).....	295
Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, Julius POKORNY zum 80. Geburtstage gewidmet, herausgegeben von Wolfgang MEID (E. Bachellery).....	681
BINGHY (D. A.), Celtic and Anglo-Saxon Kingship (E. Bachellery).....	691
BIRNBAUM (Henrik) and PUHVEL (Jaen) éd., Ancient Indo-European Dialects (M. Lejeune).....	287
BŘEŇ (Jiří), Trisov, oppidum celtique en Bohême méridionale (P.-M. Duval).....	708
CAMPBELL (J. L.) and THOMSON (Derick), Edward Lhuyd in the Scottish Highlands (John Shaw).....	297
CHADWICK (Nora), The Druids (P.-M. Duval).....	289
CHADWICK (Nora), The Colonization of Brittany from Celtic Britain (L. Fleuriot).....	709
CHADWICK (Nora), v. DILLON (Myles).....	
DILLON (Myles) and CHADWICK (Nora), The Celtic Realms (E. Bachellery).....	705
FRAPPIER (Jean), v. Mélanges.....	
GOURVIL (François), Noms de famille de Basse Bretagne (L. Fleuriot).....	713

GROS (Jules), Le Trésor du Breton parlé (L. Fleuriot).....	715
HANSON (R.), v. BARLEY (M.).....	
HÉMON (Roparz) et LE MENN (Gwennoù), Les Fragments de la Destruction de Jérusalem et des Amours du Vieillard (L. Fleuriot).....	716
HÉMON (Roy), The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain (V. Kruta).....	355
HUBSCHMID (J.), v. Chronique.....	
JACKSON (Kenneth), A Historical Phonology of Breton (E. Bachellery).....	693
JACKSON (Kenneth), The Gododdin, the oldest Scottish Poem (E. Bachellery).....	702
JOFFROY (René), v. Chronique.....	
LE MENN (Gwennoù), v. HÉMON (Roparz).....	
LEJEUNE (Michel), v. Chronique.....	
LEJEUNE (Jean), v. Chronique.....	
LOYER (R. L.), A Book of Scottish Verse (O. Loyer).....	301
MAC QUEEN (John) and SCOTT (Tom), The Oxford Book of Scottish Verse (O. Loyer).....	301
MARIGNON (Geneviève), Contes traditionnels des teilleurs de lin du Trégor (L. Fleuriot).....	712
MEID (Wolfgang), v. Beiträge.....	
<i>Mélanges de Langue et Littérature du Moyen Age et de la Renaissance dédiés à Jean FRAPPIER (J. Marx)</i>	721
POKORNY (Julius), v. Beiträge.....	
Proceedings of the Second International Congress of Celtic Studies, Cardiff, 1963 (E. Bachellery).....	291
Proceedings of the Third International Congress of Celtic Studies, Edinburgh, 1967, v. Chronique.....	
PUHVEL (Jaen), v. BIRNBAUM (Henrik).....	
SCOTT (Tom), v. MAC QUEEN (John).....	
THOMSON (Derick), v. CAMPBELL (J. L.).....	
THOMSON (R. L.), éd. Adtimchiol an Chreidimh (John Shaw).....	299
TOUCHARD (Henri), Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Age (L. Fleuriot).....	711
TRÉPOS (Pierre), Grammaire Bretonne (L. Fleuriot).....	712

PÉRIODIQUES

ARCHEOLOGICKÉ ROZHLEDY, XX, 4 (1968) (V. Kruta).....	354
ARCHIVIO GLOTTOLOGICO ITALIANO :	
XLVII et XLVIII (1962-1963) (Michel Lejeune).....	304
L, 2 (1965), LI, 1 (1966) (Michel Lejeune).....	305
LI, 2 (1966), LII, 1 et 2 (1967) (Michel Lejeune).....	727
LIII (1968), LIV (1969) (Michel Lejeune).....	728

BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES :	
XXI (novembre 1964-mai 1966) (E. Bachellery).....	341
XXII (novembre 1966-mai 1968) (E. Bachellery).....	738
CELTICA :	
VII (1966) (E. Bachellery).....	332
VIII (1968) (E. Bachellery).....	728
ÉRIU, XX (1966) (E. Bachellery).....	317
GALLIA, XX-XXIV (1962-1966) (J. Loicq).....	306
LOCHLANN, IV (1969) (E. Bachellery).....	735
STUDIA CELTICA :	
I (1966) (E. Bachellery).....	749
II (1967) (E. Bachellery).....	753

TABLE DES PRINCIPAUX MOTS ET DES PRINCIPALES MATIÈRES TRAITÉS AU TOME XII DES ÉTUDES CELTIQUES.....	761
--	-----

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)
Dépôt légal : 2^e trimestre 1971

